

UNE GRANDE ABBAYE LYONNAISE

LA BASILIQUE SAINT-MARTIN D'AINAY ET SES ANNEXES

ÉTUDE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

par

ANDRÉ CHAGNY

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON

avec

le précieux concours des manuscrits et documents laissés

par

le docteur BIROT (1849-1919)

Préface de M. Marcel AUBERT, membre de l'Institut.

Illustrations par Madeleine PLANTEY,

Joannès et Joanny DREVET, Paul SENGLET, Joanny COQUILLAT.



Librairie Pierre MASSON, 81, rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

Librairie Emmanuel VITTE

LYON - 3, place Bellecour

— 10, rue Jean-Bart - PARIS

LA BASILIQUE
SAINT-MARTIN D'AINAY
ET SES ANNEXES

JUSTIFICATION DU TIRAGE

L'ouvrage est tiré à 680 exemplaires :

1^o 30 exemplaires sur Japon des Manufactures impériales (avec gravure du frontispice en deux épreuves) imprimés avec les noms des souscripteurs.

2^o 275 exemplaires de luxe sur papier vergé d'Arches à la forme, numérotés de 1 à 275.

3^o 375 exemplaires sur beau vélin apprêté, numérotés de 276 à 650.

Les exemplaires réservés aux collaborateurs ne sont pas numérotés.

Exemplaire N^o ~~557~~



UNE GRANDE ABBAYE LYONNAISE

LA BASILIQUE
SAINT-MARTIN D'AINAY
ET SES ANNEXES

ÉTUDE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

par

ANDRÉ CHAGNY

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON

avec

le précieux concours des manuscrits et documents laissés

par

le docteur BIROT (1849-1919)

Préface de M. Marcel AUBERT, membre de l'Institut.

Illustrations par Madeleine PLANTEY,

Joannès et Joanny DREVET, Paul SENGLER, Joanny COQUILLAT.



Librairie Pierre MASSON, 81, rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

Librairie Emmanuel VITTE

LYON - 3, place Bellecour — 10, rue Jean-Bart - PARIS

1935

sous copyright

*Tous droits de reproduction, d'adaptation
et d'exécution réservés pour tous pays.
Copyright 1935 by André CHAGNY, LYON.*

PRÉFACE



Il est aisé de comprendre que le rôle considérable joué par l'abbaye d'Ainay dans l'histoire de la ville de Lyon, devait tenter les historiens ; mais, depuis la vieille *Chronique* du chanoine Jean-Marie de La Mure, publiée par Georges Guigue en 1885, aucun travail important n'avait paru, et l'on souhaitait vivement de posséder un livre qui apportât sur l'abbaye, ses bâtiments et son église, des lumières nouvelles.

Deux érudits lyonnais, le Docteur Birot et M. André Chagny, avaient entrepris, chacun de son côté, l'étude approfondie de l'abbaye d'Ainay, et, depuis de longues années, ils analysaient les sources manuscrites et imprimées, scrutaient jusque dans leurs moindres recoins les bâtiments encore subsistants. En 1919, la mort a empêché le Docteur Birot de mener à bien l'œuvre qu'il avait entreprise. M. Chagny, resté seul, dépouillant les archives, malheureusement décimées par les bandes du baron des Adrets en 1562, a poussé son travail avec la plus grande ardeur, et, s'aidant des manuscrits, notes et documents laissés par le Docteur Birot, des photographies du même archéologue et du regretté Lucien Bégule, il publie le premier volume de l'histoire de l'abbaye d'Ainay.

Ce volume est consacré à la basilique, ancienne église abbatiale Saint-Martin d'Ainay, et à ses annexes. L'étude de ce monument est rendue des plus difficiles par les restaurations qui en ont modifié le caractère et parfois même les dispositions essentielles. M. André

Chagny a insisté très justement sur les travaux exécutés au cours du XIX^e siècle, notamment après 1830, travaux dont il faut connaître la portée exacte pour reconstituer l'état ancien de l'édifice : les voûtes actuelles ont été construites en briques en 1836, et elles remplacent des lambris qui remontaient à la seconde moitié du XV^e siècle et qui remplaçaient eux-mêmes une charpente montée au début du XII^e siècle sur des arcs diaphragmes dont M. Chagny a pu retrouver la trace ; des adjonctions furent faites à la façade, de chaque côté du clocher-porche, et le long des murs de la nef ; bien des détails de la construction et de la décoration furent modifiés sans aucun souci de conserver les témoins anciens.

M. André Chagny, dans une discussion savamment conduite, montre qu'il existait peut-être en cet emplacement une église dès le V^e siècle, dont on n'a, d'ailleurs, retrouvé aucune trace, — le sous-sol n'a révélé aux fouilleurs que des fondations antiques et des débris de la civilisation gallo-romaine —, et il écarte avec prudence les glorieuses légendes dont furent entourées après coup les origines de l'abbaye. Dans la deuxième moitié du IX^e siècle, l'église Saint-Martin entre dans l'histoire ; au X^e et au XI^e siècle, les textes qui s'y rapportent abondent ; plusieurs signalent sa reconstruction achevée lors de la dédicace solennelle par le pape Pascal II, le 27 janvier 1107.

La description archéologique, claire et précise, se divise en deux parties : étude de l'architecture — plan, intérieur, extérieur — et de la décoration — incrustations, sculptures, mosaïques. Je n'en veux retenir que l'excellent chapitre sur les chapiteaux historiés des pilastres du chœur publiés autrefois par le Docteur Birot, et dont à son tour, M. Chagny donne la description, étudie la technique, les sources d'inspiration, le sens symbolique, et marque la place dans l'histoire de la sculpture, entre les œuvres du nord de l'Italie dont ils ont subi l'influence, et les chapiteaux des églises d'Auvergne, dont la technique, les sujets, parfois même la composition ne sont pas

sans présenter bien des analogies avec ceux de Saint-Martin d'Ainay, terminés lors de la consécration de 1107.

Dans ses derniers chapitres, M. André Chagny décrit les annexes de Saint-Martin, en particulier le baptistère, et la Chapelle dédiée aujourd'hui à sainte Blandine, seul témoin peut-être de l'ancienne église Saint-Pierre qui, plusieurs fois ruinée et reconstruite, fut consacrée une dernière fois en 1145. Il étudie enfin la suite des précieuses inscriptions qui s'échelonnent du 11^e siècle à la Renaissance.

Cet ouvrage, nourri de faits, bien pensé et bien écrit, est illustré de gravures et de dessins de Joannès et de Joanny Drevet, ainsi que de Madeleine Plantey, de plans, coupes et élévations de l'architecte Paul Senglet, et de lettrines de Coquillat. Il est digne du grand nom d'Ainay et de l'érudition de l'auteur, président de la Société littéraire, historique et archéologique, membre de la Commission municipale du vieux Lyon et de l'Académie lyonnaise, historien consommé et archéologue averti. Il faut souhaiter que le deuxième volume, qui comprendra l'histoire de l'abbaye, de ses institutions, de son expansion territoriale, de son rôle dans la vie de Lyon, puisse bientôt paraître.

Marcel AUBERT,

Membre de l'Institut,

Directeur de la Société française d'archéologie.

AVERTISSEMENT

Le lecteur voudra bien excuser ces notes brèves : elles n'ont d'autre but que de le renseigner sur certaines de nos intentions, et de nous permettre de remplir envers nos collaborateurs le plus agréable des devoirs.

Comme le laisse entendre le titre général de cet ouvrage, nous avons le dessein de lui donner une suite. En termes plus explicites, notre désir est de présenter quelque jour l'histoire de l'Abbaye elle-même, de ses institutions et de son expansion territoriale, c'est à savoir l'histoire de ses abbés et de ses moines ; celle de leur vie religieuse, de leur rôle intellectuel et social, de leur influence politique ; celle des bâtiments claustraux qu'ils habitèrent et qui devaient servir de logis, dès la fin du XV^e siècle, à nombre de grands personnages : ambassadeurs, ministres, princes, rois et même reines ; celle des prieurés qu'ils fondèrent ou entretenrent et des domaines qu'ils ont possédés jusque dans des régions fort éloignées de Lyon ; celle, enfin, de leurs rapports avec les pouvoirs religieux ou civils, avec les empereurs, les rois et les papes, avec les archevêques et les consuls de leur ville, avec les monastères bénédictins et les autres couvents des provinces voisines.

Infiniment plus pittoresque et, par là même, plus accessible au commun des lecteurs que la double et austère monographie d'églises qui fait l'objet du présent ouvrage, une telle étude suppose de longues et pénibles enquêtes, conduites dans les dépôts d'archives. Ces enquêtes sont depuis longtemps commencées ; mais nous n'envisageons pas la possibilité d'en publier les résultats avant plusieurs années. Si quelqu'un nous devance sur cette route, tant mieux ! Nous ne sommes pas de ceux qui s'installent dans un sujet avec la prétention ridicule de s'en assurer le monopole exclusif.

En cours d'impression, nous avons cru devoir modifier la justification et les caractères tout d'abord choisis. Cela dans le but de diminuer le nombre de pages et de rendre plus facile le maniement de ce lourd in-quarto.

De même, c'est pour alléger notre appareil critique que nous donnons, sans indication de lieu et de date de publication, les ouvrages, plusieurs fois cités, qui figurent dans notre Bibliographie.

Un index général sera publié plus tard.

Le lecteur s'apercevra sans peine que nous avons recouru à un seul procédé d'illustration : celui de la gravure et du dessin au trait. Si nous l'avons fait, ce n'est pas seulement pour mettre plus d'harmonie visuelle dans un livre qui comporte des plans, des coupes et des élévations, c'est surtout pour lui restituer sa véritable physionomie. Une longue expérience de la photographie a fortement ancré en nous cette conviction qu'elle n'est pas, tant s'en faut ! le meilleur procédé d'illustration archéologique. Le trait pur, l'honnête et simple trait, respecte mieux la réalité ; il risque moins de l'embellir abusivement. Entre les doigts d'un artiste digne de ce nom, la pointe du graveur ou la plume trempée dans l'encre de Chine sait demeurer assez souple, alerte et déliée pour reproduire avec une parfaite exactitude le contour des choses et, de surcroît, pour les rendre vivantes. D'où l'incontestable supériorité du dessin au trait. Cela dit, nous ne verrions aucun inconvénient à ce qu'on exploitât telles collections de clichés, pour en tirer des images, réalisées selon des procédés assurément flatteurs.

Au surplus, quand il fut question d'illustrer ce livre, nous avons eu la rare, l'heureuse fortune de pouvoir grouper une pléiade de ces vrais artistes auxquels nous venons de faire allusion. Est-il besoin de rappeler à des Lyonnais la place qu'occupe, dans l'histoire artistique de leur ville et des régions voisines, un Joannès Drevet, l'illustre graveur du Lyon de nos pères et de tant de superbes albums ? Son fils Joanny, qui suit avec bonheur ses traces, ajoutant à l'œuvre paternelle son œuvre originale, puissante et savoureuse ; Madeleine Plantey, qui

expose depuis nombre d'années des toiles remarquées aux salons de Paris et de Lyon où elle est placée hors concours ; Joanny Coquillat, de qui l'exposition nationale du Travail en 1933 a consacré le talent de dessinateur par le titre de « meilleur ouvrier de France » ; enfin, l'habile architecte qu'est Paul Senglet, ont également contribué à donner à ce volume sa précieuse parure par des illustrations à la fois d'une scrupuleuse exactitude et d'une vie délicate. Ils nous permettront de leur offrir ici l'expression de votre vive gratitude.

Certes, si au lieu de recourir à leurs gravures, dessins et figures architecturales, toutes composées en vue de cet ouvrage, nous avions voulu illustrer notre livre par des clichés photographiques, nous l'aurions pu faire aisément : nous avions sous la main, outre les photographies de la Maison Sylvestre et de notre collection personnelle, les beaux clichés du regretté Lucien Bégule et l'admirable suite de ceux qu'avait réunis, au cours de vingt années, le docteur Joseph Birot.

La série de l'ancien inspecteur pour le Rhône de la Société française d'archéologie, — documentation aussi précise qu'abondante, — nous a rendu de grands services. Mais, combien plus utile encore nous fut la sorte de collaboration posthume dont manuscrits et notes du même érudit nous ont offert les avantages ! Le docteur Birot avait fait de vastes et patientes recherches sur l'Abbaye d'Ainay dans les bibliothèques publiques et privées. Sans doute se préparait-il, la guerre finie, à les poursuivre dans les dépôts d'archives, lorsque la mort le frappa le 20 août 1919.

Il laissait en portefeuille des études qui, avec l'intention de traiter de l'histoire et de faire une complète description de l'abbaye, s'inscrivaient dans les sept chapitres suivants : I. Étymologies du mot Ainay, Armes et Origines de l'Abbaye ; — II. Liste chronologique des abbés et principaux faits concernant l'abbaye ; — III. Église Saint-Martin : 1. Architecture, 2. Sculptures, 3. Peintures, 4. Mosaïques, 5. Ameublement, 6. Vocables ; — IV. Chapelles annexes existantes : Sainte-Blandine, Saint-Michel, de la Vierge, Saint-Joseph,

Fonts baptismaux ; — V. Chapelles disparues : Saint-Pierre, les Saints-Anges, Saint-Benoît, etc. ; — VI. Cimetières, Caveaux, Pierres tombales et inscriptions, Fortifications ; — VII. Imprimerie de l'Abbaye. Quatre de ces sept chapitres se rapportaient à l'église Saint-Martin et à ses annexes, auxquelles est consacré le présent ouvrage.

Né à Lyon en 1849, Joseph Birot fit ses études médicales à Montpellier. Il s'établit dans sa ville natale vers 1876 et, pendant plus de quarante années, y prodigua ses soins à une nombreuse clientèle. Ses confrères de la Société des Sciences médicales et de l'Association des Médecins du Rhône ont rendu hommage à sa science professionnelle et à son généreux dévouement.

Le docteur Amédée Carry lui a consacré une notice émue dans le Bulletin de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, dont il faisait partie, en même temps que de l'Association des Antiquaires de France et de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de notre ville. Au nom de la dernière de ces compagnies, M. Lesbre, alors directeur de l'École Vétérinaire, disait dans le discours prononcé au cours des obsèques de son confrère : « Nul ne fut plus épris du savoir rétrospectif et du beau antique. Lettré, artiste, historien, le Dr Birot cultiva par prédilection l'archéologie. » Une quinzaine de livres et de plaquettes, publiés sur des sujets allant des manuscrits de l'ancien trésor de Saint-Jean ou des chapiteaux des pilastres d'Ainay jusqu'au sculpteur Legendre-Héral et à l'évêque constitutionnel Primat ; des communications données à des congrès scientifiques, épigraphiques et archéologiques ; enfin, des lectures, faites devant des compagnies savantes, témoignent éloquemment de son infatigable activité.

Mais, comme le constatait M. Lesbre, c'est à l'archéologie surtout qu'il consacra les trop rares loisirs que lui laissaient ses occupations professionnelles. La crypte de Saint-Irénée, l'autel d'Avenas, et, « plus que tous les autres édifices du passé, cette église d'Ainay, qui, par une coïncidence digne d'être remarquée, a été son dernier asile avant la tombe. » Jusqu'au bout, en effet, en dépit du surmenage imposé au

médecin par la guerre et du mal qui menaçait sa vue, il consacra ses soins à sa chère Abbaye. Il rêvait de lui dédier un livre digne de son rôle historique. La mort brutale a dérobé à cet érudit modèle, à ce savant consciencieux, à cet artiste amoureux des vieilles pierres, animées par l'histoire et sanctifiées par la foi, la mélancolique et suprême récompense de ceux, trop rares, hélas ! qui, après avoir longuement et vaillamment travaillé, peuvent écrire, au terme de leur œuvre, l'Exegi monumentum du bon Horace.

Nous avons voulu que ce livre, qui lui doit tant, portât le nom du docteur Birot inscrit sur sa première page.

A. C.

INTRODUCTION

LE SITE D'AINAY L'ANCIENNE ILE ET LE DOMAINE ABBATIAL



UR l'abbaye bénédictine d'Ainay¹, dont l'église, consacrée le 27 janvier 1107 par le Pape Pascal II, est toujours debout ; dont les bâtiments conventuels et les magnifiques jardins faisaient encore, au début du XVII^e siècle, l'orgueil du vieux monastère, jugé digne d'abriter des ministres, des princes et des rois, tous les malheurs semblent s'être appesantis. Après les dévastations commises par les soudards du baron des Adrets en 1562, à une époque où le régime de la commende venait d'ouvrir l'irréremédiable déchéance du couvent, — ainsi d'ailleurs que des maisons religieuses les plus prospères au moyen âge, — le déclin s'accrut rapidement. En dépit de son agrégation à Cluny en 1604, l'abbaye, sécula-

¹ Les *Archives du département du Rhône* ont recueilli presque tout ce qui a été sauvé des chartiers de l'abbaye et de la collégiale qui lui a succédé. En dépit de pertes énormes et infiniment regrettables, qu'il faut mettre d'abord au compte du fanatisme des bandes du baron des Adrets, qui, en 1562, firent un autodafé des papiers de l'abbaye, ensuite de la négligence des derniers bénédictins et des chanoines aux XVII^e et XVIII^e siècles, enfin du vandalisme révolutionnaire, ce fonds est encore relativement important. (On en trouvera plus loin une description sommaire : Appendice VIII.) Par malheur, il y a bien peu de renseignements à en tirer pour l'histoire et la description des églises d'Ainay, et cela, malgré les titres fallacieux portés sur certains cartons.

Quant aux Cartulaires de l'abbaye — *Petit Cartulaire*, publié en 1853 par Aug. Bernard, et *Grand Cartulaire...*, suivi d'un autre *Cartulaire rédigé en 1286*, publié par le comte de Charpin-Feugerolles et M.-C. Guigue, en 1885 — ils n'offrent presque aucune ressource à l'historien de nos églises.

On en peut dire autant de la *Liste des fondations* attribuées aux diverses chapelles en 1369 ; autant du *Terrier de l'Infirmerie d'Ainay* (1470-1519) ; autant du *Missel*, imprimé pour l'usage de l'abbaye et dans l'abbaye même en 1531.

Parmi les imprimés ayant trait plus ou moins directement à l'abbaye, on peut consulter, mais avec prudence, le seul ouvrage qui présente l'histoire complète du monastère jusqu'en 1675 : *Chronique de la très ancienne et insigne abbaye royale d'Ainay*, par Jean-Marie de la Mure, chanoine de

risée dès 1685, fut transformée en collégiale¹. Les troubles révolutionnaires en consommèrent la ruine matérielle.

Situé hors des murs, comme la plupart des grands monastères de l'ancienne Burgondie², celui d'Ainay occupait une position vraiment unique au confluent du Rhône et de la Saône³. Dans ce décor fluvial, qui fut longtemps l'un des plus beaux non seulement de la France, mais encore de l'Europe, et qui n'aurait jamais dû cesser de l'être, église abbatiale et bâtiments conventuels se trouvaient isolés dans une île⁴. Cette « île d'Ainay », qu'un bras du Rhône séparait de la presque île lyonnaise, était la plus étendue d'un archipel en miniature : îlettes, broteaux, bancs de sable ou de gravier, petits territoires que le fleuve modelait au gré de sa rude fantaisie⁵. Or, depuis le haut moyen âge, le confluent du Rhône

l'église de Montbrison, publiée pour la première fois, d'après le Ms. des archives de Lyon, par Georges Guigue, en 1885. Cette chronique est loin d'être sans valeur. Selon son propre aveu, La Mure utilisa les annotations portées sur un exemplaire, aujourd'hui perdu, du Missel d'Ainay.

Quelques ouvrages, tels que *Ainay, son autel, son amphithéâtre, ses martyrs*, par Alph. de Boissieu (Lyon, 1864) et les *Traditions d'Ainay*, par l'abbé Florent Dumas (Lyon, 1886), soutiennent des thèses périmées et n'apportent aucune lumière sur l'histoire de nos monuments. (Voir Appendice VIII : Sources manuscrites et imprimées.)

En revanche, nous avons puisé des renseignements dans trois courtes études, publiées par Fleury la Serve et H. Leymarie, Abbaye et église d'Ainay dans *Lyon Ancien et Moderne* (Lyon, 1838, I, 1-68) ; par Victor Teste, l'église d'Ainay considérée au point de vue archéologique et épigraphique dans *Revue du Lyonnais* (XXV, 1847, 431-442) ; enfin par le Dr Birot, Saint-Martin-d'Ainay dans *Histoire des Églises et Chapelles de Lyon*, par J.-B. Martin (Lyon, 1908, II, 85-102.).

¹ La bulle d'aggrégation d'Ainay à Cluny porte la date du 26 août 1604. (Vente Verna, n° 1303.) — La bulle de sécularisation, accordée le 14 des ides de décembre 1684, a été fulminée l'année suivante. Elle fut accompagnée des lettres patentes, octroyées par le roi en 1686 et enregistrées au parlement en 1687.

² A Langres, les Saints-Georges ; à Dijon, Saint-Bénigne ; à Autun, Saint-Andoche, Saint-Martin, Saint-Jean et Saint-Symphorien ; à Chalon, Saint-Pierre et Saint-Marcel ; à Mâcon, Saint-Pierre et Saint-Clément ; à Lyon, Saint-Pierre et l'Île-Barbe ; à Vienne, Saint-Pierre et Saint-Sévère.

Lyon, comme ces diverses cités, avait son enceinte (remaniée après l'inondation de 580 qui renversa une partie des remparts romains) ; elle est mentionnée dans le *Petit Cart. d'Ainay* (II, 697, n° 192, avril 950). Notre abbaye est donnée comme suburbaine le 30 mai 969 (*Ibid.*, II, n° 4).

³ Cf. A. Kleinclausz, *Lyon, des origines à nos jours*. Passim et chap. VI du livre II par M. Dutacq (221 et s.)

⁴ Si l'on se réfère aux *Cartulaires*, on constate que la charte la plus ancienne qui place l'abbaye dans une île est d'environ 1070 (*Petit Cart.* N° 176). A partir de 1106, on ne trouve plus que des formules comme celle-ci : *Beati Martini Athanacense monasterium* ou *Monasterium Athanacense Lugdunense* (*Grand Cart.*, I, N° 10). Ce qui donnerait à croire qu'Ainay cessa d'être une île entre 1070 et 1106, si une charte de 1251 ne parlait encore de « l'île d'Ainay ». Dans ce texte, il est vrai, l'expression peut se prendre dans un autre sens, celui de « monastère » d'Ainay, puisque la même charte cite à la fois « l'île de Saint-Pierre et l'île d'Ainay » : *insulam sancti Petri et insulam Athanacensem* (*Cart. lyonnais*, p. p. M.-C. Guigue, I, N° 464).

⁵ Île des Réguliers, mentionnée dès 1264 (*Usque caput insule regulariorum. Grand Cart. d'Ainay*, I, N° 190, acte du 17 novembre 1264) ; broteau de conflant (confluent), etc.

et de la Saône, qui s'était fait d'abord en amont, au nord de l'île ¹, puis en aval, glissait de plus en plus vers le midi. Le bras du Rhône, qui baignait la pointe méridionale de ce qu'on appelait « la queue » ² ou le « pré d'Ainay », ³ se transformait peu à peu en simple « brassière », peu profonde et que les alluvions comblaient chaque jour davantage ; en sorte que de ce côté, aussi bien que sur le rivage septentrional, le site tendait à se modifier profondément ⁴.

Quand le graveur nancéen Israël Silvestre voulut, au cours d'un de ses voyages d'artiste, donner une vue d'Ainay, embrassant tout le panorama compris entre le vieux pont de la Guillotière et la porte Saint-Georges sur la rive droite de la Saône, il s'assit pour dessiner dans le broteau qui prolongeait l'île vers le sud-ouest. C'était en 1651 ⁵. A cette date, l'aspect offert aux regards par l'abbaye, entourée de ses remparts, était encore fort pittoresque. Au-dessus des arbres de son célèbre jardin et parmi les bâtiments claustraux presque intacts, le clocher de l'abbatiale Saint-Martin dressait avec orgueil sa tour massive, couronnée par une pyramide de pierre. Des barques mouillaient au bord du « pré » ou voguaient sur les eaux du confluent, abordant tour à tour au rivage « d'empire » et à celui du « royaume » ⁶.

Par ailleurs, nous savons que notre abbaye, — la seule abbaye d'hommes que Lyon ait comptée dans le haut moyen âge, — était encore pourvue vers 1650, de tous les édifices exigés par la règle bénédictine. Un grand cloître s'appuyait au mur septentrional de l'église. Sur les autres côtés se trouvaient la salle capitulaire, les dortoirs, le réfectoire, la dapiférie, les écoles, l'infirmerie et la prison. Le logis abbatial où résidèrent, au XVI^e et au XVII^e siècle, à diverses reprises plusieurs rois et reines de France, venait d'être reconstruit par l'abbé Camille de Neufville de Villeroy. Le même prélat avait amené les eaux de Choulans dans son jardin par des canalisations qui traversaient la Saône ⁷.

¹ Sur une ligne allant des Cordeliers aux Jacobins et au Palais de Justice.

² On lit dans le *Grand Cartulaire : Versus caudam athanacensem* (I, N° 246, acte de 1260). *Arch. du Rhône*, Invent. Pupil, pièce 324, même date (f° 542 et v°).

³ Le *Cart. lyonnais* reproduit sous le n° 169, un acte de vente, daté de 1219, relatif à une vigne située « *in territorio quod vocatur Pratum Athanacense* ». — Quelques textes du XVI^e siècle, donnent à la pointe d'Ainay le nom de pointe du Cheval Fol », en souvenir de la mascarade qui, formée devant la chapelle du Saint-Esprit du Pont du Rhône, s'achevait en ce lieu.

⁴ Cela est déjà sensible dans le *Plan Scénographique* (1550), conservé à la Bibl. de Lyon.

⁵ V. l'*Histoire de Lyon* du P. de Saint-Aubin, f° 269.

⁶ Réaume », « Empi », tels étaient encore, il y a moins d'un siècle, les termes par lesquels les marinières du Rhône désignaient la rive droite du fleuve, de tout temps française, et la rive gauche, longtemps soumise à l'autorité lointaine des maîtres du Saint-Empire romain-germanique.

⁷ *Arch. de Lyon, Act. Consul.*, BB. 147. — « Le jardin », écrivait Jacob Spon vers 1670, « autrefois

Bientôt tout cela allait être modifié. Mansart, le premier, et, après lui, combien d'autres, présentèrent au Consulat lyonnais des plans pour la transformation de la péninsule et de son petit archipel. Ces plans prévoyaient des bouleversements dont les bâtiments de l'abbaye sécularisée devaient être victimes. Peu s'en fallut même que, vers le milieu du XVIII^e siècle, l'abbatiale ne fût démolie, après avoir vu lotir ses jardins et disparaître une partie des édifices conventuels et du cloître. Elle fut sauvée cependant, mais non sans achever de perdre sa situation privilégiée. Au mois de février 1777, Antoine-Michel Perrache, architecte et sculpteur, obtint l'autorisation de renverser les remparts qui la protégeaient et l'isolaient encore, pour établir sur leur emplacement une large chaussée. Les premiers coups de pioche furent aussitôt donnés dans la vieille enceinte et, de ce fait, l'ancien enclos bénédictin se trouva soudé au « quartier neuf », dont la construction, inaugurée par Perrache, devait se poursuivre, à travers bien des vicissitudes, jusqu'à nos jours ¹.

Ce changement d'un paysage égayé par les verdure, animé par le mouvement des eaux, en un site urbain, encadré de hautes maisons, noires, presque toutes sans caractère, ne fut malheureusement pas la seule disgrâce infligée à l'antique abbaye.

Il subsiste actuellement peu de chose du primitif domaine insulaire, de ce que les vieux textes appellent « le tènement d'Ainay ».

Au XII^e siècle, c'était un fief important, avec jardins, vignes, prairies, saulaies, marécages, avec des moulins et un bac sur le Rhône ; fief qui s'étendait, au nord, jusqu'à la rue Mercière. Sur ce territoire qui comprenait les quartiers actuels de Bellecour, d'Ainay et, en partie, de Perrache, l'abbaye exerçait la double juridiction spirituelle et temporelle. Autour d'un temple rond fondé par cette reine Carétène, qu'on y ensevelit en 506 ², puis d'une église construite avant 1029 par le prêtre Gotbran ³, — sur la rive gauche de la Saône, dans l'île d'Ainay — existait une petite agglomération, connue au moyen âge sous le nom de « village Saint-Michel ». Là fut le siège d'une vaste paroisse, au moins à partir de 1250 ⁴.

très beau et très bien entretenu, ne laisse pas, quoiqu'on l'ait un peu négligé, d'être encore fort agréable ». *Recherches des antiquités et curiosités de Lyon*, éd. de 1675, 156.

¹ Cf. André Chagny, *Le sol sur lequel nous vivons : De Bellecour au Confluent*, 39-48.

² L'inscription funéraire de cette princesse nous est connue par un manuscrit du XI^e siècle (*Bibl. Nat.*, latin, N° 2832). V. *Épigraphie*, ch. I.

³ Épitaphe de Gotbran dans le Ms. des *Antiquités* de Pierre Sala, *Bibl. Nat.*, franç., N° 5447. V. *Épigraphie*, ch. I.

⁴ L'église Saint-Michel, désaffectée en 1690 et démolie presque entièrement en 1742, occupait à peu près l'emplacement de la maison qui porte le n° 1 sur la rue Sainte-Colombe, le n° 2 sur la rue

Dès le XIII^e siècle¹, ce grand fief monacal commence à fondre par suite d'aliénations pratiquées en retour du paiement de rentes foncières. Deux cents ans plus tard, les moines d'Ainay semblent avoir renoncé, au profit de la ville et d'autres ordres religieux, à la possession des terrains situés au delà de la limite méridionale de Bellecour. Et les aliénations continuent dans les siècles suivants, pour se précipiter à la fin de l'Ancien Régime².

Bref, à la veille de la Révolution, ce domaine était réduit à ce qui restait des jardins et des bâtiments situés autour de l'abbatiale, en d'autres termes au territoire circonscrit de nos jours par les rues Vaubecour, Bourgelat³, d'Auvergne, Jarente et les façades des maisons qui bordent au sud la rue Sainte-Hélène dans sa partie occidentale. La superficie totale, mesurée sur plan, était d'environ 28.200 mètres carrés.

Les derniers immeubles furent transformés en biens nationaux, en vertu des lois du 2 novembre 1789 et du 19 août 1792⁴. Répartis en onze lots, ils furent vendus à divers particuliers⁵ et, pour la plupart, démolis pour faire place à des maisons modernes. Le logis abbatial fut rasé, le cloître complètement détruit, et de l'immense jardin aux magnifiques ombrages il ne subsistera plus désormais que la très minime parcelle accrochée au flanc méridional de l'église.

Les brefs de vente⁶ stipulaient l'ouverture de trois nouvelles rues, deux en

Martin et le n° 21 sur le quai Tilsitt. (Benoît Vermorel, *Histor. et Statist. des voies comprises dans les quartiers de Bellecour, Ainay, Perrache et presque île Perrache*, 907 et suiv., ms. déposé aux Arch. de Lyon). — L'étendue de la paroisse Saint-Michel était considérable : elle embrassait tout le terrain compris entre les Jacobins et le confluent, plus des îles au sud, et, sur la rive gauche du Rhône, une partie du quartier actuel de la Guillotière, depuis La Plante jusqu'à la lône du Pont de Vaux (Alex. Poidebard, L'Église Saint-Michel dans *Bull. hist. du dioc. de Lyon*, Septembre-Octobre 1907).

¹ Arch. du Rhône, Cart. d'Ainay, H. 4507, f° 22. Acte de 1236.

² Voir, aux Arch. du Rhône, Rentes nobles d'Ainay, nos 7 et 10. — Sur l'ouverture des rues qui portent les noms des derniers abbés d'Ainay : Mgr d'Haussonville de *Vaubecourt* (1723), le cardinal de la Tour d'*Auvergne* (1733), l'abbé Victor de *Jarente* (1772), cf. A. Chagny, *Op cit.*, 34. La rue Vaubecour continua longtemps de s'appeler « rue d'Enay ».

³ Hormis le terrain occupé par l'École d'équitation ou Académie, aliéné par le Chapitre avant 1711. Ce terrain fut vendu le 23 août 1792 (Vermorel, *Historique*, 550).

⁴ Cf. aussi, aux Arch. du Rhône, Procès-Verbaux du conseil départemental en 1790 (I, 131, 207). Le plan de distribution des biens d'Ainay fut arrêté par le Conseil du District le 17 juin 1791.

⁵ Les lots 5, 6, 7 et 8, c'est-à-dire tout l'espace compris entre les rues Adélaïde-Perrin, Jarente, de l'Abbaye et des Remparts-d'Ainay, furent acquis par Henry Capelin ; les lots 9, 10 et 11, le terrain délimité par les rues d'Auvergne, Jarente, Adélaïde-Perrin et Remparts-d'Ainay, le furent par Antoine Saunier ; le reste alla à divers acquéreurs (Charléty, *Départ. du Rhône, Docum. relat. à la vente des biens nationaux*, n° 264-279 ; nos 2430 et s.).

⁶ Arch. du Rhône, série Q, Lyon, I, 275, 276, 278, 292.

direction nord-sud : l'actuelle rue de l'Abbaye-d'Ainay et celle du Puits-d'Ainay (aujourd'hui Adélaïde-Perrin) ; une, orientée d'est en ouest : jadis rue Bayard, puis Ravez, c'est la partie occidentale de la rue des Remparts-d'Ainay ¹. Ils prévoyaient aussi la démolition des chapelles de Notre-Dame et de Saint-Pierre, qui étaient sur le tracé des voies futures. Toutes ces rues sont maintenant bordées d'immeubles de rapport ou d'édifices publics, tels que mairie, écoles, établissements charitables, etc ².

Par bonheur, l'ancienne abbatale Saint-Martin, devenue collégiale à la fin du xviii^e siècle, puis église paroissiale, honorée en 1905 du titre de basilique mineure ³, est encore debout en dépit des « restaurations », souvent fâcheuses, qu'elle a subies, de même que son annexe, la vénérable chapelle Sainte-Blandine.

Elle est classée depuis 1844 parmi les monuments historiques.

Sise dans un des quartiers les plus paisibles de Lyon, quoique à une assez courte distance du Port Rambaud et de la gare Perrache, la plus importante de la ville, elle n'arrive plus qu'à grand peine à dominer de la pointe de son clocher les maisons qui l'entourent et la dérobent presque aux regards.

Elle est enfermée dans les limites d'un quadrilatère d'environ 42 à 43 mètres de côté, formé, au nord, par la rue des Remparts-d'Ainay, à l'est par la rue Adélaïde-Perrin, au sud, par la rue Bourgelat ⁴. Sa façade occidentale borde en grande partie une place irrégulière, à laquelle elle a imposé son nom.

Sans parler du baptistère et d'une série de chapelles qui font maintenant corps avec la basilique elle-même, celle-ci groupe autour d'elle, au sud-est, la sacristie moderne et, à l'opposé, vers le nord, un vieux bâtiment (reste de l'ancienne chapelle Saint-Pierre) qui sert aujourd'hui d'école cléricale. Du même côté, sur l'emplacement d'une galerie du cloître, s'étend une longue, mais étroite salle de débarras. Au levant, une petite cour, parallèle à la rue Adélaïde-Perrin,

¹ Ces dernières furent ouvertes dans toute leur longueur en 1854 et 1878.

² Mairie du II^e arrondissement (ancien hôtel de la C^{ie} des Forges de Bessèges et de Terrenoire, construit par Clair Tisseur) ; Maison des Sœurs Saint-Vincent de Paul (Œuvre des Messieurs, établie en 1773) ; Hospice des Jeunes Filles Incurables, fondé en 1819 par Adélaïde Perrin ; Collège des Jésuites, etc.

³ Bref donné à Rome par le pape Pie X, le 25 juin 1905.

⁴ Sur ces diverses rues, voir Louis Maynard, *Dictionnaire de Lyonnaiseries* (aux noms). Les rues Adélaïde-Perrin et Bourgelat furent nommées le 17 février 1855 ; elles portèrent un temps les noms de rue du Puits-d'Ainay et du Chapitre. La rue Ravez (aujourd'hui, des Remparts-d'Ainay), fut nommée le 3 décembre 1878.

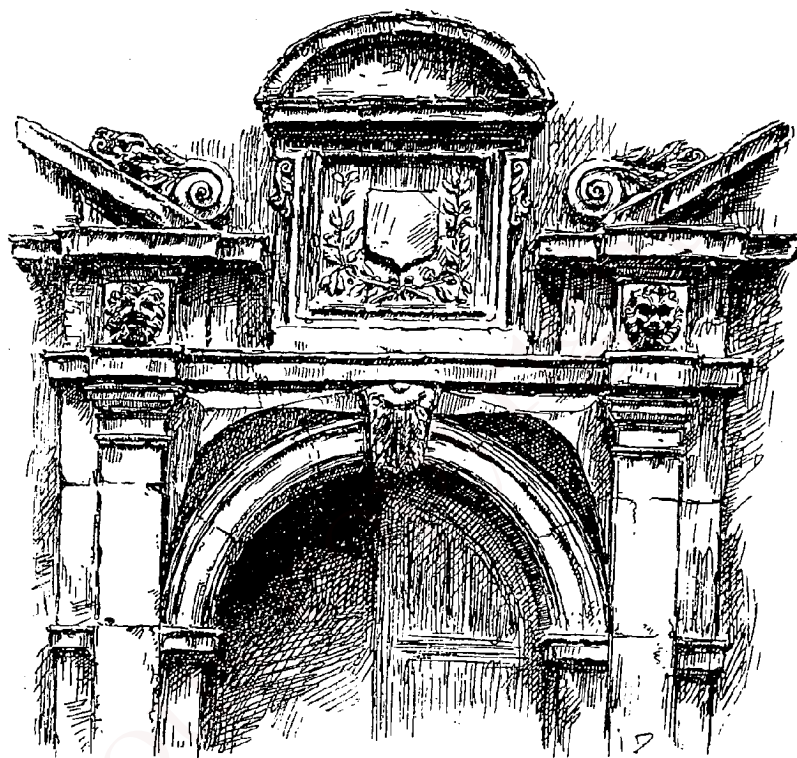
permet de circuler autour de la chapelle Sainte-Blandine et du chevet de la grande église. Au sud-ouest, un jardinet mélancolique, planté de quelques arbres, est le seul vestige des jardins dont l'abbaye jadis était si fière.

Un mur, percé de quatre portes modernes, enveloppe de trois côtés ce modeste domaine. L'une des portes donne accès de la rue Adélaïde-Perrin à la courette enveloppant l'abside. Une seconde conduit de la rue Bourgelat au transept de l'église, en passant devant la sacristie. Une troisième ouvre sur le minuscule jardin, où l'on pénètre par la place d'Ainay. Son tympan, dû au ciseau du sculpteur Joseph Fabisch¹, représente un miracle de la légende de saint Martin : l'apôtre de la Gaule, grand destructeur d'idoles et pour ce fait poursuivi d'une haine mortelle par les païens, voit tomber sur ses persécuteurs l'arbre qui, d'après leurs calculs, devait l'écraser.

Une dernière porte, — aujourd'hui condamnée, — fut bâtie en 1823 par Jean Pollet² sur la rue Bayard (actuellement rue des Remparts-d'Ainay). Utilisant des débris qui furent, peut-être, simplement trouvés sur place, cet architecte pratiqua une large ouverture en plein cintre sous le triangle d'un fronton, sommé d'une croix de fer. Sur de hauts stylobates s'érigent deux colonnettes couronnées d'élégants chapiteaux romans. De ces chapiteaux, taillés en faible relief, l'un est orné de palmettes à feuilles retombantes, l'autre, de beaux entre-lacs. La voussure interne de l'archivolte est faite en partie de claveaux décorés de têtes d'anges. Quant au linteau, il serait, d'après Fleury La Serve, un « débris romain ». C'est en réalité, une traverse décorée de rinceaux, dont une partie seulement est ancienne, mais non « romaine » ; elle date de la Renaissance.

¹ Joseph-Hugues Fabisch (Aix 1812-Lyon 1886) fit ses études artistiques à Aix, puis s'installa à Saint-Étienne, d'où il vint à Lyon, en 1845, comme professeur à l'École des Beaux-Arts. Il en devint directeur en 1874. Il a doté le presbytère et l'église d'Ainay d'une douzaine de bas-reliefs et de statues.

² Parmi les travaux d'architecture du Lyonnais Jean Pollet (1795-1839), l'un des premiers en date fut précisément cette « petite porte de l'église d'Ainay ». On retrouvera souvent mentionné le nom de cet architecte romantique. — V. sur lui un article nécrologique de Joseph Bard, dans la *Rev. du Lyonnais*, 1839, 118 et s.



PREMIÈRE PARTIE

HISTORIQUE SOMMAIRE



L'abbaye d'Ainay vers 1650 (d'après Israël Silvestre)

CHAPITRE PREMIER

L'AGE HÉROÏQUE

DES ORIGINES AU MILIEU DU NEUVIÈME SIÈCLE.



est de la probité historique le plus élémentaire d'avouer que nous ne savons à peu près rien sur les origines des monuments d'Ainay, des édifices culturels aussi bien que des bâtiments claustraux, car il va sans dire qu'il n'y a pas d'abbaye sans église. Ce n'est pourtant pas faute de zèle de la part des historiens et archéologues lyonnais. En l'absence de documents authentiques, — les anciennes archives du monastère ont été brûlées en 1562 par les bandes calvinistes du baron des Adrets ¹ — combien d'entre eux se sont évertués à échafauder des systèmes dont le moindre inconvénient est, à l'ordinaire, de reposer sur les bases ruineuses d'hypothèses, inventées pour les besoins d'une cause !

La cause est celle que plusieurs érudits de valeur diverse, tels que A.-M. Che-navard, de Boissieu et Monfalcon, ont soutenue avec âpreté au cours du dernier siècle.

¹ La Mure, *Op. cit.*, 164 : « Ils firent un bûcher de ses archives ».

Leur thèse peut se résumer en quelques mots : l'origine des édifices chrétiens d'Ainay est extrêmement ancienne, car c'est dans ce lieu que, d'une part, les Gallo-Romains ont élevé le célèbre autel de Rome et d'Auguste, avec l'amphithéâtre de Lugudunum et que, d'autre part, les cendres des martyrs de 177 furent recueillies, puis déposées dans une grande basilique.

Sur le premier point, dont on verra plus loin l'intérêt par rapport à notre église, contentons-nous d'observer ¹ que, par un phénomène d'urbanisme dont on retrouve d'autres exemples dans la vallée du Rhône, notamment à Vienne et Arles, les habitants de Lugudunum installèrent de bonne heure dans l'île d'Ainay un port avec des entrepôts de commerce, les *Canabae* ² qui donnèrent son premier nom historique à ce quartier de la ville. Ils y bâtirent bientôt, non pas le légendaire « athénée », non plus qu'un amphithéâtre, avec l'autel de Rome et d'Auguste, mais des villas, des maisons de plaisance ornées de mosaïques dont certaines font aujourd'hui l'orgueil de nos musées ³.

Sur le second point, il suffira de rappeler ici que, si l'on s'est efforcé, avec une constance digne d'un meilleur sort, de lier l'origine de l'abbaye d'Ainay au culte des premiers martyrs de Lyon, ce fut surtout par suite d'une interprétation, — présentée longtemps comme seule exacte, — d'un texte de Grégoire de Tours ⁴.

Le récit de l'historien des Francs, dépouillé de son auréole de miracle, est à première vue très clair ; il devrait même constituer un témoignage d'autant moins récusable que Grégoire de Tours fut le petit-neveu de l'évêque Nicetus (saint Nizier) et qu'il vécut assez longtemps à Lyon parmi les clercs de l'église

¹ Les discussions sur l'île d'Ainay au temps de la domination romaine, voire sur l'étymologie du mot *Athanacus*, qu'on fait venir du grec, du celtique ou du burgonde, sans se douter qu'il se retrouve dans l'onomastique française, des Alpes à la Loire, n'ont que faire ici. On trouvera tous les éclaircissements utiles sur ces questions dans notre volume en préparation sur l'histoire de l'Abbaye d'Ainay.

² En juin 1829, tandis qu'on creusait les fondations de la maison située entre les rues Sainte-Colombe et Martin, à l'ouest de la place Saint-Michel (aujourd'hui place Antoine-Vollon), on découvrit dans un épais massif, en partie composé de débris antiques, deux inscriptions relatives à deux patrons de la corporation des négociants en vins et de celle des bateliers de la Saône. L'une d'elles souligne que les négociants en vins résidaient à Lyon dans les *Kanabae*. Il semble qu'on désignait ainsi sinon toute l'île d'Ainay, du moins sa partie nord-occidentale, proche du port des bateliers de la Saône. Allmer et Dissard, *Musée de Lyon, Inscript. antiq.*, II, 453-455, 456-458. V. aussi C. I. L. VI, 29.722 (mention des *Kanabae*).

Des *Kanabae* existèrent également à Rome sur le Tibre, à Marseille sur le vieux port (Canebière)

³ Ph. Fabia, *Rech. sur les mosaïques romaines de Lyon*, 53-114.

⁴ Grégoire de Tours, *Liber in Gloria Martyrum*, lib. I, cap. XLIX (*Opera*, éd. Arndt et Krusch, Hanovre, 1885, I, 522). — Parmi ceux qui ont rattaché l'origine d'Ainay à une chapelle ou crypte où auraient été déposées les cendres des martyrs de 177, citons le P. de Colonia, *Hist. littér. de Lyon* II, 19 ; Aug. Bernard, *Petit Cartul. d'Ainay*, à la suite du *Cartul. de Savigny*, II, III ; Vachet, *Les paroisses du dioc. de Lyon*, 520.

épiscopale ¹. D'après lui, les corps des martyrs de 177, s'ils furent brûlés par les païens et leurs cendres jetées au Rhône, ne périrent pas tout entiers : ces débris sacrés ne furent pas emportés par le courant. On put les recueillir et ces reliques furent déposées sous l'autel d'une basilique d'une surprenante grandeur, que les chrétiens édifièrent ². Le narrateur ajoute : « L'endroit où ils ont souffert s'appelle *Athanaco* ; c'est pourquoi quelques-uns les nomment eux-mêmes martyrs *athanaciens* ³. »

Mais ce terme d'*Athanaco* ne visait pas seulement l'île qui devait porter un jour une abbaye ; la hauteur, qui la domine juste à l'ouest et de l'autre côté de l'eau, était désignée au moyen âge par le même nom. C'était le « puy d'Ainay » (*podium athanacense*)⁴. Là se devrait situer, sur la berge du Rhône qui s'unissait à la Saône au bas d'un versant presque abrupt ⁵, l'invention miraculeuse des cendres. En tout cas, la vaste église qui, d'après Grégoire de Tours, fut bâtie pour abriter les glorieuses reliques, semble bien ne pouvoir être identifiée qu'avec la basilique, consacrée d'abord aux Saints Apôtres et aux Quarante-huit Martyrs : Saint-Nizier ⁶.

¹ Entre 552, début de l'épiscopat de son grand-oncle, et 563, il lui rendit visite à deux reprises ; puis il séjourna auprès de lui comme diacre entre 563 et 573, date de la mort de saint Nizier et du commencement de son propre épiscopat à Tours.

² « *Mirac magnitudinis* » (Grég. de Tours, *Ibidem*). Cette basilique, sur l'emplacement de laquelle l'historiographe ne donne aucune précision, fut sans doute édifiée assez longtemps après 177. Cf André Chagny, Les Débuts du Christianisme à Lyon et à Vienne (*Bull. paroissial de Saint-Pothin*, juin 1927, 14 et 15).

³ « *Locus ille in quo passi sunt Athanaco vocatur, ideoque et ipsi martyres a quibusdam vocantur athanacenses.* »

Sur cette question si controversée, même après la découverte d'un « amphithéâtre » (?) par Lafon (*L'Amph. de Fourvière, Rev. du Lyonnais*, 1887), voir l'étude très documentée de Germain de Montauzan : Du Forum à l'amph. de Fourvière (*Rev. d'hist. de Lyon*, 1905, 321 et s.). Les fouilles, actuellement pratiquées dans le clos de la Compassion, ne sont pas favorables à la thèse de Lafon : elles font apparaître un théâtre. Dès maintenant, il semble qu'on doive se rallier à la thèse défendue par Steyert (*Nouv. Hist. de Lyon*, 1, 419), qui donne comme le lieu du martyre de sainte Blandine et de ses compagnons l'amphithéâtre dont on aurait reconnu l'existence sur le versant méridional de la colline Saint-Sébastien, dans le territoire fédéral des Gaules ou son voisinage immédiat. De sérieuses présomptions naissent d'une lecture attentive de la fameuse *Lettre des Chrétiens de Vienne et de Lyon à leurs frères d'Asie et de Phrygie*. Mais tout Fourvière n'est pas encore exploré.

⁴ *Arch. du Rhône*, fonds de Saint-Just, liasse 11, cote 1 : entre autres, acte de 1284, où il est question « del puy d'Esnay ».

⁵ Au II^e siècle, la masse principale des eaux du Rhône rejoignait la Saône en amont de Bellecour, vers la place des Jacobins. La rive droite, à partir de l'endroit où s'est élevé Saint-Jean, était battue par les eaux du fleuve.

⁶ Cf. Guigue, La Fête des Merveilles (dans *Bibl. hist. du Lyonnais*, 1887), 158-159 ; Coville, *Recherches sur l'église de Lyon du V^e au IX^e siècle*, 462 et s.

Une remarque au sujet de ce qui précède : Grégoire de Tours, mort en 594, n'a pas signalé la présence de l'Autel de Rome et d'Auguste, près du lieu où furent recueillis les restes des victimes de la persécution ; il n'a pas davantage mentionné l'existence d'un monastère, voire d'un simple ermitage, à Ainay. N'y a-t-il pas là de bien étranges omissions de la part d'un homme qui connaissait parfaitement notre ville et son histoire, et de quoi rendre sceptique sur ces « anciennes traditions d'Ainay », que nous ne laisserons pourtant pas de rappeler, à défaut de récits vraiment historiques ?

Les moines d'Ainay prétendront un jour que leur monastère remontait plus loin dans le passé que l'église Saint-Michel, dont l'origine passait pour fort ancienne ; cette prétention n'était, semble-t-il, fondée sur aucun acte authentique ¹. Comme on le verra, l'abbaye n'entre qu'au ix^e siècle dans le grand jour de l'histoire. Jusqu'alors nous ne possédons guère sur ce pieux établissement que des traditions souvent confuses, parfois contradictoires et qu'il est presque toujours impossible de contrôler. Nous n'avons à en tenir compte ici que dans la mesure où elles peuvent apporter quelque lumière sur la construction de notre basilique et de ses annexes. Par malheur, ce secours est trop fréquemment illusoire.

D'après l'historiographe d'Ainay, le chanoine de Montbrison, Jean-Marie de La Mure, qui écrivait vers 1675, le monastère aurait eu pour « instituteur », « au commencement du iv^e siècle », un saint personnage, du nom de Baldulphus, dont le langage populaire a fait Badoul ². Le fait est peut-être exact ; mais, jusqu'ici, il n'a pu être démontré tel.

L'oratorien Charles Lecointe a relevé, le premier ³, un passage de la *Vie de Saint Romain*, où il est question de l'abbé d'un monastère lyonnais, qualifié d'« interamne » (*interamnis*) ⁴, c'est-à-dire placé entre deux cours d'eau ⁵. On pourrait hésiter entre Ainay, l'Ile-Barbe et Saint-Pierre. Mais l'expression *Interamnis* ne peut convenir à l'Ile-Barbe qui flotte comme une corbeille de verdure sur la Saône, en amont de Lyon ⁶. Elle s'appliquerait plus justement à Saint-

¹ Mém. ms. de 1715. *Bibl. de Lyon*, Fonds Coste, n° 2858. (Aujourd'hui aux Arch. du Rhône.)

² *Chronique*, éd. G. Guigue, 57.

³ *Annales ecclesiastici Francorum* (Paris, 1665-1683, 8 vol.), I, II.

⁴ Le mot *Interamne* est resté dans la topographie italienne.

⁵ *Vitæ Patrum Jurensium : S. Romani...*, éd. B. Krusch, *Mon. Germ. hist., Script. rerum meroving.* (Hanovre, 1902), III, 2.

⁶ Après Tillemont (*Mém. pour servir à l'hist. ecclés.*, xvi, 144), A. Bernard s'est prononcé pour Ainay contre l'Ile-Barbe (*Petit Cart.*, II, iv). Jamais on ne trouve l'épithète *Interamnis* appliquée à l'Ile-Barbe et le nom de Sabinus ne figure dans aucun catalogue des abbés de ce célèbre monastère.

Pierre, qu'il faut écarter, néanmoins, non seulement parce qu'il n'est pas sûr que cette abbaye existât à la date indiquée ¹, mais surtout parce que ce fut un monastère de femmes. En revanche, l'assiette d'Ainay répondait parfaitement à l'indication topographique fournie par la *Vie de Saint Romain* : l'île que le monastère occupait étant baignée par les eaux confluentes de la Saône et du Rhône.

D'après ce récit, composé vraisemblablement au ix^e siècle ², « le bienheureux Romain, avant d'embrasser la vie religieuse ³, avait vu à Lyon un personnage vénérable du nom de Sabin, abbé de l'interamne, et observé la forte discipline et la vie des moines de cet établissement. Comme une abeille qui butine, ayant cueilli sur chacun d'eux les fleurs de leurs perfections, il était retourné à son existence antérieure. Sans rien manifester de sa très sainte ambition, en toute courtoisie, mais non sans peine, il sut se faire donner à force de supplications ou acquérir, en les achetant, la vie des saints pères et les règles excellentes des abbés ⁴. »

Ce fait se serait passé dans la première moitié du v^e siècle, avant 425 ou 430 ⁵.

Notons, en passant, que le plus ancien document daté, publié dans le *Cart. de l'Île-Barbe* (I, 217), remonte à février 640 ; mais la tradition veut que le monastère, qui subsistait alors, sous le vocable de saint Martin, avait succédé à un autre, placé sous le patronage de saint André.

¹ Sur les origines de cette abbaye de femmes, la plus ancienne de Lyon, mais dont la fondation a donné naissance aux hypothèses et aux récits les plus divers, v. Coville *Op. cit.*, 262, 399 et surtout 518.

² B. Krusch (*loc. cit.*) attribue au ix^e siècle la *Vita S. Romani* ; il est fort possible qu'elle soit plus ancienne, voire assez voisine des faits et des personnages qu'elle mentionne ou qu'elle cite. Voir Mgr Duchesne, *La Vie des Pères du Jura* (*Mél. d'arch. et d'hist.*, XVIII, 3).

³ Entre 425 et 430, Romain, Séquanais d'origine, fonda, avec son frère Lupicin, un monastère dans les solitudes boisées du haut Jura, au confluent de la Bienne et du Tacon. Du mot *Condat* (confluent) il s'appela Condatiscone, avant de devenir célèbre sous les noms de Saint-Oyand de Joux, puis de Saint-Claude. (Cf. Lucien Fèvre, *Hist. de Franche-Comté*, 2^e éd., Paris, 1922, 41.) Saint Romain serait mort en 460, d'après Mille (*Abrégé de l'hist. de Bourgogne*, I, 18).

⁴ « *Beatissimus Romanus viderat, priusquam religionis professionem arriperet, quemdam venerabilem virum, Sabinum nomine, Lugdunensis Interamnis abbatem, ejusque strenua instituta et monachorum illius vitam ; et quasi quædam florigera apis, decerptis ab unoquoque perfectionum flosculis, repedarat ad pristina ; ex quo etiam monasterio nihil de ambitione sanctissima manifestans librum vite sanctorum Patrum eximiasque institutiones abbatum omni elegantia ac nisu aut supplicando elicit aut potitus est comparando.* » (*Vita S. Romani*, *loc. cit.*)

⁵ A. Steyert (*La construction au moyen âge*, dans *La Construction Lyonnaise*, 1^{re} année, 1879, 63), estime que l'abbaye ne pouvait exister dès cette époque, puisqu'on a retrouvé dans le sol, en 1885, à l'angle sud-est de la chapelle Sainte-Blandine, des substructions gallo-romaines, — murs, amphores, puits, — qui semblent avoir appartenu à des maisons particulières. On peut répondre : 1^o qu'on ne connaît pas d'une manière précise l'emplacement du monastère primitif et 2^o qu'on ne voit pas nettement les différences qu'il pouvait y avoir entre les substructions de maisons privées, à la fin du iv^e siècle ou dans le siècle suivant, et celles d'édifices ayant appartenu à un monastère d'alors. (Coville, *Op. cit.*, 468 et 515, n. 1.)

Vers le milieu du même siècle, rapporte Guillaume Paradin, « l'archevesque Salonius, qui succéda à saint Eucher, fit rebastir et réparer l'église d'Ainay qui estoit ruinée »¹. A son tour, La Mure écrit, d'après des documents déjà perdus de son temps², que le même Salonius, « communément appelé Saint Salon³ », fils aîné de saint Eucher, aurait procédé à « la première restauration » de l'abbaye d'Ainay et à la reconstruction de son église, qu'il aurait mise sous le patronage de saint Martin⁴. Ce vocable nouveau est à retenir.

Le Missel, sorti des presses du monastère en 1531, cite expressément l'abbé saint Anselme dans une chronique relative à la création, l'an 546, d'une des plus anciennes filiales d'Ainay, le prieuré savoyard de Saint-Pierre de Lémenc, à Chambéry⁵. Or, selon La Mure, cet abbé Anselme aurait « fait bastir dans Ainay une église en l'honneur de ce mesme saint et prince des Apôtres, à cause que la première église abbatiale d'Ainay, restaurée par saint Sabin⁶, et par luy dédiée en l'honneur de saint Martin, avoit esté ruinée de fond en comble par les Vandales sur la fin du v^e siècle⁷. »

Le renseignement n'est pas négligeable, car, de même que les faits précédemment allégués, le chanoine-chroniqueur l'a tiré des « remarques insérées au

¹ *Mém. de l'hist. de Lyon*, éd. de 1573, 90.

² La Mure note, en effet : « Comme en font foy les documents qui se sont trouvés dans ses archives ». *Chronique*, 77.

³ Après Guillaume Paradin, qui tient Salonius pour un « archevesque » de Lyon, La Mure fait de ce prélat un « evesque de Gênes en Italie » (*Op. cit.*, 72) ; A Vachez nous le donne comme « l'évêque, d'une petite ville de Provence dont on ignore le nom » (*Introd. au Grand Cartul.*, II, vi, n. 3) ; enfin plusieurs ms. anciens, à commencer par le célèbre Évangélaire d'Autun, ont introduit son nom et celui de son frère Veranius (évêque de Vence) aux dates de 451 et 475, dans la liste épiscopale de Lyon. En réalité, il fut évêque de Genève, au moins de 440 à 450 (Mgr. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, I, 2^e éd., 222).

⁴ La Mure, 77 ; G. Paradin, 88.

⁵ Dans le Missel d'Ainay de 1531 se trouve le récit de la fondation du couvent de Saint-Pierre de Lémenc, reproduit dans La Mure, éd. Guigue, 185-186. *Lemencum* était une station de la voie romaine de Milan à Vienne. Il existe un baptistère, avec piscine et colonne octogonale, dans la crypte de Lémenc. Enlart le date du xi^e siècle ; il est probablement antérieur. En 1029, le roi de Bourgogne, Rodolphe III et sa femme Ermengard constituèrent le prieuré de Lémenc par une dotation faite à l'abbaye (Guichenon, *Hist. de Savoie*, Preuves, 4). V. *Abbayes et Prieurés de France*, IX. Prov. ecclési. de Vienne, 183, où, après avoir rappelé la restauration du début du xi^e siècle, Gabriel Pérouse ajoute : Le prieuré « dépendit alors de l'abbaye d'Ainay. »

⁶ Il y a une inadvertance de La Mure ; il faut lire : saint Salon au lieu de saint Sabin.

⁷ La Mure, 90. — Il avait déjà écrit (78) : « L'église, ainsy réédifiée soubz le nom de Saint-Martin, ne demeura pas longtemps dans la splendeur où son restaurateur saint Salon l'avait mise, veu que, selon les remarques insérées au vieux Missel cy-devant mentionné, imprimé à l'usage de cette abbaye, cette église de Saint-Martin fut détruite par les Vandales, qui ravagèrent la Bourgogne sur le déclin du cinquième siècle et qui, entre les dégâts qu'ils firent dans Lyon, comme enclavé alors en ce royaume, abîmèrent l'église de Saint-Martin d'Ainay en ses propres ruines. »

vieux missel » annoté, qui constitue sa source principale, sinon unique. Toutefois, son récit est mêlé de trop d'invéraisemblances et d'anachronismes pour nous inspirer pleine confiance. Les Vandales, que l'on devait si souvent confondre avec les Arabes ¹, avaient bien pris part à l'immense ruée des Barbares et la Lyonnaise avait été ravagée par eux, si l'on s'en rapporte à une lettre de saint Jérôme ² ; mais c'était avant 410.

Quant aux « ruines que fit Attila dans Lyon » dont il aurait détruit les églises ³, La Mure ne saurait les « vérifier », comme il le prétend, par le cinquième poème de Sidoine Apollinaire : les vers de cet illustre Lyonnais, témoin direct de l'établissement des Barbares dans le bassin du Rhône, s'adressent à Majorien; or, cet empereur venait d'accorder son pardon à notre ville, à la suite de la révolte qui avait troublé la Gaule dans le courant de 457 et la première partie de 458 ⁴.

Au demeurant, il n'est pas inutile de noter dès maintenant la distinction, marquée par La Mure ⁵ entre l'église Saint-Pierre et celle de Saint-Martin, qui, d'après lui, devait rester en ruines plus de quatre siècles et demi, c'est-à-dire, comme on le verra, jusqu'à ce que l'archevêque Amblard entreprenne de la restaurer ⁶.

La même discrimination se manifeste dans les pages d'un vif intérêt, où le chroniqueur raconte comment la célèbre Brunehaut restaura seulement Saint-Pierre, « qui avoit souffert des hostilités sacrilèges des Lombards » ⁷. En vérité, les Lombards qui, en 568, s'étaient établis dans la plaine du Pô, ne s'étaient point arrêtés à la barrière des Alpes : dans le premier élan de la conquête, ils avaient envahi le Valais, le Dauphiné et la Provence ; mais, en dehors du témoignage de La Mure ⁸, on ne relève aucune trace de leur passage à Lyon.

¹ Sur la confusion établie entre les Vandales et les Arabes, v. *Vita S. Ebbonis* (Cf. abbé Chaume, *Les Origines du duché de Bourgogne*, I, 60). Cette confusion s'explique par le fait d'une très probable invasion, au moins dans le nord de la Bourgondie, de Vandales venus de Bavière peu avant la ruée sarrasine de 731.

² Migne, *Patrol. lat.*, xxii, 1057 et s.

³ La Mure, 76.

⁴ Sidoine Apollinaire, *Opera*, ed. Mohr (Leipzig, 1896). *Carm.* V, v. 575 et s. Le futur évêque, qui vécut à Lyon jusqu'en 471, n'a jamais fait la moindre allusion à une abbaye d'Ainay. (Cf. aussi *Carm.* XIII, v. 311.)

⁵ Notamment pp. 97, 105-106 et 119 de la *Chronique*.

⁶ « Ils (Les Vandales) en firent une démolition si étrange qu'elle demeura en ruine l'espace de quatre cent soixante ans, et jusques à ce que Amblard, premier du nom, archevesque de Lyon, prit la pensée de la restablir. » (78.)

⁷ Avant La Mure, Paradin (*Mém. de l'hist. de Lyon*, 88 et s.) rappelle que « l'antique abbaye d'Ainay fut fondée... par Brunehaut », comme « plusieurs l'ont mémorié ». De même, Cl. de Rubys, dans son *Hist. vérit. de la ville de Lyon*, 212-213.

⁸ La Mure écrit : L'abbaye d'Ainay fut « destruite et mise en ruine par les Lombards, lesquels désolèrent le royaume de Bourgogne, où Lyon estoit, sous le règne de saint Gontran, qui depuis les

Une catastrophe d'un autre genre eut peut-être une influence néfaste plus réelle sur les destinées d'un établissement installé en plein confluent du Rhône et de la Saône : l'inondation de septembre 580, qui causa de graves dommages aux populations riveraines et qui emporta une partie des murailles de Lyon¹.

Quoi qu'il en soit, La Mure, qui rend à la femme la plus remarquable de cette dure époque la justice que les historiens modernes lui ont trop longtemps déniée², assure que, « pendant sa régence » (au nom de ses petits-fils Theudebert et Théodoric II, de 595 à 613), elle fonda trois abbayes dans le royaume de Bourgogne, celles de Saint-Martin d'Autun³, de Saint-Vincent de Laon⁴ et « d'Aisnay à Lyon, que cette reine, restaurant, dotant et fondant de nouveau, tira des ruines », dans les toutes premières années du VII^e siècle⁵.

Comme tous les grands princes, Brunehaut aimait à bâtir. Elle aurait suivi, pour le monastère lyonnais, les suggestions de deux prélats, d'Ætherius⁶ dont

deffit en trois batailles qu'il gagna sur eux en Dauphiné ». (91). — Gontran est ce roi franc dont le traité de 561 fit un souverain bourguignon. Le *castrum* de Chalon-sur-Saône fut sa résidence à partir de 567-570. Nous tenons pour exact, bien qu'il ait échappé à certains historiens modernes, le fait des victoires de Gontran, car l'annexion de la Maurienne, de Briançon, de Suse et du pays d'Aoste à la Bourgondie date de son règne (Frédégaire, *Chronique*, IV, 45).

¹ Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, éd. Omont, Collon et Poupardin, liv. V : « *Rhodanus cum Arari conjunctus, ripas excedens, grave damnum populis intulit, muros Lugdunensis civitatis aliqua ex parte subvertit.* »

² 94-95. — V. l'*Hist. de France* (p. sous la direction de Lavis, Paris, 1903, 148) et les *Orig. du Duché de Bourgogne* par l'abbé Chaume (I, 13).

³ Sur cette abbaye, fondée par Brunehaut en 600, saccagée par les Arabes en 731 et détruite à la Révolution, v. J.-G. Bulliot, *Étude hist. sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun* (Autun, 1849, 2 vol.) et Ch. Oursel, *L'Art roman en Bourgogne*, 99 et s. La Mure dit que cette église renfermait le « mausolée et sépulcre » de la reine, « eslevé et fait d'un beau marbre noir, orné et moucheté de blanc » (96).

⁴ « Peut-être Saint-Martin, près de Metz », insinue l'auteur du livre II de l'*Hist. de France*, 149. Ni Metz ni Laon n'étaient compris dans les limites de la Bourgondie, du V^e au VII^e siècle. Mais, pour Saint-Vincent de Laon, il est certain que Brunehaut fonda ou répara cette église; l'autorité de la reine n'était pas limitée à la Bourgogne.

⁵ En 612, d'après Paradin (*Mém. de l'hist. de Lyon*, Lyon, 1563, 88). La Mure (98) écrit : « dès le commencement » du VII^e siècle (en tout cas, après 599).

⁶ La *Vita s. Austresigili* (Oustrille) nous montre le futur évêque de Lyon, Ætherius, disciple préféré de saint Nizier, vivant dans le palais de Gontran « parmi les autres sénateurs » et investi de la confiance du souverain (éd. Krusch, *Mon. Hist. Germ., Script. rerum meroving.* Hanovre, 1906, IV, 5). Ætherius fut chargé par le roi Gontran de présider le baptême du futur Clotaire II dans la villa de Nanterre, en 590 (Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, x, 28, éd. Arndt, 439). Rien ne s'oppose à ce que Brunehaut ait entretenu, quelques années plus tard, de bonnes relations avec le chef respecté de l'église de Lyon, auquel le pape Grégoire I^{er} témoignait beaucoup d'estime (*Registr. Epist. Greg. I*, ix, 218 ; xi, 40 ; xiii, 7 et 8, éd. Ewald et Hartmann, Berlin, 1887).

le pontificat peut se placer entre 586 et 602 ¹, et surtout d'un successeur de celui-ci sur le trône épiscopal de Lyon, Arigius (603-626 ?), favori et conseiller très écouté de la vieille reine ², par surcroît, le prélat de cette époque qui paraît avoir porté le plus vif intérêt aux édifices religieux de notre ville ³.

Malheureusement, ce récit, puisé par La Mure à des sources qu'il omet d'indiquer pour la plupart ⁴, n'est confirmé, à notre connaissance, par aucun texte, sinon contemporain des événements, du moins assez rapproché d'eux pour qu'il force notre conviction. Il apparaît néanmoins assez vraisemblable pour qu'on n'ait pas le droit de le rejeter en bloc. Bref, la fondation d'Ainay par Brunehaut, si fondation il y eut, fut faite entre 603, date de la promotion d'Arigius à l'épis-

¹ Ætherius succéda à l'évêque Priscus, mort entre 585 et 589 (probablement en 586) et eut pour successeur Secundinus, à la fin de 602 ou au début de 603. Bollandistes, *A. S.*, octobre, IV ; Mgr Duchesne, *Fastes épisc.*, II, 168.

² « Elle (Brunehaut) fut beaucoup excitée par les avis de saint Ethère, archevesque (évêque) de Lyon, en qui elle avoit grande créance aussi bien que le roy Childebert son fils, et ce saint estant mort l'an six cent sept, saint Arige lui ayant succédé après le pontificat de Secondin, qui ne vescu qu'une année entre deux, ce second saint, encore plus puissant que l'autre sur l'esprit de Brunehaut, luy fit exécuter tous ses pieux desseins en faveur de l'abbaye d'Esnay, et, suivant les avis de saint Arige, cette reyne y fit tant de bien, qu'elle y est réputée comme fondatrice, ou du moins comme restauratrice. » La Mure, 98.

Il est exact que Secundinus ne gouverna l'église de Lyon que quelques mois. Arigius lui succéda, probablement dès 603 et, selon d'autres textes, en 607 ; il serait mort entre 614 et 626. Frédégaire qui ne l'aime pas, le représente comme le conseiller tout puissant de Brunehaut (*Chroniq.*, éd. Krusch, *Mon. Germ. hist., Script. rer. Meroving.*, Hanovre 1888, II, 130, 133). Il est certain qu'il a joué un rôle important auprès de cette reine dans le palais de Théodoric II. V. Coville, *Op. cit.*, 353.

³ *L'Obit. de l'église primat. de Lyon* (éd. C. Guigue), xxxvi, le signale comme ayant fondé Sainte-Croix et restauré Saint-Just.

⁴ Il cite simplement Jean du Tillet, « en sa rare » *Chronique des rois de France* (p. en latin en 1543, en français en 1549) et qui fut évêque et non « greffier du parlement » ; Guillaume Paradin, « au livre second de son *Histoire de Lyon*, chapitre quatorzième ». Mais on voit qu'il a consulté les chroniques du moine de Fleury, Aimoin, de Frédégaire et de l'évêque de Vienne, saint Adon, qui compila sa chronique à Lyon.

Le texte d'Aimoin (*Historia Francorum seu Libri V de gestis Francorum*, IV, 1, éd. du Chesne, *Hist. Franc. Script.*, III, 1-20) est ainsi libellé : « Nam in suburbano Laudunensi basilicam in honore sancti construxit Vincentis et apud Augustodunum aliam sancto dedicari jussit Martino... Multis quidem et aliis in locis sub nomine sancti Martini magnificas fundavit ecclesias. » Cette phrase, si vague, est un étai bien fragile de la tradition d'Ainay. Toutefois, il convient d'ajouter que le texte d'Aimoin précise que le grand collaborateur de Brunehaut dans ses constructions fut Syagrius, évêque d'Autun. Il y a là, sans doute, un indice non négligeable, car les Syagrii étaient Lyonnais : ils descendaient de Syagrius Afranus, préfet du prétoire des Gaules, consul, mort à Lyon au IV^e siècle et dont le tombeau existait encore, au temps de Sidoine Apollinaire, dans l'église des Macchabées. Sidoine correspondait avec son arrière-petit-fils (*Sidonii Opera*, éd. Lütjohann, *Epist.*, V, 5, 108). Un peu plus tard, une Syagria de Lyon fut en relations épistolaires avec saint Oyand, *Eugendus*, quatrième abbé du *Monasterium Condatisconense*.

copat, et 613, l'année où la fille d'Athanagilde acheva dans un cruel supplice sa longue et dramatique existence ¹.

A ce propos, on a insisté sur la découverte, faite en 1856, au bas du clocher d'Ainay, des « substructions d'un portail attribué à l'époque mérovingienne et de quelques fragments d'appareil qui peuvent être du même temps ² ». Mais peut-être conviendrait-il de ne pas exploiter à fond cette trouvaille : la date attribuée à ce portail est manifestement inexacte. En tout cas, on ne saurait voir, avec André Steyert, dans « toutes les parties inférieures du clocher actuel », un reste de l'église que Brunehaut avait fait construire pour le monastère lyonnais ³ ; pas plus qu'on ne peut tirer de la découverte, faite sous le Second Empire, une indication suffisante pour affirmer avec une certitude absolue que la belle-sœur du roi Gontran ait fondé ou même simplement restauré Ainay ⁴.

Au surplus, quelque opinion que l'on conserve à cet égard, on est contraint de reconnaître qu'il existe un hiatus de plus de trois siècles — de 546 à 859 ⁵ — dans la chronologie traditionnelle du monastère lyonnais, de l'abbatiate d'Anselme à celui d'Aurélien dont La Mure fait « le quatrième restaurateur » de l'abbaye.

Ce fait n'est pas aussi singulier qu'on serait d'abord tenté de le croire. La même longue obscurité, presque aussi profonde, n'enveloppe-t-elle pas l'abbaye de l'Île-Barbe ?

Il est sûr que la Bourgondie, en général, et Lyon en particulier, connurent, au VII^e et au VIII^e siècle, des moments très difficiles. Des rivalités, du genre de

¹ Certaines indications, fournies par la *Chronique* de Frédégaire, paraissent en contradiction avec le *Martyrologe de la S. Égl. de Lyon* (éd. Condamin et Vanel, 74) et les Actes du Concile de Paris, réuni le 10 octobre 614, qui portent en tête des suscriptions celle d'Arigius, évêque de Lyon (*Concilia ævi merovingici*, éd. F. Maassen, *Mon. Germ. Hist.*, III, Hanovre, 1893, 190). En sorte qu'on serait en droit d'en inférer qu'après avoir vécu à la cour de Brunehaut, Arigius n'aurait commencé d'administrer réellement son diocèse qu'en 607. (Coville, 357).

² Coville, 515.

³ Steyert, revenant sur la question, écrivait en 1895 : « Chez nous, elle a laissé un souvenir monumental, c'est l'église de l'abbaye d'Ainay qu'elle fonda sous l'épiscopat d'Éthère, soit après 599, année qu'elle vint en Bourgondie, soit plus tard en 602, date de la mort de ce prélat. De l'église qu'elle fit construire pour ce monastère, il existe encore toutes les parties inférieures du clocher actuel. » (*Nouv. Hist. de Lyon*, II, 67.) On trouvera plus loin la critique de cette opinion de Steyert.

⁴ « Brunehaut, écrit A. Vachez (Introd. au *Grand Cartul.*, VII) donna à la nouvelle église (d'Ainay) des reliques de saint Pierre et de saint Paul, dont saint Grégoire lui avait fait présent, et les bienfaits de toute sorte dont elle combla l'abbaye d'Ainay ont pu faire croire à quelques historiens qu'elle en avait été la fondatrice. Il est certain, au moins, que c'est à cette époque (612) que le monastère d'Ainay adopta la règle de saint Benoît, qui avait été approuvée par le Saint-Siège en 590. » A. Vachez aurait bien dû indiquer sur quoi se fondait cette certitude.

⁵ En admettant l'exactitude de ces dates.

celle qui mit aux prises Ébroïn et l'évêque d'Autun, saint Léger¹, l'anarchie persistante et les guerres à peu près continuelles laissent entrevoir combien cette période fut désastreuse pour les établissements religieux de l'ancienne capitale des Gaules. « Deux faits apparaissent comme les causes principales des malheurs que dut subir l'église de Lyon au VIII^e siècle : les invasions des Sarrasins et la conquête de la Bourgondie par Charles Martel² »

Sur les ravages des Arabes en 731 et en 737, nous n'avons d'autres renseignements que ceux qui nous sont fournis par la Chronique d'Adon³. Cet archevêque de Vienne, presque un Lyonnais, écrivait plus d'un siècle après les événements dont il trace un tableau fort animé, mais peu précis⁴. Il signale l'incendie d'une très belle église de Vienne ; par contre, il ne dit pas que Lyon ait souffert, quoique cela soit très vraisemblable⁵. En tout cas, il ne mentionne aucun saccage subi par l'abbaye d'Ainay⁶.

On n'est pas beaucoup mieux renseigné, — mais il y a tout lieu de présumer le pire, — sur l'anarchie qui paraît avoir régné à Lyon, d'une manière habituelle, entre la mort de Pépin II en 714 et la fin du règne de Pépin III, en 768. On sait du moins que cette anarchie, aggravée par les ambitions des grands⁷ et par les

¹ Elle eut son contre-coup à Lyon qui fut assailli et son évêque arrêté. V. *Vita seu Passiones s. Leudegarii*, éd. Krusch, *Mon. Germ. hist., Script. rer. merov.*, V. Hanovre, 1910, 307 ; abbé Chaume, *Op. cit.*, I, 24 et note 1.

² Coville, 523.

³ Archevêque de Vienne, de 859 à 875, Ado (saint Adon) vit son élection un moment compromise sous prétexte qu'il était un clerc gyrovague, ayant séjourné successivement dans les monastères de Ferrières et de Prüm avant de venir occuper, à Lyon, la cure de Saint-Romain (Textes réunis par Poupardin, *Le royaume de Provence*, 25-26). V. Mabillon, *S. Adonis... elogium hist.* AA. SS. O. S. B., VI, 278-290 ; Bellet, Du témoignage hist. de s. Adon (*Sem. relig. de Grenoble*, II, 1870, 751, 767, 780) ; dom Quentin, *Les Martyrol. hist. du moyen âge* (Paris, 1908), 466-682.

⁴ « *Burgundiam dirissima infestatione depradantur, pene omnia flammis exurentes, monasteria quoque ac loca sacra fœdantes, innumerum populum abigunt atque in Hispanias transponunt.* » (*Adonis Chronicon*, éd. Migne, *Patr. lat.*, CXXIII, c. 121, 181 et s.). Cette citation se rapporte non pas à l'invasion de 731, mais aux événements de 737, lorsque les Sarrasins remontèrent de nouveau la vallée du Rhône.

⁵ « C'est à l'aide de leur imagination que certains historiens locaux ont décrit avec complaisance les ruines faites à Lyon par les Sarrasins. On a quelque scrupule à les suivre en l'absence de toute preuve écrite. » Coville (523) fait ici allusion à Aimé Vingtrinier (Note sur les invasions des Sarrasins dans *Congrès archéol.*, 1862-1863, 397-416) et à Steyert (*Nouv. Hist. de Lyon*, II, 85).

⁶ Ce qui n'a pas empêché Steyert d'écrire : « L'église d'Ainay montre encore sur sa façade, par quelques grands blocs, restes de l'édifice primitif, jusqu'où allaient la puissance et la rage de destruction des Sarrasins. » (*Op. cit.*, II, 37.)

⁷ En 715 et 717, Savaricus, évêque d'Auxerre, homme de guerre plus que d'église, établit sa puissance sur le Nivernais, l'Orléanais ; il mourut comme il marchait sur Lyon pour s'en emparer par les armes.

incursions des Arabes, entraîna une véritable conquête. Dès 733, l'année qui suivit sa victoire de Poitiers, Charles Martel remit Lyon à ses fidèles ; la vieille cité fut définitivement soumise trois ans plus tard et, si l'on en croit le continuateur de Frédégaire, le rude vainqueur ne se serait fait aucun scrupule de distribuer à ses leudes les biens des églises, les domaines des abbayes et les dignités ecclésiastiques ¹. « Ainsi jusqu'à l'avènement de Charlemagne, la région lyonnaise fut agitée, menacée, ravagée, occupée, pressurée ². » Il était temps que cette lamentable situation prît fin. Ce sera l'œuvre du Grand Empereur et des évêques choisis par lui, comme ce Leidrat ou Leidrade, qui vint à Lyon réparer les ruines des églises et des monastères.

A propos de ce prélat dont le gouvernement fut aussi actif que fécond, une remarque s'impose : le nom d'Ainay n'apparaît ni dans le fameux rapport envoyé par l'évêque au roi, son maître, ni dans le fragment conservé du bref de l'église de Lyon, dressé par les soins du même pontife ³.

Ces deux documents ont été rédigés entre 809 et 812 ⁴. Leur silence serait donc très significatif, si l'on ne savait qu'ils sont incomplets l'un et l'autre et qu'on n'y trouve pas davantage mentionnées des églises comme celle des Machabées ou de Saint-Just et celle de Sainte-Croix ⁵.

Mais voici qui est plus étrange. L'auteur du « Livre des Confraternités » de l'abbaye de Reichenau, qui écrivait vers 835, ne parle pas d'Ainay, alors qu'il passe en revue les autres établissements religieux de Lyon et donne même le nombre des personnes qui s'y trouvaient ⁶. Ces omissions rendraient forcément très sceptique sur le passé du monastère « placé entre deux cours d'eau », si l'on

¹ D'après le continuateur de Frédégaire (14-18, éd. Krusch. 175, 176, 186.) le duc Charles pénétra en Bourgondie à la tête de son armée et occupa Lyon. Nobles et fonctionnaires durent s'incliner devant sa puissance et reconnaître son autorité. — Même note dans *Annales Francorum Mettenses*, qui ajoutent au mot *Lugdunum : urbem munitissimam*. Cf. abbé Chaume, *Op. cit.* 65-66 ; 96-97 ; 110.

² Coville, 525.

³ Sur le rapport de Leidrade (*Epp. Karolini avi*, éd. Gundlach, *Mon. Germ. hist.*, II, 542-544) et le fragment de bref de l'Église de Lyon, v. Coville (268-296), qui les réédite. Leidrade nomme, à propos des restaurations entreprises par lui, Saint-Jean, Saint-Étienne, Saint-Nizier, Sainte-Marie, Sainte-Eulalie (*ubi fuit monasterium puellarum in honorem sancti Georgii*), Saint-Paul, le monastère de femmes de Saint-Pierre, enfin le monastère de l'Île-Barbe.

⁴ Coville, 296.

⁵ Coville, 361. — « Il est peu probable, écrit le même historien (467), que nous connaissions toutes les églises et tous les sanctuaires de Lyon à la fin du VIII^e siècle. Leidrade ne parle que des restaurations qu'il a faites. »

⁶ *Liber confraternitatum Augiensis*, éd. Piper, *Mon. Germ. hist.*, in-4^o, *Antiquitates* (Berlin, 1884), 257-259. Il cite les chanoines de Saint-Étienne, Saint-Paul, Saint-Georges, Saint-Just et les moniales de Saint-Pierre.

ne pouvait justement supposer qu'il avait été ruiné au siècle précédent. La Mure le laisse suffisamment entendre quand, après avoir parlé de la « fondation » de l'abbaye par les soins de Brunehaut, il ajoute : « Quels dégâts et ravages ne souffrit-elle pas, un siècle après, par les prophanations et sacrilèges hostilités des Sarrasins, lesquels du temps de Charles Martel désolèrent si fort les villes de Lyon et de Vienne que ces deux citez... demeurèrent, selon saint Adon ¹, près d'un demi-siècle sans aucun archevesque ² ; mais Aisnay demeura bien plus longtemps sans abbé, puisqu'on ne découvre personne qui ayt possédé cette dignité jusques vers le milieu du neuvième siècle ³. »

De tout ce qui précède faut-il conclure que l'abbaye d'Ainay n'a pas existé avant le ix^e siècle ? Aucun critique sérieux n'oserait le prétendre. On ne peut, du reste, s'empêcher de penser que si notre abbaye n'eût été établie qu'après l'époque de Leidrade et de Charlemagne, « nous le saurions par des textes précis » ⁴. Il est donc permis de croire que le monastère fut fondé au v^e ou au vi^e siècle et que, depuis cette époque, il vécut sa « vie héroïque », — au milieu de quelles vicissitudes ! — jusqu'au moment où commence sa paisible histoire, dans la seconde moitié du ix^e siècle.

Quant au sanctuaire, le principal des bâtiments monastiques, il est clair que les religieux en ont possédé un — ou plusieurs — dès l'origine.

Les traditions, recueillies par La Mure, se réfèrent, on l'a vu, à deux églises : Sur l'hypothétique « oratoire, élevé en l'honneur des premiers martyrs de Lyon » ⁵, une basilique, placée sous le vocable de saint Martin, aurait été édifiée « par le magnifique Lyonnais saint Salon, evesque de Gênes » (Genève) ; ruinée peu après, elle serait restée dans l'état lamentable de « masures » pendant quatre siècles et demi. Mais auprès d'elle existait un autre sanctuaire, Saint-Pierre, que Brunehaut avait fait restaurer « en 612 ».

Ce second monument est peut-être celui qui, réparé, sinon reconstruit plus tard, se trouve actuellement placé sous le vocable de sainte Blandine. Il est

¹ « *Vastata et dissipata Viennensi et Lugdunensi provincia, aliquot annis sine episcopis utraque ecclesia fuit, laicis sacrilege et barbure res sacras ecclesiarum obtinentibus* » (*Adonis Chronic.*, c. 122).

² Il faut lire « évêque ». Aucun texte authentique d'avant le ix^e siècle ne qualifie *archiepiscopus* le chef de l'église métropolitaine de Lyon. Ce titre se rencontre, la première fois, dans un diplôme de l'évêque de Langres souscrit par Agobard, successeur de Leidrade : mention isolée dans un acte peu sûr. Saint Rémi (852-875) se mit, non sans hésitation, semble-t-il, à l'accoler à son nom dans les actes des conciles (J.-B. Martin, *Conciles et bullaire du diocèse de Lyon*, nos 112, 153, 156, 164).

³ La Mure, 98.

⁴ Coville, 515.

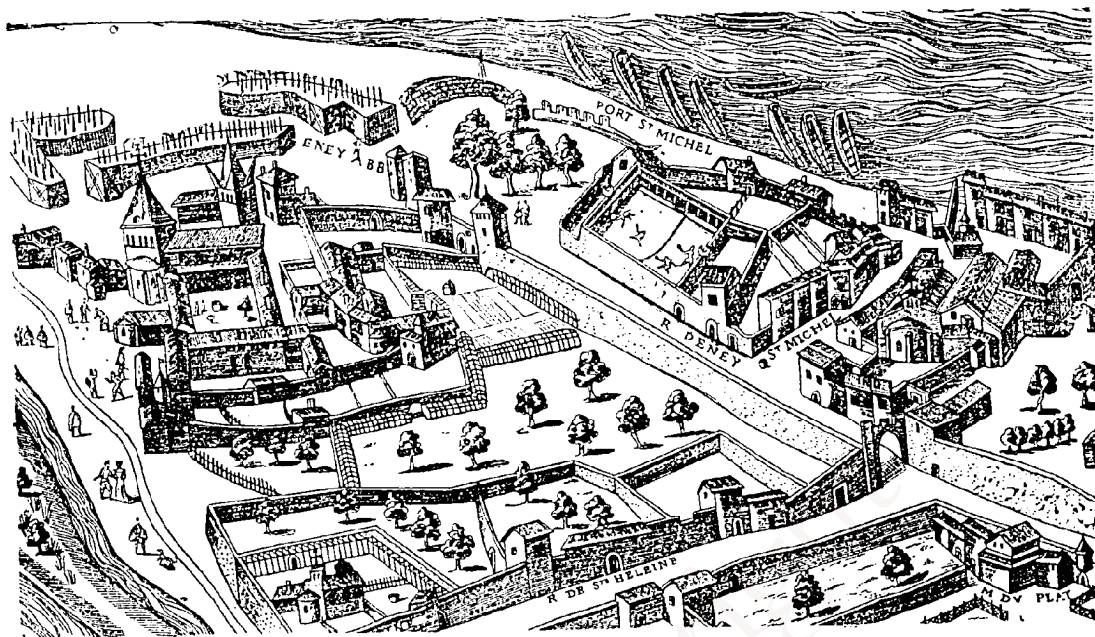
⁵ *Chronique*, 98.

situé sur le flanc méridional de la basilique ou, plus exactement, il touche au croisillon et à l'absidiole de droite, car son axe ne se confond pas avec celui de la grande église. Ce petit monument pose de redoutables problèmes d'archéologie et d'histoire. Nous en rechercherons la solution en temps utile, afin de ne pas augmenter, par un défaut de méthode, l'obscurité qui règne autour des origines de notre abbatale.

Pour le moment, contentons-nous de répéter que rien n'est plus obscur — et pour cause — que cette question des origines d'Ainay, sur laquelle nous en sommes réduits, faute de témoignages historiques, à échafauder des hypothèses plus ou moins vraisemblables. Rôle ingrat ! Sans doute, des écrivains lyonnais en ont traité d'une plume à la fois péremptoire et légère, à grand renfort d'affirmations ; mais celles-ci apparaissent, par malheur, mal ou trop peu fondées pour qu'on en puisse rester longtemps ébloui.

L'Histoire exige, chez ceux qui se réclament d'elle et prétendent la servir, de la bonne foi d'abord, ensuite de la modestie.





L'Abbaye d'Ainay vers 1550. — Fragment du plan scénographique.

CHAPITRE II

L'ABBAYE DANS L'HISTOIRE.

DU MILIEU DU NEUVIÈME SIÈCLE A LA CONSÉCRATION DE 1107.

Dans la seconde moitié du ix^e siècle des faits, d'une authenticité moins discutable que ceux dont se composent les plus « anciennes traditions » d'Ainay, commencent d'apparaître. C'est, aussi bien, l'époque où l'œuvre de réparation et de justice, inaugurée par Charlemagne, achève de porter ses fruits¹.

¹ Diplôme de l'empereur Lothaire (vers 853), restituant à l'Église de Lyon, sur la demande du marquis Girard, divers biens situés dans les comtés du Lyonnais et du Viennois. Dom Louvet. *Rerum Gallic. et Francic. Script.*, VIII, 389.

S'appuyant sur un passage de La Mure¹, A. Vachez a écrit « qu'en 859, l'abbé Aurélien fit reconstruire l'église de Saint-Pierre. Il fallut même », ajoute-t-il, « que cet abbé fit venir douze religieux de l'abbaye de Bonneval, près de Chartres, pour repeupler son monastère »². Cette reconstruction de l'abbatiale, « restaurée par Brunehaut », puis saccagée et demeurée longtemps en ruines, échappe encore à nos prises ; mais elle ne nous paraît pas invraisemblable. Quant à la fondation, vers la même date et par ce même abbé, du prieuré bugiste de Saint-Benoît de Cessieu, elle est un peu plus nettement établie³.

En tout cas, on ne saurait inférer du silence gardé par la chartre de 868⁴, relative à la restauration d'églises ou de chapelles par le corévêque Auduynus⁵, qu'aucun édifice de ce genre n'existât dès lors dans l'île d'Ainay.

Ce « vénérable Aurelian », que La Mure embaume dans des phrases pleines d'onction, nous fait, à distance, l'effet d'un habile homme. D'origine lyonnaise ou viennoise, il fut archidiacre d'Autun avant de gouverner l'abbaye d'Ainay. C'est sans doute lui qu'il faut reconnaître dans le personnage⁶ qui, après saint Rémi (mort en 875), occupa, jusqu'en 895 environ, le siège épiscopal de Lyon, et cela beaucoup par la grâce du marquis de Lyon et de Vienne, comte de Chalon

¹ *Chronique*, 105-106.

² Introd. au 2^e vol. du *Grand Cartulaire*, VII. — Aurélien avait des domaines en pays chartrain.

³ Guichenon, *Hist. de la Bresse et du Bugey*, Bugey, 94, Preuves, 225 et s. ; Péricaud, *Notes et documents*, année 859 ; M.-C. Guigue, *Topogr. hist. de l'Ain* (Trévoux, 1873), 183.

En fondant Saint-Benoît de Cessieu, Aurélien donna au nouveau monastère tout ce qu'il possédait dans la région, en particulier dans le petit village d'Huillieux (Groslée) dont l'église avait été construite par Cominus, qui avait épousé en 786, la sœur d'un abbé d'Ainay. (A. Bernard, *Petit Cart.*, 951 et 1002). Aurélien eut soin de faire approuver et confirmer sa fondation par l'archevêque de Lyon, saint Rémi, le roi de Provence Charles le Jeune et une dizaine d'évêques, réunis en concile à Langres (859).

⁴ M.-C. Guigue, *Cart. lyonnais*, I, n° 3.

⁵ Et non Andrade, comme on l'a écrit. V. Kleinclausz, *Les Origines d'une grande cité*, dans la *Rev. du Lyonnais*, 1922, V. 34.

⁶ Le nom d'Aurélien est trop rare au IX^e siècle, pour qu'on n'admette pas, à priori, des relations étroites entre les deux personnages, — s'ils sont deux. Pour nous, l'identification, repoussée par La Mure qui s'appuie sur l'autorité de Guichenon (lequel ne dit rien de semblable), est plus que probable. L'écart des dates n'est pas décisif, car l'archevêque Aurélien a pu mourir à un âge avancé ; or, moins de quarante années séparent l'époque (859) où fut fondé Saint-Benoît de Cessieu et ce 10 juin 894 où le prélat s'éteignit. Quant à l'argument tiré du fait que l'archevêque Aurélien fut abbé de Nantua, il a encore moins de valeur, puisque cette abbaye avait été cédée aux archevêques de Lyon par l'empereur Lothaire dès 853.

Fleury La Serve donne le fait suivant comme une preuve de l'identification des deux personnages. Lorsque, à la suite de l'invasion normande, les moines de Saint-Maur-les-fossés, près de Paris, vinrent se réfugier à Lyon, l'archevêque leur offrit un asile dans son monastère « héréditaire » de Sauxiacus, « dépendant d'Ainay » (*Lyon ancien et moderne*, 19-20. D'après Paradin, *Op. cit.*, I, II, ch. xxv).

et bientôt d'Autun, puis duc de Provence et d'Italie, l'audacieux Boson, qu'il allait enfin proclamer roi à Mantaille ¹.

La grande fortune territoriale d'Aurélien, ses précieuses relations de parenté ou d'amitié ², facilitèrent ses fondations pieuses. Mais il importe surtout de remarquer quelle haute situation il occupa, d'abord à la cour du roi Boson ³ dont il fut le protégé, le serviteur et l'ami, au même titre que son collègue, l'archevêque de Vienne, Adon ⁴ ; ensuite auprès du fils de Boson et d'Ermengard, Louis III ⁵, dont il fut le gouverneur (*didascalus*) et qu'il sacra en 890. Cela aide à deviner pourquoi le jeune roi ⁶ signa, deux ans plus tard, certain diplôme dont l'importance semble avoir échappé aux historiens de l'Église de Lyon.

Par ce diplôme, Louis transférait à l'église métropolitaine de Lyon, entre autres biens, ceux de « l'abbaye de Saint-Martin qu'on appelle Ainay, sis en deçà de la Saône » ⁷. Un tel acte explique sans nul doute les interventions répétées des archevêques non pas seulement dans la vie spirituelle de l'abbaye, mais dans son organisation matérielle, en particulier dans la construction ou la restauration de ses édifices. Il frappe, en tout cas, d'une vive lumière des formules telles que celle qu'on lit dans une charte de 963 : « la sacrosainte et vénérable église, élevée en l'honneur du bienheureux Martin, confesseur, entre le Rhône et la Saône, à Ainay, dont Agelbert est abbé, sous l'autorité de l'archevêque Amblard ⁸. »

¹ Aurélien figure dans les procès-verbaux de l'assemblée du 15 octobre 879. *Capitul. regum Francorum*, éd. Boretius-Krause, *Mon. Germ. Hist.*, Hanovre, 1883, II, 365 et s.

² Il était cousin des vicomtes de Vienne : Engelbond et Berlion. Par ailleurs, toute sa vie, il resta en relations actives avec les divers pays où sa famille et lui-même possédaient des intérêts : Viennois, Duesmois éduen, Dunois, Chartrain. *Testamentum Aureliani* dans *AA. SS. O. S. B.*, IV, 2, 506.

³ D'après Flodoard (*Histor. ecclesie Remensis libri IV*, éd. Heller et Waitz, *Script. XIII. Mon. Germ. Hist.*, Hanovre, 1881, IV, 1), il fut archichancelier du royaume de Bourgogne-Provence après 879.

⁴ Adon fut nommé au siège de Vienne avant le 15 décembre 875 et Aurélien à celui de Lyon, le 12 décembre 878 (*Hist. Franc.*, IX, 442 ; Poupardin, *Le Royaume de Provence*, 403, pièce justif. n° 1).

⁵ Louis III, dit l'Aveugle, fut élu roi de Bourgogne-Provence par le concile de Valence, en 890. Aurélien joua dans cette assemblée un rôle important. *V. Hludowici electio* dans Boretius-Krause. *Capit.*, II, 376-377. — D'après Aubret (*Mém. pour servir à l'hist. des Dombes*, I, 76). Aurélien reçut du jeune souverain plusieurs libéralités, dès 891.

⁶ Il devint empereur seulement en 901 et mourut après 928.

⁷ « *Cis Ararim vero, abbatiam S. Martini quæ Athanacus vocatur, cum omnibus sub integritate, ad ipsam abbatiam pertinentibus* ». Severt, *Chronol. histor.*, 190. Dom Bouquet, *Rerum gallic. et franc. Script.*, IX, 674. — L'expression : « en deçà de la Saône » s'explique par le fait que cette rivière dont le confluent était encore à la hauteur de la place des Jacobins, servait de limite entre les possessions du comte de Forez et celles du comte de Lyon, le signataire du diplôme.

⁸ *Petit Cart.*, 610, n° 76. Voici le texte donné par Aug. Bernard : *Sacrosancta ecclesia hac venerabilis que est in(s)tructa in honore beati Martini confessoris, inter duos fluvios Rhodano et Sagonna, in*

Suivant une opinion déjà ancienne — le chroniqueur Paradin¹ s'en est fait l'écho avant La Mure² —, Amblard voulut relever de ses ruines l'église Saint-Martin, abandonnée depuis plus de quatre siècles. « Amblard, a écrit le chanoine montbrisonnais, entreprit, par une générosité digne de sa naissance, de redonner à l'abbaye d'Aisnay sa chère église de Saint-Martin, qui, depuis tant de siècles, n'estoit par ses mesures qu'un objet de commisération et de pitié. Il la chercha donc dans elle-mesme, et l'ayant fait sortir du chaos des ruines où elle estoit demeurée depuis si longtemps, il lui donna une nouvelle face et fit paroistre de nouveau ce sacré monument de l'antiquité ; mais ne la restablit pas pourtant si parfaitement qu'on y peust célébrer la messe, ayant esté prévenu de mort avant que pouvoir entièrement achever ce bel œuvre, et ayant porté le soing de sa charité à faire réparer les autres bastimens de l'abbaye avant que d'achever la réédification de cette église qu'il laissa imparfaite, parce que le brief cours de son pontificat, qui se termina l'an neuf cent cinquante-quatre, ne lui permit pas d'y mettre la dernière main. »

Il ne nous paraît pas douteux que ces allégations, légèrement rectifiées sur la date, — car, selon toute vraisemblance, c'est de 957 à 978 qu'Amblard occupa le siège de Lyon³ — renferment une grande part de vérité. Dans le chevet de notre basilique, — curieux mélange de constructions successives, — les parties basses sont évidemment antérieures, comme nous le montrerons plus loin, à d'autres parties des murailles, encore qu'il faille tenir grand compte, dans l'évaluation de leurs âges respectifs, des reprises que ces diverses parois ont subies.

Le pontificat d'Amblard se place presque au lendemain des courses dévastatrices des Hongrois, ces Ogres de nos légendes. Si les Normands qui, après 878, poussèrent des pointes en Bourgogne jusque vers Autun, semblent n'être jamais

loco ubi dicitur Aynnaco, ubi dominus Amblardus harchiepiscopus presul esse videtur et Ayelbertus abba. Cette adresse, mise au nominatif et non au datif, ne doit être considérée ni comme une erreur, ni comme une anomalie. Le *Petit Cart.* en offre une douzaine d'exemples. — Agelbert ou Égilbert (et non Édelbert, comme a dit Ménestrier, dans son *Hist. cons.*, v, c. 1) appartenait peut-être à la famille burgondo-franque des Ogier.

¹ Amblard « se print à remettre et restaurer l'antique Abbaye d'Aisnay, qui lors estoit entièrement ruinée, et y fict tout de neuf de beaux, somptueux et magnifiques bastimens... ». Paradin, *Mém. de l'hist. de Lyon*, éd. de 1573, 116.

² *Chronique*, 110.

³ Sur Amblard, *Gallia christ.*, iv, 235. D'après La Mure (109), ce prélat était « issu de l'illustre maison des vicomtes d'Auvergne et fondateur du riche prieuré de Riz ». Il succéda sur le siège de Lyon à Bouchard l'Ancien, vers 956. Il est nommé dans un précepte du roi Conrad qu'on doit placer entre 973 et 978 (Aug. Bernard, *Cartul. de Savigny*, 1, 89-90, n° 127). Fut-il abbé d'Ainay? *Gallia christiana* le dit ; mais ce fut seulement, semble-t-il, en sa qualité d'archevêque qu'il gouverna l'abbaye. Il mourut le 25 mai 978.

venus à Lyon, il serait téméraire d'en dire autant des Hongrois¹. Entre 934 et 949, ils ravagèrent diverses parties des royaumes de Rodolfe II et de Conrad le Pacifique. Tournus et l'Ile-Barbe auraient reçu la visite de ces Barbares attardés, qui brûlèrent l'abbaye de Savigny². Vinrent-ils à Ainay ? L'aigre compilateur, De Rubys³, et quelques autres l'ont prétendu ; mais, jusqu'à ce jour, on ne saurait l'affirmer avec certitude.

On le voit, à partir du x^e siècle, les textes relatifs soit à l'abbaye d'Ainay, soit à son église Saint-Martin⁴, se multiplient. Dès lors on est tenté d'établir, — avec prudence, car il règne encore trop d'obscurité sur les dates et les noms, — une liste d'abbés. C'est ainsi qu'un premier Raynaud, puis Wdulbaldus (Udulbaud ? Vulbaud ?), Agelbert ou Egilbert, peut-être un second Raynaud, en tout cas Astier, Duran et un Raynaud, second ou troisième du nom, « paraissent », selon la formule des chartes, avoir été à la tête du monastère pendant ce même siècle⁵. Encore plusieurs d'entre eux, comme nous l'avons déjà noté à propos de l'abbé Agelbert, n'exerçaient-ils leur pouvoir que sous la direction du chef de l'église métropolitaine de Lyon⁶. Au surplus, aucun d'eux ne nous est recommandé par une intervention quelconque dans les édifices d'Ainay.

¹ Les Hongrois apparurent dès 913 sur les confins de la Lorraine. A partir de 919, leur présence dans l'est de la France est signalée d'année en année. Une bande, venue d'Italie, traversa le Rhône en 924 et alla se faire écraser par le comte de Toulouse. Nous ne savons presque rien de leurs raids à travers la Bourgogne. Cependant, ceux de ces barbares qui s'y trouvaient en 935, menacés par le roi Raoul, gagnèrent précipitamment la vallée du Rhône, puis l'Italie (Flodoard, *Op. cit.*, IV, 14 et s.).

² Sur Savigny, *ab Hungris succensum*, voir le privilège donné par l'archevêque Bouchard l'Ancien dans le *Cart. de Savigny* (36, n° 38). Il est daté de la XIII^e année du règne de Conrad, *regis Jurensis*, donc de 950 environ.

³ *Hist. véritable de Lyon* (1604), 250.

⁴ On trouve dans les chartes du x^e siècle les formules : *Sancta et venerabilis ecclesia, constructa in insula que Athanacius vocatur, in honore sancti Martini dicata...* ; — *Sacrosancta Dei ecclesia...* ; — *Sacrosancta et venerabilis ecclesia...* ; *Ecclesia almi Martini*. (*Petit Cart.*, n°s 139, 87, 147, 185, 4, 76, 20, 26, etc.)

⁵ La suite chronologique des abbés d'Ainay au x^e siècle, telle qu'elle fut donnée par Aug. Bernard, et même telle que l'amenda G. Guigue dans son édition de La Mure (XI et s.), doit être révisée. Pour établir un classement définitif, il conviendrait d'abord de s'entendre sur les dates des rois de Bourgogne : Rodolfe I^{er}, Rodolfe II, Conrad le Pacifique et Rodolfe III ; ensuite d'adopter, pour chacun de leurs règnes, un point de départ fixe. Or, ces questions, en apparence fort simples, soulèvent des problèmes très délicats. C'est ainsi que Conrad, encore enfant, devint roi en 937, mais ne le fut effectivement qu'à partir de 942 ; en sorte que la plupart des actes, pourvus de notations chronologiques de son règne, sont datés d'après des calculs partant de 940, 941 ou 942, plus rarement de 943. A vrai dire, la chancellerie royale comptait les années à partir de 937 (De Manteyer, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist. de l'École franç. de Rome*, 1899, 365, n. ; Coville, 262).

⁶ On trouve dans le *Petit Cartulaire* les mentions suivantes : *Dicte in Sancti Martini honore sacrosante Dei ecclesie, in insula que Athanacius vocatur constructe, sub domni regimine archipresulis*

Au cours du ^x^e siècle, qui inaugure l'âge d'or du monachisme français, l'abbaye prospère de plus en plus. Nous voyons ses domaines s'étendre largement au delà de Lyon, en dehors même des limites du *pagus lugdunensis*. En revanche, nous connaissons mal son histoire. La liste des abbés de cette époque, telle que nous la pouvons établir ¹, présente des incertitudes, voire des lacunes. Au reste, le peu que nous savons de leur gouvernement ne nous livre aucun renseignement positif sur les divers sanctuaires. Du moins en est-il ainsi depuis l'abbatiate de ce Raynaud, — à qui l'on peut attribuer sans invraisemblance non pas l'annexion du monastère de Saint-Romain-le-Puy, mais la restauration de sa chapelle priorale ², — jusqu'aux toutes dernières années du siècle vécues sous le bâton pastoral d'Artaud.

Cet abbé Artaud fut peut-être celui qui assista au concile régional, présidé au château de Pierre-Scize par l'archevêque Hugues en 1099 ³. Par ailleurs, Paradin lui fait honneur d'avoir embelli l'abbaye de « somptueux bâtiments » ⁴. D'après le P. Bullioud ⁵, il aurait même édifié l'abbatiale que nous connaissons. C'est sans doute

Buhorcardi, domnus dinoscitur Asterius abbas preesse (630, n° 103. Astier était abbé en 978 et en 987). — *Sacrosancte Dei ecclesie, que est constructa in insula que Athanacus vocatur et in honore sancti Martini dicata ubi domnus Raynaldus abbas sur regimine domni archipresulis Burcardi preesse videtur.* (663, n° 147. Cette charte date de l'an mille). Même formule avec la variante : *Buhorcardi*, 687, n° 181 (Il s'agit dans ces textes de Bouchard II, fils de Conrad et archevêque de 979 à 1031. Raynaud fut abbé de 988 environ à 1007). — Le terme de *regimen* est employé aussi bien pour caractériser le pouvoir de l'archevêque que celui de l'abbé (Cf. Chartes n°s 94, 160, etc.).

¹ Parmi ces dignitaires, nous citerons, à la suite de Raynaud, Arnoul, qu'une charte (sans date, vers 1015?) présente avec cette formule inédite : *Ubi frater Arnulfus affre (affaire?) habet sub regimine domni Burchardi archipresulis*; — Géraud (*Geraldus*), qui, vers la fin de son abbatiate, souscrivit aux lettres du légat Hildebrand en faveur de Saint-Pierre de Vienne (Ulysse Chevalier, *Cart. de Saint-André-le-Bas*, 266); — Guichard, qui assista, en 1070, au concile d'Anse et, en 1071, souscrivit à la confirmation de l'élection de l'abbé de Saint-Rigaud, Hugues, par Humbert, archevêque de Lyon (*Cart. de Saint-Vincent-de-Mâcon*, ch. v; Severt, *Chronologia hist. episcop. dioc. matiscon.*, 107; *Gall. christ.*, iv, *Instrum.*, 282).

² « Raynaud... régissoit l'abbaye d'Ainay en l'an mille sept, et ce fut environ ce temps que fut fondé et soumis à cette abbaye le prieuré de Saint-Romain-le-Puy-en-Forez, en latin *Sancti Romani de Podio*. » (La Mure, 112-113). V. Dom Estiennot, *Gallia christ.*, iv, 235.

« Suivant l'opinion la plus répandue, le prieuré de Saint-Romain aurait été fondé vers l'année 1017 (ne faut-il pas lire 1007 ?) : d'après Jacques de Bouthéon, prieur du ^{xv}^e siècle, vers 1068. » F. Thiollier, *Le Forez pitt. et monum.*, I, 401. En réalité, c'est sous l'abbé Astier, donc entre 978 et 987, que la chapelle, bâtie au sommet du puy par « les seigneurs de Saint-Romain », fut donnée, avec tous ses droits, fruits et revenus, à l'abbaye d'Ainay par un Bouchetal (*Boschitalus, miles*). Révérend du Mesnil, dans *Bull. de la Diana* I, 376.

³ Kleinclausz, *Op. cit.*, 130.

⁴ *Loc. cit.*, 116. — Cf. M.-C. et G. Guigue, *Obit. lugd. ecclesie*, éd. de 1902, 168.

⁵ *Lugdunum sacro-prophanum*, index x, 62.

aller un peu loin dans l'affirmative sur un sujet où nous manquons de lumières ¹. Nous savons seulement que, sous l'abbatiat et par les soins de Gauceran, l'église Saint-Martin, à demi relevée de ses ruines par Amblard, peut-être remise en chantier par Artaud, mais certainement achevée par le dit Gauceran, fut consacrée, le 27 janvier 1107, par le pape Pascal II.

C'est dans son ensemble, le monument qui nous est parvenu.

Sur cette dédicace solennelle nous en sommes réduits au texte fameux de la *Chronique* de La Mure :

« Quoique l'abbé Artaud, qui vivoit sur la fin du siècle onzième, soit loué d'avoir fait de grandes réparations et décorations en l'abbaye d'Ainay, on attribue néanmoins la sixième restauration, qu'on remarque y estre arrivée, à celui qui vint après luy et qui acheva ce qu'il avoit commencé à l'entrée du douzième siècle, à sçavoir le renommé Gauceran ou Gauzeran, qui eut l'honneur de recevoir le pape Pascal second en son abbaye d'Aisnay, du voyage que ce pape fit en France, l'an onze cent six, pour avoir le secours de cette couronne contre l'empereur Henry quatrième ², mal affectionné au Saint Siège ; en laquelle année ³, le vingt-septième jour de janvier, ce souverain pontife ⁴ consacra en personne l'église de Saint-Martin-d'Aisnay, qui se trouva achevée de réparer, et disposée à recevoir cette cérémonie par les soins de cet abbé Gauceran, qui la mit dans la forme de bastisse qu'on la void à présent, et qui esleva de mesme et disposa tous ses autels pour recevoir à mesme temps la consécration papale ⁵. »

Tout porte à croire, comme l'insinue La Mure, que l'édifice était terminé à cette date, à l'exception peut-être du clocher-porche. Or, l'abbé Gauceran ⁶,

¹ A. Vachez a cependant écrit : « Gaucerand ou Josserand, qui commença, en 1002, la construction de l'église d'Ainay. » (Introd. au *Grand Cart.*, II, xvi).

² Il ne s'agit pas de Henri IV, mort à Liège le 7 août 1106, mais de son fils, le nouvel empereur Henri V. Le successeur du pape Urbain II, l'Italien Pascal II (1099-1116), de moine clunisien devint cardinal, puis souverain pontife.

En 1107, il fut reçu solennellement à Saint-Denis par le roi Philippe I^{er} et son fils Louis. Un concile avait été convoqué à Troyes. Le pape, entouré de tout le clergé français, le présida et, répondant à la déclaration de guerre lancée par les délégués de Henri V à Châlons-sur-Marne, jeta l'anathème au nouvel empereur. La Querelle des Investitures allait rebondir.

³ 1107, nouveau style.

⁴ Le pape arriva à Cluny, à la Noël (1106). Il vint donc à Lyon de Cluny où il retourna, pour quitter définitivement l'abbaye au début de mars 1107. Le 9, il consacrait l'église de la Charité-sur-Loire, en présence de nombreux prélats et abbés, notamment de Suger. Cf. P. Beaussart, *L'Église bénéd. de la Charité-sur-Loire*, 15.

⁵ La Mure, 115-116.

⁶ Gauceranus, — Gauceran (La Mure), Josserand (M.-C. Guigue), Joscerand (Ulysse Chevalier), — est mentionné dans trois actes du *Grand Cart.* (deux chartes qui se répètent : nos 1 et 367, de février

qui allait être élu archevêque de Lyon, n'était que depuis peu, — cinq ans environ, — à la tête de l'abbaye. Comme il est peu probable que l'église Saint-Martin ait été achevée dans l'intervalle d'un seul lustre, ce ne serait sans doute pas faire tort à la gloire de ce grand bâtisseur, de ce généreux mécène à qui Lyon doit le « chœur » de sa cathédrale ¹, que de reculer le début — ou la reprise — des travaux d'Ainay jusqu'aux dernières années du XI^e siècle. Mais il en fut vraiment l'auteur.

Sur ce point, ses contemporains ou successeurs immédiats ne pensaient pas autrement que nous : ils faisaient honneur à Gauceran de l'abbatiale. Est-il besoin d'un plus clair témoignage que celui que nous apporte l'effigie en mosaïque de couleur, placée, — de son vivant ou, plus vraisemblablement, peu après sa mort, — dans le sanctuaire, auprès de l'inscription métrique : *Hanc ædem sacram Paschalis papa dicavit* ? Comme nous le verrons plus loin, cette image offre de tels caractères que l'hésitation est impossible. C'est celle d'un archevêque et d'un donateur, avec le modèle de son église ; ce qui revient à dire qu'elle est le portrait de Gauceran, élevé à la dignité archiepiscopale dès le 19 mars 1107, moins de deux mois après la consécration de notre église ².

La Mure, qui vit en place inscription, effigie du personnage et « figure de l'église », disposées sur le sol « pour mémoire perpétuelle » de la dédicace, est assez sobre de détails sur cette solennelle « cérémonie du sacre » de Saint-Martin. Le peu qu'il nous en donne il le tire, d'après son propre aveu, d'un exemplaire annoté du Missel de 1531 ³. C'est de là qu'il extrait les listes des nombreuses reliques déposées dans les trois autels consacrés par le pape : l'autel-majeur, l'autel de Notre-Dame, dans la chapelle de gauche, et celui qui fut « dédié conjointement à saint Pothin et à saint Badoul » ⁴.

1107, et leur vidimus : n° 9, du 4 novembre 1250), relatifs à des prieurés d'Ainay situés dans les diocèses d'Annecy, de Genève et de Sion. C'est peu. Nous ne savons rien de ses origines. Peut-être appartenait-il par son père à la famille des comtes de Nevers, qui possédaient de vastes domaines dans l'Autunois et le Mâconnais. Il mourut le 21 mars 1118 (*Obit. lugd. eccl.*, 27).

¹ On lit dans l'Obituaire (*Ibidem*) : *XII Kalend. Aprilis Obiit dominus Gauceranus, archiepiscopus Lugduni bone memorie, qui suis propriis rebus fieri fecit chorum majoris ecclesie preciosis et politis lapidibus et hostium capelle Sancte Marie cum picturis.*

Le chœur de la grande église qu'il fit faire à ses frais, était celui de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste, avant qu'elle ne fût saccagée, en 1162, par Guy II, comte de Forez.

² V. 3^e Partie, ch. vi : *Mosaïques.*

³ « Toutes ces remarques se tirent d'un ancien missel d'Ainay, autrefois à l'usage de cette abbaye » (119).

⁴ « Et ce fut en cette auguste cérémonie que ce saint père munit le grand autel de ladite

« Et en conséquence de cette consécration papale, ajoute La Mure ¹, cette église fut reconnue ou plutôt reprise pour abbatale, puisqu'elle l'avoit esté avant sa première restauration par saint Salon, comme il a esté veu, et ce tiltre luy fut redonné d'autant plus volontiers que l'église de Saint-Pierre dudict lieu, qui avoit esté bastie après sa ruine, estoit beaucoup plus petite et, de plus, estoit devenue très caduque et ruineuse depuis sa restauration par l'abbé Aurélian... ».

Pour conclure, — et sans parler de cette ancienne église Saint-Pierre dont les destinées semblent se confondre avec celles de la chapelle actuellement placée sous le vocable de sainte Blandine, — la « grande église » d'Ainay, en d'autres termes notre basilique Saint-Martin, n'est pas le premier sanctuaire bâti sur l'emplacement qu'elle occupe. Cette thèse est basée, d'une part, sur l'âge probable des murs dont nous avons signalé la présence au chevet du monument ; d'autre part, sur diverses observations dont on ne laisse pas d'être frappé en l'étudiant : observations relatives aux mosaïques, aux matériaux, enfin aux ornements réemployés.

Une dernière remarque : d'une part, l'église actuelle, comme les abbatales viennoises de Saint-Pierre et de Saint-André-le-Bas, repose sur un sol romain ². Des travaux et des fouilles, exécutés au cours des deux derniers siècles, ont ramené au jour des lits d'amphores, un puits et des pans de mur, des débris de statues et des inscriptions de la période gallo-romaine, voire des mosaïques de l'époque des Antonins et des Sévères ³, enfouis à une profondeur variant entre

église... de quelques reliques des bienheureux apostres saint Pierre et saint Paul, comme aussi de saint Estienne, protomartyr, et des saints martyrs Corneille..., et encore saint Benoist.

« Quant à l'autel de Nostre-Dame, qui est le second qu'il consacra dans cette église, il y mit quelques reliques des cheveux de cette glorieuse Vierge, de la crèche... ; cet autel est dans la chapelle qu'on void à main gauche de cette église, et qui dez ce temps là fut dédiée à Dieu en l'honneur de la conception immaculée de la très sainte Vierge...

« Il (le pape) y consacra ensuite l'autel de saint Photin (sic) et de saint Baldupe, desdié conjointement à ces deux saints..., et il mit en ce troisième autel quelques reliques dudict saint Photin, comme aussi des saints... ; et ce troisième autel fut tout aussitôt destiné pour estre le sacré reposoir du corps dudict saint Badoul... » (117-118).

¹ *Chronique*, 119.

² Les abbatales viennoises de Saint-André-le-Bas et de Saint-Pierre, dont la chronologie est aujourd'hui établie d'une manière à peu près sûre, reposent sur des débris de constructions gallo-romaines : galeries, égout, etc., que les ouvriers des églises du VI^e, du IX^e et du XII^e siècle ont utilisés en partie. (Cf. *Congrès archéol., Valence et Montélimar*, 1923. Vienne, par Formigé, 46-48, 78 et s.).

³ Notamment, en 1766-1767, en 1829, en 1847 et en 1885. En 1847, lors de la réfection du dallage, on trouva, à peu de profondeur, des débris de mosaïques et de placages en marbre, des fragments de peinture encaustique et des tuyaux en terre qui paraissaient avoir appartenu à un hypocauste. (Monfalcon, *Hist. mon. de la ville de Lyon*, v, 117.)

On ne peut faire état que des trouvailles postérieures au XVII^e siècle. Or, c'est, avant 1766, des

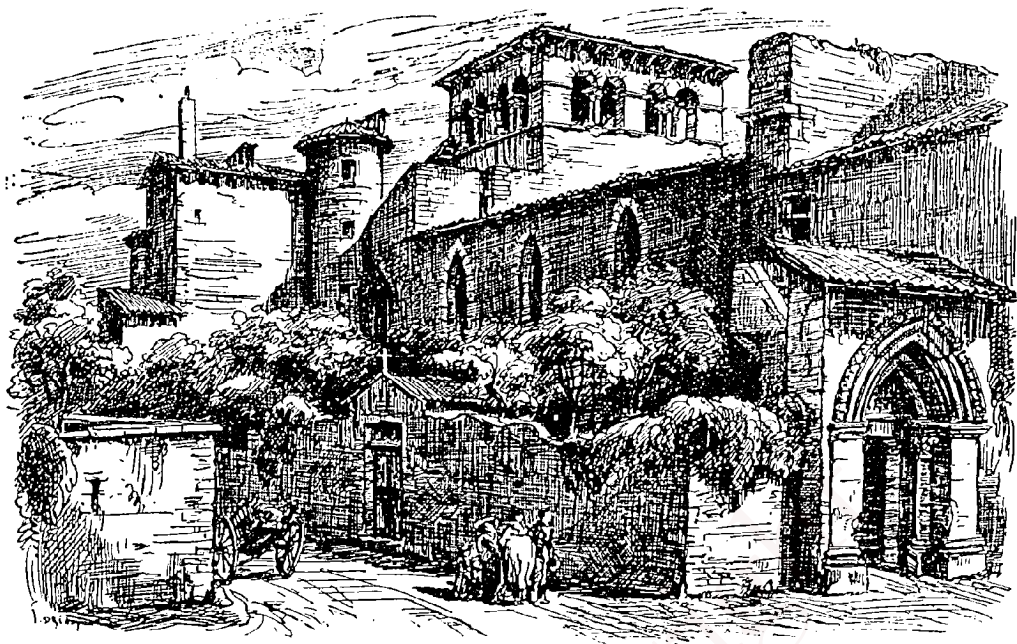
un mètre et un peu plus de quatre. Par ailleurs, — et le fait mérite également d'être pris en considération, — on n'a pas encore retrouvé de substructions démontrant d'une manière péremptoire l'existence d'une église, antérieure à celle que nous avons sous les yeux, sur une implantation différente. En revanche, d'un édifice préroman établi dans le même périmètre, il reste, visibles à tous les yeux, ces murs d'un mètre soixante-cinq d'épaisseur, en maçonnerie grossière, liée d'un ciment blanc, analogue au ciment romain, qui subsistent au chevet du monument.

En définitive, c'est à celui-ci qu'il faut s'adresser pour lui demander de livrer sinon tous, au moins quelques-uns de ses secrets.

Après avoir rapidement esquissé sa physionomie primitive, nous insisterons sur les restaurations qu'il a subies, avant de le décrire.

débris de trois mosaïques superposées ; en 1766 ou 1767, une autre mosaïque dont un fragment recueilli montrait une tige en spirale terminée par une fleur de lotus ; en 1829, la mosaïque du berger ; en 1847, des « restes de mosaïque » païenne, découverte sous le dallage.





Église et restes du cloître en 1828, Joannès Drevet.

CHAPITRE III

TRANSFORMATIONS DE L'ABBATIALE DEPUIS 1107

PHYSIONOMIE PRIMITIVE ET RESTAURATIONS A L'INTÉRIEUR.

I. *Physionomie primitive.* — Il n'est pas trop difficile de se représenter l'abbatiale telle qu'elle était au milieu du XII^e siècle. On peut, en effet, la reconstituer avec une précision d'autant plus grande qu'elle a traversé les âges, non pas intacte, certes, mais assez bien conservée dans ses membres essentiels.

Sur sa façade occidentale se détachait en vigoureuse saillie, en avant du mur sans ornement de la nef, un clocher dont le porche servait de principale entrée à qui ne venait pas du cloître. Au-dessus de son rez-de-chaussée en grand appareil de blocs antiques, les trois étages de la tour, ornés d'incrustations de brique rouge, de cordons et de moulures, portaient, — couronnement original que nous lui voyons encore, — une pyramide de pierre flanquée de quatre pyramidions. On pénétrait sous le porche par une porte en plein cintre, à deux archivoltes, soutenues, de chaque côté, par les chapiteaux d'un pilastre et d'une colonnette. Du porche on entrait dans l'église par une deuxième porte très simple.

La nef principale, séparée des collatéraux par ces belles colonnes de calcaire

jaunâtre qui révèlent leur origine romaine, comportait, comme aujourd'hui, quatre travées. Des fenêtres s'ouvraient, étroites et basses, dans les murs latéraux ; en plein cintre, avec ébrasement à l'intérieur, elles ne laissaient filtrer qu'une faible lumière. Or, la nef principale n'a jamais eu, comme dans la plupart des églises romanes de la Bourgogne, le haut de ses murailles percé de fenêtres. En sorte que le vaisseau central était fort sombre.

A l'origine, la nef semble avoir été couverte par une charpente, soutenue par des arcs-diaphragmes, comme dans certaines églises du Nord de l'Italie. Un toit à double rampant protégeait toute cette partie de l'édifice, collatéraux compris. La hauteur de ces derniers, qui atteint presque celle du vaisseau principal, dut imposer, en effet, le système d'une toiture unique¹, reposant directement sur la charpente.

Le transept était tel qu'il est encore, si l'on ne tient pas compte des arcades ouvertes dans le mur du croisillon méridional et des fenêtres qui, à chaque extrémité des bras, ont remplacé les baies primitives. Au-dessus du carré plane une coupole octogonale sur trompes, éclairée par quatre baies cantonnées de colonnettes, sauf du côté de la nef où s'ajoute un doublet. Les arcs des murs diaphragmes retombent sur d'énormes monolithes antiques, couronnés de puissants chapiteaux, de profil vaguement corinthien, analogues à ceux des colonnes de la nef.

Une travée de chœur précède l'abside, qui communique par des arcades avec deux absidioles.

Voûtée en cul-de-four, cette abside recevait une lumière avare par trois baies ébrasées, en plein cintre, avec simples jambages.

Couverte de même, chaque absidiole n'est éclairée que par une fenêtre étroite et longue ; mais un oculus est percé dans le mur rachetant la différence de niveau entre elle et la travée, voûtée d'arêtes, qui l'unit au croisillon du transept. A la différence de l'abside, semi-circulaire au dedans comme au dehors, les deux absidioles, rondes à l'intérieur, carrées à l'extérieur, sont noyées dans des massifs de maçonnerie. Mais celles-ci, comme celle-là, étaient protégées par une couverture en ciment et en béton, sous des toits de tuiles. Aucun contrefort ne les appuyait, au dehors.

Dans ces conques de ténèbres, on avait peine à distinguer, plus encore qu'aujourd'hui, la très riche décoration des pilastres, des arcatures, des chapiteaux, qui faisaient, et font toujours, de cette partie de l'église, du sanctuaire

¹ Système dont on trouve des applications en Viennois, en Forez et en Mâconnais, aussi bien qu'en Provence et en Bourgogne.

surtout, un admirable ensemble de sculptures. Le pavement y était tout entier de marbre et de mosaïques de couleur.

Telle était l'abbatiale Saint-Martin dans son état primitif, dans sa jeune nouveauté, alors qu'elle se dressait avec orgueil presque au centre de l'île d'Ainay baignée par les eaux confluentes du Rhône et de la Saône.

Sur sa façade méridionale, le long d'une faible portion du collatéral, du croisillon du transept, et même de l'absidiole placée de ce côté, mais sur un axe légèrement oblique à celui de leurs murs extérieurs, s'élevait cette « chapelle Sainte-Blandine » dont l'antiquité est certaine, si son vocable est moderne. Enfin, contiguë à l'absidiole de gauche, au nord-est de la grande église, la chapelle de la « Conception Notre-Dame » abritait un autel, que le pape Pascal II avait consacré, le 27 janvier 1107, en même temps que l'autel-majeur de l'abbatiale.

II. *Travaux de restauration à l'intérieur : Nefs.* — Au cours des âges, notre abbatiale a connu bien des vicissitudes.

Sur les modifications apportées à l'édifice, de 1107 à la fin du moyen âge, nous ne possédons aucun renseignement précis, dans le silence des archives. En outre, nous savons fort peu de choses sur les réparations faites après le sac de l'abbaye en 1562. En revanche, nous sommes instruits par des documents, dont la principale source est constituée par les procès-verbaux du Conseil de Fabrique, des transformations et additions infligées au vieux monument pendant les deux derniers siècles. Certaines — et n'est-il pas lamentable que ce soient les plus récentes ? — ne peuvent manquer d'apparaître moins comme des « restaurations » intelligentes et, par ailleurs, nécessaires, que comme de regrettables et condamnables « dévastations ».

Si peu complètes qu'elles soient, les notes rapides qui suivent apporteront, nous l'espérons du moins, une contribution à l'histoire de l'église Saint-Martin depuis sa consécration par le pape Pascal II.

Elles concernent d'abord l'intérieur, puis l'extérieur du vénérable édifice.

Les voûtes des nefs de Saint-Martin ont été transformées au moins à deux reprises : vers la fin du moyen âge et il y a juste un siècle.

Les voûtes actuelles datent, en effet, de 1836 et sont en briques ¹. Elles ont remplacé un lambris en forme de carène renversée.

¹ Jules Quicherat rangeait Ainay « parmi les églises à grande nef, couverte d'une voûte longitudinale à berceau plein, sans doubleau épaulé par les bas-côtés (Saint-Savin, Léry)... et dans une subdivision des églises dont la voûte est divisée par des doubleaux (cathédrale de Valence) ».

Mais en quoi consistait la voûte qui couvrit à l'origine le vaisseau de l'église ?

Sur ce point, nul document ne nous renseigne, et le plus curieux, c'est qu'on ne trouve dans le monument aucun vestige — nous ne disons pas aucun indice — de voûte antérieure à celle qu'on détruisit au siècle dernier.

Deux architectes de talent, Léon Charvet et Joseph Monvenoux¹, l'un et l'autre versés dans l'archéologie, mais trop jeunes en 1836 pour suivre les travaux de réfection, se sont attachés depuis, à la solution de ce problème. A les entendre ils auraient recherché avec soin et à plusieurs reprises tout ce qui pouvait fournir quelques indications sur les voûtes primitives. Le résultat de leur examen fut qu'il n'existe pas trace d'une voûte en pierre du XII^e siècle. Nulle part la moindre amorce ; les murs sont parfaitement lisses et contre celui du clocher on ne relève aucun arrachement.

A vrai dire, l'absence de voûte ne saurait surprendre. On en trouve des exemples dans toute la région lyonnaise : dans le Forez, les églises de Saint-Rambert-sur-Loire², de Pommiers³ et de Cleppé⁴ étaient couvertes en lambris ; dans le Lyonnais, l'ancienne église de Bourg-de-Thizy⁵ et celle de Saint-Victor-sur-

Critiquant le système de classement des églises romanes, préconisé par Quicherat en tenant compte uniquement du genre des voûtes employées pour couvrir la nef, R. de Lasteyrie constate que l'illustre archéologue « a été ainsi amené à distinguer un grand nombre de familles qui ne sont pas toutes fort homogènes, car on y rencontre côte à côte des édifices aussi disparates que... l'église d'Ainay à Lyon et celle de Saint-Savin en Poitou. » (*L'Archit. relig. en France à l'époq. rom.*, 407) Quicherat avait exposé son système dans la *Rev. archéol.*, IX, 525-540. Ce mémoire a été réimprimé dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.* (Paris, 1886), II, 99-113.

¹ Sur Étienne-Léon-Gabriel Charvet (né à Lyon, en 1830), architecte et écrivain remarquable, nous ne pouvons moins faire que de renvoyer à la notice qu'il s'est consacrée dans son ouvrage : *Lyon artistique: Architectes*, 69-74.

Joseph-Auguste Monvenoux (né à Lyon, en 1827) fut un érudit autant qu'un artiste. Architecte-conservateur du Palais du Commerce (1871), archiviste de la Société Académique d'Architecture de Lyon (de 1863 à 1892). V. Charvet, *Op. cit.*, 264.

² A Saint-Rambert, des contreforts et des arcs-boutants, ajoutés à une date relativement récente, ont permis depuis de couvrir la nef avec des berceaux, sans doubleaux.

³ Église du XI^e siècle dans le canton de Saint-Germain-Laval (Loire) ; prieuré bénédictin de l'ordre de Cluny, relevant de Nantua. Cf. Thiollier, *Le Forez pittoresque et monum.*, I, 216.

⁴ F. et N. Thiollier, *Art et Archéol. dans le départ. de la Loire*, 25. — Cleppé ou Clépé (canton de Boën, Loire). « Dans le département de la Loire on peut attribuer au X^e siècle la nef très remaniée de l'église de Cleppé. » (Enlart, *Op. cit.*, 176). De fait, Le Laboureur, dans les *Mazures de l'Isle-Barbe* (I, 55) mentionne une charte de 971, émanée de Conrad le Pacifique, dans laquelle il est question de l'église priorale de Cleppé : *Ecclesia Sancti Boniti in Clippiaco*.

⁵ Sur cette église, qui remontait à la fin du XI^e siècle, cf. article de Tholin, dans *Rev. du Lyonnais*, IX, 130-132. Voir aussi J. Virey, *Archit. romane dans l'ancien dioc. de Mâcon*, dans *Mém. de la Soc. Éduenne* (Autun, 1889-1890), XVII et XVIII. Malgré sa parfaite solidité, la vénérable église Saint-Pierre de Bourg-de-Thizy fut complètement démolie en 1898. On en garde, par bonheur, un relevé de l'architecte Paszkowicz.

Rhins¹ étaient également lambrissées. A Lyon même, la fameuse église, décrite par Sidoine Apollinaire vers 470, n'avait-elle pas des « lambris dorés », garnis de « métal fauve » ?². Bref, il ne serait pas absurde de penser qu'à l'origine, l'abbatiale d'Ainay ait pu avoir un plafond à caissons et à solives³.

Par ailleurs, le tracé des anciens combles, encore visible en partie sur le mur occidental de la tour-lanterne et, d'une manière moins nette, sur le mur oriental du clocher-porche, paraît favoriser l'hypothèse d'une couverture en charpente apparente. Ce tracé est, en effet, très aigu. Le sommet de l'angle touchait presque à la corniche qui sépare de l'étage ajouré la souche de la tour, tandis que ses côtés prenaient leur appui à un niveau inférieur à celui des bords du comble actuel.

Au surplus, deux abbatices viennoises, qui ne sont pas sans offrir certaines analogies avec Ainay : Saint-Pierre et Saint-André-le-Bas, avaient à l'origine des charpentes apparentes⁴.

Cependant, une étude attentive des écoinçons, inscrits entre les claveaux des arcs de la nef, au-dessus des chapiteaux des colonnes, nous a révélé la présence d'anciens arcs-diaphragmes. Leurs attaches sont encore nettement visibles dans la maçonnerie, sous le crépissage où les claveaux sont régulièrement entaillés⁵. Ces arcs, surhaussés, reposaient sur la saillie de vingt centimètres que forment les abaques sur les seules faces des chapiteaux tournées vers le vaisseau principal⁶.

On peut donc, croyons-nous, conclure à l'existence d'une voûte originelle en charpente, soutenue par des arcs-diaphragmes.

Quoi qu'il en soit, il est probable qu'à une date assez récente, — peut-être

¹ Démolie en partie, depuis moins de cinquante ans. Cf. Tholin, *loc. cit.* 132.

² Cf. Sidoine Apollinaire, *Opera*, édit. Mohr, Leipzig, 1896 : *Epistolae*, II, 10, 44, 47 ; III, 18.

³ C'est l'opinion exprimée à diverses reprises par F. et N. Thiollier dans *Le Forez*, 383 ; *Art et Archéol.*, 25 ; *L'Archit. relig. à l'époque romane dans l'ancien dioc. du Puy*, 12, n. 3 ; III, n. 9.

⁴ L'abbatiale de Saint-André-le-Bas était charpentée, avant les reprises de 1152, et celle de Saint-Pierre montre de nouveau une charpente, depuis qu'on l'a débarrassée des fausses voûtes de 1780.

⁵ Notamment au-dessus de la première colonne de la nef, au nord-ouest. — Au cours de tout récents travaux de restauration, conduits par M. Mortamet, architecte des monuments historiques, cet homme de l'art a bien voulu contrôler et confirmer notre observation.

⁶ Saillie qui se réduit à 10 cm. sur les côtés est et ouest des abaques et à 7 cm. seulement sur les faces tournées vers les collatéraux.

dans la seconde moitié du xve siècle¹, époque où les derniers abbés réguliers, Antoine et Théodore Terrail, ordonnèrent des réparations importantes dans l'abbaye, — l'église vit sa nef et ses collatéraux couverts par le lambris détruit en 1836.

L'ensemble des panneaux affectait cette forme de carène renversée, très en faveur dans les églises bourguignonnes dès la fin du xie siècle² et qu'on retrouve plus tard dans pas mal d'édifices civils plus ou moins célèbres³.

Un détail est à noter : ce lambris de la nef d'Ainay reposait sur une corniche, elle-même soutenue par des pilastres en bois prenant leur point d'appui sur les abaques des chapiteaux, ⁴ comme faisaient les arcs primitifs.

En ce qui concerne les couvertures des bas-côtés, on est renseigné sur les lambris qui régnaient jusqu'en 1836, lambris analogues à celui dont le moyen âge à son déclin avait doté la nef, mais reposant sur une corniche sans supports⁵. En revanche, on ignore quel fut le système primitif. Il y a là un petit problème dont la solution précise semble, à première vue, impossible, car la partie supérieure des murs latéraux a été remaniée non seulement au dernier siècle, mais encore à une date assez ancienne. La présence des pilastres, qui s'y trouvent appliqués, le complique au lieu de le rendre simple. Toutefois, le fait que la nef principale était, selon toute vraisemblance, couverte en charpente apparente, dicte la réponse la plus probable.

Comme les tailloirs des chapiteaux de ces pilastres sont de niveau avec ceux des chapiteaux des colonnes qui leur font face, on peut se demander quel était,

¹ C'était l'opinion de l'architecte A.-M. Chenavard qui, en qualité d'architecte départemental, a vu substituer à ce lambris la voûte actuelle.

Antoine-Marie Chenavard (Lyon, 1787-1883), architecte du département du Rhône de 1819 au mois d'août 1850, professeur à l'École des Beaux-Arts de Lyon de 1823 à 1861. Écrivain et archéologue d'un réel mérite, il venait de publier : *Lyon restauré d'après les recherches et documents de F.-M. Artaud, ancien directeur du Musée* (Paris et Lyon, 1850). Sur lui, voir Ch. Lucas, *A.-M. Chenavard* (Lyon, 1884).

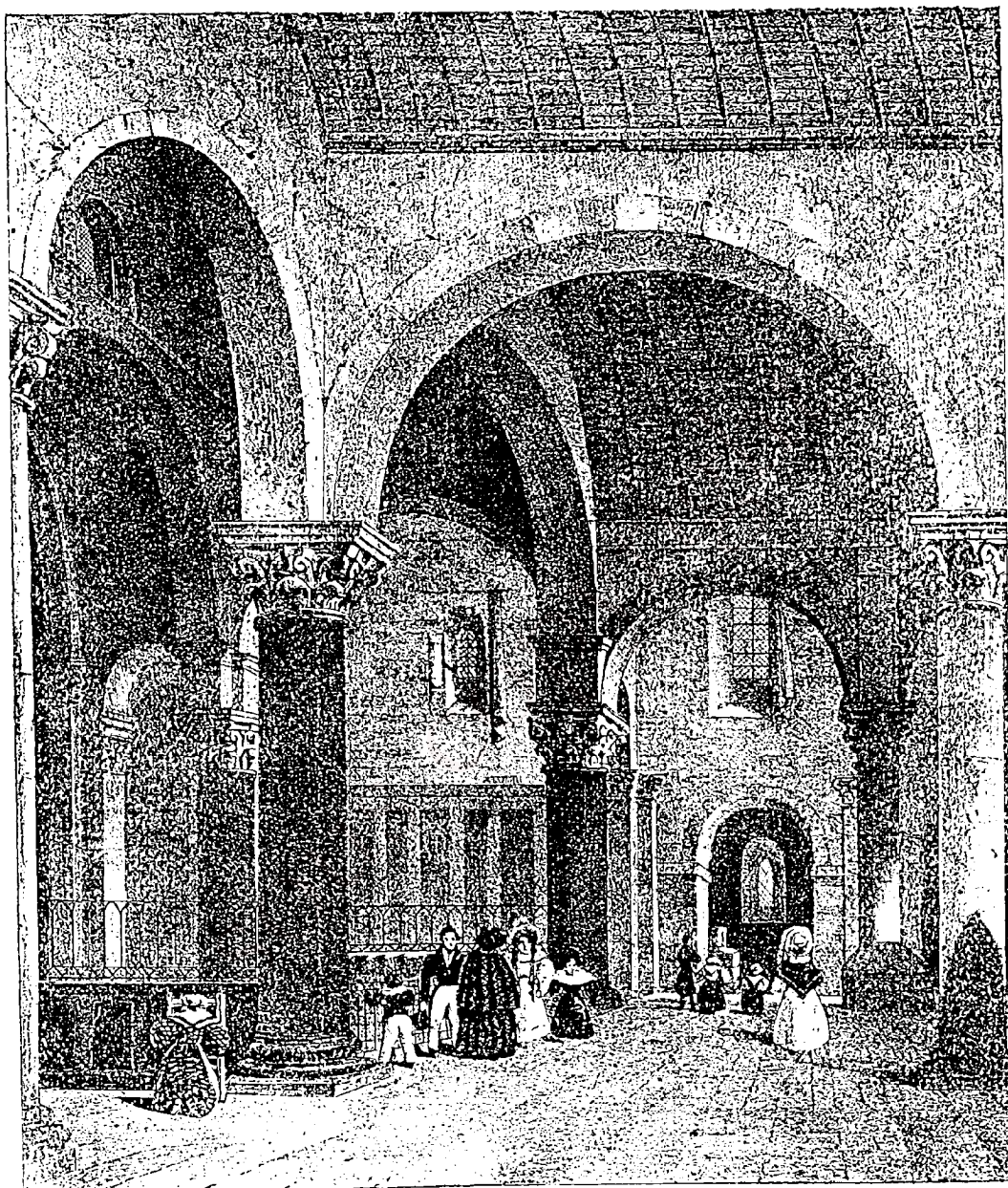
² On le retrouve, au xiii^e siècle, dans certains réfectoires de monastères cisterciens.

³ Tels la grande salle des États, au château de Blois (xiii^e siècle), restaurée par Duban ; la salle des États du Forez (Diana), à Montbrison (xiv^e s.).

⁴ Ce lambrissage est visible dans les anciennes estampes, notamment dans la gravure sur cuivre, dessinée par F. Richard pour l'*Hist. de Lyon*, par Clerjon, II, 426, — et sur la lithographie de T. de Jolimont, éd. par Jobard, à Dijon, en 1830.

Autant qu'on peut s'en rendre compte par ces images, le lambris d'Ainay était un assemblage de panneaux emboîtés à rainure et à languette dans la bâti ; ils n'excédaient pas la longueur d'une planche.

⁵ Disposition parfaitement visible sur la lithographie citée de Jolimont.



ÉGLISE D'AINAY. INTÉRIEUR A LA HAUTEUR DE LA PREMIÈRE TRAVÉE.
(D'après une lithographie de T. de Jolimont, 1830).

à l'origine, le rôle de cet ensemble de supports plaqués contre les murs. La première idée qui se présente à l'esprit est qu'ils servaient d'appui à des doubleaux lancés sous la voûte, comme dans certaines églises d'Auvergne. Mais on ne trouve aucune trace des arcs qui les auraient surmontés et, d'autre part, leur niveau est si bas par rapport à la voûte actuelle qu'il faudrait imaginer non pas des arcs ordinaires, mais des arcs diaphragmes, comme celui qui sépare la nef de la croisée. Or, une retraite suffisante¹ n'est pas ménagée sur le tailloir des chapiteaux des colonnes vers les collatéraux, à l'opposé de ce qui existe du côté du vaisseau principal. On est ainsi conduit à se demander si ces pilastres n'étaient pas simplement destinés à « raidir la construction »².

On peut enfin supposer — et nous avouons que cette hypothèse nous paraît séduisante, — que ces pilastres étaient destinés à recevoir la retombée d'arcades parallèles à celles qui prennent leur point d'appui sur les colonnes de la nef. Ainsi serait justifiée la présence de ces supports, maintenant isolés. Or, si l'on en croit Victor Teste, témoin des travaux exécutés sous la direction de Pollet après 1830, il existait jusqu'à cette date « une retraite sensible des murs sur lesquels ils sont appliqués, retraite pratiquée à la hauteur de la clé des arcs à plein cintre, encore bandés ». La restauration « coupable », alors pratiquée, l'a fait disparaître³.

Il est assez piquant de constater qu'en plein triomphe du romantisme, on n'osa point bâtir autre chose que la fausse voûte en plein cintre dont l'église est aujourd'hui couverte. C'est qu'à la date de 1835 l'ambition du sage Antoine Chenavard, architecte départemental, et de ses confrères, était de « rétablir le style roman dans toute sa pureté »⁴. L'entrepreneur construisit donc

¹ Seulement 7 centimètres.

² Nous empruntons cette suggestion à M. Marcel Aubert, qui ajoute (dans l'article consacré à Notre-Dame-du-Port dans le *Congrès archéol. de Clermont*, 41) : « Comme le font des colonnes hautes des grandes églises de Normandie, comme le font les colonnes-contreforts qu'on rencontre un peu partout en France à l'époque romane, et notamment dans les absides des églises d'Auvergne... »

³ V. Teste, l'Église d'Ainay consid. au point de vue archéol. et épigraph. dans *Rev. du Lyonnais*, xxv (1847), 431-442.

⁴ Il écrivait dans un rapport au maire de Lyon, Christophe Martin, le 1^{er} août 1835 : « Le complément des réparations, dont il est question, consiste à remplacer les voûtes actuelles en charpente, dans un état de détérioration menaçante, par des voûtes en briques, plus analogues avec l'importance et la dignité du monument. Cette réparation aura, de plus, l'avantage de rendre à ces voûtes la forme primitive qu'elles avaient perdue, puisqu'on se propose de substituer l'arc en plein cintre aux voûtes en ogive (sic), que l'on imagina de faire au xv^e siècle, comme le comportait alors la mode. » Chenavard était évidemment imbu de cette idée fausse que toute église romane comporte une couver-

un berceau en plein cintre, soutenu par de minces doubleaux, berceau fait d'un double rang de briques enduites de plâtre¹. Les fermes de la précédente couverture subsistent en grande partie au-dessus : seuls les entrails ont été coupés.

En 1840, l'année où il succéda à Pollet comme architecte de l'église, C.-A. Benoît² obtint la permission de décorer la voûte.

Le mur de revers de la nef n'était percé que d'une seule ouverture avant les travaux commencés en 1835. Une gravure, d'après Fleury Richard³, laisse voir une grande porte en plein cintre, avec une unique voussure, large et plate, retombant sur une imposte, au-dessus de piédroits sans ornement. Jusqu'en 1856, trois marches permettaient de descendre du porche dans la nef : une seule subsiste.

A une date récente, — 1905, — la porte a été de nouveau modifiée et deux petites baies ont été percées à la hauteur du premier et du second étage du clocher.

Changement plus grave, les murs gouttereaux, dont une faible partie était déjà éventrée, le furent totalement après 1830 et peu à peu de grandes arcades unirent notre église à de nouvelles annexes latérales : chapelles de la Vierge et de Saint-Joseph, fonts baptismaux⁴.

Jusqu'à cette date fatidique —, et sans parler de la chapelle Saint-Michel⁵, qui communiquait avec Saint-Martin par la travée précédant l'absidiole de gauche, — une antique chapelle, placée sous le vocable de saint Benoît, ouvrait sur le collatéral sud de la grande église par un arc en tiers-point. Le renouveau architectural, dont Pollet fut à Ainay le prophète, ne pouvait

ture en plein cintre. Par ailleurs, on ne saurait s'étonner qu'à la date où il écrivait, il ait pris le mot « ogive » dans le sens d'« arc brisé » et, par une autre erreur, trop lente à se dissiper, tenu l'arc brisé pour la caractéristique du « style français », auquel il appartiendrait exclusivement. (*Arch. munic. de Lyon*. Dossier Ainay. Églises. M²).

¹ *Arch. munic. de Lyon*. Dossier Ainay. Églises. M² : Délibérations du Conseil municipal du 12 novembre 1835, 25 février 1836 (demande de subvention adressée au Ministre de la Justice et des Cultes, pour la construction à Ainay de « voûtes en doubles briques et plâtre », sur devis de 10.939 fr.) ; 24 novembre 1836 : « le Ministre de l'Intérieur a ordonné au préfet du Rhône d'interrompre les travaux exécutés à Ainay sans autorisation administrative et de réunir une commission d'enquête. »

² Claude-Anthelme Benoît (Lyon 1794-Écully 1876) a fait partie du cabinet Chenavard. Il fut président de la Société académique d'architecture de Lyon, de 1855 à 1856. A partir de 1857, il eut pour collaborateur son fils Louis-Frédéric.

³ Insérée dans l'*Histoire de Lyon* de Clerjon, II, 426.

⁴ V. 4^e Partie, *Annexes de Saint-Martin*, ch. III et IV.

⁵ Consacrée d'abord à Notre-Dame, cette chapelle hérita de ce vocable seulement à la fin du XVII^e siècle, lors du transfert du service paroissial de l'église fondée par Gotbran à l'ex-abbatiale. V. 4^e Partie, *Annexes de Saint-Martin*, ch. IV.

tolérer le scandale d'une semblable ouverture dans un édifice roman. On lui substitua donc une porte en plein cintre qu'on démolit en 1859, lorsque fut achevée la nouvelle chapelle de la Vierge.

L'histoire des fenêtres qui éclairent les bas-côtés, ne manque pas d'intérêt, elle aussi : depuis le XII^e siècle, elles ont été refaites au moins à trois reprises.

Aujourd'hui, elles sont au nombre de quatre de chaque côté. Leur plein cintre s'inscrit dans la partie haute des murs. Or, on a des raisons de croire qu'à l'origine, si elles figuraient aussi nombreuses et avaient la même forme, elles étaient beaucoup plus petites et placées plus bas. De fait, on put relever, au cours de travaux exécutés vers 1835, « les traces d'une petite fenêtre en plein cintre, de 0 m. 47 de large et de 1 m. 32 de haut, éclairant le bas-côté sud, près de la travée joignant le mur du fond. La clef s'en trouvait à 0 m. 60 au-dessous de l'accoudière de la fenêtre actuelle »¹. C'était, selon toute vraisemblance, une des baies primitives.

Assez longtemps après la construction de l'église, — à la fin du XV^e siècle peut-être, — ces baies en plein cintre furent bouchées et remplacées par trois fenêtres en tiers-point, étroites et hautes. Elles n'occupaient pas le milieu des travées. On peut se faire une idée exacte de leur forme et de leur position, d'abord par des estampes, telles qu'une lithographie de Villain, d'après un dessin d'Étienne Rey, datée de 1823, qui montre le mur extérieur du collatéral nord² et, pour l'élévation méridionale, une autre lithographie, signée par Louis Sarsay³ en 1824 ; ensuite, par le rapport déjà cité d'Antoine Chenavard⁴.

A une époque où les idées, répandues par Émeric David et le vicomte de Laborde, revêtaient l'ardeur combattive et l'intransigeance propres aux doctrines jeunes, pouvait-on conserver plus longtemps des ouvertures « en contradiction avec le style roman » ? Par ailleurs, comme l'occasion était bonne de répandre le plus

¹ Communication de l'architecte Monvenoux qui, ayant alors moins de dix ans, n'a pas dû faire personnellement cette constatation, d'ordre technique, comme pourrait le faire croire une note trouvée dans les papiers du Dr Birot.

² *Bibl. de l'École des Beaux-Arts de Lyon.*

³ *Bibl. de Lyon*, fonds Coste n° 396 (0 m. 24 sur 0 m. 175).

⁴ Rendant compte des travaux qui restaient à exécuter, cet homme de l'art écrivait, — en bien mauvais français — : « Il est de même des fenêtres dont l'ogive (sic) actuelle sera remplacée par un arc plein cintre, qui seront dans l'esprit de celles qu'on trouve dans le reste de l'édifice... Ce changement est encore demandé, soit par la nécessité qu'il y a d'agrandir les fenêtres actuelles, réellement insuffisantes, soit en même temps pour les restituer à leur véritable place, car, par une bizarrerie inexplicable, celles actuelles n'occupent pas le milieu des arcs de la grande nef, ni par conséquent, le milieu qui leur est assigné par la ligne des pilastres ». (Au maire Christophe Martin.) *Arch. mun. de Lyon*. Dossier Ainay, Églises, M².

de lumière possible dans un édifice trop obscur, ne convenait-il pas d'élargir les fenêtres ? Ainsi fit-on en 1835. Et l'on eut désormais des baies en plein cintre, ébrasées, cantonnées de colonnettes à l'intérieur et reportées très haut, jusqu'à la voûte qu'elles pénétrèrent.

Après quoi, on en vint à penser que les murs des collatéraux n'étaient pas suffisamment ornés. Leur décoration n'était-elle pas simplement de pilastres rectangulaires, couronnés, il est vrai, de magnifiques chapiteaux ¹ ? Aussitôt l'infatigable Pollet de proposer de remédier à cette déplorable indigence, en montant sur chaque pilastre des bas-côtés, une couple de pilastres plus petits : ceux-ci disait-il, « supporteront une corniche qui règnera tout le long de la nef latérale. » Corniche et pilastres furent exécutés en 1838 ². Le pis est qu'aujourd'hui ces pilastres jumeaux servent de socles à de grandes statues de saints dont le front touche presque la voûte. Pour l'achat de ces « œuvres d'art », le trop zélé conseil de fabrique vota les crédits nécessaires ³, « sous la condition expresse que le choix des saints serait fait par M. le curé ». Ces figures ambitieuses ne font honneur ni à l'architecte qui les a placées, d'ailleurs trop haut, ni au digne curé Ferrand dont « le choix » ne fut sûrement pas guidé par un sens artistique très affiné.

Transept et sanctuaire. — Des documents graphiques de l'époque de la Restauration ⁴ montrent que le croisillon méridional de l'église était éclairé par une fenêtre en plein cintre. Beaucoup moins haute et moins large que celles de la nef, elle était ébrasée et cantonnée, à l'intérieur, de deux minces colonnettes. Une ouverture, toute semblable, existait dans le croisillon nord.

Par un effet de cette déplorable manie des restaurations de magnificence qui a tant de fois sévi dans l'ancienne abbatale d'Ainay pour le malheur immérité du pauvre vieux monument, en 1836 ces baies primitives durent céder la place à des fenêtres à peine plus grandes, servilement calquées, comme leurs sœurs des collatéraux, sur celles du deuxième étage du clocher-porche ⁵. Décidément, il était grand temps que l'église fût classée parmi les monuments historiques ! Elle le fut en 1844, à la suite d'une inspection de Questel.

Depuis quelques années déjà, transept, chœur et abside étaient livrés aux

¹ Une lithographie de F.-T. de Jolimont (o m. 17 × o m. 15), publiée par Jobard, à Dijon, en 1830, montre cet aspect (*Bibl. des Beaux-Arts de Lyon*).

² *Procès-verbal du Conseil de Fabrique* : 25 juin 1838.

³ *Idem*, 31 mars 1839.

⁴ Lithographies, déjà citées, de Sarsay (1820), Villain (1823), T. de Jolimont (1830).

⁵ *Procès-verbal du Cons. de Fabr.* : 28 nov. 1836.

ouvriers pour de sérieuses réparations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'architecte C.-A. Benoît avait notamment bouché une menaçante lézarde de la coupole et rejointoyé la maçonnerie au-dessus de l'arc occidental du carré, en même temps que refait le clavage des doubleaux ¹.

Au cours de cette restauration, on fit une découverte, sinon sensationnelle, du moins tenue d'abord pour telle : on retira des angles du mur diaphragme, qui sépare la croisée de la nef, deux vases où les érudits du temps ² n'hésitèrent pas à reconnaître des *echea*. Ces amplificateurs que les Anciens plaçaient dans leurs théâtres pour renforcer le son, des maçons les employèrent, au moins dès le XI^e siècle, dans nos édifices religieux, encore que leur efficacité ait paru souvent discutable ³.

Pour ne citer que des édifices romans, des vases acoustiques ont été signalés, dans les régions voisines de Lyon, à l'abbatiale dauphinoise de Saint-Chef ⁴ ; dans les anciennes églises foréziennes de Charlieu, Saint-Thomas-la-Garde, Pommiers et la Bénisson-Dieu ; à Saint-Laurent de Chalon, à Préty et à La Chapelle (Saône-et-Loire), etc.

Ceux d'Ainay mesuraient, l'un 30, l'autre 28 centimètres. Ils étaient en argile rouge et de forme cylindrique. Avec leur goulot étroit et court, ils ressemblaient, assure Vachez, « à nos cruches de bière » ⁵ ; toutefois, ils se distinguaient de ces récipients par leur base arrondie de telle sorte qu'ils ne pouvaient tenir debout. On les offrit au conservateur du Palais des Arts qui les accepta sans enthousiasme ⁶.

Lorsque, dans toutes les dernières années du XIX^e siècle, des transformations, regrettables au point de vue de l'archéologie et de l'art, eurent achevé d'enlever presque tout son caractère à la chapelle contiguë de Sainte-Blandine, on songea à mettre cet antique monument en communication avec le croisillon méridional de la grande église et la travée qui précède son absidiole de droite.

Six arcades aveugles existaient, à l'origine, dans le mur latéral nord de la chapelle. Comprises entre des pilastres couronnés par des impostes moulurées,

¹ Rapport au préfet, M. de Lacoste, rédigé par l'architecte départemental Louvier, sur la demande du ministre de l'intérieur (10 déc. 1850). *Arch. mun. de Lyon*, Dossier Ainay, Églises M².

² En particulier A. Vachez, qui a fait sur cette trouvaille une communication au *Congrès archéol. de Montbrison* (1885) : Des *Echea* ou vases acoustiques dans les théâtres antiques et les églises du moyen âge. (253-275). Cf. L. Cloquet, Vases acoustiques (*Rev. de l'Art chrétien*, 1897).

³ On en a trouvé, datant du XVII^e siècle, dans les églises foréziennes de Néronde, de Montbrison (Notre-Dame et Chapelle des Ursulines).

⁴ Mathieu Varille et D^r Loison, *l'Abbaye de Saint-Chef en Dauphiné*, 98.

⁵ *Loc. cit.*, 43.

⁶ Comarmond déclare (*Desc. des antiques... du Palais des Arts de Lyon*, 115) qu'il ignore à quel emploi ces vases servaient, mais qu'ils ne sont pas antiques.

sur lesquelles reposaient des archivoltes en plein cintre, elles prenaient naissance à un mètre au-dessus du pavement. Trois d'entre elles furent ouvertes et déblayées jusqu'au niveau du sol¹. Elles ne sont ni parallèles ni convergentes, car l'architecte s'est uniquement soucié de permettre aux fidèles de regarder par ces ouvertures vers le chœur ou vers l'abside. Il a, d'ailleurs, pris soin de cacher sous sa maçonnerie la soudure, si intéressante pour l'archéologue et l'historien, du mur méridional de notre basilique avec le mur septentrional de la chapelle, construite, comme on sait, sur un axe oblique à celui de sa voisine².

Par suite d'un changement du même genre, mais encore plus déplorable, on avait depuis longtemps éventré — on serait tenté d'écrire : massacré — le mur opposé de la grande église, à la hauteur de la travée qui précède l'absidiole de gauche. En effet, après la reconstruction, vers 1485, de la chapelle aujourd'hui dédiée à saint Michel, on ouvrit une large et haute arcade en plein cintre³, afin de relier l'abbatiale à cette annexe de style flamboyant. Le raccord, maladroit, dénote, chez l'architecte inconnu, plus de bonne volonté que de science. Il est à remarquer que la chapelle, rebâtie sur des fondations très anciennes, n'est pas exactement contiguë à la grande église. L'évidement extérieur du mur de celle-ci, l'isolement du pilier qui marquait auparavant l'angle nord-est du transept, d'autres détails encore prouvent qu'un passage fut d'abord ménagé entre les deux monuments : une porte s'ouvrait à l'est.

Enfin, c'est à l'époque de ces fâcheux remaniements qu'une niche à coquille fut construite sur la balafre du mur du croisillon nord et qu'une porte en anse de panier y fut ouverte, qui garde encore ses panneaux cloutés, ornés d'entrelacs en relief.

Des remaniements, destinés, dans la pensée de leurs auteurs, à rendre l'antique abbatiale plus digne de sa réputation d'église de la plus opulente paroisse de Lyon, furent apportés dans l'abside à une date qu'un étrange défaut de renseignements ne nous permet pas de préciser, mais qu'il faut placer, semble-t-il, entre 1846 et 1850. Nous faisons allusion à la mise en place, de chaque côté des fenêtres, des belles colonnettes en brèche, qui sont un réemploi manifeste et même assez laborieux⁴.

¹ Si l'on s'en rapporte à la gravure de Fleury Richard, illustrant l'*Histoire de Lyon* par Clerjon, une arcade, la 4^e en allant vers l'abside, était déjà ouverte en 1829 et faisait communiquer l'ancienne sacristie (Sainte-Blandine) avec l'église.

² C'est pourquoi l'épaisseur du mur commun, mesuré à l'intérieur des arcades, varie de 1 m. 18 à 1 m. 60.

³ Elle est surmontée par une fenêtre en croix, ébrasée, du xv^e siècle.

⁴ Il suffit d'en examiner les socles et les astragales pour en être convaincu : Dans la baie centrale,

Et dire qu'en faisant de pareilles retouches, d'un radicalisme plutôt vif, architectes et membres du clergé paroissial estimaient maintenir dans son intégrité le monument qu'ils avaient mission de sauvegarder et non de transformer, fût-ce pour l'embellir ! Les directives données par ceux-ci et les rapports officiels rédigés par ceux-là font, bien entendu, étendard du plus louable souci de bonne conservation. Malheureusement les faits ne justifient guère cette prétention.

C'est ainsi, par exemple, qu'en 1845, le curé, M. Boué, ordonna d'élargir les baies du sanctuaire pour y loger des verrières de couleur¹, assurément peu conformes aux habitudes de la vitrerie romane et dont le moindre inconvénient n'est pas de rendre l'abside plus sombre.

Il est vrai que, deux ans plus tard, comme on revêtait de petites dalles de choin la partie basse du mur, à l'intérieur de cette même abside, on poussa le scrupule jusqu'à parementer les pierres non pas à la boucharde, ainsi que cela se pratique communément de nos jours, mais à la pointe ou à la hachette, suivant la mode d'antan. De même, lorsqu'on enleva le badigeon qui recouvrait moulures et bas-reliefs, on n'usa pas du grattoir, « de peur d'émousser les arêtes et de dénaturer les profils »².

Tout cela était fort bien. Mais pourquoi, peu après, a-t-on transformé la tablette qui fait, à hauteur d'homme, le tour du sanctuaire ? Elle n'avait, à l'origine, qu'une simple moulure. Cette modestie déplut, et la tablette primitive dut faire place à une autre, ornée d'un rang de denticules et de rais de cœur³.

De tels « embellissements » justifiaient amplement l'intervention du directeur des Beaux-Arts et du ministre lui-même. Ce dernier se plaignit que des

la colonne de droite, un peu plus grosse, est en deux morceaux. En général, l'astragale adhère au fût. Cependant, il arrive qu'il n'adhère à rien. Une colonnette de la baie centrale a deux astragales dont l'un soudé au chapiteau et l'autre au fût.

¹ Vitraux avec médaillons (Cène, Crucifixion, etc.), sortis de l'atelier du verrier clermontois Thibaud.

² Rapport de Louvier, architecte départemental, au préfet, M. de Lacoste (10 déc. 1850). *Arch. munic. de Lyon*. Dossier Ainay. Églises, M².

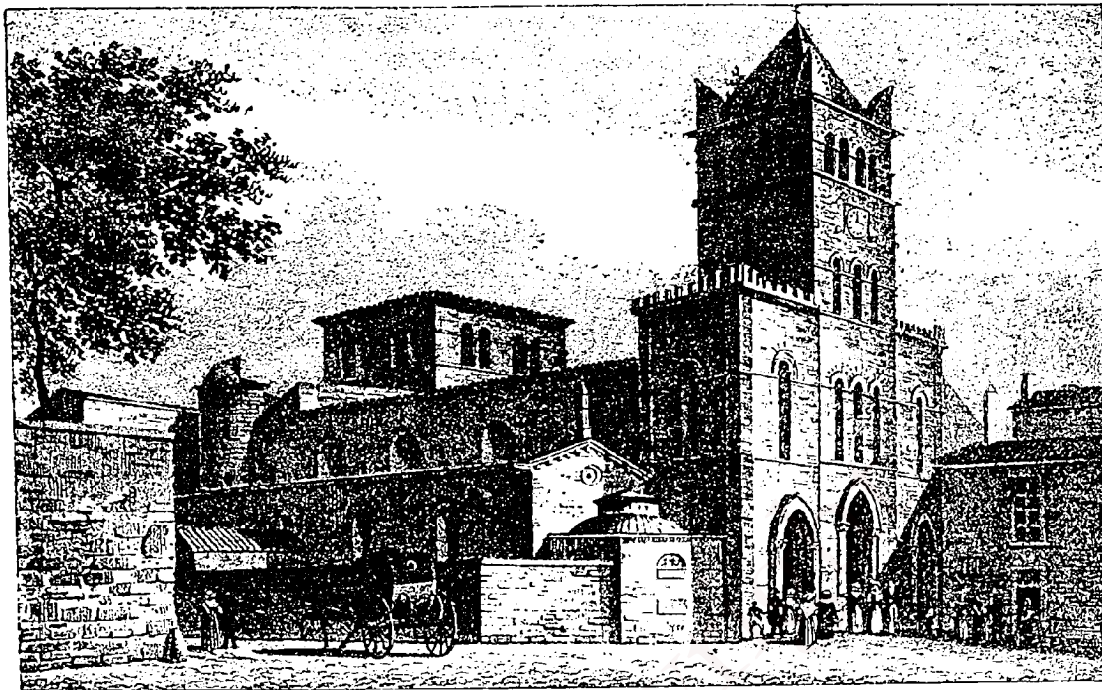
Actuellement — juillet 1934 — on procède, sous la direction de M. Mortamet, architecte, à un complet nettoyage de l'abside, suivant les vues de M. le curé Vignon. On a dû remplacer quelques-unes des petites dalles de choin, placées sous la corniche ; mais pour le reste, on s'est contenté de laver et de broser avec soin les sculptures.

³ *Procès-verbaux du Cons. de Fabr.* : avril 1849. — Rais de cœur furent empruntés aux piédroits des arcatures de l'abside ; les denticules d'emploi plus rare à l'époque romane (on en trouve cependant à Vienne et à Saint-Restitut) s'ajoutèrent à ceux de la corniche de la nef.

travaux aient été exécutés dans l'église sans son autorisation. Comme son prédécesseur, M. Ferrand, M. le curé Boué se souciait médiocrement de respecter les « formes administratives » ; mais c'était, par malheur, non sans dommage pour les monuments dont il avait la garde¹.

¹ *Archives de Lyon*. Dossier Ainay, Églises M² : Le Directeur des Beaux-Arts au Commissaire extraordinaire, préfet du Rhône (26 novembre 1850) ; le Ministre au même (29 avril 1851). Lettre du curé, M. Boué, au même (7 mai 1851). Le 13 août suivant, le Ministre de l'Intérieur refuse d'approuver « la conduite répréhensible » du curé.





L'Église d'Ainay entre 1835 et 1855, d'après T. de Jolimont.

CHAPITRE IV

TRANSFORMATIONS DE L'ABBATIALE DEPUIS 1107

TRAVAUX DE RESTAURATION A L'EXTÉRIEUR.

Les modifications, apportées à la physionomie primitive de l'ancienne abbatale au cours des âges, ne sont ni moins nombreuses, ni moins importantes à l'extérieur qu'à l'intérieur ; peut-être même frappent-elles davantage.

I. *Transformation du portail.* — C'est ainsi qu'une disparate saute aux yeux de l'archéologue le moins averti, quand il aborde notre basilique par la façade occidentale : la porte en arc brisé, qui ouvre sur l'intérieur du porche, jure avec le reste de l'édifice.

D'après la décoration de cette grande baie, irrégulièrement percée à la base du clocher, il semble qu'on puisse l'attribuer à une restauration exécutée vers la fin du ^{xiii}^e siècle ou le commencement du ^{xiii}^e.

Quant à la cause de cette transformation, peut-être est-il sage, en l'absence de tout renseignement, de s'abstenir d'en imaginer d'autre ¹ que celle de la recherche d'un décor un peu plus somptueux et de la poursuite d'un alignement qu'on peut aisément constater : le nouveau portail, si curieusement déporté au nord ², s'il ne marque point par la brisure de son arc le centre de la façade du clocher-porche, se trouve du moins placé juste dans l'axe de la nef.

On est autorisé à croire qu'à l'époque où le système « français » commençait à se répandre au dehors des frontières de la « France », les moines d'Ainay, en « terre d'empire », remanièrent leur porche en le voûtant d'ogives et en remplaçant leur porte en plein cintre par une autre en tiers-point. Il est sûr, au demeurant, que la porte actuelle n'est pas la porte primitive.

Des travaux, exécutés vers le milieu du dernier siècle sur le parvis de l'église, apportèrent de ce fait une preuve tangible.

Jusqu'alors, le vaisseau du monument se trouvait, de plus d'un mètre, en contre-bas de la place. On n'y pénétrait donc qu'en descendant plusieurs marches, et sous le porche, et dans la nef. Encore, n'était-ce là qu'un inconvénient médiocre auprès de celui qui résultait de l'humidité entretenue dans l'édifice, autour duquel le sol n'avait cessé de s'élever : exhaussement dû aux causes générales habituelles et à des causes particulières à notre abbatale, construite sur un terrain couvert de débris antiques, presque environnée de cimetières ³, dans une île où les inondations du Rhône et de la Saône bouleversaient trop souvent des terrains marécageux que les alluvions des deux cours d'eau réussissaient mal à colmater en période de calme.

On essaya, dès 1847, de remédier à ce dangereux état de choses en réparant le dallage qu'on refit entièrement en pierres de Clessaz ⁴. Mais le remède était insuffisant. En 1856, on abaissa de quatre-vingts centimètres le niveau du parvis ⁵.

¹ Par exemple, des dégradations ou un fléchissement du clocher, qu'on se fût bien gardé, en ce cas, d'ouvrir plus largement à sa base.

² De 0 m. 14. — L'eût-on voulu, il eût été difficile de le déporter au sud, en raison de la présence, de ce côté, d'énormes blocs allant de l'angle du porche au montant de la porte.

³ Voir Appendice III.

⁴ *Procès-verbal du Conseil de Fabrique* : 6 juin 1847.

⁵ « D'où un assainissement très heureux pour cette partie de l'église » et « un exhaussement du meilleur effet pour la porte majeure et la façade ». *Procès-verbal du Cons. de Fab.* : 28 décembre 1856. Rapport de l'architecte Benoît (25 avril 1857), *Arch. munic. de Lyon*. Dossier Ainay, Églises, M².

C'est alors que l'architecte Benoît, qui surveillait les travaux, eut la surprise d'apercevoir les restes du portail primitif.

Chose curieuse : vingt-huit ans plus tôt, Pollet avait refait les piédroits de la « porte majeure », comme on aimait à dire ; il avait remplacé les pilastres et construit de nouveaux socles. Or, il n'avait rien vu ou, du moins, rien signalé. Cependant les ouvriers de 1856 déchaussèrent, au-dessus de ces socles et un peu en arrière, d'intéressants vestiges qui auraient dû éveiller son attention¹.

André Steyert, que cette petite découverte passionna, eut soin de dessiner avec exactitude les débris rendus au jour ; il les a décrits, avec croquis à l'appui, dans une revue technique et, plus tard, dans sa *Nouvelle Histoire de Lyon*². Voici ce qu'il écrivait en 1879 : « Ce portail était, observation essentielle, parfaitement au milieu de la tour, tandis que celui qui existe actuellement, œuvre remaniée à la fin du XII^e, a été reporté un peu plus loin sur la gauche, pour qu'il se trouvât en face de la fenêtre centrale de l'abside, laquelle n'est pas sur le même axe que le clocher. Le côté droit était le mieux conservé et laissait deviner la disposition générale. C'était tout simplement deux baies concentriques, ornées chacune de deux colonnes assises à des hauteurs inégales et s'ouvrant l'une devant l'autre. Une dernière saillie, formée par le soubassement et placée plus bas que le reste, complétait l'ensemble et déterminait l'emplacement de la porte. Comme détails, on remarquait aussi le cordon inférieur, qui n'était qu'un simple biseau, et une base intacte, formée d'une gorge et d'un tore, imitation grossière de l'antique ; enfin, des stries en zigzags horizontaux couvraient complètement la face interne du soubassement supportant la base de droite³. »

En résumé, la porte primitive se composait de deux arcs en retrait l'un sur l'autre. L'archivolte extérieure devait reposer sur deux minces colonnettes isolées ; l'intérieure était soutenue par des colonnettes engagées. La représentation graphique de l'ensemble donne l'impression d'un décor du début du XII^e siècle⁴.

¹ V. photographie de Froissard aux *Arch. de la Voirie de Lyon*.

« Des parties, depuis longtemps enterrées, ont été mises à jour. Des découvertes, importantes pour la restauration de la porte majeure, ont été faites. Il est constaté aujourd'hui par les restes retrouvés que la porte de la fin du XII^e siècle, dont l'archivolte est si remarquable, a remplacé une porte à colonnettes, qui existe encore en partie sous les pilastres de l'époque de transition, dont la restauration, exécutée par feu M. Pollet, laissait tant à désirer. » (*Procès-verbal du Cons. de Fab.* : 28 décembre 1856.)

² T. II, 65-66, fig. 42 et 43.

³ *La Construction lyonnaise*, 1^{re} année (1879), 64-65.

⁴ Steyert n'hésitait pourtant pas, on le sait, à y reconnaître les restes d'un « portail du VI^e siècle » à certains détails, tel que les « stries en zigzags », caractéristiques, d'après lui, « de l'art mérovingien ». Ce qui était aller un peu vite en besogne. Le zigzag, qu'on trouve, en effet, dans l'art mérovingien

A la suite de cette découverte, une question se posa parmi ceux qui avaient à cœur de rétablir dans son intégrité l'ancienne abbatale : Devait-on conserver la grande archivolt en arc brisé ou la sacrifier, afin de rendre au porche son aspect primitif ? Les hommes de l'art, consultés, opinèrent pour le maintien de la porte actuelle. La majorité des membres du conseil de fabrique s'étant rangée à cet avis, l'architecte fut seulement autorisé à refaire les piédroits, restaurés fort négligemment par Pollet, quelque trente ans plus tôt.

A vrai dire, l'affaire suscita une certaine émotion en haut-lieu. Le ministre d'Etat, Achille Fould, prescrivit une enquête¹. Après quoi, l'ordre vint d'exécuter les piédroits. Le travail se fit en 1859 et les vestiges de la porte primitive disparurent de nouveau.

L'année suivante, on achevait la restauration du porche en remaniant la porte qui ouvre sur la nef. Fabisch en tailla le tympan, œuvre banale et froide, inspirée du portail de Saint-Trophime d'Arles.

II. *Érection des porches latéraux.* — Quand, au lendemain de la Révolution qui l'avait transformée en grenier à fourrage², l'église d'Ainay fut rendue au culte — c'était le dimanche de la Pentecôte, 12 juin 1802 —, il apparut qu'après les avatars qu'elle venait de subir, elle avait besoin de réparations, et de plus d'une sorte. La plus urgente était celle du clocher : des pierres s'en étaient détachées et d'autres, qui menaçaient de tomber à leur tour, « surplombaient de 13 à

(par exemple sur les sarcophages du musée de Roanne), fut très à la mode, à l'époque romane, dans l'Anjou notamment, la Normandie et l'Ile-de-France, voire en Angleterre. (Cf. de Lasteyrie, *L'Archit. relig. en France à l'époque romane*, 2^e éd. rev. et augm. par Marcel Aubert, 585.)

Quant à la restauration qui substitua la porte en arc brisé à la porte vraisemblablement en plein cintre, Steyert l'expliquait ainsi : Ce fut une « surélévation du sol, nécessitée par une inondation, la première (?) qui dépassa le niveau de l'île d'Ainay », qui amena « l'enfouissement de la base du portail primitif ». Celui-ci « dut être démoli et on en profita pour placer dans l'axe de la nef celui qui le remplaça, mais qui, dès lors ne se trouva plus au milieu de la façade ». (*Nouv. Hist. de Lyon*, II, 66, légende de la fig. 43).

C'était dépenser beaucoup d'ingéniosité pour soutenir une thèse qu'aucun commencement de preuve n'étaye.

¹ Le 7 novembre 1858, rapports et photographies du service municipal furent envoyés au ministre d'Etat. Dès le 25 mars, Fould avait ordonné le rejet du projet de l'architecte Benoît qui proposait de rétablir la porte primitive. Une commission, nommée par le sénateur Vaisse et qui comprenait l'archéologue Alphonse de Boissieu, le conservateur des Musées Martin-Daussigny, les architectes Bonnet, Chenavard, Dardel, Desjardins et Louvier, décida le 12 mai de supprimer l'emmarchement du porche, mais de maintenir la porte en arc brisé. *Archives de Lyon*, Dossier d'Ainay, Eglises M².

² Au début de 1794.

14 pouces »¹. En outre, la pyramide terminale avait perdu la croix de fer qui l'avait surmontée jusqu'à l'hiver de 1793.

En 1808, le conseil de fabrique exprima ses craintes aux autorités municipales, dans une adresse où il priait le maire, Fay de Sathonay, d'ouvrir une enquête sur les réparations qu'il était urgent de faire au clocher². Aucune suite ne fut d'abord donnée à cette requête³.

Par ailleurs, l'ancienne abbatale paraissait trop petite pour répondre aux exigences du culte paroissial au sein d'une population en voie d'accroissement sensible : un quartier neuf s'élevait, lentement à vrai dire⁴, sur les terrains aménagés au sud d'Ainay par Perrache et ses continuateurs.

Bref, en 1826, sur l'initiative du curé Ferrand, une pétition, couverte de signatures, fut présentée au maire pour « l'agrandissement de l'église »⁵.

Le projet, soumis au conseil municipal, visait à dégager la façade de l'édifice des bâtiments parasites qui la flanquaient, puis à construire sur leur emplacement deux porches, surmontés de tribunes, correspondant aux bas-côtés. On fit valoir que ces porches latéraux consolideraient le clocher en le contrebutant⁶ ; que leurs deux portes faciliteraient le passage des fidèles ; enfin, que les tribunes seraient précieuses les jours de très grande affluence. Mais, bien entendu, personne ne se demanda si ces « ailerons » n'infligeraient pas à un monument, dont sept siècles avaient respecté la sévère beauté, la plus imprévue des disgrâces⁷.

Le projet fut adopté en mai 1828. Pollet établit aussitôt des devis ; l'adjudication se donna le 30 juin 1829 et, le 20 juillet 1830, les travaux étaient terminés⁸.

¹ *Procès-verbal du Cons. de Fab.* (1808).

² A défaut de documents écrits, il suffirait, pour s'en convaincre, d'examiner les estampes de la Restauration, notamment une lithographie de Ch. Lefebvre, à Lyon, en 1818 (*Bibl. de Lyon*, fonds Coste n° 393) et une sépia de Hubert de Saint-Didier, datée de 1829 (Coll. Pallières).

³ Le maire se contenta d'offrir quelques tableaux à l'église.

⁴ Une adresse du conseil de fabrique à l'archevêque, le cardinal Fesch (16 mars 1803), nous apprend que la paroisse d'Ainay, archiprêtre de 1^{re} classe, ne comptait alors que 3.000 âmes, tandis que celle de Saint-François, la succursale récemment érigée à ses dépens, en avait déjà 12.000.

⁵ *Procès-verbal du Cons. de Fab.* : 16 avril 1826.

⁶ Personne ne fit remarquer que le clocher penche légèrement à droite.

⁷ On devait être pourtant d'autant plus tenté de se le demander qu'on avait, à Saint-Rambert-sur-Loire, l'exemple d'un clocher-porche, maladroitement empâté dans deux porches latéraux.

⁸ Sans doute mis en goût par la création de ces tribunes postiches, certains membres du conseil de fabrique proposèrent alors de transformer le premier étage du clocher en une large tribune. Pollet déposa un projet en ce sens le 30 juillet 1835. Mais plusieurs conseillers municipaux eurent la sage inspiration de réclamer l'avis d'une commission compétente. Dans ses conclusions (déposées le 9 dé-

Pollet avait d'abord projeté d'installer sur les angles extérieurs de ses porches, qu'il appelait des portes latérales, des pyramidions analogues à ceux du clocher. Puis il changea d'idée. Quoi qu'il en soit, ses « ailerons » eurent plutôt une mauvaise presse ¹. Cet architecte à la mode de 1830 n'avait-il pas poussé la fureur romantique jusqu'à festonner de créneaux leurs malencontreuses plates-formes ?

Prosper Mérimée, inspecteur général des monuments historiques, passant par Lyon en 1835, aperçut ces ornements d'un goût si hautement chevaleresque et ne put moins faire que de les qualifier d'innovation « malheureuse » ². Le célèbre écrivain ajoutait : « On doit savoir gré à l'architecte d'avoir conservé tous les anciens fragments de l'abbaye qu'il a pu réunir ; ils ont été soigneusement encadrés dans la façade. Le bas-relief des déesses-mères, décrit par Millin ³, a été transporté au Musée. »

Ces lignes de Mérimée nous apportent la preuve que la restauration de Pollet s'étendit au clocher lui-même. C'est alors, en effet, qu'on ouvrit les baies centrales du premier et du deuxième étage ⁴.

cembre 1835) celle-ci déclara que la solidité du clocher serait compromise si l'on supprimait une portion aussi considérable du mur qui lui est commun avec le vaisseau de l'église. *Arch. munic. de Lyon*, Dossier Ainay, Eglises, M².

¹ Ils soulevèrent un tollé presque universel. Seuls, deux ou trois journalistes, farouches adversaires des classiques, signèrent des articles élogieux. H. Leymarie, tout en reconnaissant « qu'on pouvait ne point embellir cette grave et sévère basilique d'ornements dont le premier architecte n'avait pas senti la nécessité », soutint que la « restauration » n'avait « rien innové dans le cas présent ». Et il donnait comme preuve les « couronnes de créneaux » qu'on voit aux « cathédrales » de tous les pays, notamment à Saint-Jean de Lyon. (*Lyon ancien et moderne*, I, 67.)

² *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, 98. Faisant allusion aux baies et aux cordons des porches latéraux, Mérimée remarque : « L'architecte, dans sa restauration, a copié assez exactement ce qui restait de l'édifice ancien. »

³ Dans son *Voyage dans les départemens du Midi de la France*, I (1807), 492. V. sur ce bas-relief et son inscription : Ve Partie, *Épigraphie*, ch. I.

S'il est vrai que l'architecte d'Ainay enleva, pour en enrichir le Palais des Arts, le petit bas-relief qui décorait la façade du clocher-porche depuis des siècles, ce n'est pas à lui qu'il faut attribuer le réemploi des débris qui sont enchâssés dans la tour. Des lithographies et une sépia d'avant 1830 les montrent aux places qu'ils occupent encore. En revanche, Pollet garde le mérite, — si c'en est un ! — d'avoir exposé... à la pluie, en les encastrant dans le mur occidental du baptistère qu'il construisit en 1831, le bas-relief de Salomé et l'inscription funéraire du chantre et sacristain, Étienne Bonet. Mérimée devait songer à l'annexe qu'on venait de bâtir sur le flanc gauche de l'église et où, d'après son contemporain, Fleury La Serve, « plusieurs débris des monuments du moyen âge, découverts et rapportés (sic), ont trouvé leur place dans l'habile disposition de M. Pollet. »

⁴ Pour s'en convaincre, — car sur ce point particulier les documents écrits font défaut, — on n'a qu'à rapprocher les estampes antérieures à 1830, que nous avons plusieurs fois indiquées (lithographie de Lefebvre, sépia de Hubert de Saint-Didier), de celles qui furent dessinées après cette date : par exemple celle de Guesdon, qui est de 1840 (*Bibl. de Lyon*, fonds Coste, n° 403).

En dépit des critiques adressées à Pollet, les choses restèrent d'abord en l'état. Très vite, pourtant, les tribunes s'étaient révélées parfaitement inutiles et l'ombre épaisse, qui règne à peu près constamment sous les nouveaux porches, n'était pas pour égayer l'église. Mais l'administration faisait, à sa façon, du zèle. En 1846, Questel¹, un Parisien déjà réputé, proposait de renforcer les porches latéraux, d'en supprimer les merlons et de faire disparaître les fenêtres des tribunes construites sur le modèle de celles du clocher.

Trois ans plus tard, on revint au clocher lui-même dont on gratta avec énergie les sculptures. Bientôt après, Chenavard attirait l'attention du ministre « sur le mauvais état de la tour et de sa flèche en pierre » dont, disait-il, « la ruine est imminente ». En effet, « les pierres qui la composent sont dégarnies du ciment qui les reliait, elles se pourrissent et la pluie passe entre elles et tombe dans le clocher, comme s'il n'y avait point de couverture. Des plantes nombreuses, des arbustes même augmentent chaque jour ce disjointement². »

Chenavard n'exagérait rien. Plantes et arbustes prospéraient si bien dans les fissures des vieilles pierres, qu'ils avaient fini par constituer un véritable jardin aérien. Tel arbre fruitier de plein vent y faisait flotter son feuillage en manière de panache. Un des vicaires de la paroisse, l'abbé Thévenet, fervent botaniste, eut l'idée originale de décrire « la flore du clocher d'Ainay »³. Le « géant » en était un sycomore que l'on peut admirer sur plusieurs anciennes estampes⁴.

Malgré l'intérêt que cette végétation quasi exubérante pouvait offrir à tous les amis de la nature, mais surtout aux spécialistes qui se plaisaient à y reconnaître les plantes les plus variées « par leur forme, la taille et le caractère de leurs fleurs, depuis l'obscur urticée à la corolle verdâtre jusqu'à la brillante radiée au soleil d'or, depuis la mousse microscopique et l'humble fougère jusqu'au grand arbre et au sycomore de nos promenades »⁵, il fallut tout de même prendre au sérieux les rapports alarmants rédigés par les gens du métier. Le 31 août 1854, le ministre d'Etat, Achille Fould, autorisa l'exécution d'un programme de tra-

¹ Charles-Auguste Questel (Paris 1807-1888), élève de Peyre, de Blouet et de Duban, venait de se faire connaître par ses travaux de Nîmes (église Saint-Paul, fontaine de l'Esplanade). Architecte, puis inspecteur (1862) des Monuments historiques, il a dessiné la couronne de lumière, la chaire et un autel pour Ainay.

² Rapport au ministre de l'intérieur, 30 novembre 1850. *Arch. munic. de Lyon*, Dossier Ainay. Eglises, M².

³ C'est le titre même de son étude, parue dans la *Rev. lyonnaise* (5 oct. 1855). Le *Bull. hist. du dioc. de Lyon* l'a publiée de nouveau en 1904, 16-21.

⁴ Notamment sur les lithographies de Monot, d'après un dessin de T. de Jolimont.

⁵ *Bull. hist. du dioc. de Lyon*, 17.

vaux comprenant « la restauration totale de la tour et de la pyramide, le remplacement des créneaux par deux demi-frontons suivant la pente du toit. » Au cours des deux années suivantes ¹, l'architecte Benoît revisa donc complètement le clocher ² et la tour-lanterne qui furent consolidés par des chaînages. On modifia en même temps les « ailerons », c'est-à-dire que l'on fit disparaître les plates-formes crénelées, tout en abaissant la toiture de manière à ne point masquer les bandes latérales des incrustations.

Au cours de ces travaux qui durèrent plusieurs années, la face occidentale du clocher fut ornée — c'était en 1858 —, d'une grande croix polychrome, exécutée d'après celle qui surmonte la porte de la Manécanterie à Saint-Jean ³.

Enfin, dès 1856, l'appareil de la pyramide fut renouvelé en moellons plus légers ; les parements furent refaits à neuf en assises posées au ciment ⁴.

III. *Chevet*. — Par quelques-unes des dates qui précèdent on peut se rendre compte que la période, comprise entre 1830 et 1860, fut pour l'église Saint-Martin, une période de grands travaux. Si plusieurs de ceux-ci ne s'imposaient pas de manière urgente, d'autres étaient fort nécessaires, il faut le reconnaître. Parmi ces derniers, nous rangeons sans hésiter les travaux de consolidation des murs et de réparation des toits.

Du long rapport à M. de Lacoste, rédigé par Antonin Louvier ⁵ dans l'hiver de 1850, après l'exécution d'un vaste programme de travaux, il ressort que l'activité des architectes s'était exercée non seulement sur le clocher-porche, mais encore sur la tour-lanterne qui abrite la calotte de la coupole, sur les murs et les toits du chevet.

D'après ce même document, l'église, naguère augmentée par les coûteux et inutiles « ailerons » de Pollet, était « depuis longtemps dans un état de délabrement déplorable ». C'est ainsi que les murs de la tour-lanterne, dont la charpente

¹ On lit, dans la chronique locale du *Salut Public* (11 nov. 1855) : « Les travaux du clocher d'Ainay, monument qui tombait en ruines et dont la reconstruction a été jugée sérieusement nécessaire, approchent de leur terme et seront complètement terminés sous peu de jours. »

² D'après le rapport de Benoît (25 avril 1857, aux *Arch. munic. de Lyon*, Dossier Ainay, M²), on refit presque entièrement l'angle sud-ouest du 2^e étage et l'on plaça « en sous-cœuvre les colonnes supportant les arcs du 3^e étage ».

³ La croix de la Manécanterie est semblable à celle du tympan (restauré) de Saint-Pierre, à Vienne.

⁴ En 1854, l'horloge carrée, installée en 1746 au-dessus des baies du deuxième étage, fut remplacée par un cadran circulaire, placé cette fois au troisième étage de la tour. V. Appendice V.

⁵ Antoine-George, dit Antonin Louvier (Lyon, 1818 — Vichy, 1892), gendre de Chenavard, lui succéda, comme architecte du département du Rhône, le 3 juillet 1858, et, en 1861, comme professeur à l'école des Beaux-Arts.

était fusée ¹, « se détachaient les uns des autres ». Pour remédier à une situation aussi calamiteuse, des travaux furent exécutés, de 1840 à 1845, sous la direction de l'architecte de l'église, C.-A. Benoît : les murailles de la tour-lanterne furent consolidées au moyen de forts tirants de fer ; les lézardes de la calotte bouchées et la maçonnerie du tambour rejointoyée, l'extrados de la coupole reçut une chape de béton, recouverte d'une couche de bitume pour la préserver des infiltrations causées par les rafales de pluie pénétrant par les baies de la lanterne.

On sait déjà qu'il importait de défendre l'église, son chevet en particulier, contre une redoutable et permanente humidité, favorisée par une différence de niveau d'un mètre et demi entre le sol du jardin ² et le pavé du sanctuaire : différence de niveau imputable aux tombes du cimetière installé jadis derrière l'abside et, pour une certaine part, au gravois qu'y avaient déversé, au printemps de 1795, les entrepreneurs de démolition des Cantons de l'Égalité et de l'Hospice des malades ³. Chenavard fit enlever un mètre cinquante de terre au pied des murs, et un béton, d'une égale épaisseur, fut jeté autour du chevet pour le garantir contre l'infiltration des eaux.

Enfin, les architectes purent s'occuper des combles où leur intervention ne devait pas être inutile.

Aucun document ne fait allusion à des réparations faites aux couvertures de l'église, lorsqu'en 1836 Pollet remplaça le lambris en carène de la nef par la voûte actuelle en berceau. Mais, dès 1840, le Conseil de Fabrique sollicite une réfection générale de la toiture, qui « de tous côtés laisse à désirer » ⁴. On fit droit à cette requête sept ans plus tard et, si l'on en croit Louvier, peut-être imbu du traditionnel pessimisme de sa corporation, il n'était que temps ⁵.

¹ « La charpente recouvrant cette tour était entièrement décomposée et la toiture laissait passer les eaux qui tombaient sur l'extrados de la voûte sphérique, ajoutant chaque jour à la dégradation et faisant pourrir et se détacher les enduits. »

² « Le sol extérieur se trouvait vers l'abside de 1 m. 50 en contrebas du jardin extérieur dont le sol mobile et constamment remué absorbait les eaux pluviales, qui donnaient à l'intérieur de l'église une constante et nuisible humidité. »

³ *Bull. munic. de Lyon* (1906), 293, qui cite la permission donnée aux entrepreneurs par le Conseil du District, le 5 prairial an III (24 mai 1795).

⁴ *Procès-verbal du Cons. de Fab.* : 15 mars 1840.

⁵ « Un bon nombre de petites colonnes, recevant les retombées des arcs plein-cintre des fenêtres de l'abside étaient totalement décomposées et n'avaient plus la force nécessaire pour servir de points d'appui. Tous les murs, en général, étaient lézardés ; leurs parements et leurs en-haut étaient dégradés ; une portion des pierres et de l'enduit était décomposée et les eaux, s'écoulant mal dans de mauvais chéneaux de fer-blanc mal disposés, filtraient au travers ou sur les parements des murs, dont chaque jour elles hâtaient la décomposition. » (Louvier, architecte du département du Rhône au Préfet. *Arch. munic. de Lyon*, Dossier Ainay, Eglises, M².)

Au surplus, l'architecte départemental ne signale pas seulement, dans la pièce officielle à laquelle nous avons plus d'une fois recouru, le triste état des murailles lézardées, des colonnettes croulantes, des enduits décomposés, des parements lessivés, des chéneaux percés ; il fait encore certaines observations, pour nous plus intéressantes. Il note, par exemple, que les absidioles étaient couvertes par de mauvais appentis dont le moindre inconvénient était de boucher aux trois quarts les baies extérieures de la coupole ; et, que l'oculus, pratiqué dans le mur rachetant la différence de niveau entre l'arc de chaque absidiole et la travée rectiligne qui la précède, se trouvait aussi caché par ces « toitures élevées dont les dessous servaient de greniers ou débarras ». Or, c'était chose facile que faire disparaître ces combles postiches dont on avait affublé l'édifice après sa transformation en église paroissiale.

On supprima donc, avec raison, appentis et « greniers » ; on rétablit tant bien que mal les anciens combles d'après les vestiges subsistants du toit primitif. Cela permit de dégager les baies de la coupole et les oculi des absidioles. Moellons et colonnettes gâtés furent remplacés. Charles-Auguste Questel, qui fut mêlé à ces travaux, en sa qualité d'architecte des monuments historiques, les a rappelés, dans une étude publiée en 1876¹ : « A l'extérieur, a-t-il écrit, parmi les travaux commencés en 1847, on a enlevé les immenses toitures qui recouvraient sous un seul appentis (de chaque côté) des constructions de hauteurs diverses, après avoir préalablement remis en état les anciennes couvertures ; de sorte que, de ce fait, l'église a repris son état primitif. »

A ce témoignage de satisfaction officielle que le célèbre architecte, inspecteur général des monuments historiques depuis 1862, accordait bénévolement à ses confrères chargés quelque trente ans plus tôt de conduire les travaux d'Ainay et, par ricochet, à lui-même, on peut malheureusement opposer les doléances d'autres hommes de l'art. Étienne Charvet et Joseph Monvenoux, qui, en leur double qualité d'archéologues avertis et de bons Lyonnais, avaient une tout autre conception du respect dû aux monuments de leur ville natale, ont protesté, trop discrètement d'ailleurs², contre cette façon de ramener un édifice « à son état primitif ». Ils ont fait observer que la nouvelle toiture n'est point au niveau de la précédente. En outre, il n'existait antérieurement aucune moulure. L'ancien aspect des combles ? Mais on l'avait entrevu quand, après avoir enlevé les tuiles du toit, au dessus de transept sud, et déblayé les amas de plâtras accumulés depuis des siècles, on avait mis à nu les couvertures.

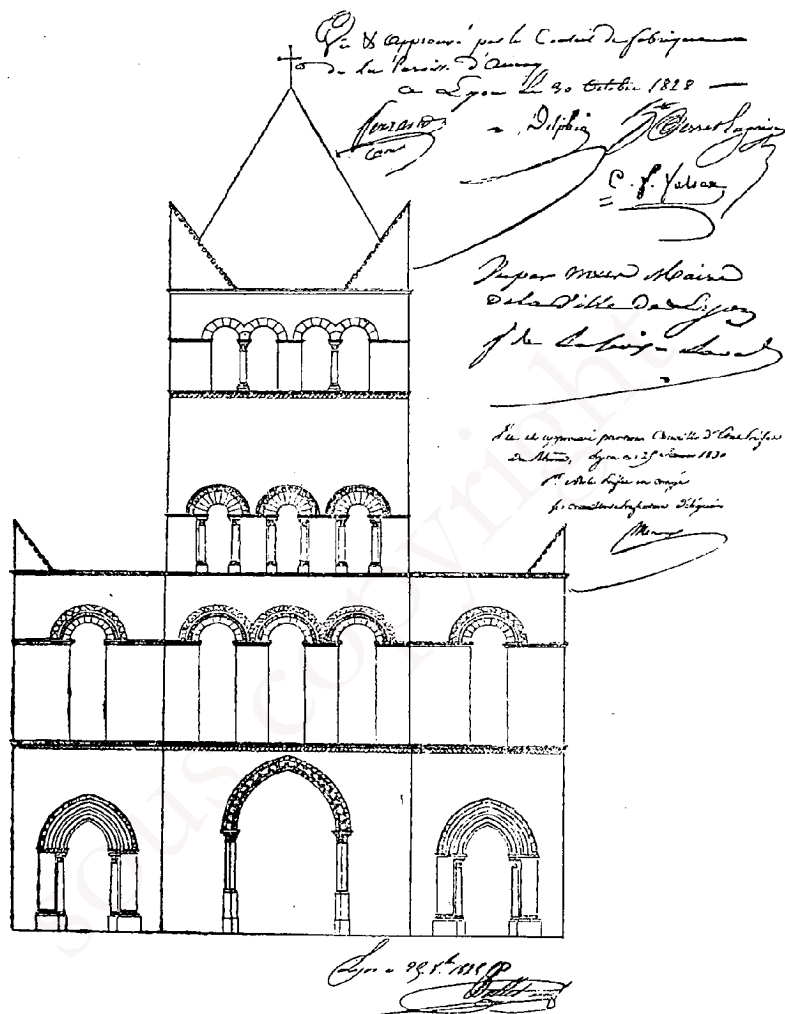
¹ V. *Mon. hist. de France à l'Expos. univ. de Vienne*, par E. du Sommerard, p. 99.

² Dans des notes manuscrites remises au Dr Birot.

Celles-ci consistaient en un ciment, analogue à celui de nos aqueducs romains, très dur, de teinte rougeâtre à cause de la brique pilée qui était entrée dans sa composition. Ce ciment couvrait directement le béton, qu'on avait coulé sur les voûtes pour noyer les courbes et former les glacis. Chéneaux pris dans le ciment, pierres plates enfilées dessous et dont la saillie faisait corniche, tel était l'aspect « primitif » d'après ces témoins oculaires. « Au lieu de se borner à recouvrir ces enduits de tuiles plates, creuses ou à rebord, on a tout bouleversé, déclarent-ils avec indignation : les simples corniches ont été remplacées par des doucines, portées par des consoles très ornées. Des croix, prétendues romanes ¹ et sur l'existence desquelles rien ne venait témoigner, ornent les pignons dépassant le toit. Enfin, sur l'abside centrale, on a placé un troisième pignon à cheval sur la voûte, tandis que le ciment de l'ancienne couverture passe encore sous cette maçonnerie. »

On le voit, l'ancienne abbatale a subi, rien qu'au cours du dernier siècle, non seulement de nombreuses restaurations plus ou moins intelligentes, mais encore des transformations, parfois bien regrettables. Il va sans dire que celles-ci, plus encore que celles-là, n'ont pas été sans altérer sa physionomie originale.

¹ Il s'agit évidemment des croix antéfixes, ornements parfaitement défendables en eux-mêmes, car ils furent d'un usage à peu près général (Ébreuil et Saint-Trophime d'Arles en possèdent), mais qui ne paraissent pas avoir été particulièrement recherchés par les maîtres d'œuvre de la région lyonnaise.



PREMIER PROJET DE L'ARCHITECTE POLLET, APPROUVÉ
PAR LES AUTORITÉS LOCALES (1828).

DEUXIÈME PARTIE

ARCHITECTURE



L'église d'Ainay en 1820 (d'après Louis Sarsay).

CHAPITRE PREMIER

PLAN. DIMENSIONS. MATÉRIAUX.



I. Plan.

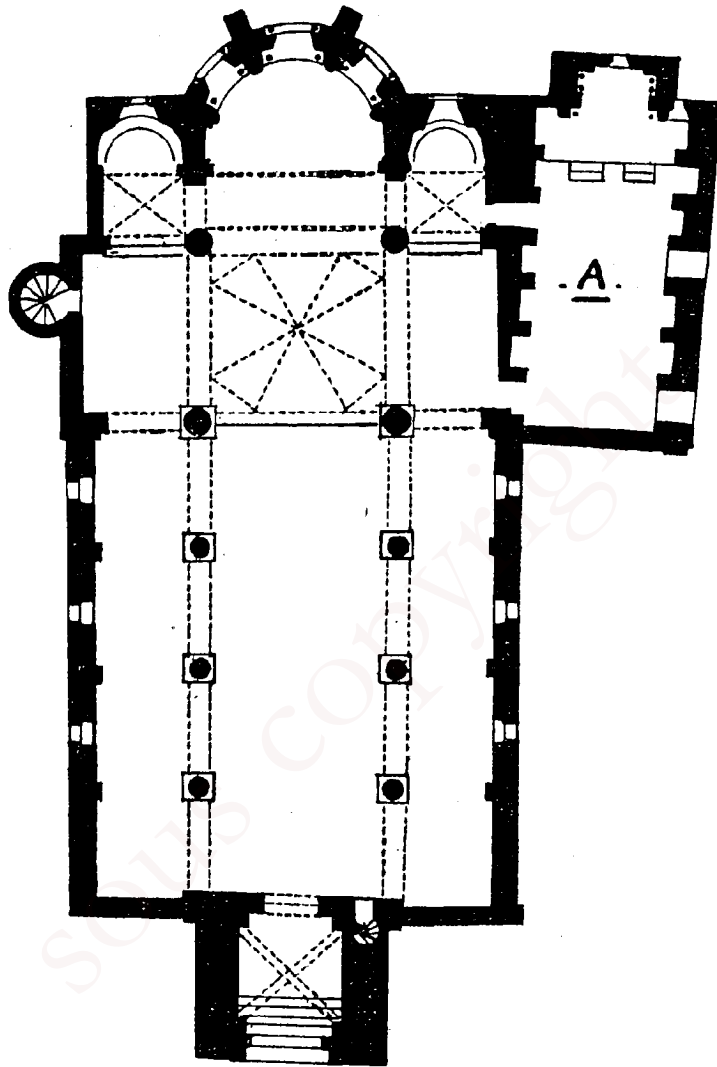
1 L'on fait abstraction des additions qu'elle a reçues au cours des siècles : clocher-porche, chapelles-annexes, baptistère, l'église Saint-Martin est de plan basilical bénédictin. Ce tracé est économique : il permet d'éviter la construction d'un déambulatoire et de chapelles rayonnantes. Il ajoute au rectangle des nefs et du transept un chevet relativement long, flanqué de profondes absidioles qui s'ouvrent sur les croisillons et qui communiquent entre elles et avec l'abside par une ou plusieurs arcades ¹.

On sait déjà que si l'abside est un hémicycle à l'extérieur comme à l'intérieur, les absidioles apparaissent au dehors engagées dans un massif carré, suivant un usage fréquent chez les Byzantins.

Ce flanquement des absidioles, qui semble bien être d'origine orientale, fut d'usage courant en France et en Italie à partir du ix^e siècle ². C'est sans

¹ Cf. E. Lefèvre-Pontalis, Le Plan des églises rom. bénéd. *Bull. monum.*, 1912, v et vi, 439 et s.

² En Italie, Saint-Ambroise de Milan et Alliate qui datent du ix^e siècle ; en France, Saint-Généroux



PLAN DES ÉGLISES SAINT-MARTIN ET SAINT-PIERRE (A),
(Paul Senglet, delin.).

doute la profondeur de la conque absidale qui décida les maîtres d'œuvre à percer des arcades entre les absidioles et le chevet : ainsi non seulement ils évitaient la

(Deux-Sèvres) du x^e siècle et Cellefrouin (Charente), Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) reproduisent ces particularités de plan. Cf. de Lasteyrie-Aubert, *Op. cit.*, 151, 179, 337, 417, 458 ; Cattaneo, *L'Architecture en Italie au XI^e s.* (trad. franç., Venise, 1890), 83, fig. 60 et 118.

monotonie des longues murailles nues, mais encore ils favorisaient le service du sanctuaire dans une abbaye peuplée d'assez nombreux prêtres.

Dans les régions avoisinant Lyon, parmi les églises encore debout et qui se rattachent plus ou moins au « plan bénédictin », il faut citer, en Clunisois, Chapaize ¹ ; dans le Brionnais, Iguerande, Châteauneuf, Semur et Saint-Laurent ² ; en Forez, Pouilly-les-Nonnains, Champdieu et surtout Saint-Rambert-sur-Loire, ancienne abbatale dont les dispositions rappellent celles de notre basilique ³ ; enfin, en Velay, Dunières ⁴.

L'église est orientée d'est en ouest, mais son axe est incliné d'environ 26 degrés vers le sud.

Si l'on étudie un plan par terre ⁵, on constate, en effet, que les axes du vaisseau et du sanctuaire, d'une part, et du clocher-porche, d'autre part, ne concordent point : une ligne idéale, tirée du seuil de la nef jusqu'au fond de l'abside, aboutit au pilastre de droite de la fenêtre principale, tandis que le centre du portail correspond au milieu de la même baie. A l'extérieur, si de la tour-lanterne qui couvre la coupole on suit du regard la crête de la toiture de la nef, on s'aperçoit que cette crête va se souder non pas, comme il serait correct, au centre de la fenêtre médiane du clocher, mais au montant de cette baie, du côté droit. Elle est donc nettement déportée du sud au nord, comme l'axe intérieur.

Le porche ne forme pas en plan un rectangle parfait et ses murs n'ont pas tous la même épaisseur : par exemple, la muraille du nord est plus longue que celle du sud ; en revanche, celle-ci est plus épaisse ⁶.

Enfin, le mur de revers de la façade occidentale n'est point parallèle aux deux colonnes les plus proches, celle de droite se dressant 27 centimètres plus loin que celle de gauche ⁷.

On pourrait faire d'autres observations, non moins surprenantes. C'est ainsi que le sol actuel de la nef n'est point horizontal, mais en pente : il s'abaisse nette-

¹ A Cluny, Saint-Mayeul, une église du x^e siècle, détruite en 1798, se composait d'une nef unique lambrissée, d'un sanctuaire avec abside et deux absidioles (J. Virey, *Cluny*, 25-26).

² V. Virey, *Les églises romanes de l'anc. dioc. de Mâcon*, 302, 150, 395 ; F. Thiollier, *L'art roman à Charlieu et en Brionnais* (Montbrison, 1892), 4-5.

³ F. Thiollier, *Le Forez*, 159, 273, 275, 381, 393. Les églises démolies de Saint-Victor-sur-Rhins et de Bourg-de-Thizy reproduisaient aussi le plan bénédictin. V. G. Tholin, *Rev. du Lyonnais*, ix, 132 et Virey, *Op. cit.*, 101.

⁴ N. et F. Thiollier, *L'archit. relig. à l'époq. rom. dans l'anc. dioc. du Puy*, 111.

⁵ Celui que nous reproduisons a été établi avec le plus grand soin par M. Paul Senglet, architecte diplômé, qui s'est inspiré des consciencieuses recherches de ses prédécesseurs, Monvenoux et Charvet.

⁶ V. ci-dessous : 2^e Part., *Architecture*, ch. III.

⁷ Les distances sont, à gauche de 4 m., à droite, de 4 m. 27.

ment d'ouest en est, plus légèrement du nord au sud. Pour s'en rendre compte, il n'est que de mesurer les bases des colonnes, plus enterrées à droite et vers l'entrée. Ce qui ne saurait prouver que le sol fût pentif à l'origine, car les réfections successives du dallage ont bien pu créer ces irrégularités de niveau. En outre, tel chapiteau de la nef n'est pas dans l'alignement. Enfin, le collatéral droit est un peu moins large que l'autre bas-côté ¹.

Ces erreurs d'alignement, cette horizontalité imparfaite du sol, ces irrégularités du clocher-porche ne peuvent être mises indifféremment sur le compte de l'insouciance ou de la maladresse. En particulier, la déviation dans le sens de la longueur ne révèle-t-elle pas une reprise de construction sur un sol précédemment bâti ? Ici, d'anciennes fondations semblent bien avoir imposé leur tracé aux maîtres d'œuvre de la fin du XI^e siècle. A ce propos, il est bon de se souvenir que, parmi les grands édifices romans du moyen âge, bien peu sont totalement exempts de ces défauts de parallélisme ou de ces fautes d'implantation ².

II. *Dimensions.* — A l'intérieur, l'édifice mesure 36 m. 80, du mur de revers au fond de l'abside ; à l'extérieur, on compte 43 mètres ³. La hauteur de la nef est de 14 m. 50, celle des bas-côtés a deux mètres de moins. De la clef de voûte de l'abside au pavement, la chute est d'un peu moins de 11 mètres. Enfin, le clocher-porche s'élève à 31 m. 50, tandis que la tour-lanterne n'atteint qu'une hauteur de 22 mètres.

Saint Bernard, qui, dans son *Apologie à Guillaume de Saint-Thierry*, écrite en 1124 selon l'opinion commune, se plaignait des dimensions exagérées et de la hauteur démesurée de certaines églises bénédictines, devait approuver la modestie d'Ainay ⁴.

¹ Voici, mesurée d'abord à la hauteur de l'entrée du chœur, ensuite à la hauteur des premières colonnes de la nef, la largeur des collatéraux : à droite, 4 m. 15 et 4 m. 28, à gauche 4 m. 45 et 4 m. 30.

² Faut-il ajouter que, si les parties principales de Saint-Martin ne sont pas au même niveau, cette fois, la dénivellation est volontaire ? On passe des nefs au transept par un degré de 17 centimètres. Deux autres marches — de 14 et 16 centimètres — conduisent de la croisée au chœur. Enfin, l'autel se dresse aujourd'hui, reculé presque au fond de l'abside, sur un soubassement à double gradin. Ces différences de hauteur n'ont d'autre but que de permettre aux fidèles de suivre plus aisément les cérémonies.

³ L'église, presque contemporaine, de Saint-Martin et de Saint-Loup en l'Ile-Barbe mesurait en largeur : 7 mètres pour la nef principale et 3 m. 48 pour chacune des deux nefs latérales : 23 m. 30 pour le transept. Sa longueur totale était de 41 mètres à l'intérieur : 22 m. 50 pour les nefs. 7 m. 80 pour la croisée et 10 m. 10 pour la travée de chœur et l'abside.

⁴ V. Vacandard, *Vie de saint Bernard*, 4^e éd., I, 121.

III. *Matériaux*. — Il est d'autant plus difficile de dire de quelles carrières furent extraites les pierres qui servirent à la construction de l'abbatiale consacrée en 1107, que les carrières abondent aux environs de Lyon ¹. Néanmoins, on peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que le monument fut édifié en grande partie avec des matériaux (choins ², calcaires marmoréens, etc.) empruntés aux monuments gallo-romains de Lugdunum. La syénite d'Égypte naturellement mise à part, ces divers matériaux provenaient soit des blocs erratiques, déposés aux époques glaciaires sur le sommet et les pentes de la colline de Fourvière ³, soit des carrières de la rive droite de la Saône (Couzon-au-Mont-d'Or, Lucenay, etc.), du Bugey (Hauteville) et de la vallée du Rhône (Villebois-Montaliieu, Fay, Tain, etc.) ⁴.

A propos de cette nouvelle utilisation de « pierres antiques », il n'est pas inutile de rappeler que leur présence à la base du clocher-porche d'Ainay, — où des blocs énormes font un saisissant contraste avec l'appareil moyen du reste de la tour, — a vivement frappé les esprits. Nous avons déjà dit que Steyert n'hésitait point à y reconnaître les vestiges d'une construction due aux libéralités de la reine Brunehaut. « Ces substructions, écrivait-il en 1879, ne sont pas contemporaines du clocher et n'ont pas été établies pour lui servir d'assiette. Les blocs ne sont pas bouchardés, mais dressés à la hache ; ils sont assemblés d'une façon grossière qui annonce l'inexpérience ; ils ne s'élèvent pas jusqu'en haut, mais cessent un peu avant la corniche, comme si l'ouvrage eût été interrompu brusquement ⁵. »

A la vérité, aucun document ne vient à l'appui de cette thèse audacieuse, tout entière échafaudée sur quelques phrases de la Mure ⁶. A l'aube du VII^e siècle, le système de construction était encore tout près des habitudes romaines ; il se

¹ Parmi les carrières exploitées au XII^e s., il faut citer : La Chaux, au lieu dit Les Estranglars, à Vaise, qui donnait une pierre blanche analogue à celle de Lucenay ; Curis, Villevert, etc.

² Calcaire jurassique, du groupe bathonien, le choin est recherché en raison de son grand degré de résistance à l'écrasement aussi bien qu'aux influences extérieures. Les Romains l'ont employé avec prédilection. Il y a du choin dans l'île de Crémieu : à Trept, à Montaliieu et, sur la rive droite du Rhône (dans l'Ain), à Villebois. Il semble que les maçons de Lugdunum aient recherché surtout celui de Fay.

³ Par exemple, dans le mur extérieur de l'abside, ces granits « pourris », comme on en voit dans les fouilles de Fourvière et qui proviennent des environs de Craponne.

⁴ Dans la nef, les colonnes semblent être en pierre de Hauteville et les claveaux des arcs en pierre de Lucenay ou de Tournus. Les piédroits de l'arcature de l'abside, si richement sculptés, sont en un calcaire tendre, qui fait penser à celui de Saint-Germain-de-Joux, dans le Haut-Bugey.

⁵ Steyert, *La const. lyon.*, 1879, 64 ; et *Nouv. Hist. de Lyon*, II, 67.

⁶ *Chronique*, 93-98.

distinguait par une alternance de moellons très bien taillés et de lits de briques ¹. Or, jusqu'à ce jour, on n'a point encore signalé, dans le clocher d'Ainay ², la découverte de pans de murs en ces petits moellons bien taillés, avec joints saillants et insertion de briques.

Quant aux blocs, dont quelques-uns sont, en effet, de grande dimension ³, leur présence dans les murs du clocher-porche n'est point pour surprendre. Tous les grands édifices lyonnais de l'époque romane, voire de la période gothique, montrent de ces blocs, arrachés, à partir du XI^e siècle ⁴, aux monuments gallo-romains dont les ruines couvraient Fourvière, de même que le versant méridional de la Croix-Rousse. Sans parler du pont de la Guillotière ⁵, la partie romane de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste, construite en « pierres de très grande valeur et bien taillées » ; la Manécanterie, sa voisine ; le clocher-porche de Saint-Pierre des Terreaux rebâti vers 1175 ; certains murs de Saint-Paul témoignent, avec ensemble, en faveur d'un usage qui n'est d'ailleurs pas spécial à Lyon.

Notons, enfin, qu'on relève, à Ainay, d'assez nombreux cas de réemploi de

¹ Il ne s'embarrassait pas de ces considérations, ce M. de Saint-Andéol qui comptait, rien qu'à Lyon, sept édifices chrétiens préromans (*Les sept monuments chrétiens de Lyon antér. au XI^e s.*). Les opinions de cet archéologue ne méritent pas qu'on s'y arrête : elles sont par trop dénuées d'esprit critique.

² Nous devons à la vérité de dire que ces alternances de lits de briques et de moellons bien taillés apparaissent, à Lyon, dans les monuments qui ne remontent pas au-delà du XI^e siècle : Saint-Paul (transept et tour-lanterne), Sainte-Foy-lès-Lyon (étages inférieurs du clocher-porche). Il est possible qu'il y ait eu, dans ces deux cas, simple imitation d'édifices bien connus des constructeurs lyonnais.

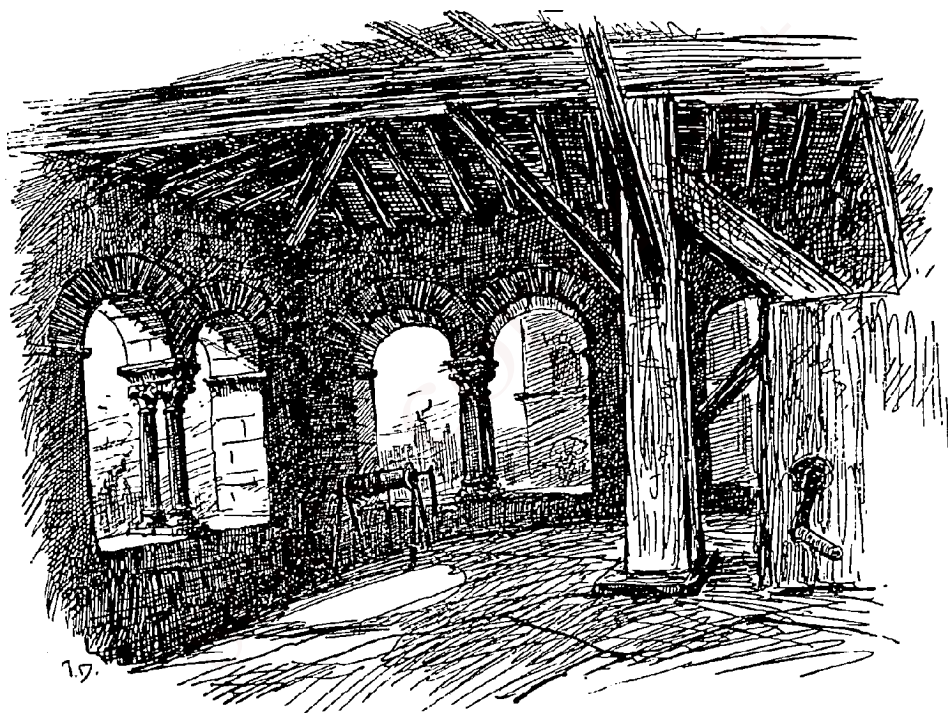
³ V. description du clocher-porche : 2^e Part. *Architecture*, ch. III.

⁴ Il est important de noter que nous ne trouvons pas trace, à Lyon, de ce vandalisme utilitaire avant la fin du XI^e siècle, et qu'il fut surtout pratiqué au XII^e. — Les Actes capitulaires de Saint-Jean (aux *Arch. du Rhône*) sont remplis de notes relatives à l'utilisation de ces blocs antiques, qu'ils désignent ordinairement par le nom de « choins » (choans, chuyns, chuyngts). Au XV^e siècle, dans les comptes de la ville, il est encore fréquemment question de ces « gros choins » ou des « pierres marquées au signe de la potence » (*ad signum potencie*), en raison de l'*ascia*, en creux ou en relief, que les pierres funéraires portaient souvent.

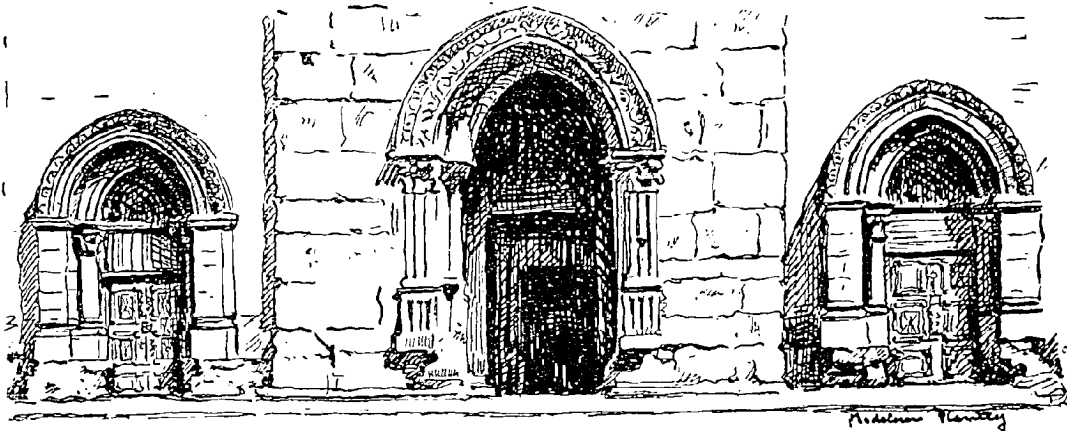
⁵ On pourrait ajouter : et l'ancien « pont de pierre », établi sur la Saône entre 1020 et 1167, démolé en 1845. Fr. Artaud écrivait en 1820 : « On convient généralement que les débris du temple d'Auguste ont été employés, dans le XII^e siècle, aux fondations des églises d'Ainay, de Saint-Jean, de Saint-Pierre et à celles du pont de pierre. » *Discours sur les médailles d'Auguste et de Tibère au revers de l'autel de Lyon*, 3.

Il n'est pas sans intérêt de noter que l'acte le plus ancien concernant le pont de la Guillotière (une lettre de l'Archevêque Jean Bellesmains, de 1184 ou 1185) se réfère à une concession des moines d'Ainay aux citoyens de Lyon, ayant « en leur garde l'œuvre du pont ». (*Grand Cart. d'Ainay*, fol. 65 de l'original et *Obit. lugd. ecclesiæ*, 179). D'autre part, il semble bien que les matériaux antiques, utilisés par les maîtres d'œuvre de ce pont, provinrent surtout de la Côte Saint-Sébastien.

matériaux bruts ou de pierres sculptées : linteaux et chapiteaux notamment. Ils proviennent soit de monuments antérieurs à notre abbatale, soit d'édifices romans lyonnais, tels que l'église Saint-Martin et Saint-Loup de l'île-Barbe (détruite peu après la Révolution) et celle de Saint-Pierre-le-Vieux, qu'on acheva de démolir en 1866.



ETAGE DE LA LANTERNE SURMONTANT LA COUPOLE DE SAINT-MARTIN.
SA TOITURE EN PAVILLON. (Joannès Drevet, del.)



Le porche lors des travaux de 1856.

CHAPITRE II

INTÉRIEUR.

Pour avoir une impression d'ensemble sur Saint-Martin d'Ainay, il faudrait entrer par le porche. Mais la porte qui s'ouvre sous le clocher est celle des cérémonies : mariages solennels, funérailles, défilés et processions. On pénètre d'ordinaire à l'intérieur du monument soit par les porches latéraux, soit par le passage du sud, qui donne accès d'abord à la nouvelle sacristie et à la chapelle Sainte-Blandine, puis à la basilique. C'est pourtant du seuil de la porte principale qu'on juge le mieux de l'harmonieuse grandeur de l'édifice. L'élégance des arcades de la nef, portées sur de robustes colonnes de couleur claire, la majestueuse élévation d'une coupole soutenue par d'énormes monolithes d'une teinte sombre, la pure beauté des lignes de la travée de chœur, des absidioles et de l'abside ne laissent pas d'impressionner vivement. Ici rien de vertigineux ni d'aérien ; mais la noble simplicité, la solidité puissante d'un monument bâti par une race sérieuse et réfléchie, qui se survit à Lyon mieux qu'en beaucoup d'autres cités de l'ancien monde latin.

Comme celui de la plupart des églises anciennes de la ville aux deux collines et aux deux fleuves, l'intérieur de Saint-Martin baigne dans un mystérieux clair-obscur qui incite au recueillement, à la méditation. Il y flotte même, à certaines heures, de ces ombres dramatiques qu'illumine ailleurs la diaprure colorée des vitraux. Ici, peut-être, une lumière trop rare tombe-t-elle de fenêtres étroites et peu nombreuses. Toutefois, ce vénérable édifice n'est ni glacé, ni surtout sépulcral¹. Au surplus, on doit se souvenir qu'il fut construit pour servir d'abbatiale à des moines bénédictins et non pour devenir l'église d'une paroisse.

Dès le seuil franchi, s'impose la grandiose ordonnance basilicale. Voici la nef, séparée par des colonnes d'assez étroits collatéraux, la croisée avec sa coupole et, à la suite de la travée de chœur, la conque de l'abside entre ses deux absidioles.

NEFS.

Le mur occidental², mur plein à l'origine, est aujourd'hui creusé et attristé, sur toute la largeur des bas-côtés, par des trous d'ombre que multiplient les arcades des porches latéraux et les baies géminées de ces tribunes dont nous avons déjà signalé la parfaite inutilité. Au centre, s'ouvre une grande porte en plein cintre que couronne une archivolt moulurée, avec retours, linteau et tympan sans décoration. Au-dessus, la haute fenêtre, de même forme, percée naguère, au niveau du premier étage du clocher, sous le fallacieux prétexte d'augmenter l'éclairage de la nef³. Plus haut encore, juste sous le berceau de la voûte, un guichet permet au sonneur de suivre l'ordre des offices.

I. *Nef principale.* — Comme nombre d'églises de Bourgogne, au moins parmi celles qui furent construites sous l'influence de Cluny⁴, Ainay possède, suivant l'expression de Lefèvre-Pontalis, une « nef obscure ». En effet, sa nef centrale,

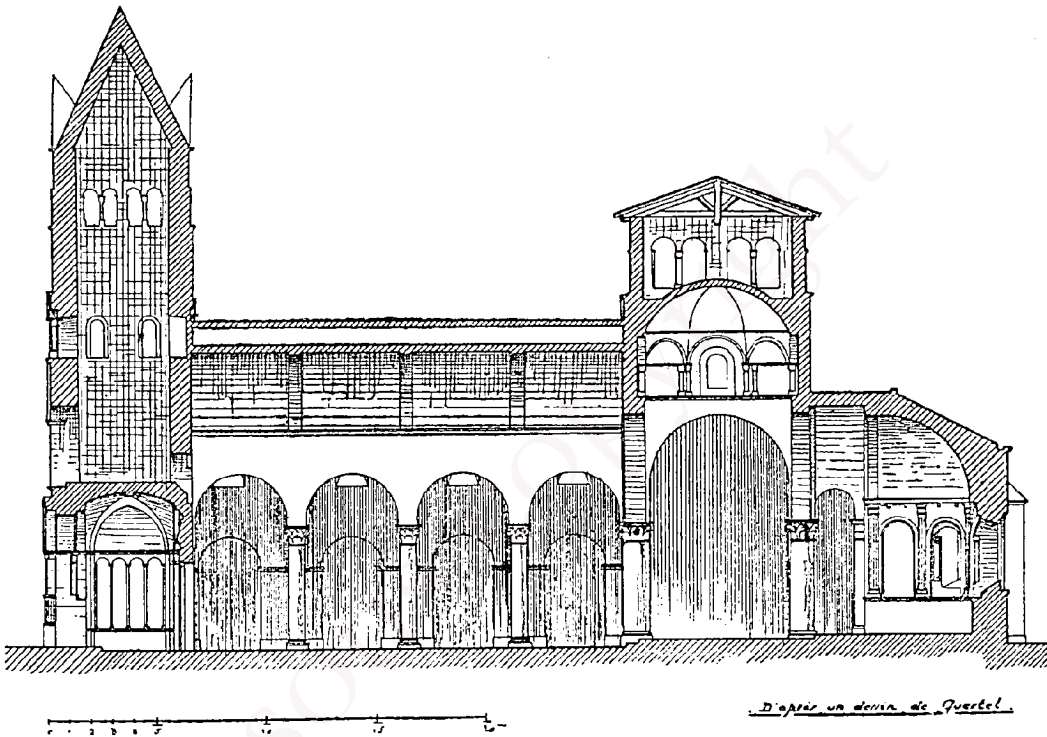
¹ V. ce que M. Audin en a écrit dans *Lyon sur le Rhône* (s. p.).

² Il mesure 16 m. 90 de largeur.

³ Par une bizarrerie inexplicable, cette baie est, en partie, aveugle ; la section vitrée est réduite de moitié. Comme les axes des deux ouvertures ne se correspondent point, on ne peut qu'admirer la maladresse de cette singulière « amélioration », d'il y a trente ans.

⁴ A commencer par l'ancienne abbatiale de Cluny et par Saint-Fortunat de Charlieu. Au surplus, et bien que les constructeurs bourguignons passent pour avoir cherché, parfois au détriment de la stabilité, à éclairer abondamment les nefs des églises, on rencontre en Bourgogne nombre d'édifices dont la nef centrale, dépourvue de fenêtres hautes, ne reçoit la lumière que par les collatéraux ou la façade. Cette disposition, qu'on remarque dès le XI^e siècle, se voit à Iguerande et se voyait à Saint-Pierre du Bourg-de-Thizy dont le plan ressemble à celui d'Ainay. V. Ch. Oursel, *Art roman de Bourgogne*, 149 ; J. Virey, *Les Églises rom. de l'anc. dioc. de Mâcon*, 29, 288.

dépourvue de fenêtres supérieures, ne recevait primitivement de lumière que par les baies étroites des collatéraux ¹ et, peut-être, par des oculi percés dans la façade. Cette disposition augmentait la solidité du monument, puisqu'elle permettait de contrebuter efficacement la voûte majeure par celles des bas-côtés, montés à peu près au même niveau ; mais elle ne favorisait pas son éclairage.



ÉGLISE SAINT-MARTIN. COUPE LONGITUDINALE.
(P. Senglet, d'après Questel).

Le vaisseau principal, assez imposant en dépit de ses proportions modestes, est rectangulaire, mais à peine plus long que large : 20 m. 25 sur environ 17.

Il comprend quatre travées.

Six grosses colonnes, trois de chaque côté, règnent sur toute sa longueur. Leur double ligne brillante, — car la moindre lueur s'y accroche, — sépare les

¹ On sait déjà que des restaurateurs, trop bien intentionnés, se sont efforcés à plusieurs reprises d'éclairer davantage l'intérieur de notre église.

collatéraux de la nef principale. Avec aisance, elles soutiennent les arcs des travées, où le plein cintre des arcades à arêtes vives déploie largement ses lignes nobles et pures. Surhaussés, de coupe rectangulaire, ces arcs ont des claveaux layés, dont une notable partie est en pierres presque brunes, sans qu'on puisse vraiment faire état d'une alternance régulière de claveaux noirs et blancs. Les arcs des travées extrêmes s'appuient, à l'ouest, sur des pilastres encastrés dans le mur de revers, et, à l'est sur les chapiteaux des deux premières colonnes de la croisée.

Les six colonnes ne sont pas galbées, mais rigoureusement cylindriques, sauf vers leurs bases. Leur pierre — un calcaire très dur, un peu veiné, de grain très fin et de ton chaud, presque doré — rappelle la roche de Hauteville ; elle a le poli éclatant du marbre ¹. On a de bonnes raisons de les croire empruntées à un monument romain de Lugdunum, non seulement à cause de leur volume et de leur beauté, mais encore parce que les astragales adhèrent aux fûts et non aux chapiteaux ².

Chaque fût se compose de deux ou trois tambours inégaux ³ : les moindres de ceux-ci, hauts de quarante à cinquante centimètres, n'ont aucun rapport de proportion avec les plus grands, placés au centre. Des blessures anciennes sont mal dissimulées à l'aide d'un ciment rougeâtre ; des trous ont été bouchés vaille que vaille ⁴. Le fût s'évase à son extrémité inférieure qui repose sur une base classique. Tous les socles, larges et carrés, sont à découvert du côté droit bien que de façon inégale ; ils sont davantage enterrés du côté gauche.

Les chapiteaux que portent ces belles colonnes sont cubiques à leur partie supérieure, mais cylindriques dans le bas. Ils mesurent 1 m. 17 sur chaque face du tailloir, fait de plusieurs pièces ; la corbeille, d'un seul bloc, est exactement haute d'un mètre. Tous ont été taillés, avec un art et une habileté qui étonnent ⁵, dans une pierre très dure, grisâtre et de contexture assez fine, qui est un choin.

¹ Ce n'est pas du choin, car le calcaire de nos colonnes est trop poli et montre des sections de coquillages (gastéropodes). La pierre dont sont faites nos colonnes rappelle certains blocs de marbre blanc oxydé par les siècles, tirés de l'ancien Forum de Trajan à Fourvière et réemployés à l'intérieur de la cathédrale Saint-Jean.

² Il faut grimper à une échelle pour s'en rendre compte, car d'en bas, on voit sous l'astragale une zone brillante où la pierre de la colonne a gardé sa couleur.

³ Trois le plus souvent. En général, le tambour inférieur est d'environ cinquante centimètres de hauteur.

⁴ Deux placages rectangulaires en stuc indiquent la place d'anciens bénitiers sur les deux premières colonnes.

⁵ Ils sont bouchardés et non layés. Peut-être ont-ils été travaillés au petit ciseau, avec une martine à deux rangs, ou — ce qui est plus vraisemblable — retouchés au cours d'une restauration du siècle dernier, comme ceux de Sainte-Blandine.

Au sujet de ce mode de support par colonnes, il n'est pas inutile d'observer qu'il est rare, dans la France du Sud-Est ¹ et qu'il indique, généralement, un âge plus reculé que l'emploi du pilier ².

Actuellement, la nef centrale est couverte d'un berceau en plein cintre, renforcé par des doubleaux formés d'un rouleau sans moulure. Faut-il répéter que cette voûte date d'un siècle à peine et qu'elle est construite en briques posées sur deux-rangs ?

II. *Collatéraux*. — Même voûte, mais sans doubleaux, sur les bas-côtés qui sont presque aussi hauts que le vaisseau principal. Leurs couvertures sont montées de façon à épauler, à sa naissance, celle qui abrite la nef.

Tous ces berceaux reposent uniformément sur une corniche qui, dans la nef centrale, s'appuie sur des modillons et s'agrément de un rang de denticules, tandis que dans les collatéraux elle est seulement ornée de rosaces.

Les murs latéraux ont une épaisseur de plus d'un mètre (1 m. 06). Ils sont percés, vers le haut, de quatre baies destinées à l'éclairage du monument. Dans leur partie inférieure, quatre larges arcades établissent les communications nécessaires entre l'église et les chapelles, construites au siècle dernier. Il est à peine utile de noter que leurs arcs en plein cintre sont à claveaux apparents; avec impostes moulurées et piédroits rectangulaires. Tout cela représente un travail de date assez récente et qu'on est tenté de regretter.

Dans les fenêtres, également modernes, qui surmontent ces arcades, — fenêtres en plein cintre, ébrasées et cantonnées de colonnettes, — sont logés des vitraux blancs à entrelacs. Placées très haut, elles pénètrent la voûte, y déterminant ces tracés semi-circulaires qu'on appelle lunettes.

Une corniche et une frise sculptée règnent au-dessous de ces baies sur toute la longueur des parois.

Juste en face de chacune des colonnes séparant la nef des bas-côtés, sont appliqués aux murs des pilastres rectangulaires, qui soutiennent des chapiteaux ornés de sculpture du plus vif intérêt ³. Comme on l'a vu, l'architecte Pollet a jugé bon de surmonter chacun d'eux de pilastres jumeaux dont les impostes supportent, par surcroît, de grandes statues qui touchent presque la voûte.

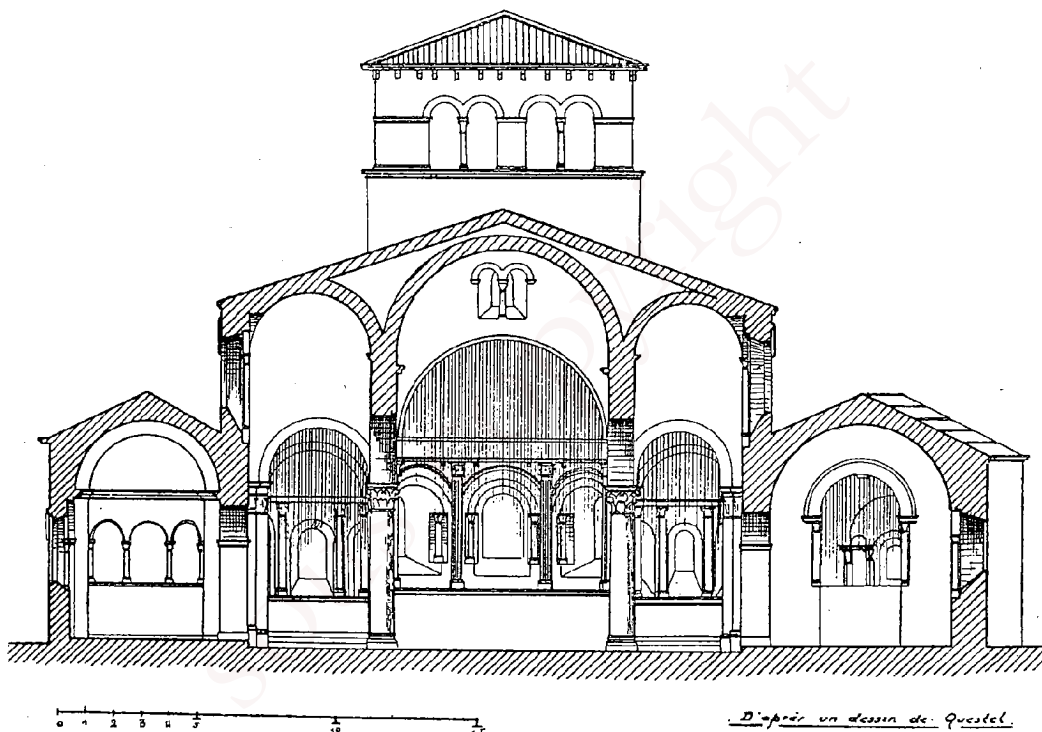
¹ On peut signaler le réemploi, assez fréquent, de colonnes antiques, par exemple dans le chœur de Saint-André-le-Bas, à Vienne ; mais il ne s'agit pas de colonnades continues dans une nef.

² Les grosses piles rondes ou massifs cylindriques en maçonnerie de la nef de Saint-Savin se rencontrent à Tournus, Chapaize, Farges, Saint-Vincent-des-Prés, etc. J. Virey, (*Op. cit.*, 31, 124, 287, 417) attribue ces quatre derniers édifices « au premier quart du XI^e siècle ».

³ V. leur description dans 3^e Partie : *Décoration*, ch. II.

TRANSEPT.

I. *Carré*. — Le plan basilical, qui est celui de notre église, ne laisse au transept que la largeur de la nef et des collatéraux. Les croisillons de Saint-Martin font cependant une légère saillie : quelque 40 centimètres de chaque côté. Y a-t-il là une indication, bien faible, en vérité ¹, mais une indication tout de même, de tendance à la croix latine ? Peut-être.



SAINT-MARTIN ET CHAPELLES ANNEXES.
COUPE TRANSVERSALE EN AVANT DU TRANSEPT.
(P. Senglet, d'après Questel).

A gauche, abside de la chapelle Saint-Joseph ; à droite, chapelle de la Vierge, ouverte sur la chapelle Sainte-Blandine.

On ne sera pas étonné d'apprendre que les murs de fond sont moins épais dans les croisillons que dans les bas-côtés : la voûte en berceau transversal, qui couvre les premiers, n'exerce sa poussée qu'à l'est et à l'ouest. Aussi bien, ces

¹ Cette saillie se retrouve ailleurs aussi légère, à Chapaize, par exemple.

murs des croisillons étaient-ils suffisamment étayés, au nord, par le dortoir des moines, au sud, par la chapelle Sainte-Blandine ¹.

Au-dessus de la croisée s'élève la coupole octogonale sur trompes, éclairée par quatre baies cintrées, cantonnées elles-mêmes de colonnettes couplées, sauf du côté de la nef où s'ajoute un doublet.

Le carré, qui mérite presque son nom, mesure 8 m. 08 du côté de l'abside et 8 m. 05 à l'opposé, 7 mètres 22 au nord et 7 m. 25 au sud ².

Il est encadré par quatre colonnes énormes, trapues, chacune d'un seul bloc : gigantesques monolithes, qui paraissent disproportionnés à l'exiguïté relative de l'édifice. D'assez frustes, mais puissants chapiteaux, semblables, mais en plus mastoc ³, à ceux que portent les colonnes de la nef, les couronnent de leurs profils massifs, vaguement corinthiens.

On ne saurait se contenter de mentionner en trois lignes les colonnes du carré du transept. Ces monolithes sont des supports d'une grosseur peu commune ; en outre, ils ont, d'après la tradition lyonnaise, une origine des plus intéressantes.

De tout temps, ils ont sollicité l'imagination populaire et les historiens locaux n'en parlent qu'avec admiration. Rabelais, qui les connaissait bien pour les avoir examinés sans doute plus d'une fois, durant son séjour à Lyon comme médecin à l'Hôpital du Pont du Rhône ⁴, mentionne dans son *Gargantua* « les gros piliers d'Enay » ⁵ ; ils lui servent assez plaisamment de terme de comparaison avec le « galimart » ⁶, qui pendait à l'écritoire du bon géant, une écritoire « pesant plus de sept mille quintaux » ! On croyait alors, paraît-il, qu'ils étaient de verre fondu ⁷ : opinion qui n'était pas pour diminuer l'estime profonde en laquelle les hommes de la Renaissance tenaient les ouvrages des Romains.

Dès le xvi^e siècle, le chroniqueur Guillaume Paradin faisait allusion à l'origine antique de ces énormes fûts ⁸. Et bientôt, les érudits lyonnais, frappés par

¹ Le mur de fond du croisillon nord, le seul qu'on peut aisément mesurer, a 45 cm. d'épaisseur.

² Mesures prises au niveau des arcs de la coupole.

³ Leurs abaqes ont 1 m. 35 de côté.

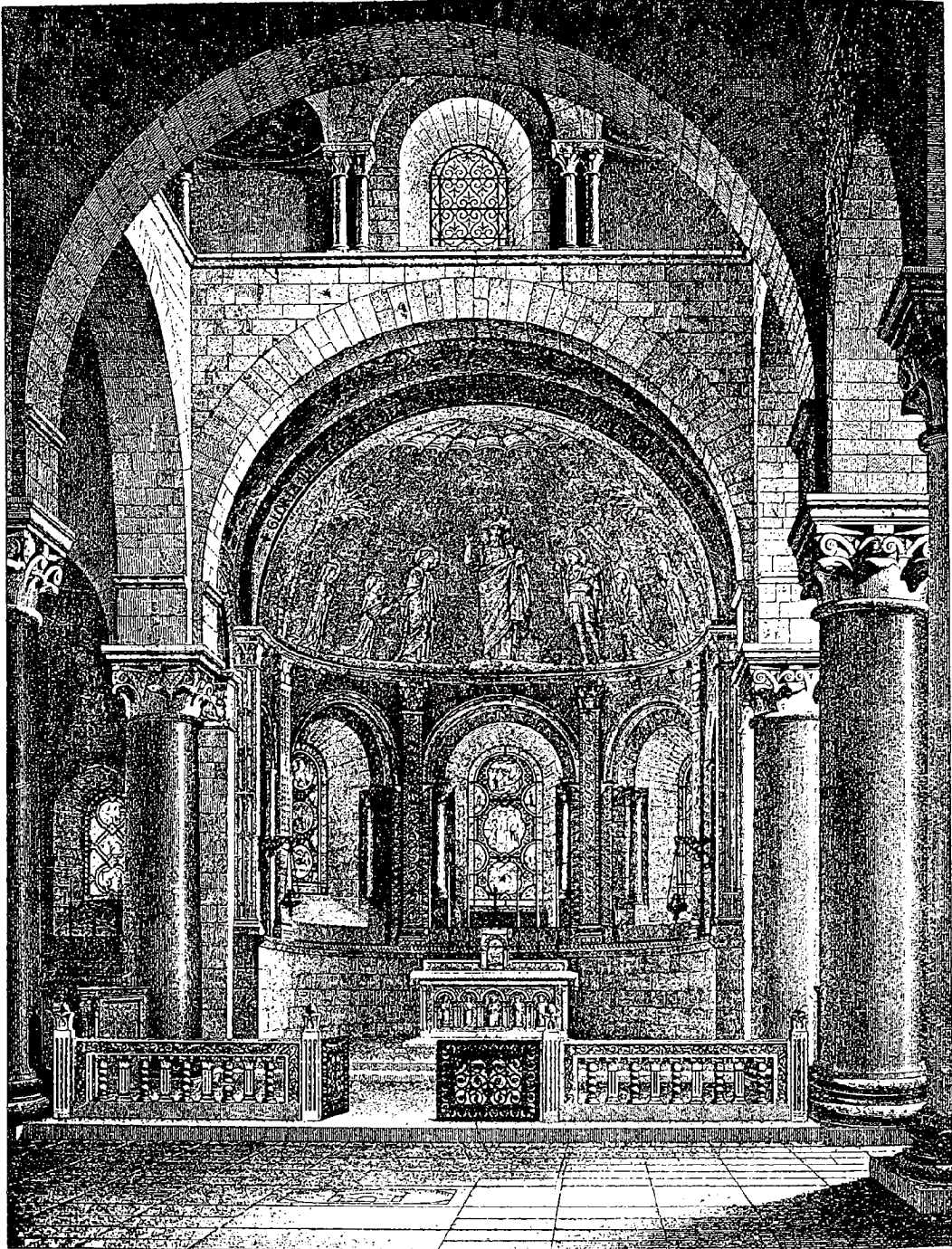
⁴ D'après un registre de comptabilité, conservé aux Arch. de l'Hôtel-Dieu de Lyon, Rabelais fut médecin au « Grand Hospital du Pont du Rosne », de novembre 1532 à février 1535 (Il était à Lyon au moins depuis l'été de 1532) : séjour largement ébréché par deux fugues et par des voyages, notamment à Rome.

⁵ Ed. Moland (Paris, s. d.), liv. I, chap. xiv, 31 : « Et portoit le géant Gargantua ordinairement un gros escritoire, pesant plus de sept mille quintaux, duquel le galimart estoit aussi gros et grand que les gros pilliers d'Enay... »

⁶ Le galimart était un étui allongé qui contenait encrier, plumes d'oie et grattoir.

⁷ Cl. de Rubys parle de ces « belles colonnes de pierre fusible ». (*Hist. vérit.*, 251).

⁸ *Mém. de l'hist. de Lyon*, 116.



SAINT-MARTIN D'AINAY. VUE PRISE EN AVANT DU TRANSEPT, SUR LE SANCTUAIRE.
(Soudain del., Bégule dir.)

de curieuses observations de numismatique, se crurent autorisés à y reconnaître les colonnes qui flanquaient le célèbre autel, dédié à Rome et à Auguste¹ par le frère de Tibère et le père de Claude, Nero Claudius Drusus, l'an 10 avant notre ère². Des monnaies fédérales, en grand ou en moyen bronze, aux effigies d'Auguste, de Tibère³, de Claude et de Néron, portent au revers l'image de ce monument⁴. Au sujet de son emplacement, des discussions très vives s'élevèrent, au siècle dernier, entre les historiens lyonnais dont les uns tenaient pour Ainay, les autres pour les Terreaux⁵. Les découvertes de débris caractérisés⁶, faites de 1850 à 1859 sur le versant méridional de la colline de la Croix-Rousse, dans le voisinage même de l'endroit où la pioche d'un ouvrier avait déterré en 1528 la fameuse

¹ C'est l'opinion de Jacob Spon, *Recherches des antiquités et curiosités de la ville de Lyon* (édit. de 1673), 154, et des jésuites Ménestrier (*Hist. civ. ou consul. de la ville de Lyon*, 68 et s.) et de Colonia (*Hist. littér. de la ville de Lyon*, I, 90).

Ménestrier a décrit avec beaucoup de soin les colonnes d'Ainay, en lesquelles il veut voir celles du fameux autel. Ce jésuite, historien érudit, mais d'une érudition souvent fantaisiste, a même écrit un ballet sur le sujet : *L'Autel de Lyon, consacré à Louis-Auguste* (Lyon, 1657).

² L'institution est de l'an 12 (Tite-Live, Dion Cassius), mais la dédicace, de l'an 10.

³ V. Artaud, *Disc. sur les méd. d'Auguste et de Tibère*, 7 et s., n. 23, pl. I, II et V ; Steyert, *Nouv. Hist. de Lyon*, I, 209, 210, 222, 236.

⁴ V. Ménestrier, *Op. cit.*, 69, gravure de Delamonce ; de Colonia, *Op. cit.*, I, 91. La Bibliot. des Beaux-Arts en conserve une gravure (0 m. 36 x 0 m. 26). L'architecte J. Berger a donné une restitution de l'autel de Rome d'après une monnaie fédérale de Tibère (Mém. sur l'autel d'Auguste... dans *Ann. de la Soc. acad. d'archit. de Lyon*, 1913, XVIII, 113-114).

⁵ La polémique s'échauffa jusqu'à devenir irritante et discourtoise entre de Boissieu, Monfalcon, Bernard, Vitet, Martin-Daussigny, etc. V. A. de Boissieu, *Ainay, son autel, son amphithéâtre, ses martyrs*, passim ; E.-C. Martin-Daussigny, Notes sur la découv. des restes de l'aut. d'Aug., à Lyon (*Rev. du Lyonnais*, 1858) et Notice sur la découv. des restes de l'aut. d'Aug. (*Mém. de l'Acad. de Lyon*, XI, 1862-1863, planches, 111) et *Congrès archéol. de Lyon*, 1862, 418 et s. ; Aug. Bernard, *Le Temple d'Aug. et la nation gauloise* ; Vitet (*Journal des Savants*, juillet 1864, 404 et s.) ; A. de Barthélemy, *Le Temple d'Aug. et la nationalité gauloise* (Paris, 1864) ; J.-B. Monfalcon, *Hist. mon. de la ville de Lyon*, I, 46 et 385-391. — V. Allmer, Sur la question de l'emplacement de l'autel de Rome et d'Auguste au confluent de la Saône et du Rhône (*Rev. du Lyonnais*, 1863), 98 et s.

⁶ Hémicycle exhumé du sol de l'ancienne chapelle Sainte-Catherine, aux Terreaux, avec inscription en l'honneur de Julia Salica, femme d'Eppeius Bellicus, et dédicace par les trois provinces de la Gaule (L. Rénier, Découverte d'un monument dépendant du temple de Rome et d'Auguste, à Lyon, dans *Bull. des Antiq. de France*, 9 juin 1859) ; restes probables d'amphithéâtre, fragments d'architecture en marbre et de statues colossales en bronze doré, débris de très belles dalles de marbre blanc décorées de guirlandes de chêne de grande dimension, trouvées au Jardin des Plantes ou dans le voisinage.

La majeure partie des substructions de ce qu'on croit un amphithéâtre a été repérée entre la Montée de la Grand-Côte et la voie du funiculaire de la Croix-Rousse, un peu plus bas que le groupe scolaire ; le reste est apparu soit dans la tranchée du funiculaire, soit à l'ouest, dans le Jardin des Plantes. J. Pointet, *Histor. des propriétés et maisons de Lyon...*, III, 425.

« Table Claudienne », ¹ a tranché le débat en faveur de l'ancien Jardin des Plantes.

Cette partie du Lyon moderne portait autrefois le nom d'Auguste, — en grec Σεβαστός, — vocable dont le moyen âge semble avoir fait Saint-Sébastien. Lorsque Lugudunum devint la capitale des Trois Gaules, il s'y créa un territoire gaulois (*terra gallica*), propriété collective des « soixante nations » ², qui s'y réunissaient au mois d'août, — le mois d'Auguste — afin de célébrer le culte de l'empereur et d'y tenir leurs assemblées. Sur ce domaine fédéral, sorte d'Olympie celtique, distincte de la colonie romaine, se dressait l'autel de Rome et d'Auguste ³, en un point qu'il serait téméraire de localiser avec trop de précision ⁴.

Cet autel se composait, d'après une monnaie fédérale de Tibère, d'une longue table de marbre, ornée d'une guirlande de feuilles de chêne et de laurier, avec des trépieds et des disques. A chaque extrémité s'élevaient deux grosses colonnes, portant chacune à leur sommet une Victoire ailée. Ces statues colossales, vraisemblablement de bronze, se faisaient face ; elles tenaient, dans leur main droite étendue, une couronne au large ruban, une longue palme dans la main gauche. Les effigies des soixante nations gauloises, nommées dans une inscription, se voyaient autour du monument ⁵.

A tort ou à raison, une tradition s'est affirmée vers la fin du xvi^e siècle au sujet du réemploi dans l'abbatiale d'Ainay des grosses colonnes de l'autel de Rome et d'Auguste. Elles soutiendraient actuellement la coupole de notre église.

¹ Les plaques de bronze ont été trouvées dans l'actuelle rue Burdeau, à 30 mètres environ à l'ouest du chevet de Saint-Polycarpe.

² C'est le chiffre de Strabon (*Rev. géograph.*, IV, 292) ; il a varié de 64, suivant Tacite, 74 selon Ptolémée, 115 d'après la *Notitia Civitatum*, à 300 (Plutarque), 305 (Flavius Josèphe), 400 (Appien).

³ Les formules caractéristiques sont : *Ara Augusti inter confluentes Araris et Rhodani* ; *ara inter confluentes Araris et Rhodani* ; *ara quæ est ad confluentem* (C. I. L., XIII, 1541 ; 2940 et 3144 ; 1036). Plus tard, on trouve : *ara Cæsarum nostrorum apud templum Romæ et Augusti inter confluentes Araris et Rhodani* (A. D., II, n° III) ou des formules analogues. On l'appelait, dans le langage courant, l'Autel de Lugudunum. (Juvénal, *Sat.*, I, 43 ; Suétone, in *Claudio*, 2 ; Dion Cassius, *Hist.*, V, 32.)

⁴ « L'autel, selon toute probabilité, était placé derrière l'actuel chevet de Saint-Polycarpe, sur l'arête décline nord-sud que suit la rue Pouteau. » (Ph. Fabia, *La Table Claudienne*, 12.)

⁵ L'excellent archéologue Allmer a donné du monument une description, qui renferme des précisions, parfois un peu risquées : « L'autel est de marbre, écrit-il, et resplendit d'ornements éclatants, Deux victoires colossales, dressées à ses côtés, sont en bronze doré et paraissent être en or ; elles tiennent de grandes palmes et des couronnes d'or ; leurs piédestaux, colonnes de trente pieds de haut, sont de granit gris d'Égypte, avec des chapiteaux ioniques, vraisemblablement de porphyre. D'un côté est le temple, de l'autre, un amphithéâtre ; autour et au devant, les statues colossales de Rome et d'Auguste, les statues colossales des soixante cités, les statues des empereurs, de nombreux grands personnages..., une légion de statues. » (*Op. cit.*, II, 330-331.)

Bien qu'elle ne s'appuie sur aucun document authentique, cette tradition est parfaitement recevable ¹.

Les principaux édifices lyonnais qui remontent au moyen âge, églises ou ponts, n'ont-ils pas été construits, pour une large part, avec des matériaux antiques : blocages formant un béton presque incassable, marbres, beaux moellons en ce calcaire de contexture fine et serrée, de couleur grisâtre, qu'on appelle choin ? On sait, par ailleurs, qu'assez longtemps après la chute du forum de Trajan ², les monuments romains de Fourvière servirent de carrière aux maîtres d'œuvre du cloître de l'« Église de Lyon » et de la cathédrale Saint-Jean : le chapitre s'en réservait jalousement la propriété ³.

Mais, non loin des restes à l'abandon de l'ancienne colonie latine, il y avait, de l'autre côté de la Saône, au territoire fédéral de la Croix-Rousse, ceux de monuments gallo-romains : autel de Rome et d'Auguste, hémicycle, etc. Or, le tènement de la Varissonnière ⁴, au flanc de la colline Saint-Sébastien, où ces édifices étaient situés, appartient en partie, à une date ancienne, à l'abbaye d'Ainay. Si, comme il est loisible de le supposer, les terrains sur lesquels notre

¹ Allmer et Dissard, *Op. cit.*, II, 27-28. — Parlant de l'exploitation des temples romains, C. Enlart a écrit : « A Lyon, par exemple, les ruines du temple d'Auguste furent données (?) à l'église d'Ainay qui en a recueilli et conservé les colonnes. » (*Op. cit.*, 145.) — « L'église (d'Ainay) renferme des colonnes antiques qui proviennent des monuments romains. » (Coville, *Op. cit.*, 468.)

² Au début de l'automne de 840, la majestueuse esplanade du forum dit de Trajan, — *memorable atque insigne opus*, — s'écroula avec une partie de ses édifices. V. *Annales lugdunenses* dans *Mon. Germ. hist.*, éd. Pertz, *Script.*, I, 110. Ces très brèves annales sont inscrites en marge d'un ms. de Boèce (*De ratione temporum*) provenant de Lyon et entré à la Bibl. Vaticane (Cf. Mabillon, *Museum italicum*, I, 68). Le texte des *Ann. lugd.* est reproduit dans la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* (éd. Pertz, *Script.*, V, 39 ; dom Bouquet, VI, 242).

³ Le Chapitre de Saint-Jean entendait exploiter seul les ruines de Fourvière. Les textes abondent à ce sujet dans les *Actes Capitulaires*.

Lorsqu'en 1192, le Chapitre des chanoines-comtes autorisa le Chapitre de Fourvière à prendre des matériaux dans les ruines du forum, il excepta le marbre et le choin, réservé à la grande église : *Marmoreae lapides et illi qui vulgo choin dicuntur proprii erunt ipsius majoris ecclesiae*. (*Arch. du Rhône*, Armoire Daniel, vol. 52, n° 1). Pourtant, en 1452, il consentit à ce que les chanoines de Saint-Nizier en fissent extraire de gros choins pour la fondation de leur clocher. A la fin du xv^e siècle, la mine n'était point encore épuisée : en 1495, le Chapitre permettait au charrier, François d'Estaing, de prendre des choins à Fourvière pour construire son hôtel. (*A. C.*, vol. 19, f° 141 et vol. 29, f° 288.)

⁴ La Varissonnière, dite aussi vigne d'Auxerre, en la Côte Saint-Sébastien, vers nos n° 80 à 96 de la Grande Côte, appartient, vers le milieu du xiii^e siècle, à la famille de Varisson : d'où son nom.

C'est un indice non négligeable que l'abbaye d'Ainay ait eu des droits sur la chapelle, très probablement d'origine romane (elle comprenait une abside, flanquée de deux absidioles), sise au sommet de la Petite Côte Saint-Sébastien, au nord du n° 170 de notre boulevard de la Croix-Rousse. Elle fut d'abord une des neuf recluseries d'hommes de Lyon : son existence est attestée par un document de 1349. V. Pointet, *Op. cit.*, III, 502 et IV, 136-137.

abbaye avait des droits censuels en 1329¹, étaient déjà en sa possession au début du XII^e siècle, rien n'empêchait ses moines de disposer à leur gré des matériaux antiques qui s'y trouvaient². A cette époque, l'Autel de Rome et d'Auguste et les monuments qui l'entouraient, étaient, selon toute vraisemblance, en ruines. Eussent-ils été intacts qu'on ne les eût pas moins considérés comme de simples chantiers de démolition, suivant un usage à peu près universel et qu'il est permis de regretter.

Le transport des colonnes de l'hémicycle, débitées en plusieurs tambours, n'offrait pas de réelles difficultés. Celui des monolithes de l'Autel était infiniment plus délicat, même en supposant que ces énormes fûts aient été sciés sur place au préalable. Mais, après avoir fait glisser les lourdes masses, au moyen de rouleaux et de câbles, jusqu'au bas de la Côte Saint-Sébastien et les avoir amenées par le même procédé sur la berge de la Saône, il était ensuite commode d'utiliser le cours de la rivière jusqu'au « pré d'Ainay »³.

Quoi qu'il en soit, il est sûr que les quatre monolithes qui limitent à Ainay le carré du transept proviennent d'un monument antique et qu'ils ont vraisemblablement appartenu à deux fûts, partagés en deux parties à peu près égales. On ne laisse pas, en effet, de faire en les étudiant, des constatations du plus vif intérêt.

Ils sortent de la même carrière ; ils sont d'un beau granit, gris-rougeâtre, à amphiboles avec quelques particules de quartz, qui peut être considéré comme

¹ Cela ressort d'un acte d'échange de servis censuels, en date du 28 mai 1329, entre l'abbé d'Ainay Guillaume et l'abbesse du monastère de la Déserte. Celui-là abandonne à celle-ci, contre d'autres servis mieux à sa convenance, le servis annuel de dix sous viennois qui lui appartient sur les vignes du tènement de « la Varissoneri », sises auprès du monastère de la Déserte (*Grand Cart. d'Ainay*, I, n° 261, 503 et s.). Les *Nommées* de 1402 (*Arch. de Lyon*, CC. 2, fol. 107 v°) montrent la Varissonnière « jouxte le tènement de la Déserte ».

L'abbaye des Franciscaines de la Déserte (notre place Sathonay en occupe l'emplacement) fut fondée en 1304 par Blanche de Chalon, fille de Jean, comte de Bourgogne, et veuve de Guichard de Beaujeu, puis de Béraud de Mercœur.

² Il est intéressant de constater qu'on a découvert, rue du Jardin-des-Plantes, un autel dédié aux Mères Augustes et que, par une curieuse coïncidence, un autel semblable était encastré dans le clocher-porche d'Ainay.

³ Grégoire de Tours raconte comment on transportait sur la Loire les colonnes de marbre destinées à la basilique tourangelles de Saint-Martin (*De Virtut. S. Martini*, lib. I, cap. 11). A Lyon, les matériaux, avec lesquels fut construite la cathédrale Saint-Jean, arrivaient au port des Estres, le choin du Dauphiné par le Rhône, les pierres d'Anse et de Lucenay, par la Saône, sans parler des matériaux antiques, descendus de Fourvière, (*Arch. du Rhône*, Arm. David, vol. 5, n°s 1, 2 et 3. Sachet, *Le Pardon annuel de la Saint-Jean*, I, 67).

C'est, en grande partie, cette difficulté de transport qui inclina de Boissieu, Monfalcon, etc., à soutenir avec énergie que l'Autel de Rome et d'Auguste s'élevait au voisinage ou sur l'emplacement d'Ainay.

de la syénite d'Égypte¹. En les examinant avec attention, on s'aperçoit que, par suite de compressions violentes, de chocs dans le transport peut-être, des pellicules ont été enlevées à leur surface. Cette sorte de desquamation est notamment visible sur la colonne du nord-ouest qui porte un emplâtre en stuc très dur.

Leur nouvelle destination aurait obligé de scier les fûts primitifs par le milieu, afin d'avoir quatre tronçons. Telle est l'opinion presque unanime des historiens lyonnais². Elle a été défendue dès le xvii^e siècle par le Père Ménéstrier³.

Est-il exact, cependant, que les quatre monolithes, qui soutiennent la coupole d'Ainay, appartiennent à des fûts partagés en deux parties sensiblement égales ?

Tout d'abord, il n'est pas douteux que le fût dressé à l'angle nord-ouest du carré du transept, vers la nef, représente la partie inférieure d'une colonne, puisqu'il garde encore, au-dessus de sa base, un biseau demi-cylindrique. Son opposé, au sud-ouest, manque de ce congé qui, si l'on en juge d'après les cicatrices laissées sur le granit, semble avoir été brutalement détruit. A leur tour, les supports les plus rapprochés de l'abside offrent des particularités remarquables :

¹ Clapasson a déclaré, le premier, que ces monolithes sont venus d'Égypte (Mém. lu à la séance de l'Acad., 30 août 1768, inséré dans *Arch. du départ. du Rhône*, v, 180). Certains ont pensé, depuis, que ces blocs ont été tirés des carrières de la Sardaigne ou de l'île d'Elbe ; d'autres ont cru reconnaître en eux la roche des carrières de Tain (Artaud, *Op. cit.*, n. 33). On a pensé, avec plus de raison, aux granits des Vosges et même des Alpes italiennes. Mais les granits des bords du Lac Majeur sont plus clairs et ceux des Vosges d'une coloration plus sombre que ceux d'Assouan en Haute-Égypte.

J. Renaux en a fait un examen sérieux. (Origine des colonnes d'Ainay dans *Rev. du Lyonnais*, 1841, xiv, 286). D'après lui, les fûts proviennent de la même carrière ; ils sont de granit antique africain de la Haute-Égypte ; ils auraient été transportés des bords du Nil à Lyon, en vertu du droit de conquête, et la colonie lyonnaise aurait reçu ces trophées comme un don précieux de la munificence des empereurs. (J. Renaux paraît oublier, dans cette dernière conclusion, que l'Autel de Rome, que ces colonnes flanquaient, a été érigé entre 12 et 10 avant notre ère).

² Clapasson ne la partage pas. Dans le mémoire précité, il affirme que les colonnes sont aujourd'hui telles qu'elles ont toujours été ; qu'au surplus, elles n'ont même pas changé de place et qu'elles ne flanquaient point l'autel de Rome « à Ainay », mais lui servaient d'enceinte.

Selon H. Leymarie, les Romains, n'ayant pas trouvé deux blocs de granit d'une hauteur suffisante pour l'autel de Rome et d'Auguste, avaient pris « quatre tronçons inégaux ». (*Lyon ancien et moderne*, I, 65.) — J. Berger (Mém. précité) suppose aussi que « l'architecte romain, n'ayant pas trouvé de blocs suffisamment grands, a composé chacune (des colonnes) de deux pièces superposées et même d'une troisième, pour la colonne de droite. »

³ Il a mis cette légende à la grav. de son *Hist. civ. ou consul. de Lyon* : « Piliers qui portent la voûte du Chœur de l'Église d'Ainay et qui estoient anciennement les deux Colonnes qui flanquoient l'autel consacré à Rome et à Auguste, tel qu'il est représenté en quelques médailles d'Auguste, de Tibère et de Claude. Ces colonnes ont esté depuis sciées en deux pour faire ces quatre piliers. »

à celui de gauche (nord-est) adhère l'astragale antique, qui a été enlevé, — on peut aisément le vérifier, — à la colonne de droite ¹.

En outre, comme, en pareille matière, rien ne vaut l'éloquence des chiffres, voici des mesures précises : Les colonnes de l'ouest (du côté de la nef), ont toutes deux une circonférence de 3 m. 43, à la base ; elles mesurent, au sommet : celle de gauche (côté de l'Évangile), 3 m. 39, et celle de droite (côté de l'Épître), 3 m. 25. Quant aux deux qui touchent au chœur, la gauche a 3 m. 20 de tour, la droite 3 m. 35, mais vers les bases ². A leurs sommets, les chiffres respectifs sont 3 mètres et 3 m. 06 : légère différence qu'explique la difficulté de la taille en galbe de pareilles masses de granit.

Ainsi, dans l'hypothèse plausible du sciage des monolithes primitifs, ces deux derniers fûts — les moins gros — représentent les tronçons supérieurs.

Il faut encore admettre que les constructeurs d'Ainay, en dressant les quatre fûts aux angles du carré, les ont croisés. En sorte que pour restituer les colonnes originelles, on doit superposer, par la pensée, le tronçon sud-est au tronçon nord-ouest, et le tronçon nord-est au tronçon sud-ouest. Réunis, ils formaient deux superbes monolithes galbés, l'un de 3 m. 39 de circonférence à la partie la plus renflée, l'autre de 3 m. 25. Leur hauteur est actuellement de 8 m. 70 ³.

Ces supports colossaux reposent sur des bases en calcaire très dur, à texture très fine, qui a les apparences du choin.

II. *Coupole*. — Le carré du transept est couvert par une coupole octogonale sur trompes, sur laquelle s'élève le clocher-lanterne.

On fait communément honneur aux Orientaux de l'invention de la coupole sur trompes. A ce propos, R. de Lasteyrie observe qu'il n'était pas nécessaire d'aller jusqu'en Orient pour trouver des modèles à imiter, puisque Ravenne, Naples et même certains palais de Rome en offraient aux constructeurs romains ⁴.

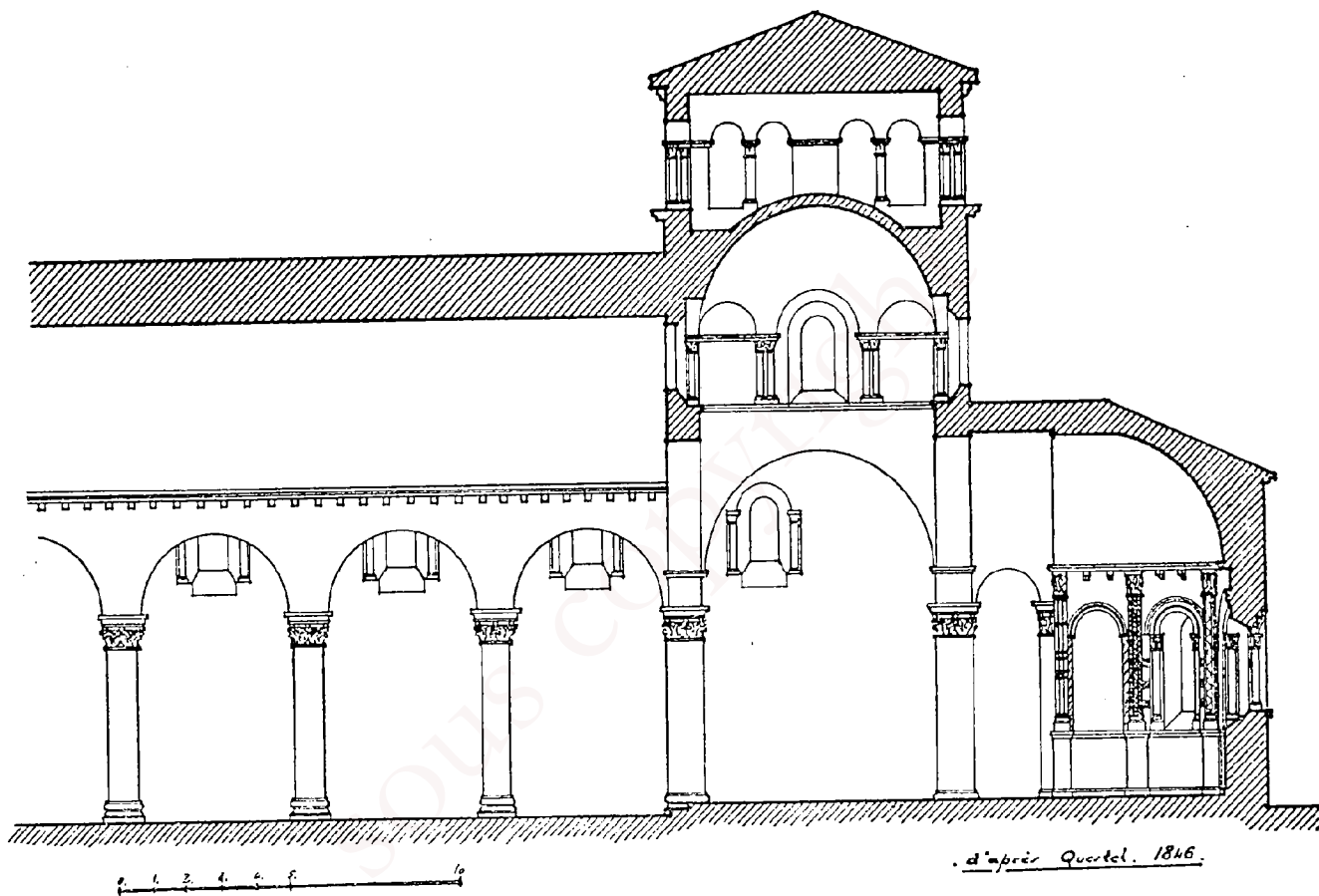
Cette disposition, assez fréquente dans l'Auvergne et le Velay, est non moins

¹ Ici, l'astragale est en calcaire et tient au chapiteau du moyen âge ; il a été posé au-dessus de la place de l'antique dont la saillie a été martelée ou détruite accidentellement.

² On ne peut mesurer commodément leur circonférence qu'à une certaine distance du sol. D'où les variations dans les mesures qu'on relève chez certains de ceux qui les ont prises.

³ Non compris la base et le chapiteau. — Les mesures, données par J. Berger (*Mém. précité*), qui n'a pas songé au croisement des fûts et s'efforce de démontrer qu'il n'y a pas eu sciage, sont respectivement : pour les fûts inférieurs, à gauche 4 m. 35, à droite 4 m. 13 ; pour les fûts supérieurs, à gauche 4 m. 15, à droite 4 m. 37 ; ce qui donne à chacune des deux colonnes complètes 8 m. 50 de hauteur.

⁴ *L'Archit. en France à l'époque romane*, 271.



ÉGLISE SAINT-MARTIN D'AINAY. COUPE LONGITUDINALE.

(Paul Senglet, d'après Questel.)

commune dans le Mâconnais et le Brionnais¹, la Dombes², le Beaujolais³, le Forez⁴ et le Lyonnais où les coupoles sur trompes sont, en général, montées immédiatement au-dessus des grandes arcades de la croisée.

A ce propos, il convient de relever une particularité remarquable de certaines églises lyonnaises, foréziennes et vellaves, telles qu'Ainay, Saint-Rambert-sur-Loire et Polignac, pour nous borner à celles-là : on dirait que leurs maîtres d'œuvre ont eu peur de faire planer les coupoles plus haut que les voûtes des nefs. Par suite de cette crainte, réelle ou fictive, jointe au désir d'éviter la complication des tracés ou de simplifier la construction des toitures, ils ont baissé le doubleau qui précède le transept et ils ont construit par dessus un diaphragme. « De cette façon, les quatre faces de la coupole peuvent être ajourées, ce qui produit un excellent effet⁵. » Par ces baies pénètre la lumière.

Au surplus, la coupole d'Ainay, réplique exacte de celle qui existait à l'Ile-Barbe, s'élève sur un tambour ajouré en lanterne, suivant un mode pratiqué non seulement dans nombre d'églises de l'Auvergne et du Velay, mais encore dans les vallées de la Saône et du Rhône, de Tournus à Champagne⁶.

Dans notre basilique, de grands arcs extradossés, en plein cintre surhaussé, de coupe rectangulaire, sans moulure, à claveaux apparents⁷, sont bandés entre les supports colossaux des monolithes. A quatre-vingts centimètres au-dessus des chapiteaux qui portent leur retombée, des impostes marquent les points de départ, réguliers de ces arcs surhaussés⁸.

Les murs diaphragmes sont divisés par une corniche, établie juste au-dessus de leur clef et sur laquelle repose une série d'arcades appliquées. De cette arcature

¹ A Paray-le-Monial, Châteauneuf-sur-Sornin, Semur-en-Brionnais, par exemple.

² A Sandrans, Saint-Paul-de-Varax, Saint-Nizier-le-Désert, etc.

³ A Beaujeu, Belleville, Salles, etc. A Beaujeu, dont l'église Saint-Nicolas fut construite en 1127 et consacrée en 1132, le carré est coiffé d'une haute coupole, sur laquelle s'élève un lourd clocher avec flèche quadrangulaire. Belleville, dédiée en 1158, fut ensuite achevée et consacrée en 1179.

⁴ Dans le Forez, quand il y a un clocher sur le transept, l'étage inférieur est en général voûté d'une coupole octogonale sur trompes ; mais il arrive que ces trompes sont si grossières ou ont été si mal restaurées qu'on a peine à en reconnaître la forme. F. et N. Thiollier, *Art et Archéol. dans le départ. de la Loire*, 26.

⁵ F. et N. Thiollier, *Op. cit.*, 28.

⁶ « Saint-Philibert de Tournus, Châteauneuf-sur-Sornin, Semur-en-Brionnais en montrent des exemples très remarquables et du plus bel effet décoratif, mais assez tardifs. » Ch. Oursel, *L'art roman en Bourgogne*, 145.

⁷ Du moins, ils l'étaient naguère, avant que des peintres-plâtriers ne les aient barbouillés, accentuant les oppositions, les étendant à tout l'intrados des arcs.

⁸ Un artifice de peinture rappelle le tronçon d'entablement que les Romains superposaient volontiers à l'évasement du chapiteau.

en plein cintre, les quatre arcades médianes encadrent des baies, les quatre d'angle logent les trompes, grâce auxquelles les constructeurs ont pu passer du plan carré à l'octogone.

De fait, la coupole, qui surmonte la lanterne, dessine un octogone presque régulier. Toutefois, quatre côtés sont légèrement moins longs. Ce sont ceux qui reposent sur la tête des petites trompes en cul-de-four, montées dans les angles du carré. Trois colonnettes — assemblage aussi agréable à l'œil que satisfaisant au point de vue de la construction — leur servent de points d'appui, au centre et à chaque extrémité ¹.

Il existe à Saint-Sorlin en Bugey ² une curieuse variante de cette disposition : dans cette église, dont le vicomte Pierre de Truchis plaçait la construction au XII^e siècle ³, la plate-forme de la trompe, découpée en segment de cercle, est soutenue par une colonnette dressée en encorbellement dans l'angle inférieur. A Ainay, au contraire, les colonnettes appartiennent à l'arcature du tambour. Mais elles n'en ont pas moins un rôle constructif intéressant les trompes ⁴ : dans chaque groupe (de trois) placé aux angles, les deux colonnettes extérieures, véritables piédroits supportent l'arc de la trompe, tandis que la colonnette intérieure en soutient la plate-forme, portion de cercle agrémentée de trois triangles mixtilignes ⁵.

Cette élégante disposition frappe d'autant plus vivement que chacune des colonnettes extérieures des trompes porte un chapiteau curieusement sculpté. Le tailloir ⁶ se relie à celui du chapiteau de la baie voisine et se prolonge en cor-

¹ P. de Truchis a rapproché l'assiette de nos coupoles, où des colonnettes accostent les trompes, de l'assiette de certaines coupoles orientales, en particulier de Kodscha Kalessi ou « couvent rouge » de Sohag, en Haute-Égypte. V. Les influences orient. dans l'archit. rom. de la Bourgogne (*Congrès archéol. d'Avallon*, 1907, 469), cité par F. Deshoulières, dans les Trompes des coupoles rom. en France (*Bull. archéol.*, 1927, 9.)

² Le *Cænobium s. martyris Saturnini quod est super Rhodanum* existait avant 977, date où saint Mayeul, abbé de Cluny, envoya saint Guillaume pour le réformer. Il fut, depuis, un prieuré soumis aux abbés d'Ambronay : *Sanctus Saturninus de Crucheto* (ou de *Cucheto*). Il s'élève, en effet, sur une hauteur escarpée, un cuchet.

³ De Truchis, L'église romane de Saint-Sorlin-en-Bugey, *Bull. monum.*, 1914, 99.

⁴ La coupole d'Ainay a été repeinte en 1899 et il est difficile d'y voir clair. Cela explique quo M. Deshoulières ait écrit : « Dans l'église d'Ainay, les colonnes n'ont aucun rôle constructif intéressant la trompe. » (*Loc. cit.*, 10.)

⁵ Rapprochant de celles d'Ainay les colonnettes qui accompagnent les trompes dans le clocher de Saint-Front de Périgueux, dans la tour centrale de Saint-Philibert de Tournus et dans la nef de la cathédrale du Puy, M. Deshoulières fait ces remarques : Au Puy « l'axe des trompes repose sur des colonnes qui en sont les pieds-droits, et qui sont dressées sur un décrochement du mur. La même fonction leur est attribuée à Saint-Front de Périgueux et à Tournus ». (*Ibid.*, 10.)

⁶ Bandeau et doucine.

niche, sous le quart de sphère, pour s'unir au tailloir du chapiteau de la colonnette dressée dans l'angle du carré.

Les baies de la lanterne sont orientées suivant les points cardinaux. Toutes sont en plein cintre. Trois d'entre elles sont ébrasées, mais n'ont ni moulure, ni ornement. Seule, celle de l'ouest, ouverte sur la nef, est géminée, avec imposte et piédroits rectangulaires : un chapiteau double, taillé sur toutes ses faces et muni de son astragale, en couronne les colonnettes de refend.

Les autres supports qui cantonnent les baies ou soutiennent les trompes sont en général d'une seule pièce, galbés et lisses, en beau calcaire à grain fin. Mais voici trois exceptions : une colonnette est cannelée ; une autre est faite de deux morceaux et une troisième est en marbre blanc¹. Les astragales adhèrent aux fûts, comme il est naturel quand il s'agit de pièces galbées. Toutes les bases sont classiques².

III. *Croisillons*. — Établis sur plan rectangulaire, les bras du transept n'ont pas exactement la largeur des bas-côtés qu'ils continuent : ils font une saillie d'environ 40 centimètres. En revanche, ils ont une hauteur bien moindre que celle de ces derniers : différence que rachète, à l'ouest, au-dessus des doubleaux, de petits murs de refend qui s'élèvent verticalement entre croisillons et collatéraux.

Une voûte en berceau transversal recouvre les bras du transept. Avantage appréciable : ce berceau, disposé perpendiculairement à l'axe de l'édifice contre-bute la coupole³.

Une assez large fenêtre en plein cintre, ébrasée et cantonnée de colonnettes, éclaire le croisillon de droite. Cette fenêtre — nous le rappelons — est une addition récente, ainsi que les hautes arcades qui mettent en communication l'église avec la nouvelle sacristie et la chapelle Sainte-Blandine.

Au mur latéral du croisillon gauche est appliqué le buffet des orgues, qui fait retour sur la chapelle Saint-Michel. Depuis la fin du xve siècle, une porte de

¹ Les bariolages qui les recouvrent depuis 1899 ne permettent quasi plus d'apercevoir ces différences.

² La hauteur totale des colonnettes est d'environ 1 m. 65, y compris des bases de 0 m. 15 ou 0 m. 16, et des chapiteaux variant entre 0 m. 30 et 0 m. 40.

³ Dans les régions voisines de Lyon et notamment dans l'ancien diocèse de Mâcon (V. J. Virey, *Op. cit.*, 28), souvent les croisillons du transept sont voûtés en berceau plein cintre ou brisés d'une direction perpendiculaire à celle de la nef. C'est ce qu'on voit ou qu'on voyait à Saint-Pierre du Bourgade-Thizy, à l'abbatiale de Cluny, à Saint-Nicolas de Beaujeu, Iguerande, Châteauneuf, Saint-Laurent-en-Brionnais, etc.

bois ¹, aux panneaux cloutés, s'ouvre là, sous un arc en anse de panier : elle permet d'accéder à un étroit escalier en vis qui s'élève en tournant jusqu'aux combles. Une inscription ² nous révèle qu'elle était au pied du degré par lequel les moines descendaient jadis du dortoir dans l'église.

SANCTUAIRE

I. *Travée de chœur*. — Au delà de l'arc triomphal, une travée de chœur, couverte d'un berceau en plein cintre, légèrement surhaussé, s'étend en avant du sanctuaire. Elle est portée par des arcs qui retombent, d'un côté, sur les chapiteaux des grosses colonnes du transept, de l'autre, sur ceux des épais et larges pilastres qui séparent l'abside des absidioles. Ces pilastres soutiennent des chapiteaux historiés ³.

II. *Abside*. — D'appareil moyen dans son mur inférieur, épais d'un mètre soixante-cinq ⁴, l'abside, légèrement surélevée, est voûtée en demi-coupole, selon une tradition architectonique adoptée par toutes les écoles romanes.

Un grand arc en plein cintre et de coupe rectangulaire la limite en avant ; il repose sur des chapiteaux sculptés, soutenus par des pilastres cannelés, d'une précieuse décoration ⁵.

Toute l'abside est ainsi remarquablement ornée ⁶. Disons tout de suite qu'elle fait, à ce point de vue, un contraste saisissant et, à coup sûr, intentionnel, avec la simplicité du transept et de la nef.

En outre, pour obtenir un effet d'harmonie plus parfaite et par un souci de perspective, qui révèle à la fois l'habileté technique et le sens artistique de nos

¹ Elle mesure 1 mètre de largeur sur 2 de hauteur.

² V. Épitaphe de Julien de Sainte-Colombe (1516) : 5^e Part., *Épigraphie*, ch. II.

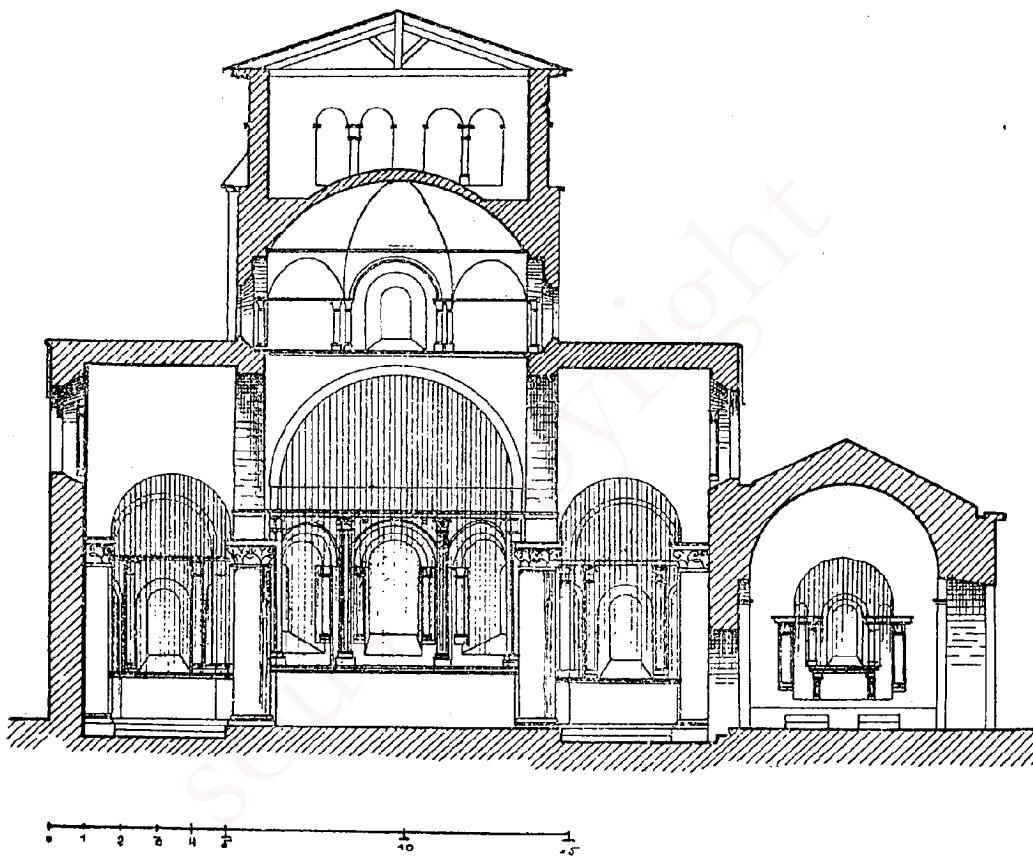
³ V. 3^e Partie : *Décoration*, ch. III.

⁴ Et même 1 m. 75, y compris les dalles de revêtement, modernes.

⁵ V. 3^e Part. : *Décoration*, ch. III. — Presque aussi fréquents en Bourgogne qu'en Provence, mais d'ordinaire unis et sans décoration dans le Midi, les pilastres sont le plus souvent cannelés dans les monuments bourguignons, à partir de la fin du XI^e s. Ils sont aussi richement ornés, l'abondance décorative étant assez souvent un des caractères des églises romanes de Bourgogne.

⁶ Dans la région, certaines églises de Dombes, qui ont appartenu au diocèse de Lyon, ont des absides ainsi décorées, mais avec moins de luxe. L'église de Belleville-sur-Saône, fondée en 1158 par Humbert III de Beaujeu et consacrée en 1179 par Guichard, archevêque de Lyon, est décorée, sur le pourtour inférieur de son abside, d'une arcature de cinq arcades à chapiteaux et pilastres historiés rappelant ceux d'Ainay. On peut aussi rapprocher du chœur de notre basilique celui de Sainte-Foy (canton de Boën), ancienne dépendance de l'Ile-Barbe. V. Thiollier, *Le Forez...*, 325.

vieux maîtres d'œuvre, les trois fenêtres, qui dispensent à l'intérieur la lumière du jour, ne sont pas de mêmes dimensions : comme il est facile de s'en rendre compte, la baie centrale est plus élevée que les autres. De plus, en même temps



ÉGLISE SAINT-MARTIN D'AINAY. COUPE TRANSVERSALE EN AVANT DE L'ABSIDE.
(Paul Senglet, del.)

A droite, chœur de l'église Saint-Pierre, aujourd'hui chapelle Sainte-Blandine.

que la hauteur augmente des extrémités vers le centre, les ouvertures des arcades sont inégales : des cinq compartiments qui se dessinent sur le mur, celui du milieu, déjà plus large que ses voisins immédiats, l'est davantage encore (un cinquième environ) que ceux des bords. Ainsi tout est calculé pour mettre en valeur le « saint des saints », où se dresse le maître-autel.

A hauteur d'appui s'accuse la saillie d'une tablette qui règne sur toute la périphérie de l'abside. Au-dessus, six pilastres soutiennent de leurs chapiteaux une corniche, sur laquelle repose la demi-coupole de la voûte. Notons en passant que, dans les intervalles des chapiteaux, la corniche est encore portée par cinq groupes de deux modillons ¹.

Les pilastres ², très légèrement galbés et de base classique, s'appuient sur des socles, ornés de motifs de sculpture aussi variés qu'originaux. Le principal rôle de ces pilastres est de limiter verticalement les cinq compartiments rectangulaires où s'encadrent autant d'arcades. De celles-ci, les deux des bords, purement décoratives, sont aveugles ; les trois autres logent les fenêtres qui éclairent l'abside. Chacune d'entre elles se compose d'une archivoltte et de piédroits.

Formée de simples moulures sans saillie, d'un travail assez fruste ³, l'archivolte repose, par l'intermédiaire d'une imposte, sur des piédroits ornés, aux bases cubiques d'un grand intérêt sculptural ⁴.

Les fenêtres, percées dans les trois arcades médianes, sont en plein cintre et fortement ébrasées ⁵ : l'appui est taillé en talus (celui du centre a deux degrés). Elles sont cantonnées chacune de deux belles colonnettes de brèche, de nuances diverses (violet, fleur de pêcher, bleu-violet, gris-rose), avec bases et chapiteaux de marbre blanc : bases classiques et chapiteaux de feuillage. Des vitraux de couleur les garnissent depuis 1845.

La demi-coupole de la voûte n'offre aucune particularité au point de vue architectonique : c'est l'habituel cul-de-four des absides romanes. Son principal intérêt réside, comme on le verra, dans les peintures dont l'a revêtue Hippolyte Flandrin.

III. *Absidioles*. — A droite et à gauche de l'abside dont elles reproduisent en réduction la forme, quoique avec une simplification marquée dans l'architecture et la décoration, s'arrondissent les conques des absidioles.

De la largeur des collatéraux, elles sont précédées chacune d'une *travée droite* que couvre une voûte d'arêtes.

¹ Les variations de distance entre les modillons de cette corniche et les sommets des archivoltes rendent sensibles aux regards les différences de hauteur qui existent entre les baies.

² Les astragales adhèrent à leurs extrémités supérieures.

³ Deux tores plats entre trois filets pour les trois archivolttes du centre ; trois bandeaux inégaux et en retrait pour les deux des extrémités.

⁴ V. 3^e Partie : *Décoration*, ch. III.

⁵ Des léchées de ciment donnent l'impression d'un appareillage.

Un diaphragme, ajouré d'un oculus, rachète la différence de hauteur entre cette voûte et le cul-de-four des absidioles.

Nous l'avons noté : à travers les murs intérieurs des travées rectilignes, de hautes arcades établissent une communication avec le sanctuaire. C'est là une disposition fort ancienne, puisqu'on la trouve dès le iv^e siècle dans l'Empire d'Orient et, en Occident, à partir de l'époque carolingienne ; elle est assez fréquente dans les églises romanes monastiques du centre de la France ¹, pour que Lefèvre-Pontalis l'ait pu considérer comme une des ordonnances caractéristiques du « plan bénédictin ». — Parfois, les chapelles communiquent entre elles par plusieurs arcades. Ici, une arcade unique relie l'abside à chacune des absidioles : disposition qu'on retrouve dans nombre d'églises romanes de la région ². Elle existait dans l'abbatiale de l'Ile-Barbe.

A Ainay, ces ouvertures latérales, environ quatre fois plus hautes que larges, sont constituées, dans leur partie supérieure, par les arcs, légèrement surhaussés, que nous venons de signaler et dont les sommiers reposent, d'un côté, sur les chapiteaux de deux des fameuses colonnes de la croisée, de l'autre, sur des chapiteaux historiés, couronnant les pilastres dressés vis-à-vis de ces monolithes.

Le parement intérieur des absidioles est de moyen appareil, avec, par endroits quelques gros moellons ; la partie basse du mur offre au toucher une paroi lisse et nue.

A un mètre-vingt au-dessus du sol, une tablette au cordon saillant règne sur le pourtour. Quatre pilastres prennent leur point d'appui sur elle. Ils supportent la corniche, sur laquelle repose le bord inférieur de la demi-coupole. Comme dans l'abside, les compartiments rectangulaires, limités par eux, abritent une arcature dont l'arcade médiane encadre l'unique fenêtre en plein cintre, étroite, assez haute, ébrasée, maintenant garnie d'un vitrail de couleur. Les deux autres arcades sont aveugles. Comme dans l'abside encore, des modillons sculptés soutiennent une corniche, au-dessus des archivoltes qui retombent sur des piédroits ³.

¹ V. C. Enlart, *Op cit.*, I, 250, n. 4 et 5.

² V. ci-dessus : 2^e Part. : *Architecture*, ch. I.

³ On relève ce menu détail : les modillons ne touchent l'extrados de l'arcade que dans la seule absidiole de droite.

Le tracé double des absidioles, semi-circulaires à l'intérieur, englobées à l'extérieur dans des massifs carrés, facilitait l'établissement du toit¹.

Tels sont les traits communs aux deux absidioles ; elles se distinguent l'une de l'autre par les détails suivants :

Dans l'*absidiole de droite* ou de Saint-Badulphe, — si on la veut désigner par son vocable actuel, — le bord de la tablette est un bandeau décoré. Des colonnettes engagées, octogonales, y prennent leur point d'appui. Les astragales, de profil semblable, font corps avec les fûts. Les chapiteaux dérivent du type corinthien et les bases affectent la forme de chapiteaux renversés.

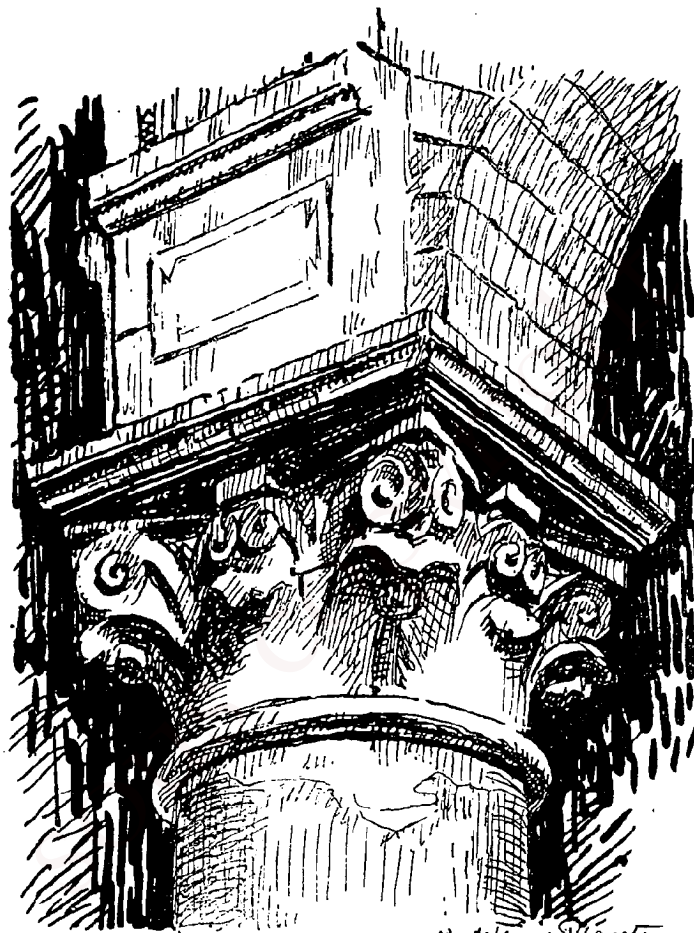
Dans les arcades aveugles, d'une grande simplicité, les claveaux des archivoltas retombent sur des piédroits sans imposte et sans moulure ; l'extrados se confond avec la muraille.

Quant à la corniche, qui soutient la voûte, elle offre le profil droit d'un listel et les profils courbes de deux tores séparés par des onglets.

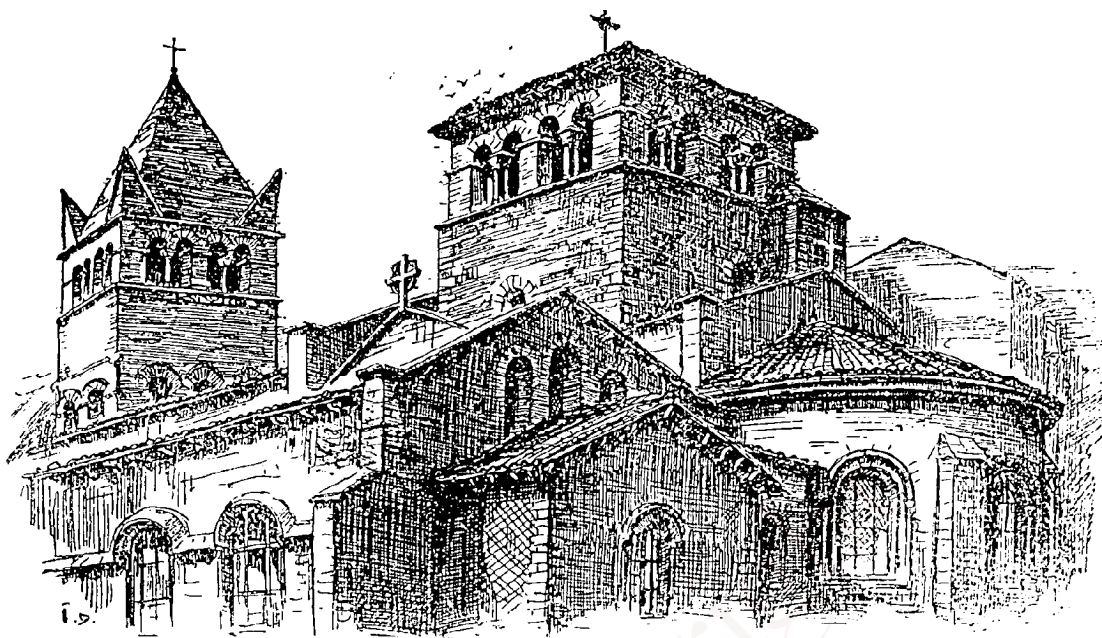
Bien plus ornée est l'*absidiole de gauche* (Saint-Benoît). Le cordon qui en fait le tour est un bandeau, orné d'une tresse. Une baguette encadre un décor de petits losanges, figurés en creux sur les pilastres dont les bases rappellent assez les bases toscanes classiques.

Les archivoltas, en plein cintre surhaussé, sont faites de frustes claveaux et ne font aucune saillie sur la paroi. Les piédroits reposent directement sur la tablette : pas de bases. La corniche, qui porte la coupole, est, elle aussi, sans ornement. Ne dirait-on pas qu'ici les tailleurs de pierre se soient bornés à indiquer les moulures ?

¹ Ce tracé double était celui non des absidioles, mais de l'abside de l'ancienne église du Bourg-de-Thizy. V. Virey, *Les Églises romanes de l'anc. dioc. de Mâcon*, 101.



Madeleine Planting



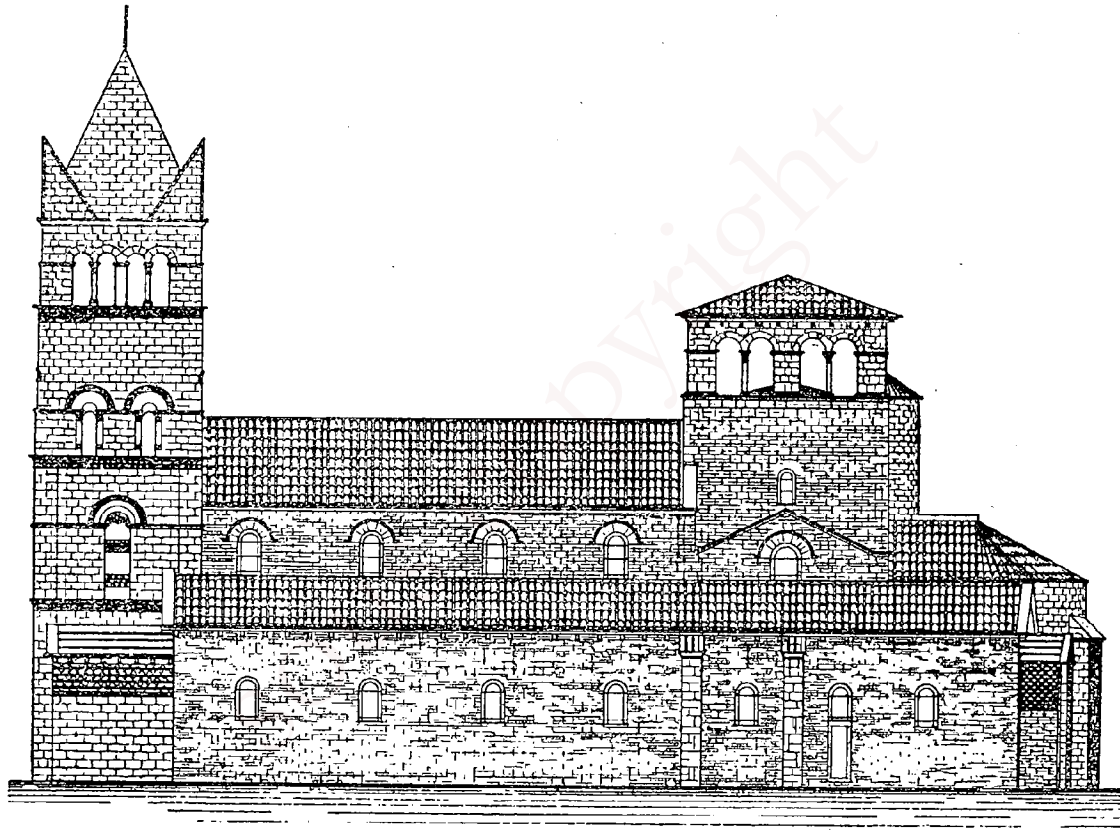
L'église d'Ainay vue par le sud-est, d'après un dessin à la plume de Joannès Drevet.

CHAPITRE III

EXTÉRIEUR.

Si l'on arrive devant la façade principale de l'église Saint-Martin, par l'ancienne porte de l'abbaye, — cette « voûte d'Ainay » qui s'éclaire vers la Saône, — on est frappé par la physionomie originale du clocher-porche.

La simplicité de son couronnement s'harmonise à merveille avec les lignes basses de la presqu'île, sur laquelle il arrive aux nuées de dérouler leurs capricieuses dentelles presque au ras des eaux des deux rivières. Que le soleil se joue sur les pierres de sa tour, mouchetée de lichens au ton de vieil or, ou que la grisaille des jours brumeux amortisse ses reliefs et brouille sa décoration polychrome, il s'impose avec une incontestable autorité. L'impression qu'il donne est une impression de force plutôt que de hardiesse, de solidité sans élan, d'élégance sans légèreté. Il est bien planté, d'aplomb, grave, presque austère, on est tenté d'écrire : lyonnais !



ÉLEVATION LATÉRALE SUD DE L'ÉGLISE D'AINAY.

(P. Senglet, d'après un projet de Questel, 1846.)

Pourquoi faut-il qu'un architecte de 1830 ait empâté de lourds, disgracieux et inutiles ailerons cette belle tour dominatrice et de relief si fier, qui faisait, autrefois, une vigoureuse saillie sur la façade qu'elle commande ? Quel dommage, par ailleurs, qu'on ait éventré les murailles latérales du vaisseau, auquel elle donne accès par son porche, pour les flanquer de chapelles aussi longues que ces parois elles-mêmes !

La description de l'extérieur de notre basilique serait assez brève, s'il ne convenait de faire une place importante à l'étude du clocher-porche.

C'est par elle que nous commencerons. Puis, nous décrirons les façades, les murs des absidioles et de l'abside, enfin, la tour-lanterne qui abrite la coupole.

LE CLOCHER-PORCHE.

I. *Plan*. — Le clocher-porche se trouve donc aujourd'hui flanqué, dans sa moitié inférieure, par deux ailes ou, — si l'on préfère cette expression, — par deux porches latéraux, construits il y a juste un siècle. Jusqu'en 1830, en effet, il formait saillie en avant de la façade occidentale, à laquelle il se soudait par un mur commun aux deux parties. C'est une belle formule que celle de ces clochers, bâtis en avant de l'église, isolés sur trois côtés à la façon des tours dites trésorières, dont une salle, destinée à servir d'archive ou de trésor, n'était accessible que par l'intérieur ¹.

Dans la région lyonnaise, une telle disposition n'est pas sans exemple. Qui ne connaît le clocher-porche de l'antique abbatale de Saint-Pierre, à Vienne ² ? L'église romane de Bourg-de-Thizy (elle datait de la seconde moitié du XI^e siècle), démolie vers 1895 et dont la croisée du transept était couverte par un clocher, avait « en avant une tour carrée dont le rez-de-chaussée, voûté en berceau légèrement brisé, servait de porche ³ ». Enfin, l'église forézienne de Saint-Rambert-sur-Loire, dont nous avons déjà signalé la ressemblance avec Saint-Martin

¹ On peut monter au clocher d'Ainay par un escalier établi dans l'épaisseur du mur de la façade et dont l'entrée se trouve à droite de la porte principale, en pénétrant dans la nef.

² Il faut se reporter, pour en bien juger, au dessin, antérieur à toute restauration, qui se trouve dans les *Voyages pitt.* du baron Taylor, etc., en Dauphiné (24^e livraison), et aux relevés de Questel (*Arch. des Monum. hist.*, IV, pl. 30). — Une autre église viennoise, Saint-Sévère, avait aussi un clocher en saillie. Cf. N. Chorier, *Recherches sur les antiquités de Vienne* (éd. Lyon, 1829), 34.

³ V. Tholin, *Rev. du Lyonnais*, IX, 130 et relevé de l'architecte Paszcovicz; J. Virey, *Op. cit.*, 101.

d'Ainay, possède un clocher-porche du XII^e siècle, qui fut, lui aussi, empâté dans deux lourds ailerons avec porches.

Bien mieux, dans la banlieue de Lyon, Sainte-Foy conserve la tour de son ancienne église¹. Dans la ville même, si nous ne savons à peu près rien du porche primitif de la collégiale Saint-Paul qui date du XII^e siècle², du moins pouvons-nous encore reconnaître la disposition du clocher d'Ainay dans celui de l'église des dames de Saint-Pierre, aux Terreaux : enserré dans les maisons voisines, ce dernier ne laisse malheureusement plus paraître que son portail de 1075 aux admirables chapiteaux et une partie de sa tour en matériaux romains, décoronnée jadis par ordre des bénédictines elles-mêmes.

Notre clocher qui s'élève à plus de 31 mètres de hauteur, est plus large à la base qu'au sommet³.

On sait déjà qu'il est établi sur plan barlong, le plus convenable à un porche ; que ses angles ne sont point parfaitement d'équerre et que ses murs n'ont pas tous la même épaisseur⁴.

La tour carrée qui surmonte le porche est divisée en trois étages⁵. Le plus haut, qui marque une légère retraite⁶, est couronné par la pyramide en pierre, accostée, aux quatre angles, des pyramidions déjà mentionnés.

II. *Appareil*. — Deux sortes d'appareils se remarquent dans la construction. Le rez-de-chaussée est bâti presque entièrement en blocs de pierre, de différente grosseur, disposés en assises à peu près régulières, jointes par une épaisse couche de mortier. Certains de ces blocs sont d'un volume considérable : l'un d'eux, à droite de la porte, offre une surface carrée de 0 m. 92 de côté ; un autre mesure 2 mètres sur 44 centimètres ; un troisième, du côté gauche, a 82 centimètres de hauteur et 2 mètres de longueur.

¹ Rez-de-chaussée avec quatre arcades dont les piliers soutiennent toute la construction ; aux deux étages supérieurs, chaque face est ornée de quatre arcades aveugles, accouplées deux à deux.

² V. Am. Cateland, *Saint-Paul de Lyon* (Lyon, s. d.), 7. — D'après le *Plan Scénographique*, vers 1550 un clocher carré était planté en avant de la nef de l'église conventuelle de la Déserte (du XIV^e s.).

³ On a parfois rapproché la silhouette de notre clocher de celle des campaniles romains de Sainte-Pudentienne (XII^e siècle) et de Saint-Georges au Vélabre (restauré entre 1119 et 1124).

⁴ Murs du nord : 1 m. 56 ; du sud : 1 m. 76 ; de l'ouest : 1 m. 32 ; de l'est : 0 m. 82.

⁵ L'épaisseur des murs diminue fortement au-dessus du premier étage où elle est encore de 1 m. 49 pour le mur du nord et de 1 m. 60 pour celui du sud.

⁶ Saint-Maurice-sur-Loire (canton de Roanne) a un clocher de trois étages dont celui des cloches est en légère retraite.

Vers le haut du porche, trois assises, superposées régulièrement, se distinguent par l'appareil moyen et le coloris plus clair de leurs pierres.

Les étages de la tour et la pyramide elle-même avec ses pyramidions sont construits en moyen appareil.

A l'exception du calcaire marmoréen à grain très fin (dans lequel furent taillés, en 1856, les socles des portes) et de la bande de grès qui soutient les assises de la façade, ces dernières paraissent toutes constituées par un calcaire à grain plus blanc et plus fin que le choin, qui est de coloration grise avec des joints styloolithiques.

III. *Description.* — Par suite des travaux exécutés en 1830, seule la façade occidentale du clocher-porche reste entièrement dégagée. Sur cette façade, trois cordons chanfreinés, finement décorés de quatre-feuilles et de fleurons d'un beau style, séparent le rez-de-chaussée des étages et ceux-ci entre eux¹. Une simple moulure accuse le passage de la tour à la pyramide terminale. Enfin, sous l'appui des baies et au-dessous des trois cordons, court une frise originale : une suite de briques rouges, posées sur pointe, encastrées et encadrées de deux filets formés de briques semblables, mais posées à plat.

Même décoration sur la partie visible des façades du nord et du sud². Quant à la façade orientale, elle marque aussi la séparation de ses deux étages les plus élevés par un cordon, véritable chapelet de briques rondes, posées de face et encadrées par deux filets³. L'ornementation de cette façade se raccorde avec celle qui court sur les trois autres.

Ces indications sommaires rendront plus facilement accessible l'étude que nous allons présenter, avec assez de détails, du clocher-porche d'Ainay, si intéressant à bien des points de vue.

1^o *Rez-de-chaussée.* — Le porche est percé, à l'est et à l'ouest, de deux larges portes qui constituent aujourd'hui l'entrée principale de la basilique. Les autres parois présentent des murs pleins.

L'arc brisé de ces deux portes ne laisse pas de surprendre, au seuil d'un

¹ Le bandeau du premier étage, plus large d'un bon tiers que les deux autres, porte d'admirables quatre-feuilles allongées ; celui du second, des rosaces fort élégantes et celui du troisième, des fleurons de trois dessins différents.

² Cette décoration se retrouve dans les parties des façades en retour qui sont aujourd'hui masquées par les tribunes.

³ Il faut noter la présence, entre le filet inférieur et le chapelet de briques rondes, d'un étroit bandeau de petits disques troués, reliés les uns aux autres, comme dans une chaîne de montre.

édifice dont toutes les ouvertures sont maintenant en plein cintre. Une restauration, exécutée vers la fin du XII^e siècle ou le commencement du XIII^e, explique cette anomalie, que nous avons déjà signalée.

La porte extérieure comprend deux parties, en retrait l'une sur l'autre : à l'arrière, un arc concentrique repose sur un pilastre lisse, par l'intermédiaire d'une simple moulure ; en avant, une archivoltte retombe sur des chapiteaux, curieusement ornés ¹, surmontant des jambages à triples cannelures. De minces colonnettes adossées sont logées au fond des angles rentrants. De ces colonnettes modernes, à chapiteaux de feuillage, les bases sont d'autant plus haut placées que les stylobates ont été plusieurs fois relevés.

On se rend compte, au premier coup d'œil, que l'arc en tiers-point de ce portail est maladroitement brisé : au lieu de toucher le centre de la façade, il est déporté d'une vingtaine de centimètres du côté gauche.

L'archivoltte, qui donne l'impression d'un réemploi, — simple impression, d'ailleurs, qu'aucun document ne confirme, — se compose de trois voussures décorées de feuillages stylisés ². Les chapiteaux des pilastres et des colonnes d'angle, sur lesquels elle porte, sont à peu près pareils.

Presque rectangulaire, notre porche est voûté d'ogives, contemporaines sans doute, dans leur forme primitive, du portail extérieur en tiers-point ³.

Refaits au siècle dernier, les arcs, — deux gros tores accolés, — retombent aux quatre angles sur des chapiteaux (feuillages ou têtes), couronnant des pilastres aux bases classiques. Au-dessous d'une moulure, qui continue celle des tailloirs des chapiteaux du portail, quatre arcades aveugles en plein cintre sont plaquées en arcatures symétriques sur chacune des parois latérales. Leurs arceaux retombent sur des pilastres à double cannelure, par l'intermédiaire de petits chapiteaux (en partie restaurés), ornés de grotesques ou de feuilles et de fruits d'arum avec leurs pédicelles. Une telle ornementation, si modeste qu'elle paraisse, est à rapprocher de celle qu'on admire dans l'abside de la cathédrale lyonnaise, à laquelle elle fut peut-être empruntée ⁴.

¹ V. 3^e Part. : *Décoration*, ch. I.

² Séparées l'une de l'autre par un tore et un filet, les voussures ont une épaisseur qui décroît en allant de l'intérieur au bord externe.

³ La voûte d'ogives n'apparaît point avant le début du XII^e siècle. Il semble même qu'on n'en puisse citer aucun exemple à date certaine avant 1140 ; mais son emploi se répandit avec une grande rapidité.

⁴ D'autant qu'on retrouve, dans les arcatures intérieures de la primatiale, les mêmes profils : gros tore ou boudin bordant les arcades, tailloirs composés d'une doucine entre deux listels, bases classiques.

Quant à la porte en arc brisé¹, qui donne accès au vaisseau de la basilique, elle n'a de notable que son tympan, inspiré de celui de Saint-Trophime d'Arles : un Christ en majesté bénissant, au milieu des quatre figures ailées de la vision d'Ezéchiel.

2^o *Tour*. — Une bonne partie de la façade occidentale de la tour est occupée, à chaque étage, par trois baies en plein cintre, beaucoup plus hautes que larges. Leurs jambages se fondent dans la muraille et reposent directement sur les cordons séparatifs.

Au *premier étage*, les archivoltes de ces ouvertures, toutes primitivement aveugles, portent sur des impostes formant une moulure saillante² interrompue par la largeur des baies³. Les claveaux présentent la même moulure, sous une bande décorative qui épouse les contours des trois archivoltes : incrustation de briques rouges, posées sur pointe et cernées de deux minces filets de ciment de même couleur. Un autre détail, de minime intérêt, mais qui n'en est pas moins à relever, car il décèle un procédé d'usage fréquent dans notre basilique, est qu'aux archivoltes la clef fait d'ordinaire défaut : les claveaux se rencontrent, au centre de l'arc, suivant la perpendiculaire⁴.

Des trois baies de l'étage, seule, celle du milieu éclaire actuellement le clocher⁵ : elle est garnie d'un vitrail blanc à simple quadrillage. Les deux autres sont aveugles. Leurs ouvertures sont comblées par une maçonnerie : briques rouges, posées d'angle, alternant avec de légères assises de pierre.

Notons enfin que deux modillons de feuillages font saillie sur la muraille, au-dessus et en dehors des baies externes. C'est un réemploi d'ornements, probablement ancien.

Sur les façades du nord et du sud, aujourd'hui masquées à cet étage par les porches latéraux, court le même cordon chanfreiné de quatre-feuilles et de fleurons qui décore la face libre. On y voit aussi deux fenêtres aveugles, en plein cintre.

¹ On sait déjà que cette porte a été transformée au siècle dernier et que son tympan fut taillé par Fabisch, en 1860.

² Bandeau, listels, tore orné de stries obliques.

³ On ne peut s'empêcher de trouver quelque analogie entre ces baies et celles du clocher sur façade d'Ébreuil.

⁴ Ils sont en nombre différent : la fenêtre médiane en compte 13, ses voisines 12. Cette liberté dans le clavage se rencontre ailleurs, par exemple aux fenêtres du bras méridional du transept de Saint-Geniès, à Thiers.

⁵ Des lithographies de 1818 et 1821 la montrent encore aveugle ou du moins seulement percée d'une étroite embrasure.

Le *second étage*, bien que de même hauteur que le premier, paraît sensiblement plus élevé : effet de perspective qu'il faut attribuer aux dimensions moindres des fenêtres.

Trois de celles-ci s'ouvrent sur chacune des façades occidentale et orientale, deux seulement sur les retours nord et sud. Tout en rappelant celle du premier étage, leur décoration s'en distingue curieusement : ici les baies sont cantonnées de colonnettes galbées, à chapiteaux de feuillage et dont les bases reposent sur des socles assez hauts. Leurs archivoltas se composent, d'abord, d'une série de claveaux à joints de ciment rouge ¹ ; ensuite, d'un arc de briques de même couleur posées sur pointe ; enfin, d'une voussure extérieure en saillie, avec chanfrein orné d'un quadrillage en creux. Cette décoration originale fait le tour du clocher, interrompue simplement par l'ouverture des baies. De ces dernières, seule, la médiane concourt à l'éclairage du monument ; celles de droite et de gauche sont aveugles, avec une maçonnerie que colore l'alternance des pierres et des briques incrustées, disposées en damiers et en losanges, comme au premier étage.

Des pierres sculptées, — encore un réemploi d'ornements, — sont placées, sur une ligne presque horizontale, à quelques centimètres au-dessus des archivoltes, et aux angles de la tour. Il est facile d'observer, en outre, que les colonnettes des baies sont de hauteur inégale et témoignent elles-mêmes d'une nouvelle utilisation ².

Au même étage, la façade occidentale offre d'autres ornements :

D'abord, une bande horizontale, sur le fond de laquelle sont incrustées des briques carrées ³, posées en pointe. On dirait d'un collier d'émail rouge et blanc qui laisserait pendre sa croix. De fait, au-dessus, se détache une grande croix ⁴ aux branches correctement égales, mais qui, par une erreur singulière, se trouve déportée sur la droite. Ses pierres blanches sont parsemées de briques rouges, alternativement rondes et carrées. Un filet de même matière et de même teinte dessine les bords de la croix et cerne la bande supérieure qui court tout autour du clocher.

Ensuite, juste au-dessous de cette frise incrustée, de part et d'autre de la branche supérieure de la croix, quinze panneaux rectangulaires ⁵, de la

¹ Ces claveaux sont aussi en nombre différent : 12 à la baie du milieu, 11 à celle de droite, 10 à celle de gauche. Des joints se trouvent au centre des arcs.

² On peut faire la même remarque pour les colonnettes du troisième étage.

³ Rondes sur la façade orientale.

⁴ On sait qu'elle date de 1858.

⁵ Un seizième, isolé, se trouve à la même hauteur, sur la façade méridionale.

largeur d'un moellon moyen de l'appareil s'alignent comme des tableautins de pierre ¹.

Le *troisième et dernier étage* de la tour constitue la cella des cloches.

Deux baies géminées s'ouvrent sur chaque façade ; bandées d'un arc dont les claveaux, de nombre variable ², sont joints par du ciment rouge, elles reposent sur des parties de muraille formant soit jambages, soit trumcaux. A la naissance des cintres règne un bandeau chanfreiné qui fait le tour des murs. Chaque baie est refendue, sous un unique tailloir, par deux colonnes jumelles, coiffées de chapiteaux.

Une curieuse particularité mérite d'être signalée : sur la façade orientale, au-dessus des arcs et dans le remplissage, les briques posées d'angle forment un panneau d'appareil réticulé.

L'étage est limité, en haut, par une corniche.

Le cadran circulaire d'une horloge ³ repose sur les reins des arcs, entre les baies géminées de la façade occidentale.

3° *Pyramide*. — Enfin, une pyramide quadrangulaire et légèrement bombée couronne l'édifice de sa masse de pierre. Une haute croix de fer, jadis dorée, s'érige sur la pointe, tandis que, aux quatre angles, se dressent des pyramidions dont les bords sont ornés d'un rang de billettes.

Ces petites pyramides de pierre à trois pans, dont un seul est incliné, les deux autres verticaux formant un prolongement triangulaire des murs, s'inspirent visiblement des acrotères antiques. Elles offrent ce double avantage de donner aux clochers une silhouette plus pittoresque et d'assurer en même temps, par leur poids, la stabilité de la pyramide terminale et des angles de la tour. On les retrouve un peu partout, de la Normandie ⁴ à la Provence, de l'Alsace au Dauphiné ; mais elles sont surtout répandues dans le sud-est de la France ⁵. Cette forme originale

¹ V. 3^e Part. : *Décoration*, ch. I.

² De 11 à 13.

³ Mise en place en 1856. Voir Appendice V : Cloches et horloges.

⁴ « Les clochers carrés sont le plus souvent couronnés par des pyramides ou des flèches carrées, soit en charpente, soit en pierre », a noté R. de Lasteyrie, qui ajoute : « Quoiqu'on puisse trouver des flèches en pierre dans toutes les parties de la France, la Normandie est certainement la province où il en reste le plus. » (*Op cit.*, 394). En Bourgogne, un clocher à pyramidions se voit à Fontaines.

⁵ Enlart, *Op cit.*, 370. « Cette forme a persisté durant tout le moyen âge dans le département des Hautes-Alpes où les exemples en sont très nombreux. » Les plus connus sont ceux de la Grave et d'Embrun. Il en existe dans le Val de Suse.

de clocher jouit même d'une réelle faveur à Lyon et dans les environs, à l'époque romane, si nous en jugeons par d'anciennes gravures¹.

On peut encore relever, par souci d'exactitude, sur les façades de la tour d'Ainay, la présence de trois rangs de chaînages en fer. L'un d'eux traverse la tour du nord au sud ; il est doublement fleuroné, sauf à son extrémité inférieure, et embrasse presque toute la largeur de la muraille. Quatre tirants maintiennent le clocher d'est en ouest ; ils n'ont que de simples ancrages, disposés obliquement sur deux lignes convergentes, presque au bord de la tour et sous les cordons des deux derniers étages.

PORCHES LATÉRAUX.

Les porches latéraux sont une addition du dernier siècle, addition regrettable du point de vue de l'art et qui n'a pas manqué d'être elle-même retouchée.

On sait quel fut le dessein de ceux qui ont sacrifié le beau caractère du clocher dominateur, libre sur trois de ses faces, qui se dressait avec fierté en avant de l'abbatiale : ils prétendaient agrandir l'église en lui donnant deux tribunes (inutilisables et, d'ailleurs, inutilisées), tout en la dotant de deux portes supplémentaires. Ne fallait-il pas, en outre, contrebuter le clocher-porche dont la solidité inspirait alors des inquiétudes ?

L'architecture de ces ailes postiches rappelle d'aussi près que possible celle de l'édifice qu'elles flanquent à droite et à gauche. Il en va de même de l'ornementation.

Toutefois, l'appareil est ici différent de celui des murs du clocher et de celui de la nef : les assises sont hautes et la pierre taillée s'y substitue au moellon.

Des toits en appentis recouvrent les ailes de leurs tuiles plates, depuis qu'on a supprimé les terrasses crénelées dont l'architecte Pollet avait jugé bon de les affubler en 1830. On a maintenu les rampants des nouveaux combles à un niveau

¹ Une estampe d'Israël Silvestre (Le Château de Rochetaillée sur Saône) montre la tour romane du clocher de Couzon-au-Mont-d'Or surmontée d'une pyramide cantonnée de pyramidions. Les restaurateurs du dernier siècle l'ont découronnée.

A Lyon même, l'église Notre-Dame de la Platière (aujourd'hui démolie) avait un clocher semblable à celui d'Ainay, mais qui était posé sur le carré du transept. (V. Plan Scénographique de Lyon de 1550 et celui du voyer Simon Maupin, 1625). Notre-Dame de la Platière fut cédée aux chanoines de Saint-Ruf, en 1092 (*Cartul. lyonnais*, I, N^{os} 11, 53) et sans doute l'église, que nous connaissons par les plans et les estampes, fut-elle construite vers cette date, c'est-à-dire à peu près en même temps qu'Ainay.

un peu inférieur à celui de la couverture de la nef, afin de ne point cacher la frise qui se développe sous les baies latérales du deuxième étage de la tour. Cette frise de briques rouges et le cordon, finement décoré d'entrelacs, qui la surmonte, ont été répétés sur les ailes. On les retrouve dans la corniche qui forme, de chaque côté (nord et sud), deux entablements biseautés ou, si l'on préfère ce vocable, deux chapérons, soutenus par des consoles, à l'aplomb de contreforts en faible saillie.

Au rez-de-chaussée s'ouvrent les porches. Moins hauts d'un tiers que celui du clocher, ils sont brisés d'un arc beaucoup moins aigu. Leur décoration ne sort pas de la médiocrité : en retrait sur deux pilastres lisses, qui supportent une archivolt dont la voussure extérieure s'adorne de palmettes, deux colonnettes soutiennent, dans chaque porte, une seconde archivolt. Celle-ci limite un tympan, percé de trois étroites fenêtres.

Les ailes sont éclairées, à l'étage, sur chacune de leurs faces libres, par des baies, cantonnées de colonnettes, dont le dessin et la décoration reproduisent candidement ceux des fenêtres du second étage de la tour. Les tribunes qui reçoivent la lumière par les fenêtres dont nous venons d'indiquer la filiation, s'ouvrent sur les bas-côtés de la basilique par deux larges arcades géminées. Sur le fût de la colonnette ¹ qui refend la baie de la tribune du nord, se lit cette inscription :

FERRAND, CURÉ,
POLLET, ARCHITECTE,
MDCCCXXXV.

C'est la date de la faute, avec les noms des « coupables » !

FAÇADES.

L'ancienne abbatale était un édifice sans contreforts, à l'origine tout au moins.

La *façade occidentale*, presque entièrement masquée ² aujourd'hui par les porches latéraux, fut, de surcroît, éventrée par les arcades qu'on y pratiqua en 1830. En sorte qu'il est impossible de dire si cette façade était, à l'origine, nue et

¹ Chaque colonnette est ornée, si l'on peut dire, d'un chapiteau de pierre avec figures mobiles, en fonte, très 1830 !

² Sauf sur 20 cm. du mur supérieur. Encore celui-ci est-il revêtu d'une cuirasse de zinc dans cette partie apparente.

sans ouverture, ou bien percée d'oculi et divisée par des cordons de moulures en plusieurs zones ¹.

Le malheur est que l'ancienne iconographie ne nous renseigne pas davantage.

Il est un point, cependant, sur lequel elle nous donne une précieuse indication : sur toutes les images antérieures à 1830 ² apparaît, en avant et au-dessus de la toiture des bas-côtés et de la nef, un mur triangulaire qui s'appuie sur les façades en retour du clocher-porche, juste à l'angle et à vingt centimètres au-dessous de l'imposte des baies du second étage ³. Il marque vraisemblablement la hauteur des anciens combles.

Les *façades latérales* sont, elles aussi, en grande partie masquées. Des bâtiments parasites, — les chapelles-annexes et le baptistère, — les dérobent aux regards, au moins vers le bas. Les murs ne sont visibles, en effet, que dans leur tiers supérieur où l'on aperçoit, sur chacun des bas-côtés, quatre baies en plein cintre surmontées d'archivoltes moulurées, avec impostes. Les parois nues, sans autres ornements que les fenêtres, sont de petit appareil, avec des moellons de choix disposés en assises régulières. Sur l'élévation latérale, nul contrefort n'indique la division intérieure en travées.

CHEVET.

En revanche, le chevet de l'édifice, — c'est à savoir l'abside semi-circulaire et les deux absidioles carrées à l'extérieur, — peut être commodément étudié de la petite cour qu'il domine à l'orient. Il faut avouer qu'il ne s'impose à l'admiration ni par d'heureuses proportions de plan et d'élévation, ni par la beauté des formes. Sa simplicité même manque un peu de noblesse.

Le mur de l'abside est coupé en deux par un cordon ⁴, sous l'appui des fenêtres. Or, tandis que la partie supérieure de la muraille est d'un bel appareil moyen, très régulier, à joints presque invisibles, révélant un travail exécuté avec soin, le tiers inférieur n'est qu'une grossière maçonnerie de blocage. Pas d'assises

¹ Comme à l'abbatiale de Saint-Pierre, à Vienne, dont la façade occidentale a été réparée naguère.

² Lithographie de Lefebvre (1818), de Béraud (dessin de Piringer) dans *Voyage à Lyon* par de Fortis (1829), I, 169 ; sépia d'Hubert de Saint-Didier, 1829 (ancienne collection du chanoine Pallières) ; gravure de F. Richard, dans *l'Hist. de Lyon*, par Clerjon, II, 33.

³ Cette disposition se remarque également à l'ancienne abbatiale de Saint-Pierre, à Vienne, avec cette différence que les murs obliques viennent s'amortir vingt centimètres au-dessus de l'imposte.

⁴ Doucine renversée et filet.

uniformes, mais un mélange de petits moellons, de cailloux et de menues pierrailles de toute provenance : granits et gneiss des Monts du Lyonnais, calcaire du Mont d'Or (lias et bajocien), éclats de silex et jusqu'à de la mollasse de Saint-Fons ; bref, un véritable échantillonnage, où l'on voit même un bloc portant une inscription, aujourd'hui presque effacée. Le tout est jointoyé largement avec du ciment rouge, fait de chaux et de brique pilée, à la surface, de ciment blanchâtre dans la masse.

Deux contreforts, de section rectangulaire, amortis un peu au-dessous du toit de l'abside, par une corniche et un glacis, consolident cette maçonnerie en partie double.

Les trois baies en plein cintre, qu'on y a pratiquées dès l'origine, méritent d'être signalées. Elles logent une fenêtre concentrique de moindre largeur que l'arc extérieur, encadré par une archivolte à claveaux sans saillie : la voussure externe repose directement sur le mur ; celle de l'intérieur est soutenue par d'élégants chapiteaux de feuillage stylisé, couronnant des colonnettes galbées, aux bases ornées de plusieurs tores ¹ de grosseur décroissante.

Une console, très accusée ², amortit le mur et soutient le rebord du toit assez loin pour protéger le parement en rejetant à distance les eaux de pluie.

Quant à la toiture, semi-conique ou plutôt en segments de sphère légèrement aplatis, elle s'applique contre le mur de décrochement surmontant l'arc absidal. Son pignon porte une croix antéfixe de pierre qui est une addition moderne. Des tuiles creuses, disposées parallèlement dans trois secteurs, dont les joints couverts d'un rang des mêmes tuileaux forment arêtières, recouvrent entièrement l'abside.

Cette toiture repose actuellement sur les reins de la voûte par l'intermédiaire d'une chape de mortier.

Les murs droits des absidioles sont entièrement faits de ce blocage avec gros joints de mortier rouge, qu'on ne voit plus que dans le tiers inférieur de l'abside. Ils montrent de nombreuses traces de remaniements, de reprises de travail en vue d'établir notamment des chaînages d'angle, constitués, comme cela se pratique depuis la Renaissance, par des moellons alternativement longs et courts.

On sait que le blocage, très employé par les Romains, fut abandonné vers le ^x^e siècle. On l'encadrait en général de chaînages et d'arases, d'appareil plus résis-

¹ Tantôt cinq, tantôt six.

² Bandeau bordé de trois filets.

tant. Les arases de tuileaux, disparues des édifices de certaines régions à l'époque carolingienne, ont persisté ailleurs jusqu'au XII^e siècle ¹.

Au chevet de notre basilique, on ne distingue nettement qu'un seul lit de briques, dans le mur de l'absidiole de gauche ². Mais, au milieu de ce médiocre appareil, se voient nombre de tuileaux.

Moins élevés que ceux de l'abside, les murs extérieurs des absidioles sont percés chacun d'une seule baie, analogue à celles de l'abside, mais moins large et surtout moins haute. Depuis la restauration générale des toitures, exécutée en 1847, les toits sont en appentis et couverts de tuiles creuses.

Une couverture semblable protège la travée de chœur et les croisillons du transept.

Ce dernier présente, à l'extérieur, des murs plats, de moyen appareil. Dans chacun d'eux s'ouvre une grande fenêtre en plein cintre dont l'archivolte montre, sous un cordon, des incrustations de briques, posées d'angle, comme aux baies du clocher-porche. Une croix antéfixe couronne les pignons de ces murs souvent remaniés. L'appentis des croisillons s'appuie, d'une part, au mur oriental des bas-côtés, et, de l'autre, descend en trois ressauts de tuiles, du faite du transept au mur droit des absidioles. Cela fait une curieuse cascade de toitures.

TOUR-LANTERNE.

Dominant la croisée, une tour-lanterne de base rectangulaire abrite la coupole. C'est une tour trapue, mais de dessin assez ferme et sans lourdeur, allégée qu'elle est par les baies jumelles de l'étage, à travers lesquelles l'air circule avec la lumière. Ce massif, qui émerge au-dessus des toitures, en arrière du clocher, complète la série d'élévations successifs du sanctuaire.

A la hauteur du tambour de la coupole, les murs sont de moyen appareil, en moellons à vrai dire assez petits, mais disposés régulièrement avec chaînages d'angles. On n'en a pas moins cru devoir les consolider, au siècle dernier, au moyen d'une demi-douzaine de tirants de fer qui se révèlent à l'extérieur par leurs ancrages en croix. Une corniche, formant larmier, protège par sa forte saillie,

¹ Cf. C. Enlart, *Op. cit.*, I, 10. L'ancienne église de Sainte-Foy-lès-Lyon, dont il ne subsiste plus que le clocher-porche, en fournit un exemple et Saint-Paul, un autre.

² Notons, en passant, que la partie basse du mur de la chapelle Saint-Michel, rebâtie au XV^e siècle, est — indication à retenir — de même appareil que la muraille de l'absidiole contiguë.

cette partie basse des murs, uniquement ajourée par les baies qui éclairent la coupole.

C'est, au contraire, un étage largement ouvert au soleil, au vent et, par malheur, à toutes les intempéries, que celui où bombe la calotte, visible du dehors. Bâti en moellons de moyen appareil, peu élevé et placé en légère retraite, il présente sur chacune de ses faces une paire de baies géminées, en plein cintre, tout à fait semblables pour l'architecture et la décoration à celles du plus haut étage du clocher-porche. Les arcs de ces baies géminées retombent, au centre, sur un tailloir commun aux chapiteaux de deux colonnettes. Rondes ou octogonales, ces colonnettes jumelles, aux bases classiques, sont encore reliées par leurs socles ; placées l'une derrière l'autre, elles refendent l'encadrement. Disposition à la fois élégante et solide.

Le pavillon, à quatre pans, très aplatis, d'une charpente recouverte de tuiles creuses, protège la tour. Elle repose sur une tablette en pierre, supportée par des modillons dont plusieurs sont historiés de têtes humaines. Une croix de fer, doré jadis, domine le tout. On accède à cette tour-lanterne par un escalier en vis. Il tourne dans une gaine rectangulaire, en saillie sur la façade orientale où elle s'amortit en larmier, à la hauteur de l'étage ouvert.

Les archéologues s'accordent généralement à reconnaître comme l'une des particularités des basiliques de la Gaule¹ la tour-lanterne, élevée sur le carré du transept. Il n'est donc pas plus nécessaire de chercher au loin l'origine de cette tour qu'il ne convient d'être surpris qu'on en trouve d'assez nombreux exemples dans les régions avoisinant Lyon. C'est dans une église brionnaise de la fin du XI^e siècle, Saint-André d'Iguerande, qu'on admire la réplique la plus parfaite de la tour-lanterne d'Ainay².

L'extérieur de notre basilique n'est point banal, tant s'en faut ! Le lecteur a pu le soupçonner par la description, toute archéologique, que nous venons d'en donner. Mais ses yeux lui en offriront, s'il le désire, un témoignage d'art plus éloquent. Pour bien juger de cette architecture, d'un pittoresque si particulier, il la faut contempler sous un angle qui permette de l'embrasser d'un seul regard, par exemple, d'une des fenêtres de la Maison de l'« Œuvre des Messieurs », dans la rue Bourgelat. Alors, se découvre, aux yeux d'abord étonnés, puis ravis, tout un

¹ Grégoire de Tours et Fortunat mentionnent celles de Saint-Martin de Tours et de la basilique de Clermont. V. C. Enlart, *Op. cit.*, 2^e éd., 137.

² V. J. Virey, *Les Églises rom. de l'anc. dioc. de Mâcon*, 307.

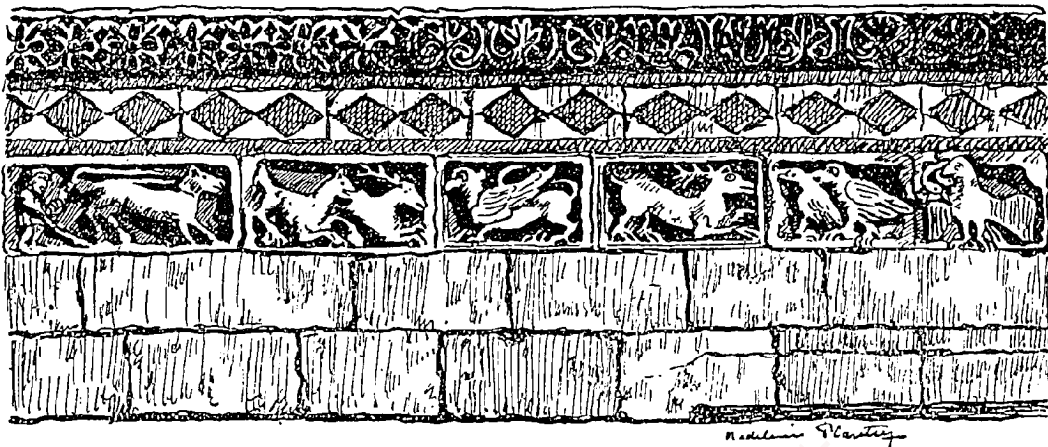
ensemble de murs diversement colorés, de chevets plats ou semi-circulaires, d'arêtes nerveuses, de pignons triangulaires, de toitures superposées, qui s'élèvent harmonieusement et par degrés jusqu'à la grise pyramide, dardant vers les nues cette lame noirâtre, aiguë et longue, qui fait penser à l'estoc d'un Croisé.

De quelque côté, d'ailleurs, qu'on la regarde, l'église d'Ainay ne peut manquer d'émouvoir quiconque aime les vieilles pierres. Devenues animées et comme « humanisées », tant elles ont emmagasiné d'histoire, ces pierres ne gardent-elles pas quelque chose de l'âme de ceux qui les taillèrent ou les dressèrent, voici plus de huit siècles, en hommage à la Divinité ?



TROISIÈME PARTIE

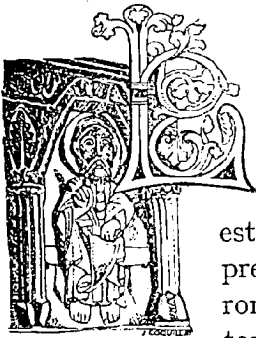
DÉCORATION



Incrustations et bas-reliefs du clocher-porche.

CHAPITRE PREMIER

INCRUSTATIONS ET SCULPTURES.



ES imagiers et tailleurs de pierre, chargés de donner à l'abbatiale d'Ainay sa parure sculpturale, se sont acquittés de leur tâche avec bonheur. Si leur œuvre n'est pas toujours originale, elle est du moins remplie de qualités précieuses. Parmi celles-ci, la première est la logique. Avec leur solide bon sens, nos artistes romans ont proportionné la richesse et le fini de leur travail à l'importance relative des divers membres du monument : à l'extérieur, le décor reste sobre, pour ne pas dire austère, sauf sur les façades de ce clocher-porche qui s'offrait, tel un superbe frontispice, à l'admiration des visiteurs ; à l'intérieur, la décoration va pour ainsi dire croissant en somptuosité de la nef au transept, du transept aux absidioles, à l'abside enfin, où s'est visiblement porté le principal effort des maîtres anonymes qui l'ont ciselée comme une châsse.

L'étude, quelque peu détaillée, de cet ensemble décoratif, réserve des surprises, et de plus d'une sorte, aux amateurs d'art, sans en excepter ceux qui se piquent de connaître le mieux les ouvrages de l'époque romane ou préromane.

Car beaucoup de sculptures qui l'embellissent sont très peu connues, pour ne pas dire tout à fait ignorées¹. Elles constituent de précieux documents, qui ajoutent à l'attrait de l'inédit, l'avantage d'être des œuvres d'art intéressantes. Quelques-unes sont originales et belles.

DÉCORATION DU CLOCHER-PORCHE.

I. *Incrustations*. — La décoration du clocher-porche sollicite d'abord l'attention.

Cette décoration est, en général, assez sobre, mais elle est loin d'être banale, avec les pilastres et l'archivolte richement ornés du portail, avec les colonnettes des fenêtres couronnées d'élégants chapiteaux, avec les carreaux ou disques de terre cuite et la frise des panneaux sculptés de la tour. Peu de relief et une discrète recherche de polychromie, obtenue par l'emploi des incrustations².

Celles-ci sont fort habilement distribuées sous les bandeaux séparatifs des étages, dans les fenêtres aveugles et sur les archivoltes des baies. On les retrouve jusque dans la grande croix — moderne, — qui se relie à la frise du troisième étage.

Or, si les appareils polychromes ou tout au moins les combinaisons décoratives de briques et de pierres de diverses couleurs, déjà pratiquées par les Romains, apparaissent dans certains monuments de l'architecture franque³, avant de se répandre à l'époque romane dans plusieurs provinces françaises, spécialement en Auvergne et dans le Velay⁴, les incrustations ont rencontré une grande faveur dans la région lyonnaise au XI^e et au XII^e siècle. Sans parler de la chapelle Sainte-

¹ Outre quelques notes dispersées dans des ouvrages d'art et les articles du chanoine Berjat et d'André Chagny, publiés en 1928 et 1929 dans le *Bull. paroiss. d'Ainay*, il n'existe, sur le sujet, que l'étude du Dr Birot (*Les chapiteaux des pilastres de Saint-Martin d'Ainay à Lyon*), parue dans *Congrès archéol. : Caen*, 1908, avec fig.

² Sur le sujet, voir L. Bégule : *Les incrust. décorat. des cathédrales de Lyon et de Vienne*, 33 et s.

³ A Poitiers, le long des frontons du baptistère Saint-Jean, on voit des incrustations de terre cuite, qu'on est d'accord pour faire remonter au VI^e ou au VII^e siècle.

Arcisse de Caumont (*Abécédaire*, 3^e édit., 20) et, après lui, G. Dehio et G. von Bezold (*Die Kirchliche Baukunst des Abendlandes*, Stuttgart, 1884-1898, 2 vol., I, pl. xxxi, 4) ont prétendu reconnaître une « œuvre franque » dans la croix du tympan de Saint-Pierre de Vienne : opinion à laquelle L. Bégule a de la peine à se rallier (*Op. cit.*, 34-35).

⁴ On les retrouve aussi bien dans les grandes églises, comme Brioude, Issoire, Saint-Saturnin, Saint-Nectaire, la cathédrale du Puy, Saint-Paulien, le Monastier, etc., que dans de modestes monuments, telle la chapelle de Saint-Clair à Aiguilhe (près du Puy).

Blandine, à Ainay même, dont il sera question plus loin, la muraille noircie de la « vieille Manécanterie » de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste, témoigne de ce goût chez nos maîtres d'œuvre romans. Le long mur de la Manécanterie, construit vers la fin du ^x^e siècle au plus tard, n'est autre que celui de l'ancien cloître du chapitre. Or, l'archivolte de l'unique porte est incrustée de carreaux de terre cuite. La croix latine qui la surmonte, les remplissages entre les arcatures appliquées contre la vénérable paroi, enfin la frise du haut ont été et sont encore, en grande partie, ornés de panneaux et de disques de même matière ¹.

On trouve également la trace de décorations similaires dans divers édifices de la région, par exemple, à certains clochers de Sainte-Foy-lès-Lyon, de Vienne et de Firminy.

Sur la tour d'Ainay, les briques rouges sont tantôt des carreaux posés sur pointe et tantôt des disques, les uns et les autres vus de face. Les arcs ou les bandeaux qu'ils dessinent sont ordinairement cernés de deux minces filets de même couleur. Nous avons déjà signalé le panneau d'appareil réticulé qu'on peut apercevoir sur la façade orientale et dont il n'est pas nécessaire d'aller chercher bien loin le modèle ².

II. *Sculptures diverses.* — Après ces notes rapides sur les incrustations décoratives du clocher-porche d'Ainay, il nous faut en venir à sa plus belle et plus étrange parure, sa parure sculpturale.

Nous n'insisterons pas longuement sur la grande archivolte de la porte extérieure ; ses trois voussures sont richement décorées de feuillages stylisés : palmettes contrariées et entrelacs largement découpés ³. En revanche, il convient de remarquer la précieuse ornementation des chapiteaux des pilastres et des colonnes d'angle sur lesquels l'archivolte retombe : corbeille à double rang de feuilles d'acanthé en haut relief, recourbées en crochets et forées de nombreux trous de trépan.

¹ Trop d'alvéoles sont vides aujourd'hui.

² Par exemple au cloître du Puy. Cf. J. Quicherat. *Mélanges d'Archéol. et d'Hist.*, (Paris, 1886), II, Archéol. du moyen âge : détail du cloître du Puy. La Chapelle Sainte-Blandine offrait ce modèle, avant les restaurations qu'elle a subies.

³ Cette décoration rappelle les rameaux feuillus et les rinceaux dont se trouve orné un des pilastres du charmant autel roman qu'on voit au croisillon sud de l'église de Paray-le-Monial et que M. J. Virey date du ^{xiii}^e siècle (*Paray-le-Monial*, 38). On distingue les mêmes fleurs largement découpées sur une tombe d'abbesse, du milieu du ^{xiii}^e siècle, découverte à Bruay (Nord), de même que sur le pilier du petit cloître d'Aix.

Un chapelet de disques en relief, alternant avec des losanges, décore l'intrados de l'arc. Enfin, les faces en retour des chapiteaux offrent de larges rosaces : grosse fleur, frisée, à droite, seulement dégrossie, à gauche.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher ces curieux ornements de ceux qu'on voit, exactement semblables, sur l'un des tombeaux¹, découverts à Trion, au sommet de la colline qui domine la rive droite de la Saône juste au-dessus de notre abbatale et qu'on appelait au moyen âge « le puy d'Ainay ». Par ailleurs, la sculpture très soignée de l'archivolte et des chapiteaux du portail invite à les comparer à d'autres œuvres lyonnaises analogues. Elles se trouvent au porche de Saint-Pierre des Terreaux construit vers 1175², à la porte de la chapelle, à peu près contemporaine, de Saint-Thomas de Fourvière³, dans l'abside romane de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste⁴, enfin, contre le mur extérieur de l'église Saint-Paul⁵, réédifiée au XII^e siècle.

Quant aux colonnettes du clocher, il faut remarquer l'élégance de forme, à défaut d'originalité, de leurs chapiteaux. Ceux du deuxième étage aux fines volutes, aux délicates palmettes, sont réunis par des arcatures décoratives ; ils paraissent d'autant plus hauts qu'ils couronnent des colonnettes assez courtes. Ceux du troisième étage, avec fleurons, bracelets, feuilles retombantes, inspirées de l'acanthé, sont d'un travail vraiment beau.

Nous avons déjà signalé la présence des pierres sculptées, qu'on aperçoit aux angles et sur les façades occidentale et méridionale du clocher : réemploi d'ornements, sans doute ancien, en tout cas certainement antérieur au XIX^e siècle⁶. Ici, c'est un buste d'homme, à peine reconnaissable ; là, c'est un personnage (la

¹ Ces tombeaux, remis au jour en mars 1885, au-dessous de Loyasse et transportés, l'année suivante, sur la place de Choulans, bordaient la « voie d'Aquitaine ». Il est probable qu'ils n'étaient point encore enterrés au XI^e siècle. L'un d'eux, celui de Satrius (?), conserve un fragment de frise (1 m. 20 x 0 m. 45) composée de triglyphes et de têtes de taureaux, parées de bandelettes, alternant avec des disques et des rosaces. Cf. Allmer et Dissard, *Inscript. ant. du Musée de Lyon*, III, 33 et *Trion*, 283-284.

² L'archivolte et les chapiteaux du porche de cette ancienne abbatale des dames bénédictines sont d'un style admirable. Plus élégants encore que ceux d'Ainay, ils sont surmontés d'un tailloir supplémentaire à faces concaves, sur lequel repose un énorme abaque, décoré sur les gorges de feuillages et de quarts-de-rond.

³ Élevée entre 1168 et 1187, démolie en 1898. On a rétabli, sur l'ancien emplacement, une porte romane dont les chapiteaux en pierre de Lucenay sont intacts.

⁴ Cf. *Monogr. de la cath. de Lyon*, 58 : détails des sculptures du chœur et de la chapelle Saint-Pierre, dont M. Bégule place la date entre 1165 et 1180.

⁵ Nous pensons au chapiteau du XII^e siècle qui surmonte la haute colonne antique, d'un galbe admirable, qui se dresse, isolée, à l'angle nord-ouest du monument.

⁶ On peut s'en convaincre en examinant la lithographie, souvent citée, de Lefebvre (1818).

tête a été brisée), qui se tient debout, une main à la hanche, l'autre, sur la cuisse, vêtu d'une tunique serrée par une ceinture ; puis, c'est le groupe d'une femme en longue robe aux plis harmonieux et d'un homme, dont la tête a disparu comme celle de sa compagne ; ce sont, enfin, trois bêtes fantastiques, qui grimpent et se retournent en avançant un mufler menaçant.

III. *Bas-reliefs*. — Si ces sculptures mutilées sont un réemploi manifeste, peut-on dire la même chose des panneaux historiés qui s'alignent sous les imbrications, placées entre le second et le troisième étage du clocher ?

Ces panneaux, au nombre de seize (quinze sur la façade occidentale, un seul sur celle du midi), sont encastrés dans la maçonnerie et rangés sur une même ligne horizontale. Ils forment comme autant de tableaux juxtaposés, d'une hauteur uniforme de 25 centimètres, mais de largeur variable (25 à 35 centimètres), qui se détachent en faible saillie dans une cuvette, entourée d'un cadre dépourvu de toute décoration. Chacune de ces petites dalles rectangulaires est ornée, en taille d'épargne, de plantes, de personnages ou d'animaux (réels ou fantastiques), présentés de profil. Elles semblent avoir été traitées d'après cette méthode de travail en méplat de l'orfèvrerie franque qui fait prévoir le champlevage : sculptures assez frustes et assez naïves, qui ne révèlent pas chez leurs auteurs un sens artistique très développé¹.

En voici les sujets, autant du moins qu'on peut les reconnaître. En allant de gauche à droite, c'est d'abord un monstre : quadrupède à tête d'oiseau (basilic ?) qui fait front brusquement, griffes menaçantes. Ensuite, un paysan qui tient par le licol une énorme bête traînant peut-être un araire. Plus loin, un molosse gagne sur un cerf aux abois. Puis, c'est un griffon, animal légendaire, moitié lion, moitié aigle. Voici, de nouveau, un cerf à l'andouiller de trochure, qui fléchit sur ses membres antérieurs dont on distingue nettement les pinces. Au delà, ce sont deux gros oiseaux aux pattes griffues ; c'est un aigle aux ailes éployées, vu de face et tenant un serpent dans son bec ; un monstre qui retourne la tête pour mordre un oiseau perché sur son échine² ; encore un cerf aux abois ; un lion

¹ Ces dalles sculptées eurent sans doute pour origine les carreaux de brique avec figures en relief, que les briquetiers tiraient dans des moules décorés de masques et même de scènes à personnages. On en ornait les murs des plus anciennes basiliques chrétiennes. Cf. P. Deschamps, *Étude sur la renaissance de la sculpt. en France à l'époque rom.* dans *Bull. Mon.* 1925, 19.

² « On aperçoit souvent sur nos chapiteaux ou nos portails romans un oiseau de proie qui vient s'abattre sur un quadrupède et qui l'attaque de son bec. » E. Mâle (*Op cit.*, 357). Ce motif se retrouve à Saint-Benoît-sur-Loire, Soulac, Saintes, etc.

fort bien dessiné, qui s'avance, mufle haut, mais la queue entre les jambes, dans un paysage « africain », réduit à un palmier.

Voici, maintenant, une petite scène où l'on est tenté de voir Balaam¹ prophétisant en présence de Balac, devant un des sept autels élevés par le roi des Moabites sur le mont Phogor. « Balaam, fils de Beor, a dit : Une étoile sortira de Jacob². » On aperçoit, en effet, dans ce panneau, debout devant un personnage assis sur un trône, une sorte d'orateur en tunique courte qui, de son bras droit levé, désigne une grosse étoile en forme de croix grecque. Il tourne le dos à un de ces petits édifices : autel ou temple, que les Byzantins ont assez souvent représentés dans leurs miniatures et leurs mosaïques.

A la suite, nous distinguons aisément un oiseau à la longue queue en panache : il saisit, près de la tête, un gros serpent qu'il lie de ses serres. Les trois derniers rectangles enferment un lion bondissant, un griffon et un dragon ailé.

Le panneau isolé sur la façade méridionale représente la moitié d'un quadrupède, un lion, semble-t-il.

On ignore la provenance de ces pierres sculptées. Frise exécutée pour être mise à la place qu'elle occupe ou ensemble décoratif emprunté à une église antérieure à celle qui reste sous nos yeux ? On hésite à se prononcer. Quant à sa date exacte, de prime abord, il paraît assez malaisé de l'établir.

Ce n'est pas que ce genre de sculptures soit sans analogue. Il en existait, il en existe encore des exemples soit à Lyon, soit dans les provinces voisines. Il s'en trouvait dans deux églises de la banlieue lyonnaise, à l'Ile-Barbe et à Sainte-Foy, sur la colline qui prolonge au sud celle de Fourvière. Or, ces deux monuments peuvent remonter, le premier³, suivant ses parties, au x^e ou au XII^e siècle,

¹ Plutôt qu'Isaïe prophétisant la venue du Sauveur.

² *Nombres*, chap. xxiv, verset 17. On aurait de la peine à y reconnaître, comme à Saint-Rambert-sur-Loire, une adoration des Mages, qui ne seraient... qu'un. C'est un édicule qu'on voit à droite.

³ L'abbatiale Saint-Martin et Saint-Loup, relevée de ses ruines par Leidrade, fut restaurée, sinon reconstruite vers 985 par l'abbé Eldebert (Cf. Claude le Laboureur, *Masures*, rééd. de 1887, 68). Elle fut reprise et agrandie au XII^e siècle — Vendue comme bien national en mars 1793, elle ne tarda guère à être démolie : sa perte fut consommée au début du dernier siècle, après 1805 !

Parmi les trop rares débris qui subsistent, la face interne du mur du fond du croisillon droit conserve, au-dessus d'un arc en mitre, deux panneaux sculptés ; la muraille contiguë de la « salle sépulcrale » en montre plusieurs autres (Bucéphale, un chameau, un lion arrêtant un lièvre, etc.). Mais, c'est surtout dans des maisons de Vaise, notamment dans celle qui porte le n° 36 du quai Arloing, qu'on peut voir le plus grand nombre de ces tableaux de pierre. Ils représentent pour la plupart des animaux réels ou fantastiques : éléphant, ours, loup, chien poursuivant un lièvre, basilic, griffon, etc. On y trouve aussi quelques-uns des signes du zodiaque, ce calendrier de pierre : écrevisse, gémeaux, poissons, Vierge, réemployés sans ordre.

le second, que distinguent des bandes et des arcatures lombardes, à la fin du XI^e ¹. Par ailleurs, des bas-reliefs « carolingiens ² », apparentés d'assez près à ceux d'Ainay, se voient encore au clocher de Saint-Rambert-sur-Loire ³, sur les murs des églises de Saint-Georges-d'Agricol, Champdieu et Saint-Romain-le-Puy ⁴.

Enfin, et sans parler de nombre d'autres églises romanes ⁵ où se rencontrent de ces tableautins de pierre, rappelant plus ou moins ceux d'Ainay, ces derniers font invinciblement penser à ceux qui ornent les quatre faces de la tour, en partie antérieure au XII^e siècle, de Saint-Restitut (Drôme) ⁶. Le rapprochement frappe davantage lorsqu'on s'avise que, dans le monument du Tricastin, ces panneaux décoratifs sont placés comme ils le sont dans notre basilique, sous un bandeau formé de losanges, surmontés d'une corniche dont le chanfrein est orné de fleurettes à huit pétales.

De ces divers rapprochements n'est-on pas en droit de conclure que la date la plus récente que l'on puisse assigner à nos bas-reliefs est la fin du XI^e siècle ? Ils sont peut-être plus vieux ; mais on ne laisse pas d'être impressionné par leur air de famille avec les motifs que des maîtres inconnus taillèrent sur les pilastres de l'abbatiale consacrée en 1107.

Le lecteur en jugera par lui-même, au cours de l'étude que nous allons entreprendre de la sculpture ornementale de ce monument.

¹ La cathédrale de Lyon conserve sur la corniche extérieure d'une chapelle au midi, une frise en très haut relief, mutilée, d'animaux réels ou de monstres ; les blocs portent sur la face opposée (actuellement entre le comble et la voûte de la chapelle des Bourbons) des profils humains. Cf. Guigée et Bégule, *Monog. de la cath. de Lyon*, 57 et 64 ; abbé Sachet, *Le pardon annuel de la Saint-Jean*, I, 17.

² Du moins, C. Enlart les tenait pour tels (*Op. cit.*, 176).

³ La frise décorative de Saint-Rambert (XI^e siècle), placée moins haut que celle d'Ainay, règne autour du clocher qui se dressait jadis, libre de trois côtés, en avant de la nef. Elle comporte sept panneaux dont plusieurs sont aujourd'hui abrités sous les prolongements des bas-côtés. Trois sont entièrement mutilés ou usés. On reconnaît une Adoration des Mages, une Adoration des bergers, la Multiplication des pains (plutôt que la guérison de l'aveugle-né) et la scène du Pêché Originel.

⁴ Toutes trois dans la Loire. — On a publié des dessins des bas-reliefs de Saint-Romain dans *Congrès arch. de France, Montbrison*, 1885, 425 et s.

⁵ Par exemple Champagne, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Saint-Quenin de Vaison, Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret), Saint-Germain d'Auxerre, Andlau (Bas-Rhin), etc.

⁶ Cf. E. Bonnet : Les Bas-reliefs de la Tour de Saint-Restitut, *Congrès arch. d'Avignon*, 1909 (Tir. à part, Caen, 1911).





Chapiteau de pilastre (Bas-côté méridional).

CHAPITRE II

SCULPTURES DE LA NEF, DES COLLATÉRAUX ET DU TRANSEPT.

Pour mettre de l'ordre dans notre exposé, nous décrirons d'abord les chapiteaux de la nef et du transept, puis ceux de la coupole. L'examen des chapiteaux des pilastres nous retiendra ensuite ¹. Enfin, après quelques lignes consacrées à la décoration des absidioles, nous insisterons sur la précieuse parure de l'abside où semblent s'être concentrées et l'ardeur naïve et l'habileté patiente de nos vieux tailleurs d'images.

I. *Chapiteaux des colonnes de la nef et du transept.* — Les six colonnes de la nef et les quatre monolithes du transept portent des chapiteaux très simples. Simplicité voulue sans aucun doute par des artistes dignes de ce nom, car elle ne laisse pas d'ajouter à l'impression de sobre grandeur produite par cette massive ordonnance, dans le cadre basilical.

¹ Il va sans dire que nous écartons délibérément de notre étude toute la décoration postiche (chapiteaux de colonnettes ou de pilastres, statues de saints, etc.), que les restaurateurs, plus ou moins bien inspirés, ont infligée à notre église. C'est assez de l'avoir signalée dans nos précédents chapitres.

Aussi bien, quand on y prend garde, on s'aperçoit que ces chapiteaux furent taillés avec une habileté merveilleuse : d'instinct, le sculpteur roman s'est plié avec souplesse aux exigences des supports antiques, fort imposants, qu'il voulait « couronner ». S'inspirant avec liberté du chapiteau corinthien, il l'a comme schématisé ; il n'en a retenu que la forme générale et les plans, atteignant de la sorte à une rare puissance d'expression, en même temps qu'à une simplicité de lignes extrêmement harmonieuses ¹.

Carrés à leur partie supérieure, cylindriques vers le bas, ils appartiennent à la grande famille des chapiteaux cubiques, d'origine lombarde, et à la variété la plus répandue, celle dont les angles inférieurs sont abattus suivant un tracé sphérique. Un rang de feuilles, épaisses et lisses, se recourbe sur chacune de leurs faces ². Dans l'intervalle qui les sépare, jaillit, un peu en arrière, une tige qui monte et qui, au dessus d'un bracelet, dessine deux grosses volutes, entre lesquelles pointe un fer de lance. Le tout produit une figure assez étrange ; elle fait penser à certains casques grecs en forme de tête de dauphin. Détail significatif : ici, l'abaque à faces concaves du chapiteau corinthien antique, évidé et taillé de manière à épouser en plan les saillies des volutes hélicoïdales, sépare la corbeille du tailloir carré. Il semble qu'il y ait là un lointain souvenir du tronc de pyramide renversée dont les Byzantins surmontaient leurs chapiteaux aux ^{vi}^e et ^{vii}^e siècles ³, et qu'on assiste à la disparition de cette sorte de tailloir supplémentaire dont les épais coussinets des chapiteaux de la chapelle Saint-Laurent, à Grenoble, annonçaient la décadence.

Conformément à une tradition assez généralement suivie, l'astragale fait ici corps avec le fût, car il s'agit de colonnes antiques réemployées ; en outre, les chapiteaux de la nef et de la croisée, au lieu d'être tous, ou presque tous, différents, comme dans la plupart des édifices religieux contemporains ⁴, sont de même modèle. On peut tout juste relever, entre ces groupes de chapiteaux, des différences qui n'affectent en rien leurs lignes générales : d'abord, ceux de la nef portent des feuilles séparées dans toute leur hauteur, tandis qu'elles ne le sont

¹ Certains chapiteaux de l'église ardéchoise de Champagne rappellent étrangement ceux d'Ainay. Toutefois, à Champagne, les feuillages de la zone inférieure sont traités d'une façon beaucoup moins sommaire. La rosette d'un de ces chapiteaux (travée précédant le transept) présente même une petite tête assez finement sculptée. N. Thiollier dans *Congrès Archéol., Valence-Montélimar*, 137.

² Le chiffre de trois feuilles sur chaque face correspond à l'impression visuelle ; en réalité, il n'y a que huit feuilles en tout.

³ Cf. Enlart, *Op. cit.*, 394.

⁴ On sait que dans la plupart des monuments antiques, les chapiteaux sont d'un même modèle et qu'à l'opposé, ils diffèrent ordinairement les uns des autres dans les édifices romans.

qu'à demi dans ceux de la croisée ; de plus, ces derniers montrent une rosace sous la courbure de chaque volute d'angle ; enfin, et mis à part l'astragale antique adhérent à un des monolithes, les astragales du carré du transept sont formés d'un simple tore ; ceux de la nef, d'un tore et d'un filet. Les tailloirs sont semblables ¹.

La sobriété des grands chapiteaux de la nef et du transept d'Ainay pourrait nous incliner à croire qu'ils furent simplement épanelés. La question est de savoir ce qu'on entend par épanelage. S'il s'agit de l'opération qui consiste à équarrir grossièrement un bloc, en indiquant la forme générale à obtenir, au moyen de plans circonscrivant les grandes lignes, comme on fait aujourd'hui, assurément nos chapiteaux ne sont pas simplement épanelés. Mais l'ouvrier roman ne se contentait pas à l'ordinaire de dégrossir sa pierre en tenant uniquement compte de la forme générale qu'elle devait prendre ; il poussait le travail assez loin et indiquait de façon sommaire les creux et les principales saillies des ornements à sculpter. C'est le cas des chapiteaux qui nous occupent : leurs feuilles ne sont pas seulement dégrossies ; elles se présentent comme dans beaucoup de chapiteaux corinthiens à feuilles lisses et non refendues, qu'on trouve un peu partout du x^e au xiii^e siècle.

Des chapiteaux, analogues à ceux que nous venons de décrire, se rencontrent dans des monuments de pays et d'âges fort divers ².

II. *Chapiteaux de la coupole.* — Les arcatures de la coupole reposent sur seize groupes de colonnettes couplées. Celles-ci portent des chapiteaux sculptés.

On sait déjà que quatre colonnettes simples occupent les angles des trompes ; elles sont, elles aussi, surmontées de chapiteaux. C'est encore le cas de la colonnette du doublet ouvert sur la nef.

¹ Leur riche profil en doucine se rencontre fréquemment, mais en général simplifié, dans nombre d'églises de Bourgogne, et dans pas mal d'édifices du Midi. On trouve la doucine sur certains tailloirs de la cathédrale du Puy. Cf. F. Deshoulières, *Essai sur les tailloirs romans*, *Bull. Monum.*, 1914, N^o 1-2, 28.

² Sans parler de tels chapiteaux de la grande mosquée de Kairouan, on peut rapprocher nos chapiteaux de celui de Valcabrière (Haute-Garonne) et de celui de Saint-Sever (Landes), publiés par R. de Lasteyrie, *Op. cit.*, 606-607 ; de celui de la crypte de la Trinité de Caen, de ceux de Conques (Aveyron) et du chapiteau à pilastre de la cathédrale de Langres, reproduits dans le *Manuel* d'Enlart, 405-406. Mais le profil le plus semblable est encore celui des chapiteaux des pilastres qui avoisinent le trône archiépiscopal, au fond de l'abside de la cathédrale lyonnaise (Cf. *Monog. de la cath. de Lyon*, pl. de la p. 58), de plusieurs chapiteaux de la crypte d'Issoire et d'un chapiteau de San Miniato, à Florence.

Ces vingt et un chapiteaux présentent une grande variété et des formes assez originales. Comme ils sont entièrement inédits, leur description s'impose¹.

Ils peuvent être groupés en plusieurs séries.

Les uns, qui ne sont pas sans analogie avec les chapiteaux des colonnes de la nef, dérivent du type corinthien. Ils présentent un ou deux rangs de larges feuilles lisses, avec ou sans volutes. Parfois, s'inspirant de cette fantaisie qu'on observe sur certains chapiteaux antiques, les artistes ont ajouté une fleur ou une tête, suivant un procédé assez fréquent dans le centre de la France. C'est ainsi que, dans un chapiteau double de la face méridionale, on distingue d'un côté une tête d'ange et, de l'autre, un masque de démon.

Deux corbeilles sont décorées de feuilles plates, de grappes de raisin ou de cônes écaillés, qui font penser aux cônes ovoïdes du houblon.

Une colonne en fin calcaire, isolée dans l'angle sud-ouest, mérite d'être signalée pour son chapiteau cubique à feuillages. Sa forme originale, qui témoigne d'une certaine recherche d'élégance, n'est pas sans rappeler celle des chapiteaux godronnés, chers aux artistes anglo-normands.

Un troisième genre est représenté par le chapiteau double des colonnettes géminées, dressées sur le côté occidental de la coupole : les volutes s'y décomposent en deux feuilletés dont l'un se relève et s'achève en un petit support qui va se souder au tailloir². C'est là un chapiteau « à manettes », dirions-nous volontiers.

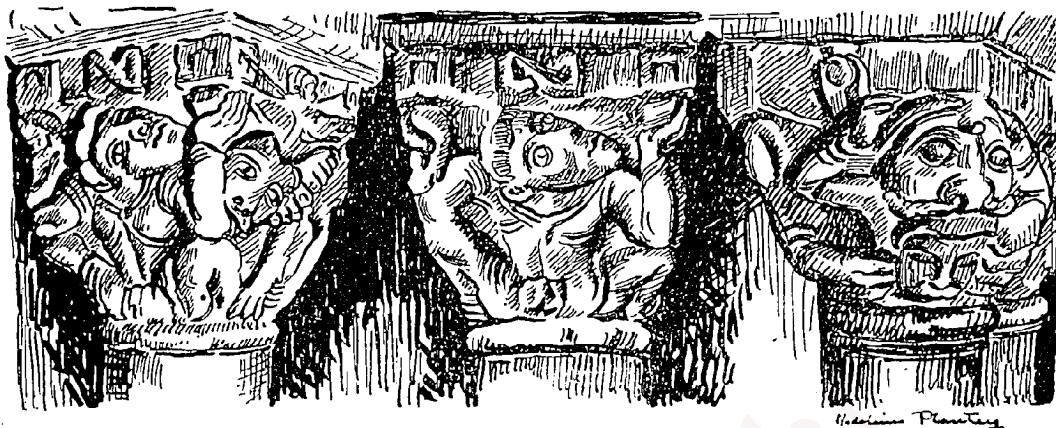
Une dernière série, la plus nombreuse, comprend les chapiteaux à figures.

Deux d'entre eux (sur le côté sud) offrent, en regard d'un visage de femme, une tête de chat d'un assez bon style. Le même museau de félin apparaît près d'un museau de lion dans des cadres de feuillages sur des chapiteaux voisins. Une colonnette, isolée dans l'angle nord-est, supporte un énorme cube, chargé de têtes humaines d'un archaïsme savoureux. — La barbarie de cette image se retrouve dans les chapiteaux de colonnettes couplées, placées sur les faces ouest

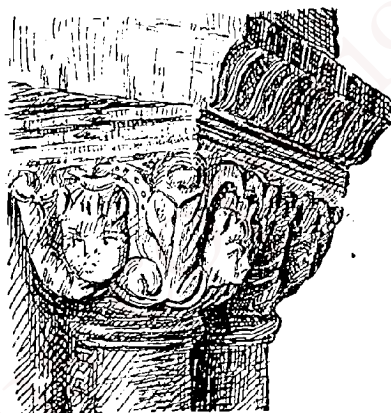
¹ Le Dr Birot a pu heureusement les photographier en 1899, grâce à l'échafaudage dressé à cette époque pour la décoration picturale de la coupole. Monvenoux les avait dessinés, après Sainte-Marie Perrin, dès 1854.

² Cette variante des volutes, retournées de l'extérieur vers l'intérieur, « s'est conservée dans certains chapiteaux jusqu'à la fin du XII^e siècle et fut remise à la mode au XIV^e siècle et à la Renaissance » (C. Enlart, *Op. cit.*, 147). On la retrouve à Saint-Brice de Chartres comme au cloître du Puy (N. Thiollier, *L'arch. rom. dans l'ancien diocèse du Puy*, 49, fig. 55). Mais on remarquera l'originalité des supports d'Ainay.

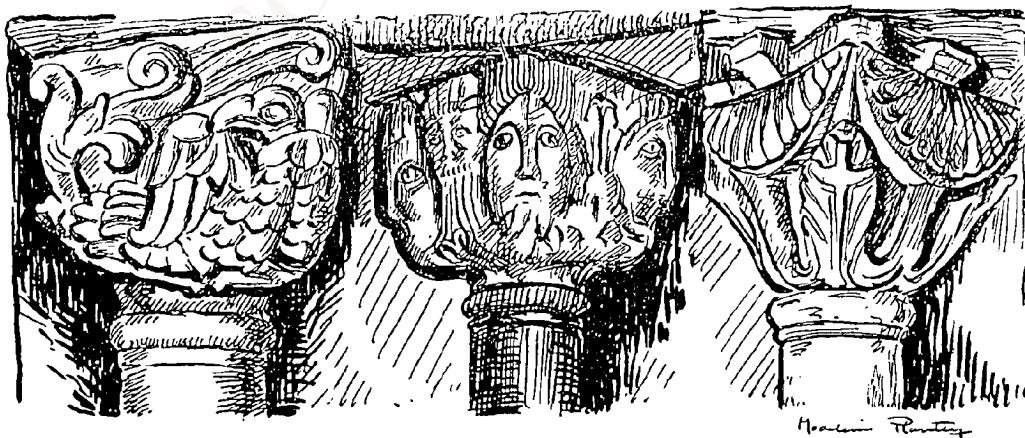
On conserve au Trocadéro de ces chapiteaux provenant de la crypte de Saint-Paul de Jouarre (Seine-et-Marne). En marbre, importés d'Orient, ils sont attribués au VII^e siècle. (Enlart et Roussel, *Trocadéro*, 14, n° 42.)



CHAPITEAUX
DE LA COUPOLE



DE SAINT-MARTIN
D'AINAY.



et nord. Et là, c'est d'abord la curieuse représentation en haut-relief d'un monstre difforme, avec deux longues pattes articulées comme des bras et une énorme tête, broyant, dans ses mâchoires, un homme dont on ne voit que le visage, avec les bras soulevés et tordus. Et c'est, ensuite, la reproduction de la même tête monstrueuse, vaguement humaine, — avec de fortes moustaches, de grosses dents et une langue épaisse, — qui vient de saisir les queues de deux aigles irrités. Ces deux chapiteaux ne sont pas sans rappeler telles sculptures de la crypte de Saint-Bénigne, à Dijon ¹. — Une colonnette, isolée dans l'angle nord-ouest de la coupole, est surmontée d'un chapiteau taillé par la même main. Il montre, dans un encadrement de rinceaux, deux aigles adossés. — Enfin, un chapiteau historié ², le plus curieux de tous, représente d'étranges cariatides humaines, bizarrement disloquées, tourmentées par des monstres infernaux, à mufles de ruminants.

A quelle époque rapporter ces sculptures d'un archaïsme incontestable ?

Dans nos régions, jusqu'à la fin du XI^e siècle, les artistes, peu habiles encore, taillent surtout des figures ornementales : feuillages stylisés, masques humains, êtres fantastiques, bref, ces images contre lesquelles s'élèvera avec indignation le goût particulier d'un saint Bernard. Or, nous sommes ici en présence de sculptures de ce genre. En outre, ces sculptures semblent bien, pour la plupart, antérieures à la construction de notre église. Il n'est, pour s'en convaincre, que d'observer la disproportion évidente des chapiteaux et des colonnettes qu'ils surmontent, et la variété même de ces colonnettes où, à deux ou trois exceptions près, l'astragale fait corps avec le fût. Bref, faute de points de comparaison, nous n'osons pas leur assigner une date précise ; mais nous ne serions pas étonné qu'on parvînt un jour à démontrer que certains sont antérieurs au XI^e siècle. Nous les croyons donc réemployés, non peut-être tous, mais le plus grand nombre, surtout parmi les chapiteaux à figures. Cette question du réemploi, essentielle pour qui veut établir la chronologie des édifices d'Ainay, peut d'autant mieux se poser ici que l'étude des supports révèle, comme on l'a vu plus haut, une surprenante variété de composition et de facture.

III. *Chapiteaux des pilastres.* — Les chapiteaux, qui surmontent les pilastres des bas-côtés de la nef, forment un ensemble inséparable ³, du plus vif intérêt. Au point de vue de la composition, plusieurs d'entre eux semblent aller par paire :

¹ Cf. Viollet-le-Duc. *Dict. raisonné de l'archit. franç. du XI^e au XVI^e s.* (Paris, 1870-1873), VIII, 123 et de Lasteyrie, *Op. cit.*, 157, fig. 139.

² Il s'agit du chapiteau de la colonnette, sur laquelle retombent les arcs de la baie géminée ouverte sur la nef.

³ Les chapiteaux qui touchent aux croisillons sont sculptés sur trois faces.

tel chapiteau très soigné, plus fini, plus chargé d'ornements, a comme prototype un autre plus simple et d'ornementation moins riche. On dirait qu'une ébauche hésitante a servi de point de départ à l'œuvre définitive du maître ouvrier ¹.

On peut les ranger en trois groupes, d'après la nature de leur décoration : chapiteaux inspirés du type corinthien, à feuilles et à troncs de palmiers, à décorations animale et végétale combinées ².

Le premier groupe comprend trois exemplaires. Tous ont ceci de commun qu'ils portent sur leurs corbeilles deux et même trois rangs superposés de ces rinceaux d'acanthé dont les ruines romaines fournissaient des modèles, ou, si l'on préfère cette expression, de ces feuilles à découpures profondes, comprises sous la désignation générique de feuilles de refend.

Dans l'un d'eux ³, des tiges florales s'élancent de derrière les feuilles du registre inférieur pour former une deuxième zone, sous un bandeau ⁴ d'oves posés la pointe en haut. Les deux autres se distinguent par un parti-pris très caractéristique : du bord des volutes du rang inférieur s'élèvent trois ou quatre colonnettes supportant la retombée de petits arcs sur leurs minuscules chapiteaux. Ces arcs se lient en leur centre par deux volutes. Toutefois, au premier coup d'œil, l'un de ces chapiteaux ⁵ apparaît extrêmement fruste et d'un travail si grossier qu'on est enclin à considérer cet élément peu décoratif comme le moins parfait de l'église. En y regardant de plus près, on s'aperçoit que ce chapiteau a surtout beaucoup souffert, que la pierre en est usée et qu'il a même été réparé dans son milieu.

Tel quel, il n'en est pas moins le prototype évident de celui qui lui fait face dans le collatéral de gauche. La fraîcheur de ce dernier, la netteté de ses ornements, dont le moins remarquable n'est pas sa bande supérieure — rinceaux amortis par des têtes d'animaux, — ferait croire à une restauration, surtout s'il était seul à posséder ces avantages.

On retrouve ceux-ci, en même temps qu'on relève la même différence dans le travail des sculpteurs, sur les chapiteaux appartenant au groupe dont la déco-

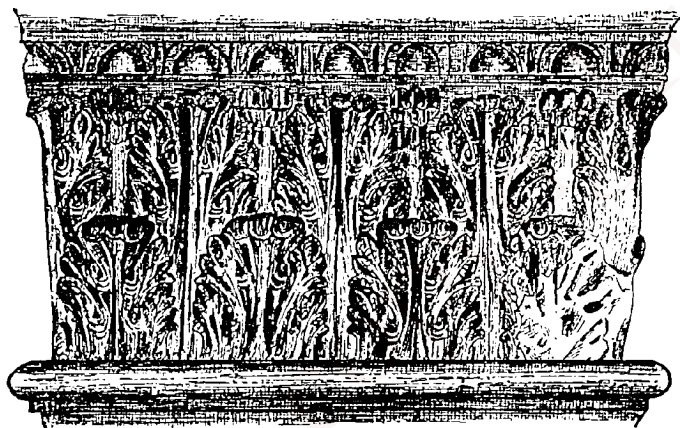
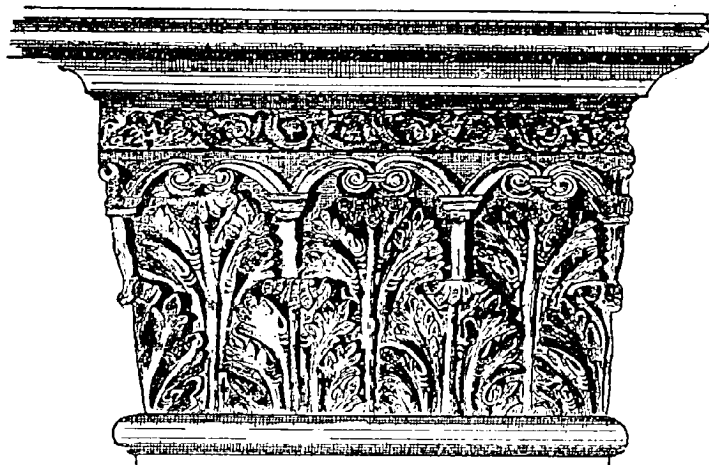
¹ On est même tenté de supposer que certains ont été retouchés en 1838.

² V. sur ces chapiteaux la remarquable étude du Dr Birot dans *Congrès archéol., Caen*, 1908.

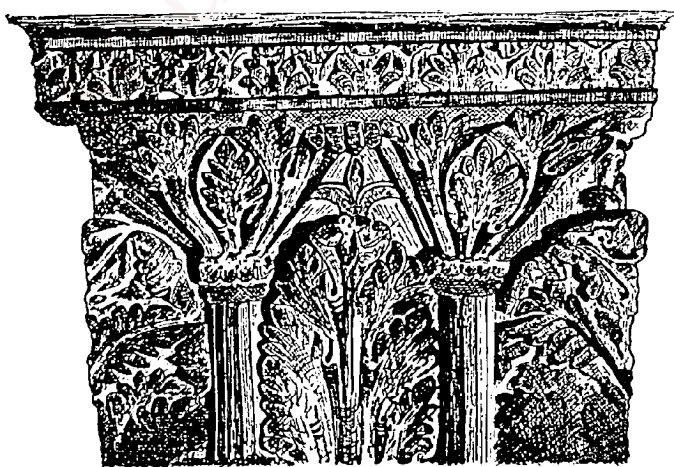
³ Angle nord-est du transept.

⁴ On serait tenté de prendre pour un tailloir ce bandeau, comme d'ailleurs tous ceux qui, dans nos chapiteaux, couronnent la corbeille, la débordant parfois. Mais, en pareille matière, il faut s'en tenir à la définition du tailloir donnée par Viollet-le-Duc (*Dict. rais. d'archit.*, I, 1).

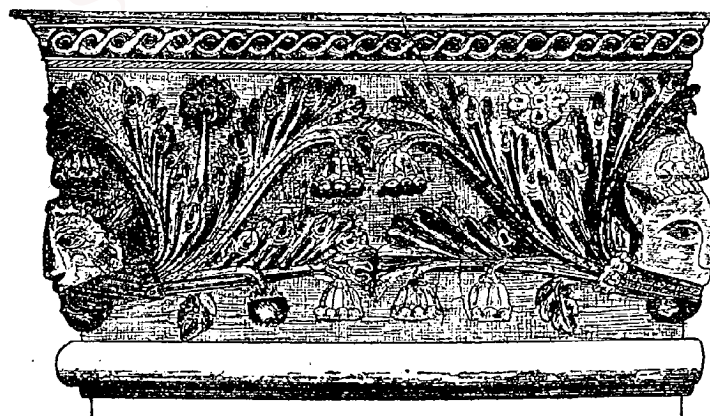
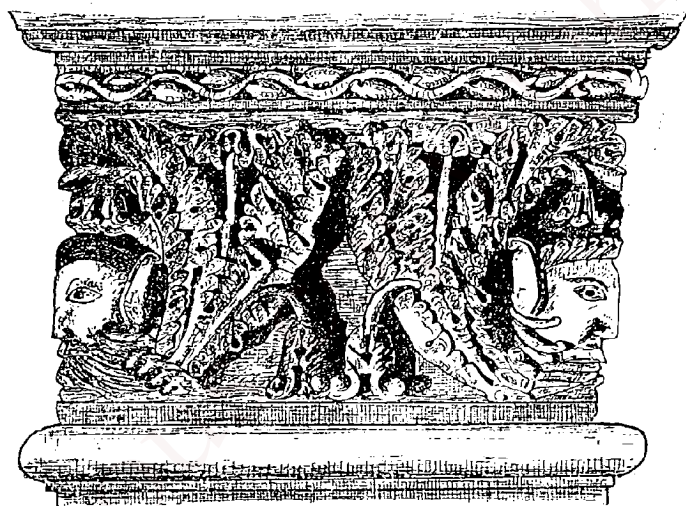
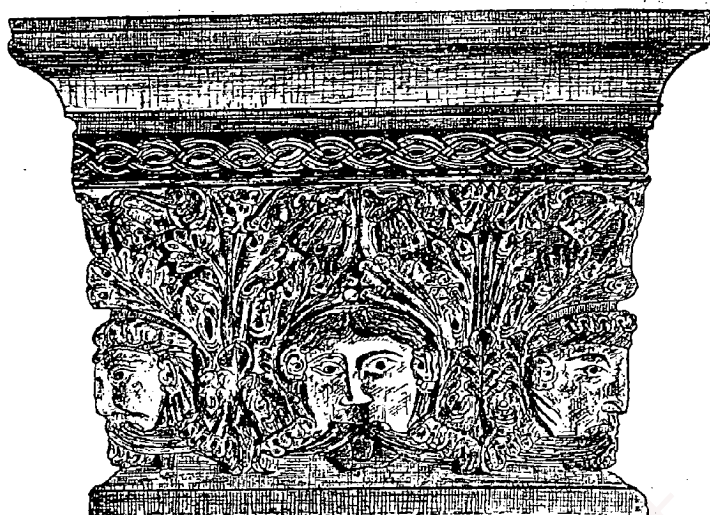
⁵ Bas-côté méridional, entre 2^e et 3^e travée.



CHAPITEAUX DE PILASTRES INSPIRÉS DE L'ACANTHE.



CHAPITEAU DE PILASTRE INSPIRÉ DU PALMIER.
(*Paul Senglet, del.*)



CHAPITEAUX DE PILASTRES A DÉCORATION COMBINÉE (VÉGÉTALE ET ANIMALE).
(Paul Senglet, del.)

ration s'inspire du palmier. En effet, là encore le chapiteau ¹ qui paraît avoir servi de prototype à toute la série, est un modèle simplifié, taillé par un ciseau négligent ou maladroit. Le dessin en est irrégulier, sinon mauvais. Le rapprochement qu'on en peut faire avec celui que nous venons de décrire en dernier lieu, frappe d'autant plus vivement qu'ils se trouvent tous deux placés dans des travées voisines du même collatéral. Si nous ne savions qu'au cours de la restauration des pilastres en 1838, on n'a pas respecté parfaitement l'ordre ancien des chapiteaux, nous serions tenté d'inférer de ce voisinage des conclusions, auxquelles les similitudes prêteraient quelque vraisemblance. Il est sûr, en tout cas, que ces deux chapiteaux sont de la même main.

Le principe des chapiteaux inspirés du palmier ² peut se formuler ainsi : du sommet de stipes — deux ou trois — couverts de stries parallèles ou hélicoïdales et amortis par une sorte de godron, s'élancent des bouquets de feuilles dont le rapprochement dessine un arc en mitre ³. Ces arcades végétales, sommées de volutes, abritent de larges feuilles — acanthes plutôt que palmes — dressées entre les fûts et qui s'achèvent curieusement en fleurs à trois pétales découpés comme ceux d'un lys. Un bandeau de feuillages analogues ou d'écailles, d'olives ou de torsades, couronne le tout.

Si le chapiteau de cette série, placé entre la troisième et la quatrième travée du bas-côté méridional, laisse beaucoup à désirer, au point de vue du dessin et de la facture, on n'en saurait dire autant de ceux qu'on peut admirer soit à l'angle sud-est du transept, soit sur le mur du fond de la nef (côté gauche) dont les tailles fines décèlent un ciseau habile.

Le troisième groupe — à décorations végétale et animale combinées — n'est point parfaitement autonome, car il se rattache, pour une part, à la première série et, pour une autre, à la seconde. Néanmoins, le curieux usage que le sculpteur y a fait de têtes humaines ou animales nous autorise à l'étudier séparément.

Dans une première subdivision, — à feuilles de refend — nous trouvons, comme dans les groupes précédents, cet exemplaire simplifié, en qui nous sommes enclin à reconnaître un prototype : c'est le chapiteau, placé entre la première et la seconde travée du bas-côté septentrional, où sont réunis feuillages et gro-

¹ Bas-côté sud, entre la 3^e et la 4^e travée.

² C'est, en effet, au palmier que ressemblent le plus ces images végétales, très stylisées.

³ On remarque cette curieuse disposition de palmiers, juxtaposés de telle manière que leurs palmes forment des arcs en mitre, sur des chapiteaux du chœur de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste.

Le véritable arc en mitre, cher aux maîtres d'œuvre auvergnats, se voit sur la paroi intérieure d'un croisillon, resté par hasard debout, de l'abbatiale de l'Ile-Barbe.

tesques. Il présente à ses extrémités deux têtes, curieusement stylisées, de la bouche desquelles s'échappent de larges rinceaux de plantes à feuilles très découpées et de fleurs non moins stylisées. — Un autre chapiteau¹ reproduit la même disposition : grotesques (têtes de faunes aux oreilles pointues) et feuilles de refend, celles-ci agrémentées d'une dizaine de fleurs et de fruits qui rappellent celui du pavot. Le bandeau porte une simple torsade. — Leur faisant face, dans le bas-côté sud², un troisième chapiteau, de même inspiration, mais d'un décor plus riche, offre non plus deux, mais trois têtes d'hommes, un peu plus proches de la nature, bien que les yeux soient de face, comme dans la statuaire égyptienne. Les bandeaux qui couronnent ces deux corbeilles sont, dans le plus simple, une tige ondulée à laquelle s'attachent des feuilles lancéolées ; dans l'autre, une tresse de quatre galons. — Un quatrième chapiteau³ appartient à la même catégorie. Il présente un intérêt encore plus vif que les précédents, car, tout en s'en rapprochant d'assez près, du premier surtout, il s'en distingue par un décor d'inspiration franchement orientale. Aux têtes humaines se substituent des mufles de monstres, — on les prendrait à première vue, pour des bovins — de la gueule desquels s'échappent des feuilles de refend, entremêlées de fleurs et de fruits⁴.

En se rejoignant, ces sortes de rinceaux forment comme une arcade où paraissent deux bêtes à forte crinière, à queue ramenée sous le ventre, aux griffes puissantes, dans lesquelles on pourrait voir des lions, si elles ne levaient haut leurs têtes pour atteindre d'énormes grappes qui pendent au-dessus et autour d'elles. Le bandeau supérieur montre une série de fruits ronds, assez semblables à des grelots, — ils ne sont pourtant pas fendus, — reliés les uns aux autres dans l'intérieur d'une torsade.

La subdivision qui se relie au groupe des chapiteaux inspirés du palmier, comprend deux beaux exemplaires. On y retrouve les stipes aux stries verticales, les feuilles aux profondes découpures, qui se rapprochent pour former des arcs en mitre. Toutefois, l'un d'eux⁵ remplace, dans sa décoration, les fleurs à trois pétales par des têtes de monstre ou d'oiseau et par deux charmantes figures

¹ Angle nord-ouest du transept. Ce chapiteau paraît avoir été restauré, sinon refait.

² Entre 1^{re} et 2^e travée.

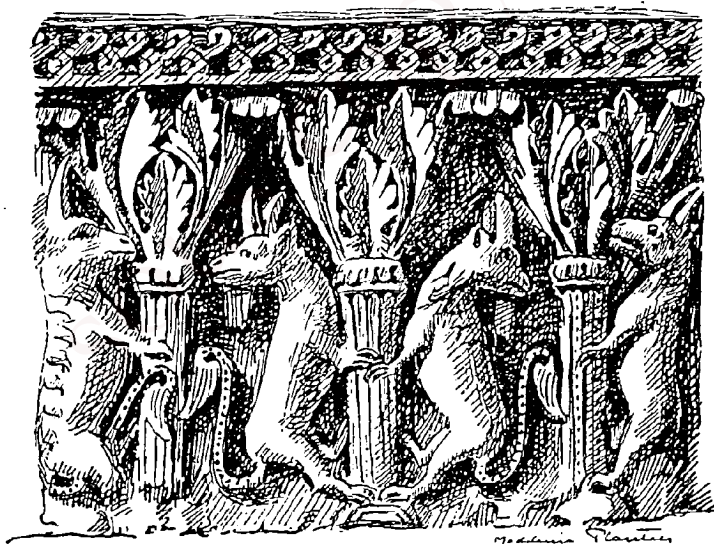
³ Bas-côté nord, entre 3^e et 4^e travée.

⁴ « Certains chapiteaux de la cathédrale de Modène, écrit Émile Mâle, formés de têtes décoratives dont la moustache se transforme en vrilles de feuillages, sont pareils aux chapiteaux de Saint-Martin d'Ainay et de l'ancien clocher de la cathédrale de Valence. » (*Op. cit.*, 277.)

⁵ Angle sud-ouest du transept.

d'enfants ¹. L'autre, encore plus curieux et plus digne d'attention, surmonte un pilastre du mur du fond de la nef (côté droit). Des palmiers stylisés s'y érigent, comme dans les exemplaires de ce type ; mais, au lieu de feuilles de refend, l'artiste a sculpté, dans les arcades en mitre, des quadrupèdes affrontés et rampants. Il est assez difficile d'en déterminer l'espèce, car ces monstres, s'ils se rapprochent de la chèvre par leurs formes, par leurs cornes et leurs barbiches, ont des griffes acérées de carnivores et une longue queue terminée par une grosse touffe de poils.

¹ Mains ou pattes sont posées sur les volutes, comme si ces divers personnages ou animaux étaient dressés derrière les feuilles encadrées par les arcs. — Bandeau d'olives séparées par des bâtonnets.





Le Péché Originel (Chapiteau du pilastre droit de la travée de chœur).

CHAPITRE III

SCULPTURES DU SANCTUAIRE.

I. *Chapiteaux historiés des pilastres de la travée de chœur.* — Les deux pilastres de la travée de chœur portent des chapiteaux historiés, justement célèbres. Ils sont ornés de scènes sur leurs faces antérieures, de scènes ou de personnages isolés sur les retours. C'est ainsi que la face principale du chapiteau, placé du côté de l'Épître, présente deux épisodes de la chute originelle : le péché d'Adam et d'Eve et la malédiction de Jéhovah. Sur le retour de droite est sculptée une Annonciation ; sur celui de gauche, l'image du Christ entouré des emblèmes des Évangélistes. Le chapiteau symétrique, du côté de l'Évangile, montre Caïn et Abel offrant à Dieu les prémices de leur récolte ou de leur troupeau et, tout à côté, saint Michel terrassant le dragon ; sur le retour de gauche, le meurtre d'Abel et, sur la face opposée, un majestueux saint Jean-Baptiste.

Ajoutons que, dans ces chapiteaux, les sculptures sont séparées de l'abaque

par un bandeau décoré d'un rinceau de feuilles. L'un des bandeaux mêle des têtes aux feuillages ¹.

Pour les sujets inspirés par la Bible, l'artiste a suivi de très près le texte sacré. Voici d'abord la scène du Péché originel :

« L'Arbre de Vie, l'Arbre de la Science du Bien et du Mal qui était au milieu du Paradis ² », — ici un arbre stylisé, autour duquel s'enroule un énorme serpent à deux têtes, — divise ingénieusement le bas-relief en deux panneaux, en sorte que la composition est bien équilibrée : ce qui n'est pas une médiocre présomption en faveur de la science de l'artiste. La tête supérieure du monstre, — une tête humaine, — tournée à gauche, effleure la main de la femme qui tient encore un morceau du fruit fatal. Eve paraît stupéfaite et regarde Adam qui, les doigts à la bouche, semble, lui aussi, regretter déjà sa faiblesse. Il faut remarquer que l'irréparable est consommé et que les deux coupables ont compris leur faute : ils cachent leur nudité avec des feuilles de figuier ³, qu'ils maintiennent d'un geste pareil de la main droite. Mais, tandis que l'expression, quelque peu hébétée de la physionomie d'Adam marque plus de peur que de satisfaction gourmande, le visage de sa compagne reflète autant de curiosité que de malice, avec on ne sait quelle insinuante coquetterie.

Sans vouloir chercher du symbole ou de l'allégorie dans les moindres détails, comme l'ont fait trop souvent certains commentateurs de la sculpture romane, on peut se demander pourquoi la tête inférieure du serpent, assez semblable à celle de ce maître ironiste, le canard, semble offrir une branche en volute au lamentable couple. Au risque de paraître trop subtil, nous serions tenté de voir dans ce rameau celui que le premier homme aurait emporté du Paradis terrestre, d'après une de ces légendes où se complaisait le vieux génie poétique du moyen âge ⁴. Planté avec soin par Adam, ce rameau serait devenu un grand arbre. D'une de ses branches, Caïn aurait tiré le bâton avec lequel il assomma son jeune frère et

¹ Les faces principales des chapiteaux mesurent 0 m. 88 de largeur et environ 0 m. 50 de hauteur ; la largeur des retours est de 0 m. 45.

² *Genèse*, ch. II, v. 9.

³ *Genèse*, III, v. 7.

⁴ Cette légende fut particulièrement en faveur : Jean Béleth (il vivait à Paris vers 1190) voulait que ce fût Ève qui, après avoir cueilli la branche fatale chargée du fruit défendu, l'emporta et la planta en terre où elle prit racine. Les auteurs d'une « *Queste du Saint-Graal* », composée vers 1220, assurent qu'Adam, dans son désespoir, envoya un jour son fils Seth à l'entrée du Paradis et que l'Ange qui le gardait, se laissant toucher, lui donna un rejeton de l'Arbre de la Science. (Cf. chanoine Berjat, Les chapiteaux d'Ainay, dans *Bull. paroissial d'Ainay*, juillet 1929.)

c'est avec le bois de cet arbre ou d'un de ses rejetons que les Juifs auraient fait la croix du nouvel Abel.

La scène qui occupe la droite du chapiteau est celle de l'entrevue de nos premiers parents avec Dieu après la faute. Le bas-relief est comme la traduction du texte de la Genèse : « Lorsqu'ils entendirent la voix du Seigneur Dieu qui se promenait dans le paradis, l'après-midi, dans la douceur du vent, Adam et son épouse se cachèrent dans le bois du paradis, loin de la face du Seigneur Dieu. Mais le Seigneur Dieu appela Adam et lui dit : « Où es-tu ? » ¹

A l'abri d'un grand figuier aux branches retombantes, Adam et sa compagne sont accroupis derrière de larges feuilles dont ils se font moins une protection qu'un vêtement. Effrayés, ils cachent à demi leur visage avec leur main gauche. Ils viennent d'entendre la voix redoutée. A l'appel du Seigneur, Adam va répondre : « J'ai entendu votre voix dans le paradis, et j'ai eu peur parce que j'étais nu ; aussi me suis-je caché ². » Voici, en effet, que Dieu apparaît aux malheureux ; il est debout, un peu en arrière. Vêtu à la romaine d'une toge et d'un manteau, il fait de la main gauche un geste de surprise autant que de réprobation. La droite tient un phylactère ³. La tête est belle, avec sa barbe frisée et ses longs cheveux qui ondulent sur un nimbe crucifère. On ne peut s'empêcher d'être frappé par son expression, faite à la fois de majesté, de douceur et de tristesse ⁴.

L'image divine, rendue avec d'aussi pauvres moyens, forme un saisissant contraste avec celles d'un réalisme si savoureux du premier couple humain ⁵. L'artiste qui les a sculptées a fait preuve d'un don d'observation peu commun. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer l'expression de satisfaction étonnée, mais où perce déjà le remords, qui se peint sur les visages d'Adam et d'Ève dans la

¹ Ch. III, v. 8 et 9.

² Genèse, III, v. 10.

³ On y reconnaît trois grandes capitales encadrées : A. V. V. Faut-il y voir les initiales des trois mots : *Adam, unde venis ? Adam, ubi es* serait mieux en situation. L'imagier se serait-il trompé d'une lettre ? Peut-être n'a-t-il voulu graver que les trois lettres initiales, les plus importantes, de la phrase de la Genèse (III, v. 22) : « *Ecce Adam quasi Unus ex Nobis factus.* » Phrase inscrite au Livre ouvert entre les mains de l'Éternel dans le chapiteau de la Chute à Notre-Dame-du-Port (M. Aubert, *Congrès archéol. de Clermont*, 50).

⁴ Serait-ce subtilité pure de penser qu'il y a dans cette anticipation une indication symbolique, où se reconnaît une main guidée par une intelligence parfaitement au courant des mystères de la foi ? C'est le même Dieu qui condamne Adam, qui sauve le monde.

⁵ Qu'on veuille bien observer la façon dont l'imagier accusa les longues chevelures et les oreilles de ses personnages, la barbe en collier d'Adam, les saillies de ses côtes et les maigres seins de sa compagne. Celle-ci n'est déjà plus « la femelle aux mamelles pendantes et aux jambes cagneuses », que nous montrent tels bas-reliefs de Saint-Germain des Prés, du Ronceray d'Angers ou de Vézelay.

scène de la séduction, et l'expression de terreur presque comique dont sont empreints ces mêmes visages dans celle de l'appel. L'imagier a su indiquer des nuances assez subtiles : l'homme écarte les doigts de la main qui cachait ses yeux ; il a entendu la voix qui a dit : « Adam, où es-tu ? » Son visage reflète tout ensemble le remords et la peur. Le masque de sa compagne est plus calme, plus impénétrable. Ève porte la main devant sa bouche avec le geste parfaitement naturel d'une enfant gourmande prise en faute et qui se demande ce que sa sottise va lui coûter. Il est clair que l'artiste a voulu rendre, dans ces deux figures de paysanne sournoise, plutôt la ruse que la séduction. Ce n'est pas un mince mérite que d'y avoir aussi bien réussi.

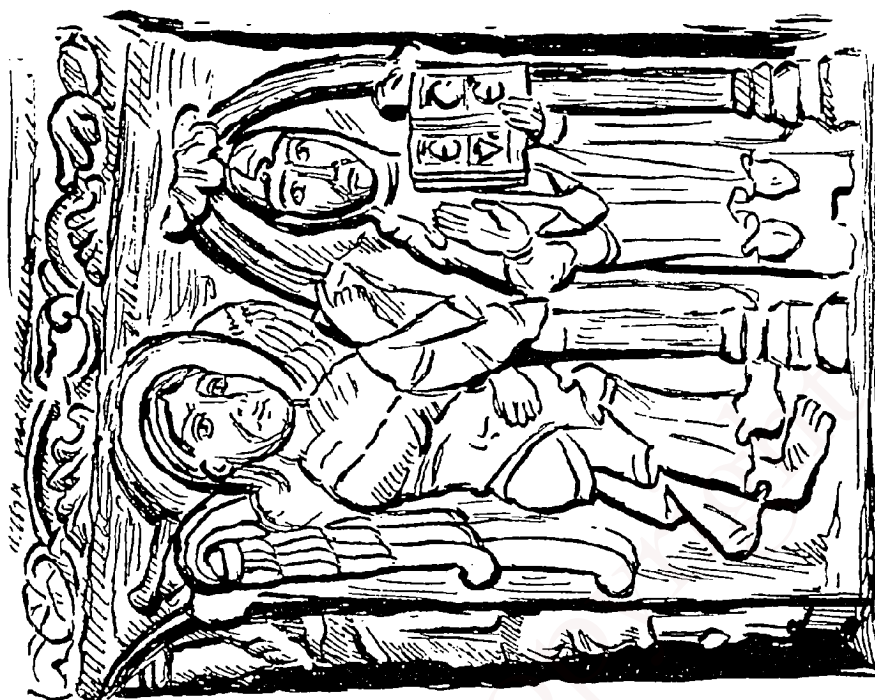
Après le péché, l'espoir du pardon, que l'Annonciation fait prévoir. Voilà pourquoi le sculpteur de notre chapiteau a taillé, sur l'un des retours, la scène entre Marie et l'archange Gabriel.

Suivant la formule hellénistique¹, l'archange est debout devant la Vierge assise sur un trône à escabeau, dans l'encadrement d'un de ces arcs en mitre sommés de volutes, que nous avons déjà vus sur certains chapiteaux des bas-côtés de la nef. Sa tête nimbée est couverte d'un voile ; une sorte de guimpe enveloppe son cou et son corps disparaît dans les plis d'un manteau et d'une robe, au bas de laquelle se voit le « pli soufflé », cher aux sculpteurs romans. De la main droite ouverte, Marie fait le geste traditionnel du consentement à la volonté divine, exprimé, par ailleurs, sur le livre ouvert qu'elle présente de la main gauche. Il semble bien, en effet, qu'on puisse en considérer les grandes capitales comme les initiales des mots : *Ecce Virgo Concipiet Filium*. Gabriel, fort mal drapé dans un manteau dont il retient les plis de sa main gauche, montre de la droite la Vierge, accablée déjà sous le poids de sa redoutable mission.

Les têtes, sinon laides, du moins presque totalement dépourvues d'expression, des deux personnages feraient douter que ces sculptures soient de la main qui a taillé les bas-reliefs précédents. Mais de nombreux détails prouvent que c'est bien l'œuvre du même artiste, ne seraient-ce que ces pieds de rustre, posés entièrement de côté avec des jambes à peu près de face, qui sont comme sa signature.

Sur l'autre retour, le sculpteur anonyme a placé le Sauveur.

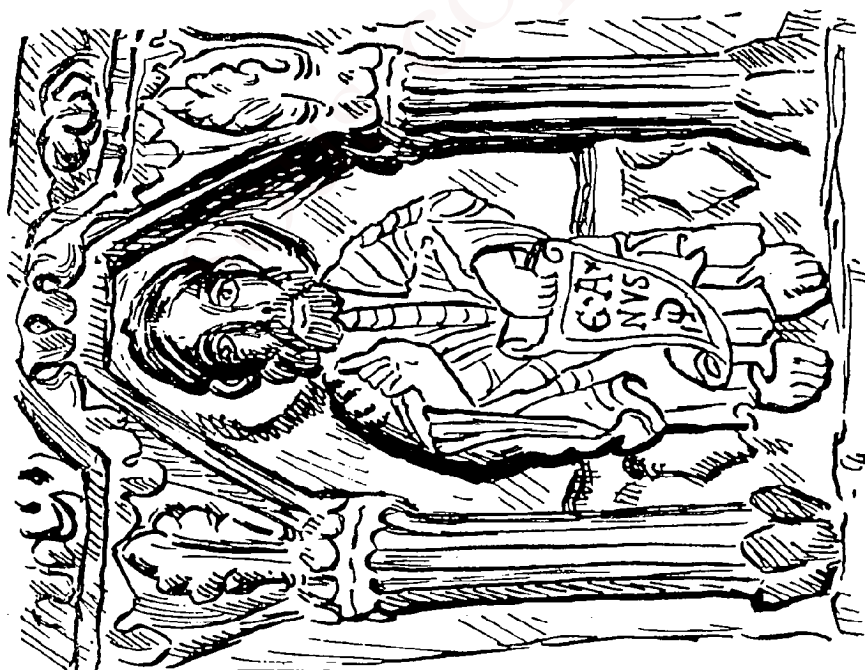
¹ « L'Annonciation a été conçue par les Grecs avec une simplicité pleine de noblesse. La Vierge est assise lorsque l'ange se présente devant elle ; en entendant ses paroles, elle reste immobile, incapable de se lever, comme si tout le poids de sa grande mission pesait sur elle. » (E. Mâle, *Op. cit.*, 57). On retrouve cette formule dans deux chapiteaux du cloître et de la façade de Saint-Trophime d'Arles.



Maurice Rontey

L'ANNONCIATION.

DEUX RETOURS DES CHAPITEAUX DES PILASTRES DU CHŒUR.



Maurice Rontey

LE PRÉCURSEUR.

C'est la classique image du Christ en majesté de la vision apocalyptique ¹. Il est entouré par l'homme ailé (ou l'ange), tenant le Livre scellé, et par les trois animaux : le lion, le bœuf et l'aigle dont parle le prophète Ezéchiel ² et dont le moyen âge a fait les emblèmes des quatre Évangélistes. Le Seigneur, vêtu d'une longue robe dont les plis retombent sur ses pieds nus, s'enveloppe dans un manteau. Il est assis sur le coussin d'un trône. Sa main droite se lève devant sa poitrine pour bénir à la manière romaine, tandis que, de la gauche, il présente un livre ouvert où apparaissent, gravées, les initiales de la phrase latine qui contient l'affirmation solennelle : « *Ego Sum Lux Mundi*. Je suis la lumière du monde. » La tête du Christ se détache sur un énorme nimbe crucifère. Farouche figure, aux longs cheveux, à la barbe bouclée, où l'on est surtout frappé par l'asymétrie des yeux et par une moustache en triangle qui s'abaisse durement des narines vers les coins de la bouche ; figure trop grande aussi, de même que la main bénissante. Comme s'il avait mesuré aux difficultés de la sculpture les dimensions des parties à traiter, l'imagier a grandi cette tête et cette main hors des naturelles proportions.

Ainsi qu'il convient, l'homme et les animaux, têtes nimbées, ailes éployées, se tournent vers la Maître universel. Sauf l'aigle, tous tiennent un livre.

Le chapiteau du pilastre de gauche montre, — nous l'avons déjà dit, — sur sa face antérieure, auprès de la victoire de l'archange saint Michel sur le dragon, le double sacrifice offert à Dieu par Abel et Caïn.

L'archange, jeune homme imberbe aux longs cheveux liés, à la tête nimbée, vient de fondre, les ailes grandes, sur la bête infernale. Son bras droit enfonce assez mollement un gros épieu ³ dans la gueule armée de crocs. Sa main gauche est passée dans la courroie d'un bouclier rond orné de disques. Ses pieds nus foulent le dos écailleux du monstre, chimère ou dragon ailé au mufle de lion, aux deux pattes griffues, à queue de reptile ⁴.

¹ *Proph. Ezech.*, I, v. 5-15.

² *Apocalypse*, IV, v. 2-10.

³ Plutôt qu'une lance. L'archange tient son arme, poignet en dehors, comme un hastaire son javelot, et non poignet en dedans, ponce par dessus, comme un chevalier sa lance. Ce seul détail révélerait la copie d'une œuvre d'origine byzantine.

⁴ Il faut noter la relation que marque l'*Apocalypse* (ch. XII) entre le triomphe de Marie, la « femme, vêtue de soleil, couronnée d'étoiles et dont les pieds reposent sur la lune », et la victoire de l'archange saint Michel « sur le dragon, l'ancien serpent, appelé le Diable et Satan », (v. 1-9.) — A propos de la chimère, on sait que la Fable attribuait à ce monstre la tête du lion, le corps d'une chèvre et la queue du dragon.

« Abel, dit la Genèse, fut pasteur de brebis et Caïn cultivait la terre. Or, il arriva, après bien des jours, que Caïn offrit au Seigneur des fruits de la terre ; Abel aussi fit une offrande des premiers nés de son troupeau... Et Dieu regarda vers Abel et son offrande. Mais vers Caïn et ses présents il ne regarda point ¹. » Telle est la scène que le sculpteur d'Ainay s'est efforcé de rendre. Disons tout de suite qu'il y a réussi dans une certaine mesure ².

L'Éternel est debout entre les deux frères. C'est, avec une expression moins farouche, la tête du Christ triomphant. Barbe bouclée, moustache en triangle, longs cheveux qui laissent apercevoir le nimbe crucifère. Drapé dans un manteau dont les plis sont d'une complication extrême, il bénit de la main droite l'agneau que lui présente Abel, vers qui il s'est tourné. Sa main gauche retient, on ne sait pourquoi, un volume : il n'était sans doute pas besoin de cet accessoire pour nous convaincre de l'omniscience divine. Notre imagier qui, décidément, ne savait pas dessiner des pieds nus, ou plutôt qui copiait trop servilement un mauvais ivoire ³, en a donné d'horribles au Créateur.

Les fils d'Ève sont nettement caractérisés : Abel, le plus jeune, imberbe, la chevelure en boucles parallèles, porte un ample vêtement qui descend jusqu'au-dessous des mollets. Ses pieds sont chaussés de souples souliers de cuir. Il tient à pleins bras un agneau qu'il offre selon le rite antique ⁴, c'est à savoir, à défaut d'un linge, sur un large pli, artistement réalisé, de son manteau. Une offrande à l'Éternel ne saurait être présentée, les mains nues.

Caïn, qui consacre à Dieu les prémices de sa moisson, — une gerbe d'épis, — la porte avec le même cérémonial. Mais son attitude arrogante contraste avec celle, humble et presque embarrassée, de son frère.

Le sculpteur a choisi le moment précis où le fils aîné d'Adam va s'enflammer de colère en présence de l'inexplicable dédain du Créateur ⁵. Avec un souci visible de réalisme, il s'est efforcé d'individualiser ce laboureur irritable. Caïn est vêtu à peu près comme Abel, d'un manteau et d'une tunique qui laisse à découvert les

¹ Ch. IV, v. 2-5.

² On peut rapprocher nos bas-reliefs des scènes analogues sculptées sur un chapiteau du cloître de Moissac (galerie occidentale). Cf. A. Anglès, *l'Abbaye de Moissac*, 64-65.

³ Quand on compare le dessin des chaussures d'Abel avec les affreux pieds nus du Seigneur, il devient évident que le sculpteur d'Ainay n'a point osé s'affranchir, dans le second cas, d'un déplorable modèle.

⁴ Les fresques des catacombes, les sculptures de sarcophages chrétiens, les mosaïques byzantines (notamment à San Appolinare Nuovo et au baptistère San Giovanni de Ravenne) fournissent de nombreux exemples de ce rite de l'offrande, encore en usage dans certaines cérémonies de l'Église.

⁵ *Genèse*, IV, v. 5.

genoux ; il est chaussé de fortes sandales à lanières. Mais, comme son attitude, sa physionomie est fort différente. Il porte la barbe avec des moustaches relevées à la pointe, et ses cheveux aux boucles régulières commencent à désertir son front.

Le voici de nouveau — sur le retour de gauche du chapiteau — et cette fois dans son rôle historique de premier meurtrier : une admirable brute ! Dressé sur ses plantes, le dos contre des feuillages que l'artiste a mis là avec intention ¹, farouche, il brandit des deux mains au-dessus de sa tête une sorte de joug, terminé par des volutes. Il n'est vêtu que d'une tunique haut retroussée, à manches étroites, serrée à la taille par une ceinture de corde où pend une panetière. Devant le criminel, le malheureux Abel s'effondre dans un mouvement d'une vérité criante ; il se tient la tête à deux mains, comme s'il sentait la mort descendre sur lui. Peut-être a-t-il été déjà cruellement frappé.

Car, au-dessus de l'innocente victime, apparaît parmi les larges feuilles d'un figuier une main qui bénit, la main divine, la main vengeresse. Il est remarquable, en effet, que tout auprès s'encadre dans une volute le dessin d'une tête. L'artiste se souvenait sans doute de ce verset de la Genèse : « Puis Caïn s'éloigna de la face du Seigneur ². »

Le retour de droite du chapiteau — côté de l'Évangile ³ — nous montre une figure, évidemment placée là pour faire face au Christ en majesté. Cette figure, nimbée, sérieuse, presque hautaine, est celle de saint Jean-Baptiste, l'innocente victime de la criminelle folie d'Hérode. Le Précurseur, vêtu d'une longue robe, qui laisse voir ses pieds nus, et d'un manteau assez artistement plissé, a la tête couverte d'une large calotte. Ses traits énergiques, encadrés d'une chevelure et d'une barbe régulières, ne sont pas dépourvus de noblesse. De la main gauche il tient un large phylactère, sur lequel des capitales semblent se rapporter à la phrase : *Ecce Agnus Dei* ⁴. Au surplus, l'index levé de la main droite du Baptiseur désigne la figure divine qui le contemple de l'autre côté de l'abside. Notons, enfin, que le saint personnage est assis sur un banc à claire-voie, dans une sorte de niche décorative. L'intérêt de ce cadre est de nous prouver que la sculpture des pilastres historiés du chœur est,

¹ « Cumque essent IN AGRO, consurrexit Caïn adversus fratrem suum... » (Genèse, IV, v. 8).

² Ch. IV, v. 16. — « La branche que Caïn brandit sur la tête de son frère forme à ses extrémités deux enroulements dans lesquels on distingue les figures du soleil et de la lune, accessoires classiques de la Crucifixion. » (Chanoine Berjat, *loc. cit.*) En réalité, il n'y a qu'une tête vue de profil. L'enroulement de droite laisse apercevoir des feuillages.

³ Largeur : 0 m. 45.

⁴ E. A. NVS. D avec un I entrelacé.

sinon contemporaine, au moins très proche de celle des pilastres de la nef et de ses bas côtés. En effet, nous retrouvons ici la décoration si particulière des chapiteaux à palmiers : leurs stipes rayés supportent des sortes de godrons d'où s'élancent les hautes branches qui dessinent un arc en mitre, sommé de volutes.

Il convient de mentionner la moitié de « chapiteau », engagé dans la muraille du collatéral sud, dans l'angle que celle-ci forme avec le mur du fond de la nef ¹. Cette sculpture représente la scène de la Visitation et, comme son opposé ornée de feuilles de refend, elle fut placée là lors des travaux de construction des porches en 1830. C'est un pastiche habile, pas assez toutefois pour qu'on ne s'en aperçoive à certains détails.

Comme l'Annonciation, la Visitation apparaît, dans l'iconographie romane, sous les deux formes hellénistique et syrienne, que les miniaturistes avaient révélées aux sculpteurs ². Dans la première, Élisabeth et Marie se saluent gravement d'une inclination de tête ou d'un geste de la main ; dans la seconde, plus dramatique, elles se jettent dans les bras l'une de l'autre et s'étreignent avec tendresse. Or, ici, les deux formules se combinent. Les saintes femmes, debout face à face, gardent bien « cette noblesse dans l'attitude, cette réserve dans les sentiments qui toujours caractérisèrent l'art grec », et l'on pourrait ajouter, les traditions lyonnaises ; mais la Vierge entoure trop familièrement de son bras gauche le cou d'Élisabeth, qui, elle-même, pose une main sur l'épaule de sa cousine ³. De plus, toutes deux, pareillement vêtues d'une longue robe, ont la tête couverte d'un voile qui forme des plis sur les bras et retombe jusqu'à mi-jambes. Marie porte un diadème, surmonté de fleurs de lys, un peu prématurées ⁴, et orné de losanges ou de points simulant sans nul doute cabochons et pierres précieuses.

II. *Sculptures des absidioles et de l'abside.* — La décoration sculpturale des absidioles est beaucoup moins somptueuse — et c'est raison — que celle de l'abside, du Saint des Saints. Aussi, n'ajouterons-nous que peu de choses à la description, que nous avons donnée plus haut, des absidioles et de leur décor.

¹ Un sondage nous a permis de constater que ce pseudo-chapiteau ne porte que les figures visibles.

² E. Mâle (*Op. cit.*, 58-59) cite des exemples empruntés, pour la formule hellénistique, au porche de Moissac et à l'un des portails de Vézelay ; pour la formule syrienne, au portail de Saint-Gabriel de Tarascon, au cloître d'Arles, au triforium de Saint-Benoît-sur-Loire.

³ A Saint-Rambert-l'Île-Barbe un bas relief roman, en pierre, provenant de l'abbatiale Saint-Martin et Saint-Loup, présente les scènes juxtaposées de l'Annonciation et de la Visitation. Dans cette dernière, c'est la formule syrienne qui prévaut : Marie et sa cousine se précipitent l'une devant de l'autre en se prenant les bras.

⁴ Le lys devint l'emblème de la royauté sous Louis VII (1137-1180).

Dans celle de droite, les colonnes engagées portent des chapiteaux inspirés du type corinthien, mais d'un modèle assez banal. En revanche, les bases méritent de retenir l'attention, car elles offrent un exemple de ces socles auxquels les tailleurs de pierre romans donnèrent, par goût de l'originalité, la forme de chapiteaux renversés. La partie supérieure — corbeille hexagonale — fait alterner des feuilles ou des aiguilles liées en gerbe et de grosses écailles de pin avec leurs graines ; la partie inférieure — abaque à trois faces — présente l'aspect de trois tapis de pierre, enroulés à l'une de leurs extrémités.

Dans l'absidiole de gauche, les chapiteaux des pilastres dérivent également du type corinthien. Nous avons déjà dit que ces pilastres sont ornés d'une double ligne de losanges, figurés en creux. Ce parti-pris se retrouve ailleurs, par exemple à la cathédrale du Puy et dans certaines églises des Charentes où ce genre d'ornements semble avoir été fort goûté. Quant aux piédroits de l'arcature, ils sont décorés, les uns, de grosses olives, les autres, d'un double chapelet de besants.

Au groupe des chapiteaux inspirés du type corinthien appartiennent deux des six chapiteaux couronnant les pilastres qui soutiennent le cul-de-four de l'abside. On sait que ce groupe est représenté par plusieurs exemplaires de plus grand volume dans les collatéraux de la nef. Nous retrouvons, en effet, ici et là, les deux rangs de feuilles d'acanthé¹ ; mais, dans l'abside, le travail achevé révèle le bon ouvrier ou, tout au moins, chez le sculpteur anonyme un souci plus vif de perfection².

Les quatre autres chapiteaux de pilastres constituent une deuxième série. Elle se rattache à ce groupe, qui combine l'acanthé avec le palmier et dont nous avons rencontré des exemples dans les collatéraux³. Mais la taille en est d'une grande finesse et l'exécution irréprochable.

Ces pilastres du sanctuaire sont, d'ailleurs, couverts de sculptures, de la base au tailloir. Et, comme le même luxe décoratif règne autour des fenêtres, sur les piédroits des archivoltes, cette profusion d'ornements donne à l'abside un aspect de rare somptuosité. A la simple harmonie des lignes architecturales s'allient le mieux du monde et la richesse de la décoration et l'originalité des sujets traités par les sculpteurs.

¹ Comme dans le chapiteau, placé entre la 2^e et la 3^e travée du bas-côté méridional.

² De richesse aussi dans le décor : ici le tailloir, creusé de cannelures, porte un fleuron.

³ Ils sont même la reproduction exacte, mais réduite d'un chapiteau de ce groupe, placé dans le bas-côté sud.

Les bases des pilastres, à moulures classiques, reposent sur une plinthe ornée de feuillages, de disques ou de fleurons.

Quant aux fûts, qu'André Michel considérait comme des « prototypes » de la célèbre « colonne de Souvigny »¹, ils présentent un décor de sculptures en faible relief, plein d'intérêt et d'une belle variété.

Ils valent qu'on les décrive avec une certaine minutie².

Le premier, sur la gauche, à l'aplomb de l'arc absidal, est creusé de trois cannelures, divisées par de petits diaphragmes, en sorte qu'elles font songer à des tiges fendues de bambous.

Le second porte également trois cannelures, mais l'évidement en est occupé par des disques formés de trois cercles concentriques, assez semblables à des culs-de-bouteille³. C'est une triple chaîne, interrompue, vers les deux tiers de la hauteur, par les cannelures rudementées qu'on voit au bas non seulement de ce pilastre, mais encore du précédent.

Le troisième et le quatrième encadrent la fenêtre médiane de l'abside. Ils se ressemblent au moins par leur parti-pris décoratif, sinon par leurs motifs sculptés. De fait, une même bordure s'y déroule, composée d'une série de perles autour desquelles se glissent deux filets. Des médaillons, cernés par une élégante torsade⁴, se superposent au centre.

D'un ovale presque régulier, ces médaillons, tous différents, encadrent des images d'animaux réels ou fantastiques, oiseaux surtout, échappés des *Bestiaires* et des *Volucraires* de l'époque⁵. C'est, en remontant de bas en haut, un lion qui, la tête retournée, se mord la queue. Une colombe tient un rameau dans son bec. Un paon, vu de face, fait la roue. Un oiseau pique du bec un fruit. Plus haut, voici, à n'en pas douter, une chimère à la longue crinière et au mufle grimaçant. Deux sirènes mamelues, l'une à la queue de poisson, l'autre avec les spires d'un serpent, sont soudées par le buste et par les lèvres. Un oiseau (grive ou passereau ?) becquette une grappe de raisin sur un cep. Puis ce sont deux autres oiseaux au bec crochu, attachés ensemble par le cou ; un dragon ailé se mordant la queue ;

¹ *Hist. de l'Art*, I, 637.

² Nous le ferons en allant de gauche à droite.

³ L'ouvrier a diminué vers le haut l'ampleur de ces ornements.

⁴ Enroulement à trois torons. C'était assez l'habitude, en Bourgogne, de décorer les pilastres au moyen de motifs sculptés : disques, besants, rosaces, perles, etc.

⁵ *Bestiaires* latins et français p. p. Cahier et Martin dans *Mélanges d'archéol.*, II, 169 et s. Le vieux *Bestiaire* latin de la Bibl. de Bruxelles remonte probablement au X^e siècle. Les *Bestiaires* occidentaux ont d'ailleurs été précédés par le *Physiologos* de Smyrne.

un oiseau au gros bec et, autant qu'une sculpture peut le laisser paraître, au beau plumage. L'agneau divin couronne le pilastre ; l'animal symbolique, cher aux moines noirs de Cluny, retient la croix par une patte de devant, fléchie.

On le retrouve au sommet du pilastre symétrique, à droite de la fenêtre médiane. Au-dessous, deux colombes boivent dans un vase conique ¹. Un oiseau lisse l'éventail de plumes de sa queue. Un ours, vu de face et du crâne au ventre, regarde avec une expression plus désespérée que féroce ; cramponné des pattes de devant à un bâton, il danse ou cherche à se hisser. Une aigle se profile derrière deux aiglons. Ensuite, voici la silhouette d'un monstre ailé à queue énorme de serpent ; celle d'une bête fabuleuse, jetant des flammes ou dardant une langue tricuspidée ; celle d'un dragon ; celle d'un aigle, vu de face, ailes éployées et liant dans ses serres une branche d'arbre, tel, en somme, qu'on ne peut s'empêcher de le comparer au rapace majestueux de récentes monnaies impériales. Plus bas, un chien se mordille la queue. Enfin, une tête humaine est vue de face. Coiffée de plumes en éventail, cette tête, qui ne manque pas d'expression, fait immédiatement songer, par l'ornement bizarre de sa chevelure, à un Indien de ce Nouveau-Monde qu'on devait découvrir quelques siècles plus tard. En réalité, il n'y a là qu'un motif décoratif, comme le prouve la torsade qui s'échappe de la bouche de cette figure et monte en tournant autour des médaillons ².

Le cinquième pilastre est encadré du même galon de perles. Toutefois, les motifs de sculpture, moins nombreux, sont portés à une plus grande échelle ³. En outre, au lieu d'être enveloppés par une torsade continue, ils se présentent comme autant de panneaux rectangulaires ou carrés, séparés, ceux du tiers supérieur tout au moins, par le galon de perles qui forme la bordure.

Au sommet, figure une troisième fois l'agneau symbolique avec sa croix : répétition sans nul doute intentionnelle ⁴. Au-dessous, voici d'abord un oiseau qui s'apprête à becqueter une grappe de raisin, un oiseau à long bec qu'on prendrait

¹ La présence de ce long cornet et la position bizarre des colombes, collées à ses flancs, forment un contraste piquant avec l'image traditionnelle et si élégante, que nous a léguée l'Antiquité classique. Une figure semblable à la nôtre orne un chapiteau du déambulatoire de Volvic.

² Le Catalogue du Musée de Sculpture Comparée du Trocadéro, rédigé par Enlart et Roussel, décrit les moulages de « deux fragments des pilastres du chœur d'Ainay » (44, N^{os} B. 143-147), avec une négligence divertissante, certes, mais peu scientifique.

³ Leur importance diminue en allant de bas en haut.

⁴ La mention liturgique de l'*Agnus Dei* se trouve dès 599 dans le *Sacramentaire* de saint Grégoire et le plus ancien *Ordo* romain. Au VII^e siècle, le pape Sergius ordonne qu'il soit chanté par le clergé et par le peuple. Au X^e siècle le célébrant le dit une seule fois, mais il lui est prescrit, au XI^e, de le dire trois fois.

pour une cigogne, n'était sa belle queue retombante, vers laquelle il tourne la tête. Cette bête emplumée devait plaire à l'artiste, car il l'a reproduite au-dessous dans une attitude différente. Peut-être a-t-il voulu représenter un grand oiseau d'Afrique, car on remarque auprès de lui les silhouettes fort réduites de palmiers.

Les panneaux suivants sont plus hauts que larges. Le premier représente la lutte d'un homme — Samson peut-être — avec un animal monstrueux — probablement un lion. Un curieux ornement, rappelant certaines plaques de ceinturon, — une rosace à l'intérieur d'une sorte de croix de Malte, — sépare ce médaillon de celui de la partie inférieure du pilastre.

Celle-ci se compose de deux panneaux soudés ensemble, sans aucune autre séparation que celle de la pierre. Le premier montre une bête fantastique, à la tête d'oiseau, au corps de poisson, avec des nageoires et aussi des pattes, tenant en son bec et dans ses serres un énorme serpent à la tête couronnée ¹. Le second panneau, beaucoup plus vaste, présente un motif d'un réel intérêt : quatre molosses, pattes griffues et dents acérées, se poursuivent, en course verticale.

Le premier de la bande retourne la tête, en tirant une grande langue, comme s'il défait les autres qui se donnent la chasse en se mordillant ².

Le sixième pilastre ³, qui limite l'abside sur le côté droit, est simplement orné de trois moulures parallèles, à profil légèrement convexe.

Notons enfin qu'entre les divers pilastres, si richement ornés, la corniche moulurée de l'abside porte sur des modillons, à la surface desquels s'épanouissent d'élégants feuillages : quatre-feuilles, quinte-feuilles, retombant parfois en festons sur les côtés d'un vase.

L'abside offre un autre groupe de sculptures qui achève d'en faire un sanctuaire d'une grande richesse décorative. Il s'agit des dix piédroits soutenant les archivoltes soit des arcades aveugles, soit des fenêtres.

Six d'entre eux revêtent la même décoration originale. On ne saurait mieux la décrire qu'en la comparant à un bouquet de feuilles de laurier, assez dénaturées et encadrées dans une sorte de lyre percée de trous de trépan. Des quatre autres

¹ « *Serpens anticus, qui est diabolus* », lit-on sur un chapiteau de la galerie méridionale du cloître de Moissac. Anglès, *Op cit.*, 80.

² On peut se demander si le premier chien tire simplement la langue ou porte une proie à la guenle. — Moulage au Trocadéro. Cf. Jules Roussel, *La Sculpture française, Époque romane*, Paris 1928, p. 42.

³ Ce pilastre porte, vers le bas, des sortes de courtes rudentures, comme deux des pilastres qui lui font face, du côté gauche.

deux présentent une double cannelure et deux, des ornements en creux, obliques et ondulés, ressemblant à de très courts strigiles.

Mais le principal intérêt de ces jambages est ailleurs : tous se terminent, en effet, vers le bas, par de petits panneaux rectangulaires¹, sculptés en faible relief. Chacun d'eux enferme, dans le cadre d'un filet, un motif différent. En voici le détail :

Dans la première arcade, sur la gauche², on voit une bête fabuleuse à tête de lion, au corps écailleux avec une queue de serpent et des ailes, en un mot le dragon traditionnel des *Bestiaires* ; il se dresse sur sa queue, gueule entrouverte et griffes hautes. Un gros poisson lui fait face : en dépit des larges écailles, un brochet sans doute, si l'on en juge par sa mâchoire fendue jusqu'au-dessous des yeux et par son maxillaire proéminent : il a l'air de bondir hors des flots où trempent encore ses nageoires postérieures.

Au bas des piédroits qui soutiennent l'archivolte de la première fenêtre (à gauche), nous apparaissent un cerf à la longue ramure et un personnage vu à mi-corps. La bête, dressée, se montre de profil, comme les précédentes ; mais il est clair que le tailleur d'images entendait figurer un cerf en pleine course, pattes ramassées et sabots écartés³. Le personnage représenté à mi-corps, en qui on a cru reconnaître saint Jean martyrisé devant la Porte latine, est, en réalité, un catéchumène recevant le baptême par immersion. Nu et les mains jointes, il se tient debout dans une cuve⁴ ornée de strigiles⁵.

Les dés, qui portent les jambages de l'archivolte enveloppant la fenêtre centrale, nous offrent des figures du même genre. Celle de droite est une orante, vêtue de la longue robe latine aux larges manches, les bras nus levés et les mains ouvertes dans le geste de la prière. L'image est belle et semble rapportée directement des catacombes dont le moyen âge avait perdu la trace, mais non le souvenir ; en tout cas, il connaissait bien l'un des motifs les plus populaires des sarcophages chrétiens.

En face de l'orante se tient un personnage, vêtu comme elle, d'une robe longue, mais dont les manches sont étroites et plissées. Il est assis, tenant à la main

¹ Quatorze à 15 cm. de largeur sur 30 à 31 de hauteur.

² Nous énumérons les motifs, en allant de gauche à droite.

³ Cette figure appelle naturellement la comparaison avec telle autre de la frise du clocher, qui la rappelle par l'attitude et le dessin général, mais qui est beaucoup moins correcte au point de vue de l'art de l'animalier.

⁴ Il semble que l'artiste ait voulu suggérer la vue d'une cuve octogonale.

⁵ On peut noter que ce personnage est sculpté sur une base en saillie ; il en est de même pour les trois figures suivantes.

gauche des poissons. On ne distingue plus nettement ce qu'il avait dans sa main droite levée ; peut-être fait-il un geste de bénédiction.

Deux personnages sont encore figurés sur les bases des jambages de la troisième fenêtre, celle de droite. L'un d'eux porte une tunique à manches étroites et plissées, qu'il a relevée et passée dans la cordelière qui lui sert de ceinture : la *tunica praecincta* des vieux Romains ! Il s'appuie en marchant sur un gros bâton et sa main gauche élève une couronne enrubannée. Il a la tête nue, mais des cheveux abondants et drus, comme tous nos petits personnages.

Son vis-à-vis, une jeune femme, robe drapée sur la hanche, a sans doute l'ambition de symboliser l'Espérance. D'une de ses mains elle tient une ancre romaine¹ par la boucle, dans un geste naturel que complète la pose gracieuse du bras droit, ramené sur l'autre au-dessous de la poitrine.

Enfin, les piédroits de la dernière arcade, celle qui limite l'abside à droite, sont ornés, toujours vers le bas, de panneaux représentant, l'un, un joueur de harpe, l'autre un lion prêt à bondir.

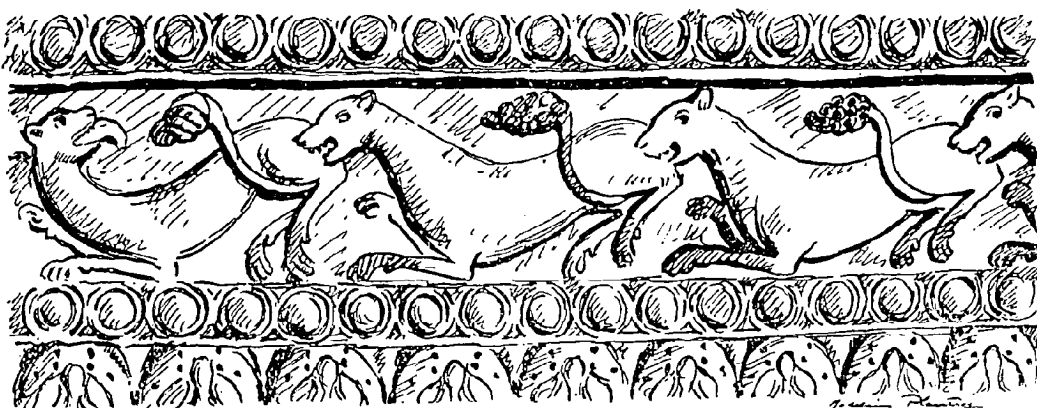
Le musicien, vêtu d'une tunique et d'une robe, tête nue lui aussi, avec une épaisse chevelure, est assis sur un banc de la façon la plus franche. Sa main pince d'une manière non moins naturelle les cordes d'une harpe. On est tenté de voir dans cette charmante figure soit David, soit Orphée, le charmeur de monstres, car il regarde le lion qui lui fait vis-à-vis. L'animal, verticalement sculpté, est moins remarquable par sa queue, ramenée d'entre ses pattes de derrière sur ses flancs et son échine², que par sa crinière, divisée en tresses régulières, s'achevant en boucles : disposition qui évoque certaines images assyriennes.

Nous insisterons plus loin sur la valeur symbolique de ces sculptures. Au point de vue technique, il est malaisé d'introduire une distinction dans le petit groupe qu'elles composent. On peut noter toutefois que les quatre figures centrales sont d'une même facture : visages imberbes, cheveux roulés et comme calatrés, taillés en rond pour dégager de grandes oreilles, vêtements semblables à ceux que portaient les Romains. Comme ces images sont sculptées sur la face antérieure de cubes qui forment de véritables bases et débordent même l'aplomb des piédroits, on serait tenté de croire qu'il s'agit d'un réemploi d'ornements ; mais rien ne le démontre de façon péremptoire.

¹ Les bras dessinent une accolade, au lieu d'avoir une forme plus ou moins arrondie, comme les ancres modernes.

² Ce dessin bizarre de la queue se retrouve chez la plupart des quadrupèdes réels ou monstrueux représentés dans notre église.





Motif des chiens (Pilastre de l'abside).

CHAPITRE IV

ÉTUDE GÉNÉRALE DES SCULPTURES.

Il n'est pas indifférent de constater que, durant le haut moyen âge, l'Église de Lyon ne paraît guère avoir été favorable au développement des arts plastiques en général, à celui de la sculpture en particulier. Au ix^e siècle, l'archevêque Agobard, très attaché à cette manière de voir ¹, écrivit un traité où il se montre hostile à tout ce qui, selon lui, risque d'altérer la pure spiritualité de la foi, en première ligne, à l'abus des images ². Au temps du prélat, les procédés de décoration en vogue étaient la peinture et la mosaïque ³, les stucs et les revêtements de marbre. Agobard ne signale aucune sculpture sur pierre, pas plus qu'il n'en est fait mention dans le programme des travaux exécutés sur l'ordre de son prédécesseur, Leidrade. Si telle fut, dès l'époque carolingienne, l'austère tradition de l'église de Lyon, on ne saurait s'étonner de la rareté des monuments qui

¹ Coville, *Op. cit.*, 468. — Le premier éditeur de saint Agobard, l'humaniste Papire Masson, au début du xvii^e siècle, très averti de tout ce qui touchait au prélat, dit de lui, dans le supplément de son ouvrage *De Episcopis urbis*, ces mots significatifs : « *Hic quidem, ut est verisimile, docuit ecclesiam lugdunensem jacere quod adhuc facit, id est nullas aut paucissimas tantum habere imagines...* »

² *De Imaginibus Sanctorum*. (Migne, *Patr. lat.*, CIV, col. 225), c. 31.

³ V. M. Aubert, *La Sculpt. franç. du moyen âge*, 7.

nous ont été conservés. De ce fait, les sculptures de Saint-Martin d'Ainay n'en apparaissent que plus précieuses, même à leur date.

Dans une étude générale de ces ouvrages, il faut distinguer, d'une part, la technique et les sources d'inspiration, de l'autre, la composition elle-même, envisagée au point de vue de la valeur symbolique et de l'intérêt d'art.

I. *Technique.* — La technique des artistes à qui nous sommes redevables de la parure ornementale de Saint-Martin offre un vif intérêt.

D'une manière générale, les sculptures de l'église, les chapiteaux de la nef mis à part, sont d'assez faible relief. On le constate non seulement dans les ornements des pilastres de l'abside et des absidioles, mais encore dans les chapiteaux historiés de la travée de chœur. Quant à ceux, si divers, de la coupole, plusieurs semblent l'œuvre d'artistes imitant des ouvrages d'ivoire ou de métal. Certains révèlent clairement l'effort du sculpteur s'entraînant à représenter la figure humaine, traitée en taille de réserve à la surface de la pierre.

Le procédé employé dans l'abside est caractéristique : méplats champlévés plus ou moins profondément à angle droit sur le fond et comme taillés à l'emporte-pièce. Cette technique en méplat, — art de réserve, exécuté à l'archet et à la gouge¹, plutôt que véritable art de ronde-bosse, — en honneur surtout chez les Byzantins, se remarque à vrai dire chez quelques tailleurs de pierre lombards, dont les œuvres subsistent à Modène, par exemple, et à Cividale du Frioul², de même que chez les artistes qui sculptèrent ces sarcophages qu'on trouvait jadis en abondance dans la vallée du Rhône. La décision avec laquelle la pierre fut attaquée et la netteté avec laquelle l'image, malgré son peu de relief, se détache du bloc justifient ce que nous savons de la persistance des traditions romaines dans les ateliers lyonnais.

Quant aux chapiteaux des pilastres de la nef, notons simplement que la technique en est assez variée. Il semble que ce ne soit pas la même main qui ait taillé ceux de décoration purement végétale, d'ordinaire en faible relief, et ceux qui combinent les motifs végétaux et animaux, dont la sculpture est à la fois plus profonde et plus libre. Ici, comme devant quelques chapiteaux de la coupole, on a l'impression que l'artiste cherche à se dégager de la sculpture en méplat : il ose détacher un peu plus ses figures de la masse. Il va devenir maître de sa technique.

¹ On note un emploi fréquent du trépan dans les piédroits.

² Sur la cathédrale de Modène, cf. de Lasteyrie-Aubert, *Op. cit.*, 820.

Sur les stucs de Sainte-Marie au Val, à Cividale du Frioul, v. Cechelli, *Il tempio langobardo di Cividale del Friuli* dans *Deàlo*, an. III, fasc. 12, 735-760.

II. *Sources d'Inspiration.* — Les sources d'inspiration auxquelles les sculpteurs d'Ainay semblent avoir puisé, sont diverses.

Ici, comme dans bien d'autres monuments romans, l'archéologue rencontre l'expression d'un art, d'une hérédité assez lourde, issu, en premier lieu, d'influences orientales, byzantines notamment, puis de traditions transmises par les artistes des époques antérieures (de l'époque carolingienne en particulier), enfin, pour une certaine part, de modèles anglo-saxons. Au demeurant, tous ces courants mêlés n'excluent pas l'originalité vraiment créatrice des maîtres anonymes.

L'Ancien-Testament leur a fourni les sujets de leurs « ystoires ». A la Genèse, ils ont emprunté les scènes du Péché Originel et de la Malédiction divine, celles de l'Offrande des prémices et du Meurtre d'Abel. L'Évangile et l'Apocalypse leur proposaient des thèmes depuis longtemps exploités par les mosaïstes des basiliques et par les enlumineurs de manuscrits¹ : Annonciation, victoire de l'archange saint Michel sur le dragon infernal, représentation du Sauveur, « lumière du Monde », et du Précurseur, saint Jean, dans son double rôle de héraut du Christ et de baptiseur.

Pour les ornements de détail et les sujets de décoration pure, ils ont eu recours aux motifs que leur offrait une iconographie en plein essor, pour ne pas dire déjà traditionnelle.

Il est certain que la sculpture à personnages subit une éclipse presque totale du ^{vi}e jusqu'au ^xe siècle. La renaissance qui se produisit à l'époque romane, avait été préparée non seulement par les séries d'ébauches, à la fois maladroites et consciencieuses, des auteurs des rares bas-reliefs préromans qui nous sont parvenus, mais encore par la magnifique expansion des arts du dessin et des arts du relief, avec les ivoires et l'orfèvrerie, dont on ne saurait trop souligner l'importance dans l'évolution de la sculpture sur pierre.

Pas plus que les artistes, qui contribuèrent par leurs bas-reliefs et leurs statues à l'illustration des premiers monastères clunisiens, les inconnus qui assurèrent celle d'Ainay n'ont fait œuvre complètement originale. Ils copiaient

¹ Des manuscrits, illustrés de miniatures et composés dans des monastères espagnols, furent importés par les Clunisiens. Ces ouvrages s'inspiraient de manuscrits plus anciens, venus de l'Orient grec et palestinien. Le plus célèbre peut-être est celui de l'*Apocalypse du moine Beatus* (784), dont on eut des exemplaires ou des copies (la plus ancienne à Gérone, 975), qui permirent, au milieu du ^{xi}e siècle, de transcrire et d'enluminer l'*Apocalypse de l'abbaye de Saint-Sever*. La *Bible de saint Etienne Harding* ou *Bible de Cîteaux* fut écrite avant 1109. Au sujet de la profonde influence exercée par la miniature sur l'art monumental au commencement du ^{xii}e siècle, cf. E. Mâle, *Op. cit.*, 4-42 et Ch. Oursel, *La miniature du XII^e siècle à l'abbaye de Cîteaux* (Dijon, 1926).

plutôt qu'ils ne créaient. Et, comme ces imagiers, fort éclectiques, semblent avoir emprunté à tous les arts, aussi bien à ceux du passé dont les vestiges subsistaient autour d'eux, qu'aux arts pratiqués de leur temps ; comme ils étaient avides de reproduire tout ce qui leur tombait sous la main : miniatures, dessins de broderie, tissus arabes et persans, coffrets d'ivoire orientaux, marbres gallo-romains, ouvrages d'orfèvrerie franque, etc., il n'est point surprenant que les sources de leur inspiration soient nombreuses. D'où la curieuse variété de cet art d'imitation.

Mais, quelque divers qu'il soit dans son inspiration, il doit d'abord à l'Antiquité.

La domination de Rome avait fait prospérer ou naître dans la vallée du Rhône nombre de villes, embellies par des édifices dont les ruines n'ont pas encore totalement disparu. On comprend quelle influence de pareils modèles, naturellement bien mieux conservés au moyen âge que de nos jours, ont dû avoir sur la décoration des églises. Même après l'écroulement du forum dit de Trajan en 840, l'ancienne capitale des Gaules était encore, au ^{x^e}, au ^{xi^e} et même au ^{xii^e} siècle, très riche en monuments antiques. A ces survivants d'un passé mystérieux s'attachait une crainte superstitieuse qui les protégea longtemps. Ce n'est guère, en effet, qu'à la fin du ^{xi^e} siècle qu'on se mit à transformer en carrières les édifices païens de Lugdunum.

Une brillante école de sculpteurs s'était formée à Vienne et à Lyon au temps des Césars. Les modèles qu'ils avaient laissés étaient sous les yeux de nos tailleurs de pierre de l'époque romane. Ceux-ci ne manquèrent pas d'y recourir, empruntant à la grammaire ornementale gallo-romaine nombre de motifs qu'on retrouve, d'ailleurs, dans tout le Sud-Est de la France : crossettes opposées deux à deux, grecques, rais de cœur, oves, galons de perles, rosaces, imbrications, etc. Or, nul édifice, mieux que l'église d'Ainay, toute chargée de dépouilles antiques, ne devait plus fortement attester le goût de ses sculpteurs pour les modèles classiques. N'y trouve-t-on pas, dans les ornements du portail, la copie directe de motifs empruntés à des tombeaux relevés naguère à Choulans ? N'avons-nous pas signalé, dans les chapiteaux du chœur, tels bas-reliefs à figures trapues, qui dérivent de l'art abâtardi dont les sarcophages et les stèles funéraires du ^{iii^e} au ^{vi^e} siècle nous offrent d'assez fâcheux spécimens ? Dans l'abside, ne rencontre-t-on pas, çà et là, des détails qui semblent directement copiés sur des sarcophages chrétiens ? Bien mieux, ce n'est pas sans une petite secousse au cœur que l'on s'arrête, dans le pourtour de cette abside, devant telle minuscule et délicieuse figure de porteur de couronne ou d'orante, qui fait brusquement songer aux images des catacombes.

Les emprunts faits à l'Orient par les artistes d'Ainay sont peut-être les plus aisément saisissables. On les relève d'abord, ainsi que nous venons de le dire, dans

les procédés techniques, ensuite dans les motifs : animaux ou monstres, les lions ou les dragons par exemple, oiseaux réels ou fabuleux, tels les aigles¹ ou les griffons, arbres même, comme le palmier.

Dans ce décor de bêtes réelles ou chimériques, cher aux imagiers des époques préromane et romane, la part de l'antiquité gréco-romaine se réduit en somme à peu de chose : l'Orient a presque tout apporté. C'est à lui que, dès les temps mérovingiens, nos artistes demandèrent des leçons. N'était-ce pas d'ailleurs dans la logique de l'évolution du Christianisme, ennemi des gracieuses fantaisies de l'art grec et par ses origines disposé à accueillir sans méfiance, sinon avec sympathie, les rêveries étranges et mystérieuses de la Chaldée, de l'Assyrie, de la Phénicie et de la Perse ?

En tout cas, c'est un fait certain, que la religion nouvelle répandit partout les thèmes décoratifs de l'Orient, auxquels chaque peuple devait ajouter l'apport de ses propres conceptions. Or, nulle part peut-être les relations n'étaient plus anciennes et mieux établies qu'entre Lyon et les provinces d'Asie mineure et de Syrie : la Lettre adressée par les chrétiens de Vienna et de Lugdunum à leurs « frères » des provinces d'« Asie » et de Phrygie, après la persécution de 177, en témoigne éloquemment².

Il n'est donc pas surprenant que les types empruntés à l'art syro-palestinien, qui fut aussi celui des monastères coptes d'Égypte, se reconnaissent ici. Plus vrai, mais, aussi, plus brutal dans son réalisme, que l'art hellénique des grandes cités grecques d'Orient, — Antioche, Éphèse et même Alexandrie, — cet art nous montre les personnages divins barbus, proches de l'humanité, tels enfin que le Christ bénissant de notre travée de chœur.

On sait que les riches étoffes étaient très recherchées par ceux qui voulaient donner toute splendeur au culte. Beaucoup plus qu'aux objets de métal, de bois ou d'ivoire — couvertures d'évangélistes, coffrets, miroirs, diptyques, etc., — c'est à ces précieux tissus, importés en Gaule de l'Orient chrétien, de la Sicile et de l'Espagne, à ces tissus couverts de brillantes images, dues originellement aux artistes de la Perse ou de l'Arabie, que nos sculpteurs romans, comme déjà ceux de l'empire byzantin, demandèrent des modèles. Ils se sont donc emparés des

¹ « On pourrait croire que les aigles qui décorent si fréquemment nos chapiteaux romans ont été empruntés à des chapiteaux antiques ; mais rien n'est moins certain : les aigles, stylisés avec tant de grandeur, qui ornent les étoffes orientales, ont dû inspirer, bien souvent, nos artistes. » (Em. Mâle, *Op cit.*, 360). A ce propos, signalons le réemploi, à Ainay (dans une chapelle moderne), d'un beau chapiteau antique à l'aigle. Nous en reparlerons.

² Eusèbe, *Hist. eccles.*, v^e livre, ch. 1-3.

ornements symétriques et des thèmes décoratifs des étoffes, tels que les lions affrontés, mais séparés par le « horn », plante sacrée des Persans, les oiseaux becquetant les plumes de leurs queues, les aigles aux ailes éployées, les rapaces liant des serpents, les colombes buvant dans un vase en forme de cornet ; tels aussi que les griffons, les dragons, les grands oiseaux qui s'abattent sur des fauves qu'ils attaquent de leurs becs ; les étranges quadrupèdes enfin, dressés sur leurs pattes griffues dans un décor exotique, tous motifs ornementaux du plus beau sentiment décoratif qu'on voit précisément à Ainay. De même, la flore orientale s'y affirme dans une curieuse stylisation des chapiteaux à stipes et feuilles de palmier. Enfin, l'inspiration purement byzantine apparaît dans ces chapiteaux historiés dont les personnages présentent leurs pieds nus presque de face et où les anges portent des ailes haut dressées en forme de lyre.

Docilement soumis, dans leur inexpérience, aux leçons de l'Orient, nos artistes en ont imité jusqu'aux procédés. Avec une conscience qui confine à la naïveté, ne se sont-ils pas efforcés parfois de transposer sur la pierre ou le marbre des modèles persans, arabes ou byzantins, en s'attachant à n'y rien changer ? C'est ce que M. Louis Bréhier a nommé la « sculpture-broderie » : procédé qui consiste à donner au bloc sculpté l'aspect d'une étoffe brochée ou ornée de galons soutachés, s'enlevant sur un fond souvent décoré lui-même¹. On en trouve, on l'a vu, plus d'un exemple dans l'église Saint-Martin.

Mais les influences gallo-romaines, byzantines ou orientales ne sont pas les seules qui se soient exercées à Ainay. On a cru y reconnaître une influence irlandaise, dans le thème décoratif des chiens qui se poursuivent. « Comme dans l'*Évangélaire de Durrow*², a noté M. Jean Vallery-Radot³, comme dans la croix de Saint-Madoes⁴, le motif est disposé verticalement. Les chiens, vus de profil, semblent prêts à bondir, appuyés sur leurs pattes de devant aux griffes démesurées. Leur attitude est, en tous points, conforme à celle des modèles irlandais... En conséquence, malgré la bordure d'inspiration antique qui encadre le motif, on

¹ Paul Deschamps, *loc. cit.*, 74.

² Dans ce ms. du VII^e ou du VIII^e siècle, les bordures verticales d'une page enluminée représentent trois chiens à la file et se mordant l'un l'autre.

³ La Sculpture française du XII^e siècle et les influences irlandaises dans *Rev. de l'art ancien et moderne*, mai 1924, 338.

⁴ La croix de granit de Saint-Madoes, dans le Perthshire, en Écosse, reproduit le même motif des chiens se poursuivant. Cette croix est un énorme bloc rectangulaire, sur lequel des entrelacs dessinent la forme crucifère ; de chaque côté trois chiens se donnent la chasse. L'art est moins affiné, ce qui est naturel, que dans l'*Évangélaire* et dans l'abside d'Ainay.

peut affirmer que ce dernier trahit une influence purement irlandaise¹. » On peut ajouter que, dans la tête aux yeux saillants, aux oreilles petites et pointues, comme dans la queue qui se termine par un galon de perles, on retrouve l'aspect caractéristique du lion irlandais des manuscrits : un molosse plutôt qu'un fauve.

Nul n'ignore combien féconde fut l'action de saint Colomban et de ses moines dans la Gaule mérovingienne ; on connaît moins les rapports particuliers de l'église de Lyon avec celles d'Irlande et de Grande-Bretagne. Or, ces rapports furent fréquents et cordiaux.

L'église de Lyon était la plus ancienne et la plus illustre que rencontraient sur leur route missionnaires, moines et prélats des Iles, quand ils allaient à Rome ou en venaient. Les évêques s'y arrêtaient dans leurs voyages *ad limina*². En 1098, l'ancien bénédictin, Anselme, archevêque de Cantorbéry, fuyant la colère du roi Guillaume le Roux, vint demander asile à son ami Hugues I^{er}, qui occupait alors le siège de Lyon. Il resta dans notre ville jusqu'au 29 mars 1099, date de son départ pour Rome d'où il revint l'année suivante. Pendant ce second séjour, Anselme suppléa son confrère lyonnais dans l'exercice de ses fonctions épiscopales ; il présida même le concile d'Anse en 1100. Puis il retourna en Angleterre. Exilé de nouveau, il reparut à Lyon en 1103 et y demeura au cloître Saint-Jean jusqu'en avril 1105³. C'était justement l'époque où l'abbé Gauceran achevait de bâtir Saint-Martin d'Ainay, Gauceran qui, deux ans plus tard, montait sur le trône archiepiscopal.

Avant de mourir, son prédécesseur, Hugues I^{er}, avait légué à l'Église de Lyon, une bibliothèque, qui comptait près de soixante-dix ouvrages, chiffre important pour l'époque. Or, parmi ces manuscrits, figurait, avec les œuvres de saint Anselme, un splendide Sacramentaire, écrit en lettres d'or⁴. Par suite, on

¹ Il faut noter que ce thème ornemental des chiens qui se donnent la chasse en se mordant se retrouve sur le tailloir d'un chapiteau de l'église ruinée de Puy-d'Orbe (Côte-d'Or) : plate-bande sans biseau où ces animaux sont représentés d'une façon grossière ; et sur d'autres tailloirs de l'église de Cerny-en-Laonnois, signalés par E. Lefèvre-Pontalis (Deshoulières, *Essai sur les tailloirs romans*, 20-21). On le rencontre aussi à la façade de Saint-Michel de Pavie (Cf. F. de Dartein, *L'Archit. lombarde...*, éd. de 1884, 30 ; Album, pl. 55 et 59).

² C'est à Lyon que l'apôtre de l'Angleterre, saint Augustin, vint recevoir la consécration épiscopale des mains d'Ætherius. Dans le courant du VII^e siècle, Wilfrid y séjourna longtemps et y reçut les ordres sacrés. Ce fut encore l'évêque de Lyon Goduinus qui consacra en 691 Beretwald, successeur de Théodose sur le siège de Cantorbéry.

³ On a assigné d'autres dates à ses trois séjours : fin de 1097 au 16 mars 1098 ; juin 1099 à août 1100 ; décembre 1103 à avril 1105. Celles que nous donnons ci-dessus, nous paraissent plus sûres.

⁴ Cf. chanoine Berjat, Les sculptures de la basilique d'Ainay dans *Bulletin paroissial d'Ainay* (juin-juillet 1928).

est tenté de croire qu'à une époque où les moines étaient les seuls dépositaires des secrets de l'enluminure, un des précieux manuscrits irlandais ou anglo-saxons, dont la supériorité était alors reconnue et qui se répandaient de monastère en monastère, offrit le trésor de ses miniatures aux artistes d'Ainay. En tout cas, leur décoration, faite d'entrelacs compliqués, issus de l'art du vannier et du tisserand, de spirales savantes et de rinceaux emprisonnant des frises d'animaux réels ou fabuleux, se retrouve dans les sculptures de notre église.

Pour ce qui concerne en particulier le motif des chiens, sans doute inspiré par l'*Évangélaire de Durrow*, on ne peut que rendre hommage à la virtuosité du sculpteur inconnu. Le dessin est impeccable, le modelé savant ; le profil de la tête, avec la gueule armée de crocs, est vraiment beau.

Une dernière observation, relative aux bas-reliefs de notre église : Il convient, en effet, d'observer que, dès la fin du x^e siècle, on taillait couramment en Auvergne des statues de la Vierge, de saints et de saintes. Ces statues en bois, peintes ou recouvertes de métal précieux, se nommaient des « Majestés », un mot qu'on devait retrouver dans l'histoire de la peinture siennoise. C'est une « Majesté » que désigne l'index levé de l'archange Gabriel, sur le retour d'un pilastre de notre travée de chœur.

III. *Valeur symbolique.* — Faut-il attribuer une valeur morale, une signification symbolique à ces divers motifs d'ornementation ?

Que certaines de ces figures d'animaux réels ou chimériques aient eu, pour les moines d'Ainay et nombre de leurs contemporains du xi^e et du xii^e siècle, un sens caché, allégorique, c'est possible. Mais de là à prétendre découvrir un symbole, une intention morale ou dogmatique dans chaque détail, il y a loin. La sorte d'état de symbolisme où vivaient beaucoup de gens d'alors, c'est à savoir l'état d'hommes qui voyaient plus aisément que nous, dans la réalité banale, des symboles d'un monde supérieur, ne doit pas faire illusion. Il convient donc d'être très réservé dans l'interprétation de la sculpture romane. Comment reconnaître, par exemple, dans la plupart des figures, d'ailleurs si expressives, des chapiteaux qui décorent la coupole de Saint-Martin des allégories ou des symboles, en leur accordant un sens défini ?

Nous pensons qu'il faut les considérer, en général, comme de simples fantaisies décoratives.

C'est là, du reste, une constatation qu'il est aisé de faire dans les églises du xi^e et du xii^e siècle ; la faune et la flore n'y ont ordinairement qu'une valeur décorative. Saint Bernard en faisait même un reproche aux Clunisiens. Le grand mystique, qui a interprété symboliquement plusieurs livres de l'Écriture, s'élève

avec vigueur, dans son *Apologie à Guillaume de Saint-Thierry*¹, contre les sujets monstrueux ou ridicules : griffons, centaures, sirènes, bêtes à plusieurs corps et à plusieurs têtes, scènes de chasse, etc., représentés partout ; il déclare ne pas les comprendre ou ne consent à y voir que des inepties coûteuses, des fantaisies puériles, bonnes seulement à distraire et à troubler l'esprit des religieux. De telles paroles ne tranchent-elles point le débat ?

Mais, d'un autre point de vue, s'il est sûr que, pour les contemporains de Bernard et pour le saint lui-même, presque toute cette imagerie n'avait aucun sens, n'est-il point piquant de se dire qu'il y avait pourtant là un legs authentique des vieux paganismes de l'Asie occidentale² ? Avec quelle indignation le fougueux polémiste, scandalisé, eût tonné contre eux si, comme nous, il eût reconnu dans ces monstres des suppôts de l'enfer : idoles, génies ou démons !

En tout cas, ces fantaisies poétiques, chargées des rêves millénaires de peuples très vieux, ne rappelaient guère l'iconographie du jeune Christianisme et celle que préconisaient les premiers Pères. Le pape saint Grégoire le Grand définissait le but de l'art décoratif religieux, en disant qu'il devait aider ceux qui ne connaissent point les lettres à comprendre, en regardant les murailles, ce qu'ils ne peuvent lire sur les manuscrits. Les scènes représentées par les sculpteurs formaient donc en quelque sorte les feuillets de cette « Bible des illettrés » dont parlait Suger.

Une idée, chère aux théologiens du moyen âge, comme déjà à l'évangéliste saint Mathieu, était la concordance qui existe entre l'Ancien et le Nouveau Testament, celui-là n'étant que la préfigure de celui-ci. C'est ainsi que l'iconographie chrétienne fut amenée à des rapprochements comme celui de la mère du genre humain et de la Vierge Marie, de la première Ève qui perdit l'humanité et de la nouvelle Ève qui fut l'instrument de son salut ; comme celui d'Abel, l'innocent sacrifié, et de saint Jean-Baptiste, non moins pure victime du criminel égarement d'Hérode.

A Ainay, les chapiteaux des pilastres du chœur ont été taillés sous la préoccupation évidente chez leur auteur, d'accuser l'harmonie des deux Testaments. Le chapiteau du côté de l'Épître montre, comme on sait, sur sa face principale, deux scènes du Pêché originel ; sur le retour du côté droit, l'Annonciation, c'est-à-

¹ Quel docteur eût mieux que saint Bernard découvert le sens caché de tel ou tel motif iconographique, si vraiment celui-ci avait recelé une énigme ? Bien que le fondateur de Cîteaux passe pour avoir méprisé les choses de l'art, son témoignage n'en a pas moins une grande autorité.

² E. Mâle, *Op. cit.*, 362-363.

dire la première venue du Fils de Dieu et, sur le retour de gauche, sa seconde venue en qualité de souverain juge à la fin des temps. Le sculpteur a donc réuni là, pour l'enseignement des fidèles, la faute et le châtimement dans les personnes d'Adam et d'Ève, l'annonce du Rédempteur faite à Marie et le triomphe du Christ en son dernier avènement.

Du côté de l'Évangile, le chapiteau du pilastre présente, sur sa face antérieure, auprès de la victoire de l'Archange sur le dragon, c'est-à-dire sur Satan, le double sacrifice offert à Dieu par Caïn et par Abel. Sur le retour de gauche se voit le meurtre d'Abel ; sur celui de droite paraît la figure sévère du Décollé, du Précurseur voué à une mort inique¹.

Bref, c'est à l'idée de la Faute originelle, liée à celles de l'Incarnation et de la Rédemption, que se rapportent toutes les scènes ou figures.

Si l'on y prend garde, on s'aperçoit, en outre, que toutes les images humaines dont il vient d'être question, se rattachent à la symbolique des premiers siècles chrétiens. Nul n'ignore que l'orante, par exemple, est le poétique emblème de l'Ame, affranchie de l'épreuve terrestre et transportée au ciel où elle intercède pour les vivants. On sait, par ailleurs, que le nom grec du Poisson lui a valu de devenir une des figures du Christ, de même que la légende d'Orphée a été interprétée dans un sens chrétien ; enfin, que le Lion et le Dragon représentent Satan, dans la mystique primitive, tandis que le Cerf altéré, qui court boire aux fontaines d'eaux vives, est une image du chrétien régénéré par la grâce. Dans toute cette décoration se révèlent incontestablement des intentions symboliques.

IV. *Intérêt d'art.* — C'est qu'il y a là quelques-uns des sujets les plus anciens que l'art chrétien ait traités.

Sans parler des motifs qu'on dirait empruntés à l'art catacombal, on rencontre, de très bonne heure, celui du Péché Originel dans des fresques et des mosaïques de Rome et de Ravenne, dans la Bible carolingienne de Bamberg comme sur les portes de bronze de la cathédrale de Hildesheim, exécutées entre 993 et 1022.

¹ E. Mâle (*Op. cit.*, 158 ets.) a très fortement montré comment l'opposition symbolique de l'Ancien et du Nouveau Testament reparut à Saint-Denis, vers 1140, sous l'influence de Suger. L'éminent historien sait fort bien que « les siècles antérieurs » n'ignoraient pas les harmonies des deux Testaments, « puisque les Pères en sont pleins », puisque Bède le Vénérable en parle et que la *Glose ordinaire* de Walafried Strabo, « livre sans cesse cité dans l'école depuis le temps de Charlemagne », montrait Jésus-Christ présent, par préfigure, à chaque page de l'Ancien Testament. Mais sans doute n'eût-il pas insisté sur l'absence de ce symbolisme avant 1140, s'il eût songé aux chapiteaux d'Ainay. A vrai dire, ceux-ci constituent presque une exception, qu'il importait d'autant plus de signaler ici.

Des œuvres d'orfèvrerie et un ivoire (reliure) du Cabinet des Médailles¹ font voir des images du Christ bénissant et du Christ en majesté entre les quatre figures symboliques. Enfin, de même que la scène de la victoire de saint Michel sur le dragon, celle du sacrifice offert au Seigneur par Caïn et Abel, avant de se répéter à un très grand nombre d'exemplaires sur les chapiteaux, bas-reliefs et frises de l'époque romane, eut sans doute son prototype dans quelque ivoire oriental².

André Michel a écrit au sujet des chapiteaux d'Ainay : « C'est de quelque coffret d'ivoire où la flore orientale se mêle à la représentation des scènes bibliques, que l'imagier paraît s'être inspiré. L'histoire d'Adam et d'Ève et de Caïn et Abel y est surtout remarquable par la recherche laborieuse de l'expression, et le groupe du meurtre d'Abel semble procéder du type iconographique dont une des plus anciennes représentations se trouverait sur l'ambon de Salerne³. »

Ces images se rencontrent ailleurs, plus ou moins tardives. Par exemple, à Saint-Michel de Pavie, qui daterait de 1132, la scène de l'offrande de Caïn et d'Abel rappelle celle d'Ainay à un détail près : au lieu de la figure entière de l'Éternel, on ne voit que sa main qui sort d'un nuage et bénit l'agneau d'Abel⁴.

De même, la Faute originelle est représentée, dans un bas-relief de la façade du dôme de Modène, construit en 1099⁵. Mais il n'est pas besoin d'aller chercher si loin des exemples contemporains ou antérieurs.

A Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire), auprès d'un donjon rectangulaire du XII^e siècle, qui occupe l'angle sud-est de l'enceinte de l'ancien prieuré⁶, une porte, depuis longtemps murée, est ornée d'un tympan « d'allure archaïque, de travail très fruste⁷ ». On y voit, à gauche, l'Adoration des Mages ; à droite, Adam et Ève mangeant le fruit défendu à l'instigation du démon, puis se dissimulant derrière un buisson (cette dernière scène assez proche de celle d'Ainay). A Neuilly-en-Donjon (Allier), dans un tympan du début du XII^e siècle, tandis qu'au-dessus

¹ Labarthe, *Les arts industriels au moyen âge* (Album I, pl. VII).

² Goldschmidt, *Die Elfenbeinskulpturen aus der Zeit der Karolingischen und Sächsischen Kaiser* Darmstadt, 1914-1918, I, 11a, pl. VII, et II, n° 103 a, pl. XXXII. (Cf. P. Deschamps, *loc. cit.*, 81).

³ *Histoire de l'Art...*, I, 637.

⁴ F. de Dartein, *Op. cit.* (Album, pl. 17).

⁵ La ressemblance avec le chapiteau d'Ainay est sensible : Adam et Ève, ayant le serpent à leur gauche, sont côte à côte, voilant de la main leur nudité. La Femme cueille une pomme ; l'Homme met le fruit dans sa bouche.

⁶ L'église priorale fut construite au plus tard dans la première moitié du XII^e siècle (A. Rhein, *Congrès Archéol. de Moulins-Nevers* Paris, 1916, 272). C'était une dépendance de Saint-Martin d'Autun.

⁷ Jean Virey, *Paray-le-Monial et les églises du Brionnais*, 73.

de monstres infernaux Marie présente son divin Fils aux mages, la scène du Péché originel est contiguë à celle du Festin chez Simon, avec le personnage de Madeleine repentante.

Le thème de la Faute d'Adam et d'Ève se retrouve à Cluny et à Saint-Benoît-sur-Loire. Au jugement de Charles Oursel¹, à Saint-Benoît « les personnages sont difformes, des nains à la tête énorme et au corps minuscule », ce qui n'est pas pour les distinguer de ceux d'Ainay, puisque, d'après le même critique, dans nos bas-reliefs « la composition est médiocre, l'exécution indécise et faible, le dessin puérilement contourné, notamment pour les mains et les pieds². »

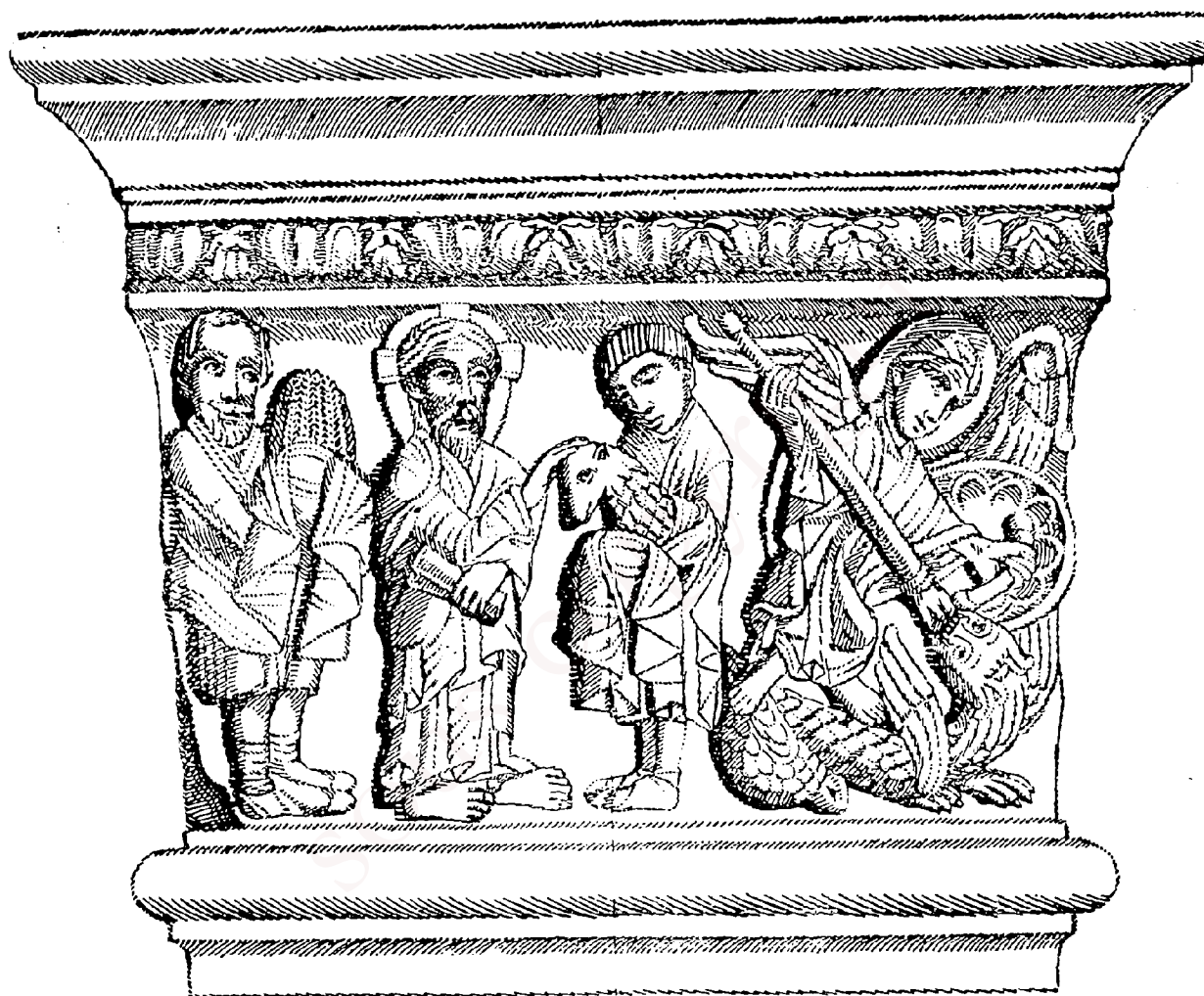
Bien qu'en partie fondé, ce jugement nous paraît trop sévère.

La première impression ressentie devant ces sculptures est, en effet, que leur dessin est des plus incorrects. Les personnages d'épaisse silhouette sont presque tous des nabots. Des traits sans beauté ; des membres fléchis à angle droit ou dans quelque autre mouvement forcé ; des pieds et, plus rarement, des mains informes avec des doigts immenses ; des têtes disproportionnées aux corps, tels sont les défauts qui frappent tout d'abord. Mais un examen plus attentif révèle chez l'artiste, en dépit de sa gaucherie et de ses maladresses, la recherche du pittoresque et l'observation de la nature. Son effort pour atteindre à l'expression et à la vie s'avère déjà efficace, quelles que soient l'indigence du dessin et la lourdeur de la forme. Il a visé à un certain naturalisme qu'il a, en définitive, assez bien attrapé non seulement dans les scènes du Péché originel ou celles de l'offrande et du meurtre d'Abel, mais encore dans les figures isolées. On a le sentiment très net qu'il n'a pas copié servilement un modèle : il a voulu faire œuvre personnelle. Il a observé ses contemporains, ses camarades d'atelier peut-être ; puis il s'est efforcé de les rendre avec leur pesante membrure, avec leurs grosses têtes aux pommettes aplaties, au front fuyant, aux lèvres entr'ouvertes. Il y a quelque chose d'émouvant dans cet éveil de la verve créatrice.

¹ *Op. cit.*, 172-173. Cf. M. Aubert, *Op. cit.*, 17 et pl. X.

² *Ibidem.* M. Ch. Oursel ajoute : « A Cluny, au contraire, l'artiste qui s'attaque au corps nu a fait effort pour parvenir à la juste proportion de ce corps ; certes, il y a beaucoup de raideur et de gaucherie, mais le relief est déjà vigoureux, et l'on sent comme une esquisse du mouvement vrai ; quelques détails, le serpent et les arbres sont fortement traités. L'artiste est sur la bonne voie qui mène aux chapiteaux du chœur de la grande abbatale. Les bas-reliefs de la chute originelle sont, si nous les voyons bien, la promesse des chefs-d'œuvre du lendemain. » En revanche, M. Paul Deschamps estime que ces mêmes bas-reliefs clunisiens sont gauches, raides, sans expression, d'un archaïsme qui les apparente à celui de Saint-Benoît-sur-Loire, antérieur à 1108 et à celui d'Ainay.

Sans doute, convient-il de ne pas séparer ces jugements opposés de la position antagoniste prise par chacun de leurs auteurs dans la querelle des chapiteaux de Cluny.



J. COQUILLAT.

DIEU BÉNIT LES PRÉMICES DE CAÏN ET D'ABEL. SAINT MICHEL TERRASSE LE DRAGON.

Mais cet art n'est pas seulement réaliste ; il est encore plein de mouvement et de vie. La scène de saint Michel terrassant le dragon donne la sensation d'une véritable lutte.

Sur la corbeille du chapiteau où triomphe l'Archange, la double offrande de Caïn et d'Abel est empreinte à la fois de simplicité et de grandeur. Là encore, l'artiste, épris de vérité, s'est visiblement préoccupé d'individualiser chacun des deux frères. Caïn, on le sait, a le front dégarni. N'est-il pas l'ainé ? La Bible semble en faire un personnage vaniteux et sûr de lui. Sa barbiche conquérante, son air arrogant, sa gerbe haut dressée accusent sa présomption. Il relève la tête avec un orgueil où il entre déjà du dépit. Abel, le cadet, le doux Abel, est imberbe. Ses cheveux bouclent sur son front. Le jeune homme baisse la tête avec modestie, comme s'il n'osait poser son regard sur celui du Créateur. On ne peut qu'admirer le style si libre et si vivant de ces figures.

Et que dire des attitudes et des mines de nos premiers parents, après la faute, devant l'Éternel en courroux ? Il y a dans tout cela une réussite d'invention personnelle, comme un geste populaire et familier, inscrit en marge de la froide tradition iconographique.

Bref, si les sculptures d'Ainay paraissent grossières, elles sont vivantes. Or, la vie n'est-elle pas la qualité suprême d'une œuvre d'art ?

V. *Similitudes et Originalité*. — Lyon est au point de contact des frontières des trois grandes écoles romanes de Provence, d'Auvergne et de Bourgogne. Dès lors, on peut se demander dans quelle mesure nos imagiers ont subi l'influence des maîtres de ces provinces.

En ce qui concerne la sculpture provençale, il semble bien qu'elle ne soit pas aussi ancienne qu'on a dit. Si certains morceaux peuvent appartenir à la première moitié du ^{xiii}^e siècle, les grands ensembles datent pour la plupart de la seconde moitié, sinon de la fin du même siècle. C'est un art tardif que celui des portails d'Arles et de Saint-Gilles-du-Gard¹. Il est donc peu probable que nos tailleurs de pierre lyonnais aient emprunté beaucoup à ceux de la Provence². Des motifs de décoration, d'inspiration gréco-romaine ou, si l'on préfère ce mot : classique, se retrouvent à la fois dans plusieurs églises du Midi et dans celle d'Ainay ; mais cela s'explique le plus naturellement du monde.

¹ Cf de Lasteyrie-Aubert, *Op. cit.*, 820, et n° 3.

² La chapelle de Saint-Gabriel, près de Tarascon, a un tympan décoré des scènes du Péché originel, de l'Annonciation et de la Visitation. A Cavaillon, l'agneau symbolique, retenant la croix avec une de ses pattes, apparaît sur la corniche latérale de la nef. Mais la cathédrale de Cavaillon ne fut consacrée qu'en 1232 et Saint-Gabriel date de la seconde moitié du ^{xiii}^e s.

On a proposé ¹ de diviser l'histoire de la sculpture bourguignonne en deux grandes périodes : dans la première, embrassant la fin du XI^e siècle et le début du XII^e, les tailleurs de pierre, encore peu habiles, représentèrent surtout des figures décoratives, toute une imagerie grossière de monstres, de masques humains, etc. ; dans la seconde, dont on place le point de départ entre 1115 et 1130, les artistes, sûrs d'eux-mêmes, sculptent sur les tympans et les chapiteaux des scènes inspirées de l'Ancien et du Nouveau-Testament.

Mais cette division cadre assez mal avec la réalité des faits. Les récents historiens de l'art roman de Bourgogne ² ont protesté contre des théories trop systématiques et qui tendent à rajeunir à l'extrême des œuvres admirables, telles que le portail le plus ancien de Charlieu et les chapiteaux du déambulatoire de Cluny, uniquement parce qu'elles sont admirables. On sait pourtant que la sculpture bourguignonne est aussi expressive que d'autres, la provençale notamment, le sont peu ; qu'elle dénote dans les détails de pure ornementation une fécondité d'invention sans pareille et mêle aux motifs gallo-romains une infinie variété de rosaces, de rinceaux, de rubans plissés, de feuillages aux contours les plus imprévus.

Aussi bien, si l'on excepte, à Saint-Lazare d'Autun, un chapiteau du chœur qui montre des palmes d'entre lesquelles s'échappe une volute, et ce tympan de la porte, prise dans l'enceinte du prieuré d'Anzy-le-Duc, dont nous avons parlé, on n'observe que des rapports plutôt vagues entre l'art des imagiers d'Ainay et celui de leurs confrères bourguignons.

Il serait plus facile de relever, sinon des influences marquées, au moins des points de contact entre telles sculptures romanes d'Auvergne et certaines d'Ainay.

C'est le cas notamment de plusieurs chapiteaux de Mozac, taillés sans doute dans les dernières années du XI^e siècle, après que l'affiliation du vieux monastère à Cluny, en 1095, lui eut rendu son ancienne prospérité. On voit, par exemple, sur la seconde pile du sud, une corbeille dont les tiges laissent échapper deux larges feuilles rappelant celles d'un palmier. Une autre série de chapiteaux mêle figures humaines et animaux, ceux-ci parfois affrontés : griffons buvant à une coupe, oiseaux dont la queue se termine en palmette, cavaliers montés sur des quadrupèdes caprins, proches parents de ceux d'Ainay ³.

¹ M. Paul Deschamps, Note sur la sculpture romane en Bourgogne dans *Gazette des Beaux-Arts* juillet-août 1922, 61-80 ; du même, Les débuts de la sculpture romane en Languedoc et en Bourgogne dans *Rev. archéol.*, 1924, 163-173.

² MM. A. Kingsley Porter, Charles Oursel, Kenneth John Conant entre autres.

³ V. art. de l'abbé Luzuy sur Mozac (*Congrès archéol., Moulins-Nevers, 1913, 126*).

En outre, il existe une ressemblance générale assez frappante entre les personnages d'Ainay et ceux qu'on voit dans certaines églises auvergnates. Ces hommes et ces femmes, lourds, trapus, bas sur jambes, avec d'énormes pieds presque de profil, ont leurs grosses têtes aux visages aplatis presque posées de la même façon. Comme à Mozac, les cavaliers montés sur des chèvres ¹, à Notre-Dame-du-Port, plusieurs personnages des fameux chapiteaux du chœur pourraient servir d'exemple ². Au sujet de ces chapiteaux, M. Marcel Aubert a écrit que « le caractère des armes, des vêtements, des inscriptions, ne permet pas de les faire remonter au delà du milieu du XII^e siècle ³ ». Ne pourrait-on pas les vieillir davantage ⁴ ? Ils étaient sinon sculptés, du moins en place en 1095, puisque, à cette date, le pape Urbain II put célébrer la messe *Salve Sancta Parens*, dans le chœur de l'illustre basilique.

Dans la négative, il faudrait reconnaître que l'œuvre du sculpteur anonyme d'Ainay est bien difficile à situer dans l'évolution de la sculpture romane.

Il existe pourtant un édifice religieux du Sud-Est dont l'ornementation se rapproche de celle de notre église et dont la priorité d'âge est, certes, indiscutable : la chapelle Saint-Laurent de Grenoble. De bons juges la font remonter au moins au VII^e siècle ⁵. Or, certains de ses chapiteaux, dérivés du corinthien, sont chargés de deux rangs de feuilles d'acanthé, couronnées de fleurons ; sur leurs tailloirs énormes des sortes de palmiers séparent des oiseaux affrontés ou adossés. Tels d'entre eux qui portent de ces arbres, réunissant deux par deux leurs feuilles pour former une arcade occupée par des animaux ou remplie par des

¹ Dans le nef. — On remarque aussi un chapiteau du bas-côté nord : feuilles d'acanthé sommées de volutes, entre lesquelles sont logées des têtes d'hommes.

² Cf. Marcel Aubert, art. sur Notre-Dame-du-Port dans *Congrès archéol., Clermont-Ferrand*, 1923, 47 et s. D'après l'inscription que porte un des chapiteaux clermontois, leur auteur serait un sculpteur du nom de Robert (L. Bréhier, Les chapiteaux historiés de Notre-Dame-du-Port, à Clermont. *Rev. de l'art chrét.*, 1912, 248-262, 339-350). Ses œuvres ont été comparées aux sculptures du transept de Conques (A. Kingsley Porter, *Romanesque sculpture of the Pilgrimage Roads*, 234-235), « qui s'en rapprochent peut-être un peu, mais sont beaucoup plus archaïques », observe M. Marcel Aubert (*loc. cit.*, 52).

³ *Loc. cit.*, 51.

⁴ D'autant qu'il en existe des répliques, plus ou moins fidèles, dans des églises d'Auvergne de date incertaine.

M. Marcel Aubert a bien voulu nous dire que les chapiteaux de Saint-Martin-d'Ainay lui paraissent antérieurs à la plupart de ceux d'Auvergne, et notamment à ceux de Notre-Dame du Port. Cette chronologie s'accorde parfaitement avec ce que nous savons de l'histoire de la sculpture au début du XII^e siècle.

⁵ « Sa décoration indique le VII^e siècle (Enlart, *Op. cit.*, 153). « Aujourd'hui, il semble qu'on puisse... la classer dans la seconde moitié du VI^e siècle. » (Marcel Reymond, *Grenoble et Vienne*, 10).

acanthes, offrent, en dépit de la différence de technique, — moins grossière ici qu'à Saint-Laurent¹, — une analogie frappante avec certaines sculptures d'Ainay.

Quoi qu'il en soit, Grenoble est au débouché des Alpes, sur la route de la Lombardie. Et, comme l'a noté M. Marcel Aubert², « parmi les plus anciennes sculptures de Bourgogne³, antérieures aux chapiteaux de Cluny⁴, on peut citer les bas-reliefs de Saint-Martin d'Ainay, exécutés avant 1107 et plus proches, par leur technique et leur iconographie, de l'art lombard que de l'art proprement bourguignon ». La remarque est justifiée : comme Lyon, la Lombardie n'a-t-elle pas combiné avec des influences gréco-romaines des traditions orientales ?

Là-bas comme ici, l'empreinte classique est reconnaissable : et c'est la décoration de certains chapiteaux inspirés du corinthien, avec ses feuilles d'acanthé imbriquées ou retombant en volutes ; et c'est le rinceau de feuillage issu de la bouche d'un monstre ; et c'est encore cette anatomie spéciale des personnages, qui paraissent empruntés aux sarcophages chrétiens du Bas-Empire. Toutefois, ce qui domine, ce sont les modalités de l'art oriental, issu de la Syrie et de la Mésopotamie, adopté par les Byzantins comme par les Arabes, art essentiellement décoratif, fait d'arabesques, d'entrelacs, de tresses, de broderies de pierre, où l'on trouve cependant avec les palmiers et les fleurs de lys, les animaux affrontés, et parfois le Hom, accosté de deux bêtes⁵, comme dans certains tissus persans.

Par là même s'expliquent les similitudes avec Ainay, que l'on peut relever dans tels édifices préromans ou romans de l'Italie du Nord. C'est, par exemple, à Saint-Ambroise de Milan, dans l'archivolte et les piédroits du portail axial et dans l'archivolte décorant la chaire, des motifs qu'on retrouve dans l'église lyonnaise ; c'est au porche et à l'entrée de la crypte de San Zeno Maggiore à Vérone⁶,

¹ La technique des sculpteurs de Saint-Laurent, surtout au point de vue de la sculpture végétale, est plus grossière. Cf. Deshoulières, *Essai sur les tailloirs...* dans *Bull. Monum.*, 1924, 7.

² *Op. cit.*, 16.

³ Il faut prendre cette désignation dans son sens historique de Burgondie, de royaume de Bourgogne.

⁴ Cf. André Chagny, *L'Empire de Cluny*, 97, sur les chapiteaux de Cluny, que M. Marcel Aubert croit pouvoir dater de la deuxième campagne de construction de la grande église, c'est à savoir entre 1109 et 1118 (*Comm. à la Société des Antiquaires de France*, 1935).

⁵ Cf. Dr. Birot, *loc. cit.*, 534.

⁶ La façade de San Zeno porte encore aujourd'hui des sculptures de deux maîtres antérieurs à 1138.

des médaillons analogues aux nôtres ; c'est, à la porte principale du dôme de Modène, les enroulements à trois torons, qui enferment dans leurs boucles, comme sur les pilastres de l'abside d'Ainay, des quadrupèdes, des oiseaux, etc. Ces mêmes enroulements s'observent au baptistère de Calliste à Cividale du Frioul¹. Les sculpteurs de Modène ont taillé des chapiteaux ornés de têtes décoratives (dont la moustache se transforme en vrilles feuillagées), semblables à celles qui décorent certains chapiteaux d'Ainay². De même, les tailleurs de pierre qui travaillèrent à Cividale du Frioul ont reproduit généreusement, à Sainte-Marie au Val³, cerfs et lions, monstres inspirés des tissus et des ivoires orientaux, entrelacs et rinceaux, palmiers et fleurs de lys. On reconnaît, parmi les ornements découpés dans le stuc, qui décorent un grand arc du même édifice, des crosses et des palmettes dont on trouve la réplique exacte à Ainay.

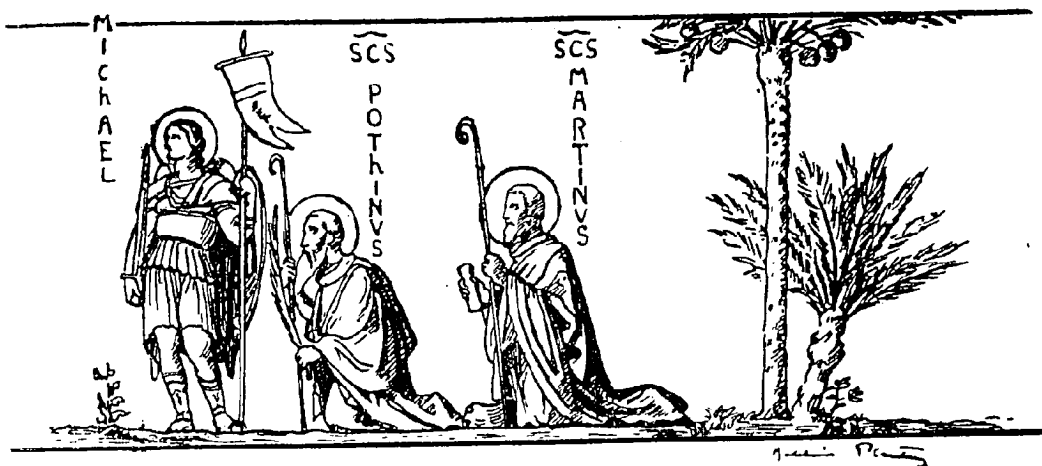
De ces rapprochements que faut-il conclure ? D'abord que les rapports de la sculpture d'Ainay avec celle du nord de l'Italie sont indéniables ; ensuite, que les bas-reliefs et les chapiteaux de notre abbatale, contemporains de ceux de certaines églises du Frioul et de la Lombardie, sont l'œuvre d'artistes subissant les mêmes influences que leurs confrères transalpins : influence gréco-romaine et influence orientale ; enfin, qu'en dépit de nombreuses similitudes d'inspiration et de composition, la technique des uns et des autres diffère sensiblement. Il n'est pas étonnant que le génie particulier des maîtres lombards et celui de leurs émules des bords du Rhône aient imprimé à leurs ouvrages respectifs des caractères qui ne permettent pas de les confondre. C'est la marque de l'originalité personnelle que tout bon ouvrier laisse sur son œuvre.

¹ A Saint-Michel de Pavie, église postérieure à Ainay (1132 environ), les enroulements font place, sur les piédroits de la porte centrale, à de petits rectangles contenant chacun un motif différent. L'agneau, retenant une croix, est à la clef de voûte de l'archivolte de Saint-Michel. On voit encore dans ce monument l'offrande de Caïn et d'Abel, mais la figure de Dieu est remplacée par une main sortant d'un nuage comme à Ainay dans la scène du Meurtre d'Abel.

² « ... Et de l'ancien clocher de Valence », ajoute E. Mâle (*Op. cit.*, 277), qui revendique la priorité pour « l'art de la vallée du Rhône », en avançant que « dans la seconde moitié du XII^e siècle, il arriva à la cathédrale de Modène une colonie d'artistes formés en Provence. » C'est possible, mais ne convient-il pas de souligner que la dite cathédrale date de 1099 et qu'A. Kingsley Porter et R. Sherman Loomis attribuent les sculptures de Modène au début du XII^e siècle (*Gazette des Beaux-Arts*, 1928, II, 109-122) ?

³ Attribuée par les uns (Enlart, Deschamps) à l'époque carolingienne, par les autres (Cattanéo, de Lasteyrie) au XI^e ou au XII^e siècle. Cattanéo y voit un édifice des environs de 1100, donc exactement contemporain d'Ainay. (Cf. R. de Lasteyrie, *Op. cit.*, 36.)





Décoration de la demi-coupole de l'abside. Partie droite.
(D'après la peinture d'Hippolyte Flandrin.)

CHAPITRE V

PEINTURES MURALES.

Notre abbatale a-t-elle reçu, à l'origine une décoration picturale, au moins partielle ?

Partielle, on est en droit de l'affirmer, bien que les historiens du ^{xvi}e et du ^{xvii}e siècle, qui en ont décrit les mosaïques, n'aient jamais fait allusion à des peintures proprement dites.

En 1835, un artiste, Hippolyte Leymarie, écrivait, à propos de peintures murales : « L'église d'Ainay, elle-même, possède des restes précieux en ce genre ; on y a découvert, sous un épais enduit, des têtes d'un beau caractère ¹. » De même, suivant les deux archéologues dont le témoignage est souvent invoqué dans ces pages, Monvenoux et Charvet, on aurait relevé des traces de peinture sur les archivoltes des absidioles et sur l'arc de la coupole, face au croisillon nord ².

¹ *Lyon Ancien et Moderne*, 68.

² M. P. Porte, architecte, a bien voulu nous communiquer un fac-similé colorié, exécuté par Monvenoux : sous des cercles formés par un double ruban, quatre fois noué, sont encloses des fleurs à six pétales. La couleur est rouge sombre.

En revanche, Questel nous assure qu'au cours des travaux exécutés sous sa direction en 1847, on a gratté les murs avec beaucoup de soin sans trouver de traces de peinture, ailleurs qu'à la coupole. Il y avait là, peints dans les trompes, les traditionnels emblèmes des évangélistes que cet architecte des monuments historiques attribuait, peut-être à tort, au ^{xv}^e siècle ¹.

D'où il faut conclure que, si l'église d'Ainay a revêtu dès l'origine une décoration picturale, celle-ci fut sans doute assez modeste, puisqu'elle a disparu sans laisser plus de traces.

Le ^{xix}^e siècle devait la doter, en ce genre, d'œuvres d'une valeur artistique indéniable : les peintures de l'abside et des absidioles par Hippolyte Flandrin.

I. *Peintures murales de l'abside par Hippolyte Flandrin.* — En mars 1854, jaloux de couronner l'œuvre de restauration du chœur de son église en lui donnant un surcroît de richesse et de beauté, l'abbé Boué, qui venait de commander à Poussielgue un somptueux autel, voulut le faire briller sur un décor nouveau. Victor Orsel était mort ² ; mais un autre Lyonnais, Hippolyte Flandrin, était alors dans tout l'éclat de sa gloire et la plénitude de son talent ³. Questel lui fit part du projet. L'artiste, désireux de laisser une œuvre marquante de son pinceau dans un monument de sa ville natale, accepta d'emblée de s'y consacrer, dès que les travaux en cours d'exécution à Saint-Germain-des-Prés lui en laisseraient le loisir.

¹ Voici ses propres expressions : « A l'intérieur de l'église on a opéré le grattage des murs, voûtes et piliers du chœur et des transepts (*sic*) qui étaient recouverts de plusieurs couches de badigeon. Ce travail, qui a été fait avec beaucoup de soin, a mis à nu la riche ornementation (sculpturale) de l'abside et des peintures du ^{xv}^e siècle qui décorent les quatre trompes en forme de niche, servant de soutien à la grande coupole ; ces peintures représentent les figures symboliques des évangélistes. » (*Mon. hist. de France à l'Expos. univ. de Vienne en 1873*, 19.)

² Né à Oullins en 1795, Orsel était mort à Paris en 1850. — En 1829, il avait proposé de décorer de « fresques » les murs de la chapelle de la Vierge, à Ainay ; mais le Conseil de Fabrique déclina cette offre, faute de ressources. En mai 1840, c'est, au contraire, le conseil qui demanda au peintre de se « charger d'une œuvre plus importante et en rapport avec l'histoire de l'antique monument ». Orsel retenu à Paris par des travaux, fit savoir qu'il ne pourrait répondre au vœu de la Fabrique avant plusieurs années. En sorte que le projet fut abandonné.

³ Né à Lyon en 1809, Jean-Hippolyte Flandrin fut d'abord élève à l'École des Beaux-Arts de sa ville natale, puis il entra à Paris dans l'atelier d'Ingres dont il devint l'ami et le meilleur disciple. A vingt-trois ans, il obtint le prix de Rome. De nombreux tableaux de chevalet avaient révélé ses dispositions remarquables pour la peinture religieuse, quand la ville de Paris lui confia la décoration d'une chapelle de Saint-Séverin. En 1848, il consacra son talent à l'église de Saint-Paul, à Nîmes. L'Institut lui ouvrit ses portes en 1853. En mars 1854, il travaillait à sa fameuse suite de peintures dans le long vaisseau de Saint-Germain-des-Prés qu'il a peint à trois reprises, mais en entier.

Toutefois il n'attendit point l'époque qu'il s'était assignée : printemps de 1855, pour en préparer la réalisation. Cette lettre en témoigne qu'il adressa en octobre 1854, illustrée de deux croquis, à l'architecte des monuments historiques : « Je regrette bien, y lit-on, de n'avoir pas connu votre prochain voyage à Lyon avec M. Denuelle ¹ ; je me serais empressé de vous voir, afin de conférer ensemble sur le parti à prendre et je vous aurais communiqué le projet, encore un peu vague, que j'ai fait pour la décoration de l'hémicycle. Mon programme consiste dans les sept figures du Christ, de la Vierge, de sainte Blandine, de sainte Clotilde et de saint Pothin, saint Martin, saint Michel. Comme l'hémicycle est profond, je crois que l'ornementation pourrait s'emparer d'une bonne zone en avant et par la même raison je crois que le haut aurait bien besoin de velarium. Le parti le plus archaïque et peut-être le plus convenable est celui que l'on voit partout ². Mais j'oserais peut-être proposer plus de mouvement ³. Cependant, si nous trouvons tous le premier parti meilleur, comme plus décoratif, je m'y soumettrai et tâcherai de mettre ma part dans le caractère des figures. L'avantage que je trouverais serait de donner à la figure de la Vierge par le rôle qu'elle remplit, une dignité qui la met au-dessus des autres figures et cependant laisse franchement dominer celle du Christ...

« Je ne sais si M. Benoît ⁴ aura pris un parti pour les fonds à faire. Il était, comme je vous l'ai écrit, fort indécis ; cependant, il serait, je crois, fort nécessaire de les faire pas mal à l'avance... ⁵ ».

Flandrin prépara ses esquisses à Paris. Les surfaces à meubler, des demi-coupoles, ne se prêtaient pas à des scènes comportant de multiples personnages dans le cadre d'un paysage un peu poussé. Par ailleurs, l'abside et les absidioles d'Ainay sont obscures. On ne pouvait donc songer à un motif compliqué, mais à quelques grandes figures se détachant, à la manière byzantine, sur l'éclat d'un fond d'or. Flandrin, qui durant un séjour en Italie avait admiré les coupoles des basiliques romaines, s'arrêta à ce parti, le seul pratique.

¹ Peintre de la commission des monuments historiques, célèbre depuis son exposition de dessins d'Herculanum et de Pompéi en 1844. Flandrin le connaissait bien depuis leurs communs travaux à Saint-Paul de Nîmes et à Saint-Germain-des-Prés. Dominique-Alexandre Denuelle, né à Paris en 1818, devait mourir à Florence en 1879. Il a travaillé en 1863 à l'Hôtel de Ville de Lyon.

² A l'appui, un petit croquis : Le Christ assis et, de chaque côté de son trône, trois personnages debout tournés vers lui.

³ Nouveau croquis, plus grand : Le Christ debout bénit sainte Clotilde et sainte Blandine agenouillées, que lui présente la Vierge, à droite ; à gauche, trois autres saints à genoux. Un velarium.

⁴ Claude-Anthelme Benoît, architecte d'Ainay, de 1840 à 1874.

⁵ Vicomte Henri Delaborde, *Lettres et pensées d'Hippolyte Flandrin*. Lettre reprod. en facsimile, entre les pp. 412-413.

Le programme adopté par le clergé d'Ainay comportait, pour chacune des absidioles, l'image d'un abbé : à droite saint Badulphe, à gauche saint Benoît ; et, pour l'abside, comme le maître l'avait écrit à Questel, autour du Christ et de la Vierge, sainte Blandine et sainte Clotilde, saint Michel, saint Pothin et saint Martin, protecteurs célestes de l'ancienne abbaye et de la paroisse ¹.

Pour le noter en passant, si l'hommage rendu à sainte Blandine et à saint Pothin s'expliquait aisément par le culte des martyrs de 177 dont Ainay fut au moyen âge l'un des principaux centres avec Saint-Nizier, le patronage de sainte Clotilde était moins fondé en titres historiques. C'était sans doute une « tradition » que la jeune Clotilde avait vécu dans l'île, à l'ombre de « l'église Saint-Michel », fondée par son « aïeule », Carétène. Mais cette « tradition » était d'origine bien récente et n'avait d'autre autorité que celle d'une interprétation fantaisiste de l'épithète de la « pieuse reine » burgundionne ². Celle-ci ne fut ni l'aïeule ³, ni la mère ⁴ de la future souveraine des Francs, mais probablement sa tante, en sa qualité de femme de Gondebaud ⁵.

Nous possédons les renseignements les plus circonstanciés sur la réalisation de l'œuvre, grâce à la correspondance ⁶ d'Hippolyte Flandrin avec son frère Paul, le paysagiste ⁷.

Le 3 juillet 1855, il écrit : « J'avais commencé mon lundi par une course à Ainay où j'ai vu le curé, qui a paru plein de confiance dans ce que je ferai pour son église. Il a donné aux charpentiers l'ordre de suivre toutes les indications pour la reconstruction des échafaudages, qui étaient faits de manière à rendre le travail impossible. On s'y est mis de suite et, quant à nous, nous ne perdrons pas de temps. C'est vraiment très beau à faire ; je voudrais bien m'en tirer à mon honneur et pour le plus grand avantage du monument. Enfin nous hâtons nos plans et nous faisons des carreaux ⁸. »

¹ On avait omis saint Pierre, l'un des plus anciens patrons d'Ainay.

² Voir ci-dessous : *Épigraphie*, ch. I.

³ Comme le dit A. Poidebard, (l'Église Saint-Michel, dans *Bull. hist. du dioc. de Lyon*, sept. 1907, 129).

⁴ Comme l'affirme A. de Boissieu (*Inscript. ant. de Lyon*, 572 et s.).

⁵ Allmer et Dissard, *Op. cit.*, IV, 69 et s. ; Coville, *Op. cit.*, 209-214.

⁶ Elle nous a été conservée par son neveu Louis Flandrin dans son livre : *Hippolyte Flandrin*, 185-189 (éd. de 1902).

⁷ Jean-Paul, le troisième des Flandrin (1811-1902), l'aîné étant Auguste (1804-1843), peintre de scènes romantiques.

⁸ V^{te} Delaborde, *Op. cit.*, 407.

Flandrin avaient pour aides ses élèves Louis Lamothe et Jean-Baptiste Poncet ¹. Il déclare le 10 juillet : « Mes échafaudages sont refaits et nous sommes comme des coqs en pâte. Je suis en grande partie sorti des pénibles tâtonnements qu'imposent des peintures de coupes ; je crois savoir maintenant où il faut placer les figures et de quelle grandeur il les faut faire : c'est beaucoup... ² »

L'église d'Ainay est assez sombre. Par surcroît, il pleuvait le 12 juillet, lorsque Flandrin constatait mélancoliquement : « A Ainay il ne fait pas plus clair que dans une cave ; mes pauvres yeux en souffrent cruellement ³. » Huit jours après : « Je travaille bien avec Louis (Lamothe) et Poncet ; mais nous avons eu le malheur de trouver des fonds très mal préparés et encore tout frais, ce qui fait que chaque trace de tâtonnement au fusain est ineffaçable. Tu juges de ce qui en résulte, puisque chaque figure a été essayée au moins trois fois ⁴. »

Cependant, l'heure du peintre approchait. « Lundi prochain, annonce-t-il le 24, nous commencerons à peindre. Tu nous croyais probablement plus avancés ; mais dans ce mois, nous n'aurons pas eu plus de vingt-quatre jours de travail, sur lesquels cinq ou six si noirs qu'une chandelle nous eût fait grand bien. ⁵ »

Ce bienheureux lundi, où l'artiste devait laisser le fusain pour prendre le pinceau, tombait le 30 juillet. Par malheur, les préparations étaient encore insuffisantes. « Voilà déjà vingt-deux jours, remarque-t-il le 27, que nous travaillons à Ainay ; nous n'avons fait que dessiner et carrelé les figures des petites absides et que placer les figures de la grande qui seront dessinées et carrelées à la fin de la semaine. Lundi prochain (le 30), probablement, on commencera à peindre... Cette fois, on a installé les échafaudages comme je l'ai voulu, et jamais nulle part nous n'avons été aussi bien ⁶. »

¹ Jean-Baptiste Poncet, peintre, graveur et lithographe, né à Saint-Laurent-de-Mure (Isère) en 1827, fut élève de notre école des Beaux-Arts et passa dans l'atelier de Bonnefond, puis dans celui d'H. Flandrin. Il est mort en 1901, à Lyon, où il était professeur à l'École des Beaux-Arts depuis 1885. Poncet a reproduit, en lithographie, les peintures d'Ainay. Il a publié : *Hippolyte Flandrin esquissé par J.-B. P.*, Paris, 1864.

Louis Lamothe, peintre d'histoire et de genre, portraitiste et paysagiste, né à Lyon, en 1822, mort à Paris en 1869, passa par les ateliers d'Ingres et de Flandrin. Il a décoré plusieurs églises à Paris et en province, notamment Saint-Irénée à Lyon.

² V^{te} Delaborde, *Ibidem*.

³ L. Flandrin, *Op. cit.*, 187.

⁴ L. Flandrin, *Op. cit.*, 188 ; V^{te} Delaborde, *Op. cit.*, 407.

⁵ L. Flandrin, *Op. cit.*, 187.

⁶ Ces échafaudages si confortables ne devaient pas lui épargner un accident, heureusement sans gravité. « Il faut bien que je te le dise, avoue-t-il à son frère ; mais tu vas me gronder. Cependant il n'y a pas de ma faute. Mercredi, je travaillais sur cet échafaudage où je suis si bien ; tout à coup,

Cependant, le 29, il écrit : « Demain lundi, je ne pourrai encore commencer à peindre. Oh ! j'ai bien du tintouin avec ces courbes qui dénaturent le mouvement et l'expression des figures. Si le même sujet eût été à traiter sur une surface plane, je parie que nous serions aujourd'hui à la moitié de l'exécution. » Et le peintre de la frise de Saint-Germain-des-Prés d'ajouter : « Un autre ennui : de l'église tout le monde voit ce que je fais, et, sur quatre coups de fusain, les jugements vont leur train. Hier, j'ai rencontré Frénet ¹, qui était là, regardant mon ouvrage et moi, sans bouger. J'ai été à lui et il m'a avoué qu'il y a quinze jours déjà, il avait jugé la chose mesquine et complètement manquée. Aujourd'hui, il était moins mécontent, mais qu'importait d'ailleurs ? Moi, peintre de Paris, membre de l'Institut, je pouvais faire ce que je voudrais, ce serait toujours assez bon, etc... J'étais bien devant ses magots ²; ma foi, ça été plus fort que moi, je n'ai rien pu lui dire. Dieu veuille que je ne fasse pas trop mal, car, je le savais d'avance, on sera peu indulgent ³. »

L'artiste n'était pas au bout de ses peines. Le 15 août, après avoir avoué qu'il regrette de manquer l'exposition de Paris qui l'aurait intéressé et amusé « beaucoup », il se gourmande lui-même. « Il s'agit de tout autre chose. Il faut que je fasse cette peinture, et, dans quelles conditions, mon Dieu ! Si je les avais connues d'avance, je n'aurais pas accepté. Abside profonde et noire ; jour dessus, jour dessous. Enfin, j'y perds la vue et, quelque peine que je me donne, je crois que cet ouvrage ne comptera guère. Après cela, je te l'avoue, j'aurai un bien grand besoin de me reposer. Je t'attends pour que tu me dises ce qu'il t'en semble, car, vraiment, il y a là des difficultés à déconcerter les plus habiles ⁴. »

une des marches du marchepied se brisa, et je tombe de trois pieds de haut, pas davantage. Je me suis un peu foulé les deux pieds, mais surtout le pied gauche ; ce qui m'a fait perdre quelques jours. Enfin, ce n'est rien ; je suis beaucoup mieux maintenant et je marche, sans autre inconvénient que les derniers rappels d'une douleur qui s'en va... » (L. Flandrin, *Op. cit.*, 115 ; V^{te} Delaborde, *Op. cit.*, 407.)

¹ Le vicomte A. Delaborde (408) a remplacé le nom par ***. Mais il s'agit bien de Jean-Baptiste Frénet, son compatriote (il était né à Lyon en 1814) et son camarade d'atelier à Paris chez « M. Ingres ». — Ce peintre avait eu des démêlés avec le Conseil de Fabrique d'Ainay en 1851 pour le règlement de ses travaux et leur conservation. Les procès-verbaux du Conseil en témoignent : « 27 décembre 1851. M. Frénet réclame 1.500 fr. pour les peintures de l'archivolte de la chapelle de la Vierge ; on lui offre 800 francs. »

² Les magots, auxquels fait allusion Flandrin dans les lignes précédentes, étaient les personnages peints par son camarade dans la crypte de Sainte-Blandine trois ans plus tôt et qu'il était question de faire disparaître. D'où la grande colère de Frénet, ulcéré par ailleurs de n'avoir pas obtenu la commande confiée au représentant de l'art officiel.

³ L. Flandrin, *Op. cit.*, 188.

⁴ V^{te} Delaborde, *Op. cit.*, 409-410.

Enfin, le 22 octobre, tout était terminé et l'artiste et ses aides se disposaient à regagner définitivement Paris ¹.

La veille, Flandrin avait présenté son œuvre. « Durant cinq jours, dit-il, j'ai soupiré après un rayon de lumière ; rien n'est venu ! Et j'ai dû, à l'heure dite, montrer mes peintures à des gens qui semblaient s'être fait un malicieux plaisir de leur exactitude. Une fois, cependant, on a illuminé et ces lumières donnaient de beaux effets. Mais l'effet ordinaire, celui que j'ai cherché et voulu, je n'en ai jamais rien vu. Oh ! ma foi, c'est une mortification qui compte ! »

Cette lettre laisse clairement entendre que, si l'artiste n'était pas satisfait de l'éclairage de son œuvre, le public, tout au moins une partie du public, marqua quelque déception devant ces « fresques », — ce sont, en réalité, peintures sur la muraille, — où, fidèle à son tempérament et aux leçons de son illustre maître, Flandrin avait simplement paré de noblesse tranquille l'austérité chrétienne de ses personnages. Des lignes aussi dépouillées laissent à peine apercevoir la plénitude, en même temps que la délicatesse du modelé, recherchées par l'élève d'Ingres, et la sérénité harmonieuse des figures n'empêche pas de constater la pauvreté, sans doute volontaire, du coloris. A vrai dire, sans aller jusqu'à sacrifier ses compositions, Flandrin s'était surtout efforcé, en artiste probe et consciencieux qu'il était, de les adapter à ces demi-coupoles qu'il s'agissait de mettre en valeur et, pour employer un mot significatif, d'illustrer. « Pour harmoniser son œuvre avec l'austérité du monument, remarque l'abbé de Saint-Pulgent, le peintre devait imprimer à son œuvre un caractère de force et de sévérité en harmonie avec ces murs, revêtus de reliefs presque barbares et avec ces robustes colonnes, qui se dressaient autour de lui. »

Le même écrivain, qui ne s'illusionnait pas sur la compétence en art de la plupart de ses compatriotes, fait une critique assez fine de l'ouvrage d'un maître dont il admirait profondément les œuvres : « Ces peintures ayant été exécutées dans de pareilles conditions, on comprend que bon nombre de ceux qui ont été les visiter n'y aient pas trouvé ce qu'ils attendaient. Pour cette masse de spectateurs, en effet, à qui l'art n'a été révélé que par les tableaux de chevalet et ces

¹ D'après une lettre de Flandrin à « Monsieur Ingres », datée de Paris le 9 octobre 1855 (Delaborde, *Op. cit.*, 410), H. Flandrin aurait fait un rapide voyage dans la capitale. Dans la lettre du 22 octobre, se trouvent ces mots : « C'est demain que nous partons. La maman va bien. » La mère de Flandrin habitait le n° 11 de la rue des Bouchers, aux Terreaux (depuis 1864, rue Hippolyte-Flandrin). Sa femme Aimée et ses enfants étaient installés dans une maison de campagne aux portes de Lyon. Mais le peintre déjeunait chaque jour « chez la maman ». Ce fut pour celle-ci une période de bonheur dont le fils nous parle avec une délicate tendresse (L. Flandrin, *Op. cit.*, 118-119).

agréables caprices que l'on étale à Lyon aux expositions, une œuvre d'art n'a d'autre importance que celle d'une distraction de bon goût, d'une diversion récréative aux préoccupations commerciales. Ils ne vont pas devant un tableau avec l'idée d'appliquer leur esprit et de recevoir un enseignement. Par conséquent, dans l'œuvre de M. Flandrin il n'y avait guère de quoi répondre à de pareilles dispositions. Cette peinture austère ne prétend passer par les organes que pour arriver à l'âme par les yeux, comme une parole modeste et simple frappe les oreilles pour faire parvenir la pensée à l'esprit ; le signe extérieur n'est que son revêtement indispensable. Ces peintures appartiennent éminemment à l'école spiritualiste. »

Insistant sur leurs caractères originaux, l'abbé de Saint-Pulgent ajoute que leur auteur¹, « plutôt religieux que pieux..., s'est proposé d'allier la forme grecque à l'idée chrétienne ». Et de conclure : « On reconnaît... que les peintures de M. Flandrin ont passé par l'art grec et, si dans l'expression on trouve le sentiment chrétien des âges de foi, dans la forme on trouve aussi une étude approfondie des modèles antiques. Les figures ont la simplicité, la noblesse d'un bas-relief des Panathénées². » La noblesse et la simplicité des bas-reliefs du Parthénon, c'est à l'extrême rigueur admissible ; mais non leur grâce incomparable et leur merveilleuse vie intérieure ! L'abbé de Saint-Pulgent cherchait de toute évidence à consoler le maître de sa déception lorsque, « s'exagérant la justesse du proverbe : Nul n'est prophète en son pays »³, celui-ci confessait sa crainte de n'avoir pas fait une œuvre à la hauteur de son talent.

En réalité, les peintures murales exécutées par Flandrin, dans l'abside et les absidioles d'Ainay ne sont pas indignes de son pinceau. Leur grand mérite, en dehors de leurs qualités de dessin et de couleur, est d'être, comme le disait l'abbé de Saint-Pulgent, par leur noble simplicité et leur sobre élégance, en parfaite harmonie avec le sévère monument qu'elles décorent. Elles sont, par malheur, victimes du jour par trop défectueux qui règne la plupart du temps dans le sanctuaire. Mais qu'à l'occasion d'une cérémonie le chœur d'Ainay soit convenablement éclairé, alors on les verra planer, étinceler et vivre. Au-dessus des sculptures de l'abside dont les mille sujets s'animent dans la pâleur de la pierre, les saints personnages se

¹ Peintures murales de Saint-Martin d'Ainay par M. Hippolyte Flandrin, dans *Rev. du Lyonnais*, févr. 1856, XII, 148-158. L'abbé, plus tard chanoine de Saint-Pulgent, avait été quelque temps l'élève d'H. Flandrin. V. aussi L. Flandrin, *Op. cit.*, 189.

² C'est aussi du nom de *Panathénées chrétiennes* que les contemporains saluèrent la frise sévère, mais belle de Saint-Germain-des-Prés.

³ L. Flandrin, *Op. cit.*, 188.

détachent sur l'or rutilant de la demi-coupole, nobles et grandioses figures vers lesquelles montent, avec les fumées de l'encens, les supplications du peuple chrétien mêlées aux chants sacrés et au grondement harmonieux des orgues.

Suivant son projet primitif, Hippolyte Flandrin avait disposé vers la clef de voûte de la demi-coupole les branches colorées d'un grand velarium¹. Au centre, une main tend la couronne du martyr, qu'ambitionnaient les chrétiens des premiers siècles de l'Église.

Dominant toute la composition, se dresse un Christ d'une beauté souveraine. Il est vêtu d'une robe blanche à laticlaves de pourpre, sur laquelle tombent les plis d'un manteau d'un bleu presque gris². Les yeux légèrement levés, il fait de la dextre le geste latin de la bénédiction, tandis que de son manteau se dégage son autre main, chargée du globe du monde.

Les regards des saints personnages sont fixés sur cette sereine figure qui les domine de sa taille surhumaine. Chacun d'eux porte des attributs qui suffiraient à le faire reconnaître, encore que l'artiste ait cru nécessaire de les désigner, à la mode byzantine, par les lettres superposées de leurs noms.

A droite du Seigneur, Marie, à qui Flandrin a voulu conférer une dignité spéciale. Drapée dans une robe d'un rouge atténué, un voile sur la tête³, un pan de son long manteau bleu chastement ramené sur sa poitrine, la Vierge-Mère présente à son divin Fils l'esclave Blandine agenouillée ; elle la tient par la main. Un humble vêtement, — serre-tête vert et robe rouge à bandes noires —, une palme et un lys, des poignets où pendent les anneaux d'une chaîne brisée, distinguent la vierge martyre de Clotilde à genoux derrière elle. La reine des Francs porte sur une robe verte un manteau grenat, agrafé à son épaule. Une couronne⁴ d'or est posée sur la blancheur du voile qui couvre ses cheveux bruns dont les longues tresses descendent jusqu'à ses genoux. Les bras croisés sur la poitrine, elle serre une petite croix dans sa main droite.

A la gauche du Christ, et seul debout de ce côté, saint Michel, guerrier cuirassé⁵, mais sans raideur, tient dans son poing droit une large épée nue, tandis que son autre main s'appuie avec mollesse à la hampe d'une oriflamme blanche à croix rouge. Son bras gauche est passé dans la courroie d'un long bouclier ovale. Effigie toute raphaélesque, aux jambières romaines (retouchées par le peintre de

¹ Christe et lauriers sur l'arc triomphal.

² Avec un semis de pastilles d'or.

³ Ce voile est parsemé d'étoiles d'or.

⁴ Couronne-bandeau rappelant la fameuse couronne des rois lombards, conservée à Monza.

⁵ Cuirasse d'or romaine.

Saint Michel terrassant le dragon), au manteau militaire rouge, mais dont la tunique rose a des ombres verdâtres. Derrière l'archange, le vénérable Pothin, palme à la main, est à demi courbé sur son bâton pastoral. Le pallium décore sa chasuble rouge. Enfin, voici le patron de l'abbaye, saint Martin, s'appuyant d'une main sur sa crosse, tenant de l'autre le symbole de ses constitutions monastiques, un « volumen » de parchemin roulé. Sur sa tunique blanche se drapent, sous le pallium, les plis d'un manteau bleu, décoré de rouelles en points d'or. Sa mitre est à terre, devant lui.

A l'abside de droite, un saint Badulphe inspiré est assis sur un siège sans ornements, entre l'image de l'autel ruiné de Rome et d'Auguste et celle d'une petite église romane, sur laquelle le légendaire fondateur d'Ainay étend une main protectrice. Il porte une tunique blanche à bandes de pourpre.

Assis comme lui et comme lui tenant de sa main gauche la crosse des abbés, saint Benoît appuie sur un de ses genoux le livre de sa Règle. Deux moines sont agenouillés à ses côtés, vêtus de bure noire ¹, comme le fondateur de leur ordre.

La composition est signée près du bord inférieur de la coupole, à gauche : H. Flandrin, MDCCCLV.

Ces peintures, encrassées par les poussières, noircies par les fumées de l'encens, viennent d'être restaurées par M. Tony Tollet ². Cet artiste, élevé dans le culte des maîtres de l'École lyonnaise et en particulier d'Hippolyte Flandrin, était le plus qualifié pour un travail de ce genre qui exige, en premier lieu, chez celui qui l'exécute une admiration profonde. Sans potasse, à la gomme douce et non avec le pinceau ³, en usant de précautions infinies pour ne rien perdre des délicatesses d'un modelé qui échapperaient à un œil moins exercé, M. Tony Tollet nous a restitué les belles figures de Flandrin. C'est le meilleur éloge qu'on puisse faire de cette scrupuleuse et intelligente restauration, conduite avec un respect absolu des peintures dues au maître de Saint-Germain-des-Prés.

¹ Plus exactement d'un ton gris noir. Saint Benoît, barbu, a les pieds nus. De ses disciples, l'un est imberbe, l'autre porte la barbe.

² V. Jean-Bach-Sisley, *Tony Tollet*, Lyon, 1931.

³ Le pinceau n'est intervenu que pour faire disparaître dans les robes de malencontreuses éraillures et des traces de gouttières. On a dû, après un nettoyage général, refaire la dorure mosaïquée.

II. *Peintures de la coupole par Lameire.* — En 1899, le chanoine Delaroche, curé d'Ainay, a fait peindre par Charles-Joseph Lameire¹ la coupole de son église.

Le thème adopté par l'artiste est la glorification de la Vierge Marie.

Au centre de la calotte, dans un cercle dont l'azur est parsemé d'étoiles, Marie, vêtue d'une sorte de blanche *stola* romaine à laticlaves de pourpre, se dresse, bras large ouverts, sur le globe du monde. Les mèches de sa longue chevelure flottent autour de son corps.

De grands anges, aux robes tournoyantes, soutiennent de leurs mains tendues l'orbe du virginal médaillon. Ils occupent quatre des segments de la coupole.

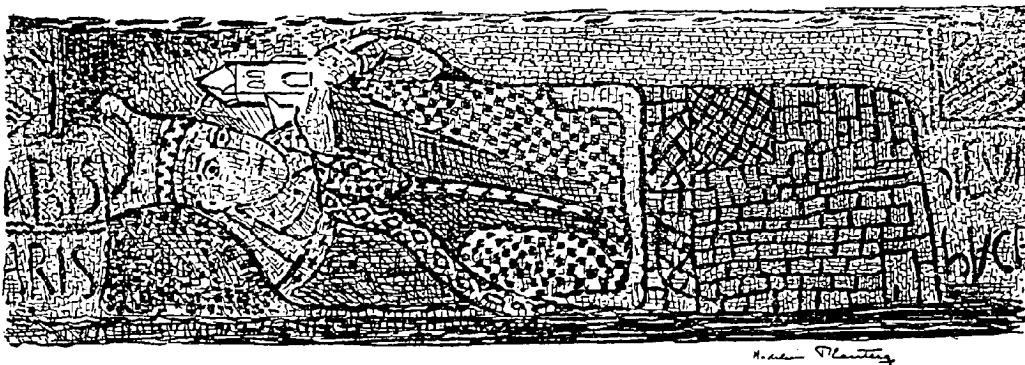
Au bas des quatre autres, debout ou assis sur des trônes, apparaissent le roi David, l'ancêtre du Christ, les prophètes Ézéchiël et Daniel, qui ont annoncé la gloire de Marie, et son époux, saint Joseph. De hauts vases décoratifs les séparent.

Les figures symboliques des Évangélistes d'après l'iconographie traditionnelle : aigle, lion, bœuf et ange, ornent les trompes. Enfin, de simples dessins géométriques couvrent les plans, accentuent le tracé des archivoltes, soulignent les cordons et les fûts des colonnettes.

Ces peintures de Lameire, dont les morceaux ne sont pas sans valeur, paraissent théâtrales et leur agitation détonne dans le voisinage des « fresques » de Flandrin.

¹ Né à Paris en 1832, Charles-Joseph Lameire fut un peintre décorateur de talent, professeur à l'École des Arts décoratifs. Il a travaillé à Fourvière.





Mosaïque du sanctuaire d'après André Steyert.

CHAPITRE VI

MOSAÏQUES.

Le sol sur lequel repose l'église d'Ainay était couvert, à l'époque gallo-romaine, d'édifices dont les vestiges, plus ou moins somptueux, sont parvenus jusqu'à nous. En outre, ses environs immédiats¹, de la rue Auguste-Comte au quai de la Saône, de la rue Sainte-Hélène à la rue Bourgelat, sont parsemés de débris antiques plus que tout autre quartier de la ville basse. Nulle part ailleurs que dans ce périmètre assez restreint on n'a trouvé de plus nombreuses et de plus belles mosaïques, toutes comprises entre le I^{er} et le III^e siècle². Plusieurs de celles-

¹ En 1853, Martin-Daussigny écrivait : « M. Benoît, architecte, en construisant un corps de bâtiment pour l'hospice des jeunes filles incurables, vient de découvrir, à cinquante pas de l'église d'Ainay, dans la direction de la rue de l'Abbaye, des parties de murailles romaines ayant encore des traces de peinture, une mosaïque entièrement ruinée, des bases de colonnes et des chapiteaux en marbre blanc. » (*Dissert. sur l'emplac. du temple d'Auguste*, 2^e éd., II.) Les débris étaient à 2 m. 60 environ de profondeur. En 1859, l'abbé Boué, curé d'Ainay, parle d'une ruine romaine, d'une sorte de palais, qui couvrait « tout le sous-sol de l'aile neuve (à l'ouest) de l'hospice des jeunes filles incurables » (*Rev. du Lyonnais*, nouv. sér., XVIII, 530).

Nous possédons une main en marbre (tenant un fragment de sceptre) d'une statue plus grande que nature. Elle a été recueillie à l'intersection des rues Adélaïde-Perrin et Bourgelat (angle oriental).

² Par exemple, celles des Jeux du Cirque, de Méléagre et Atalante, de Bacchus, des Poissons. Sur ce sujet, V. F. Artaud, *Hist. abrég. de la peint. en mosaïque, suiv. de Mosaïq. de Lyon et des départ. mérid. de la France* (album I-XVII, 64, 106-107, 148 ; du même, *Lyon souterrain*, 102, 148, 156-157.

ci, et non des moindres, ont été remises au jour non seulement dans le territoire des anciens jardins, mais sur l'emplacement des bâtiments démolis de l'abbaye, dans le cloître et sous l'église Saint-Pierre, dans la maison du chapitre et sous le parvis de l'église, enfin, dans le monument lui-même.

Dès 1766 ou 1767, « en creusant un caveau sous la chapelle de la Vierge (au nord-est de Saint-Martin), à dix pieds environ au-dessous du sol de la chapelle » et d'une cour voisine on avait retrouvé les débris d'un pavement de mosaïque ¹.

C'est aussi à la même profondeur que fut atteinte en août 1829, au cours des travaux entrepris pour l'agrandissement de l'église, là où s'élèvent aujourd'hui les fonts baptismaux ², la célèbre mosaïque du Berger : œuvre d'une réelle beauté, dont le décor était polychrome sur champ blanc. Le passionné collectionneur qu'était François Artaud n'eut pas la joie d'en enrichir le musée de Lyon : l'architecte Pollet prétendit l'enlever par des procédés spéciaux autant qu'économiques, et tout fut brisé ³. On n'en a pas pu sauver un panneau ! Cependant, au dire d'Artaud, qui en a fait heureusement un calque, rehaussé de couleur ⁴, rien n'était plus riche, plus élégant, plus fini et mieux composé.

En voici la description ⁵ : dans un cadre de pétoncles réunis par de légers rinceaux, étaient logés, aux quatre angles, des carrés enfermant des volatiles dans des cercles de torsades. On distinguait une poule et un coq. Entre ces panneaux carrés, sur les faces, quatre grands hémicycles opposaient les unes aux autres leurs larges bordures (tresses simples ou chaînettes, fleurs de lotus), cir-

161, 164 ; Allmer et Dissard, *Op. cit.*, cXLVII et suiv. ; *Invent. des mosaïq. de la Gaule. Lugdunaise*, par Adrien Blanchet, 711-714, 716-717, 719-721, 723, 731-735, 737, 741, 747-750, 753, 762 ; du même, *Les Mosaïques*, 200-217 ; et surtout Ph. Fabia, *Recherch. sur les mosaïq. romaines de Lyon*, 53-115.

¹ Dans son *Lyon souterrain* (245 et s.), Artaud a publié une lettre que l'abbé Guillon de Montléon, qui avait fait partie du clergé d'Ainay avant la Révolution, lui avait adressée le 23 octobre 1824. Il y était question d'une mosaïque découverte en 1766 ou 1767, à gauche de l'église. En général, on n'en fit pas grand cas. « Le seul M. de Valernod, chanoine, recueillit un morceau à peu près carré de cette mosaïque. Il pouvait avoir trois pieds en long et en large. On y voyait une belle tige en spirale qui se terminait, au centre par une large fleur semblable à une tulipe. M. de Valernod fit placer ce morceau dans la cour de sa maison canoniale, sise dans le reculement à droite de la rue qui va du pont à l'église et vis-à-vis du dernier bâtiment de la mense abbatiale. »

² Elle gisait sur la ligne du grand portail, dans l'angle nord-ouest de l'église agrandie comme elle l'est aujourd'hui. D'après Artaud (*Ibid.*, 161), on pouvait regretter « que ce joli pavé fût dégradé, calciné et presque entièrement usé par le frottement des pieds ».

³ « Pollet » observe à ce propos M. Fabia (*Op. cit.*, 110), « ignorait ou dédaigna la méthode de Belloni, connue pourtant et pratiquée à Lyon par des marbriers qui l'avaient apprise du maître. »

⁴ Planche LI. Steyert en a donné une réduction en noir (*Op. cit.*, I, 472, fig. 657).

⁵ On la trouvera plus complète dans les *Arch. hist. et statist. du Rhône* (x, 1829, 369), et surtout dans Fabia (*Op. cit.*, 111-112).

conscrivant le tableau central, malheureusement dégradé presque en entier¹. Deux de ces hémicycles ne montraient, l'un, que des rameaux fleuris, l'autre qu'un vase d'où s'échappaient de gracieux rinceaux ornés de vrilles et de fleurettes. Une scène rustique animait les deux derniers. Si le moins bien conservé ne laissait apercevoir qu'un rocher et un oiseau², en revanche, celui qui a fait nommer la mosaïque, présentait un berger dans l'attitude classique de l'Hermès criophore ou du Bon Pasteur, porteur d'un agneau sur ses épaules.

On a voulu, d'abord, y voir un sujet chrétien ; mais cette opinion fut vite abandonnée. Artaud lui-même fit remarquer qu'il n'y avait là qu'un simple chevrier³. Il est vêtu d'un sayon (*sagum*), serré par une courroie d'où pend un outil agricole, et d'un manteau court (*paenula*). Des chaussures garnies de courroies et des braves verdâtres complètent son costume⁴. Il tient d'une main un chevreau jeté en travers de ses épaules et agite, de l'autre, une sonnette pour appeler ses chèvres. Son chien marche sur ses talons. Le paysage est meublé par deux arbres. Sur l'un d'eux un oiseau s'est posé ; un autre grand oiseau vole près de la tête du chevrier.

« Le pavé entier de l'église d'Ainay était, primitivement, en mosaïque », écrivait, en 1852, le curé Boué, qui ajoute : « Nous en avons trouvé des fragments dans plusieurs de ses parties. De plus, à quarante centimètres au-dessous du pavé actuel, nous avons découvert des fragments de mosaïque qui, sans doute, avaient appartenu à la basilique primitive. Puis, à un mètre plus bas, nous avons découvert quelques fragments de mosaïques romaines⁵. » Si ces observations étaient

¹ La planche d'Artaud, gravée d'après un dessin presque contemporain de l'exhumation, montre, dans ce tableau central, outre les ornements végétaux de trois angles, l'arrière-train d'un lion (?), la ligne de son ventre et le pied d'un cavalier qui la dépasse. Le rédacteur des *Archives* y a vu « l'image d'un lion dompté par l'Amour ».

² « Ce tableau symbolisait peut-être le matin, si le rédacteur des *Archives* a raison de penser que le tableau correspondant, intact, symbolise le soir. » (Fabia, *Op. cit.*, 111-112).

³ *Lyon souterrain*, 107. Contre Mongez, dont l'opinion a été reprise par Steyert (657), Artaud « soutient à bon droit qu'elle (la mosaïque) n'appartient pas à l'art chrétien, que le tableau du berger n'est pas la représentation d'une parabole évangélique, que le bon pasteur n'est pas le Bon Pasteur. C'est tout simplement, dit-il, un sujet pris dans la nature, où Notre-Seigneur a puisé cet emblème d'amour et de charité » (Fabia, *Op. cit.*, 113).

⁴ C'est le costume rustique d'un Gaulois.

⁵ *Notes...*, 84. — Martin-Daussigny rapporte qu'au mois de septembre 1847, M. Boué découvrit à une très faible profondeur, sous le dallage de son église, « des restes de mosaïque », entre autres vestiges de l'antiquité. Ces découvertes eurent lieu à l'occasion de réparations au dallage faites à la suite de l'établissement d'un calorifère. (*Rev. du Lyonnais*, 1848, 2). L'abbé Boué avait publié sur le sujet des lettres insérées dans la *Gazette de Lyon* (17 et 26 septembre 1847) et dans le *Courrier de*

fondées, leur auteur aurait tenu la preuve « matérielle » de la superposition de deux églises au sol romain. Quel dommage qu'il n'ait pas eu la pensée de nous permettre de contrôler le fait en recueillant ces « fragments » pour nous les conserver !

Aujourd'hui, sans parler de plusieurs panneaux placés devant les autels des chapelles, un beau pavement de mosaïque couvre tout le sol du sanctuaire et s'étend sur le carré. Il est fait de petits cubes, dont les lignes se coupent et s'enchevêtrent uniformément en un dessin géométrique, très simple ; cubes de marbre blanc pour le fond, de marbre rouge pour les segments de cercle, de marbre noir pour les sertissures. Une inscription donne la date de cette restauration : *Restitutum MDCCCLV*.

Il faut croire qu'en 1855 ce vocable latin : *restitutum* avait singulièrement perdu de sa force. Vingt ans plus tôt, F. Artaud avait dessiné ce qui subsistait de la mosaïque primitive¹. Celle-ci présentait encore des dessins géométriques très savants et des entrelacs d'une belle originalité. Deux d'entre eux n'étaient pas sans analogie avec ceux qu'on voit parmi les fragments heureusement conservés dans l'abside de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Des cryptes et des musées (Vienne, Mâcon, etc.) montrent de ces entrelacs et dessins géométriques, chers aux mosaïstes carolingiens. Mais n'est-il pas curieux de constater qu'à Saint-Guilhem-le-Désert, dans l'Hérault, une plaque de chancel préroman nous offre le motif², qui se déploie aujourd'hui à l'exclusion de tout autre sur les mosaïques du sanctuaire d'Ainay³ ?

Jusqu'à l'été de 1934, on avait la surprise de voir, figuré en avant du marche-pied de l'autel, dans un long rectangle, un personnage de grandeur naturelle, en costume pontifical⁴. Au bord inférieur de sa mitre, d'un blanc jaunâtre et dont une seule corne avait conservé sa boule terminale, courait un galon rouge sombre en dents de scie. L'orfroi de sa chape grenat foncé était décoré de losanges de même couleur. Une tunicelle, ornée d'un damier où alternaient le grenat et le blanc ; un

Lyon (19 et 27 septembre 1847). Calorifère et dallage furent réparés à la suite de l'acceptation des devis de l'architecte Benoît par le Conseil de Fabrique (*Procès-Verbaux* du Conseil de Fabrique : 6 juin 1847).

¹ *Hist. abrégée de la peint. en mosaïque*, 73, pl. XIV.

² Voir la fig. 69 bis du *Manuel* d'Enlart I, 3^e éd., 204.

³ Une toute récente restauration (été de 1934) n'a plus laissé subsister du décor en mosaïque de l'abside qu'une inscription dédicatoire (refaite) et d'uniformes dessins géométriques en segments de cercle.

⁴ Voir Adrien Blanchet, *Inventaire*, n° 762, avec bibliographie, à laquelle il faut ajouter un art. de l'abbé Boué, Notes sur une mosaïque (*Rev. du Lyonnais*, 1852, II, 81 et s.).

pallium avec les traditionnelles croix noires posées sur la laine blanche ; enfin, des sandales grecques, où des quadrillages rouges simulaient des bandelettes entrecroisées, complétaient son costume. A ses pieds, un panneau de 72 centimètres de hauteur, sur 62 de largeur, blanc avec des traits noirs. Sur son flanc droit se lisait une inscription commémorative en lettres noires, hautes de 20 centimètres : HANC ÆDEM SACRAM PASCHALIS PAPA DICAUIT. C'est un hexamètre latin.

Une autre inscription, composée de quatre hexamètres rimant deux par deux ¹, se détachait en noir sur blanc, à la tête et aux pieds du personnage :

HUC, HUC FLECTE GENU VENIA(M) QU(ICUMQUE) P(RE)CARIS.
 HIC PAX E(ST), HIC V(I)TA, SA(L)US, HIC S(AN)C(T)IFICARIS
 HIC V(I)NU(M) SA(N)GU(I)S, HIC PANIS FIT CARO XPI [CHRISTI].
 HUC EXPA(N)DE MAN(US), QU(I)SQU(I)S REUS ANTE FUISTI ².

Le sens ³ de ces inscriptions n'offre aucun mystère. La première rappelle la dédicace d'Ainay par le pape Pascal II ⁴. La seconde invite tout fidèle, touché par le repentir, à fléchir le genou devant l'autel où le vin et le pain se transforment au sang et au corps du Christ. Là se trouvent la paix, la vie, le salut, la sanctification !

On constate, au premier coup d'œil, que même cette portion du pavement dont on vient de détacher l'effigie du personnage, n'est pas tout entière ancienne ⁵.

¹ Ces vers rimés ne sont pas, comme on l'a souvent dit, des vers léonins. Dans les hexamètres ou pentamètres de cette facture, la syllabe finale rime avec celle qui termine le premier hémistiché ou césure penthémimère ; il y a tout au moins assonance.

² Artaud l'a reproduite exactement dans son *Hist. abrégée de la peint. en mosaïque*, 73, pl. XIV. Les caractères des deux derniers vers étaient embrouillés, superposés.

³ En voici la traduction littérale :

« Le pape Pascal a fait la dédicace de cet édifice sacré. »

Et :

« En ce lieu, en ce lieu fléchissez le genou, vous qui venez demander le pardon.

Ici est la paix, ici la vie, le salut. Ici vous serez sanctifié.

Ici le vin devient le sang, ici le pain devient la chair du Christ.

Étendez en ce lieu les mains, vous qui avez antérieurement péché. »

⁴ Par inadvertance, le comte de Lasteyrie a écrit : « L'église d'Ainay a conservé jusqu'à une époque voisine de nous un pavement sur lequel une inscription rappelait la consécration de l'édifice par le pape Pascal I^{er}. » *Op. cit.*, 566.

⁵ Un relevé des « restes de la mosaïque de l'abside », fait par Questel en 1845, laisse voir des animaux, des chiens, dirait-on, à la langue pendante (*Mon. hist.*, 1846, pl. 44).

Nous ignorons d'où E. Mâle a tiré le renseignement qui lui fait citer, à propos de « nos anciennes églises romanes dont le pavé était si souvent décoré des signes du zodiaque », le « pavé de l'église d'Ainay à Lyon ». *L'Art relig. au XIII^e s. en France*, 86, n. 1. Ce dallage existait à Saint-Irénée.

Dans son état primitif, ce tapis coloré était à la fois plus riche et plus varié.

Nous possédons sur ce point le témoignage des historiens lyonnais du xvi^e et du xvii^e siècle. Or, le premier d'entre eux par la date, Guillaume Paradin, nous apprend que « le pavé du chœur » était « tout de marquetteries et emblèmes, à figures d'oiseaux et divers animaux, faict de pièces rapportées, de la grandeur environ d'un grand blanc, de marbre, ophite¹ et porphyre, de diverses couleurs ». ² Le bon chroniqueur ajoute : « L'on ne peut nier que le pavé du chœur... n'ait été fait exprès, parce qu'il s'y voit encore devant le grand autel l'effigie d'un évêque en ornements pontificaux, faite de cette œuvre de pièces rapportées avec leur couleur naturelle, selon l'exigence que requiert l'amortissement et l'ombrage de l'effigie, chose non moins d'esprit que de dépense. Et, si je ne me suis trompé, c'est l'effigie de l'archevesque Amblardus, restaurateur magnifique de cette abbaye ³. »

Cent ans après, le fameux archéologue Jacob Spon⁴ traduisait dans son livre : *Recherches des antiquités et curiosités de la ville de Lyon* ⁵, l'inscription eucharistique. Il signalait déjà des mutilations au début de celle de la dédicace. Pour lui, comme pour Paradin, le prélat représenté n'était autre que l'archevêque Amblard.

Mais, presque à la même date, La Mure consignait dans sa *Chronique*, — restée, on s'en souvient, inédite jusqu'en 1885, — que cette effigie était, en réalité, celle du pape consécrateur, Pascal II ⁶. C'est cette opinion qu'adoptèrent les jésuites Ménestrier ⁷, à la fin du xvii^e siècle, et de Colonia, au début du siècle

¹ L'ophite est une roche basique, remarquable par les cristaux de la pâte. Sa texture, caractérisée par la présence de la diallage avec un feldspath, est intermédiaire entre celle des granits et celle des porphyres.

² Il s'agit donc bien de mosaïque proprement dite (*opus tessellatum* ou *vermiculatum*) et non d'un pavement en *opus marmoreum sectile*, autrement dit en plaques de marbre, variables de formes et de dimensions, s'emboîtant les unes dans les autres.

« L'une de ces mosaïques représentait les quatorze sybilles avec leurs prophéties », a écrit Emmanuel Vingtrinier (*Le Lyon de nos Pères*, 105). Nous ignorons d'où cet érudit a tiré ce détail.

³ *Mém. de l'Hist. de Lyon*, 116. En 1604, Cl. de Rubys signale simplement les « belles mosaïques ». *Op. cit.*, 251.

⁴ Né à Lyon en 1647 d'une famille protestante, Spon fut agrégé au collège médical de Lyon, mais se livra surtout, au cours de ses voyages, à sa passion pour l'archéologie, recueillant inscriptions et médailles. Obligé de se réfugier en Suisse en 1685, il mourut à Vevey, la même année.

⁵ Édition de 1673, 157.

⁶ *Chronique*, 116.

⁷ Dans son *Introduction à l'étude de l'histoire* : « La figure du pape Pascal II, qui consacra cette église, reste encore en partie dans le pavé du sanctuaire, avec les figures des sciences (*sic*) et quelques vers, tout de pièces de rapport. » (555.)

suivant ¹, de même que l'avocat Clapasson en 1741 ². Tous notent la présence de l'effigie du « pape », tenant entre ses mains un modèle de l'église qu'il a consacrée ; puis ils constatent qu'on a peine à lire les inscriptions dont les caractères sont à demi effacés.

Lorsque Louis Millin passa par Lyon en 1804, au cours d'un de ses voyages dans le Midi de la France, il ne put déchiffrer que les deux tiers des deux premiers hexamètres de l'inscription eucharistique. « On ne voit plus, écrit-il ³, la moindre trace du pavé en mosaïque, que Spon dit avoir existé devant l'autel de cette église et qui offrait l'effigie de l'archevêque Amblardus, qui la rebâtit dans le XI^e et la représentation de l'église, avec ce même pavé de petites pierres noires. »

Mais cette disparition de la précieuse figure, que François Artaud ⁴ et Fleury La Serve regrettaient encore de ne point voir quelque trente ans après ⁵, n'était, heureusement, pas définitive. Pour remplacer le maître-autel, détruit pendant la Révolution, les paroissiens en avaient érigé un autre, un peu plus près du transept, en sorte qu'il couvrait la majeure partie de l'inscription eucharistique et toute la fameuse effigie.

Les choses en étaient là, quand, au mois de mars 1851 ⁶, le monument de l'Empire ayant été enlevé pour faire place, peu après, à un autel plus somptueux, la mosaïque réapparut.

« Il ne sera pas sans intérêt pour nos archéologues, écrivait à cette occasion l'abbé Boué ⁷, de connaître la découverte (?) récente, faite dans l'église, d'un important fragment de mosaïque, que les historiens lyonnais signalent. » Après quoi il rapportait l'opinion du P. de Colonia, puis continuait : « Les parties des compartiments qui n'étaient pas sous l'autel ont souffert de graves dégradations. Cepen-

¹ *Hist. littér. de Lyon*, I, 294.

² *Hist. et descript. de la ville de Lyon*, éd. de 1761, 30. Sous le pseudonyme de Rivière de Brinais. La première éd. de l'ouvrage parut en 1741. « Dans la partie que le temps a épargnée », écrit Clapasson, « on voit le pape Pascal, tenant entre ses mains la figure de la nouvelle Église qu'il venoit de consacrer ».

³ *Voyage dans les départ. du midi*, I, 490.

⁴ *Op. cit.*, 73-74.

⁵ « Ne cherchez plus dans le chœur l'éblouissante mosaïque de Pascal II », écrivait Fleury La Serve en 1838. « Les révolutions ont foulé ce sol, les antipapistes s'y sont arrêtés. C'est à peine si vous trouverez quelques fragments de l'Hommage à l'Eucharistie ; ses derniers restes sont cachés sous le maître-autel ». (*Lyon ancien et moderne*, I, 55.)

⁶ 10 mars 1851. « L'achat du maître-autel nécessitera la restauration des mosaïques du chœur et de l'intéressante inscription, cachée en partie par la marche de l'autel, et de l'effigie du pape Pascal II... » (*Procès-verbaux du Conseil de Fabrique*). Le nouvel autel ne fut consacré que le 8 décembre 1855.

⁷ Art. cité de la *Rev. du Lyonnais*, 1852, II, 81 et s.

dant il en reste assez pour qu'il soit possible de les réparer et de les reproduire pour compléter le pavé du sanctuaire. L'inscription de gauche est à peu près intacte ; les parties extrêmes de celles de droite sont détériorées ; mais il sera facile de les réparer, elles sont reproduites fidèlement dans Spon, Colonia, Artaud, etc. » Enfin, après avoir dit que la partie la plus remarquable de cette mosaïque est « la grande figure du pape Pascal II qui sacra l'église », M. Boué ajoutait que cette figure « a malheureusement souffert ».

« Les dégradations, précisait-il, consistent dans une petite partie de la mitre dont les cubes ont été enlevés ; dans la destruction du bras gauche, qui devait, au rapport de nos historiens, porter en sa main la représentation de l'église. De plus, en avant de la figure, on lisait cette inscription : *Hanc eadem sacram Paschalis papa dicavit*. Cette inscription a disparu, ainsi que les compartiments au milieu desquels elle se trouvait. Le bras droit de la figure, passant sous les vêtements pontificaux, laisse voir une partie seulement de la main devant la poitrine. Cette main a été en partie mutilée... »

Et l'excellent curé de conclure qu'il était urgent de restaurer cette mosaïque avant qu'elle ne subît de plus graves dommages. Il était également d'avis, — avis qu'il fit partager à son Conseil de Fabrique, — d'en rétablir tous les compartiments, puis d'étendre la restauration à l'aire entière de l'abside et de la travée de chœur. On simplifia donc et uniformisa la décoration primitive. Celle-ci était, en effet, — Paradin ne l'affirmait-il pas ? — plus riche, plus vivante, plus variée que ces entrelacs, assez semblables à ceux qu'on observe à l'époque carolingienne et dont certains panneaux sculptés de Saint-Irénée, conservés soit dans la crypte de cette église lyonnaise, soit à notre musée des Arts, nous donnent l'idée. De l'effigie, on refit une partie de la mitre et de la figure du personnage, ses mains et son bras gauche — qui devait être primitivement étendu —, enfin, le modèle d'église qu'il soutient. Les travaux de restauration furent exécutés en 1854.

André Steyert, un des témoins de la découverte, fit de l'ensemble du pavement un calque précis et d'autant plus précieux qu'il nous le restitue avant toute nouvelle retouche¹. Il remarqua plus tard que ce qui paraît être, d'après une inspection superficielle, la partie inférieure du corps du pontife représente, en réalité, un édifice avec un mur de très grand appareil, un fragment de toit, une porte latérale et plusieurs fenêtres, enfin, une tour. Sans doute quelque restau-

¹ Ce calque est conservé à la Bibl. du Palais des Arts.

rateur inconnu avait-il placé le modèle de l'église sous les pieds de celui qui, à l'origine, en faisait donation en l'offrant sur ses mains ¹.

Telle est, en effet, l'iconographie du sujet. C'est la *traditio ecclesiae* que l'artiste a voulu figurer, en transposant un antique symbolisme pour le rendre en quelque façon sensible à tous les yeux. Dans le haut moyen âge, pour qu'une donation fût parfaite, la remise de la chose donnée devait être sinon réelle, du moins exprimée par celle d'un objet qui était censé en tenir lieu : un couteau, par exemple, ou un rouleau de parchemin. Pour une église, qui ne peut se transmettre de la main à la main, on produisait ordinairement une maquette, car tout autre tenant lieu aurait eu l'inconvénient de laisser planer un doute sur la nature du contrat et l'objet de la donation. Ainsi le geste de la *traditio* devenait la manifestation de l'acte juridique avec lequel il se confondait.

Sans en aller chercher au loin des exemples, on en peut trouver un, et des plus caractéristiques, dans l'église beaujolaise d'Avenas ². Le célèbre autel sculpté de ce charmant édifice montre sur la face latérale gauche un roi — probablement Louis VII — offrant à l'abbaye mâconnaise de Saint-Vincent, représentée par son patron céleste, une maquette à grande échelle et fort exacte de l'église. Or, le monarque, soit qu'il fléchisse sous le poids, soit qu'il veuille marquer sa déférence envers saint Vincent, s'incline profondément, le genou droit touchant presque terre ³.

A première vue, l'observation de Steyert peut sembler d'autant mieux fondée, que l'image de l'église était primitivement en « ce même pavé, de petites pierres noires », comme s'exprime Millin ⁴.

Mais, d'abord, la restitution, proposée par Steyert ⁵, fait du pontife un nabot, tel que l'art roman, si ami qu'il ait pu être des personnages trapus et cour-

¹ Note manuscrite de 1892, à la Bibl. de l'Académie de Lyon. — Steyert revint sur ce sujet dans sa *Nouv. Hist. Lyon* (II, 293). « Une... particularité qui n'a pas été remarquée, dit-il, par l'architecte chargé de la restauration (en 1854), c'est que le seul morceau qui restât de l'image de l'église, que le prélat tenait entre ses mains, avait été, dans des remaniements postérieurs, placé sous ses pieds où on l'a maladroitement laissé. On reconnaît néanmoins très bien l'étage inférieur du clocher, une petite porte latérale donnant sur le cloître (?), une fenêtre et une partie de la toiture de la nef. Ce morceau est assez considérable pour permettre une restitution complète, telle qu'on la donne ici. »

² V. Ch. Perrat, *L'Autel d'Avenas*, 16.

³ Sur le linteau du grand portail extérieur de Saint-Fortunat, à Charlieu, un donateur porte dans ses mains un édicule. C'est peut-être le fameux roi Boson, considéré comme un des fondateurs de l'ancienne abbaye. V. abbé H. Monot, *Charlieu* (Roanne, 1934), 10 et pl. 26.

⁴ *Op. cit.*, I, 490.

⁵ Cf. Dessin et légende dans *Nouv. Hist. de Lyon*, loc. cit.

tauds, n'en a guère connu ; il faudrait beaucoup de bonne volonté, par ailleurs, pour voir l'archevêque assis.

En outre, l'hypothèse, d'après laquelle ce panneau aurait représenté le monument offert par le prélat peut paraître difficilement soutenable, si l'on s'en rapporte au calque conservé au Palais des Arts de Lyon. En effet, en dessinant à l'échelle l'église entière, on voit de suite qu'elle aurait formé une longue et lourde masse, absolument hors de proportions avec le personnage qui la présentait complète, comme c'était l'usage. Encore faut-il reconnaître que les maquettes de l'église d'Avenas, donnée par le roi Louis à saint Vincent, et de l'ancienne abbatale de Charlieu, offerte par un personnage en qui l'on veut voir le roi Boson, sont fort volumineuses ¹.

Enfin, on ne parvient pas à découvrir le chevet de l'édifice reconnu par Steyert. Or, ce détail n'est point négligeable, puisque le donateur devait présenter son église, abside en avant ².

Toutefois, il n'est pas interdit de penser qu'il y avait là tout ensemble un fragment mutilé du costume de l'archevêque et une portion du monument, vraisemblablement détruit, puis grossièrement reconstitué au cours d'une des restaurations malheureuses qui ont gravement altéré la précieuse mosaïque.

En tout cas, telle qu'elle fut restaurée, l'image du prélat, déjà peu correcte de dessin sortant des mains du mosaïste roman, le parut moins encore avec les parties refaites, en particulier avec ce modèle minuscule d'église vue par la façade, qu'il faisait un effort disproportionné pour soutenir. Sans aucun doute, dans son état primitif, le pontife était-il légèrement incliné vers la gauche ; c'est l'attitude traditionnelle des donateurs.

Mais quel est le personnage représenté dans la mosaïque d'Ainay ?

Est-ce l'archevêque Amblard, comme le supposait Paradin, ou le pape Pascal II, comme le croyait La Mure ³, ou encore, ainsi que l'a soutenu Steyert, l'archevêque Gauceran ?

Il y a là un petit problème historique dont la solution est d'importance.

Il semble qu'on puisse écarter sans hésitation le pape Pascal II.

Le personnage représenté ne peut être qu'un donateur ⁴. Or, à son passage

¹ Une feuille d'acanthé soutient la masse de la construction, à Avenas.

² C'était le geste habituel. Il en existe d'assez nombreux exemples en France et en Italie.

³ Rappelons que Spon partageait la manière de voir de Paradin et qu'après La Mure, tous les Lyonnais qui se sont occupés de cette identification, du P. Ménéstrier à l'abbé Boué, à Monfalcon et à Meynis, admirent son opinion, « l'opinion dominante », constate Fabia (*Op. cit.*, 114).

⁴ Le costume si caractérisé du pontife et la présence à ses pieds d'un modèle d'église nous paraissent s'opposer radicalement à l'hypothèse du Sacrificateur par excellence, soit de l'Ancien-

à Lyon, au mois de janvier 1107, l'ancien moine de Cluny, promu au Souverain Pontificat, s'est contenté de faire la dédicace de l'église et de consacrer ses autels. Au reste, le costume ici dessiné n'est pas celui d'un pape¹.

Il ne peut s'agir, d'autre part que d'un prélat, et même d'un archevêque. Le mystérieux personnage est, en effet, coiffé d'une mitre cornue dont les fanons retombent sur son épaule droite ; il est vêtu d'une aube, d'une tunicelle, d'une dalmatique et d'une chape ou d'une ample chasuble, sur laquelle pend le pallium, cet ornement de laine blanche, garni de croix, que le pape offre aux archevêques. Enfin, il est chaussé de sandales ou de mules, réservées aux prélats.

Il convient donc d'éliminer l'abbé Artaud qui, d'après La Mure², était « loué d'avoir fait de grandes réparations et décorations en l'abbaye d'Ainay », à la fin du XI^e siècle.

Quant à l'archevêque Amblard, qui vivait dans le troisième quart du X^e siècle, il importe peu qu'il ait été ou non abbé d'Ainay. Comme il a été exposé plus haut, ce prélat avait bien entrepris de relever de ses ruines l'antique église Saint-Martin, abandonnée depuis longtemps ; mais la mort l'empêcha d'achever son œuvre. On ne saurait trop remarquer cette phrase de La Mure : « Il ne la rétablit pas... si parfaitement qu'on pût célébrer la messe » : ce qui revient à dire que le sanctuaire ne fut point terminé. Dès lors, on ne voit pas très bien pourquoi l'image de ce pontife aurait figuré dans le chœur et devant le maître-autel de l'abbatiale consacrée en 1107.

Il est plus naturel de penser, comme l'a fait Steyert, au témoin de cette cérémonie, à l'abbé Gauceran, principal auteur de la restauration du monument, à Gauceran qui fut élevé sur le siège de Lyon en cette même année 1107.

Si l'on considère comme légitime une telle attribution, la date de la mosaïque est par là même fixée, car il est clair qu'elle fut exécutée sinon aussitôt après l'exaltation et du vivant de Gauceran, du moins peu de temps après sa mort

Testament comme prototype, soit du Nouveau-Testament, Jésus-Christ. Il aurait au moins fallu, pour que cette restitution puisse se défendre, que le pontife ait tenu, au lieu de l'église, un objet se rapportant à l'idée du sacrifice.

¹ On peut s'en rendre compte par des documents iconographiques dont le plus significatif est une miniature d'un ms. provenant de l'ancienne bibl. de Saint-Martin-des-Prés (*Bibl. Nat.*, fonds latin 17.716, fol. 91). Urbain II, coiffé de la tiare du XII^e siècle, pointue et décorée en hauteur par un galon, y consacre, crosse en main, l'autel-majeur de l'abbatiale clunisienne (novembre 1095). Cf. Léop. Delisle, *Invent. du fonds de Cluni*, 223-226.

² *Op. cit.*, 114. — Qu'on veuille bien rapprocher de notre effigie, celle en marbre, de l'abbé Durand placée dans le cloître de Moissac, en face de la salle capitulaire, et l'on sera édifié. Cf. Anglès, *Op. cit.*, 61. V. aussi la pierre tombale de l'abbé Gilbert, de Laach, dans *Congrès arch. de France, Rhénanie* (1924), 119.

qui survint en 1118. L'archevêque porte la mitre « cornue », qui fut précisément en usage dès la première moitié du XII^e siècle ¹. Elle est caractérisée par une sorte de corne ou de boule s'élevant sur les deux côtés, au-dessus des oreilles.

De la même époque datent sans doute les inscriptions en hexamètres.

Une très belle mosaïque, dont François Artaud nous a laissé non seulement la description, mais le calque, ornait jadis le sanctuaire de l'église supérieure de Saint-Irénée ; elle fut sauvagement détruite en 1825. On y voyait, dans des médaillons ronds, les signes du zodiaque et d'autres figures (un cavalier, un grand oiseau, etc.) et, sous des arcatures en plein cintre, des personnages, au-dessus desquels on lisait *Grammatica, Dialectica, Rhetorica, Sapientia*, etc... Deux de ces personnages, vêtus à la romaine et coiffés d'un bonnet à trois cornes, montraient du doigt une inscription latine en huit hexamètres rimés dont le début n'était pas sans analogie avec notre inscription eucharistique ². Artaud attribuait cette mosaïque au X^e siècle ; mais, autant qu'on en peut juger par son calque, elle ne paraît pas antérieure à la fin du XI^e ³.

Il existe encore, dans le bassin du Rhône et de la Saône, plusieurs de ces *tituli* dont les auteurs devaient être contemporains d'Hildebertus Cenomanensis (du Mans). L'un des plus intéressants est l'inscription gravée ⁴ qui surmonte dans

¹ G. Dumay, *Le Costume au moyen âge d'après les sceaux* (Paris, 1880), en cite des exemples à partir de 1143. A Lyon, la mitre cornue paraît dans le contre-sceau de l'archevêque Jean Bellesmains (1183 et 1193), dans une bulle de plomb de Renaud de Forez (1193-1226). Cf. Bégule, *La Cath. Saint-Jean*, pl. hors texte n° 1. A Narbonne, ce genre de coiffure est celui de huit abbés, sculptés sur le marbre d'un tombeau du XII^e siècle, placé dans la galerie méridionale de Saint-Paul (Lefèvre-Pontalis, Saint-Paul de Narbonne dans *Congrès archéol. de Narbonne*, 1906, 365).

Sans parler de la sorte de bonnet phrygien, sans pattes latérales, fixé autour de la tête par un cordon dont les bouts ressortaient par derrière, qui fut en usage avant le XI^e siècle, c'est aux alentours de l'an mille qu'on voit apparaître les bonnets épiscopaux à fond plat, bordés d'une bandelette qui ceignait le front et se nouait par derrière, laissant retomber les pattes ou fanons.

² Artaud la donne ainsi :

Ingrédiens. locatam. sacra. iam. rea. pectora. tunde

Posce. gemens. veniam. lacrimas. hic. cum. prece. funde.

Il faut, évidemment, séparer par un point *loca* de *tam*.

Le reste de l'inscription rappelle le martyre d'Irénée et de la « foule de ses compagnons », *millia dena novem* (*Op. cit.*, 68 et pl. XIII).

³ On sait que la crypte de Saint-Irénée est pavée d'une mosaïque de marbre. Les ouvriers qui l'ont exécutée « se sont contentés d'assembler des figures géométriques élémentaires, d'après des procédés qui pouvaient remonter à l'époque carolingienne. Encore ces pavements sont-ils rares. Le pavement de la crypte de Saint-Irénée date peut-être des restaurations entreprises par saint Rémi au milieu du IX^e siècle ». (L. Bégule, *Incrustations...*, 30).

⁴

[Rex] Ludovicus pius et virtutis amicus

Offert ecclesiam recipit Uin(cen)tius istam

La(m)pade bissenae fluitur us iulius ibat

Mors fugat obpositu(m) regis ad iut(eri)tum (?).

l'autel d'Avenas, du côté de l'Épître, le haut-relief dont nous avons parlé. Les controverses, qui ont mis aux prises les épigraphistes, soucieux d'interpréter le rébus que constituent ses deux derniers vers, n'empêchent pas de dater scène et titre d'environ 1180¹.

Les mosaïques de Cruas et de Saint-Paul-Trois-Châteaux sont d'un autre caractère. A Saint-Paul est figurée la Jérusalem céleste, crénelée, avec des tours et autres ouvrages de fortification ; à Cruas, c'est, entre une croix à triple croisillon accostée de deux arbres stylisés, les prophètes Hénoc et Élie². Or, cette mosaïque de Cruas qui couvre, comme celle d'Ainay, le sol de l'abside principale, n'est plus qu'un débris d'un pavement beaucoup plus étendu. La preuve en est qu'au début du XVIII^e siècle, on voyait encore devant l'autel une grande figure en mosaïques de couleur, une figure agenouillée, dans laquelle, suivant un érudit local³, on s'accordait à reconnaître le pape consécrateur, Urbain II. C'était, à n'en pas douter, l'effigie du donateur, présentant le modèle de son église, et peut-être conviendrait-il d'y voir l'image du Boson qui était abbé de Cruas en 1095. Les restes de la mosaïque sont exactement datés par une inscription : elle remonte à 1098⁴.

Nous croyons la nôtre postérieure d'un quart de siècle environ. Malgré ses mutilations, en dépit des restaurations maladroites dont elle fut jadis victime et qui ont sans doute ajouté à la lourdeur du dessin, elle n'est pas tellement indigne des traditions laissées par l'ancienne école des mosaïstes viennois et lyonnais, qui a brillé d'un si vif éclat jusqu'au III^e siècle et avait doté notre ville en particulier de véritables chefs-d'œuvre.

¹ V. Ch. Perrat, *L'Autel d'Avenas*, avec bibliographie.

² V. l'abbé C. Bourg, *Notice hist. et archéol. sur l'église de Cruas* (1879), ch. III.

³ D'après l'abbé C. Bourg, le pape Urbain II fit la dédicace de la nouvelle abbatale de Cruas vers le milieu de 1095. Il aurait encouragé les bénédictins à décorer de mosaïques leur église en promettant de leur envoyer de Rome des spécialistes. Ceux-ci « firent pour décorer le sanctuaire une belle et riche mosaïque ; laquelle entourait l'autel et rappelait la consécration de l'édifice par le pape Urbain II. On y voyait le Souverain Pontife à genoux, revêtu de la chape, la tiare (?) sur la tête, tenant dans ses mains un édicule représentant l'église de Cruas. En exergue, on lisait l'inscription suivante : *Urbanus decorat templum quo sæpius orat. Anni MXXV*. Au commencement du siècle dernier (le XVIII^e) on voyait encore les restes de cette magnifique mosaïque... Quand on posa l'autel en bois sculpté et doré, donné par le marquis d'Argence, on crut bien faire de remplacer les débris de la mosaïque par un nouveau dallage en pierre. »

⁴ D'après les renseignements assez confus, recueillis par l'abbé Bourg, on lisait dans le chœur de Cruas, outre l'inscription rapportée plus haut (*Urbanus decorat*, etc.), une autre inscription, celle dont il ne subsiste plus que la date (*An Mille XCVIII*) et que cet auteur rapporte ainsi : *Aram dedicavit Mariæ Virgini... Anni Domini mille XCVII*.

Faut-il ajouter que le pavé coloré de l'abside n'est pas le seul qu'on puisse admirer dans la basilique actuelle ? Le sol du chœur, dans la chapelle de la Vierge, emprunte son éclat à des panneaux de mosaïque dont plusieurs sont antiques. Il en sera question plus loin. De même, nous aurons l'occasion de déplorer la totale disparition du précieux pavement de la Chapelle Sainte-Blandine.

On vient de restaurer une fois de plus (été de 1934) l'effigie de Gauceran¹, avant de la relever contre le mur du couloir menant de Sainte-Blandine à la Sacristie. Le travail², exécuté avec d'honorables scrupules³, a consisté surtout dans le scellement des éléments de mosaïques qui se détachaient et la substitution d'éléments mieux choisis à certains autres peu judicieusement utilisés naguère.

On a cependant corrigé certaines fautes légères commises par le mosaïste de 1854 ; puis on a fait subir à l'image des modifications plus radicales : on a, par exemple, descendu les pieds du personnage d'environ soixante centimètres⁴. Quant au panneau inférieur, où Steyert reconnaissait le modèle de l'église, originellement tenu en main par le prélat, il a été modifié dans quelques détails pour qu'il rappelle le plus possible la blancheur d'une aube⁵. En sorte que le nabot d'hier est devenu presque un géant, peu conforme aux traditions iconographiques du XII^e siècle.

L'inscription eucharistique qui se trouvait placée à la tête et aux pieds du donateur, relevée elle aussi contre le mur⁶, a été restaurée⁷. Elle s'étale maintenant sur quatre lignes, séparées par des traits rouges continus⁸ et dont chacune renferme un vers. Les deux premiers vers sont formés de grandes majuscules,

¹ Restauration rendue nécessaire par le mauvais état de la mosaïque qui s'était affaissée.

² Après acceptation du projet, présenté par M. Gélis, architecte en chef des Monuments Historiques, à la Commission de ces Monuments et au Directeur général des Beaux-Arts.

³ La remise en état des mosaïques fut confiée à M. Gaudin, peintre-verrier et mosaïste à Paris, ancien élève de l'École des Chartes.

⁴ Décision prise après examen du motif par MM. Gélis, Gaudin et Verrier, inspecteur général des Monuments historiques.

⁵ Retouches au quadrillage du toit et disparition des courbes supérieures des baies relevées par Steyert.

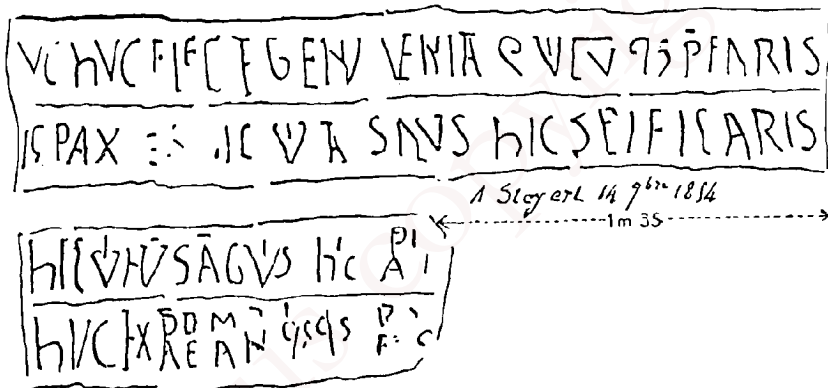
⁶ Elle n'entoure plus la figure de Gauceran, comme auparavant ; elle est placée au-dessous de son effigie et forme un panneau de 1 mètre de largeur sur 2 m. 20 de longueur.

⁷ On peut observer les retouches suivantes : il manque une lettre au mot *Flecte* ; la disposition $\wedge$ se substitue à l'*N* ; le signe S, placé au-dessus de *V I N V*, est sans doute un thilde déformé.

⁸ Une des bandes rouges séparatives dessine à l'une de ses extrémités une double volute.

Les deux panneaux superposés laissent apercevoir un encadrement de cubes noirs sur leurs bords supérieur et inférieur.

d'allure encore romaine ; les autres présentent des lettres qui sont, à l'exception de deux placées au début de chaque ligne, beaucoup moins classiques, certaines même assez bizarrement disloquées.





Bas-reliefs de l'abside de Saint-Martin.

CHAPITRE VII

CONCLUSION.

Pour juger sainement de l'originalité de notre basilique et la mettre à sa vraie place parmi les monuments des diverses écoles romanes, il n'est besoin que de résumer ce qui précède, en insistant sur les particularités de son architecture et de sa décoration. Nous croyons avoir suffisamment dégagé les éléments caractéristiques qui la distinguent : plan, couverture de la nef, élévation des bas-côtés, coupole, disposition des fenêtres, forme et position des clochers, nature des matériaux employés, décoration et détails d'ornements.

La question du plan ne peut retenir longtemps : c'est, d'une part, le plan basilical, ordinairement adopté dans les périodes latine et carolingienne, très commun encore à l'époque romane ; c'est d'autre part, le plan bénédictin.

Toutefois, il n'est pas inutile de souligner l'absence de déambulatoire et de chapelles rayonnantes, caractéristique de toutes les anciennes églises de Lyon et de Vienne, cathédrales comprises ¹.

¹ De même, sauf dans une très grande église comme l'abbatiale de Cluny, le déambulatoire fait défaut dans les monuments religieux du Beaujolais, du Brionnais et de l'ancien diocèse de Mâcon. Cf. J. Virey, *Op. cit.*, 60.

On sait, en outre, qu'un clocher-porche, — couronné par une pyramide quadrangulaire, cantonnée aux angles par des pyramidions, — se détachait en avant de la façade occidentale à laquelle il était soudé par un seul de ses côtés.

Il convient de noter encore, à l'extérieur, l'absence de contreforts, au moins à l'origine.

Mais un des traits les plus frappants de la physionomie de notre église est assurément le réemploi de supports antiques : colonnes d'un calcaire jaunâtre, poli comme marbre, dans la nef, monolithes en syénite au carré du transept. Parmi les églises contemporaines d'Ainay, bien peu possèdent une semblable parure. Il est vrai qu'à l'exception des villes de la Narbonnaise, rares furent les cités qui, vers la fin du XI^e siècle, pouvaient mettre à la disposition des tailleurs de pierre des débris aussi abondants et aussi précieux que ceux dont se trouvait littéralement jonché le sol de l'ancienne capitale des trois provinces impériales de la Gaule.

En revanche, pas plus que sa « nef obscure », le transept de notre église, avec sa coupole et sa tour-lanterne, n'est pour la distinguer, puisque les nefs obscures ont joui en Bourgogne d'une réelle faveur et que la disposition en coupole, surmontée d'une tour-lanterne, se rencontre fréquemment dans les régions voisines, depuis le Mâconnais jusqu'au Velay, depuis la Dombes jusqu'au Beaujolais et au Forez. De plus, comme ceux de plusieurs monuments des mêmes « pays », les croisillons ont l'axe de leurs voûtes perpendiculaire à l'axe de la nef.

En ce qui concerne le chevet, à peine est-il besoin de rappeler que la travée de chœur, dont les arcades latérales font, suivant une tradition bénédictine, communiquer l'abside avec les absidioles, se retrouve aussi bien dans le Velay, le Forez, le Brionnais et le Mâconnais, que dans la région lyonnaise proprement dite.

Ajoutons enfin que la richesse de décoration qui distingue les absidioles et surtout notre admirable abside, s'étale dans presque toutes les églises vellaves. De même, arcatures et sculptures embellissent à l'envi la plupart des édifices romans du Brionnais, du Beaujolais et de la Dombes¹. En revanche, ce n'est guère que dans des monuments de la vallée du Rhône qu'on retrouve des mosaïques analogues à celles dont le sanctuaire d'Ainay vit son sol revêtu.

Bref, une enquête, menée du Mâconnais au Velay, en passant par le Brionnais, le Beaujolais, le Lyonnais et le Forez, montre que bien des caractères relevés ici se reconnaissent dans nombre d'églises romanes de ces divers pays.

¹ Au contraire, les absides foréziennes et mâconnaises sont, en général, dépourvues de ces ornements.

En résumé, les particularités les plus originales de notre abbatale sont, en ce qui concerne le clocher-porche, plutôt que la position même de cette tour, la décoration d'incrustations de briques dont elle est couverte à chaque étage et son couronnement en pyramide de pierre, flanquée de pyramidions ; ensuite, pour l'église même, dans l'absence de contreforts et dans la fidélité au plan basilical bénédictin, avec abside et absidioles communiquant entre elles, mais sans déambulatoire ni chapelles rayonnantes ; enfin et surtout, dans le réemploi comme supports de la nef et de la croisée, de magnifiques colonnes antiques. Telle qu'elle subsiste, c'est l'exemplaire le plus séduisant des églises romanes de la région lyonnaise, qui ajoutent à l'intérêt de nous être parvenues presque intactes, dans leurs membres essentiels, le mérite de n'avoir pas subi l'entraînement de la mode à l'époque gothique.

Le Lyonnais a beau former un territoire mixte où s'entrecroisaient jadis et se confondent toujours des influences d'origine différente ¹, il est sûr qu'en dépit de quelques détails d'importance secondaire, on ne peut ranger notre église parmi les productions typiques des écoles auvergnate, provençale et bourguignonne : leurs caractères dominateurs font défaut ². Par ailleurs, les traits qui la distinguent se retrouvent dans plusieurs édifices religieux du Brionnais, du Beaujolais, de la Dombes, du Lyonnais, du Viennois, du Forez et du Velay, qui ne peuvent davantage entrer de plain-pied dans les mêmes écoles. En sorte qu'on semble être en droit de grouper les églises similaires de ces provinces, dont Lyon fut longtemps la métropole, autour de celle d'Ainay, l'une des plus anciennes, sinon la plus ancienne de toutes.

Est-il légitime de plaider en faveur d'une école lyonnaise d'art roman ? Ne doit-on pas, plutôt, considérer ses monuments comme constituant une simple subdivision de la grande école de Bourgogne ?

Camille Enlart inclinait vers cette manière de voir, lorsqu'en 1906 il écrivait, après avoir énuméré six écoles romanes bien définies : « Le Lyonnais, le Velay, le Forez et le Mâconnais, qui se distinguent nettement du reste de la Bourgogne,

¹ Sans nul doute, à travers Lyon, les écoles provençale et bourguignonne furent « unies par des similitudes qu'on ne trouve pas aussi nombreuses ni aussi étroites en d'autres régions », comme le dit et le prouve Ch. Oursel (*Op. cit.*, 157).

² Pourtant, telle n'est pas l'opinion d'E. du Sommerard qui, dans la carte dressée en 1876 par la commission des monuments historiques, plaçait Ainay dans l'école provençale (*Les Monuments. hist. de la France à l'Exposition de Vienne*) ; ni celle d'Anthyme Saint-Paul, qui l'englobait « dans l'école bourguignonne, laquelle placée entre l'école rhénane et l'école provençale, participe des deux, de la seconde surtout ». (*Hist. monum. de la France*, Paris, 1899, 114.)

se rattachent à ce vaste territoire dont l'architecture peu homogène n'est originale que par des variétés plus ou moins locales de détails et forme une gamme nuancée entre les écoles voisines ¹. » Certes, si l'on admet ce point de vue très « général » ², on n'a plus qu'à s'incliner.

Ce ne sera pas, toutefois, avant d'avoir mis en relief deux ou trois faits d'importance.

D'une part, Lyon, ancienne capitale des trois Gaules, puis métropole de plusieurs évêchés de Bourgogne ³, possède — ou a possédé jusqu'au début du siècle dernier — des monuments de l'époque romane authentiquement datés, tels que les abbayes de l'Ile-Barbe, de Saint-Pierre et d'Ainay, la collégiale Saint-Paul, la Manécanterie et une part considérable de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste, sans parler de plusieurs édifices religieux, comme La Platière, Saint-Pierre de Vaise et Sainte-Foy, dont le souvenir est encore vivant.

D'autre part, aucune ville n'a contenu dans son enceinte plus de monuments de la période gallo-romaine, magnifiques vestiges dans la contemplation desquels vécurent les artistes des grands siècles de l'architecture chrétienne. En dehors de la Provence, nulle région n'est demeurée plus longtemps fidèle aux souvenirs latins que celle dont Lyon et Vienne étaient au moyen âge les villes souveraines, tout en faisant théoriquement partie du Saint-Empire romain-germanique ; en réalité, cités indépendantes, gouvernées par de grands seigneurs ecclésiastiques, les archevêques et les membres de leurs chapitres.

Tant qu'il constitua une république cléricale, de caractère fortement individualisé, c'est à savoir jusqu'à la fin du XIII^e siècle, époque où il fut absorbé politiquement par la royauté française, Lyon fut un grand foyer d'art religieux.

¹ Cf. André Michel, *Hist. gén. de l'Art*, I, 495.

² Revenant sur cette idée dans la 3^e édit. de son *Manuel d'archéol.* (I, 226), Enlart écrivait : « Le territoire de l'école bourguignonne est très vaste ; il comprend entre la Bourgogne et la Franche-Comté, une partie de la Suisse, du Nivernais, du Lyonnais et la plupart de la Champagne ; cette école fait sentir son influence dans les vallées du Rhône et de l'Allier. » C'est ou trop dire, ou vouloir rester dans le vague, au mépris de la géographie et de l'histoire.

³ Il est assez délicat de déterminer l'étendue de la province métropolitaine de Lyon dans le haut moyen âge. D'après la *Notitia provinciarum et civitatum Galliae*, la Première Lyonnaise embrassait les cités de Lyon, d'Autun, de Langres, de Chalon et le *castrum matisconense*. De fait, les évêchés de Langres, d'Autun, de Chalon et de Mâcon sont compris, au VI^e siècle, dans la province ecclésiastique de Lyon. D'après le concile d'Épaone, en 517, et les trois conciles tenus à Lyon au VI^e siècle, Besançon, Nevers et peut-être Belley, sans parler d'Octodurum et de Windisch, sont également rattachés à la même province (Cf. Sid. Apollinaire, *Epist.*, IV, 25, éd. Mohr, 103 ; Grég. de Tours, *Hist. Franc.*, V, 5, éd. Arndt, 197 ; *Passio Leudegarii*, 17, éd. Krusch, 299).

Tout en concentrant sur son territoire nombre de formules constructives et de principes esthétiques, il s'était toujours montré jusqu'alors soucieux de sauvegarder ses traditions, — des traditions d'origine lointaine et mystérieuse, — de les défendre contre les influences extérieures, non pas en repoussant systématiquement celles-ci, mais en les adaptant et en les mettant en harmonie avec son génie propre. Dès lors, on conçoit sans peine qu'en dépit d'un éclectisme que sa situation même imposait à ce grand carrefour de provinces et de nations, un art, sinon très original, du moins fortement imprégné de saveur locale, ait pu fleurir au confluent du Rhône et de la Saône, au croisement des routes de la Provence et de la Bourgogne, de l'Auvergne et de l'Helvétie.

D'aventure ne serait-ce pas assez, sinon pour justifier, du moins pour excuser la prétention de ceux qui ont parlé d'une école romane lyonnaise ?



QUATRIÈME PARTIE

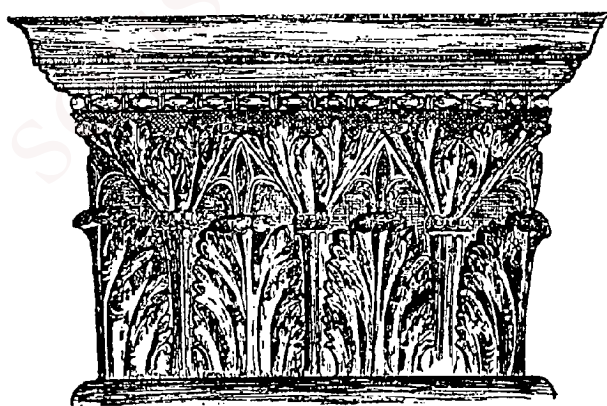
LES ANNEXES DE SAINT-MARTIN



AR annexes de Saint-Martin, il faut entendre les édifices du culte, bâtis à diverses époques sur les flancs de cette église ou dans son voisinage immédiat, c'est-à-dire dans un périmètre de moins de cent pas.

Certains d'entre eux ont disparu à une date plus ou moins lointaine ; d'autres, par bonheur, subsistent. Quelques-uns même sont de construction assez récente, puisqu'ils ne remontent pas au delà de la première moitié du dernier siècle.

Nous étudierons successivement Sainte-Blandine, le Baptistère, les chapelles de Saint Michel, de la Sainte Vierge et de Saint Joseph. Puis nous ferons revivre le souvenir des sanctuaires disparus.

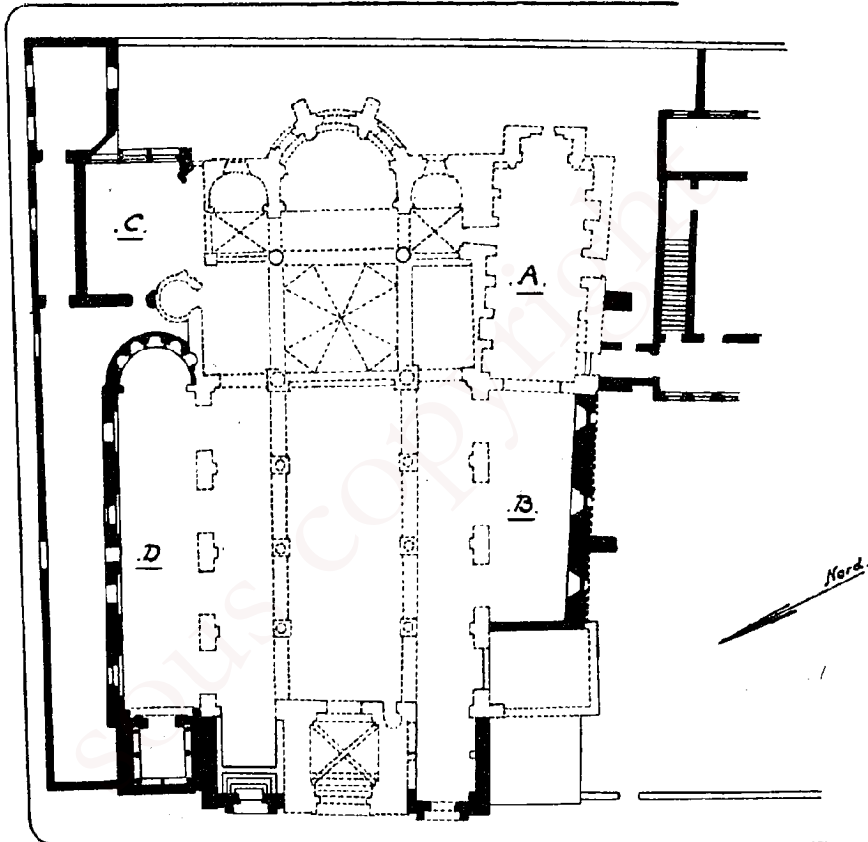


PLAN DE L'ÉGLISE D'AINAY.

d'après Monvieux Architecte.

Rue Adélaïde Perrin.

Rue du Rempart d'Ainay.



Rue de l'Abbaye d'Ainay.

A : Chapelle et crypte St Blandine.

B : Chapelle de la Vierge.

C : Chapelle St Michel.

D : Chapelle St Joseph.

Théry.

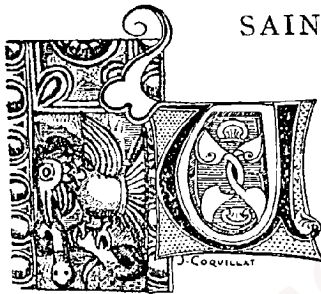


Chapiteaux de l'abside de Sainte-Blandine.

CHAPITRE PREMIER

SAINTE-BLANDINE. SA DESCRIPTION.

CHAPELLE HAUTE.



UN modeste édifice, accolé au flanc méridional de la grande église Saint-Martin, porte aujourd'hui le nom de chapelle Sainte-Blandine. Fort remanié, sinon défiguré par des restaurations indiscrètes, pour ne pas dire brutales, il paraît encore très vénérable. Son âge est difficile à préciser ; il y a là un problème redoutable, mais qu'il importe de résoudre.

La chapelle offre un plan particulier, le plus simple de tous, mais aussi le plus rare en nos régions : elle se compose d'une seule nef, séparée par quatre degrés d'une sorte de chœur étroit qui en est plutôt la continuation, et d'une abside, également surélevée. Celle-ci, carrée, mais voûtée en demi-coupole à l'intérieur, présente, à l'extérieur, le mur d'un chevet plat.

Une crypte est creusée au-dessous du chœur et de l'abside.

Les mesures du monument, prises à l'intérieur, sont les suivantes : plus de 17 mètres de longueur ¹, 5 m. 45 de largeur et une hauteur de 6 m. 50. A l'exté-

¹ Exactement 13 m. 31 pour la nef, 1 m. 97 pour le chœur et 2 m. 05 pour l'abside.

rieur, les dimensions sont, pour la longueur totale, de 18 mètres 80 et 8 mètres 50 au maximum, pour la largeur.

Cette dernière mesure varie, en effet, pour la raison que l'axe de la chapelle n'est point parallèle à celui de la grande église : il oblique du sud-est au nord-ouest. En sorte qu'entre le mur latéral du chevet de Sainte-Blandine et l'absidiole de droite de Saint-Martin, il existe, tout à l'est, un vide de 0 m. 50, qu'on a comblé par un remplissage de maçonnerie. Aussi, les murs de la nef de celle-là et du transept de celui-ci se pénètrent peu à peu sur une épaisseur se réduisant de 1 m. 60 à 1 m. 18.

Cette constatation est de la plus haute importance, comme on le verra.

I. *Intérieur.* — Un berceau en plein cintre recouvre l'unique nef.

Les murs latéraux présentent d'étroites et hautes arcades, sept de chaque côté. Ces arcades se composent d'une archivolt en plein cintre et d'une imposte moulurée couronnant les pilastres¹. Il y a là plus qu'un motif de décoration ; il y a un principe de construction qui, s'il fut fréquemment suivi en Provence comme en Bourgogne, n'a pas été forcément emprunté par Lyon aux écoles romanes de ces provinces.

Sur la paroi méridionale, trois d'entre ces arcades murales encadrent aujourd'hui les fenêtres en plein cintre ; les autres sont encore aveugles. A deux exceptions près, celles du nord ont été largement ouvertes naguère, afin de permettre aux fidèles de suivre de la chapelle les offices de la grande église².

A l'ouest, la nef s'ouvre directement sur le passage qui fait communiquer Saint-Martin avec la nouvelle sacristie : une clôture de marbre blanc, ajourée dans le haut, l'en sépare.

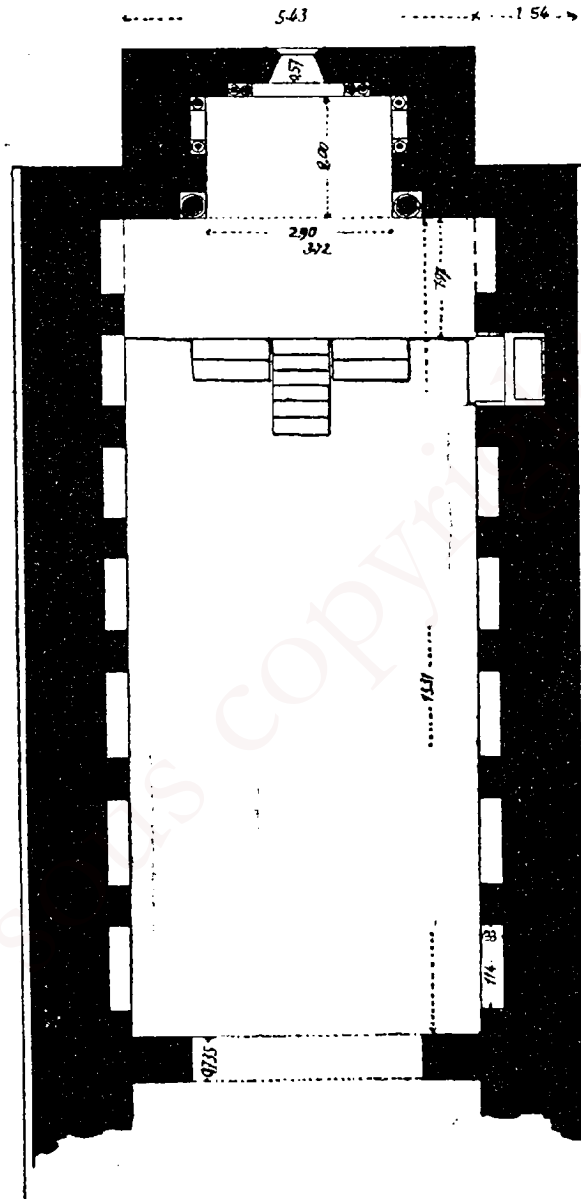
Le mur occidental de l'abside, qui déborde la toiture à l'extérieur, enclave complètement, à l'intérieur, l'arc triomphal, au-dessus duquel s'ouvre actuellement un oculus, cantonné de deux baies en plein cintre³.

L'abside, éclairée par une fenêtre également en plein cintre, est élevée de 0 m. 70 au-dessus du sol de la nef. On accède à la plate-forme de ce qu'on peut appeler le chœur, qu'une seule marche sépare de l'abside, par un escalier double, encadrant celui qui descend vers la crypte. Une balustrade en marbre blanc

¹ Profondes de 0 m. 35, ces arcades sont de largeur variable (1 m. 20 en moyenne) et les piliers, qui les séparent, mesurent environ 0 m. 65.

² Obliques et non parallèles, elles donnent vue, l'une vers la chaire, les deux autres vers l'autel. La plus rapprochée du chœur, ouverte depuis longtemps, sert de passage.

³ Une petite fenêtre ébrasée a été percée, en 1899, dans la paroi droite du mur du chœur.



PLAN DE LA CHAPELLE SAINTE-BLANDINE, AVANT LES TRANSFORMATIONS MODERNES.
(Monvieux, del. 1856.)

ajouré, — récente copie de celle de Saint-Clément à Rome, — règne au bord de la plate-forme et borde les trois escaliers. Une porte de bronze ciselé ferme depuis peu celui de la crypte.

L'arc triomphal dessine un plein cintre, fait d'une archivolt plate, formée elle-même de claveaux très réguliers ; il repose sur deux colonnes non galbées. En forte saillie, l'abaque ¹ des deux chapiteaux, curieusement sculptés, se développe sur le pourtour de l'abside. L'astragale fait, à gauche, corps avec le chapiteau, à droite avec la colonne ². En raison du développement anormal de leur gorge, les bases, relativement hautes, font penser à la corbeille lisse d'un chapiteau renversé.

La demi-coupole de l'abside repose sur trois arcs, soutenus chacun par deux colonnettes. L'arc médian enveloppe une fenêtre en plein cintre, ébrasée. Les deux arcs latéraux encadrent de petites trompes en cul-de-four. Au-dessous de chaque trompe se dresse, dans l'angle du mur, une troisième colonnette : disposition déjà observée dans la coupole de Saint-Martin, avec cette différence, toutefois, que cette colonnette supplémentaire ne joue ici qu'un rôle décoratif.

Non galbées, ces huit colonnettes sont munies d'un astragale ³ et surmontées de chapiteaux dont la sculpture appelle l'attention. Parmi leurs bases ⁴, les unes reposent directement sur le mur, d'autres sont rehaussées par un socle.

Chapiteaux et colonnettes ne paraissent pas avoir été faits pour la place qu'ils occupent aujourd'hui. Les premiers n'ont pas tous la même hauteur. C'est ainsi que l'un de ceux de la trompe gauche ⁵ est plus petit que les autres : on a dû le surmonter d'un abaque carré supplémentaire. Autre détail : des chapiteaux avec astragale sont posés sur des fûts déjà munis de la même moulure. Enfin, non seulement les colonnettes sont de hauteur différente, mais elles sont encore visiblement trop grosses pour les chapiteaux. On est donc ici en présence d'un réemploi, adapté du mieux possible à sa nouvelle destination.

A l'intérieur de la chapelle, les murs sont parmentés de pierres rectangulaires formant des assises régulières ; mais un récent crépissage en couvre toute la partie supérieure.

¹ Filet et chanfrein, séparés par un onglet.

² Très hautes, les bases des deux colonnes se composent, de haut en bas, des éléments suivants : tore, filet, scotie, filet et tore plus gros que le supérieur ; le tout repose sur deux socles carrés, le premier plus élevé que le second, qui, par contre, est en forte saillie.

³ Deux tores aplatis superposés, le supérieur étant le plus gros.

⁴ Formées d'un filet, d'un tore, d'une scotie presque sans courbure et donnant l'impression d'un cylindre, enfin d'un filet et d'un tore.

⁵ Il est orné de deux rangs de feuilles imbriquées.

II. *Extérieur.* — L'abside, carrée au dehors, apparaît plus étroite et moins élevée que la nef. Toutes deux sont aujourd'hui également couvertes d'un toit à double rampant, pour la nef en tuiles ordinaires, pour l'abside, en feuilles de cuivre. Leurs pentes débordent largement les murs et s'amortissent sur une corniche, dont le larmier est bordé d'un listel et d'un rang d'ornements en damier. Ce couronnement est supporté par des modillons dits à enroulements ou à copeaux¹, analogues à ceux qu'on voyait à l'abbatiale Saint-Martin et Saint-Loup de l'Île-Barbe et qu'on trouve si fréquemment en Auvergne. Entre les modillons, le soffite du larmier² est décoré de sculptures.

L'abside prend jour à l'extérieur par une petite baie en plein cintre, à claveaux apparents surmontés d'une archivolt moulurée. Au-dessus de cette ouverture, le mur est décoré d'abord d'un double rang de briques disposées en épi, ensuite d'une mosaïque de briques rouges formant damier. Les murs latéraux sont ornés de façon analogue³. Nul n'ignore que ce parti-pris décoratif en mosaïque de briques se retrouve fréquemment dans les édifices religieux de l'Auvergne et du Velay.

Au ras du sol bitumé, une petite ouverture carrée laisse pénétrer un peu de jour dans la crypte.

Le mur de décrochement, à l'est de la nef, d'un tiers plus haut que celui du chevet, forme pignon⁴. Trois petites baies en plein cintre s'y inscrivent (la médiane est ronde à l'intérieur). Ce triplet contribue à l'éclairage de la chapelle, qui reçoit surtout la lumière des fenêtres en plein cintre, percées dans le mur méridional.

Cette muraille, plusieurs fois reprise, est plus épaisse dans le bas que dans le haut ; elle forme trois ressauts, séparés par deux corniches.

Murs de la nef et murs de l'abside sont en pierres⁵ de moyen et de petit

¹ Ces modillons, dont l'ornementation se relie de manière continue, sont formés de six postes ou flots.

² Ce terme de soffite n'est pas toujours pris au sens où nous l'entendons. Il permet ici d'éviter une périphrase.

³ Un champ de briques triangulaires entre deux lignes, hautes et basses, en épi.

⁴ Il est possible que le mur séparant la nef de l'abside ait porté, à l'origine, un clocher-arcade, comme il en existe encore un dans deux anciennes et petites églises, placées en Mâconnais et en Charolais sous le vocable de saint Martin : Saint-Martin de Croix et de Lixy (V. J. Virey, *Les Églises rom. de l'anc. dioc. de Mâcon*, 399, 401), et un autre à Nachonne, succursale de l'ancien prieuré de Régnay-en-Beaujolais.

⁵ C'est un véritable échantillonnage de roches : gneiss et granits des monts du Lyonnais, calcaires (lias et bajocien) provenant du Mont-d'Or, etc.

appareil, posées en assises assez régulières avec des chaînes aux angles. Il subsiste partie d'un ancien contrefort ; un contrefort récent, en calcaire jurassique, se dénonce par sa couleur plus claire.

III. *La chapelle primitive et ses transformations.* — « En considération de l'aspect pittoresque et sépulcral de cette petite église, notre compatriote, M. Fleury Richard ¹, y a placé la scène d'un de ses tableaux, *Les Templiers*, et son pinceau en a reproduit avec beaucoup de bonheur les beaux effets de lumière. » Ce menu fait, rappelé par Fleury La Serve dans son article sur l'« Abbaye et l'église d'Ainay » ², prouverait à lui seul que la chapelle est aujourd'hui bien différente de ce qu'elle était encore il y a cent ans, en pleine vogue du romantisme.

D'après quelques écrivains lyonnais, la chapelle de Sainte-Blandine aurait possédé, à l'origine, une façade précédée d'un narthex ³. Façade et narthex auraient été démolis pour permettre de construire sur le flanc de la grande église.

En outre, suivant l'architecte Monvenoux, les murs de la nef présentaient encore, à l'intérieur, deux sortes d'appareils, au moment des grands travaux de restauration entrepris par Pollet en 1844 ⁴. La partie voisine du chœur, composée d'un appareil petit et irrégulier, pris dans un mortier de chaux mêlée de brique, paraissait la plus ancienne. Entre les archivoltes des deux premières arcades, au nord-est, l'écoinçon, mis à nu, présentait cette particularité remarquable d'être fait de grandes pierres biseautées alternant avec de longues briques rouges ⁵. A partir d'une reprise, visible entre la quatrième arcade et la

¹ Sur Fleury Richard (Lyon, 1777 — Écully, 1852), élève de David, peintre ordinaire du roi, V. *Rev. du Lyonnais*, 1852, I, 237. Il débuta au salon de Paris en 1801 avec une *Sainte Blandine* et peignit *l'Église d'Ainay*, en 1810. Cf. Audin et Vial, *Dict. des artistes... Lyonnais*, II, 168-169.

² *Lyon Ancien et Moderne*, 56.

³ D. Meynis, *Les Grands Souvenirs de l'Égl. de Lyon*, 531 ; Steyert, *La Construction lyonnaise...*, 87. Fleury La Serve parle du « pronaos » de Sainte-Blandine (*Lyon Ancien et Moderne*, 57). — Le narthex aurait rejoint la façade sur l'emplacement de l'autel de la chapelle moderne de la Sainte Vierge. La porte monumentale du baptistère actuel provient, peut-être, de l'ancien portail.

⁴ D'après les Registres du Conseil de Fabrique, Pollet donne un devis pour la restauration de Sainte-Blandine, le 19 mai 1839. Le 30 décembre de l'année suivante, le Conseil vote que « la sacristie actuelle, qui est la chapelle primitive d'Ainay, consacrée par le respect dû au culte de sainte Blandine, martyre, et dont le caveau lui a servi de prison, sera rendu à son culte et deviendra une chapelle privilégiée ; en outre, qu'il sera ouvert dans le gros de mur quelques-unes des arcades, qui servent actuellement de placards, afin que les fidèles puissent, de cette chapelle, entendre et voir le service divin au grand autel de l'église ; enfin, que l'église et la chapelle Sainte-Blandine seront démasquées de tous les bâtiments, masures, hangars sur les rues Bayard (actuellement, des Remparts-d'Ainay) et Puits-d'Ainay (rue Adélaïde-Perrin). » Des obstacles survinrent. Enfin, le 7 juillet 1844, le Conseil décida la restauration de la chapelle Sainte-Blandine et la démolition des masures.

⁵ Croquis colorié, communiqué par M. Porte.

cinquième, les murs étaient en matériaux bien appareillés, très réguliers, avec mortier à chaux et à sable. Depuis, tout a été refait uniformément.

La restauration, dirigée par Pollet, puis par Benoît, a produit d'autres changements.

On sait qu'en raison de l'obliquité des axes, une partie du mur extérieur de la chapelle ne touche pas, vers l'angle sud-est, le chevet de l'absidiole gauche de la grande église. Avant l'intervention de Pollet, le toit de Sainte-Blandine débordait sur cet intervalle. L'architecte le raccourcit de ce seul côté, en sorte que le rampant du nord se trouve aujourd'hui plus court que celui du sud ¹.

Monvenoux a noté encore — et ces renseignements sont d'un vif intérêt — qu'au début du dernier siècle, le curieux appareil décoratif de l'extérieur régnait sur une portion assez restreinte du mur oriental. Une estampe, gravée par Fleury Richard en 1829 ², permet de se rendre compte approximativement de l'état ancien. La baie de l'abside était entourée d'une archivolt à claveaux de briques rouges alternant avec des pierres blanches, la voussure externe étant composée de carreaux et demi-carreaux des deux couleurs. L'archivolt empiétait non seulement sur la décoration en épi de la muraille, mais encore sur le damier de briques qui était au-dessus. Un dessin colorié de Monvenoux, exécuté en 1850, prouve que cette décoration était alors réduite à un espace d'un peu plus d'un mètre de large, sur 80 centimètres de haut, à droite de la fenêtre, sur le mur oriental, et d'une marqueterie analogue sur la face nord ³. Aucun décor n'existait alors sur la muraille méridionale de l'abside.

La fenêtre ⁴ s'ouvrait à 2 m. 50 au-dessus du sol. Elle fut modifiée à la suite d'un vol commis en 1845. Des malandrins en avaient descellé la grille ; ils s'étaient introduits dans la chapelle, qui servait alors de sacristie et s'étaient emparés des vases précieux ⁵. Il eût été logique de restaurer la fenêtre sans la transformer ; mais l'occasion était trop belle pour ne pas en profiter ! Au lieu de respecter ce

¹ A cause de l'obliquité des axes, au nord il n'y a que cinq modillons ; il y en a six au midi.

² V. *l'Histoire de Lyon* par Clerjon (II, 39).

³ Des deux côtés, au-dessus de l'épi, se trouve un rang horizontal de briques, sur lesquelles s'élèvent, au levant, un damier de carreaux rouges et blancs et, au nord, une marqueterie de losanges de ces mêmes couleurs. (Dessin communiqué par M. P. Porte.)

⁴ Cette fenêtre avait été garnie, vers la fin du xv^e siècle, de nervures ornées de redents à la partie supérieure. V. lavis de B. Hubert (de Saint-Didier), 1829 (Musée Gadagne).

⁵ *Courrier de Lyon*, 5 et 6 juin 1845. Avec une poutre, les voleurs descellèrent la grille de la fenêtre et descendirent par une échelle dans la sacristie. — Ils furent arrêtés, le 13 juin, comme ils s'embarquaient avec leur butin de ciboires, calices, ostensoirs, etc., sur un bateau à vapeur allant à Chalon-sur-Saône.

qui existait, on agrandit la fenêtre ; on l'orna d'une archivolt saillante en pierre de Villebois avec moulures et claveaux indiqués artificiellement. La décoration en briques alternant avec des pierres fut prolongée jusqu'à la corniche et même reproduite, avec une légère modification ¹, sur les murs latéraux.

Aujourd'hui, la fenêtre de l'abside est garnie d'un vitrail de couleur, œuvre de Lucien Bégule. Il représente la jeune vierge Blandine, attachée au poteau d'où elle assista, dans l'amphithéâtre de Lugdunum, au martyre de ses compagnons, avant d'être livrée elle-même à la fureur d'un taureau sauvage. Suivant l'iconographie, peut-être traditionnelle, mais inexacte, un lion repose à ses pieds.

Plus près de nous, dans les dernières années du XIX^e siècle, la vénérable chapelle subit une restauration non moins indiscreète. On s'en prit, cette fois, surtout à ses ornements sculptés. On remplaça les anciens modillons par d'autres un peu plus grêles. On s'attaqua, en même temps, aux soffites des larmiers qu'on renouvela sans nécessité. On ne prit même pas la peine d'en reproduire exactement le dessin en les refaisant. Il importe donc d'insister sur ces déprédations.

Au centre des tablettes en pierre, qui formaient le dessous des corniches primitives, se creusait d'ordinaire une cuvette quadrilobée, autour de laquelle, à droite et à gauche, s'étendaient des rinceaux, fleurs de lys et fleurons, d'un dessin fort original. L'une de ces cuvettes portait une croix ancrée ; une autre était décorée d'entrelacs, curieusement enchevêtrés à la façon d'une broderie très grossière. Monvenoux en fit, par bonheur, des estampes et Steyert les photographia ², tandis qu'elles gisaient dans un coin du chantier, avant d'être enfouies dans une cave de l'église, où elles servent de dallage !

« On a quelquefois orné d'un motif de sculpture, a écrit C. Enlart, non seulement le chanfrein, mais le dessous de la tablette des corniches ; ce luxe est assez rare » ³. S'il l'est aujourd'hui, après tant de regrettables saccages, il ne l'était pas tellement autrefois.

Cette corniche, avec ses modillons à copeaux, se retrouve encore dans nombre d'églises romanes, dans celles qui jalonnent les grandes routes de pèlerinage, celles de l'Auvergne en particulier. Pour choisir un illustre exemple, au bord du toit à double rampant, qui couvre la nef de Notre-Dame-du-Port, court une corniche dont la tablette décorée de fleurettes en creux à huit pétales, est portée, comme

¹ Damier de briques et pierres triangulaires, alternant entre deux épis.

² *Nouv. Hist. de Lyon*, II, 237.

³ *Manuel d'Architecture...*, I, 401.

ici, par des modillons à copeaux ¹. La belle église d'Ébreuil, dans l'Allier, montre, dans la partie orientale du croisillon nord, une corniche semblable à celle de notre chapelle lyonnaise. Même ornement à Saint-Pierre de Vienne. Enfin, dans la banlieue lyonnaise, l'abbatiale de l'Île-Barbe présentait des soffites, très proches parents de ceux de Sainte-Blandine. Deux d'entre eux étaient conservés naguère; l'un à la Dimerie, l'autre dans l'ancien jardin du Gouverneur, où il servait de départ à un rustique escalier. Le premier porte, en son centre, une cuvette circulaire, divisée en quatre compartiments par deux diaphragmes se croisant à angle droit et engendrant des rinceaux; le second, vraiment très décoratif, est creusé d'un trèfle, auquel s'appuient de part et d'autre des rinceaux et des feuillages.

Ici, comme à Ainay, le travail du ciseau est intéressant à suivre : le dessin s'enlève avec une grande netteté, bien que la sculpture soit d'un faible relief. Pour renforcer le jeu des lumières, les parties saillantes furent à leur tour excavées.

C'est sans nul doute pour obtenir des effets d'une plus grande richesse encore que la corniche était peinte. Les architectes Monvenoux et Charvet, plus préoccupés que certains de leurs collègues, chargés de conduire les travaux, de l'intérêt artistique offert par ces fragments dédaignés, remarquèrent, en effet, dans une partie de la corniche qui avait été protégée contre les intempéries, des traces de couleur : sur un fond bleu les dessins se détachaient en blanc et le refouillement du centre était rouge.

Souscrivant à une opinion professée par M. Émile Mâle ² sur les influences arabes dans l'art roman, M. Marcel Aubert observe que ces corniches, de même que l'appareil de couleur et les arcs triflés, ramènent la pensée à certains édifices arabes du VIII^e siècle et notamment à la mosquée de Cordoue ³. Cette remarque n'est pas indifférente à quiconque se préoccupe de dater un monument comme la chapelle Sainte-Blandine.

A l'intérieur, les transformations ne furent ni moins nombreuses, ni moins regrettables qu'au dehors.

Le sol de l'abside était revêtu d'un pavement de mosaïque. Dans son ouvrage

¹ Cf. Deshoulières, dans *Bull. monum.* (1920) et de Lasteyrie, *Op. cit.*, 441. A Saint-Austremoine d'Issoire, le plafond de la corniche est orné d'étoiles ou de quatre-feuilles figurées en creux.

Nous avons vu, appuyée contre un mur de Mozac, une tablette avec soffite pareil à l'un de ceux de Sainte-Blandine, tablette très usée et arrachée à l'ancienne corniche, que celle d'aujourd'hui reproduit sans exactitude.

² *Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1923, 327-328.

³ *Congrès Archéol. : Clermont-Ferrand* : Notre-Dame-du-Port, 56.

sur les Mosaïques de Lyon¹, F. Artaud a donné le dessin colorié d'un fragment (trouvé dans l'angle sud-est). Ce débris offrait des lettres et même des fins de mots, appartenant à une inscription, par malheur déjà indéchiffrable en 1835. Les six lignes visibles étaient séparées par des traits noirs, bordés de rouge, sur un fond blanc. L'inscription tout entière était encadrée par une large bordure, comprenant à l'extérieur une dentelure jaune, à l'intérieur une suite de rinceaux noirs, égayés de jaune et de rouge aux volutes.

Les arcades, toutes primitivement aveugles, qui décorent les murs latéraux, logeaient, pour la plupart des placards lorsque la chapelle servait de sacristie². Un plan de Pollet, daté de 1828³, une sépia de Balthazar Hubert (de Saint-Didier), lavée vers 1829,⁴ montrent que la première de ces arcades, à droite du chœur, était ouverte et, par un escalier de deux marches, permettait de sortir de la chapelle, au midi⁵. D'autre part, le même plan et une gravure de Fleury Richard, de la même époque⁶, laissent voir comment on passait de Sainte-Blandine à Saint-Martin par la troisième arcade de gauche, sans doute depuis longtemps percée. Depuis les travaux exécutés à la fin du XIX^e siècle, il n'en reste plus que cinq aveugles : deux au nord et trois au sud⁷.

Parmi les ornements intérieurs de la chapelle, ceux qui offrent le plus d'intérêt ont été aussi les plus malmenés par les restaurateurs du siècle dernier : nous voulons parler des très curieux chapiteaux de l'abside. Au témoignage de Steyert, on leur enleva deux millimètres d'épaisseur, afin de les « blanchir »⁸.

Ces dix chapiteaux — deux à l'arc triomphal, huit aux arcs et aux trompes de la demi-coupole, — sont cubiques dans le haut et ronds dans le bas, à une excep-

¹ Artaud, *Op. cit.*, pl. XIV *ter*. Steyert l'a reproduite dans la *Constr. Lyonnaise*, n° 8 et sa *Nouv. Hist. de Lyon*, II, 290.

² Monvenoux avait constaté, dans l'arcade de la deuxième travée de droite, la présence d'une intéressante piscine qui a été enlevée.

³ *Arch. Munic. de Lyon*, Dossier Ainay, Eglises, M².

⁴ Au Musée Gadagne.

⁵ Aujourd'hui, une porte s'ouvre au midi, dans la deuxième arcade.

⁶ Déjà citée (*Hist. de Lyon*, par Clerjon, II, 219).

⁷ Ou, si l'on veut, trois et demie, car celle qui sert de passage pour aller de Sainte-Blandine à la sacristie actuelle n'est pas entièrement dégagée.

⁸ « Les chapiteaux, écrit-il, ont été malheureusement défigurés par les déplorables travaux de restauration : c'est l'euphémisme adopté aujourd'hui pour les actes de vandalisme qu'a subis le précieux édifice. Croirait-on qu'on a voulu les blanchir et, pour cela, on les a livrés à un ouvrier qui leur a enlevé deux millimètres de leur surface et les a ainsi complètement dénaturés. Ils offrent maintenant à l'œil les traces grossières de la ripe, dont les hideux sillons remplacent le travail du sculpteur primitif. Nous pouvons rappeler seulement que celui-ci avait exécuté ses ornements en les modelant par un coup de ciseau transversal. » (*Nouv. Hist. de Lyon*, II, 236, n.).

tion près, celle du plus petit d'entre eux, qui se trouve placé sous l'arc de la trompe gauche : celui-là est conique et son décor consiste en deux rangs de feuilles d'acanthé. C'est le seul de style classique. Six autres sont ornés de damiers, entrelacs, boucles¹ et feuilles d'acanthé vers le bas. Enfin, deux sont couverts de tiges entrecroisées, se terminant chacune par une feuille ou une fleur à cinq dentelures.

L'exécution de ce groupe de corbeilles sculptées laisse paraître une certaine gaucherie chez les artistes qui les taillèrent ; mais elle témoigne aussi, en même temps que d'un goût personnel en quête de nouveauté, d'une naïve soumission aux modèles antiques. En d'autres termes, toute la partie décorative du monument accuse une absence d'habileté technique, mais non pas un défaut d'intelligence et de sentiment.

L'ensemble est d'une belle austérité, et les détails, malgré la grossièreté de leur facture, ne manquent ni d'élégance ni de pittoresque ; ils laissent prévoir des progrès qui ne tarderont pas à se manifester dans l'art du sculpteur.

Nous n'insisterons pas sur certains « embellissements » dont on a jugé bon de doter notre chapelle. A l'ancien autel roman, très simple — un cube de pierre, — a été substitué un autel « de style », en marbre de Carrare, flanqué de deux colonnettes, orné d'une corniche d'hélices et, dans un cadre de rais de cœur, d'une couronne enrubannée enveloppant un chrisme.

Sur la paroi gauche du mur du chœur on a placé un petit monument de marbre blanc, une façade de temple. Sur la porte, on lit, sous une croix : *Cor Francisci Dutel, parochi Sancti Martini Athanacensis*². De l'autre côté, dans la partie supérieure de la première arcade, une belle mosaïque³ rappelle le souvenir du curé Delaroche dont le cœur fut aussi placé là, sous le chrisme et la croix, en 1909⁴.

C'est lui qui fit ouvrir, dans la paroi contiguë du chœur, la petite fenêtre ébrasée, en plein cintre, qui encadre un vitrail représentant au-dessus du mot : *Resurrectio*, un phénix nimbé, perché sur un arbre.

¹ Rappelant celles d'un modillon du Baptistère de Poitiers.

² Avec les dates : MDCCCLXVIII-MDCCCLXXXVII, et la formule : *Dilectus Deo et hominibus*.

³ A et O, Chrisme, un dauphin, fleurs de lys et lampes, avec inscription : *Ego dormio, cor meum vigilat*.

⁴ *Heic sub signo crucis situm est cor Stephani Delaroche presbyt. MXMIX.*

Si ces modifications paraissent peu graves, certaines de celles dont il fut question plus haut ne sont-elles pas de nature à nous faire déplorer le défaut de sens artistique et de connaissances historiques des hommes qui présidèrent, durant le dernier siècle, aux divers travaux dits de restauration que le vénérable sanctuaire a subis ¹ ?

CRYPTE.

Un oratoire ² de médiocres dimensions est situé immédiatement au-dessous de l'abside. On y descend, aujourd'hui, du milieu de la chapelle, par un escalier de marbre blanc. On y pénètre par une grande baie.

De forme à peu près rectangulaire, cet oratoire mesure 3 m. 20 dans sa plus grande dimension. Il est couvert, à 2 m. 27 au-dessus du sol ³, par une voûte d'arêtes reposant, à chaque angle, sur un pilastre dont l'imposte, placée au niveau de la retombée, s'orne d'un bandeau et d'un tore très aplati avec, au-dessous, trois billettes sur chaque face. Il règne là un jour douteux, en dépit de la petite ouverture carrée et fortement ébrasée, qui prend jour au dehors, tout au ras du sol actuel.

Vers le milieu des parois latérales ⁴, une sorte de contrefort, de 0 m. 68 et de 0 m. 67 de largeur, fait une saillie de 20 et de 38 centimètres. Ces étais servent à soutenir la chapelle supérieure.

Entre ces contreforts et les piliers de l'entrée s'ouvre, de chaque côté, à 62 centimètres du sol, un petit réduit voûté, muni d'une grille en fer ⁵. Un homme de moyenne corpulence peut se glisser dans ces excavations. Au delà d'une entrée

¹ On ne peut que souscrire à ce qu'écrivait Steyert en 1900 : « Ce respectable et intéressant édifice... était arrivé presque intact jusqu'à nos jours ; les déplorables travaux qu'il vient de subir ont détruit, on peut le dire, un monument qu'avaient respecté le temps et les révolutions » (*Op. cit.*, 236 n.).

² Cf. *Archives hist. du départ. du Rhône*, VII, 87 ; Abbé Boué, Notes hist. et archéol. sur les cryptes de Lyon (*Congrès scient. de France*, 9^e session, 1841, II, 389) ; Morel de Voleine, Crypte de Sainte-Blandine à Ainay, dans *Revue du Lyonnais*, x, 339-343.

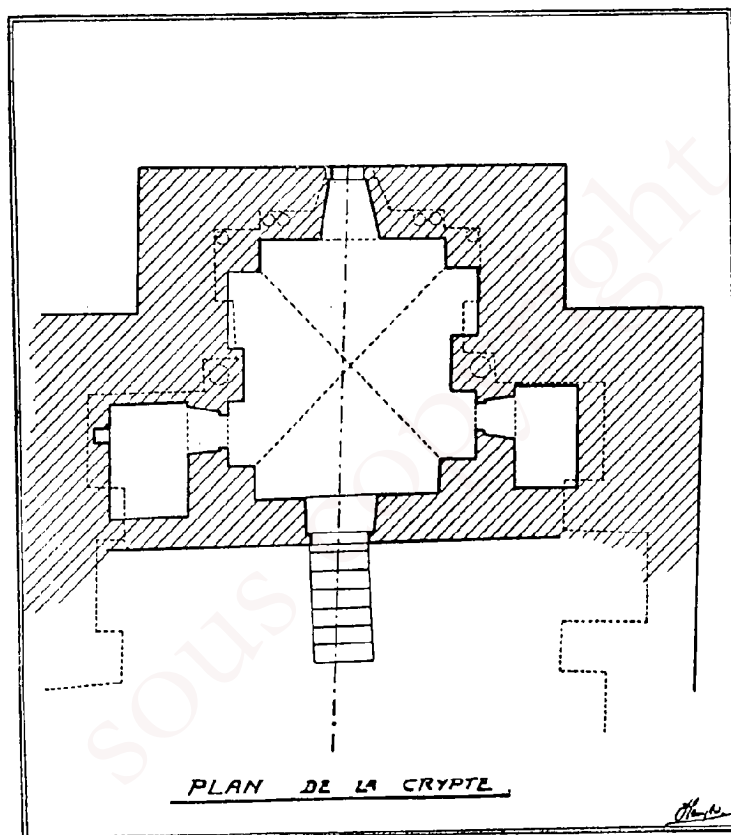
³ Depuis 1850, le sol a été surélevé de 0 m. 04. Faite de cubes noirs et blancs, la mosaïque contient, autour d'une croix, les noms des martyrs de 177 dans des cercles concentriques.

⁴ Voici les mesures prises le 20 août 1850 par Monvenoux : côté sud, du mur occidental au pilier, 1 m. 31 ; pilier, 0 m. 68 ; du pilier au mur oriental, 1 m. 24. Côté nord : du mur occidental au pilier : 1 m. 39 ; pilier, 0 m. 67 ; du pilier au mur oriental, 1 m. 23. — Nous avons mesuré 3 m. 13 à l'ouest, 3 m. 17 à l'est et 3 m. 20 au nord et au sud. La saillie des piliers d'angle est de 40 et 42 cm.

⁵ Ils affectent à peu près la forme d'un T.

très étroite, mais qui va en s'évasant un peu, s'ouvre le caveau proprement dit, en forme de trapèze et voûté en plein cintre ¹.

Un pavement de mosaïque (moderne) et des peintures, dues au pinceau de Jacobé Razuret, lequel s'est inspiré des fresques des Catacombes, forment, avec



l'autel de marbre blanc, adossé contre le mur de l'est, toute la décoration de cet obscur sanctuaire.

En 1852, lorsque le curé Boué rendit Sainte-Blandine aux cérémonies du

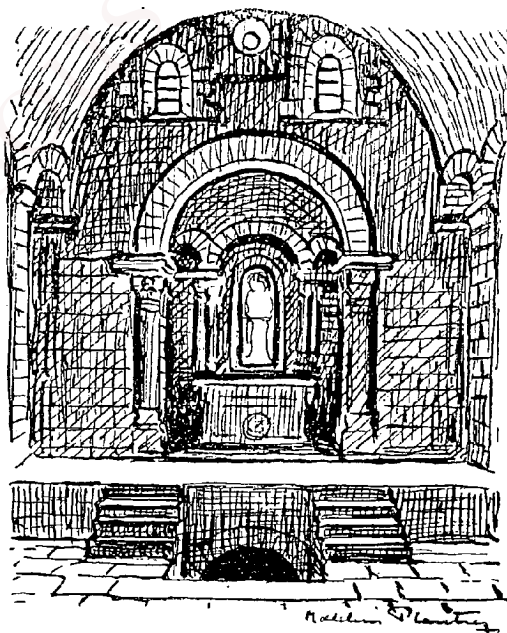
¹ Voici quelques mesures. Caveau du sud : entrée 0 m. 35 sur 0 m. 41 ; profondeur totale 1 m. 35 ; largeur maxima 0 m. 80 ; hauteur 1 m. 65. Caveau du nord : entrée 0 m. 41 sur 0 m. 48 ; profondeur 1 m. 45 (plus une minuscule cachette de 0 m. 21) ; largeur 1 m. ; hauteur 1 m. 65.

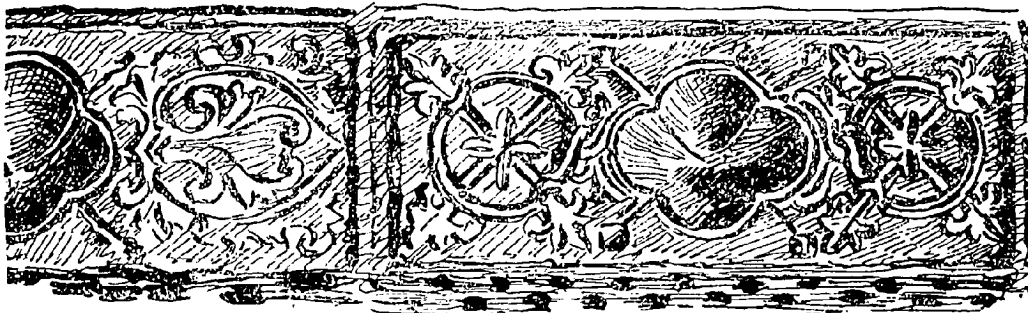
culte, le peintre Frénet, qui, l'année précédente, avait orné de médaillons historiés le mur d'autel dans la chapelle de la Vierge, fut chargé d'enluminer la crypte.

S'inspirant de l'Évangile et des Actes des martyrs de 177, Frénet peignit, au-dessus du nouvel autel roman, le Christ libérateur ; puis, sur les compartiments des murs, les principales victimes de la persécution : Pothin, Blandine, Pontique, Épagathus, Maturus, Attale, Biblias, Sanctus, Alexandre ; enfin, à la voûte d'arêtes, quatre miracles du Sauveur : la guérison de l'aveugle-né, celle du paralytique, la multiplication des pains et la résurrection de Lazare.

Ces ouvrages suscitèrent des critiques peu flatteuses. A une époque où l'on était plus que jamais « classique », on les trouva généralement d'un réalisme exagéré. Frénet, que ses camarades redoutaient pour son humeur maligne, était un artiste consciencieux, mais sans nul doute doué d'un génie beaucoup moins puissant que celui qu'il croyait avoir. Persuadé de la haute valeur de ses dessins, il les reproduisit à l'eau-forte. C'était utile précaution de sa part, car, en l'espace d'un lustre, à peine, l'humidité eut rongé ses peintures au point de les rendre illisibles, et plusieurs membres du Conseil de Fabrique en demandèrent la suppression radicale : ce qui fut fait en 1857, par ordre du ministre d'État chargé des Beaux-Arts, malgré les véhémentes protestations de l'artiste.

Une nouvelle tentative de décoration de la crypte, exécutée en 1899, n'a pas eu plus de succès. Actuellement, les peintures de Jacobé Razuret sont en grande partie altérées. C'était un décor très simple de palmes, de lys, de roses, de feuilles de vigne et de raisins, de rinceaux avec des inscriptions.





Musée de Cluses.

Anciennes tablettes (soffites) des corniches de Sainte-Blandine.

CHAPITRE II

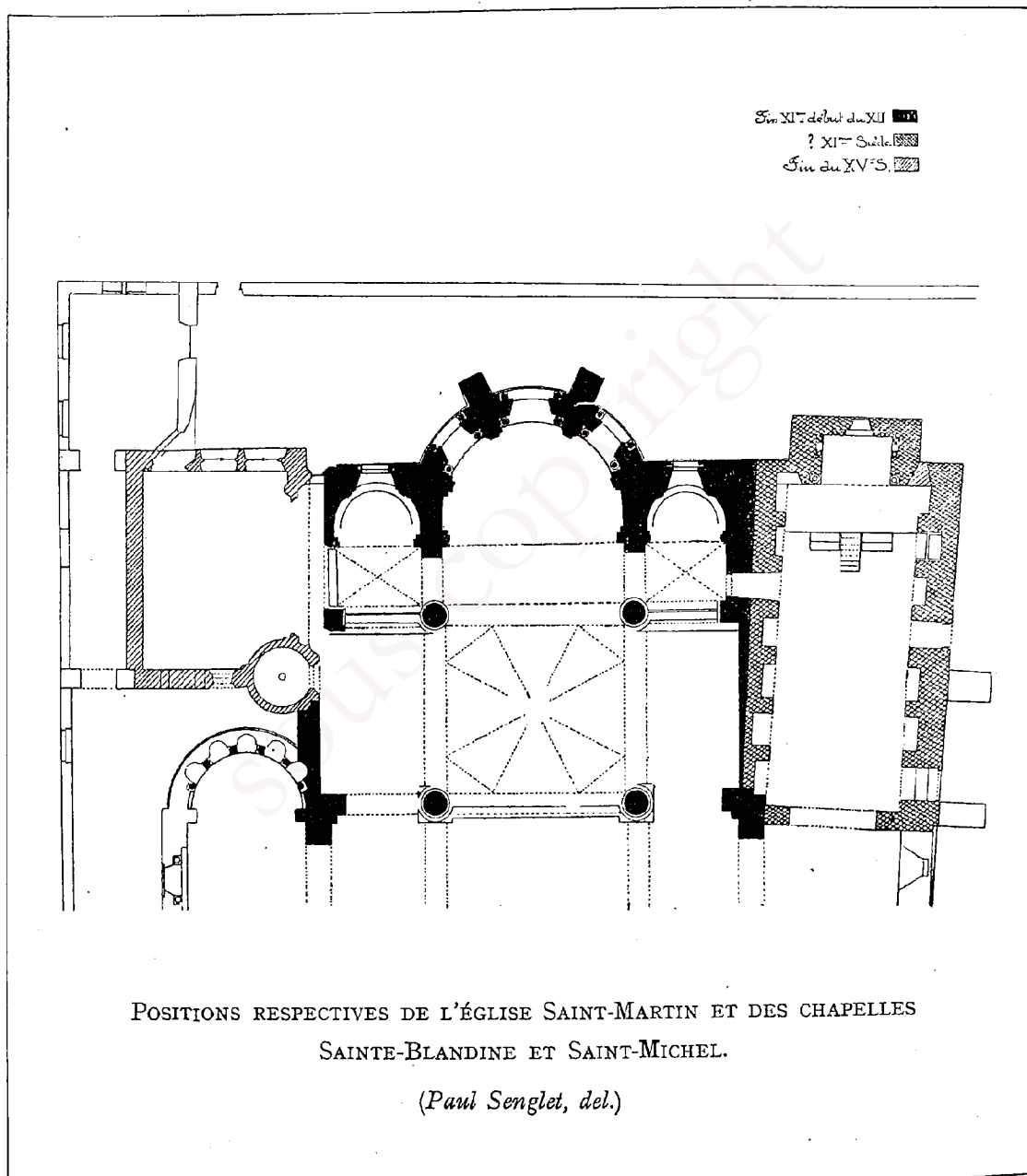
SAINTE-BLANDINE. SON HISTOIRE.

ORIGINE DE LA CRYPTÉ.

Les historiens lyonnais n'ont jamais désigné cet obscur et humide caveau que sous le vocable de crypte ou de chapelle souterraine.

Pour certains qui ne s'étaient pas donné la peine d'en prendre les mesures, ses réduits voûtés auraient servi de prison à saint Pothin et à sainte Blandine¹. Pour d'autres imaginatifs, le légendaire fondateur de l'abbaye d'Ainay, le saint ermite Badulphe, l'aurait creusé afin d'y honorer la mémoire des martyrs de 177. A vrai dire, dans les temps au moins où la chapelle supérieure servait de sacristie, on a d'excellentes raisons de croire que cet oratoire ne fut point consacré qu'à des usages pieux : il servait prosaïquement, au début du dernier siècle, d'entrepôt pour le bois et le charbon !

¹ « La crypte d'Ainay, de fort petites dimensions, est accostée de deux réduits voûtés qui, selon la tradition, auraient été les cachots de saint Pothin et de sainte Blandine, mais qui, en réalité, n'ont probablement jamais servi qu'à renfermer des reliques. » (C^{te} de Soultrait, *Mém. de l'Acad. de Lyon*, 1859-1860, VIII, 33.)



Les dimensions de l'oratoire d'Ainay sont bien modestes pour qu'on lui maintienne le nom de crypte, réservé d'ordinaire aux souterrains d'étendue plus considérable. Il répondrait bien mieux à l'idée d'une « confession », c'est-à-dire d'un de ces réduits funèbres, disposés sous l'autel majeur des basiliques et qui renfermaient les reliques d'un ou de plusieurs saints. Il en existait à Lyon un certain nombre, soit au dehors, soit à l'intérieur de la ville.

L'ancien Martyrologe Lyonnais signale la crypte des martyrs Minervius, Éléazar et de leurs huit fils : elle était creusée dans la colline qui domine la ville au couchant ¹. Grégoire de Tours parle des miracles qui se faisaient au tombeau d'une pieuse femme : celle-ci avait recueilli une chaussure que le martyr Épipodius avait perdu en allant au supplice ². L'historiographe des Francs nous révèle encore l'existence, dans la ville même, d'une crypte de saint Hélié ³, que les étrangers visitaient avec vénération ⁴. En revanche, il ne fait pas mention d'un monument de ce genre à Ainay.

Au surplus, qu'on donne à notre caveau le nom qu'on voudra, — crypte, oratoire ou chapelle souterraine, — la chose intéressante est de savoir s'il a jamais contenu des restes sacrés et s'il fut édifié en vue de cette pieuse destination.

On connaît déjà la confusion créée par le fameux passage de Grégoire de Tours relatif à ceux qu'il appelle « les martyrs d'Ainay ». En narrant la miraculeuse découverte des reliques des héros de 177, ce grand forgeron de légendes se mettait en contradiction flagrante avec la *Lettre des chrétiens de Vienne et de Lyon à leurs frères d'Asie et de Phrygie*. Il n'en déclare pas moins, comme on sait, que les précieux restes furent recueillis et déposés sous l'autel d'une « grande basilique » ⁵.

Vint une époque où les moines d'Ainay, prenant texte de cette déclaration, se crurent autorisés à présenter à la vénération des foules les reliques de « leurs » martyrs. Et bien que, d'une part, d'après la *Lettre*, — unique document et document irréfutable, — les cadavres de toutes les victimes de la barbarie païenne aient été brûlés et leurs cendres jetées au Rhône, sans que leurs frères en Jésus-Christ en aient pu distraire une seule parcelle ; que, d'autre part, même en suivant

¹ Martyrologe lyonnais et Martyrologe d'Adon dans Quentin, *Les Martyrologes hist.*, 214 et 220.

² Le souvenir d'Épipodius (Pypoir, Épipoy) fut conservé jusqu'aux temps modernes par un modeste sanctuaire, situé tout près et en deçà de la Porte de Pierre-Scize. Voir *Plan Scénog.* de 1550.

³ Saint Hélié, quatrième évêque de Lyon, dut vivre dans la première moitié du III^e siècle. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, II, 157-162.

⁴ Grégoire de Tours, *Liber in gloria Confess.*, 61, éd. Krusch, 783.

⁵ Grégoire de Tours, *Liber in gloria Martyrum*, 48, éd. B. Krusch, 522.

Grégoire de Tours, les cendres retrouvées aient été déposées dans la basilique des Saints-Apôtres — vocable primitif de Saint-Nizier¹ — et non dans celle d'Ainay, nos bénédictins n'en firent pas moins étendard de leurs pieuses richesses². La Mure a dit qu'ils obtinrent une partie de ce qu'il appelle les « cendres des martyrs³ » : c'est possible. Il importe assez peu, d'ailleurs. Le fait à retenir est que, munis de reliques d'une authenticité discutable, ils ont établi, sous l'autel de notre chapelle, une manière de « confession », avec deux réduits grillagés à droite et à gauche de l'entrée. C'est évidemment sous les voûtes de ces réduits qu'étaient déposées les « caisses » contenant des cendres et ossements de « Saint Pothin et de ses compagnons », mentionnées dans l'inventaire des reliques possédées par l'abbaye en 1531⁴.

Quoi qu'il en soit, la crypte de Sainte-Blandine n'offre pas de caractères suffisamment tranchés pour qu'on puisse lui assigner une date certaine.

La plupart des archéologues qui s'en sont occupés, au cours du dernier siècle, lui accordaient une origine fort ancienne : du IV^e au VI^e siècle.

¹ Coville, *Op. cit.*, 463-464.

² A. Steycert a écrit dans sa *Nouvelle Histoire de Lyon*, avec un luxe de précisions auxquelles, comme à l'ordinaire, les références font défaut : « Du temps de saint Jubin, les moines d'Ainay, ayant découvert dans Grégoire de Tours le fameux passage où il dit que les martyrs de l'an 177 avaient souffert à Ainay, crurent tout naturellement que c'était sur l'emplacement de leur église qu'avait été érigée la Basilique où cet auteur rapporte que leurs cendres furent déposées... Ils firent creuser au-dessous du chœur de leur église une crypte, accompagnée de deux caveaux d'inégale grandeur et devant être consacrés l'un à saint Pothin, l'autre à sainte Blandine. Ils firent plus, ils modifièrent le vocable de leur église qu'ils placèrent sous le titre de la Sainte Vierge et des 48 martyrs... Mais cette manifestation motiva immédiatement les justes réclamations des chanoines de Saint-Nizier, qui n'eurent pas de peine à prouver que c'était leur église à qui appartenaient ces qualifications et que Grégoire de Tours avait désignée.

« Les moines d'Ainay de ce temps étaient de bonne foi ; ils reconnurent leur erreur, renoncèrent au nouveau vocable qu'ils avaient pris et ne songèrent plus à consacrer à saint Pothin ni à sainte Blandine les caveaux et la crypte qu'ils avaient fait construire et qui restèrent, dès lors, sans destination, de même qu'aucun autel ni chapelle ne fut dédié à nos martyrs. » (II, 290)

³ *Op. cit.*, 517.

⁴ Dans l'inventaire des reliques que contient le *Missel* de 1531, il est d'abord question d'une grande caisse renfermant, entre autres choses, un sac de poussière : « *Hic saccus pulveris inventus est cum ossibus in ecclesia Duodecim Apostolorum ; estimandus est a nobis, sicut legitur in ecclesiastica hystoria, de corpore sanctorum Photini et sociorum ejus...* ». Un peu plus loin, l'inventaire mentionne deux autres caisses : « *in quibus est maxima copia pulverum, scilicet corporum et vestimentorum et terrae in qua martyrizati fuerunt, scilicet beatus Photinus et socii ejus : ac etiam est magna quantitas de ossibus pulchris et mundis...* ».

Dans son *Apologie pour la Ville de Lyon* (Lyon, 1569, 242), Gabriel de Sacconay confirme que l'on conservait à Ainay (jusqu'en 1562) des reliques des martyrs de la première persécution lyonnaise : un amas de cendres et d'ossements calcinés.

Henri Revoil, soucieux de dater la crypte d'Apt¹, observait que cet édifice souterrain présente une grande similitude avec ceux d'Ainay et de Saint-Benoît-sur-Loire² : tous trois ont des impostes de même profil, avec des billettes ; on dirait que ces moulures sont l'œuvre des mêmes ouvriers. Pour Revoil, ce sont trois monuments de la fin du VIII^e siècle³.

Marcel Reymond, qui a fait une étude très attentive de la crypte de Saint-Laurent de Grenoble, était d'avis que celle-ci est très antérieure à la nôtre. Selon lui, Saint-Laurent date du milieu du VI^e siècle⁴ ; Sainte-Blandine, « de l'époque carolingienne, et sans doute du X^e siècle, au plus tard, ou du IX^e, au plus tôt⁵ ».

Cependant, le comte de Soultrait, parlant de cette voûte à compartiments d'arêtes, posée sur quatre petits piédroits à impostes billettées, croyait reconnaître à ce dernier caractère « une reconstruction du XI^e siècle⁶ ».

En tout cas, de même que « la crypte » de Saint-Laurent, le caveau d'Ainay fut primitivement un oratoire au niveau du sol.

En creusant les fondations de la sacristie neuve, qu'un couloir sépare du mur méridional de Sainte-Blandine, on recueillit, en 1885 et 1886, des indications précieuses relatives à cet édifice et aux assises sur lesquelles il repose.

Comme sur le pourtour de la grande église lorsqu'on en éleva les chapelles latérales, les ouvriers ne mirent à jour, à cet endroit, que des substructions antiques, restes d'une ou de plusieurs habitations, avec un puits rond pris dans un mur⁷. Une de ces murailles romaines ou gallo-romaines se trouve juste sous la maçonnerie du chevet de Sainte-Blandine ; une autre, presque perpendiculaire à la direction de la première, passe sous l'angle sud-est du mur latéral au midi.

¹ Détruite, pour la deuxième fois, par les Sarrasins en 752 et réédifiée vers le milieu du règne de Charlemagne, en tout cas avant la restauration de 1048 par l'évêque d'Apt, Eliphantus (D'après l'abbé Roze).

² Dédiée à saint Mummolus, bâtie au XI^e siècle et restaurée naguère.

³ *Archit. rom. du Midi de la France* (Paris, 1873) Appendice I, xx. H. Revoil avait une tendance à vieillir les édifices dont il s'occupait.

⁴ Pour Enlart, du VII^e siècle seulement.

⁵ Lettre au Dr. Birot, du 24 mars 1908.

⁶ *Mém. Acad. de Lyon*, 1859-1860, VIII, 60.

⁷ Steyert (*Nouv. Hist. de Lyon*, I, 576) a donné un croquis des fouilles, d'après un dessin exécuté à l'époque par un vicaire d'Ainay, M. Pallière. Grâce à l'obligeance de M. P. Porte, nous avons sous les yeux des croquis et des plans de ces substructions, exécutés par M. Monvenoux en juillet 1885. Les murs gallo-romains sont fondés dans le sable et le gravier. Le sol des salles est fait de mosaïque bâtarde à 2 m. 35 de profondeur (au-dessous, passe un canal). Un lit d'amphores, placées le long et dans la partie du mur le plus méridional mis à jour, fut découvert à 4 m. 40 de profondeur. L'épaisseur des murailles varie entre 1 m. 40, 80 et 65 cm.

D'autres murs s'amorcent, qui s'enfoncent dans la direction du nord sous la chapelle, en sorte que celle-ci repose vraisemblablement tout entière sur des substructions antiques.

Il est, en tout cas, bien curieux de constater que le niveau du sol de la crypte ou chapelle basse est celui du mur romain, que nous venons de signaler sous le chevet de Sainte-Blandine, et qu'un peu plus au levant s'étendent, toujours au même niveau, au delà du béton jeté par Chenavard en 1850, d'abord une mosaïque bâtarde, puis un pavement de briques romaines.

D'autre part, en superposant les plans par terre de la crypte et de l'abside qui la surmonte, on s'aperçoit que non seulement les murs ne correspondent pas, mais encore que les axes intérieurs ne coïncident point.

Aussi bien, le plan de la crypte est-il des plus incorrects, avec une apparence de régularité. La ligne idéale, tirée du milieu du seuil au centre de la fenêtre, se trouve déportée vers le sud-est et passe à gauche du point d'intersection des lignes croisées, venues des angles des pilastres. Enfin, l'escalier, — dont les marches ont été renouvelées, — masque par ses parois des voûtes en demi-berceau, destinées à contrebuter, à l'ouest, la voûte d'arête de la crypte ¹.

Toutes ces constatations vont à l'encontre de l'opinion, qui admet que notre « crypte » fut creusée au XI^e siècle sous l'abside de la chapelle, bâtie elle-même au siècle précédent ². Étant donné l'exhaussement de l'abside de Sainte-Blandine à 70 centimètres au-dessus du pavement de la nef, il est plus logique de penser qu'église haute et caveau furent construits à peu près en même temps, encore que celui-ci — primitivement oratoire au niveau du sol, — puisse paraître légèrement antérieur à celle-là : ce qui expliquerait une surélévation, rare dans notre région.

LES ANCIENS VOCABLES ET LA DATE DE FONDATION DE LA CHAPELLE HAUTE.

Dans son ensemble, Sainte-Blandine donne actuellement l'impression d'un édifice rajeuni au point qu'il laisse à peine apercevoir le travail des ouvriers de la première heure.

¹ Profondeur de ces demi-berceaux, 2 m. 15 ; courbe de la voûte (dont le claveau supérieur est à 0 m. 72 au-dessous du sol de la chapelle haute) : arc 0 m. 74, flèche 0 m. 10.

² On a vu plus haut que, selon Steyert, sous la chapelle édifiée d'après lui en 967, la crypte fut construite sous l'épiscopat de saint Jubin, qui gouverna l'église de Lyon de 1076 à 1086.

Pour essayer de résoudre le difficile problème de sa date de construction, il convient d'abord de recueillir tous les renseignements fournis par les anciens auteurs.

Or, c'est une première constatation qu'il est aisé de faire : le P. Bullioud fut le premier à se préoccuper de la question, à une date relativement récente : vers 1645¹. Écrivant sa fameuse *Chronique* quelque trente ans plus tard, La Mure reprit la thèse de son prédécesseur : les chrétiens survivant au massacre de 177 « firent une crypte, c'est-à-dire creusèrent une chapelle souterraine en ce saint terroir d'Esney, qu'ils dédièrent à Dieu, en l'honneur de sainte Blandine ; et ce fut sur cette église ou chapelle souterraine de Sainte-Blandine, qui paraît encore aujourd'hui creusée sous la sacristie de l'église abbatiale d'Ainay, que les orages des persécutions étant passés et le christianisme ayant été paisiblement établi à Lyon, fut élevée ladite abbatiale d'Ainay² ».

Cette opinion, basée sur le fait, si longtemps admis comme vrai, du martyre subi par les chrétiens du temps de Marc-Aurèle à l'endroit où s'élèvent les édifices d'Ainay, est-elle corroborée par des documents antérieurs au XVII^e siècle ?

C'est ce qu'il importe d'établir.

On conserve un relevé des fondations attribuées aux diverses chapelles de l'abbatiale en 1369³ ; or, on n'y trouve aucune mention d'une chapelle placée sous le vocable de l'esclave martyre.

Il n'en est pas davantage question dans les comptes-rendus de la fameuse Fête des Merveilles. Au cours de la cérémonie, lorsque la procession, venue de Vaise⁴ par la Saône, débarquait à Ainay et en visitait l'abbatiale, c'était uniquement pour permettre aux assistants d'y baiser une pierre sur laquelle saint Pothin était censé avoir reposé sa tête.

Le Missel, imprimé dans l'abbaye en 1531, n'apporte pas de preuve directe d'un culte spécial rendu à sainte Blandine à Ainay. Néanmoins, ce livre fournit des indications à retenir.

A la date du 2 juin, son Calendrier liturgique signale par des caractères d'impression à l'encre rouge — ce qui annonce le rite majeur, — la fête de « saint Pothin et de ses compagnons ». Au-dessous, se lit cette rubrique à l'encre noire : « Sainte Blandine, martyre. »

¹ *Lugdunum sacro-prophanum* (ms. de la Bibl. de Lyon, f^o 53).

² La Mure, *Op. cit.*, 42.

³ *Arch. du Rhône*, Fonds d'Ainay, Armoire A, carton 3, p. 3.

⁴ En 1153, une bulle d'Eugène III confirme Ainay dans la possession de l'église Saint-Pierre de Vaise (*Grand Cartul.*, I, 50).

En outre, dans l'inventaire des reliques vénérées dans l'église¹, on relève la mention explicite d'une chapelle dont on ignore l'emplacement, mais qui est dédiée à sainte Blandine. A vrai dire, le vocable de l'héroïne de 177 s'ajoute à celui de Marie-Madeleine : *Item in capella Beatæ Magdalenæ et sanctæ Blandinæ est una cassa in qua sunt reliquiae decem mil martyrum*².

D'après la tradition de l'Église de Lyon, ces « dix mille martyrs » ne peuvent être que les chrétiens mis à mort au cours de la persécution où périt saint Irénée, sous Septime Sévère, entre 202 et 208³.

Le plus curieux est qu'on exposât, parmi les nombreux reliquaires conservés dans l'abbatiale, à la veille de l'irruption des bandes du baron des Adrets, une « caisse d'argent contenant le corps de sainte Blandine, martyre⁴ ».

Ce n'est pas ici le lieu de nous demander comment les moines d'Ainay pouvaient être en possession, au début du XVI^e siècle, du « corps », — sans doute du corps entier, — d'une martyre dont le seul document authentique, qui rapporte sa mort, affirme qu'il fut réduit en cendres et celles-ci jetées au Rhône, sans que les chrétiens survivant à la persécution en aient pu distraire la moindre parcelle.

Contentons-nous d'observer qu'on ne peut rien tirer de précis, pour le point qui nous occupe, des renseignements fournis par le Missel d'Ainay.

On ne saurait donc affirmer que notre chapelle ait été mise dès le début, et même avant le XVI^e siècle, sous le patronage de sainte Blandine⁵.

En outre, nous savons très bien, par de multiples témoignages qu'elle fut

¹ Cet inventaire figure à la fin du Missel de 1531.

² Reproduit par G. Guigue, dans *La Mure*, *Op. cit.*, 183.

³ C'est là, d'ailleurs, un fait des plus controversés et qu'on n'a pu encore établir sur des bases historiques indiscutables.

⁴ « *Item est alia cassa in qua est corpus sancte Blandine martyris* ». (*Ibid.*).

⁵ D'après Steyert (*Nouv. Hist. de Lyon*, I, 419, lég.), « c'est sur la colline du Divin Auguste, de Saint-Sébastien, et non à Ainay, que nos pères firent construire une chapelle en l'honneur de sainte Blandine, et c'est à cette chapelle que, le troisième jour des Rogations, on allait processionnellement invoquer les saints qui avaient péri dans l'amphithéâtre. (On sait que Steyert plaçait leur supplice à l'amphithéâtre des Trois Gaules.) C'est là, et nulle part ailleurs, que l'on célébrait, anciennement, leur culte, comme on le constate, dès le X^e siècle, par le Barbet de Saint-Just, au XII^e siècle, par le Cérémonial de la Primatiale, au XIV^e siècle, par les missels, et même encore au XVI^e, par le Cérémonial de Saint-Just. »

Steyert s'appuie ici, sans le citer, sur ce passage de Guigue (*Bibl. hist. du Lyonnais*, 1886, 90) : « Un très ancien rituel des processions des Rogations nous apprend qu'au IX^e siècle au moins, l'église Sainte-Blandine, appelée depuis Saint-Irénée de la rive du Rhône et enfin Saint-Clair du Griffon, était une des stations où s'arrêtait la chasse des reliques des saints, promenée solennellement dans

transformée en sacristie, au xvii^e siècle ¹. Il en fut ainsi jusqu'en 1852, c'est-à-dire jusqu'à ce que le curé, M. Boué, la rendit aux cérémonies du culte.

A quelle époque convient-il donc de faire remonter la construction de Sainte-Blandine ?

Sans parler d'hypothèses sans aucun fondement, qui la font dater des premiers siècles de l'Église de Lyon, voici une gerbe d'opinions qui méritent d'abord d'être discutées.

Une de ces opinions la proclame contemporaine de l'archevêque Aurélien (875-895) ².

Le comte de Soultrait déclarait qu'elle lui paraissait « positivement antérieure au xi^e siècle » ³. Il insistait sur « l'appareil grossier des murs de la nef, l'absence des cordons de briques, le pavement en mosaïque de l'abside, le faire mou des chapiteaux, si différent du travail de ciseau sec et dur de la sculpture carolingienne » : autant de caractères qui rapprocheraient notre chapelle « de l'an mille ».

L'architecte Questel, chargé de la restauration du monument, notait, un peu plus tard ⁴, que c'était « un édifice intéressant du xi^e siècle, plus ancien que l'église d'Ainay. »

Pour Steyert, Sainte-Blandine, « spécimen authentiquement daté et très précieux de l'architecture lyonnaise du milieu du x^e siècle », serait l'œuvre de l'arche-

la ville. » Guigue, érudit très estimable, ajoute en note : « *Fragments du Barbet de Saint-Just*, Ms. — *Bréviaire de Lyon* », sans autre luxe de précision.

Or, on ne trouve rien de tel dans le *Barbet*, ms. du xiv^e s., publié par l'abbé Roux (*La Liturgie de Lyon*, Lyon, 1864, 69 et s.). Par ailleurs, la plus ancienne mention que nous avons su trouver de Saint-Irénée de la rive du Rhône se lit dans les *Statuts de l'église de Lyon* (1175) p. p. le même (*Ibid.*, 121 et s.). V. aussi le *Livre Enchaîné* de Saint-Paul (copie 1707), f^{os} 45 v^o et 48.

¹ V. plan de 1751, *Arch. du Rhône*, Fonds d'Ainay, Pièces à répartir, liasse I.

² Boitel (*Op. cit.*, 19) en fait l'œuvre d'Aurélien, bien entendu sans le prouver.

³ « Le seul monument de Lyon, qui me paraisse bien positivement antérieur au xi^e siècle, est la curieuse église de Sainte-Blandine, qui sert maintenant de sacristie à l'église d'Ainay. Extérieurement, la nef, avec ses baies refaites à une époque moderne, présente peu de caractère. La corniche échiquetée, soutenue par des modillons garnis de volutes, entre lesquels se voient des soffites, ornés de dessins en creux fort élégants, a été évidemment refaite au xi^e siècle... La voûte doit dater du xi^e... Les chapiteaux (de l'abside) sont décorés de grossiers rinceaux d'un dessin fort incorrect et d'un travail on ne peut plus barbare... Le monument passe généralement pour une construction des premières années du ix^e siècle, je le crois postérieur de cent cinquante ans environ. » (*Mém. de l'Acad. de Lyon*, 1859-1860, VIII, 33-34).

⁴ Dans un rapport du 11 novembre 1869, inséré dans les *Mon. hist. de France à l'Exposition de Vienne*, 104.

vêque Amblard ¹. « Commencée en 950, elle était encore en construction en 966 et se trouva complètement achevée en 967 ². »

Félix Thiollier, faisant sienne l'affirmation de Steyert, d'écrire à son tour : « Les trois édifices du Lyonnais du x^e siècle, authentiquement datés, sont l'église Sainte-Marie ³, construite de 928 à 948, celle de Saint-Martin d'Ainay, achevée en 966 et enfin la grande église abbatiale de l'Ile-Barbe, commencée en 985. De ces monuments un seul, le second, nous est parvenu presque intact ; le premier a été complètement détruit par les Huguenots en 1562, sans qu'il en soit resté le moindre débris ; le troisième a été démoli au commencement de ce siècle ⁴. »

Peut-être est-il possible de se faire une opinion fondée sur des raisons plus sérieuses que celles, à vrai dire assez inconsistantes, mises en avant par ces érudits. Les caractères de l'architecture et de la décoration de Sainte-Blandine offrent matière à d'intéressantes observations dont il semble bien qu'on n'ait pas suffisamment tenu compte jusqu'ici.

Notre chapelle a sans doute subi trop de restaurations au cours du dernier siècle pour qu'on puisse faire grand état de son aspect extérieur. On sait pourtant que l'appareil de l'abside ne forme, vers la base, aucune couche régulière (c'est un petit appareil rappelant l'*opus incertum*), tandis que, dans les parties hautes, il se compose de moellons moyens, disposés régulièrement avec des chaînes d'angle, qu'on chercherait vainement sur les lithographies antérieures à 1830 ⁵. En dépit des modifications infligées aux ornements de brique en épis ou en damiers, peut-être ne faut-il pas se hâter de conclure de leur présence qu'ils sont contemporains de ceux du clocher-porche : les uns ont fort bien pu inspirer les autres.

En outre, on ne saurait tirer un argument quelconque d'une disposition architecturale, qu'on rencontre assez fréquemment dans la région. Nous voulons

¹ « Amblard (957-978)... entreprit, dès les premières années de son pontificat, la restauration de l'abbaye d'Ainay et en fit rebâtir l'église qui existe encore sous le vocable impropre de Sainte-Blandine. » (*La Constr. lyonnaise*, 1879, 87 ; *Nouv. Hist. de Lyon*, II, 216).

² Cette netteté de Steyert serait beaucoup plus éblouissante, si l'on savait sur quels documents il peut bien s'appuyer pour fournir des dates aussi précises.

³ On peut se demander de quelle église veut parler F. Thiollier. On ne saurait l'identifier avec Notre-Dame de la Platière dont on ignore les lointaines origines. S'agit-il de la basilique de Sainte-Marie, citée par Grégoire de Tours (*Liber in gloria Confess.*, 64, éd. Krusch, 785), de l'église Sainte-Marie mentionnée par Leidrade ou de la vieille église rattachée à l'hôpital Saint-Éloi que l'on présume avoir été l'hôpital fondé par Childebert ? On voit aisément ce qu'il faut penser de la superbe formule : « authentiquement datés » !

⁴ Vestiges de l'art roman en Lyonnais dans *Bull. archéol.*, 1892, 3. — C. Enlart répète à son tour (*Op. cit.*, 176) la date lancée dans la circulation par Steyert.

⁵ Celle de F. Richard, par exemple, qui date de 1829.

parler du mur de décrochement qui rachète la différence de hauteur entre l'abside et la nef ; il est percé, au dehors, d'un triplet qui se transforme à l'intérieur en un oculus cantonné de deux petites baies en plein cintre ¹. On retrouve ce mur dans les absidioles de l'église Saint-Martin, comme à la cathédrale Saint-Jean.

De même, convient-il de noter simplement qu'il existe une autre analogie, plus frappante, entre les deux monuments d'Ainay. Le cul-de-four de l'abside de Sainte-Blandine est presque semblable, du point de vue architectural, à la coupole de la grande église, celui-là n'étant en réduction qu'une moitié de celle-ci. Dans les deux cas, chacun des angles des murs où s'arrondissent les trompes loge une colonnette, élément constructif là-bas, purement décoratif ici ².

Faut-il conclure de ces similitudes dans l'architecture des deux édifices que l'écart entre leurs dates ne doit pas être sensible ? Non, car il existe entre eux des différences considérables, ne serait-ce, à Sainte-Blandine, que la décoration extérieure et, au dedans, la présence dans la maçonnerie de briques et de moellons alternés.

Et puis, il y a le problème des chapiteaux.

Il fut soulevé, pour la première fois, en 1885, par Henri Gonnard, au congrès de la Société française d'archéologie à Montbrison ³. Ce savant signala la ressemblance de certains chapiteaux de Sainte-Blandine avec plusieurs de ceux de l'église de Saint-Romain-le-Puy, un ancien prieuré d'Ainay ⁴. C'est le cas de ceux du sanctuaire de cette église priorale qui portent un décor d'entrelacs, employés seuls ou bien avec palmettes entrecroisées, rosaces et volutes. Cette dernière variété notamment se remarque, avec une similitude frappante, à Saint-Romain dans un chapiteau du chœur de l'église haute, à Sainte-Blandine, dans les deux chapiteaux de l'arc triomphal ⁵.

¹ Cette disposition se retrouve dans des églises romanes : à Ternay (Isère), à Salles (Rhône), etc., aussi bien que dans des églises gothiques : à la cathédrale Saint-Jean de Lyon, à Notre-Dame de l'Espérance, à Montbrison, etc.

² A Sainte-Blandine, la corniche s'interrompt à la partie antérieure des trompes. Elle est aussi plus riche : à Saint-Martin, bandeau et chanfrein ; à Sainte-Blandine, le chanfrein est séparé du bandeau par un onglet et sa partie inférieure est bordée d'un listel.

³ Cf. F. Thiollier, *Le Forez...* (art. d'Anatole Barthélemy) 400 et s. et Steyert, *Nouv. Hist. de Lyon*, II, 236. *Congrès archéol. Montbrison-Roanne*, 1885.

⁴ L'abside de cette église est semi-circulaire ; elle est accompagnée de deux absidioles.

⁵ Dessin de Gonnard, *loc. cit.*, s. p. Cf. Steyert, *Op. cit.*, 236. — On a placé un surmoulage de ces chapiteaux, à l'intérieur des porches latéraux, dans l'ombre du tambour d'Ainay.

Des rapprochements s'imposent également entre les tailloirs d'une même série de chapiteaux¹ des deux édifices, comme entre les bases des colonnettes qui les supportent². Il est vrai que les sculptures présentent à Saint-Romain un aspect plus archaïque. Mais cela tient à la pierre employée : une mollasse jaunâtre, qui s'effrite aisément ; les chapiteaux de Sainte-Blandine sont, au contraire, taillés dans un calcaire dur.

D'autres analogies entre les deux monuments n'ont pas été relevées, qui méritent assurément de l'être : à Saint-Romain, de même qu'à Sainte-Blandine, les parois de la nef sont décorées d'arcatures aveugles³. En outre, on peut encore admirer dans l'édifice forézien une porte latérale⁴, dont l'archivolte est composée de claveaux de pierres et de briques alternées, comme l'était, avant les restaurations, celle de la fenêtre absidale dans l'église lyonnaise. Enfin, dans les deux monuments, les absides, surélevées, sont construites au-dessus de chapelles basses, bien différentes, il est vrai⁵.

Il existe donc une parenté certaine entre Sainte-Blandine et Saint-Romain. Aussi serait-il précieux de posséder sur les origines du prieuré forézien des renseignements précis. Par malheur, ces origines sont, comme à l'ordinaire, entourées des plus épaisses ténèbres. On sait seulement que, sous le règne de Conrad le Pacifique, roi de Bourgogne (937-993), il existait déjà, au sommet du puy, une chapelle⁶ bâtie à une époque inconnue par les seigneurs de Saint-Romain (*per*

¹ Nous disons : dans la même série de chapiteaux, celle qui à Saint-Romain, comprend la moitié des chapiteaux du sanctuaire. Le reste des chapiteaux du sanctuaire et ceux de la crypte de cette église sont différents des chapiteaux de Sainte-Blandine par le décor, le profil des tailloirs et des bases.

² Mêmes profils des tailloirs : bandeau, listel, doucine et listel. Mêmes bases : deux tores égaux, scotie si atténuée que la forme se rapproche du cylindre, deux autres tores dont un plus gros. Au contraire, les bases des colonnettes de la crypte et de la moitié de l'église haute sont classiques.

La coexistence de ces deux sortes de bases : les unes classiques, les autres avec une gorge se transformant en scotie démesurément haute, a été remarquée par F. et N. Thiollier (*Art et Archéol. dans le départ. de la Loire*, 40).

Pour ces auteurs, le changement de la gorge en scotie n'est pas un indice d'archaïsme, au contraire. Steyert serait donc mal venu de conclure à l'ancienneté de Sainte-Blandine d'une comparaison établie entre les bases des colonnettes de cette chapelle et de celles qui subsistent contre le mur intérieur du croisillon droit du transept de l'abbatiale Saint-Martin et Saint-Loup, à l'Île-Barbe. Le profil de ces dernières est plus classique (*Nouv. Hist. de Lyon*, II, 251).

³ Mais, tandis qu'à Ainay les archivoltes retombent sur des pilastres avec impostes moulurées, à Saint-Romain, elles reposent sur les chapiteaux des colonnes.

⁴ Il s'agit de la porte, aujourd'hui bouchée, qui ouvrait sur le cloître, au sud-ouest.

⁵ La crypte de Saint-Romain est beaucoup plus vaste que celle de Sainte-Blandine : elle mesure 7 mètres de long sur 5 m. 65 de large.

⁶ Ce devait être la chapelle du château, démoli en vertu d'un arrêt royal du 15 juin 1633, et dont il ne reste plus que des ruines informes. Ce château-fort était adossé au monastère. V. art. du C^{te} de Charpin-Feugerolles, dans *Mém. de la Soc. Littéraire, hist. et archéol. de Lyon*, 1879-1881, LXII.

dominos Sancti Romani, qui tunc erant). Elle appartenait alors à un Bouchetal, qualifié *miles*, qui en fit don, avec tous ses droits, fruits et revenus, à l'abbaye d'Ainay¹. C'était sous notre abbé Astier (*Asterius*), donc entre 978 environ et 987. De même, un nommé Gauceran (*Gauceranus*),² d'accord avec sa femme Raimonde, aurait fait des donations considérables à l'abbaye lyonnaise, en vue de l'établissement d'un prieuré sur le puy de Saint-Romain. Ces maigres renseignements ont été recueillis dans les mémoires d'un prieur de Saint-Romain au xve siècle, Jacques de Bouthéon³. Ce dignitaire place la fondation du prieuré vers 1068. Dans sa Chronique d'Ainay, La Mure la recule jusqu'en 1017⁴.

Il est clair que si l'une ou l'autre de ces dates est exacte, elle ne peut convenir à l'ensemble du bel édifice, qui lutte toujours contre la ruine imminente sur son piédestal volcanique d'où il domine, altière et émouvante silhouette, l'immense plaine lumineuse du Forez. L'œil le moins exercé y distingue plusieurs anciennes campagnes de construction⁵. Les frustes bas-reliefs⁶, encastrés, à l'extérieur, dans le mur de l'absidiole méridionale et de l'abside, ont été réemployés. Sans doute proviennent-ils des parties démolies ou transformées de la chapelle primitive, lorsque celle-ci fut agrandie à la fin du xe siècle ou dans le cours du xre, c'est-à-dire vraisemblablement peu après l'époque où Saint-Romain devint une dépendance d'Ainay. Ce qui permettrait de le croire, c'est que certains des sujets qu'ils représentent se retrouvent sur les chapiteaux de la crypte et du sanctuaire de l'église haute. C'est le cas, par exemple, de celui des oiseaux buvant dans un calice⁷.

Ces chapiteaux et ces bas-reliefs d'une barbarie extrême rappellent avec tant de précision les sculptures d'édifices préromans, en particulier de la « crypte »

¹ Cf. Révérend du Mesnil dans *Bull. de la Diana*, 1, 347-348, 376-394.

² Rév. du Mesnil a lu à tort *Lanceranus*. Ce fut peut-être l'ancêtre de l'archevêque de Lyon, bâtisseur d'Ainay.

³ Son nom figure, à la date du 26 mars 1475, dans l'Obituaire de Saint-Thomas-la-Garde. A. de Barthélemy renferme son priorat dans les dates de 1437 et 1481 (*Le Forez*, 401).

⁴ La Mure, *Op. cit.*, 112-113.

⁵ La nef fut agrandie et le portail reconstruit au xve siècle par Jacques de Bouthéon. Mais nous visons seulement les travaux d'avant le xii^e siècle.

⁶ Un lion, deux oiseaux affrontés, attachés par le col à un pieu et buvant dans un vase en forme de calice ; un médaillon portant le nom *Aldebertus*, avec une main ou une palme dans l'angle droit inférieur ; une croix gammée ; la scène du péché originel, avec un serpent à double tête s'avancant vers Adam et vers Ève, placés à gauche et à droite de l'arbre auquel s'enroule le Tentateur.

⁷ Le chapiteau de la crypte, auquel nous pensons, est décoré de deux oiseaux (paons ou phénix) affrontés, buvant dans un calice.

de Saint-Laurent de Grenoble et de certaines églises italiennes, « dont l'origine carolingienne n'est pas douteuse », qu'on se voit contraint d'admettre ou que le prieuré de Saint-Romain, tel qu'il subsiste est plus ancien qu'on n'a prétendu, ou qu'on a employé, en le reconstruisant, des morceaux provenant d'une église antérieure, du ^x^e, voire du ^{ix}^e siècle. C'était l'opinion du comte de Lasteyrie ¹.

Cela dit, sommes-nous en droit de conclure, étant données les similitudes que nous avons signalées entre la petite église forézienne et notre chapelle Sainte-Blandine, que celle-ci est antérieure à la renaissance romane ? Cela n'est pas douteux. Il ne faut pas que les modifications², qu'il semble bien qu'elle ait subies lors de la reconstruction de la grande église Saint-Martin, ou peu après, fassent illusion sur sa véritable date. Bref, nous pensons qu'il faut reculer celle-ci au moins jusqu'au début du ^{xi}^e siècle.

Nous n'osons pas lui assigner une origine plus ancienne, faute de documents authentiques ; mais nous ne serions pas étonné qu'on parvînt un jour à démontrer qu'elle est antérieure à l'an mille.

En tout cas, on ne saurait soutenir, comme on a tenté de le faire contre toute vraisemblance, que l'église voisine, dont la coupole offre, il est vrai, dans son architecture et sa décoration plus d'un point de comparaison avec l'abside de notre chapelle, est plus ancienne que celle-ci.

Nous avons signalé que l'axe de Sainte-Blandine n'est point parallèle à celui

¹ De Lasteyrie (*Op. cit.*, 157) : « La date de cette église (Saint-Romain) ne nous est donnée par aucun texte, et MM. Thiollier, qui l'ont signalée à l'attention des archéologues, la supposent du ^{xi}^e siècle ; mais, quand on compare les chapiteaux qui la décorent à ceux d'églises italiennes dont l'origine carolingienne n'est pas douteuse, comme celle d'Alliate, par exemple (p. 158, en regard : chapiteaux de Saint-Romain et d'Alliate, presque semblables), on est obligé de conclure ou qu'elle est plus ancienne qu'on ne croit, ou qu'on a fait emploi en la construisant de morceaux provenant d'une église du ^{ix}^e ou du ^x^e siècle. »

Courajod regardait les chapiteaux de Saint-Romain comme des ouvrages datant « sans nul doute de l'époque carolingienne » (Cf. Marignan, *Un historien de l'art français*, Paris, 1899, 176). Toutefois, impressionné peut-être par la date avancée par Barthélemy, d'après Bouthéon, « ce sont des œuvres du ^{xi}^e siècle, concédait-il, mais de style carolingien ». (L. Courajod, *Leçons professées à l'École du Louvre*, p. p. Lemonnier et André Michel, Paris, 1899, 516).

² Sans parler du pavement de mosaïque dont un fragment nous est parvenu, on ne saurait attribuer à une époque antérieure au ^{xi}^e siècle la corniche de la toiture à bords échiquetés, avec larmiers à « soffites » sculptés et soutenus par des modillons à copeaux. Cet ensemble relève d'un art avancé dont on retrouve les manifestations dans plusieurs églises d'Auvergne et du Bourbonnais.

des parties de Saint-Martin qui l'avoisinent¹. Cette obliquité d'un édifice de si peu d'étendue est trop prononcée pour qu'on puisse la mettre sur le compte d'une simple distraction, d'une faute de tracé, dans l'hypothèse où il aurait été bâti le dernier. Elle se comprend déjà mieux dans les calculs du maître d'œuvre de cette grande église, dont le mur de revers accuse, d'ailleurs, la même obliquité : ce qui tend à prouver que le plan du monument qui l'a précédée et celui de Sainte-Blandine correspondaient l'un à l'autre. Enfin, il faut noter que, si les absidioles de l'église principale ont un chevet carré sous un toit à simple rampant, c'est sans doute qu'il était peu commode d'établir le toit semi-conique, appelé par les voûtes en cul-de-four, sur l'absidiole de droite, gênée par le voisinage tout proche du mur et du comble en oblique d'une construction antérieure.

A plusieurs reprises, La Mure parle de deux églises distinctes : Saint-Pierre et Saint-Martin². Steyert suppose que Sainte-Blandine serait le primitif Saint-Martin. Sur ce point nous sommes pas d'accord avec lui.

D'après l'exposé de La Mure, — exposé assez confus, mais qu'il serait imprudent de récuser dans l'ensemble, car il s'appuie sur des documents perdus, — Saint-Pierre aurait été construit au vi^e siècle par l'abbé Anselme, en vue de remplacer la première abbatale Saint-Martin, détruite par les « Vandales »³. A son tour la jeune église fut renversée, vers la fin du vi^e siècle, par les Lombards⁴. Brunehaut la restaura, abandonnant définitivement l'ancienne à ses ruines, et, dès lors, « l'abbaye s'appela Saint-Pierre d'Ainay »⁵.

La nouvelle abbatale eut à souffrir « la fureur des Sarrasins » ; mais, lorsque l'abbé Aurélien fit exécuter des travaux de restauration dans son monastère (dernier quart du ix^e siècle), c'est encore elle seule qui en bénéficia⁶.

¹ Steyert (*Nouv. Hist. de Lyon*, II, 67, lég. et 296-297) a tenté d'expliquer ce fait par des causes très discutables, attendu qu'elles reposent sur de pures hypothèses de cet esprit imaginaire : une « réforme générale de l'alignement de la ville, opérée de 1070 à 1080 », et une surélévation du sol produite par une inondation.

² *Chronique*, 77-78, 90-93, 96-98, 105-106, 110, 112 et 119. Cf. André Duchesne, *Hist. de la Bourgogne*, Livre II, ch. LVI.

³ *Chronique*, 90.

⁴ *Ibidem*, 91.

⁵ *Ibid.*, 97. La Mure déclare, — à tort, semble-t-il — que l'abbaye changea de vocable et s'appela désormais Saint-Pierre d'Ainay. Même, à l'en croire, elle portait encore ce nom dans la seconde moitié du ix^e siècle ; ce qui est une erreur manifeste, à quoi La Mure a été entraîné par A. Duchesne, qui, à propos d'une charte de 993, parle d'un abbé Hugues de Saint-Pierre d'Ainay.

⁶ *Ibid.*, 98 et 106.

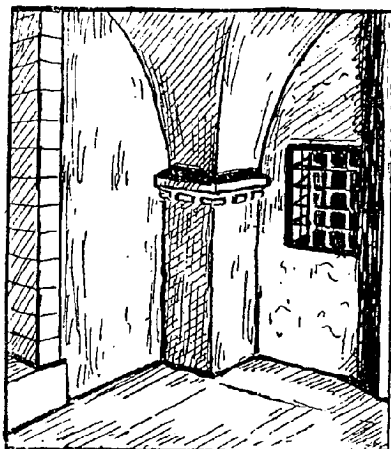
Enfin, quand, vers le milieu du x^e siècle, l'archevêque Amblard entreprit de rendre à Ainay son ancien lustre, il fit réparer les bâtiments conventuels ; mais la mort l'empêcha de relever de ses ruines l'antique église Saint-Martin, comme il en avait le désir et comme il avait commencé de le faire.

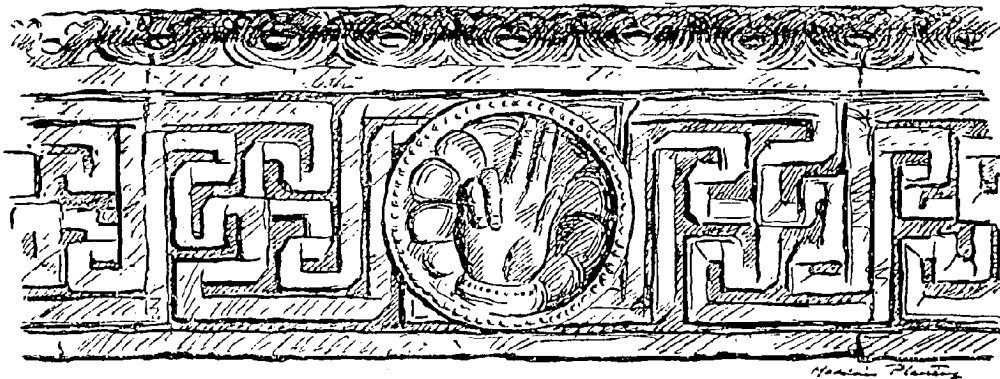
Celle-ci eut pourtant sa revanche : lorsqu'elle eut été rebâtie dans sa forme actuelle et que le pape Pascal II en eut fait la dédicace, elle reprit à la fois son vocable et le titre abbatial.

Ce changement, nous confie le chanoine-chroniqueur, se fit « d'autant plus volontiers que l'église de saint Pierre... estoit beaucoup plus petite et, de plus, estoit devenue très caduque et ruineuse depuis sa restauration par l'abbé Aurélien, de sorte qu'il y fallut faire tant de réparations quelque temps après, que la forme de sa bastisse estant changée, on fut obligé de la faire consacrer de nouveau quarante ans après celle-cy (Saint-Martin), à sçavoir en l'année onze-cent-quarante-six, en laquelle Amédée, premier du nom, archevesque de Lyon, consacra de nouveau la dite église de Saint-Pierre d'Ainay, avec son autel, où il mit des reliques très précieuses, comme des saints Irénée, Marcel, Bénigne, Martin et Mamer, et de sainte Cécile, mais surtout du sang miraculeux, escoulé d'une image de Notre-Seigneur faicte par Nicodème et outragée par un Juif. »

Si impressionnante que soit cette énumération de reliques, il faut surtout retenir le fait de la nouvelle consécration de notre église Saint-Pierre, par l'archevêque Amédée, légat du Saint-Siège. La Mure a tiré ce renseignement du Missel d'Ainay, sa source habituelle.

En résumé, l'édifice, plusieurs fois ruiné, mais toujours restauré et enfin consacré de nouveau en 1146, est, selon toute vraisemblance, notre chapelle Sainte-Blandine.





Linteau de la porte du baptistère.

CHAPITRE III

BAPTISTÈRE.

Le baptistère occupe l'extrémité nord-ouest de la grande église. Il fait suite à la chapelle Saint-Joseph avec laquelle il communique par une large baie.

Cet ensemble fut construit par l'architecte Pollet, de 1829 à 1834¹.

Depuis quelques années déjà l'on se préoccupait, au Conseil de Fabrique, non seulement d'agrandir l'église pour répondre aux besoins d'une paroisse de jour en jour plus populeuse, mais encore de la doter d'une chapelle des fonts baptismaux². Celle-ci fut enfin élevée. C'est en creusant les fondations, en août 1829, que les terrassiers mirent à jour la mosaïque romaine du Berger³.

Bâtie sur plan carré, la chapelle des fonts est couverte d'une coupole vitrée qui, seule, lui dispense la lumière. Des trois murs pleins qui la limitent (à l'est,

¹ V. aux *Archives Municip. de Lyon* (Dossier Ainay, Églises M²). Lettre du maire de Lyon, Jean de Lacroix-Laval, au comte René de Brosses, préfet du Rhône, et au curé d'Ainay, M. Ferrand, (20 juillet 1830) ; marche administrative suivie par le Conseil de Fabrique de la Paroisse d'Ainay pour les travaux d'embellissement et d'agrandissement de l'église depuis l'année 1827 jusqu'à 1836 (Rapport rédigé par Perret-Lagrive, 25 mars 1837).

² *Procès-verb.* du Cons. de Fabr., 21 avril 1813 ; années 1820, 1828-1831.

³ V. 3^e Partie, chap. vi : *Mosaïques*.

la muraille est percée d'une porte monumentale en marbre blanc), celui du midi se confond avec la maçonnerie du porche gauche et celui de l'ouest fait suite à la façade principale de l'église, dont Pollet modifia l'aspect. Le mur septentrional la sépare d'un couloir. Ces trois parois sont ornées, à l'intérieur, d'arcatures.

Au dehors, des incrustations de briques rouges décorent le mur occidental, dans lequel on a encastré une pierre tumulaire avec inscription ¹ et, au-dessus, les restes d'un tympan ².

Sans parler de ce tympan, deux groupes de sculptures anciennes méritent de retenir l'attention : celui des chapiteaux et celui de la grande porte de marbre.

Contre les trois parois pleines du baptistère, les arcatures reposent sur sept colonnes munies de chapiteaux en calcaire. Ceux-ci portent une ornementation remarquable de rinceaux, de fruits et de palmettes. L'un d'eux montre un oiseau fabuleux, parmi des feuillages stylisés (dégénérescence d'acanthes et pampres) ; au milieu de grappes de raisin et de vases où s'érigent des palmes, des hommes assis soutiennent de leurs mains et de leurs bras levés l'abaque d'un autre chapiteau.

Les sculptures plates qui couvrent leurs corbeilles rappellent celles de certains chapiteaux byzantins ³. L'ouvrier, au lieu de faire saillir les ornements, les a maintenus sur un plan uniforme, les accusant par une sorte de champ levé et employant, pour indiquer les détails, des tailles creuses, le plus souvent triangulaires. Ce mode d'exécution et cette ornementation, réduite presque exclusivement à un fouillis de palmettes et de rinceaux, relèvent d'un style qui mêle les traditions de l'Occident aux influences orientales ⁴.

Par un heureux hasard, la provenance de ces chapiteaux est connue : un paroissien d'Ainay les avait acquis de l'entrepreneur chargé de la démolition de l'abbatiale Saint-Martin et Saint-Loup de l'Ile-Barbe, au début du dernier siècle ⁵.

¹ Celle du moine Bonet. V. 5^e Partie : *Épigraphie*, ch. 1.

² Au centre de la chapelle, la cuve baptismale en marbre se ferme par un couvercle en bronze ciselé. Dans le mur de droite, une petite armoire en marbre blanc, cantonnée de pilastres et surmontée d'un fronton triangulaire timbré du chrisme, contient les objets du culte derrière deux petites portes de bronze ouvragé. Tout cela est moderne.

³ Ils ressemblent aussi à plusieurs chapiteaux du musée d'Issoudun et de l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert. Cf. Enlart, *Op. cit.*, I, 373-374.

⁴ Nous reproduisons ici, en en modifiant légèrement les termes, l'analyse donnée par Steyert (*Op. cit.*, II, 251).

⁵ « Ces chapiteaux sont un don précieux fait à l'église d'Ainay par un de ses paroissiens, M. Thibaudier, qui n'a pas craint d'en priver sa maison de campagne de Vourles, dans la décoration de

En 1831, Pollet utilisa de belles pièces de marbre blanc pour élever une porte à double face. Il n'est pas nécessaire d'en suivre les joints, au demeurant très visibles, pour distinguer les additions modernes des fragments originaux : seules, les faces extérieures des pilastres, avec la moitié des retours, sont anciennes ¹.

En voici la description :

Sur deux degrés de marbre se dressent, de chaque côté, mais en retrait l'un sur l'autre, deux pilastres cannelés, à bases classiques. Ils supportent un énorme entablement, composé d'une architrave et d'une frise formant corniche. Cette corniche, décorée de fleurettes à deux pétales, est elle-même soutenue, à ses extrémités, par deux courtes colonnettes aux chapiteaux ornés de feuilles grasses et, au milieu, par deux modillons à simples moulures.

Le linteau offre un grand intérêt. Ses méandres, formés par les plis parallèles de deux rubans, dessinent, à six reprises, une figure qui rappelle le symbole indou du svastika ², mais un svastika plus compliqué, double en quelque façon. Au centre, dans un médaillon circulaire, orné de perles, une main divine, bénissant à la manière latine, se détache sur un nimbe godronné.

Parmi les sculptures des pilastres, signalons d'abord celles qui furent taillées en 1883 par le ciseau de Fabisch. Elles montrent, du côté droit, Moïse sauvé des eaux par la fille du Pharaon en présence de sa sœur, et Jonas vomi par le poisson ; à gauche, Noé dans l'arche saluant le retour de la colombe et Moïse frappant le rocher pour en faire jaillir une source. Ce sont là des pastiches non sans valeur, mais sans grand intérêt.

Les sculptures anciennes ne sont pas toutes également bien conservées. Plusieurs ont été retouchées ou complétées par Fabisch.

La partie gauche de la porte présente une suite d'animaux réels ou fantastiques, qui symbolisent le Mal. A l'angle extérieur un serpent, gueule ouverte, darde sa langue vers la queue écaillée d'un dragon ailé, à tête et encolure de cheval, aux pattes armées de sabots de ruminant. Vu par devant, ce monstre

laquelle ils étaient entrés. On raconte que, par suite de la négligence de la fabrique d'Ainay, M. Thibaudier s'est vu forcé de les faire transporter à ses frais à la nouvelle annexe. » Fleury La Serve, *Lyon ancien et moderne*, I, 58.

Un certain nombre de chapiteaux sont encore en place à l'Ile-Barbe. Ils décorent le seul vestige important qui subsiste de l'abbatiale : la face intérieure du croisillon droit du transept.

¹ L'entablement porte, depuis 1831, des inscriptions : à l'extérieur : *Sacrum regenerationis lavacrum* ; à l'intérieur : *Euntes ergo docete omnes gentes, baptisantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti*.

² Il consiste en une croix à branches égales dont les quatre extrémités se recourbent en forme de gamma, la croix gammée.

(très retouché) fait penser par son attitude au taureau assyrien ¹. Sur le deuxième chapiteau un lion à la crinière bouclée ² s'avance, une des pattes de devant haut levée, tandis que sa queue, ramenée sous son ventre, vient battre ses flancs. Le retour du même chapiteau montre le train de derrière d'une bête efflanquée, que le sculpteur moderne a terminée par une tête de bouc.

Entre les deux chapiteaux et en retrait, un personnage jeune, imberbe, à la chevelure entièrement frisée, se présente de trois-quarts. Vêtu d'une longue tunique à manches collantes, relevée par une ceinture et ornée d'un galon au cou et aux poignets, il marche lourdement. D'une main, il tient incliné sur son épaule gauche une sorte de sceptre, auquel s'accroche l'extrémité d'une longue écharpe que sa main droite appuie contre sa poitrine ; l'autre bout retombe au delà du bras qui porte le bâton. Sur ses mollets s'entrecroisent des bandes de drap ou des courroies. A l'aspect de cette figure vivante, où l'imitation de l'antique est si directe, on a quelque peine à croire qu'elle fasse partie d'un chapiteau dont les autres sculptures sont beaucoup moins parfaites. Comme dit Steyert, « on pourrait la croire enlevée à un monument romain du III^e siècle. » Selon toute vraisemblance, l'imagier roman a copié un bas-relief qu'il avait sous les yeux ³.

Ce personnage et les animaux représentés reposent directement sur les astragales des chapiteaux ⁴.

Trois scènes, empruntées au cycle évangélique de la Nativité, animent les chapiteaux anciens du côté droit.

La première est l'Annonce aux Bergers. L'ange, chargé de la mission joyeuse, est debout à l'un des angles du chapiteau. Nimbé, ailes à demi ouvertes et comme frissonnant encore, de ses deux mains il retient les plis de sa tunique : il vient de toucher la terre. A sa gauche, deux bergers sont assis. L'un d'eux, un jeune homme, tête nue et les cheveux frisés, écoute avec attention, jambes croisées autour de son bâton. Sur sa tunique retombe un manteau agrafé sous le cou. L'autre, un homme mûr ⁵, exprime son étonnement en levant — sans enthous-

¹ Le cheval ailé apparaît pour la première fois dans les bas-reliefs de Ninive. Les tissus persans l'ont révélé à l'Occident. Parmi les étoffes, données au IX^e siècle par les papes à des églises romaines, le *Liber Pontificalis* en mentionne une « décorée d'un cheval ailé ». (Ed. Duchesne, II, 96.) V. E. Mâle, *Op. cit.*, 360.

² Le sculpteur, qui travaillait évidemment d'après un poncif, a couvert le dos du carnassier d'un pelage pareillement long et bouclé.

³ *Nouv. Hist. de Lyon*, II, 289, lég. et figure.

⁴ Chaque astragale, formé d'un tore orné de rosaces, fait corps avec son chapiteau.

⁵ Suivant la tradition grecque de l'Orient Chrétien, il y a ici deux bergers d'âge différent. On peut rapprocher cette sculpture d'œuvres analogues : chapiteau de Moissac, linteau du portail de la Charité-sur-Loire (bas-côté nord). Là aussi il n'y a que deux pasteurs. Cf. E. Mâle, *Op. cit.*, 115-116.

siasme ! — sa main gauche. Ses pieds chaussés pressent l'extrémité la plus grosse d'un gourdin. Des houseaux, serrés par des courroies, protègent ses jambes. Le reste de son costume disparaît sous les plis multiples d'un manteau à capuchon d'où sa tête ronde émerge, imberbe, mais avec une chevelure régulièrement peignée. Au-dessus de son front, une étoile à six branches. Le troupeau est représenté par deux moutons, qu'on dirait sortis d'une boîte de joujoux, et par une chèvre qui, dressée sur ses pattes de derrière, broute de vagues feuillages. Enfin, dans l'angle, une figure de jeune fille au profil romain s'enveloppe étroitement de son manteau.

Telle quelle, cette Annonce aux bergers, avec ses détails empruntés à la réalité la plus immédiate, exhale un fort parfum de rusticité. Entre l'ange et la femme, voilà bien campés deux authentiques paysans de la vieille France !

A leur suite, sur le chapiteau en retrait, l'Enfant-Dieu repose dans son berceau. Le sculpteur, ignorant à peu près tout de la perspective, l'a relevé pour qu'il soit vu de face. Jésus, langé à la romaine avec des bandes entrecroisées, la tête protégée à l'arrière par un voile, remplit la corbeille d'osier, placée sur un autel de six petites arcades en plein cintre. Au-dessus se détachent sur un fond quadrillé les mufles du bœuf et de l'âne. Saint Joseph se tient assis à l'angle du chapiteau dont le retour nous montre la Vierge couchée dans un lit. C'est la formule syrienne de la Nativité, qui apparaît chez nous dès l'époque carolingienne ¹.

Pensif, les doigts de sa dextre égarés dans sa barbe, l'autre main étalée sur son genou, le patriarche, nimbé, ne regarde ni le nouveau-né ni l'accouchée. Celle-ci paraît encore dolente, avec un léger rictus du visage. Ses mains sont crispées au bord du lit à barreaux sur lequel elle repose étendue, en apparence entièrement vêtue depuis la tête entourée du voile jusqu'aux jambes enveloppées dans les plis concentriques d'un manteau ou d'une couverture ². Une femme, — la traditionnelle matrone des évangiles apocryphes ³, — écarte, en les prenant à pleins poings, les rideaux du lit au-dessus duquel on reconnaît une étoile à quatre branches.

Il faut noter aussi le décor assez recherché du tailloir primitif avec ses cubes saillants, ses étoiles ou fleurons, et ses dents de loups ⁴.

¹ Cf. E. Mâle, *Op. cit.*, 61.

² Ces plis concentriques, chers à l'école languedocienne, semblent une transposition dans la pierre d'une technique de la plume.

³ Fabisch a sculpté une seconde sage-femme, comme le réclame la tradition issue de ces récits légendaires et comme on le voit sur un chapiteau roman de l'abside de la cathédrale lyonnaise.

⁴ Ici encore, l'astragale adhère au chapiteau.

Si les intentions du sculpteur anonyme sont claires, il ne les a pas toujours rendues avec bonheur. Sans doute les images ont souffert, leurs reliefs sont écrasés ; mais les personnages courts, trapus, sont vraiment laids. Une seule chose les sauve : le naturel. Le mouvement de la chèvre qui se dresse pour atteindre les pousses les plus hautes, l'attitude du berger qui s'appuie des deux mains sur son bâton autour duquel il croise les jambes ; le geste de la matrone qui écarte les rideaux du lit sont bien observés.

D'où proviennent ces sculptures ? Dans une étude publiée en 1835, c'est-à-dire presque au lendemain de leur mise en place, Fleury La Serve écrivait : « La porte colossale du baptistère, toute en marbre, ornée de riches pilastres et de colonnettes, a toujours appartenu à l'Abbaye d'Ainay ¹. » Or, comme il ressort d'un examen attentif que ces débris faisaient primitivement partie d'un encadrement appliqué contre un mur, on est tenté de penser qu'on se trouve en présence des précieux restes du portail de Sainte-Blandine.

Fleury La Serve ajoute que les « chapiteaux de l'entrée », — ceux des pilastres sans doute, — « proviennent de la magnifique abbaye de l'Île Barbe » ², ainsi que « les somptueux chapiteaux des sept colonnes » dont il fut question plus haut.

A l'extérieur du baptistère, un bas-relief en calcaire tendre a été encastré, en 1831, dans le mur qui continue, au nord-ouest, la façade de l'église ³. De forme demi-circulaire, il représente les épisodes traditionnels de la décollation de Jean-Baptiste, d'après le récit de saint Marc ⁴. Malheureusement, la pierre en est rongée et noircie, les figures s'en trouvent gâtées. C'est la ruine d'une belle œuvre !

Cependant, on peut encore distinguer les scènes ordonnées en deux registres et huit compartiments. Elles sont séparées les unes des autres, horizontalement par une bande ornée d'une torsade et verticalement par de minces colonnettes aux chapiteaux sculptés. Elles se succèdent, à droite d'abord en partant du haut, à gauche ensuite et de la même façon.

Voici, en effet, à droite et tout en haut, la salle du festin : deux tables. A la plus élevée, qu'abrite un large dais, Hérode et Hérodiade ; trois convives (la

¹ *Lyon ancien et moderne*, I, 58.

² On a cependant quelque peine à croire que les chapiteaux des pilastres n'aient pas fait partie à l'origine, de l'ensemble de la porte.

³ L'idée était bonne de sauver ce panneau sculpté ; mais il eût fallu l'exposer ailleurs que sur un mur tourné à l'ouest ou, tout au moins, l'abriter de quelque façon contre les intempéries. On a remarqué qu'il a subi de graves altérations par le fait de pluies violentes et de trombes de grêle, comme celle du 9 octobre 1911.

⁴ *Évangile selon saint Marc*, chap. 6, vers. 17-29.

tête de l'un d'eux a été brisée) mangent à la seconde table, celle des invités. Au premier plan, Salomé danse, les poings sur les hanches.

Au-dessous, le bourreau tranche la tête du Précurseur dont le corps sort à moitié d'un petit édicule : sa prison de Machéronte ¹.

A gauche et en haut, deux personnages (dont un très mutilé) : sans doute le bourreau portant sur un plateau la tête du Décollé, qu'il remet à la fille d'Hérodiade. Plus bas, deux autres personnages : selon toute vraisemblance, Salomé donnant à sa mère le sanglant trophée. Plus bas encore, deux disciples du martyr déposent dans un sarcophage le corps décapité, en présence de deux autres de leurs frères ².

Dans l'angle droit du tympan qu'il fallait bien meubler, un ange debout, ailes déployées, emporte sur ses mains, par décence recouvertes d'un linge, une petite figure nue, mais nimbée : l'âme de saint Jean-Baptiste ³.

Enfin, à l'angle opposé, sous un décor où l'on croit reconnaître un arbre entre deux rochers, un Diable aux oreilles énormes est accroupi. Quelle proie espérait-il saisir ? Les âmes des bourreaux, il faut croire.

Telle est l'interprétation qui semble la plus plausible de ce bas-relief, hélas ! très abîmé.

Il occupait, à l'origine, le tympan d'une porte en plein cintre. Mais cette porte n'était pas celle — en tiers-point — que nous restituent des estampes de la Restauration (par Fontaine et Guindrand) et qui s'ouvrait tout contre l'église, à l'ouest et sur l'alignement de la primitive façade : le fragment de bas-relief qu'elle encadrait représentait, au registre supérieur, trois petites scènes et, au registre d'en bas, six personnages debout sous des arcades.

En raison du déplorable état de conservation de notre tympan, il est prudent de ne pas vouloir trop préciser sa date : il semble raisonnable de l'attribuer au milieu du XII^e siècle.

¹ On peut rapprocher cette scène d'une autre analogue, représentée dans un vitrail de l'abside de Saint-Jean, à Lyon. Ce vitrail, consacré à la vie du patron de la cathédrale, montre, dans un médaillon, la danse acrobatique de Salomé et, dans un autre, la décollation du Précurseur. Ce dernier sort à demi le corps d'un édicule semblable à celui d'Ainay. Le donateur du vitrail de Saint-Jean-Baptiste fut l'archevêque Raynaud de Forez (1193-1226). Les peintres primitifs, les Flamands en particulier, recoururent à cette formule.

² C'est la traduction plastique de l'Évangile selon saint Marc : « *Et decollavit eum in carcere, et attulit caput ejus in disco : et dedit illud puellae : et puella dedit matri suae. Quo audito, discipuli ejus venerunt et tulerunt corpus ejus, et posuerunt illud in monumento.* » (Ch. 6, vers. 27-29).

³ Encore une formule que reprendront, en peinture, les Primitifs, dès Giotto.



Maximilian Planting



Tympan encastré à l'extérieur du Baptistère (Martyre de Saint Jean-Baptiste).

CHAPITRE IV

CHAPELLES

SAINT-MICHEL, AUTREFOIS CHAPELLE DE LA CONCEPTION NOTRE-DAME.

Un passage de La Mure, que les historiens lyonnais n'ont pas assez remarqué ou qu'ils ont interprété de travers, mentionne la consécration, en 1107, par le pape Pascal II, non seulement de l'autel majeur, mais d'un second autel, placé sous le vocable de la « Conception de la très Sainte Vierge ¹ ».

D'après les renseignements fournis par le chanoine-chroniqueur, cet autel se trouvait dans une chapelle placée sur le flanc nord de l'abbatiale, « à main gauche de cette église ». L'allusion transparente qu'il fait au tableau qu'on y pouvait admirer au XVII^e siècle, ne laisse subsister aucun doute sur l'identification de ce sanctuaire : c'est l'actuelle chapelle de saint Michel.

Il suffit, d'ailleurs, d'étudier la composition du mur oriental de cet édifice

¹ *Op. cit.*, 118.

pour voir qu'il est, dans sa partie inférieure, contemporain du chevet de la grande église : même appareil et même ciment, en dépit de remaniements nombreux.

Dès 1107 Ainay eut donc son « autel de Notre-Dame », d'après le témoignage de la Mure ; on peut même dire qu'il eut alors sa chapelle mariale¹, « dédiée à Dieu en l'honneur de la Conception Immaculée de la très Sainte Vierge »².

Un tel vocable était, à cette date, une curiosité dogmatique. La Mure l'a bien compris, qui en fait remonter l'inspiration à l'un des plus illustres propagateurs de la dévotion envers la Vierge-Mère, saint Anselme, archevêque de Cantorbéry. A l'en croire, ce prélat, ancien bénédictin et par suite particulièrement favorable aux moines, par ailleurs « dévot à la Conception immaculée entre tous les autres mystères », aurait fait, au cours de ses séjours à Lyon, « une spéciale part de cette dévotion » aux religieux d'Ainay. D'où « la construction et la dédicace de cette chapelle », que devait embellir plus tard un retable peint, « un des premiers qui aient été faits en France en l'honneur de ce mystère ».

Cette « tradition », — la plus glorieuse peut-être de celles d'Ainay, — se retrouve dans tous les auteurs lyonnais qui se sont occupés de l'abbaye depuis le xvii^e siècle, du P. de Colonia à l'abbé Dumas, en passant par Clapasson, Mazade d'Avaize, Fleury La Serve et Meynis. A vrai dire, hormis le célèbre Jésuite, ceux-ci n'ont fait qu'enregistrer et commenter une opinion qu'ils étaient d'ailleurs incapables de discuter, faute de documents authentiques.

Après avoir dit que « c'est une ancienne tradition dans l'église de Lyon que cette chapelle a été érigée au temps de saint Anselme et qu'elle est la plus ancienne qui ait été bâtie en l'honneur de l'Immaculée-Conception », le P. de Colonia se demande si c'est bien saint Anselme et non un abbé d'Ainay ou même quelque particulier qui fit ériger cet autel, et à quelle époque ? » C'est ce qu'on n'est pas en état de décider », conclut-il sagement³.

La prudence s'impose, en effet, sur un point si délicat.

Il est hors de conteste qu'à plusieurs reprises saint Anselme séjourna dans la ville archiépiscopale de son ami Hugues de Bourgogne, entre 1098 (ou 1099)

¹ Sur le culte marial à Ainay, v. abbé Hamon, ms, n° 1084 (*Bibl. de Lyon*), 514.

² Déjà Bullioud, dans son *Lugdunum sacroprophanum* (cité par l'abbé Dumas, *Tradit. d'Ainay*, 262, n.), avait signalé la présence d'une chapelle de l'Immaculée-Conception « *ad laevam altaris majoris* ».

L'inventaire des reliques de l'abbaye, inséré dans le Missel de 1531, fait mention de « l'autel de la bienheureuse Marie » : *Item in altari beate Marie sunt reliquie de capillis ejusdem Dei genitricis et de pannis de presepe Domini et de sepulcro ejus, et beati Policarpi et Eufemie virginis.* » La Mure, *Op. cit.*, 181.

³ De Colonia, *Hist. littéraire de Lyon*, 36-38.

et 1105 ; il est non moins sûr qu'il fut un des plus éloquents panégyristes de la Vierge Marie. On a même avancé à ce propos qu'il composa, durant son second séjour, deux de ses ouvrages : *De Conceptu Virginis et Originali Peccato*¹, et sa Méditation XI^e : *de Redemptione Humana*². Toutefois, les travaux récents des historiens, qui se sont occupés de l'archevêque de Cantorbéry³, ne sont guère favorables à la tradition lyonnaise⁴.

Il faut croire que cette primitive chapelle de « la Conception Notre-Dame » menaçait ruine, lorsqu'elle fut reconstruite dans la seconde moitié du xve siècle. Les travaux furent exécutés, au moins en partie, grâce à la générosité d'un infirmier de l'abbaye, Guichard de Rovedis, plus communément appelé Guichard de Pavie⁵.

En 1485, ce religieux fondait « une messe quotidienne à la chapelle de la Sainte Vierge, qu'il venait de faire construire du côté droit du grand autel⁶ ».

¹ Migne, *Patrologie latine*, t. 158, 431 et s.

² *Méditationes*, xxi. Migne, *Patr. lat.*, t. 158, 762-769. — Steyert fait remarquer que si, pendant son séjour à Lyon, saint Anselme a écrit plusieurs traités sur la Conception de la Vierge et l'Incarnation du Verbe, aucun n'a trait directement à l'Immaculée Conception (*Nouv. Hist. de Lyon*, II, 301-302).

³ Vacandard, Les origines de la fête de l'Immaculée-Conception dans le diocèse de Lyon et en Angleterre, *Rev. des questions histor.*, janvier 1897. — Chanoine Porée, *Hist. de l'abbaye du Bec*, Évreux, 1901, I, 506.

⁴ L'argument tiré de la lettre, adressée par saint Bernard au Chapitre de Lyon vers 1142, ne nous paraît pas décisif : le fougueux polémiste, si chatouilleux dès que quelqu'un pénétrait dans ce qu'il considérait comme son domaine — et c'était le cas pour le culte marial — reproche aux chanoines de Saint-Jean d'avoir institué la fête de l'Immaculée Conception « de leur propre autorité ». Le pape Pascal II avait fort bien pu consacrer un autel d'Ainay sous ce vocable et de son autorité apostolique.

⁵ La famille de Rovedis était originaire de Pavie. Elle s'établit en France vers le milieu du xve siècle. Simon de Rovedis ou de Pavie fut médecin de Louis XI, puis de Charles VIII. Installé à Lyon, il contribua à l'achèvement de l'église Saint-Bonaventure, où il fit édifier la chapelle de l'Annonciade en 1471. Il y est enterré. Une plaque de marbre, placée sur la façade, célébrait sa munificence en soixante-seize vers latins. De ses deux fils, Pierre, le cadet, fut conseiller de la ville de Lyon où il épousa, en 1481, la fille de Guillaume Dodieu. L'aîné, notre Guichard, docteur en droit canon, fut infirmier d'Ainay, prieur de Chambost, de Montrotier et de Bellegarde. Cf. Morel de Voleine. Fragments sur Lyon, *Rev. du Lyonnais*, XVIII, 1874, 150 ; Steyert, *Armorial du Lyonnais*, au nom de Rovedis. La Bibliothèque Nationale possède un exemplaire du *Missel lyonnais* de 1487 (Neumeister) offert à l'église de Montrotier par son prieur.

⁶ Morel de Voleine et Steyert rectifient : côté gauche. — Cette fondation était de 800 livres de capital, employées à l'acquisition d'une rente de 40 livres sur la maison-forte de Monterat (*Arch. du Rhône*. Armoire A., cart. 9, I. Actes Capit. : 1^{er} février 1757).

Guichard fonda également, en 1489, deux messes anniversaires avec vigiles, l'une pour le 1^{er} octobre, l'autre pour le 3 novembre de chaque année. Les 200 livres de capital en furent converties

Ses armes — vairées d'or et de sinople — s'y voient encore à la clef de voûte et au fronton d'une piscine ¹.

D'après son architecture, la chapelle date incontestablement de la seconde moitié du x^ve siècle.

Elle se compose d'une seule nef, de plan rectangulaire, mesurant 9 m. 50 de long sur 6 de large. A 14 mètres de hauteur plane une voûte d'une complication originale, telle qu'on les aimait en nos pays en pleine vogue du gothique flamboyant. La clef écussonnée se détache sur deux tores de faible saillie, se coupant à angle droit. Comme elle se présente dans le cadre, parfaitement ovale, d'une nervure d'où rayonnent une série de liernes et de tiercerons, l'ensemble fait penser à une immense croix à huit pointes. Les extrémités des arcs, formerets compris, se fondent dans des colonnes cylindriques, dressées aux quatre angles.

Le mur du nord est plein. Celui du levant enchâsse un fenestrage formé d'un triplet à soufflets et à mouchettes. Une porte basse ², en anse de panier, aux délicates moulures, s'ouvre au centre de la muraille de l'ouest, juste dans l'axe du vitrail ; elle permettait jadis d'accéder au cloître. Enfin, la chapelle est mise en communication avec le collatéral de l'absidiole de gauche ³ par une grande arcade en arc brisé : raccord assez mal fait et qui dénote, chez l'architecte qui en fut l'auteur, plus de bonne volonté que de science. Quoi qu'il en soit, ainsi accolée à la grande église, la chapelle en forme une annexe, surélevée de quelques décimètres ⁴.

A l'extérieur, le monument se distingue mal ⁵, englobé qu'il est en majeure partie dans les édifices voisins : l'ancienne abbatale et ce qui reste de la chapelle romane de Saint-Pierre, sans parler de regrettables additions modernes.

en une hypothèque de 11 livres sur deux maisons du sieur Guizeaud, l'une rue Bousacrée et l'autre rue de l'Annerie (Lainerie ?).

Enfin, il fonda encore, le 29 avril 1517, un *Miserere* avec les oraisons après Matines, à la dite chapelle de la Vierge pour tous les jours, depuis la veille de la Toussaint jusqu'à la veille de Pâques : 202 livres 10 sols de capital en deux rentes de 5 livres 1 sol 3 deniers sur deux maisons place du Change et rue Bourgneuf (*Ibidem*).

¹ La Bibliothèque du château de Terrebasse (Isère) contient un manuscrit du x^ve siècle, aux armes des Rovedis de Pavie, se rapportant à l'infirmerie d'Ainay.

² 2 m. 03 de hauteur sur 0 m. 85 de largeur. Le mur a une épaisseur de 80 centimètres.

³ Plus exactement sur un passage, ménagé autrefois entre le mur de cette absidiole et la chapelle ; il est bouché à l'extérieur depuis 1840. V. Plan n° 7 de la Rente Noble d'Ainay aux *Arch. du Rhône*.

⁴ Deux degrés de 17 et 19 centimètres.

⁵ Dans le *Plan Scénographique* de 1550, on l'aperçoit très nettement, en saillie sur l'église et isolé à l'est par un couloir faisant communiquer le cloître avec l'extérieur. Plus exact, le *Plan géométral* de 1740 montre que ce passage desservait la chapelle Saint-Pierre.

Seule, sa façade orientale est presque entièrement dégagée. Là, au-dessus de murs d'une maçonnerie fort grossière s'ouvre une grande verrière en tiers-point, à remplages flamboyants, recoupée par deux meneaux. L'angle méridional est consolidé par un contrefort dont le sommet porte une accolade gothique. A l'opposé s'ouvre de biais l'arcade surbaissée d'un ancien passage.

A l'intérieur, il ne subsiste à peu près rien de la décoration primitive, en dehors des clefs de voûte, de deux jolies niches ¹, — aujourd'hui presque dérobées aux regards, — et surtout de la piscine timbrée aux armes des Rovedis. Cette fontaine s'abrite sous un curieux petit dôme, décoré de feuillages, que surmonte une sorte de gâble terminé par un fleuron.

A l'origine, les murailles étaient couvertes de peintures. En 1549, Mathieu de Vauzelles, ancien échevin de Lyon ², parle de « feu messire Guichard de Pavie qui fit bâtir la chapelle des Sybilles en l'abbaye d'Ainay ³ ». Ces prophétesses, en faveur plus que jamais auprès des artistes de la Renaissance, étaient sans doute représentées sur les murs, car, lorsque, en 1855, on enleva une boiserie qui couvrait la paroi du nord, on aperçut des restes de « fresques du xv^e siècle ⁴ ». Des verrières ornaient déjà les fenêtres.

Sur l'autel se trouvait le triptyque, qui passait à Lyon pour un des plus beaux retables de France. On n'a pas conservé le nom de son auteur. D'après le P. Bullioud ⁵, il représentait Marie immaculée. Tout autour de l'image centrale était rappelée la double ascendance, paternelle et maternelle, de la Vierge ; les personnages étaient désignés par des phylactères. D'autres inscriptions se lisaient au revers des volets.

On a écrit qu'au centre de la chapelle se dressait le mausolée d'Étienne de Villeneuve, d'une des familles les plus considérables, sinon des plus anciennes de Lyon ⁶. Le gisant y reposait en costume de bourgeois lyonnais du milieu du xiv^e siècle. Cependant, il n'est pas douteux qu'Étienne avait acheté, en 1343, la « chapelle Saint-Pierre d'Ainay, jouxte le Chapitre », pour y établir le tombeau

¹ L'une d'elles, surmontée d'une coquille, porte des traces de peinture.

² En 1524. Il fut avocat du roi au Parlement de Dombes et juge-mage de Lyon.

³ Antoine Péricaud l'Aîné, *Notes et docum. pour servir à l'hist. de Lyon* (à la date).

⁴ Morel de Voleine, *loc. cit.* M. Liénard les fit disparaître sous un badigeon.

⁵ *Lugdunum sacro-prophanum* (164), citée par Meynis, *Hist. du culte de la Sainte-Vierge* (Lyon, 1865), 58.

⁶ Aimé Guillon, qui publia en l'an VII son *Lyon tel qu'il estoit et tel qu'il est*, écrivait : « On trouve, à côté de l'église, une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, où l'on voit un tombeau mutilé, sur lequel est représenté, avec les habits du temps, Étienne de Villeneuve, qui y a esté déposé. »

de sa famille¹. Sans doute, ce mausolée fut-il abrité dans notre chapelle après la démolition partielle de Saint-Pierre sous la Révolution.

D'après certains récits du XVII^e siècle, à la date néfaste de 1562, la chapelle de « la Conception Notre-Dame » eut cruellement à souffrir. Le désastre était tel que, suivant l'auteur d'une relation anonyme, écrite en 1691², pendant plus d'un siècle la messe ne fut pas dite sur l'autel de cette chapelle dévastée, « ouverte et abandonnée comme un lieu public qui n'était point fréquenté ».

À la suite de la sécularisation de l'abbaye et du transfert du titre paroissial, de la vieille église Saint-Michel à la collégiale Saint-Martin, on songea à la réparer pour la rendre au culte³. Elle hérita du vocable de l'église désaffectée ; mais elle fut longue à renoncer à l'ancien⁴.

Les chanoines, titulaires ou honoraires, y eurent leur commune sépulture. Puis vint la Révolution qui la désaffecta.

Au printemps de 1840, l'architecte Benoît⁵ rétablit « la grande fenêtre triple et gothique de la chapelle..., telle qu'elle avait été dans l'origine, avant d'avoir été murée »⁶. Cependant une restauration plus complète s'imposait⁷ ; elle fut faite en 1844.

Onze ans plus tard, Saint-Martin fut doté d'un orgue, malgré les protestations de Questel⁸ et de nombreux paroissiens, moins curieux de musique instrumentale que soucieux de sauvegarder la beauté sévère de leur église. À ce premier orgue en devait bientôt succéder un autre, beaucoup plus encombrant, dont le

¹ *Arch. du Rhône*, Fonds d'Ainay, Arm. I, cart. 22, p. 1. V. *Épigraphie*, ch. II.

² *Mémoires faits en 1691, et augmentés depuis par des notes... jusqu'en 1695. Arch. du Rhône*, Fonds d'Ainay, Arm. A, Cart. 9 bis, p. 7.

³ « Les offrandes et les messes arrivoient en telle abondance qu'on put réparer les ruines de ce lieu, lequel sera bientôt mis en bon état. » (*Relation anonyme de 1691.*)

⁴ Un acte du 12 septembre 1731 la désigne ainsi : « la chapelle de la Conception Notre-Dame, dite de Saint-Michel. » (*Arch. du Rhône*, Fonds d'Ainay, Arm. A, cart. 13, p. 10.)

⁵ Le devis, fourni par Pollet en 1839, fut la dernière intervention de cet architecte à Ainay.

⁶ *Procès-verbaux* du Cons. de Fabr. : 15 mars 1840.

⁷ D'autant que le Conseil de Fabrique envisageait de transférer la sacristie de Sainte-Blandine à Saint-Michel. Pour éviter d'y entrer, en traversant l'église, on décida de rétablir « la porte condamnée qui ouvre sur le jardin, ainsi qu'une autre porte de sortie, qui donnera accès dans la cour derrière le chœur de la chapelle ». (*Ibid.*, 7 juillet 1844.)

⁸ « L'éminent architecte, chargé de la surveillance de cette église comme monument historique, M. Questel, fit ce qu'il put en cette occasion pour parer à cet acte de vandalisme ; il s'exprimait ainsi dans une lettre adressée à un de ses amis, membre de l'Institut, au sujet de ce malencontreux orgue : « J'ai fait tout ce qu'il m'était permis de faire pour dissuader la Fabrique d'en établir un dans « son église ; mes efforts ont été inutiles ; ils ont eu seulement pour résultat d'empêcher que l'instrument ne fût placé au-dessus de la porte principale, où il aurait défiguré la grande nef. » (Morel de Voleine, *loc. cit.*, 151.)

buffet déborde sur le mur occidental de la chapelle qu'il n'a pas peu contribué à enlaidir ¹.

La dernière restauration de Saint-Michel date de la fin du XIX^e siècle : en 1899, le « décorateur » Jacobé Razuret recouvrit toutes les parois accessibles de dessins géométriques, « égayés » de fleurettes tristes. Par bonheur, les vitraux furent commandés au peintre-verrier, Lucien Bégule. Leurs trois panneaux de couleur rappellent les principales interventions des archanges : Raphaël guide Tobie, Gabriel fait l'annonce à Marie, Michel inspire Jeanne d'Arc ².

Au cours de ces travaux, le chanoine Delaroche eut la curiosité d'ouvrir le caveau, creusé au centre de la chapelle. On y trouva les restes d'un cercueil en plomb avec quelques ossements. Ces funèbres débris étaient-ils ceux d'Étienne de Villeneuve et de sa famille ? C'est possible. Détail curieux : si l'on en croit le P. Bullioud, c'est dans ce réduit souterrain qu'en 1562 les moines cachèrent leur précieux retable pour le mettre à l'abri des mains des calvinistes ³.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Après le passage des soudards du baron des Adrets, il semble que, dans l'état misérable où resta longtemps l'abbatiale profanée, le culte de Notre-Dame n'y ait pas eu de siège attitré, les deux chapelles qui lui étaient auparavant consacrées se trouvant à la lettre hors d'usage. Mais, lorsque Lyon connut des jours plus tranquilles grâce à la « paix du roi Henri », les moines se mirent à l'œuvre de restauration nécessaire. C'en était une, et non des moindres, que de rétablir le culte dans son ancien lustre.

En 1606, dans la grande église, l'autel de l'absidiole de droite ⁴ fut placé sous le patronage de la Vierge.

Cela résulte de divers documents. Et tout d'abord, d'une note marginale, inscrite dans le calendrier du *Missel* d'Ainay, à la date du 12 novembre, premier

¹ C'est alors (1866) que fut construite, à 3 mètres au-dessus du sol, la tribune, encombrée d'une boiserie disloquée et poussièreuse, qu'on y voit aujourd'hui.

² Les panneaux portent les armes des donateurs : la Fabrique d'Ainay, M^{me} des Garets, la famille Falcon de Longevialle-de Jerphanion.

³ Dumas, *Op. cit.*, 262, n.

⁴ Actuellement sous le vocable de saint Badulphe. Patronage ancien, car l'*Inventaire Pupil des Archives du Rhône* signale un *Vidimus* de l'acte de fondation d'une messe (par semaine) « en l'autel de saint Badulphe », par Isnard de l'Aubépin, religieux infirmier d'Ainay, le 12 avril 1334. (Pièce actuellement classée n° 188, f° 32, 13 juillet 1345.)

jour de l'octave de saint Martin. « Ce dit jour le grand autel, celui de Notre-Dame de la Conception et de la Croix ont été consacrés par M. notre suffragant de Lyon. » Cet auxiliaire de Mgr de Marquemont n'était autre que l'évêque *in partibus* de Damas, Robert Berthelot. De fait, lorsqu'en 1765, l'autel de Notre-Dame fut démoli et remplacé par un autre, un peu plus riche, commandé au sculpteur Antoine Perrache, on retrouva le parchemin de consécration. On pouvait y lire que « le seigneur Berthelot, évêque, avait, le 12 novembre 1606, consacré l'autel sous le titre de la Sainte Vierge et de saint Badulphe. »

Que ce titre fût simplement « de la Sainte Vierge » ou, — comme le dit la note manuscrite du *Missel*, — de « Notre-Dame de la Conception et de la Croix », il importe peu, puisque le vocable de la Conception est le plus habituellement cité¹.

Les plans d'Ainay, au XVIII^e siècle, en particulier le feuillet de la Rente Noble qui porte l'église et ses entours², nous révèlent l'existence d'une chapelle sur le flanc du collatéral droit de l'église Saint-Martin. Sa longueur correspondait à une travée et demie de l'ancienne abbatale. Sa largeur était celle de la chapelle Sainte-Blandine (alors transformée en sacristie) dont elle était séparée par un mur, bien qu'elle parût la continuer à l'ouest sur un axe légèrement oblique.

Cette chapelle, dont nous reparlerons, était sous le vocable de saint Benoît, qu'elle garda jusqu'au dernier siècle. C'est seulement vers 1819 que ce sanctuaire fut dédié à la Vierge Marie³. Depuis, il fut à plusieurs reprises agrandi et transformé.

La chapelle Saint-Benoît communiquait avec la grande église par une arcade en tiers-point, flanquée de deux pilastres surmontés de petits pinacles⁴. Comme nous l'avons dit plus haut, le renouveau architectural, dont Pollet fut à Ainay le prophète, ne pouvait tolérer le scandale d'une semblable ouverture dans un édifice roman ; on y substitua donc une porte en plein cintre. Dans la lithographie publiée par Jolimont en 1830, on aperçoit, par cette arcade, la fenêtre ébrasée et en plein cintre du mur méridional, de même que l'autel dominé par un modeste tabernacle.

¹ En 1612, Octavio de Valfrey, « grand-prieur et religieux de l'abbaye d'Eney à Lion », lègue par testament une somme de 2.000 livres tournois pour la fondation de cinq messes à haute voix... à perpétuité en la chapelle de la Conception ». *Arch. du Rhône*, Fonds d'Ainay, Armoire A, A. C.

² Plans de 1751 et de 1765, N° 7. *Arch. du Rhône*.

³ V. ci-dessous, ch. v : chapelle Saint-Benoît.

⁴ On voit très bien cette arcade sur la lithographie de Fleury Richard (1829), Cf. Plan Chenavard, de 1825.

Peu après, on agrandit une première fois la chapelle en abattant le mur qui la séparait d'une petite salle, indiquée sur le plan Chenavard comme dépôt des chaises. Dès lors on eut un sanctuaire assez long pour comporter, au midi, trois fenêtres, dont Pollet fut chargé de cantonner les colonnettes, « afin de les mettre en harmonie avec celles de la chapelle Saint-Martin »¹. Ce fut son dernier ouvrage.

Son successeur, Benoît, agrandit la chapelle une seconde fois, en 1844, « de la partie qui fait la salle à manger de M. le curé »² ; puis, une troisième fois, en 1859, toujours sur l'ancien presbytère³. Elle eut alors la longueur du collatéral qu'elle longe au midi. Depuis 1864, elle occupe même tout l'espace compris entre Sainte-Blandine et la façade du petit édifice, construit à l'angle sud-ouest de l'église en réplique aux fonts baptismaux⁴.

Plusieurs œuvres d'art sont à signaler dans cette chapelle.

C'est d'abord un chapiteau en marbre de Paros, ayant appartenu à l'église de Saint-Just, dévastée elle aussi en 1562 : chapiteau de pilastre, qui se trouve reproduit dans l'*Histoire Consulaire de Lyon* par le P. Ménéstrier, d'après une gravure de Ferdinand Delamonce⁵. Œuvre remarquable, d'un noble et pur dessin. Un bel aigle, comme on en voit si souvent sur les chapiteaux auvergnats⁶, s'y dresse avec fierté, les ailes grandes et comme palpitantes, sur un admirable rinceau de feuillages stylisés qui cachent à moitié deux volutes.

Ce chapiteau et son pendant supportent la voussure extérieure de l'archivolte en plein cintre qui encadre la statue en marbre de la Vierge, au-dessus du tabernacle de l'autel. Marie est représentée très jeune, debout, les mains croisées sur la poitrine, la tête à demi voilée par les plis du manteau qu'elle ramène chasement devant elle. Un de ses pieds écrase le symbolique serpent. Cette image de l'Immaculée Conception est une œuvre un peu froide, mais pleine de pureté, de noblesse et de sérénité, du sculpteur Bonnassieux⁷.

¹ *Procès-verbaux du Cons. de Fabr.* 1838.

² *Ibid.* : décision prise le 30 décembre 1843 sous le ministère de M. Ferrand (mort le 7 avril 1844) ; exécutée sous celui de son successeur, M. Boué.

³ Après la bénédiction du nouveau presbytère (11 novembre 1857), on ouvre une souscription pour la restauration de la chapelle de la Vierge, augmentée d'une partie de l'ancienne cure qu'on démolit. Les travaux sont finis en 1859. Cependant, en 1863, le Conseil de Fabrique reçoit encore des plans de Questel pour la restauration de la chapelle.

⁴ D'après le « Plan de l'église d'Ainay, depuis la construction de ses bas-côtés et de sa chapelle nord, exécutés en MDCCCXXX par Pollet... », ce devait être une Chapelle des morts.

⁵ Planche hors texte, 39.

⁶ Par exemple à Mozac, à Issoire et à Chauriat.

⁷ Cf. Abbé J. Roux, La Vierge d'Ainay par Bonnassieux, dans *Rev. du Lyonnais*, II, 1851, 436.

Elle était en place le premier jour du mois de mai, — du « mois de Marie » 1851, — où elle fut solennellement bénite. Le cardinal de Bonald consacrait l'autel, le 8 décembre suivant. Le « tombeau » représente le couronnement de la Vierge par son divin fils. Les deux saints personnages, tournés l'un vers l'autre, sont assis sur un vaste trône ; aux accoudoirs s'appuient deux anges agenouillés. Scène digne du ciseau précis et délicat, mais sans originalité, de Fabisch ¹.

Des mosaïques couvrent le sol du sanctuaire. Si l'on en croyait l'abbé Roux ², ce pavé serait simplement imité de l'antique et fait « d'après le dessin des fragments trouvés dans l'hospice des Incurables ». En réalité, la mosaïque, découverte dans le sol de la cour de cet établissement charitable au début d'octobre 1850 ³, servit à décorer le chœur de notre chapelle. Mais, comme les six caissons exhumés ne suffisaient pas pour entourer complètement les trois côtés libres de l'autel, on dut en insérer trois autres dans le pavement : deux panneaux, à savoir un buste de Cérès et une rosace furent acquis ⁴ et une seconde rosace fut fabriquée de toutes pièces sur le modèle de la première.

Le buste de Cérès ayant été revendiqué en 1868 par le conservateur du musée, Martin-Daussigny, on lui substitua un panneau à rosace pris dans le dépôt du Palais des Arts ⁵.

La rosace antique, fort détériorée, est toujours en place ; elle sera même bientôt détruite si on ne la répare ⁶. Quant aux six caissons ⁷ provenant des Incurables, ils sont placés symétriquement par paires. Un quadrillage de torsades les sépare comme dans la mosaïque originale. Tous ont pour décor, sobrement polychrome sur champ blanc, des rangées de fleurs à quatre pétales ; mais ces pétales ne sont point pareils. En outre certains caissons ont quatre points en croisette, d'autres un petit carré marqué de cinq points en quinconce ⁸.

¹ De ce sculpteur est aussi la Table de communion, dessinée par Questel (1859).

² Les mosaïques d'Ainay, *Rev. du Lyonnais*, II, 1850, 438.

³ « Le 7 octobre, M^{me} Garnier Aynard, présidente du Conseil d'Administration, écrivait au maire qu'on venait de trouver une mosaïque d'assez belle dimension, mais un peu endommagée, dans une cour, en creusant le sol pour exécuter les réparations demandées par les Sœurs des petites écoles, rue de l'Abbaye d'Ainay ». Fabia, *Les mosaïq. rom. de Lyon*, 105 et *Les Mosaïq. des Musées de Lyon*, 154 et s.

⁴ « Vendus frauduleusement par le marbrier Baratta ». (Fabia, *Mosaïques romaines*, 106).

⁵ M. Fabia croit y reconnaître « un fragment de la mosaïque Macors », représentée par la planche X d'Artaud (*Ibid.*, n. 4).

⁶ Fabia, *Ibid.*, n. 3. Elle mesure 88 cm. de largeur sur 90 de hauteur.

⁷ Ils mesurent 94 cm. sur 94, torsade non comprise.

⁸ D'après M. Fabia, qui relève avec raison les inexactitudes du rapport officiel de Comarmond, chargé d'examiner la mosaïque découverte aux Incurables. — Le conservateur concluait en disant

On a placé, en 1926, contre le mur méridional de la chapelle de la Vierge, entre deux hautes plaques de marbre couvertes de noms, un pathétique monument aux 230 soldats de la paroisse, morts au champ d'honneur pendant la Grande Guerre ¹.

Dans l'édifice ² qui, sur le prolongement, à l'ouest, de la chapelle de la Vierge, forme la réplique du baptistère, se trouve, adossé contre le mur du nord, un petit monument commémoratif en marbre blanc : un portail pseudo-roman dont l'arc est soutenu par des cariatides bien « Second Empire » (La Charité, la Littérature) ; au centre, une urne ; au-dessous, cette inscription : *Cor Ioannis Boué Parochi ab anno MDCCCXLIV ad annum MDCCCLVIII. Dilexit decorem domus tuæ. Ps. 26.*

CHAPELLE SAINT-JOSEPH.

« Ces dernières années, écrivait en 1838 Fleury La Serve ³, Saint-Martin d'Ainay ne pouvait suffire au concours de ses nombreux fidèles ; une nouvelle annexe a donc été construite et longe le côté gauche de l'église. »

De fait, la chapelle Saint-Joseph, à laquelle faisait allusion cet érudit, venait d'être construite par Pollet. Elle était terminée, au moins dans son gros œuvre, le 10 avril 1831 ⁴.

Elle occupe sur le plan primitif de l'abbaye la galerie méridionale du cloître renversé en 1562.

qu'elle méritait d'être sauvée et ajoutait : « M. le curé d'Ainay veut la faire placer comme devant d'autel dans la chapelle de la Vierge... ; il est bon de l'entretenir dans cette pensée. » La Ville épargnerait ainsi les sept ou huit cents francs que coûteraient l'enlèvement et la repose (*Ibid.*).

¹ Inauguré le 23 janvier 1926, ce monument commémoratif fut érigé à la demande des anciens combattants par l'un d'eux, sculpteur de talent, E. Gairal de Sérézin, assisté de l'architecte Sainte-Marie Perrin. Il comporte la statue, en pierre de Loras, d'un soldat étendu dans l'attitude du suprême sacrifice. Sa main droite esquisse le geste de l'oblation ; sa gauche s'agrippe au sol pour la défense duquel il offre sa vie. Sur le socle rectangulaire se détachent en lettres rouges ces mots : *Pro Patria*.

² Deux petites fenêtres en plein cintre, garnies de vitraux géométriques, éclairent cet édifice, couvert d'une coupole.

³ *Lyon Ancien et Moderne*, I, 57.

⁴ Le 30 octobre 1828, le Conseil de Fabrique en demande la création au Maire de Lyon (devis) ; le 8 février 1829, le curé Ferrand ouvrait une souscription parmi ses paroissiens. Le 7 mars, la Ville accorde une subvention de 3.000 francs. (On avait écrit également au ministre des Cultes pour obtenir des secours). Le 25 juillet 1830, l'adjudication est tranchée en faveur du sieur Bossan. En avril 1831, la chapelle étant terminée extérieurement, on ajourne l'exécution des peintures à l'intérieur après le règlement des entrepreneurs.

L'abside est voûtée en cul-de-four évidé à la partie supérieure par un ciel ouvert¹. Une arcature décore le mur semi-circulaire de cinq arcades en plein cintre (celle du milieu enchâsse un vitrail), soutenues par des colonnettes aux chapiteaux élevés².

Ces colonnettes proviennent de Saint-Pierre-le-Vieux au quartier Saint-Jean, une très ancienne église fondée, croit-on, par saint Patient. Nous en connaissons l'origine par Fleury La Serve. « Les six colonnes, écrivait-il en 1838³, qui décorent l'arcature de l'abside, et dont les fûts et les chapiteaux variés sont d'une si riche ornementation, proviennent de l'antique église de Saint-Pierre-le-Vieux⁴ ». La Fabrique d'Ainay les avait obtenues de la Ville, en échange de ce petit bas-relief antique⁵, jusqu'alors encastré dans la façade occidentale du clocher-porche, dont il fut question plus haut.

Presque toutes ces colonnettes diffèrent : les unes portent des cannelures hélicoïdales ou des spirales, d'autres sont couvertes d'écailles imbriquées ou de rudentures. Elles ont des bases classiques. Quant aux chapiteaux, qu'il a bien fallu adapter dans deux ou trois cas, leurs corbeilles sont décorées d'acanthes ou de feuilles grasses. Sur l'une d'elles sourit un visage d'enfant.

La nef rectangulaire, dont l'extrémité occidentale est en communication avec le baptistère par une large porte de marbre, s'ouvre du côté droit, au sud, par trois larges arcades, percées dans le mur de l'ancienne abbatale. Au nord, elle est éclairée par quatre baies en plein cintre, ébrasées et cantonnées de colonnettes, garnies de vitraux de couleur⁶.

A l'origine, la chapelle fut « entièrement et richement peinte à fresque (?) par MM. Frédéric et Perlet », sous la direction de Pollet qui avait, paraît-il, emprunté cette décoration aux grandes églises de Sicile⁷. Elle a fait place, en 1892, à celle que l'on voit encore⁸.

¹ Pollet présente un devis pour soutenir, ouvrir et éclairer par un ciel ouvert l'abside de la chapelle Saint-Martin. (*Procès-verbaux* du Cons. de Fabr., 19 mai 1839).

² Décorés de plantes et de feuillages stylisés. Deux sont endommagés.

³ *Lyon Ancien et Moderne*, I, 1-60.

⁴ *Ibid.*, 58 et n. 2. — L'église romane de Saint-Pierre-le-Vieux, au sud du cloître de Saint-Jean, sur un emplacement qui correspond en partie au n° 3 de la rue du Doyenné, fut vendue comme bien national en 1791 ; mais l'acte de vente réservait à la Ville « toutes les décorations de l'église et sacristie ». Le vieil édifice servit de magasin à fourrage sous la Révolution ; on y créa, plus tard, des appartements. Acquis par la Ville en 1866, il disparut au cours des travaux de transformation de l'îlot de maisons comprises entre les rues du Doyenné, Bellièvre, des Prêtres et l'Avenue de la Bibliothèque.

⁵ V. Première Partie, ch. III et ci-dessous *Épigraphie*, ch. I.

⁶ Signés : Schultz, 1929.

⁷ « Messine, Palerme et Montréal ». Renseignement donné par Fleury La Serve (*loc. cit.*).

⁸ Due à Jacobé Razuret, qui a cru devoir le signer, en même temps que l'architecte L. Benoît.

Par suite d'une étrange distraction, où certains pensèrent voir du machiavélisme¹, la chapelle fut d'abord dédiée à saint Martin, comme si la grande église n'était pas tout entière sous le patronage de l'apôtre des Gaules. On l'a placée depuis, sous l'invocation de saint Joseph, dont la statue en pierre, par Fabisch (1860), a été remplacée par une effigie en marbre, par le même sculpteur (1881).

Quelques années seulement après la construction de la chapelle, un autre artiste lyonnais, Léopold de Ruolz², avait taillé pour le maître-autel une grande figure de Christ, tenant le globe dans sa main gauche et bénissant de sa dextre levée³. Cette œuvre d'art, qui a disparu⁴ sans laisser de trace, avait été bénite le 11 novembre 1838.

¹ « Je ne puis comprendre, écrivait Fleury La Serve (*loc. cit.*), dans quel esprit de bonhomie (le charmant euphémisme !), on a voulu dédier à saint Martin cette annexe de l'église Saint-Martin. A-t-on eu peur que ce saint se trouvât trop à l'étroit dans son ancienne nef, ou plutôt ne voudrait-on pas le déposséder de l'église pour lui donner l'annexe ? Ce ne serait pas généreux. » Et, pour mieux contrecarrer ce bizarre machiavélisme, il insinuait qu'il y avait quelque part, dans une chapelle modeste, un autel plus modeste encore, dédié à la Vierge Marie. Pourquoi ne pas consacrer la nouvelle chapelle à la Mère de Dieu ?

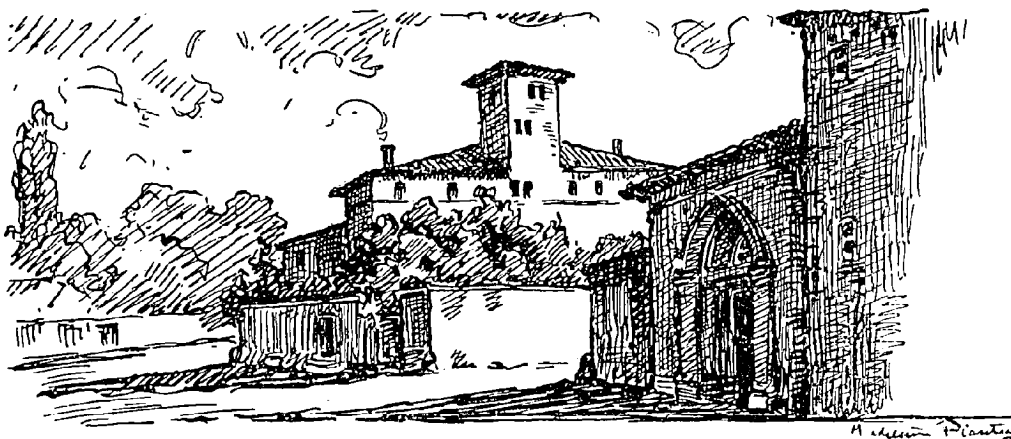
² Léopold-Marie-Philippe, vicomte de Ruolz de Montchal, né à Francheville en 1805, mort en 1879, succéda à Legendre-Héral comme professeur de sculpture à l'École des Beaux-Arts de Lyon ; il y enseigna de 1839 à 1845.

³ « Cette statue en marbre, de 5 pieds 6 pouces, est composée dans le style moyen âge, avec des ornements dorés pour s'harmoniser avec l'architecture du monument... Il y a une grande douceur et une grande dignité d'expression, de la simplicité dans la pose et de la largeur dans la draperie. Malheureusement la lumière manque... Il faut louer le sculpteur d'avoir eu l'idée de la travailler sur place et de régler ses effets sur le jour, sur l'entourage et sur la hauteur de la niche... Placée dans la chapelle de saint Martin, cette statue a été inaugurée le jour de la fête de ce saint. » (Léon Boitel, Une statue par M. de Ruolz à Ainay, *Rev. du Lyonnais*, 1838, 312).

On aura remarqué dans ce texte le passage sur le défaut d'éclairage. C'est pour y remédier que Pollet construisit un ciel-ouvert en 1839.

⁴ Avec quatre autres statues du même sculpteur.





Restes de l'abbaye vers 1820 (d'après Alexandre Thierriat).

CHAPITRE V

SANCTUAIRES DISPARUS.

Au temps de la grande prospérité de l'abbaye, les moines d'Ainay ajoutèrent à leur église un certain nombre de sanctuaires où se célébraient les messes matinales¹. Sur plusieurs, nous ne possédons que des renseignements fort restreints. D'autres nous sont mieux connus : c'est le cas, par exemple, de la chapelle Saint-Pierre.

CHAPELLE SAINT-PIERRE.

Cette chapelle ou « église », comme l'appellent parfois les anciens textes, était située dans l'enceinte du claustral, au nord-est de l'abbatiale dont elle était l'annexe la plus importante.

Son véritable vocable était : Saint-Pierre et Saint-Paul. Mais, après le xiv^e siècle, l'usage s'établit de la désigner par le seul nom du prince des Apôtres.

¹ Nous ne mentionnerons ici que les sanctuaires compris dans l'enceinte de l'abbaye, et non ceux de l'extérieur, telles que les chapelles du Saint-Esprit et de Saint-Nicolas, à l'entrée du Pont du Rhône, de Saint-Sébastien, à la Croix-Rousse, de la Madelaine, à la Guillotière, voire l'église Saint-Michel dans l'île. (V. Appendice VI).

Aucun dessin ne nous la fait revivre. On peut néanmoins s'en faire une idée assez exacte, grâce aux plans ¹ qui nous sont parvenus et à la description sommaire que nous en a laissée un bon archéologue, le comte de Soultrait ².

Elle touchait, d'une part, à la chapelle de la Conception (plus tard Saint-Michel), de l'autre, à Notre-Dame du Cloître. La porte principale s'ouvrait, au couchant, sur le passage qui s'insinuait entre ces deux sanctuaires. Elle était régulièrement orientée.

Beaucoup moins grande que l'abbatiale, elle n'en représentait même pas le tiers et se composait seulement d'une nef et d'une abside. La nef, couverte d'un double rampant, était éclairée de chaque côté par trois fenêtres en plein cintre percées dans les murs latéraux. L'abside, semi-circulaire, s'abritait sous un toit conique ; voûtée en cul-de-four à l'intérieur, elle était ajourée de trois baies cintrées, pratiquées sous des arcades à colonnettes assez élégantes ³.

Le comte de Soultrait faisait remonter ce monument au début du XII^e siècle ⁴.

On ne saurait donc confondre la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul avec l'ex-abbatiale Saint-Pierre, c'est-à-dire avec la chapelle Sainte-Blandine dont les caractères d'antériorité sont indiscutables.

Après la révolution, lorsque la rue du Puits-d'Ainay eut éventré la nef de la chapelle Saint-Pierre, on ne trouva sur son emplacement rien d'autre que des substructions gallo-romaines, en particulier d'importants fragments de mosaïques encore sur leur lit de pose ⁵. Mêmes constatations furent faites quand son abside fut entièrement démolie. Force est donc de nous en tenir à l'opinion de ceux qui en virent les débris : c'était un édifice roman de la première moitié du XII^e siècle, un peu postérieur à la grande église.

Cependant, le célèbre auteur des *Mesures de l'Ile-Barbe*, Claude Le Laboureur, estimable érudit, mais assez piètre archéologue, n'était pas loin de la rajeunir sensiblement. Il inclinait à penser qu'elle avait été fondée par Étienne de Ville-

¹ Le Plan Scénographique de 1550 (*Bibl. de Lyon*) la situe un peu trop au nord ; le Plan Géométral de 1751 (*Arch. du Rhône*) la montre à sa véritable place.

² *Mém. de l'Acad. de Lyon*, 1859-1860, 35.

³ De ces six colonnettes quatre étaient jumelées, et toutes, ornées de chapiteaux « légèrement sculptés ».

⁴ « Le tout porte les caractères du premier XII^e siècle », écrivait-il à une époque où la mode était au vieillissement des édifices (*loc. cit.*).

⁵ Benoît Vermorel, dans ses notes sur la topographie historique du tènement d'Ainay (Ms. aux *Arch. municip. de Lyon*, 1868), dit, à propos de la construction des maisons de la rue du Puits-d'Ainay, que l'on voyait briller dans les caves des fragments de mosaïques romaines, posées à une époque où le sol était beaucoup plus bas qu'aujourd'hui.

neuve, dont le mausolée en enfeu s'y voyait encore au XVII^e siècle. « Ce qui pourrait faire croire, — écrivait-il, — qu'Étienne est le fondateur de la chapelle Saint-Pierre, où il est enseveli, c'est que ce seul monument (il y en avait donc d'autres) est mesné dans l'épaisseur de la muraille, du costé gauche ¹, sous une arcade ; où il est représenté comme le bon bourgeois de son siècle, la robe ceinte sur la saye, descendant jusques aux genoux, la grande bourse ou escarcelle, dite vulgairement aumosnière, pendant à la ceinture ². »

En réalité, la chapelle Saint-Pierre existait au moins depuis deux siècles quand elle fut réservée à la sépulture de la famille de Villeneuve, en 1343. C'est en effet, à cette date qu'elle fut acquise par Étienne ; acquisition dont fait foi cette curieuse pièce en langue vulgaire : « Czo(Ceci) est la maneri coment citi chapella, qui est fonda de Sainct Piero et de Sainct Paul, fut baillé à Estevan de Villa nova, fil Aynart de Villanova ³, por se et por los sins toz teins mais (pour toujours) ; la qual deit soignier de torchi, de 11 chandeiles de ciri, de osties, de vin, e blanchir les toalles e los vistimenz, li segretans denay ; et li ordonanci de faire lanoal ⁴ por le dit estevan, et aussi lanoal por larme Jehan de Villa nova, sagretan, els drez fil al dit estevan, qui gei ou vas ⁵ del dit estevan, al intrant de chapitre czaiens (de céans). E comant leur anoal se deivra faire en la dita chapella... » ⁶.

Les Villeneuve devaient bientôt considérer ce pieux édifice presque comme un bien familial ; ils y firent maintes fondations de messes anniversaires, de lampes, d'ornements ⁷.

Depuis le milieu du XVI^e siècle, l'histoire de la chapelle Saint-Pierre fut celle de tous les autres sanctuaires dépendant de Saint-Martin : pillée et souillée par les soldats du baron des Adrets, elle demeura dans le plus lamentable abandon, de 1562 à la fin du XVII^e siècle : « ne servant qu'à faire des ordures » et n'étant « peut-

¹ Le côté le plus honorable.

² *Les Mesures*, II, 642.

³ V. *Épigraphie*, ch. II.

⁴ Le service anniversaire à célébrer chaque année.

⁵ Tombeau.

⁶ *Arch. du Rhône*, Fonds d'Ainay, Arm. I, cart. 22, p. 1.

⁷ Reconnaissance, faite en faveur du couvent d'Ainay, de 40 florins de rente, affectés sur des boutiques sises à la descente du pont de Saône, pour une messe quotidienne dans la chapelle Saint-Pierre (1433) ; pension d'une rente de 40 livres, fondée par Charles de Villeneuve, pour la lampe devant la chapelle Saint-Pierre, sur une maison sise entre les deux ponts de la Guillotière ; achat d'un tapis de tapisserie pour mettre sur l'autel (1515), etc. *Arch. du Rhône*, Arm. I, cart. 22 et 22 bis, p. 2, 2 bis, 4.

être que trop une retraite d'impureté », car elle restait, « la nuit, toujours ouverte et abandonnée comme un lieu public ¹ ».

Après la transformation d'Ainay en paroisse, le Chapitre la loua, vers 1690, aux Pénitents-Rouges ², moyennant cinquante livres de rente et la promesse de la réparer. Ces pieux bourgeois, dont le costume de cérémonie consistait en un « sac » blanc, serré à la taille par un ruban couleur de sang, y tinrent leurs réunions pendant un demi-siècle ³. Après eux, selon toute apparence Saint-Pierre fut mis en communication avec la chapelle Saint-Michel dont il devint une sorte d'annexe ⁴.

Le plan de distribution des biens d'Ainay, arrêté par le directoire du district le 17 juin 1791, le condamnait à une disparition prochaine : une rue devait être percée qui le couperait en deux ; la rue du Puits-d'Ainay.

Cette rue ouverte sur sa nef éventrée, la vieille église romane montrait encore, à l'ouest, des pans de muraille, et son abside au levant. Un fondeur y établit sa forge ⁵.

Depuis 1860, il ne reste plus du vénérable édifice qu'une amorce de mur, soudée à la chapelle Saint-Michel ⁶.

¹ *Mémoires faits en 1691...* (Arch. du Rhône, Fonds d'Ainay, Arm. 1, cart. 9 bis, p. 7.)

² Ou Pénitents de Saint-Charles (Borromée). V. Arch. du Rhône, *Ibid*, cart. 22. Leur origine remontait à l'effroyable peste de 1628 ; mais leur société venait d'être érigée en confrérie par l'archevêque, Camille de Neufville de Villeroy.

³ En 1731, ils achetèrent un terrain à l'angle de la rue Sainte-Hélène et de la rue Neuve de la Charité (N° 15 de notre rue de la Charité) pour y construire une chapelle et une maison. Le tout fut vendu en 1793, comme bien national. (Abbé Vachet, *Les Anciens Couvents de Lyon*, 626.)

⁴ Cela paraît résulter d'une délibération du Chapitre, en date du 4 mai 1751. On lit, en effet, dans les *Actes Capitulaires*, que, sur la plainte de MM. les paroissiens, « qui avoient témoigné désirer ardemment que l'on remédiât, s'il estoit possible, à l'incommodité qui résulte, lors de la communion paschale, du peu d'étendue de la chapelle Saint-Michel », le Conseil de Fabrique déclara que, pour parer à cet inconvénient, il faudrait utiliser Saint-Pierre. Mais, au préalable, l'on devait ouvrir des portes de communication et faire « plusieurs autres réparations et décorations » dans cet édifice, après entente avec le Chapitre auquel il appartenait (Arch. du Rhône, Fonds d'Ainay, A. C., Arm. A, cart. 9, p. 1).

⁵ « La rue du Puits-d'Ainay », écrivait Fleury La Serve, en 1838, a passé sur son corps. Si 89 a coupé l'église en deux parties, il ne l'a pas entièrement ruinée. Du côté de Saint-Martin, deux pendants de muraille subsistent encore ; une masure s'y est enclavée. La portion de l'autre côté est tombée au pouvoir d'un acheteur, dominé sans doute par l'amour de l'art. Celui-ci a jugé très commode et surtout plus lucratif encore, de la louer à un fondeur d'ornements d'église. Grâce en soient rendues à l'honorable artisan, la disposition du lieu et les ornements de l'architecture sont restés intacts ; c'est à peine si le soufflet de la forge en cache une partie. » (*Lyon Antique et Moderne*, 1, 57.)

⁶ Le bâtiment, qui se dresse à l'angle nord-est de cette chapelle, occupe une partie de la nef de Saint-Pierre.

CHAPELLE DE NOTRE-DAME DU CLOÎTRE.

Avant la construction de l'actuelle chapelle de la Vierge, deux sanctuaires, dédiés à Notre-Dame, étaient situés au nord-est de l'abbatiale. Le plus ancien de beaucoup était placé sous le vocable de la Conception Immaculée de Marie ; c'est, nous l'avons dit, notre chapelle Saint-Michel. L'autre était désigné par les titres de Notre-Dame des Anges, Notre-Dame du Cloître ou du Chapitre.

Ce petit édifice occupait, en effet, une partie de l'ancien cloître. A l'ouest, il s'adossait à la salle capitulaire, du côté du midi à la chapelle Saint-Pierre et, au levant, à un vieux bâtiment qui existait encore au milieu du siècle dernier, vers l'angle sud-est de l'îlot des Incurables¹.

Sa construction remontait à 1497. Elle était due à la générosité de « vénérable et religieuse personne, frère Jullien de Sainte-Colombe, prieur claustral d'Esnay »².

La chapelle du cloître, saccagée en 1562, ne fut restaurée qu'après 1690, lorsque Saint-Martin eut hérité du titre paroissial³. Son autel relevé, les offrandes des fidèles affluèrent⁴. Cependant les inventaires, dressés à plusieurs reprises entre 1710 et 1740, ne permettent pas d'imaginer un décor bien somptueux. Les objets du culte sont modestes : une croix et des chandeliers en bois doré ou en cuivre, un parement de taffetas brodé, blanc d'un côté, violet de l'autre, et le reste à l'avenant.

Il est vrai qu'en 1721 on répara l'autel pour le dédier au père de la Vierge Marie, saint Joachim, et qu'en 1766 ou 1767 on creusa un grand caveau⁵. C'est à

¹ Cf. B. Vermorel, *Historique et statistique...* 654 et s. et *Notes ms.*, v, 951.

² *Arch. du Rhône*, Fonds d'Ainay, Arm. A, cart. 25, p. n° 5 bis. Le 12 novembre 1515, le prieur claustral Julien de Sainte-Colombe fit don à la chapelle de diverses sommes. Son intention était de fonder à perpétuité « en l'ostel de Nostre Dame, ung trentanier de messes » et, en plus, chaque veille de Noël, pour son « annuel et anniversaire », la messe des défunts. La dite messe achevée, « les sieurs religieux » iraient « processionnellement sur son tombeau réciter les prières des morts ».

³ La relation anonyme de 1691-1695 note son état d'abandon jusqu'à cette époque. (*Arch. du Rhône*, Fonds d'Ainay, Arm. A, cart. 9 bis, p. 7). Le legs de 2.000 livres fait par un prêtre, Jean-Pierre de Pradel, à la nouvelle paroisse fut employé en partie à la tirer « de la profanation » dans laquelle elle était « depuis longtemps ».

⁴ 5 février 1695, fondation de 150 livres de rente pour des messes à célébrer dans la chapelle de Notre-Dame des Anges (J.-B. Martin, *Chronique d'Ainay au XVIII^e siècle*, *Bull. hist. du dioc. de Lyon*, 1905, 206).

⁵ Des caveaux existaient déjà. En 1711, une femme fut ensevelie « dans une des caves » : Pierrette Petitpierre, « épouse de Jacques Michel, maître guimpier ». C'était une des victimes de la terrible catastrophe du pont du Rhône, qui, le 11 novembre 1711, coûta la vie à plus de deux cents personnes. *Arch. de la Charité*, G. 216, IV, 110.

l'occasion de ce dernier travail que l'on remit au jour la mosaïque dont l'abbé Guillon de Montléon devait plus tard rappeler la découverte à l'érudit Artaud¹.

Après avoir dit avec raison que la chapelle de Notre-Dame occupait une partie, d'ailleurs minime, de l'hospice actuel des Incurables, Steyert insinue dans son *Armorial*, qu'une dalle funéraire, — qu'on eut la fâcheuse idée de placer au seuil de cet établissement charitable, — « pourrait bien avoir été celle du donateur, enterré dans cette chapelle². »

La chapelle disparut voilà plus d'un siècle, après avoir été vendue comme bien de la nation. Les brefs de vente prévoyaient sa démolition pour laisser le passage libre à des rues nouvelles³.

Il n'en reste ni une description, ni un dessin.

CHAPELLE SAINT-BENOÎT.

Une abbaye bénédictine avait toujours son église ou une chapelle dédiée au fondateur de l'Ordre. Celle d'Ainay ne pouvait manquer à cette tradition, au moins à partir de l'époque où elle adopta la règle du plus célèbre des moines d'Occident.

Une liste de fondations de messes, inscrite dans un manuscrit de 1369, mentionne précisément une chapelle⁴; de même l'inventaire des reliques inséré dans le Missel de 1531⁵; de même encore plusieurs états dressés dans la première moitié du

¹ V. ci-dessus : 3^e Partie, ch. vi : Mosaïques.

² *Armorial*, 62. Steyert ajoute : « On lit le commencement de l'épithaphe qui serait entièrement lisible, si l'on en avait fait un usage plus convenable à sa destination première : Cy gist honorable... »

Si l'épithaphe était celle du prieur claustral Julien de Sainte-Colombe, on eût lu, non pas « honorable », mais « vénérable ».

³ Rue du Puits-d'Ainay (actuellement Adélaïde-Perrin) et surtout rue Bayard, puis Ravez (aujourd'hui extrémité occidentale de la rue des Remparts-d'Ainay).

⁴ Voir *Arch. du Rhône*, fonds d'Ainay, Arm. A, cart. 3, p. 3, où il y est question d'une « chapelle » : « *Primo in capella sancti Benedicti debet missa cottidiana celebrari sine nota, pro Domino nostro Cardinali olim et omnibus quorum corpora in monasterio requiescunt aut requiescent, et debet celebrari per illos duos qui tenent redditus pro illis missis acquisitos et assignatos.* »

⁵ « *Item in altari sancti Benedicti sunt reliquie sancti Verani, episcopi et confessoris, reliquie sancte Darie, virginis, et alie plures reliquie quorum nomina ignorantur.* » G. Guigue, dans son éd. de *La Mure*, *Op. cit.*, 184.

xviii^e siècle ¹. Et cette chapelle ne se réduisait pas à un simple autel. C'était un petit sanctuaire indépendant ; sur ses murs, on fixait des plaques de marbre armoriées, car des morts privilégiés reposaient sous ses dalles ².

Son emplacement est connu : « à droite, en entrant dans l'église paroissiale de Saint-Martin », énonce un acte capitulaire du 12 janvier 1765 ³. C'est sans doute la chapelle qui s'ouvrait au sud du collatéral de droite et qu'on distingue nettement sur le feuillet de la *Rente noble d'Ainay* où figure l'antique abbatale ⁴.

Comme nous l'avons dit, elle faisait suite à la sacristie (notre chapelle Sainte-Blandine) dont elle était séparée par un mur où s'ouvrait un passage.

Son étendue correspondait à celle d'une travée et demie de l'église, avec laquelle elle communiquait par une porte en arc brisé, surmontée d'une croix et flanquée de deux pilastres à pinacles ⁵. L'autel était appliqué contre le mur séparatif, au levant.

À l'extérieur, la chapelle apparaissait couverte d'un petit toit en appentis, sous lequel ouvrait l'unique fenêtre percée dans la paroi méridionale ⁶.

Divers indices permettent de la faire remonter à la fin du xvi^e siècle.

¹ En 1713, 1730 et 1740, où l'on voit que l'autel de saint Benoît est recouvert d'un voile ou est décoré d'un crucifix de bois, de chandeliers de bois peint, d'un parement de cuir doré d'un côté et de camelot noir avec croix blanche de l'autre, etc.

² Témoin cet acte capitulaire du 1^{er} mars 1768 : « M. le prévôt et M. le syndic ont mis sur la table du Chapitre l'acte en date du 27 février dernier, qu'ils ont passé avec M. le marquis de Calvierre (Calvières)... Par lequel ils consentent, au nom du Chapitre, que M. le marquis de Calvierre fasse poser à ses frais, sur un des murs de la chapelle de saint Benoît, un marbre contenant les armoiries et épitaphe de Madame son épouse, inhumée le 16 février dans la dite chapelle, et en considération d'une somme de 250 livres dont M. la marquis de Calvierre a fait don à la sacristie, ils se sont engagés à faire célébrer à perpétuité une messe à voix basse, pour le repos de l'âme de ladite dame, chaque année au jour de son décès. » (*Arch. du Rhône*, Fonds d'Ainay, A. C., Arm. A, cart. 9, p. 2.)

³ *Arch. du Rhône*, Ibid., pièce 1. Pour remédier à de graves inconvénients, le Chapitre avait l'intention de faire creuser et construire à ses frais « une cave voûtée sous la chapelle de saint Benoît à droite en entrant » dans l'église. Quatre ou cinq corps au plus y avaient été inhumés. La plus récente inhumation ayant été faite en 1743, il estimait qu'après vingt-deux ans, on ne devait trouver que des ossements. Il s'engageait à les faire exhumer et porter avec décence dans le cimetière contigu à l'église avec laquelle il communique ; pour plus de précautions, on y transporterait également les trois premiers pieds de terre qui seraient enlevés dans toute l'étendue du sol de la chapelle. Le 17 janvier, l'archevêque accordait les autorisations nécessaires.

Un inventaire du 5 mars 1779 fait mention de deux bascules pour lever les dalles fermant les charniers et d'une civière déposées dans la chapelle Saint-Benoît. (*Arch. du Rhône*, fonds d'Ainay, Arm. A, cart. 12, p. 24.)

⁴ Feuillet n° 7. *Arch. du Rhône*, Fonds d'Ainay.

⁵ V. ci-dessus (chap. iv), références de Chenavard (1825) et Fl. Richard (1829).

⁶ V. lithographie de Sarsay datant de 1820.

On sait déjà qu'elle fut mise, vers 1819, sous l'invocation de la Vierge Marie ; cette année-là, un ancien prieur, le bénédictin dom Clapasson, fut autorisé, par la Fabrique et le curé, à dédier à saint Benoît l'absidiole de gauche qu'il se proposait d'orner.

CHAPELLE CONTIGUË AU PORCHE.

Une aquarelle, lavée par Balthazard Hubert (de Saint-Didier), vers 1820 et conservée au Musée Gadagne ¹, est un document unique. Il nous révèle l'existence, « à gauche de la porte d'entrée de l'église d'Ainay », d'une chapelle « longtemps condamnée » et qu'on destinait alors à servir de baptistère ². Ce n'est pas que d'anciennes illustrations ³ ne nous la montrent, à gauche et en avant de la façade primitive de l'ouest, sur l'alignement du clocher-porche ; mais, vu par l'extérieur, l'édifice, avec son étage percé d'étroites fenêtres, avec la haute cheminée dressée sur son toit, présentait l'aspect d'un de ces banals bâtiments d'habitation qui s'étaient peu à peu collés aux flancs de la vieille église.

L'aquarelle de B. Hubert donne une vue intérieure. L'entrée de l'unique nef, voûtée en plein cintre, s'ouvre entre deux lourds pilastres de maçonnerie en appareil moyen, soutenant sur leurs impostes moulurées les sommiers d'un doubleau. Une petite fenêtre cintrée, ébrasée, plus large que haute, est percée à l'ouest dans le mur droit du fond.

Les murs latéraux sont ornés, chacun, d'une double arcature dont les arcs retombent sur des colonnettes à chapiteaux de feuillages, — deux au midi, une seule au nord, — car, de ce côté, existe un pilastre à imposte moulurée. A gauche, les bases classiques des colonnettes portent sur deux dés ; à droite, celles de la colonnette et du pilastre du fond reposent sur un degré. Autant de signes d'un réemploi.

Cette chapelle n'était romane que d'aspect. Elle remontait à la fin du moyen âge.

* * *

Il nous reste à signaler quelques chapelles ou autels, sur lesquels nous sommes si mal renseignés que nous ne saurions les localiser, sinon à l'aventure.

¹ Musée historique de la Ville de Lyon, N° 3224 ¹.

² Note manuscrite au verso.

³ Aquarelle du même B. Hubert, lithogr. de Lefebvre, etc.

Chapelle de Sainte-Magdeleine des Cloîtres. — Il est fait mention d'une chapelle de la bienheureuse Marie-Madeleine dans une inscription tumulaire : en 1353, Guillaume Doncieu de Douvres, réfectoier d'Ainay, fit une donation qui, jointe à celles de ses frères décédés : Pierre, damoiseau, et Guignonnet, clerc, devait permettre la réédification de la chapelle ¹.

Des messes d'anniversaires s'y célébraient vers la même époque, d'après la liste des fondations établie en 1369 ².

Au début du xvi^e siècle, quand on fit l'inventaire des reliques de l'abbaye, la chapelle portait un double vocable : de la bienheureuse Magdeleine et de sainte Blandine ³.

En la désignant par l'expression de « chapelle de sainte Magdeleine des cloîtres », Victor Teste ⁴ nous en indique vaguement la position : au nord de l'église, entre le cloître et la cour du levant.

Chapelle Saint-Sébastien. — Antoine Terrail, qui fut abbé d'Ainay de 1438 à 1457, fit construire et enrichit de ses dons la chapelle Saint-Sébastien ⁵ ; il y fut inhumé, suivant son désir ⁶.

Son neveu et successeur, Théodore Terrail, y fut enterré à son tour lorsqu'il mourut après un abbatiat de presque un demi-siècle. Il y fut enseveli en 1505, auprès de son oncle, proche l'autel du bienheureux martyr saint Sébastien, sous une dalle de marbre portant son épitaphe. « Ainsi qu'il paroisoit, observe La Mure ⁷, avant que cette église eust souffert la désolation qu'elle reçut des mains cruelles des Huguenots. »

Chapelle Sainte-Catherine. — L'inventaire des reliques, inséré dans le Missel de 1531, cite encore une chapelle de Sainte-Catherine : *Sequuntur reliquie existentes in capella beate Catharine* ⁸. Et l'énumération de ces reliques ne laisse pas de

¹ V. *Épigraphie*, chap. II.

² « *In capella Beate Magdalene due misse : una de Beata Maria et alia de mortuis.* » *Arch. du Rhône*, Fonds d'Ainay, Arm. A, Cart. 3, p. 3.

³ « *Item in capella beate Magdalene et sancte Blandine...* » G. Guigue dans son éd. de La Mure, 183.

⁴ L'Église d'Ainay, *Rev. du Lyonnais*, xxv, 440.

⁵ On sait déjà (V. 2^e Partie, chap. II) que l'abbaye possédait la chapelle Saint-Sébastien, sise au sommet de la petite Côte de Saint-Sébastien et dont l'abbé d'Ainay réservait la prébende à un de ses religieux.

⁶ Le Laboureur, *Masures*, éd. de 1887, II.

⁷ *Op. cit.*, 149-150.

⁸ La Mure, *Op. cit.*, 182.

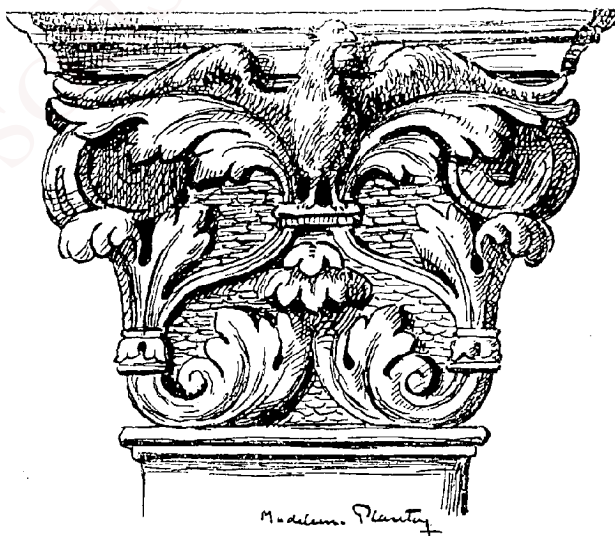
rendre rêveur quiconque sait avec quelle intensité a sévi pendant le moyen âge le commerce de ces pieux souvenirs ¹.

Chapelle Saint-André. — D'après un inventaire du 5 mars 1779 ², on ne voyait, dans la chapelle Saint-André, outre une armoire en sapin, que six chandeliers de fer dorés pour servir à la décoration de l'autel, et deux bras de fer destinés au cierge pascal.

Salle de débarras plutôt que sanctuaire, la partie de l'église, placée sous le vocable de l'Apôtre des Gentils, était peut-être celle qu'une note manuscrite du Missel d'Ainay nous donne comme étant dédiée en 1606 à la fois à saint Benoît et à saint André.

¹ On lit : « *Primo de lapide sepulchri Domini nostri Jesu Christi ; de lapide super quo stetit Deus quando dedit legem Moysi ; de vestimentis beate Marie Virginis ; de lancea super qua descendit crux miraculose apud castrum de purris ; de cruce beati Andree Apostoli ; de genu beati Barholomei apostoli ; de sepulchro beate Marie Magdalene ; de veste beati Ludovici Marulliensis, de ossibus beati Hyrenei ; de ossibus beati Justi ; de ossibus beati Victoris ; de barba sancti Eufrosii, confessoris ; dens sancti Galburgis, martyris ; alius dens et alia ossa, pulveres ac vestes plurimorum sanctorum, quorum nomina ignorantur.* » (Ibid.)

² *Arch. du Rhône*, Fonds d'Ainay, Arm. I, cart. 12, p. 24.



CINQUIÈME PARTIE

ÉPIGRAPHIE



Bas-relief des Mères Augustes (d'après une lithographie de 1829).

CHAPITRE PREMIER

BAS-RELIEFS, INSCRIPTIONS ET PIERRES TUMULAIRES DU II^e AU XIII^e SIÈCLE.



'ÉPIGRAPHIE de l'église d'Ainay et de ses dépendances, sans être particulièrement riche, offre cependant des monuments d'un très vif intérêt. Les inscriptions dont nous présentons pour la première fois la série complète, sont pour la plupart connues. Pierre Sala, au xv^e siècle, Jacob Spon et Ménestrier au xvii^e, le P. de Colonia au xviii^e, Fleury La Serve, Victor Teste, André Steyert, enfin Allmer¹, au siècle dernier, les ont lues et reproduites, parfois, il est vrai, d'une manière peu satisfaisante. Elles proviennent, pour la plupart, du cloître ou des chapelles. De beaucoup d'entre elles les pierres furent employées comme matériaux de construction et sont encore çà et

¹ V. lettres d'Allmer à Péricaud sur quelques Inscriptions de l'église d'Ainay, dans *Revue du Lyonnais*, 1857.

là encastrées dans les murs où, peu à peu, elles s'effacent, quand elles ne sont pas déjà complètement rongées¹. On a eu la bonne idée d'en sceller quelques-unes sur des parois à l'abri des intempéries.

Enfin, il ne reste de plusieurs rien d'autre que des copies, plus ou moins fidèles.

Il va sans dire que le plus grand nombre des inscriptions, épitaphes, armoiries², etc..., qu'on voyait jadis dans le cloître, l'église ou les chapelles d'Ainay, sont perdus³. On le sait de science certaine.

Par ailleurs, sans parler du tombeau, érigé dans la chapelle Saint-Pierre à Étienne de Villeneuve, et du mausolée de l'intendant de Lyon, Rossignol, que dressa dans l'église, en 1756, le sculpteur Antoine-Michel Perrache⁴, combien de monuments funèbres, de simples pierres tombales ont disparu⁵!

Dès l'époque la plus lointaine, celle du moins sur laquelle les chartes nous renseignent, la coutume s'établit, dans certaines familles nobles, d'élire sépulture dans l'abbatiale ou ses dépendances.

Nombre de titres mentionnent de pieuses donations faites au monastère en vue de cette suprême faveur⁶.

De grands seigneurs, tels que Guigues de Beaujeu et Humbert de Varey⁷, y voulurent reposer. Enfin, parmi tant d'abbés du monastère qu'on y ensevelit,

¹ Sur le mur extérieur de l'absidiole gauche de Saint-Martin, presque à la jonction avec l'abside, une pierre (0 m. 23 de hauteur sur 0 m. 35 de largeur) portait une inscription de cinq lignes, illisible aujourd'hui. On n'y distingue plus que E. S à la seconde ligne et Q.V.I à la cinquième.

² D'après Guichenon, cité par Le Laboureur (*Masures*, II, 257), Hugues de Brihort (de Briord ?) était enterré à Ainay. « Mais le blason, qui est à la cime de son tombeau, qui est de... à un chef frotté de... semble démentir l'origine qu'on lui donne. »

³ « Dans le cloître d'Ainay il y a des épitaphes de trois ou quatre siècles ». (Spon, *Recherches* éd. de 1877, 191). — De nombreuses tombes apparurent lors de travaux, en 1888.

⁴ Cf. *Arch. munic. de Lyon*, Registres d'Ainay, vol. 363, f° 17.

⁵ Par testament du 27 septembre 1280, Guy de Thiers, prévôt de Fourvière, désignait pour sa sépulture le tombeau de feu son frère, le prieur de Farges, tombeau situé à Ainay. Rien n'en subsiste que ce souvenir. Cf. J. Beyssac, *Les Prévôts de Fourvière*, 36-37.

⁶ Cf. *Petit Cartul d'Ainay*, passim. V. notamment le n° 76, p. 610 : « Ego quidem Tyastardus (Teulardus ?) et uxor mea nomine Lietgardis, consentiente seniore nostrorum Arnulfo, propter remedium animae meae vel pro sepultura corporis mei, dono... »

⁷ Guigues, fils cadet de Bérard II, seigneur de Beaujeu, et de Vandelmode, fit trois fois le voyage de Rome. Mort sans enfant, il eut son tombeau à l'abbaye d'Ainay. Son filleul et neveu, chanoine-comte de Lyon, voulut être enterré, lui aussi, à Ainay. Le Laboureur, *Masures*, éd. de 1887, I, 324. — Sur Humbert de Varey, v. La Mure (*Op. cit.*, 147).

comme Jocerand de Lavieu ou Antoine Terrail¹, un seul, Barthélemy de Civins, nous est connu par son épitaphe.

Pour rendre ce chapitre aussi complet que possible, nous ne nous interdirons pas d'aller chercher nos titres épigraphiques ailleurs que dans l'église et ses annexes, autrement dit partout où ils se trouvent. Nous les présenterons dans l'ordre approximatif de leur chronologie.

¹ *Masures*, I, 323 et II, 592.

I

BAS-RELIEF AVEC DÉDICACE AUX MÈRES AUGUSTES PAR PHLÉGON,
MÉDECIN(II^e siècle.)MATR(IBVS) AVG(VSTIS) PHLEG(O)N MED(ICVS) ¹*Aux Mères Augustes Phlégon, médecin.*

On a interprété d'abord : MATRIBVS AVGVSTIS PHILENVS EGNATIVS MEDICVS.
On a également lu, au lieu de MEDICVS, MEDIOMATRIX (du pays messin).

Inscription gravée sur la plinthe d'un petit bas-relief (hauteur : 0 m. 36 ; largeur : 0 m. 48) en pierre. Il représente trois jeunes femmes (vues de face), assises dans un encadrement rectangulaire dont la corniche est soutenue par deux petits pilastres à chapiteaux de feuillages. Toutes trois sont pareillement vêtues d'une stola et d'une tunique à manches courtes. La déesse du milieu porte, contre le bras gauche, une corne d'abondance et tient, dans la main droite, une patère. Sur ses genoux, des fruits que l'on voit également au giron de ses compagnes, qui les retiennent des deux mains.

Autrefois placé « sur la grande porte de l'église d'Ainay, entre les pierres du clocher »², ce bas-relief resta encastré sur la façade occidentale de la tour, juste au-dessus du portail, jusqu'en 1837³. A cette date, il fut transporté au Palais des Arts de Lyon où il est conservé⁴.

Il provient sans doute d'un petit temple dédié aux Mères Augustes. Or, il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'on a trouvé un autel placé sous la même dédicace, dans la rue du Jardin-des-Plantes, sur le versant de la Côte Saint Sébastien, où Ainay posséda des domaines.

On sait, par ailleurs, qu'un autel élevé aux mêmes divinités fut découvert,

¹ L O du mot Phlegon est inscrit dans le G.

² Spon, *Recherches*, 186.

³ De Fortis (*Voyage à Lyon*, I, 173), la présentait ainsi, en 1829 : « Bas-relief antique, d'un style gaulois... », incrusté dans la façade de l'église d'Ainay. »

⁴ Salle 2 de la Sculpture antique, n° 4.

au dire de Paradin ¹, « vers Ainay à la confluence des deux rivières », et transporté sur la place près de la croix, devant le portail de l'abbatiale. On y lisait cette inscription :

MATRI(BV)S AVG(VSTIS)
L. DEXTRIVS
APOLLINARIS

Ce monument est perdu ².

BIBLIOGRAPHIE : J. Spon, *Recherches*, éd. de 1857, 186 ; — Ménestrier, *Hist. consul.*, 192 ; — de Colonia, *Hist. litt.*, I, 249 (fig.) ; — *Almanach de Lyon* de 1761, 194 ; — Millin, *Voyage dans les départ. du Midi...*, I, 491 ; — de Fortis, *Voyage à Lyon*, I, 173 ; — Mérimée, *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, 98 ; — de Boissieu, *Inscript. antiq. de Lyon*, 56 et *Ainay*, 60 (fig.) ; — Fleury La Serve, dans *Lyon ancien et moderne*, 52 et 58, n. 2. — Allmer et Dissard, *Inscript. antiq.*, III, 15 (fig.) ; — *Catalogue du Musée de Lyon*, 160 (fig.).

¹ De Boissieu, *Inscript. antiq., de Lyon*, 428.

² Cf. Bellièvre, *Lugdunum priscum...*, 93 ; Ménestrier, *Hist. consul.*, 130. — De Boissieu, *Ainay* 57-60. — Allmer et Dissard, *Inscript. antiq.*, III, 24. — Après de Boissieu, Steyert a signalé un autre de ces monuments encastré dans une voûte donnant accès au n° 34 de la montée Saint-Barthélemy (*Op. cit.*, I, 297).

Un petit autel des Déeses-Mères, avec un bas-relief analogue au nôtre, est conservé au Musée archéol. de Vienne.

II

ÉPITAPHE DE LA REINE CARÉTÈNE

(Datée du Consulat de Flavius Messala : 506.)

EPITAFIVM CARETENES RELIGIOSE REGINE QVE CONDITA
EST LVGDVNI . IN BASILICA SCĪ MICAHELIS.

SCEPTORVM COLVMEN TERRE DECVS ET IVBAR ORBIS.
HOC ARTVS TVMVLO VVLT CARETENE TEGI.
QVA FAMVLA(M) TV XPE TV(AM) RERVMO(VE) POTENTEM.
DE MVNDI REGNIS AD TVA REGNA VOCAS.
THESAVRVM DITEM FELICI FINE SECVTA(M).
FOTIS PAVPERIBVS QVE(M) DEDIT ILLA D(E)O.
IA(M) DVDV(M) CASTVM CASTIGANS ASPERA CORPVS.
DELITVIT VESTIS MVRICE SVB RVTILO.
OCCVLVIT LAETO IEIVNIA SOBRIA VVLTV.
SECRETEQ(VE) DEDIT REGI[N]JA MEMBRA CRVCI.
PRINCIPES EXCELSI CVRAS PARTITA MARITI.
ADIVNCTO REXIT CVLMINA CONSILIO.
PRAECLARA(M) SOBOLEM DVLCEQ(VE) GAVISA NEPOTES.
AD VERA(M) DOCTOS SOLLICITARE FIDEM
DOTIB(VS) HIS POLLENS SVBLIMI MENTE SVBIRE.
NON SPREVIT SACRV(M) POST DIADEMA IVGV(M)
CEDAT ODORIFERIS QVONDA(M) DOMINATA SABELIS.
EXPETIIT MIRVM QVE SALOMONIS OPVS.
CONDIDIT HEC TEMPLV(M) PRESENS QVOD P(ER)SONAT ORBE.
ANGELICISQ(VE) DEDIT LIMINA CELSA CHORIS.
LAXATVRA REOS REGI QVAS SEPE FEREBAT.
HAS OFFERRE PRECES NVNC TIBI XPE POTEST.
QVA(M) CV(M) POST DECIMVM RAPVIT MORS INVIDA LVSTRV(M)
ACCEPIT MELIOR TV(NC) SINE FINE DIES.
IA(M)Q(VE) BIS OCTONA SEPTE(M)BRE(M) LVCE MOVEBAT.
NOMEN MESSALE CONSVLIS ANNVS AGENS.

*Colonne des sceptres¹, ornement de la terre et lumière de l'univers, Carétène
veut que ce tombeau couvre ses os à l'endroit où vous, Christ, avez appelé votre servante,*

¹ Dans le sens où nous dirions : « Appui du trône. »

Nous donnons de ce texte et des suivants une traduction littérale, que le lecteur saura bien, s'il le désire, amender. L'exactitude épigraphique importe ici plus que l'élégance du style.

EPITAPHIUM CARSTAPHES RELIGIOSE REGI HE QUES COMITATA
EST LUGOVII. HEBELISICA SUI MACHELIS.
Sapientiam edocuit morte rebus dubiis orbis
Nec utis amulo uultu cuncta notat.

Quis similis tupe tuum rerumq; potentem.
Domus de regis aduocatus regis uas est.
Theatrum edocuit felici sine reuoc.

Foris pluperioribus quid dedit illud.
Ludiculi est dum cula gaudet uisus corporis.
Dilectus uobis mihi re subtrahit.

Oculis hinc ut uisus rebus uultu.
Societate dedit regis uisus uisus.
Epitaphi de uisus uisus uisus.
Ad uisus de re uisus uisus.

Proclat sub eloqui dedit uisus uisus.
Ad uisus de re uisus uisus.
Dedit hinc uisus uisus uisus.

Epitaphi de re uisus uisus.
Conclat hinc uisus uisus uisus.
Lugovii de re uisus uisus.

Epitaphi de re uisus uisus.
Conclat hinc uisus uisus uisus.
Lugovii de re uisus uisus.

Quid aut post domum rapit mortis uisus.

Accipere melior tuum si no fine dicit
Ipsi budo dicitur spate budo lucum mouet.
Epitaphi de re uisus uisus.
Epitaphi de re uisus uisus.

Quis quos melior si uisus uisus uisus.
Epitaphi de re uisus uisus uisus.
Epitaphi de re uisus uisus uisus.

Epitaphi de re uisus uisus uisus.
Epitaphi de re uisus uisus uisus.
Epitaphi de re uisus uisus uisus.

Epitaphi de re uisus uisus uisus.
Epitaphi de re uisus uisus uisus.
Epitaphi de re uisus uisus uisus.

Epitaphi de re uisus uisus uisus.
Epitaphi de re uisus uisus uisus.
Epitaphi de re uisus uisus uisus.

Epitaphi de re uisus uisus uisus.
Epitaphi de re uisus uisus uisus.
Epitaphi de re uisus uisus uisus.

Epitaphi de re uisus uisus uisus.
Epitaphi de re uisus uisus uisus.
Epitaphi de re uisus uisus uisus.

Epitaphi de re uisus uisus uisus.
Epitaphi de re uisus uisus uisus.
Epitaphi de re uisus uisus uisus.

puissante souveraine, du royaume du monde à votre royaume, où elle a suivi par une fin heureuse. le riche trésor qu'en soulageant les pauvres elle a donné à Dieu. Depuis longtemps châtiant son chaste corps, elle cachait de rudes vêtements sous la pourpre éclatante. Elle dissimula ses jeûnes rigoureux sous la gaieté de son visage et, reine, secrètement livrait sa chair à la croix. Partageant les soucis du très haut prince, son mari, elle l'aida par ses conseils dans l'exercice du pouvoir suprême, heureuse d'attirer vers la vraie foi, dans laquelle ils étaient instruits, son illustre famille et ses doux petits-enfants. En possession de ces avantages, elle ne dédaigna point, dans une inspiration sublime, de prendre, après le diadème, le joug sacré. Qu'elle s'efface devant elle, la reine des Sabéens parfumés, qui vint voir l'œuvre admirable de Salomon! C'est elle qui fonda ce présent temple, dont le cercle résonne et qui en dédia les seuils élevés aux chœurs des Anges. Ces prières, que si souvent elle présentait au roi pour la libération des coupables, ô Christ, elle peut maintenant vous les offrir. Après son dixième lustre, quand la mort envieuse la ravit et qu'elle entra dans un jour meilleur, sans fin, l'année qui porte le nom du consul Messala parcourait septembre pour la seizième clarté.

Perdue ¹. — Autrefois, en l'île d'Ainay, dans le temple fondé par la reine Carétène et remplacé par la basilique Saint-Michel, dans le quartier de ce nom (place Antoine-Vollon et rue Martin). Cette inscription est connue par un ms. du début du x^e siècle ² (*Bibl. Nat.*, latin, n° 2.832, f^{os} 112-113) : ce qui en explique le titre.

La forme littéraire de cette épitaphe devait, naturellement, en faire rechercher l'auteur ³. On a tout d'abord pensé à l'évêque de Vienne Avitus (490-518), qui fut

¹ Cette perte paraît dater de la fin du xvii^e siècle. Dans un exemplaire de ses *Recherches* Spon a glissé la note suivante : « M. Tomazet, curé de Saint-Michel, en Bellecour, avoit l'épitaphe de la reyne Caretené, qui avoit esté religieuse il y a 7 ou 8 cents ans; il est en vers et se trouvoit autrefois dans l'église. » Ce dernier membre de phrase permet de croire que le curé de Saint-Michel en 1680 eut entre les mains l'inscription originale et non une simple transcription. L'exemplaire de Spon (*Bibl. Nat.* latin 2.194, 1 A) a été décrit par Le Blant (*Insc. chrét. de la Gaule*, 1, 96). Cf. Coville, *Op. cit.*, 210 et n. 2.

² Il n'y a pas lieu de retenir l'opinion de l'ancien rédacteur du catalogue de la *Bibl. Nat.*, qui le croit du ix^e s., parce que certaines pièces, insérées dans ce recueil, furent rédigées à cette époque.

Par contre, l'écriture du ms. présente tous les caractères des premières années du x^e siècle. Le double alphabet — capitales et minuscules —, avec les hastes très élevées des *d* et les ligatures des groupes *et* et *et*, est presque le même que dans un ms. daté de 1009 et reproduit par Prou dans son *Recueil de fac-similés*. La seule différence notable est la coexistence des deux formes d'*a* — fermé et ouvert —, ce dernier étant incontestablement plus archaïque.

M. Charles Perrat, qui a bien voulu l'examiner sur notre demande, ne pense pas qu'on puisse attribuer ce ms. à un autre siècle qu'au xi^e.

³ Cf. Coville, *Op. et loc. cit.*, 210.

mêlé, sinon à la fondation, au moins à la consécration du temple de Carétène. Mais elle ne se trouve point parmi les œuvres de ce prélat. — Le Blant, frappé par certaines analogies avec le style ¹ de Fortunat (530-609), inclinait à l'attribuer à l'évêque de Poitiers. Auquel cas, le texte serait un peu postérieur à l'occupation de Lyon par les Burgundions et aurait été composé à l'occasion soit de la mise en place d'un monument funèbre, soit d'une restauration de ce monument. C'était déjà l'opinion d'A. de Boissieu ², qui considérait l'épithaphe comme notablement postérieure à la date de la mort de la reine.

Cependant, on n'a avancé aucun argument décisif en faveur de cette hypothèse, en sorte que, jusqu'à preuve du contraire, on peut tenir l'épithaphe de Carétène pour contemporaine de la domination burgundionne à Lyon. Il est possible qu'elle soit postérieure seulement de quelques années à 506 ³ et qu'elle date du règne du fils aîné de Gondebaud, de saint Sigismond (516-523) sous lequel on se plut à mettre en lumière les antécédents orthodoxes de la dynastie.

Quel était le roi, « son mari », sur lequel cette princesse, riche et puissante, d'une piété « vraie », exerçait son influence, allant jusqu'à le conseiller avec autorité ?

Parmi les érudits, les uns, comme Alph. de Boissieu, Le Blant et L. Duchesne tiennent pour Chilpéric II (473-492) ; d'autres, comme Valois, A. Duchesne et, plus près de nous, l'Allemand Jahn et le Lyonnais Allmer, enfin A. Coville, se prononcent, avec plus de raison, pour Gondebaud (473-516).

Tous les détails, donnés par l'inscription, répondent à la puissance et à la richesse de ce dernier prince, et par conséquent de sa femme. Gondebaud eut quatre enfants. L'aîné, Sigismond, ayant épousé, peu avant 494, la fille de Théodoric, Ostrogotha, Carétène a pu voir ses petits-enfants avant de mourir en 506. D'autre part, elle était catholique et le roi arien ; mais Gondebaud n'avait aucun sectarisme. Sa femme a donc très bien pu s'efforcer d'entraîner vers la « vraie foi » ses enfants et petits-enfants ⁴ qui, déjà instruits de son vivant, feront, après sa mort, leur abjuration officielle.

¹ « Le fait le plus caractéristique invoqué par Le Blant est la présence dans l'épithaphe d'une fin de vers que l'on rencontre trois fois dans les œuvres de Fortunat, *sine fine dies* ; ce n'est pas suffisamment probant. » Coville. *Ibidem*. V. toute la discussion menée par cet historien.

² *Insc. antiq. du Musée de Lyon*, 572.

³ C'est l'opinion de Jahn (*Geschichte der Burgundionen*, II, 39, n.). Il note que l'épithaphe donne des détails précis et que rien n'y laisse entrevoir que la puissance a passé en des mains autres que celles des rois burgundions.

⁴ Certains en ont conclu que la fille de Chilpéric II, sainte Clotilde, future épouse de Clovis, fut instruite à Lyon par Carétène. C'est pure hypothèse que rien n'appuie.

La piété de Carétène ne s'est pas bornée à ces efforts de prosélytisme familial. Faut-il interpréter les vers 15 et 16 : « par une inspiration sublime, elle ne dédaigna point de prendre, après le diadème, le joug sacré », en ce sens qu'elle finit ses jours dans un monastère ? Peut-être. A. Poidebard l'a conclu de l'expression qui se trouve dans le titre de l'épithaphe¹. Mais, outre que ce titre est très postérieur à l'inscription, le mot *religiosa* peut s'entendre dans un sens plus large². En revanche, le texte dit clairement que Carétène était un modèle de toutes les vertus chrétiennes, zélée, austère, chaste, généreuse, et qu'elle a fondé le temple où elle fut enterrée.

L'a-t-elle dédié aux Anges, comme l'écrit Allmer après Le Blant³ ? Oui, si nous interprétons comme il faut le 20^e vers :

*Angelicisque dedit limina celsa choris*⁴.

Quant à sa forme, elle était vraisemblablement ronde. Le 19^e vers ne dit-il pas, en effet :

*Condidit hec templum presens quod personat orbe*⁵ ?

Le temple, construit sur l'ordre de Carétène dans les dernières années du v^e siècle ou les toutes premières du vi^e, fut solennellement consacré. Avitus, évêque de Vienne, prit part à la cérémonie de la dédicace et y prononça même une homélie dont un fragment nous est parvenu⁶.

Sur la situation de l'édifice, on peut admettre comme exacte l'indication donnée par le titre mis en tête de l'épithaphe, dans le manuscrit de la Bibliothèque Nationale, par un scribe du xi^e siècle : *Epitafium Caretenes Religiose Regine Que Condit Est Lugduni In Basilica Sancti Micahelis*. Seulement il faut prendre

¹ L'église Saint-Michel de Lyon, I et II.

² Avitus appelle Sigismond *religiosissimus princeps*. Coville, *Op. cit.*, 214. — Sur Carétène, cf. Godefroid Kurth, *Sainte Clotilde*, Paris, 1897, 25 et s.

³ *Op. cit.*, IV, 74. — Le Blant, *Op. cit.*, I, 70.

⁴ Les « chœurs des Anges », venant après l'expression : *quod personat orbe*, évoquent peut-être une idée d'harmonie, mais ils ne s'opposent point à celle de dédicace : les deux phrases sont différentes. Et il n'importe pas qu'*angelicis* soit une épithète commune ; il était aussi d'usage commun de mettre des églises sous le vocable des Saints-Anges.

⁵ Si la basilique romaine de San Stefano Rotondo, de Rome, est un temple antique transformé en église, on admet que San Angelo de Pérouse fut bâti en forme circulaire pour servir d'église. Et cet exemple n'est pas le seul qu'on puisse donner.

⁶ *Aviti Opera*, éd. Peiper, XVII, 125, 153 et 185, *Mon. Germ. hist., Auct. antiq.*, VI, 2^e part., Berlin, 1883. Cf. Ulysse Chevalier, *Regeste dauphinois*, I, 202.

garde que cette basilique était la nouvelle église bâtie au début de ce même siècle par le prêtre Gotbran et qui succéda au temple de Carétène.

N'était-il pas indiqué de passer du patronage des anges à celui de l'archange saint Michel, dans un sanctuaire sis au bord des eaux ?

Un manuscrit d'Artaud, cité par Allmer¹, contient ce détail relatif à la découverte faite, en son temps, d'une partie des fondations de l'église de Carétène ou de Gotbran : « Là se trouvent les traces d'un ancien cimetière, et quelques gens du voisinage racontent qu'on y a déterré, il y a près de quarante ans, un tombeau en marbre qu'on appelait le tombeau de la reine. »

BIBLIOGRAPHIE : Inscription publiée pour la première fois par A. Duchesne (*Hist. Franc. Script.*, I, 514), puis par Ménestrier (*Hist. consulaire*, 190) et par de Colonia (*Hist. Littéraire*, 1^{re} partie, 292). — Allmer et Dissard en ont donné le texte (*Insc. antiq. du Musée de Lyon*, IV, 69) ; De Boissieu l'avait déjà transcrite dans ses *Inscr. antiq. de Lyon* (572) et Le Blant dans ses *Inscr. chrét. de la Gaule*, I, 68.² — Elle a été particulièrement étudiée par de Rossi (*Insc. christ.*, Rome, 1888, II, 262) par Dümmler (*Neues Archiv.*, I II, 297), et par l'éditeur des Œuvres d'Avitus, Peiper, XVII, 185, 326, 354.

Nous en donnons le texte exact, d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale

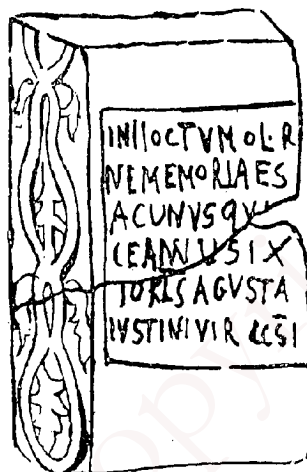
¹ *Op. cit.*, IV, 74.

² Le texte, transcrit par ces érudits, n'est pas toujours conforme à celui du ms. 2832, comme on pourra le vérifier à l'aide du fac-similé que nous publions,

III

ÉPITAPHE DU DIACRE S...

Datée d'après le consulat de Justin (540).



IN HOC TVMOL(O). R[EQVIESCIT BO]
NE MEMORIAE S[... DI]
ACVNVS QVI [VIXIT IN PA]
CE ANNVS LX[... OBIIT TERT]
IO K(A)L(ENDA)S AGVSTA[S... POST CONSVLATVM]
IVSTINI VIR(I) C(LARISSIMI) CO(N)S(VLIS) I(NDICTIONE...)]¹

Dans ce tombeau repose S..., de bonne mémoire, diacre, qui vécut en paix soixante... ans et mourut le 3 (?) avant les calendes d'août², après le consulat de Justinus, homme très illustre, consul, indiction...

Cette inscription se lit sur une épaisse table de pierre (hauteur : 0 m. 59 ; largeur : 0 m. 40), retaillée et diminuée de près de moitié à droite. Sur son bord gauche coupé en biseau, elle est ornée d'un large et très beau rinceau, peut-être

¹ A noter les formes : *Tumolo* pour *Tumulo*, *diacunus* pour *diaconus*, *annus* pour *annos* ou *annis*, *agustas* pour *augustas*.

² 30 juillet.

postérieur à l'inscription ¹. En tout cas, le bloc qu'il décore fut placé comme matériau de construction dans la pyramide qui forme le couronnement du clocher-porche, à une époque inconnue, peut-être à l'origine (XII^e siècle). Enlevé en 1857, lors d'une restauration, il fut déposé d'abord dans le jardin du presbytère, puis plaqué contre le mur intérieur du porche de gauche où des frottements continus ont rendu son inscription à peu près illisible.

Il est possible que le diacre S... soit mort aussitôt après le consulat de Flavius Justinus, c'est-à-dire dès 541. Mais, comme le nombre exact des années ne subsiste peut-être pas dans l'épithaphe, non plus que le chiffre de l'indiction (si c'est sûrement d'elle qu'il s'agit à la suite de la mention consulaire) ², la question de date ne peut être tranchée avec certitude. Pour le quantième du mois, si la lettre, que nous supposons un I au commencement de la cinquième ligne, était, en réalité, un T, il faudrait substituer au mot *tertio*, l'un des mots : *quinto*, *quarto* ou *sexto* et lire non pas 30, mais 29, 28 ou 27 juillet.

Allmer et Dissard font remarquer que le nom de Justinus, consul en 540, a été adopté seulement à Lyon et dans quelques localités voisines, et qu'il a ouvert une longue ère de post-consulats, tandis qu'à la même époque le nom de Basile, le dernier particulier qui ait été consul (il le fut en 541), a joué le même rôle dans tout l'ancien empire romain, y compris Vienne.

BIBLIOGRAPHIE : Inscription reproduite par Le Blant : *Inscr. chrét. de la Gaule*, 555, pl. 527 ³, et par Allmer et Dissard *Inscr. antiq. du Musée de Lyon*, IV, 124.

¹ Il est possible qu'on l'ait sculpté seulement lors d'un réemploi.

² D'après Mas-Latrie (*Trésor de Chronologie*, 7), « l'usage de compter les années par celles de Jésus-Christ n'a été introduit en Italie qu'au VI^e siècle et qu'au septième en France, où il ne s'est même bien établi que vers le VIII^e, sous les rois Pépin et Charlemagne. »

³ V. Le Blant, art. dans la *France littér.* du 21 nov. 1857.

IV

ÉPITAPHE MÉTRIQUE DU PRÊTRE GOTBRAN

(Première moitié du XI^e siècle.)

Inscription perdue, mais dont il subsiste deux copies : l'une, prise au commencement du xvi^e siècle par Pierre Sala (manuscrit des *Antiquités de Lyon*, à la Bibliothèque Nationale, fonds français, n^o 5.447, fol. 63 v^o) ; l'autre, que le jésuite de Colonia a publiée en 1728 dans son *Histoire littéraire de la ville de Lyon*¹. « On a conservé longtemps », dit-il, en parlant de Gotbran, « son épitaphe dans l'église de Saint-Michel. Elle était gravée sur une grande pierre en caractères gothiques², déjà fort défigurés par le temps ».

L'épitaphe est rédigée en distiques élégiaques. La rime léonine est remplacée par une simple assonance aux 4^e, 7^e et 8^e vers. Comme le fait remarquer M. Philippe Fabia dans son récent ouvrage sur *Pierre Sala*³, ces distiques trahissent chez leur auteur un certain manque de connaissances en grammaire, orthographe, prosodie et métrique : ce n'était pas un grand latiniste. Mais ses fautes grammaticales, ses tournures gauches ou alambiquées doivent être mises en partie au compte de l'époque et peut être du copiste des *Antiquités*.

La transcription de Sala offre l'aspect d'un fac-simile, avec encadrement linéaire, ligatures, signes d'abréviation, points de séparation entre les mots⁴.

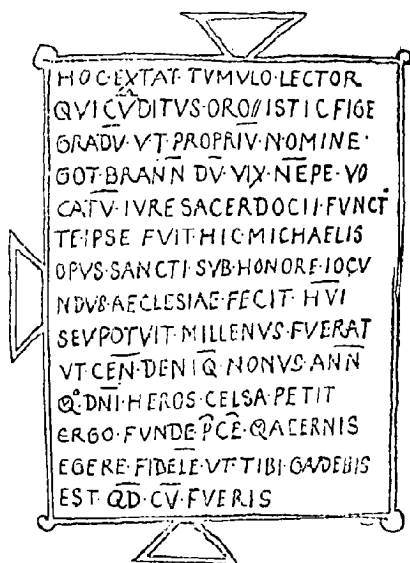
¹ Tome I, 295, V. Monfalcon, *Hist. mon. de Lyon*, VII, 204.

² Par « caractères gothiques », Colonia, comme tous les érudits de son temps, entendait des caractères barbares, non classiques (romains). V. Ph. Fabia, *Pierre Sala*, 165.

³ *Pierre Sala*, 166.

⁴ « D'après les paléographes les plus compétents..., l'écriture, autant du moins qu'on en peut juger par la copie de Sala, était au plus tard de la première moitié du xii^e siècle. » (*Pierre Sala*, 164, n. 3.)

En voici la transcription en majuscules, avec ponctuation normale :



HOC EXSTAT TVMVLO LECTOR
QVI CV(M)DITVS ORO ISTIC FIGE
GRADV(M). VT PROPRIV(M) NOMINE
GOTBRANN(VS) DV(M) VIXIT NE(M)PE VO
CATV(S) IVRE SACERDOCII FVNCT(VS)
TE IPSE FVIT. HIC MICHAELIS
OPVS SANCTI SVB HONORE IOC(V)
NDVS AECLESIAE FECIT HV(M)I(LE)
SEV POTVIT. MILLENVS FVERAT
UT CENT(VM) DENI(QVE) NONVS ANN(VS)
QVO DO(MI)NI HEROS CELSA PETIT
ERGO FVNDE P(RE)CE(M) QVA CERNIS
EGERE FIDELE(M) VT TIBI GAVDEBIS
EST Q(VO)D CV(M) FVERIS.

La copie donnée par le P. de Colonia est une transcription courante ; cependant, elle indique, en général, les mots abrégés dans l'original. Ses variantes les plus notables sont, à la troisième ligne de Sala, le rétablissement du mot *proprius*, à la 5^e *sacerdotii* au lieu de *sacerdocii*, à la 6^e *et* au lieu de *te*, à la 7^e *locandum* au lieu de *jocundus*, à la 8^e *ecclesiae* au lieu de la lecture archaïque *aeclesiae* et *humile* au lieu de l'abréviation *hui*, au 10^e *qui* au lieu de *ut*, au 11^e des points de suspension à la place de *heros*, au 12^e *quia* au lieu de *qua*, au 14^e des points de suspension à la place de *est quod*.

Texte en minuscules, complété, rectifié et débarrassé de ses fautes d'orthographe, par Th. Reinach ¹ :

Hoc exstat tumulo, lector, qui conditus ; oro
istic fige gradum *tu proprius proprium*.
Nomine Gotbrannus, dum vixit, nempe vocatus,
iure sacerdoti functus et ipse fuit.

¹ Sans parler des corrections orthographiques, des mots *cumditus*, *sacerdocii*, *aeclesiae*, *seu*, on remarquera les lectures que nous mettons en italiques.

Hic Michaelis opus sancti sub honore iocundus
 Ecclesiæ fecit humile, ceu potuit.
 Millenus fuerat *vicenus* denique nonus
 Annus quo Domini héros (?) celsa petit.
 Ergo funde precem qua cernis egere fidelem
 Ut tibi gaudebis est quod (?) cum fueris.

Th. Reinach en a proposé cette traduction :

*Sur ce tombeau, lecteur, se dresse celui qui
 y gît enjermé : je t'en prie, arrête toi-même
 ici tout près tes propres pas. Car de son vivant
 il portait le nom de Gotbrannus et lui aussi
 exerça le ministère du sacerdoce. C'est lui qui,
 avec joie, construisit l'œuvre de l'église placée
 sous l'invocation de saint Michel, humblement,
 comme il put. Ce fut l'an mil et vingt
 neuvième que ce héros (?) gagna les demeures
 élevées du Seigneur. Répands donc la prière
 dont tu vois qu'a besoin ce fidèle, comme tu
 te réjouiras qu'on prie pour toi quand tu seras
 ce qu'il est à présent ¹.*

La traduction du premier hexamètre par Th. Reinach n'est pas inattaquable. Comme l'a fait remarquer M. Fabia, elle suppose l'existence d'une effigie gravée sur la dalle funéraire. Or, de telles figures sculptées sur la pierre sont extrêmement rares avant le milieu du XI^e siècle (il semble bien que la plus ancienne soit celle d'Isarn, abbé de Saint-Victor à Marseille, mort en 1047). En outre, on peut légitimement s'étonner que ni le P. de Colonia, ni Sala surtout, qui a pris la peine de dessiner l'encadrement de l'épithaphe, ne mentionne cette image.

De son côté, M. Fabia traduit :

De ce tombeau, lecteur, sort celui qui est enseveli. Je t'en prie, arrête, là où tu es, tout près, tes propres pas. Appelé du nom de Gotbrann, tandis qu'il vécut, il exerça lui aussi les droits du sacerdoce. C'est lui qui, sous le patronage de saint Michel,

¹ Bulletin du Cange, II, 203.

*fit avec joie l'édifice de cette église, humble, comme il put. Il fit cette église, lorsque ç'avait été la millième et cent neuvième année, depuis que le glorieux fils du Seigneur gagna les hauteurs du ciel. Répands donc la prière que tu vois nécessaire à ce fidèle, comme tu te réjouiras qu'on prie pour toi, lorsque tu seras ce qu'il est*¹.

Même amendé de la sorte, le texte ne laisse pas de prêter à certaines difficultés de traduction. L'interprétation de l'avant-dernier distique est particulièrement scabreuse. Pour M. Fabia, « ce distique n'est qu'un membre de phrase rattaché par *ut*² au contexte antérieur, et la date donnée serait celle de la construction de l'église, calculée sur l'ère anormale de l'Ascension : 1109+33=1142. Pour Th. Reinach, c'est une phrase indépendante, et la date serait celle de la mort de Gotbran, calculée sur l'ère normale de l'Incarnation : 1029³. ».

Aucune de ces explications ne satisfait pleinement.

En premier lieu, « l'ère de l'Ascension est insolite, si elle n'est pas inouïe » ; en outre, « la date donnée par les épitaphes métriques est toujours celle de la mort⁴ ». D'autre part, la correction par Th. Reinach d'*ut centum* en *vicenus* a beau être « excellente paléographiquement »⁵, elle n'est pas moins arbitraire, puisque le sens de la phrase ne l'impose pas⁶. Toutefois, il semble bien qu'il convienne de l'admettre pour la raison surtout que le manuscrit latin n° 2832, de la Bibliothèque Nationale, qui contient l'építaphe de la reine Carète et qui nous donne, dans le titre de cette inscription fameuse, la première indication connue du vocable « Saint-Michel », date des toutes premières années du XI^e siècle.

Au surplus, est-il vraiment nécessaire de recourir à une ère anormale pour réussir à projeter un peu de lumière sur cet avant-dernier distique, en apparence si obscur ? Ne peut-on pas postuler une faute du lapicide ou du copiste dans le pentamètre et corriger *heros*, bien païen pour désigner le Christ et inapplicable à Gotbran, par *herus* ? Ce mot se rencontre dans le *Cartulaire* d'Ainay avec son

¹ Pierre Sala, 169-172.

² *Ut centum* du ms. des *Antiquités*.

³ Pierre Sala, 170. Exégèse du texte : 170-172.

⁴ D'après M. Fabia lui-même qui ajoute : « Je postule donc une exception unique à une règle absolue. » Pierre Sala, 171.

⁵ Pierre Sala, 168.

⁶ Non pas que *ut*, ainsi expliqué, ne soit logique. C'est l'emploi de *quo*, sans préposition, qui est gênant.

sens classique de possesseur d'un domaine¹. La scansion s'y oppose ? Mais les fautes de métrique n'abondent-elles pas dans notre inscription² ?

Ainsi, pourrait-on prendre, à la rigueur, le mot *domini* non pas comme le génitif de *dominus*, mais comme celui de *dominium*. Cet archaïsme a le sens de « souveraineté », de « droit de propriété », entre plusieurs autres plus ou moins classiques. Toutefois, les scribes du moyen âge n'ont point hésité à lui attacher la signification de « domaine » dans nombre de chartes. Gotbran aurait donc été, dans cette hypothèse, le propriétaire du terrain sur lequel il aurait édifié l'église Saint-Michel³.

Mais une autre hypothèse plus simple, se présente à l'esprit : Pourquoi ne rapporterait-on pas *domini* à *annus* et ne traduirait-on pas « l'an du Seigneur » ? L'inversion *quo domini* ne saurait choquer dans un texte qui en renferme d'autres.

En second lieu, tout bien examiné, la leçon de Colonia nous semble la plus correcte qui remplace, dans le troisième distique, le *iocundus* de Sala par *locandum*, à la fin du 5^e vers. Le verbe d'où dérive ce participe n'a pas uniquement le sens de « mettre aux enchères⁴ » ; il revêt ici une signification historique précise, conforme à son sens principal : établir. Donc « à placer sous l'honneur (sous l'honorable patronage) de saint Michel. » La formule n'est pas sans intérêt, puisqu'elle nous révèle le vocable de la basilique construite par Gotbran⁵, différent de celui du temple rond dédié par Carétène aux Chœurs des Anges.

¹ Par exemple dans la charte qu'il faut dater de 985, — non de 993 — et où l'on dit : « *Idem autem herus, id est dominus...* »

² Ne faut-il pas de la bonne volonté pour admettre que les trois premières syllabes de *aeclesiae* font un dactyle, ainsi que les trois intermédiaires de *sacerdocii* ou toutes celles de *humile* ? Hiatus, renversement de l'ordre des hémistiches, spondées (*héros*) au lieu de dactyles à la première place, vraiment il est difficile de parler ici de correction.

³ Observant que la traduction Reinach : « ce héros », pour « ce saint », — laquelle est difficilement acceptable si, comme le suggère M. Fabia, c'est Gotran qui parle d'un bout à l'autre du texte, mais devient admissible dans le cas contraire, — M. Germain de Montauzan nous a proposé la correction de *heros* en *heroa*. Il est possible, en effet, qu'il y ait là une faute de lecture du copiste. Dans cette hypothèse, *heroa celsa* prendraient le sens des « demeures élevées des héros », — des saints (*heroum* voulant dire : tombe, demeure éternelle des héros). Il faudrait donc traduire : « Ce fut l'an du Seigneur 1029 qu'il monta enfin vers les demeures élevées des saints. »

⁴ A M. Fabia, disposé à recevoir la leçon de Colonia, Th. Reinach opposait cette argumentation, du moins singulière : « On ne voit pas, à pareille époque, le Chapitre de Saint-Michel mettant aux enchères la reconstruction de l'église, encore moins un pauvre prêtre adjudicataire de l'entreprise. » (*Pierre Sala*, 167.) Nous ne connaissons pas de « Chapitre » de saint-Michel et l'humble Gotbran ne devait pas être pauvre.

⁵ L'expression *opus ecclesiae fecit* est très claire pour quiconque s'est occupé d'architecture médiévale.

Humile se rapportant selon toute vraisemblance à *opus*, ne doit pas se traduire par : *humblement*.

La diversité des leçons rend toute traduction de notre épitaphe peu sûre. Nous proposons néanmoins la suivante :

De ce tombeau, lecteur¹, surgit celui qui y fut enseveli. Arrête, je t'en prie, toi-même ici tout près tes propres pas. Car, lui aussi, sous le nom de Gotbran qu'il porta durant sa vie, exerça un droit du sacerdoce : c'est lui qui construisit, selon ses moyens, la modeste église qu'on devait placer sous le patronage de saint Michel. Ce fut enfin l'an du Seigneur mil vingt-neuvième que le possesseur de ce domaine gagna les hauteurs [du ciel]. Répands donc la prière dont tu sais bien qu'a besoin le fidèle, comme tu te réjouiras qu'on prie pour toi, lorsque tu seras ce qu'il est.

La date de 1029 n'est pas contredite par l'âge du manuscrit de la Bibliothèque Nationale qui porte le titre de l'épitaphe de Carétène. Elle est donc recevable comme date extrême de notre inscription, qu'on ne peut, d'autre part, rapporter à une époque plus récente que la première moitié du XII^e siècle.

Le nom Gotbrannus² correspond aux formes du vicil allemand Gotbrand et Godbrand (brandon de Dieu)³. Notre personnage était d'origine germanique, burgundionne sans doute.

BIBLIOGRAPHIE : Ph. Fabia, *Note sur une inscription latine du XII^e siècle*, comm. à l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, séance du 4 juin 1926 (C.-R. des séances (1926, 151) ; — Th. Reinach, *Une inscrip. métrique de Lyon* (*Ibidem*, séance du 11 juin 1926, C.-R. 147 et s.) ; du même, *A propos d'une épitaphe de Lyon* (dans *Bull. du Cange, Arch. latin. medii ævi*, 1926, 191 et s.) ; — Ph. Fabia, *Nouvelle note sur une inscrip. latine de Saint-Michel d'Ainay* (*Ibid.*, 1927, 149 et s.) ; du même, *Pierre Sala, Sa vie et son œuvre, avec la légende et l'histoire de l'Antiquaille* (1934), 164-173.

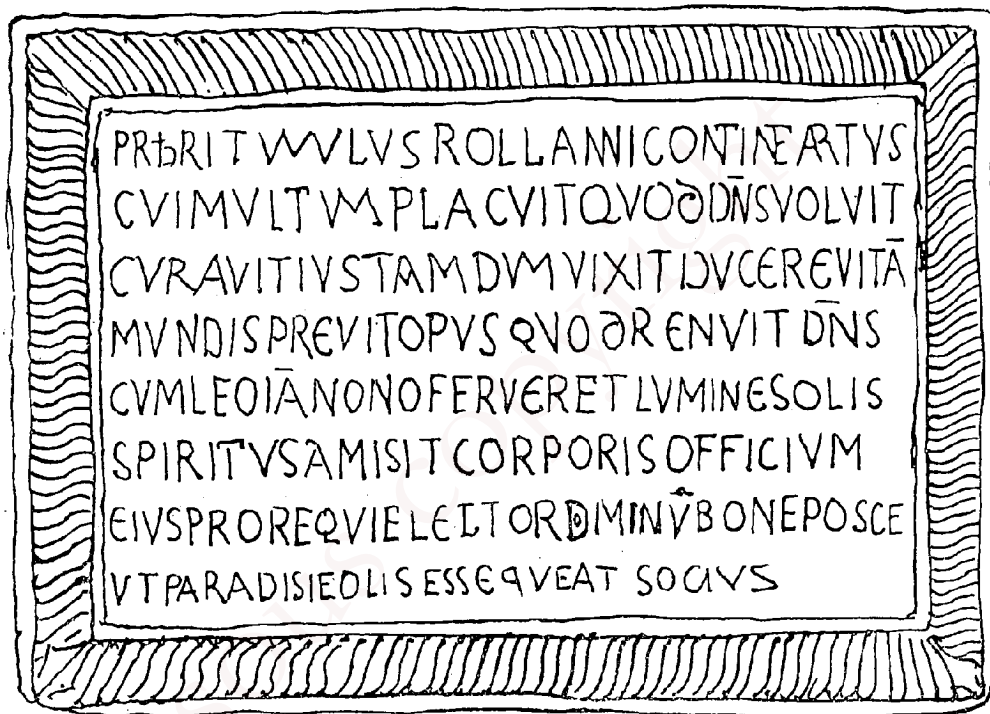
¹ *Lector*, en ce temps-là, désigne un clerc et probablement un prêtre. D'où le : *et ipse*.

² Cf. Rollannus, Gaucerannus, Durannus, etc., du *Petit Cartulaire*.

³ *Monum. Germ. hist., Libri confraternitatum*, Hanovre, 1884, II, 297 et 363.

V

ÉPITAPHE MÉTRIQUE DU PRÊTRE ROLLAN

(Première moitié du XII^e siècle.)

PR(ES)B(YTE)RI TVMVLVS ROLLANNI CONTINE(T) ARTVS
 CVI MVLTVM PLACVIT QVOD D(OMI)N(VS) VOLVIT
 CVRAVIT JUSTAM DVM VIXIT DVCERE VITA(M)
 MVNDI SPREVIT OPVS QVOD RENVIT D(OMI)N(VS) . . .
 CVM LEO JA(M) NONO FERVERET LVMINE SOLIS
 SPIRITVS AMISIT CORPORIS OFFICIVM
 EIVS PRO REQVIE LECTOR DOMINV(M) BONE POSCE
 VT PARADISICOLIS ESSE QVEAT SOCIVS . . .

Ce tombeau contient les os¹ du prêtre Rollan² à qui plut grandement la volonté du Seigneur. Il prit toujours soin de mener une vie juste. Il méprisa l'œuvre du monde que le Seigneur a réprouvée. Tandis que le lion s'échauffait à la neuvième lumière du soleil³, son âme perdit l'usage de son corps. Bon lecteur, prie le Seigneur pour son repos, afin qu'il puisse être associé aux habitants du ciel.

Pierre. Hauteur : 0 m. 57 ; largeur : 0 m. 85⁴.

Elle provient du claustral d'Ainay⁵. Aujourd'hui elle est encadrée dans le mur d'une salle de l'École des Enfants de chœur, seul reste de la chapelle Saint-Pierre démolie après la Révolution.

L'inscription est entourée d'un cadre orné d'une torsade. Elle se compose de distiques et, comme un très grand nombre d'épithaphes métriques du moyen âge, elle est rédigée en vers léonins⁶. La rime entre l'hémistiche (ou la césure penthémimère) et la finale est régulière dans les deux premiers distiques et l'hexamètre du quatrième. Au troisième distique, la difficulté d'exprimer métriquement une date précise a sans doute fait renoncer à la rime médiane.

Cette épithaphe, où des caractères romans apparaissent, — certains D et certains E notamment, — marque la transition de l'épigraphie entre l'époque romaine et la période médiévale. Elle doit dater de la première moitié du XII^e siècle⁷.

¹ *Artus* (= os, membres) est mis là pour la rime.

² Le *Petit Cartulaire* d'Ainay ne donne qu'une fois la graphie *Rolent* ; c'est toujours *Rollannus*. Une femme est nommée *Rollendis*.

³ La constellation du Lion correspond au mois de mars. Il faut donc entendre : Alors qu'on était au 9 mars.

⁴ A gauche, la bordure est engagée dans le mur.

⁵ Victor Teste a copié cette inscription à l'entrée de la cave d'une maison, située derrière la chapelle Saint-Michel attenante à Saint-Martin.

⁶ Ce sont, en effet, des vers léonins systématiques de première époque, avec assonance primaire et minima. Or, on trouve ce genre de mètres à l'état sporadique dans toute la littérature latine, plus spécialement depuis le IX^e siècle : d'après Ebert (*Littérature du moyen âge*, éd. franç., II, 188) le plus ancien « gran poème », écrit entièrement en ces vers, serait une épître de Gottschalk, vers 840. Néanmoins, ils n'ont été mis en vogue que vers 1100, par l'évêque du Mans, Hildebert de Lavardin.

A propos de l'usage des épithaphes en rimes léonines, de Terrebasse assure (*Inscr. de Vienne*, v, 111), qu'il ne remonte pas au VI^e siècle, « ou du moins, corrige-t-il, ce genre d'épithaphes rimées ne paraît guère avant le XI^e siècle ». Le plus ancien exemple que fournit son recueil paraît être, en effet, de 1012.

⁷ Voici sur quels indices nous nous basons : 1^o la sigle par enclavement : D et celle de byte (un b barré d'une croix) ; 2^o la ligature de trois lettres (dans *continet*) ; 3^o la forme des E, à barres étriées, du C carré mêlé au C rond ; 4^o le non-abrègement de mots usuels tels que *multum* et *opus*.

Quant à la ponctuation de la fin du 4^e et du 8^e vers, — trois points en triangle omis dans le

On peut, d'ailleurs, la rapprocher d'autres inscriptions de Lyon ou de la région, notamment de celle de l'autel d'Avenas qui paraît être d'environ 1170¹, et de celle qui constitue l'épithaphe de Didier, abbé de Saint-Pierre, à Vienne, mort en 1126².

BIBLIOGRAPHIE : J. Spon, *Recherches* (éd. de 1675, 162 ; éd. Monfalcon de 1858, 193)³ ; — V. Teste (l'Église d'Ainay considérée au point de vue archéol. et épigraph. *Rev. du Lyonnais*, 1847, xxv, 430), a donné un fac-simile⁴ de cet « intéressant monument de la période byzantine et de la littérature de cette époque » (*sic*) ; — *Inscriptions de Lyon et des environs* (1892), recueillies par André Steyert, avec dessins d'Aug. Allmer, ms. à la *Bibl. du Palais des Arts* à Lyon.

fac-similé — il n'est pas sûr qu'elle réponde à autre chose qu'à une fantaisie décorative, à une époque où les signes diacritiques étaient généralement méconnus. Elle marque, en tout cas, la fin de chaque groupe de quatre vers. La même ponctuation ne triangle des fins de vers se retrouve dans l'inscription d'Avenas.

¹ M. Ch Perrat a donné la copieuse bibliographie du sujet dans *l'autel d'Avenas, la légende de Ganelon et les expéditions de Louis VII en Bourgogne*, 5 et s.

Nous rappelons un vers de cette inscription :

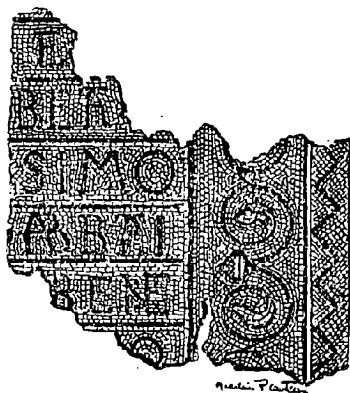
LA(M)PADE BISSENA FLVITVR VS IVLIVS IBAT :

² Cette épithaphe contient un vers qu'on peut rapprocher du 4^e de l'inscription funéraire de Rollan :
Solis bis senum jam scorpio senserat ortum.

Cf. Allmer et de Terrebonne, *Inscript. antiq. et du Moyen Age de Vienne en Dauphiné* (Vienne, 1875), *Moyen Age*, 1, n° 368.

³ Spon a donné l'épithaphe d'une manière inexacte (au 3^e vers : *vivere vitam* au lieu de *ducere vitam*) et incomplète (dernier vers : *ut paradisi... socius*). Malgré son assertion, l'inscription n'est pas assez altérée par le temps, même aujourd'hui, pour qu'on ne la puisse lire aisément d'un bout à l'autre.

⁴ Fac-simile vraiment digne de ce nom : il manque seulement la crase sur IA, au 5^e vers.





Le Pré et la Porte d'Ainay, d'après Rogatien Le Nail.

CHAPITRE II

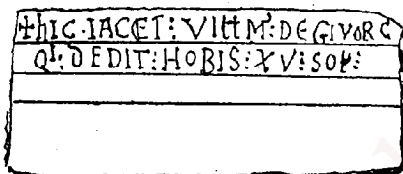
INSCRIPTIONS ET PIERRES TUMULAIRES DU XIII^e AU XVI^e SIÈCLE.

DALLE AVEC EFFIGIE DE JACQUES DE VERGEY.

Il conviendrait de reproduire ici l'inscription en cubes de mosaïque, naguère encore en place dans le sanctuaire de Saint-Martin et, depuis peu, relevée contre un mur de la chapelle Sainte-Blandine : elle date, en effet, du XIII^e siècle. Le lecteur voudra bien se reporter à l'étude que nous en avons faite ailleurs : 3^e Partie, chapitre VI.

I

INSCRIPTION FUNÉRAIRE DE GUILLAUME DE GIVORS

(Première moitié du XIII^e siècle).

† HIC. IACET : VILL(EL)M(VS) : DE GIVORS
Q(V)I : DEDIT : NOBIS : XV : SOL(IDOS) :

Ci-gît Guillaume de Givors qui nous donna XV sous.

Marbre. — Hauteur : 0 m. 14 ; largeur : 0 m. 32.

Inscription engagée dans la maçonnerie du mur méridional de la chapelle de la Conception, reconstruite sous le vocable de saint Michel vers 1485. Actuellement, elle n'est plus visible, car elle a disparu sous une couche épaisse de badigeon.

Dans le *Grand Cartulaire* d'Ainay, il est fait mention d'un reclus du nom de Guillaume de Givors. Ce pénitent avait fait bâtir à Givors une chapelle dont l'abbé d'Ainay réclamait la suppression, mais que l'archevêque de Lyon Raynaud II ordonna, en 1213, de conserver jusqu'à la mort du reclus. La similitude des noms et la convenance des dates inclinent à faire admettre l'identité du reclus et du personnage dont nous donnons l'építaphe¹.

BIBLIOGRAPHIE : A. Steyert (et Allmer), *Inscr. de Lyon et des environs*, 70. (Ms. de la *Bibl. du Palais des Arts*, à Lyon).

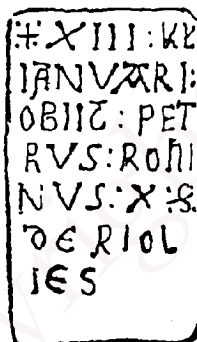
¹ Un Foulques de Givors était chanoine de Lyon, en 1193. Guigue, *Cartul. munic. de Lyon*, 376 ; Beyssac, *Les Chanoines de Lyon*, 34.

II

OBIT DE PIERRE RONIN (OU ROLLIN)

(XIII^e siècle ?)

† XIII : K(A)L(ENDAS)
 IANVARI(I) :
 OBIIT : PET
 RVS : RONI
 NVS : X : S :
 DE RIOL
 IES



Le 13 des Kalendes de janvier mourut Pierre Ronin (ou Rollin). X s(ous) de Riolles... ¹.

Pierre. Hauteur : 0 m. 28, largeur : 0 m. 17.

Sur le contrefort de gauche de l'abside d'Ainay.

Aujourd'hui à peu près illisible. Ses caractères permettaient de l'attribuer au XIII^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE : V. Teste, l'Église d'Ainay... dans *Revue du Lyonnais* 1847, 440, où l'inscription est reproduite avec la lecture *Ronnus*, qui paraît fautive ; — A. Steyert (et Allmer) *Insc. de Lyon et des environs*, 62.

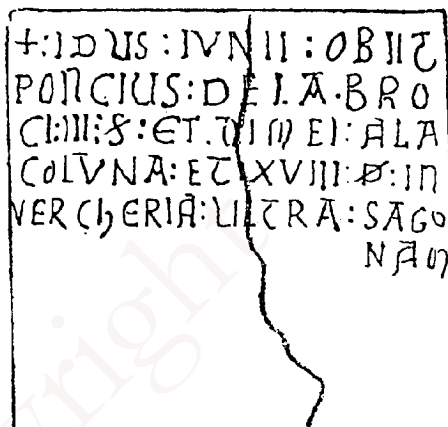
¹ On peut interpréter : « Qui donna dix sous sur sa terre de Riolles (ou de Riolles) ».

III

OBIT DE PONCE DE LA BROSSE

(XIII^e siècle.)

† : IDVS : IVNII : OBIIT
 PONCIUS : DE LA . BRO
 CI : III : S : ET . DIMEI : A LA
 COLV(M)NA : ET : XVIII : D : IN
 VERCHERIA : ULTRA : SAGONAM¹.



Aux ides de juin mourut Ponce de la Brosse. III sous et demi à la Colonne et XVIII deniers sur la verchère au delà de la Saône.

Stèle de choïn poli comme marbre, reposant sur une base et fendue en deux, qui servit longtemps de support à un bénitier de l'église d'Ainay². Actuellement plaquée contre le mur intérieur du porche latéral de gauche, après être restée à l'abandon dans le jardin du presbytère où elle se trouvait encore en 1857³.

Hauteur totale de la stèle : 1 m. 06 ; hauteur prise de la base au sommet : 0 m. 95 ; largeur au niveau de l'inscription : 0 m. 36, au niveau du socle : 0 m. 54 épaisseur : 0 m. 37.

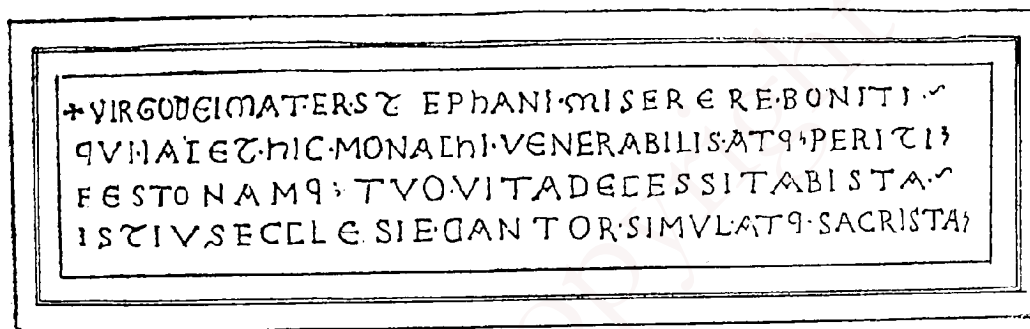
BIBLIOGRAPHIE : J. Spon : *Recherches...*, éd. de 1675, 158 ; éd. de 1857, 188 ; V. Teste, *l'Église d'Ainay...*, 440 ; Steyert (et Allmer) *Insc. de Lyon et des environs*, 66.

¹ *Dimeï*, soit *Dimidium*. — *Vercheria*, pré-verger appartenant à une ferme.

² « Dessous un bénitier de marbre, note J. Spon, j'ay trouvé cette inscription en caractères mal formés, mais pourtant plus anciens que gothiques » (158). V. Teste fait remarquer : « Spon donne cette inscription sans la première ligne à cause de l'empâtement du bénitier supporté par le pilier sur lequel elle est gravée. » (440).

³ Note de L. Rénier dans son éd. de Spon (1857), 188.

IV

INSCRIPTION FUNÉRAIRE D'ÉTIENNE BONET, CHANTRE ET
SACRISTAIN D'AINAY(XIII^e siècle.)

VIRGO DEI MATER STEPHANI MISERERE BONITI
QUI IACET HIC MONACHI VENERABILIS ATQ(VE) PERITI
FESTO NAMQ(VE) TVO VITA DECESSIT AB ISTA
ISTIVS ECCLESIE CANTOR SIMVL ATQ(VE) SACRISTA.

*Vierge, mère de Dieu, ayez pitié d'Étienne Bonet,
qui gît ici, moine vénérable et habile,
Car le jour de votre fête il sortit de cette vie,
De cette église chantre en même temps que sacristain.*

Marbre blanc. Hauteur : 0 m. 50 ; largeur : 1 m. 40 avec la bordure.
Cette inscription, d'une graphie curieuse¹, est en hexamètres dactyliques,
avec particularités prosodiques médiévales.

¹ Mélange des caractères romains et médiévaux : E et C ronds, par exemple, avec les E et les C carrés ; forme élégante des T.

Elle doit dater du XIII^e siècle.

Provient de l'ancien cloître, où Spon et Millin l'ont vue plaquée contre le mur septentrional de l'église. Elle est, depuis 1832, sur la façade occidentale du Baptistère, au-dessous du tympan sculpté représentant des scènes de la mort de saint Jean-Baptiste.

BIBLIOGRAPHIE : J. Spon, *Recherches*, 161 ; Millin, *Op. cit.*, I, 493 ; — Fleury La Serve, article sur Ainay dans *Lyon Ancien et Moderne*, I, 53 ; — Steyert (et Allmer), *Insc. de Lyon et des environs*, 64 (dessin d'Allmer).

V

PIERRE TUMULAIRE AVEC FIGURE PEINTE ET ÉPITAPHE D'UN
GORREVOD

En 1838, Fleury La Serve écrivait :

« A droite, en entrant dans l'église, on peut voir encore, appliquée contre la muraille, une pierre tumulaire avec figure peinte, enlevée aux sépultures de l'abbaye d'Ainay. Son épitaphe, qu'il nous a été impossible de recomposer, rappelle, au dire de ceux qui l'ont pu lire entière, la mémoire d'un religieux d'Ainay, nommé Gorvod, mort de la peste (*lue publica*), environ dans le XII^e siècle ¹. »

Cette pierre a disparu.

Si elle représentait vraiment un Gorrevod, il est à croire qu'elle ne remontait qu'à la fin du XII^e siècle.

La famille chevaleresque de Gorrevod, d'origine bressane, est entrée dans l'histoire, à la fin du XII^e siècle, avec le chevalier Guy de Gorrevod, seigneur de la terre et du château de ce nom (Guichenon signale son existence en 1180) ².

¹ Article déjà cité dans *Lyon Ancien et Moderne*, I, 52.

² Cf. André Chagny, *Correspondance politique et diplomatique de Laurent de Gorrevod* (Lyon, 1913), I, introduction, Lx et s. — Un Jean de Gorrevod fut moine à Cluny dans la première moitié du XIV^e siècle et son neveu, Guillaume, cumula les fonctions de chanoine-comte de Lyon, de prévôt de Saint-Just et de vicaire-général de l'archevêque Jean de Talaru. Il mourut le 2 décembre 1406 et fut inhumé à Saint-Jean. Au milieu du XV^e siècle, Étienne de Gorrevod fut « homme d'église », d'après Guichenon (*Bresse*, 193).

VI

ÉPITAPHE DE GUILLAUME DE VILLENEUVE
ET DE PLUSIEURS MEMBRES DE SA FAMILLE

(1319-1348)

HIC IACET F. GVILLELMVS DE VILLANOVA, INFIRMARIVS ATHANACENSIS, QVI OBIIT IN OCTAVA PENTECOSTES ANNO DOMINI MCCCXIX. ANIMA EIVS PER MISERICORDIAM DEI REQVIESCAT IN PACE. AMEN.

ET IOANNA DE BAGNO, VXOR STEPHANI DE VILLANOVA, QVAE IN FESTO SANCTAE MARIAE MAGDALENAE OBIIT ANNO DOMINI MCCCXXXIII, QVAE DEDIT NOBIS DECEM SOLIDOS CENSVS.

ET ISABELLA DE SAISIOLO, VXOR DICTI STEPHANI, QVAE DEDIT NOBIS DECEM SOLIDOS CENSVS, ET OBIIT DECIMA DIE DECEMBRIS ANNO DOMINI MCCCXXXIX.

ET MARIETA DE POMPERO, VXOR AYMONDE DE VILLANOVA ; DEDIT NOBIS DECEM SOLIDOS CENSVS, QVAE OBIIT VIGESIMA DIE IVLI MCCCXLVIII.

ET ANDREAS DE VILLANOVA ; DEDIT NOBIS VIGINTI SOLIDOS CENSVS, QUI OBIIT DECIMA OCTAVA DIE AVGVSTI MCCCXLVIII.

ET MARGVARITA, VXOR DICTI STEPHANI, VXOR QVONDAM GVICHARDI DE MVRA ; DEDIT NOBIS DECEM SOLIDOS CENSVS, QUÆ OBIIT VIGESIMA DIE AVGVSTI MCCCXLVIII.

Ci-gît, frère Guillaume de Villeneuve, infirmier d'Ainay, qui mourut dans l'octave de Pentecôte l'an du Seigneur MCCCXIX. Que par la miséricorde de Dieu son âme repose en paix. Amen.

Et Jeanne de Bagne, épouse d'Étienne de Villeneuve, laquelle mourut en la fête de sainte Marie-Magdeleine l'an du Seigneur MCCCXXXIII ; elle nous donna dix sous de revenu.

Et Isabelle de Saisieul, épouse du dit Étienne, laquelle nous donna dix sous de revenu et mourut le dix décembre de l'an du Seigneur MCCCXXXIX.

Et Mariette de Pompierre¹, épouse d'Aymond de Villeneuve ; elle nous donna dix sous de revenu et mourut le vingt juillet MCCCXLVIII.

¹ V. Le Laboureur, *Masures*, II, 643.

Et André de Villeneuve; il nous donna vingt sous de revenu et mourut le dix-huit août MCCCXLVIII.

Et Marguerite, épouse dudit Étienne, veuve de Guichard de la Mure; elle nous donna dix sous de revenu et mourut le vingt août MCCCXLVIII.

Perdue. Rapportée par Guichenon (*Hist. de Dombes*, II, p. 325 de l'éd. de 1874). Elle se trouvait, au XVII^e siècle, à l'entrée du Chapitre d'Ainay, après avoir été placée d'abord, selon toute vraisemblance, dans la chapelle des Villeneuve, à Saint-Pierre.

Le 17 septembre 1343, Étienne de Villeneuve fit, en effet, l'acquisition de la « Chapelle Saint-Pierre d'Ainay, située juxte le Chapitre », pour y établir le tombeau de sa famille¹. Il y fit déposer les dépouilles de son fils Jean, juriste, déjà mort en 1343, et de ses deux premières femmes : Jeanne de Bagne² ou Baignols (morte en 1333), Isabelle de Saisieul³ ou Seyssuel (morte en 1339) ; peut-être même de sa troisième épouse : Marguerite, veuve de Guichard de la Mure (morte le 20 août 1348).

Puisque l'épitaphe de son fils Pierre, décédé le 5 septembre 1348⁴, donne comme défunt Étienne de Villeneuve, on a de fortes raisons de croire que le chef de cette maison si cruellement frappée mourut lui-même dans la quinzaine écoulée du 20 août au 5 septembre de cette année tragique. Tragique en vérité, car ce fut « le temps de la mortalité », de la peste noire qui épouvanta par ses ravages presque tout le vieux monde⁵. Étienne de Villeneuve fut sans doute victime du fléau, ainsi que sa troisième femme Marguerite, son fils Pierre, son frère André et Mariette de Pompière⁶, sa belle-sœur. Cinq décès, dans la même famille, en

¹ L'Original de cet acte d'achat se trouve aux *Archives du Rhône*, Fonds d'Ainay, Armoire I, cart. 22, n° 1. Il a été publié par M.-C. Guigue, dans le *Cartul. municip. de Lyon*, XII, n. 10.

² « D'une maison noble et ancienne, qui portait d'argent à trois bandes losangées d'or et d'azur ». *Masures*, II, 642. Au lieu de Bagnols on pourrait lire : Ban (près Givors).

³ « Nom d'un vieux château sur le Rhône, appartenant aujourd'hui à l'archevêque de Vienne. » *Masures*, Ibid. — Isabelle et Jeanne étaient enterrées « au pied du monument de leur mari », d'après Le Laboureur.

⁴ V. ci-dessous.

⁵ Cette *epidemie mortalitas* dépeupla Lyon où elle sévit avec intensité, comme l'indique avec précision une inscription en langue vulgaire, trouvée rue Masson, au-dessus du Jardin des Plantes : « El tems de la mortalita lan MCCCXLVIII. » — Cf. Lettre du roi, en date du 3 mai 1351 dans *Cart. municip. de Lyon*, 454.

⁶ Le Laboureur (*Masures*, éd. de 1887, II, 642) fait de Mariette la femme de Berneys de Villeneuve, mort le 12 août 1361. Il ajoute : « Mariette de Pompière est enterrée à Ainay avec les père et mère de son mari. » (*Ibid.*, 643.)

l'espace d'un mois et demi et en pleine paix, ne peuvent être attribués qu'à une épidémie.

Les armes des Villeneuve étaient parties : *au premier, losangé d'or et d'azur ; au deuxième, d'argent, à trois demi-vires de gueules.*

Parmi les fils d'Étienne, qui survécurent à leur père, il faut citer, outre Jacquemin, moine à Ainay, Berthet, qui fut l'auteur des seigneurs d'Yvours, de Joux-sur-Tarare et de la Bâtie-en-Dombes.

Un de ces seigneurs d'Yvours (ou d'Yvore), Aynard de Villeneuve, écuyer, conseiller et maître d'hôtel ordinaire de Jean, duc de Berry et d'Auvergne, mourut le 17 août 1400 et fut enterré à Ainay dans la chapelle de ses ancêtres. Son épitaphe, gravée sur pierre, était encore lisible au XVIII^e siècle¹.

BIBLIOGRAPHIE : C.-M. Guigue, *Cart. municip. de Lyon*, p. x, n. 8 et 9. — Le Laboureur, *Masures*, éd. de 1887, II, 642 et s. — Steyert, *Armorial*, 94.

¹ *Arch. du Rhône*, Actes capit. de Saint-Jean, liv. V, f^o 183. — Sur le testament d'Aynard, écrit sur six peaux de mouton cousues l'une à l'autre, cf. Le Laboureur, *Masures*, I, 675.

VII

ÉPITAPHE DE PIERRE DE VILLENEUVE

(1348)

HIC IACET DOMINVS PETRVS DE VILLANOVA, DOCTOR IVRIS
VTRIVSQUE, EGREGIVS FILIVS QVONDAM STEPHANI DE VILLANOVA, QVI
DEDIT NOBIS DECEM SOLIDOS CENSVS. QVI OBIIT QVINTA DIE
SEPTEMBRIS MCCCXLVIII.

*Ci-gît le seigneur Pierre de Villeneuve, docteur en l'un et l'autre droit, égrèg
fils de feu Étienne de Villeneuve, lequel nous donna dix sous de revenu. Il mourut
le cinquième jour de septembre MCCCXLVIII.*

Inscription perdue, rapportée par Guichenon (*Histoire de Dombes*, II, 325,
éd. de 1874).

Pierre était le deuxième fils connu ¹ d'Étienne de Villeneuve, le compilateur
du recueil des privilèges, franchises et libertés de la ville de Lyon ², personnage
fort considérable, dont il a été déjà question plus haut. Pierre, docteur en droit
civil et en droit canon, mourut probablement de la peste noire et fut inhumé
à Ainay.

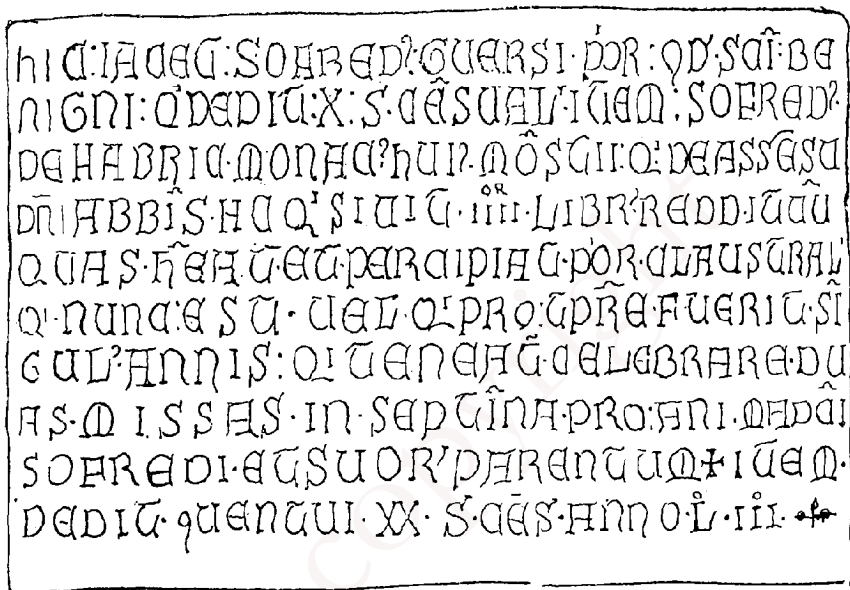
BIBLIOGRAPHIE : M.-C. Guigue, *Cartul. munic. de Lyon*, XI et n. II.

¹ L'aîné, Jean, est mentionné comme défunt dans l'acte d'acquisition de la chapelle Saint-Pierre
en 1343.

² En 1336, « por amour du commun, seinz remuneracion alcune », Étienne entreprit de rassembler
ces titres : 86 pièces réunies en dix-huit mois. En 1342, il y ajouta un supplément. Le tout p.p. M.-C.
Guigue en 1876 sous le titre de *Cart. munic. de Lyon*. Membre de la riche et puissante corporation des
drapiers, délégué de Lyon, en 1328, auprès du pape Jean XXII, élu consul en 1336, il joua un rôle
considérable dans les affaires de sa ville natale.

VIII

ÉPITAPHE DE SOFRED DE GUERS ET DE SOFRED DE FABRICIS
(Vers 1350)



HIC IACET SOFREDVS GVERSI P(R)IOR Q(VON)D(AM) S(AN)C(T)I BE
 NIGNI Q(V)I DEDIT X S(OLIDOS) CE(N)SVAL(ES). ITEM SOFRED(VS)
 DE FABRIC(IS) MONAC(HVS) HVI(VS) MO(NA)ST(ER)II Q(V)I DE ASSE(N)SV
 D(OMI)NI ABB(AT)IS A(QV)ISIVIT IIII^{or} LIBR(AS) REDDITVV(M)
 QVAS H(AB)EAT ET PERCIPIAT P(R)IOR CLAVSTRAL(IS)
 Q(V)I NVNC EST VEL Q(V)I PRO T(EM)P(O)RE FVERIT SI(N)
 GVL(IS) ANNIS Q(V)I TENEAT(VR) CELEBRARE DV
 AS MISSAS IN SEPTI(MA)NA PRO ANIMA D(I)C(T)I
 SOFREDI ET SVOR(VM) PARENTVM † ITEM
 DEDIT (CON)VENTVI XX S(OLIDOS) CE(NS)VALE(S). ANNO L^o III^o †

HIC IACET SOFRED(VS) GVERSI P(R)IOR Q(VON)D(AM) S(AN)C(T)I BE
 NIGNI Q(V)I DEDIT X S(OLIDOS) CE(N)SVAL(ES). ITEM SOFRED(VS)
 DE FABRIC(IS) MONAC(HVS) HVI(VS) MO(NA)ST(ER)II Q(V)I DE ASSE(N)SV
 D(OMI)NI ABB(AT)IS A(QV)ISIVIT IIII^{or} LIBR(AS) REDDITVV(M)
 QVAS H(AB)EAT ET PERCIPIAT P(R)IOR CLAVSTRAL(IS)
 Q(V)I NVNC EST VEL Q(V)I PRO T(EM)P(O)RE FVERIT SI(N)
 GVL(IS) ANNIS Q(V)I TENEAT(VR) CELEBRARE DV
 AS MISSAS IN SEPTI(MA)NA PRO ANIMA D(I)C(T)I
 SOFREDI ET SVOR(VM) PARENTVM † ITEM
 DEDIT (CON)VENTVI XX S(OLIDOS) CE(NS)VALE(S). ANNO L^o III^o †

Ci-gît Sofred de Guers, jadis prieur de Saint-Bénigne, qui donna dix sous
 censuels (de rente). De même Sofred de Fabricis, moine de ce monastère, qui, de l'assen-
 timent du seigneur abbé, acquit IV livres de revenu qu'aura et percevra le prieur
 claustral actuel ou son successeur, chaque année, à charge de célébrer deux messes
 dans la semaine pour l'âme dudit Sofred et de ses parents. De même il a donné au
 couvent XX sous censuels. Il mourut à cinquante-trois ans.

Pierre. — Hauteur : 0 m. 52 ; largeur : 0 m. 88.

Plaque scellée au mur de l'École des enfants de chœur attenant à la chapelle Saint-Michel. (Le bord gauche masqué par l'épaisseur d'une cloison.)

Cette inscription marque la transition entre la graphie romane et la graphie gothique. La forme de ses caractères est celle qui prévalut dans le deuxième tiers du xiv^e siècle.

Sofred de Fabricis mourut vers 1350. A cette date, il fonda, pour lui-même un anniversaire. En 1354, on note une autre assignation d'anniversaire sur « une maison en forme de tour, sise jouxte la première porte de l'entrée du monastère d'Ainay, au coin du jardin abbatial, du côté du nord, bâtie par frère Soffred de Fabricis, moine d'Ainay¹ ».

Spon cite une inscription se rapportant aux mêmes faits et intéressant les mêmes personnages (variantes dans les noms). Nous la transcrivons telle quelle, avec ses fautes de lecture, faciles à corriger :

HIC IACET GOFAREDVS, DOR² QVOND. SCI BENIGNI, QVI DEDIT
NOBIS X. S. CENSVS: ITE GOFAREDVS DE FABRICIS, MONACHVS
HVIVS MON., DE ASSENSV DO. ABB. ACQVISIVIT CONVENTVI DVO
ANIVERSAR., VNVM DE XX S. ANNVAL. SITVATIS SVPER TVRRIM
QVA IPE CEDIFICAVIT IVSTA MAGNAM PORTAM HVIVS ABBACIE, ET
ALIVD DE XXX S. PRO QO DEDIT DCO CONVENTVI XXX. FLOR.
AVRI, QVAE ANNIVERSAR. PRO SE ET SVIS SVNT ANNIS SINGVLIS PER
CONVENTVM PERPETVO FACIENDA.

Guersi est une forme ancienne de Cuire. Il est question de la maison de *Guerciis*, unie à la manse d'Ainay dans une bulle d'Alexandre IV³.

Sofredus, *Goffredus*, *Gofaredus* peuvent se traduire par Geoffroi, Geoffray, Godefroy.

BIBLIOGRAPHIE : J. Spon, *Op. cit.*, 162, éd. de 1675 et 192 éd. de 1858 ; V. Teste, art. cit., xxv, 440 ; A. Steyert (et Allmer) *Ms. cit.*, 74.

¹ *Bibliothèque de Lyon*, Ms. 247 (2563) : Cartulaire des fondations et des anniversaires de l'abbaye d'Ainay, fol. 5 v^o et fol. 12.

² Rétablir : *Prior*.

³ Du 12 avril 1255. V. *Grand Cartul.*, I, 32.

IX

ÉPITAPHE DU DAMOISEAU PIERRE DONCIEU DE DOUVRES ET DE
SON FRÈRE GUIGONET, CLERC. FONDATIONS FAITES PAR LEURS
FRÈRES GUILLAUME ET ÉTIENNET.

(Après 1353).

† ~~FRAT~~ PETRVS DONCEV DE DOVRGS DOICELLVS QI OBIT ANNO DNI M CCC XL IX XX VI DIE
APRILIS HIC GVIGONET DONCEV CLERICVS FRATER PETRI QI OBIT ANNO DNI M CCC
X DIE MENSIS OCTOBRIS PRO QVORV ANNIVERSARIIS HIC PERPETVO FACIENDIS DATI FVERVNT XX FLOR
† IT ANNO DNI M CCC LIII FR GVILLES DONCEV DE DOVRGS REFECTORARI HVI LOCI ET FR DCO
N PETRI ET GVIGONETI NV VIVES DEDIT PRO ANNIVERSARIIS SVO HIC PERPETVO DIE OBITVS
SVI FACIENDO X FLOR QI DECE ET XX FLORENI SVPSCRIPTI COVERSI ET POSITI FVERVNT
IN REEDIFICATIOE HVI CAPELLE BTE MARIE MAGDALE DE VOLVNTATE LICE(N)TIA
ET DOCEV DNI HIC ET DOCEV ANNO DNI M CCC LIII X V DIE MENSIS SEPTEMBR
STEPHINVS DCEV DOMICELLVS DNI DE DOVRGS DEDIT PERPETVO REEDIFICATIOE ASSIS
N HVI XLII SOLID VII DENARII PERPETVO REDDITVS DIRIGENDO DNO DE FRADO
ALODIO PRIORI GLHVSGLI HVI DOCEV SVQVASSORIBVS SVIS PRO LABORE QVOD VNT
MISSA DE MONASTIO QVHLI PAROCHIA PERPETVO PER EOS DELEGARE DE HAC CAPEL
LA BTE MARIE PETRI ET GVIGONETI PRO REEDIFICATIOE HIC DATI PETRI DCEV DE DOVRGS DEDIT
CELII HIC DATI STEPHEINI ET PRO SALVTE SVORV DEFRVCTORY VIVORY ET IUD
QS FIDELIU ET HEDVRO I LUIS SUP HIC DATI DCEV DOCEV ANNO DNI M CCC LIII
HIC EXORDIIS UT PERPETVO STANTIS COLLOCAT SEPTEMBRIS ET HAC PERPETVO
VISIONE DNI X HAC PERPETVO PERPETVO PERPETVO PERPETVO PERPETVO PERPETVO PERPETVO PERPETVO

HIC IACET PETRVS DONCEV DE DOVRGS, DO(M)ICELL(VS), Q(V)I OBIT
ANNO D(OMI)NI M^o CCC^o XL^o IX^o XX^o VI DIE M[ENSIS] APRILIS. † IT[EM]
GVIGONET(VS) DONCEV, CLERIC(VS), FR(ATER) D(IC(T)I) PETRI, Q(V)I
OBIT ANNO D(OMI)NI M^o CCC^o X[.....] DIE MENSIS OCTOBR(IS), PRO
QVORU(M) ANNIVERSARIIS HIC PERPETVO FACIE(N)DIS DATI FVERVNT
XX FLOR(EN)I. † IT[EM] ANNO D(OMI)NI M^o CCC^o L^o III^o FR(ATER) GVIL-
L(ELMV)S DONCEV DE DOVRGS, REFECTORA(RIVS) HVI(VS) LOCI ET
FR(ATER) D(IC)TOR(VM) PETRI ET GVIGONETI, NV(N)C VIVE(N)S DEDIT,
PRO ANNIVERSAR(IO) SVO HIC P(ER)PETVO DIE OBITVS SVI FACIE(N)DO,
X FLOR(ENOS). Q(V)I DECE(M) ET XX FLORENI SVP(ER)SCRIPTI
CO(N)VERSI ET POSITI FVERV(N)T IN REEDIFICATIO(N)E HVI(VS) CAPELLE
B(EA)TE MARIE MAGDALE(NE), DE VOLV(N)TATE, LICE(N)TIA ET

CO(N)SE(N)SV D(OMI)NOR(VM) ABB(AT)IS ET CO(N)VE(N)T(VS). † ANNO
 D(OMI)NI M^o CCC^o L^o II^o X^v DIE ME(N)SIS SEPTE(M)BRIS), STEPH(AN)I-
 NVS DONCEV, DOMICELL(VS), D(OMI)N(V)S DE DOVRES, DEDIT I(N)
 PERPETVV(M) ET REALITER ASSIGNAVIT XLII SOLID(OS) ET VII
 D(ENARIOS) VIEN(NENSES), BONOR(VM) P(ER)PETVI REDDIT(VS) CV(M)
 DIRECTO D(OMI)NIO ET DE FRA(N)CO ALLODIO, PRIORI CLAVST(RA)LI
 HVI(VS) MO(NA)STER(II) ET SVCESSORIB(VS) SVIS, PRO LABORE ET
 M(ER)CEDE VNI(VS) MISSE DE MORTVIS, QVAL(IBET) SEPTIMANA
 PERPETVO PER EOS CELEBRA(N)DE IN HAC CAPELLA B^e M^e MAGDA-
 L(ENE), PRO REMEDIO ET REQVIE A(N)I(M)E D(I)C(T)I PETRI DO(N)CEV
 DE DOVRES, DOMICELLI, F(RATR)IS D(I)C(T)I STEPH(AN)INI ET PRO
 SALVTE SVOR(VM) DEFV(N)CTOR(VM) ET VIVOR(VM) O(MN)IVMQ(VS)
 FIDELIV(M). ET HEC VERO I(N) L(IB)RIS SVP(ER) H(EC) F(A)C(T)IS
 PLEN(IVS) CO(N)TINENTVR. LEGE(N)TES HEC, EXORETIS VT PRE-
 D(I)C(T)I I(N) GAVDIIS COLLOC(EN)T(VR) SE(M)PIT(ER)NIS ET A(N)I(M)E
 EOR(VM) DE(IN) I(N) B(EA)TA VISIONE CV(M) IH(ES)V X(RISTI) AMORE
 P(ER)FRVA(N)T(V)R CLARI(TA)TE. AMEN¹.

Ci-gît Pierre Doncieu de Douvres, damoiseau, qui mourut l'an du Seigneur MCCCXLIX, le XXVI^e jour du mois d'avril.

De même, Guigonet Doncieu, clerc, frère du dit Pierre, qui mourut l'an du Seigneur MCCCX..., le... jour du mois d'octobre. Pour leurs anniversaires, à célébrer perpétuellement ici, furent donnés XX florins.

De même, l'an du Seigneur MCCCLIII, frère Guillaume Doncieu de Douvres², réfectoier de ce lieu et frère des dits Pierre et Guigonet, actuellement vivant, a donné X florins pour que son anniversaire soit célébré ici à perpétuité le jour de sa mort. Lesquels dix et XX florins sus-mentionnés ont été convertis et affectés à la réédification de cette chapelle de la bienheureuse Marie-Magdeleine, de la volonté, avec la permission et le consentement des seigneurs abbé et [religieux] du couvent.

¹ Ponctuation ajoutée. Le texte ne porte que des points séparant les mots.

² Un Guillaume d'Oncieu, peut-être le même personnage, fut abbé d'Ainay (*frater Guillermus, abbas athanacensis*). Document conservé aux Arch. de Saint-Maurice d'Agaune en Valais. V. D. - L. Galbreath, quelques sceaux de l'abbaye d'Ainay conservés dans les dépôts d'arch. suisses (dans *Bull. hist. du dioc. de Lyon*, juillet-sept. 1927, n° 3, 177).

L'an du Seigneur MCCCLII, le XV du mois de septembre, Étienne¹ Doncieu, damoiseau, seigneur de Douvres, a donné à perpétuité et réellement assigné XLII sous et VII deniers viennois, sur ses biens de perpétuel revenu avec domaine direct et de franc alleu, au prieur claustral de ce monastère et à ses successeurs pour la peine et rétribution d'une seule messe de morts qu'ils célébreront chaque semaine à perpétuité dans cette chapelle de la B^e M^e Magdeleine, pour le remède et repos de l'âme du dit Pierre Doncieu de Douvres, damoiseau, frère dudit Étienne et pour le salut des siens, défunts et vivants, et de tous les fidèles. Au surplus, ces clauses sont contenues pleinement dans les livres faits pour elles².

Vous qui lisez ceci, priez pour que les susnommés soient admis aux joies éternelles et pour que, par la suite, leurs âmes, dans la vision bienheureuse, avec l'amour de Jésus-Christ jouissent de la lumière. Ainsi soit-il!

Pierre. — Hauteur : 0 m. 66 ; largeur : 1 m. 29.

Placée jadis dans la chapelle de Sainte-Magdeleine des Cloîtres (ruinée au xvi^e siècle) ; employée ensuite dans le dallage de la chapelle de Notre-Dame³, elle est aujourd'hui scellée au mur intérieur du porche latéral gauche.

Pierre III Doncieu, premier nommé dans cette épitaphe, était l'aîné de Jean Doncieu, seigneur de Douvres en Bugey et de Diémoz en Dauphiné, qui eut de sa femme, Alix de Septème, quatre fils : Pierre II, marié le 19 janvier 1343, à Berlionne de Palagnin et qui mourut à Diémoz le 26 avril 1349 ; Étienne, chevalier, tige des seigneurs de Douvres après le partage de la succession paternelle⁴, qui épousa Marguerite de la Balme le 21 janvier 1346, puis, le 24 septembre 1358, Jeannette de Corant, laquelle lui donna une fille et un fils (Pierre), mentionnés dans son testament du 20 août 1361 ; Guigonnet, qualifié clerc dans notre épitaphe et dans une charte de 1345 ; enfin, Guillaume, réfectoier, ensuite abbé d'Ainay en 1362.

¹ L'inscription porte nettement non pas *Stephanus*, mais *Stephaninus*, avec une crase sur l'i.

² Traduction moins littérale : « Ces clauses sont pleinement exposées dans les actes dressés à cet effet. »

³ « Elle était autrefois dans la chapelle de Sainte-Magdeleine des Cloîtres. Elle gît aujourd'hui sous les pieds des fidèles dans la chapelle de Notre-Dame. » V. Teste, *loc. cit.* (en mai 1847).

⁴ Sa part de succession comprit « la seigneurie de Douvres et tous les biens d'Ambronay, de Saint-Germain-lès-Ambérieu, de Montluel et de Lyon. Cf. abbé Marchand, *Les Chartes de la Tour de Douvres*, 224.

La Maison d'Oncieu portait *d'or à trois chevrons de gueules* et, pour *cimier*, un *hibou d'or*.

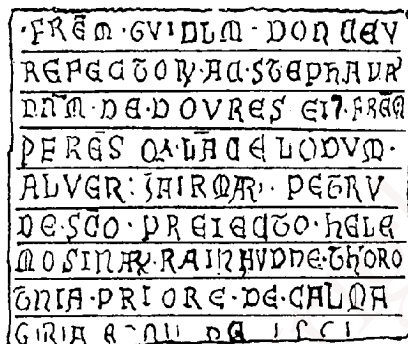
La seigneurie de Douvres, à quelques kilomètres au nord-est d'Ambérieu en Bugey, appartenait encore à la fin de l'Ancien Régime à un comte de Doncieu gentilhomme du roi de Sardaigne ¹.

BIBLIOGRAPHIE : V. Teste, L'Église d'Ainay... dans *Rev. du Lyonnais*, xxv, 1847, 438 ; — A Steyert (et Allmer), *Inscr. de Lyon et des environs*, 72 ; — abbé F. Marchand, *Les Chartes de la Tour de Douvres*, 220, n. 2.

¹ Sur les Doncieu ou d'Oncieu bugistes, v. Guichenon, *Bresse et Bugey* (au nom) et l'abbé Marchand, *Op. cit.*, passim et notamment 219-220, 224.

X

INSCRIPTION OU SONT NOMMÉS DIVERS PERSONNAGES

(Vers le milieu du XIV^e siècle)

...FR(ATR)EM GVILL(EL)M(VM) DONCEV
 REFECTOR(ARIVM) AC STEPHANI(NVM)
 D(OMI)N(V)M DE DOVRES ET (EIVS) FRA(TRE)M,
 PAR(ENT)ESQ(UE), LA(N)CELODVM
 ALVER INF(I)RMAR(IVM), PETRV(M)
 DE S(AN)C(T)O PREIECTO HELE
 MOSINAR(IVM), RAINAVD(VM) DE THORO
 GNIA PRIORE(M) DE CALMA,
 GIRIA ... DE ...

...Frère Guillaume Doncieu, réfectoier, et Étiennot, seigneur de Douvres, et son frère et ses parents, Lancelot Alver, infirmier, Pierre de Saint-Priest, aumônier, Rainaud de Thorognia, prieur de Chaume, Giria (?)... de...

Calcaire tendre. — Hauteur : 0 m. 29 ; largeur : 0 m. 37.

Cette inscription incomplète, où figurent, avec le damoiseau, Étiennot de Douvres, et son frère Guillaume, tous deux nommés dans l'épithaphe précédente, plusieurs dignitaires de l'abbaye d'Ainay, était placée en 1847¹ sur un contrefort de la chapelle de la Vierge ; actuellement elle gît à l'abandon dans le jardinet du presbytère.

¹ V. Teste, *loc. cit.*

Elle rappelait, sans doute, quelque fondation pieuse faite en faveur du monastère.

La pierre est presque entièrement brisée dans le bas, en sorte que nous n'avons pu lire que quatre lettres du dernier mot de la dernière ligne conservée¹.

BIBLIOGRAPHIE : V. Teste, L'Église d'Ainay... dans *Revue du Lyonnais*, xxv, 1847, 441 ; — Aug. Allmer, sur quelques inscriptions d'Ainay, dans *la France Littéraire* du 21 novembre 1857 ; — A. Steyert (et Allmer), *Inscript. de Lyon et des environs*, 77.

¹ V. Teste les avait lues, avec cette suite : *et Iacobum de Ven...* Il supposait que ce dernier mot, incomplet, pouvait être Venche ou Vauche, paroisse du Forez, dans laquelle Hugues de Boissonnel, abbé d'Ainay au xiii^e siècle, donna de grands biens à son monastère (*Ibid.*)

XI

PIERRE TUMULAIRE, AVEC INSCRIPTION, DE JACQUES DE VERGEY
ET DE SON FILS HENRY, MOINE D'AINAY

(Après 1354.)

† HIC IA[CET IACOBVS DE VERGE]YO CIVIS LVG[DVNENSIS], [QVI SVSCEPIT] RELIGIONE(M) ET FVIT MONACH(VS) HVI(VS) MO(NA)ST(ER)II P(ER) TRES ANNOS VEL C(IR)CA ANT(E) DIE(M) OBIT(VS) SVI. OBIIT AVTE(M) DIE X ME(N)SIS NOVE(M)BR(IS), A(N)NO D(OMI)NI MCCCLIII. ITE(M) FR(ATER) HE(N)RIC(VS) DE VERGEYO HVIVS MO(NA)ST(ER)II MONAC(HVS) FILI(VS) D(I)C(T)I IACOB[I. OBIIT.... QVORVM ANIMAE REQV]IESCA(N)T I(N) PACE AM(EN).

+ *Ci-gît Jacques de Vergey, citoyen¹ de Lyon, qui embrassa la vie religieuse et fut moine de ce monastère pendant trois ans environ avant le jour de sa mort. Or, il mourut le X^e jour de novembre, l'an du Seigneur MCCCLIII.*

De même, frère Henry de Vergey, moine de ce monastère, fils du dit Jacques [qui mourut... Que leurs âmes] reposent en paix. Ainsi soit-il.

Pierre brisée en trois endroits.

Hauteur : 2 m. 25 ; largeur : 1 m. 24.

Actuellement dressée contre le mur méridional du clocher, sous le porche latéral droit de Saint-Martin².

Il est à remarquer que, dans cette inscription, le nom du père³ peut se restituer facilement par la fin du mot et par le nom du fils, très lisible.

Le notaire Jacques de Vergey, d'une famille originaire d'Autun, est un personnage connu⁴. C'est lui qui, avec Thomas Baconier, rédigea en 1341, le Grand

¹ Bourgeois de Lyon, jouissant de tous les droits obtenus par la récente Commune.

² Où elle disparaît derrière les chaises entreposées en cet endroit.

³ Est-ce une distraction du lapicide, mais ce nom paraît orthographié CERGEYO par un c et non par un v. Cependant, il y a tout lieu de lire VERGEYO.

⁴ Dans un ms. (2563, fonds Coste) de la Bibl. de Lyon, se trouvent plusieurs actes certifiés par lui et par ses confrères Nicolas Fabri de Bernonville et Thomas Baconier (ou Bacconnier), aux dates de 1341 et 1347 (f^{os} 20 et 26). Leurs souscriptions et monogrammes y figurent.

Cartulaire d'Ainay¹. Ses armes sont incomplètement lisibles aux angles supérieurs de la dalle funéraire ; mais, sur un sceau de Jehan du Vergier, sergent d'armes du roi et receveur général de la cité et du diocèse de Lyon sur le fait des aides en 1368, — peut-être un autre fils de Jacques, — on constate que le cimier est un *lion issant*.

Il semble donc qu'on puisse restituer ces armoiries de la façon suivante : *D'or au chêne glanté de sinople, au chef de gueules, chargé d'un lion issant d'argent*. Ce chef et ces émaux sont déterminés par le blason de la ville, sous lequel il était fort à la mode chez nos anciens bourgeois d'abaisser leurs propres armoiries².

L'inscription court en marge et sur les quatre côtés de la pierre tombale. Dans le rectangle allongé qu'elle circonscrit, un encadrement léger, semblable à ceux qui décorent les manuscrits contemporains : longues et minces colonnettes avec bases, chapiteaux sommaires faits d'une seule feuille, arc brisé, orné de crochets et sommé de trois fleurons plus largement épanouis, trilobe enfin, soudé sous l'arc en tiers point. Et dans ce cadre, une haute figure, gravée, elle aussi, d'un homme debout. Sa belle tête expressive, penchée à droite, est imberbe ; les boucles d'une abondante chevelure couronnent un front magnifique et reparaissent vers la nuque, sous le chaperon bordé qui couvre le crâne. De grands yeux mélancoliques, un nez droit, un menton court, des rides profondes aux joues. Cette figure ascétique est bien celle d'un religieux d'une distinction peu commune. Ses mains jointes ont disparu par suite d'une cassure de la pierre ; mais l'on voit très bien sa longue et ample robe, son manteau aux plis harmonieux et les longs « souliers » de cuir qui chaussent ses pieds.

L'artisan qui grava cette tombe était un bel artiste.

BIBLIOGRAPHIE : A. Steyert, *Inscr. de Lyon et des environs* (Ms. du Palais des Arts, à Lyon). Dessin d'Aug. Allmer, 68 ; du même Steyert, *Armorial du Lyonnais...*, 92.

¹ Le ms. primitif est de 1341. Jacques de Vergey en a transcrit et certifié toutes les pages, avec Thomas Baconier, sur l'ordre de l'abbé d'Ainay, Barthélemy de Civins (*Bibl de Lyon*, 2564, fonds Coste).

² A. Steyert, *Inscript. de Lyon* (Ms. cit. du Palais des Arts), 68. Dans son *Armorial du Lyonnais* (92), Steyert ne mentionne pas les émaux du blason qu'il lit : « de... au chêne de... au chef de... chargé d'un lion issant... », corrigeant ainsi le dessin de sa planche 63 v° où il a dessiné un *lion passant*.

XII

ÉPITAPHE DE L'ABBÉ BARTHÉLEMY DE CIVINS

(1361)

HIC IACET VENERABILIS D(OMINVS) BARTHOLOMEVS DE CIVINIS.
 ABBAS HVIVS MONASTERII, QVI REXIT XXIX ANNIS ET OBIIT ANNO
 DOMINI M.CCC.LXI. CVIVS ANIMA REQVIESCAT IN PACE. AMEN.

Ci-gît vénérable dom Barthélemy de Civins, abbé de ce monastère. Il en eut la direction pendant XXIX ans et mourut l'an du Seigneur M.CCC.LXI. Que son âme repose en paix. Amen.

Épitaphe rapportée par les auteurs de la *Gallia Christiana*, qui ajoutent que cette sépulture, aujourd'hui disparue, était à la porte du cloître en allant à la salle capitulaire : *ad ostium claustri eundo ad capitulum*.

Barthélemy de Civins, docteur en décrets, prieur de Vence, fut abbé d'Ainay, de 1332 à 1361¹. Il était fils d'Aymeri de Civins, noble dauphinois, et de Bernarde Cheviens². Personnage important, il demanda au pape d'être exempté de certaines prescriptions de la Règle monastique, conclut un accord avec l'Archevêque de Lyon, Henri de Villars, au sujet de domaines de l'abbaye revendiqués par ce prélat et transigea avec Hugues de Genève, seigneur d'Anthon, pour des biens en litige. C'est lui qui fit faire le cartulaire de 1341 — notre *Grand Cartulaire* — par les notaires Jacques de Vergey et Thomas Baconier³, et qui, chargé d'une enquête sur les revenus et charges du Chapitre de Saint-Jean de Lyon, adressa au pape Clément VI, le 24 septembre 1347, un rapport fameux⁴.

BIBLIOGRAPHIE : *Gallia Christiana (Nova)*, IV, 239, col. 2 ; — Mabillon, *Œuvres posthumes*, II, 26 ; — Le Laboureur, *Les Mesures de l'Isle-Barbe*, éd. de 1887, I, 449.

¹ Barthélemy de Civins (Civens) prêta serment devant le Chapitre de Saint-Jean le 19 mai 1333. Un document de 1338 nomme *Frater bartholomeus permissione divina, humilis abbas monasterii athanicensis lugduni*. Aux arch. vaudoises, à Lausanne, Bailliage de Romainmôtier, 7954, V. D. — L. Galbreath, *loc. cit.*, 177.

² Le sceau appendu au document précité porte deux écus : celui de dextre représente, d'après M. Jean Tricou, un lévrier colleté, rampant, surmonté d'une étoile (qui doit être Civins) et celui de senestre, trois chevrons et une bordure engrêlée (Cheviens).

³ Ms. à la Bibl. de Lyon, Fonds Coste, N° 2564, 248 et s.

⁴ *Arch. du Rhône*, Fonds Saint-Jean, Armoire Aaron, vol. II, p. n° 3.

XIII

ÉPITAPHE DE JULIEN DE SAINTE-COLOMBE

(1516)

... AD PEDES DORMITORII GRADVS
IACET A SANCTA COLVMBIA IVLIANVS. MDXVI.

Au pied de l'escalier du dortoir gît Julien de Sainte-Colombe. MDXVI.

Perdue. — Au témoignage de Claude Le Laboureur, elle se lisait encore vers 1665, « aux alentours de la tombe, sous l'aisle gauche, au pied du degré par lequel on descend du dortoir dans l'église » Saint-Martin, autrement dit au fond du croisillon nord du transept.

Sur la pierre tombale était gravé l'écusson de Sainte-Colombe, que Le Laboureur a lu : « *parti de trois lionceaux* (à demi effacés), *contreparti de fascé, ondé six pièces.* » En réalité : « *Trois lions, parti : fascé-ondé de six pièces.* »

Julien de Sainte-Colombe, moine d'Ainay, fut prieur du Monestier.

BIBLIOGRAPHIE : Le Laboureur, *Les Mesures de l'Isle-Barbe*, éd. 1887-1895, III, 284, 307 ; — Jean Tricou : *Une famille lyonnaise du XVI^e s. : Les Stuard*, 26.

XIV

ÉPITAPHE DE NICOLAS DE LA BALME, GRAND PRIEUR

(1542)

RELIGIOSISSIMI VIRI FRATRIS NICOLAI A BALMA, VETVSTISSIMI CENOBII
ATHANATE(N)SIS

MAGNI PRIORIS, AD CHRISTIANVM LECTOREM EPITAPHIVM
CONDITVR HOC TUMVLO CORPVS NOBILIS GENERE SED VIRTV-
TIBVS MVLTO NOBILIORIS, VIRI FRATRIS NICOLAI A BALMA, MAGNI
QUONDAM HVIVS CENOBII PRIORIS, CASTITATIS ET RELIGIONIS PRE-
CIPVI CVLTORIS, QVI SALVTI ANIME SVE CONSVLENS RELIGIOSIS
HASCE PRECES PERPETVO DICENDAS STATVIT :

VIDELICET,

MISSAM SOLEM(N)EM IN VIGILIIS NA[TIVITAT]IS ET ASSVMPTIONIS
BEATE M[ARI]E IN SACELLO CAPITVLI HVIVS CENOBII. QVA FINITA
HVC OMNES CONVENIENT, SVFFRAGIA QVAE DEFVNCTIS EXIBERI
SOLENT PERSOLVTVRI. POST HAC NOVITII CAPITVLI SACELLVM REPE-
TENT E[TIAM] IN ALIIS DVABVS FESTIVITATIBVS SALVE REGINA
DICTVRI. MISSE PRETER[EA] TRIGINTA SVBMISSA VOCE POST FESTVM
DIEM ASSVMPTIONIS CELEBRABV(N)TVR.

QVI MAGNVS PRIOR HVIVS ERAT LAVS MAXIMA CLAVSTRI,

NVNC GELIDA JACET HIC ATTVMVLATVS HVMO.

CVI PROBITAS, CVI RELIGIO SINE LABE PLACEBAT.

NICOLA[VS] FATI JAM MALA NVLLA TIMET.

NOBILE DVCEBAT GENVS A BALMA POLVS IPSE.

SPIRITV REQVIES NVNC SIT AMENA SVO.

OBIIT ANNO VIRGINEI PARTVS.

PRIMA DIE FEB.

1542

*Au lecteur chrétien.**Építaphe*

*de très religieux homme, frère Nicolas de la Balme, grand prieur du très ancien
couvent d'Ainay.*

*Dans ce tombeau est enfermé le corps du frère Nicolas de la Balme, noble par
la naissance, mais par ses vertus bien plus noble, jadis grand prieur de ce couvent,
fauteur éminent de la Chasteté et de la Religion, qui pour assurer le salut de son âme
indiqua aux religieux les prières suivantes à dire perpétuellement,*

Savoir :

Une messe solennelle aux vigiles de la Nativité et de l'Assomption de la Bienheureuse Marie dans l'oratoire du chapitre de ce couvent. La messe finie, tous viendront ici ¹ pour dire les suffrages qu'on a coutume de réciter pour les défunts. Après quoi, les novices regagneront la chapelle du chapitre pour dire le Salve Regina dans ces deux festivités. En outre, après le jour de la fête de l'Assomption trente messes seront célébrées à voix basse ².

Ce grand prieur, qui était la gloire la plus grande de ce cloître, gît maintenant enseveli dans la froide terre. Nicolas à qui la probité, à qui la religion sans souillure plaisait, ne craint plus les mauvais coups du sort. Pôle ³ lui-même, il tirait sa noble origine de la Balme. Qu'un doux repos soit maintenant à son esprit.

Il mourut le premier jour de février l'an 1542 de l'Enfantement de la Vierge.

Pierre avec cadre mouluré.

Hauteur : 0 m. 66 ; largeur : 0 m. 98.

Actuellement scellée au mur septentrional du porche latéral gauche.

« Cet épitaphe est à l'entrée du cloître d'Aisnay dans un enfoncement de muraille fait en arceau », telle est la mention qui accompagne cette inscription dans un des documents manuscrits recueillis par Samuel Guichenon, vers le milieu du XVII^e siècle, et conservés aujourd'hui à l'École de Médecine de Montpellier ⁴.

L'indication d'emplacement est précieuse. Il est, par ailleurs, facile de voir que Nicolas de la Balme s'était fait construire une tombe en enfeu, à l'entrée du cloître. Elle était marquée, « des deux côtés », comme l'indique une note marginale, par les armes du grand prieur, qui sont reproduites dans le manuscrit.

Le blason de Nicolas de la Balme doit se lire : « D... à la bande d..., brisé d'un lambel de trois pendants en chef. »

Les La Balme, qu'on appelait aussi La Baulme, sont originaires de La Balme-sur-Cerdon, en Bugey, d'où l'intérêt que portait à notre grand prieur l'historien

¹ A ce tombeau.

² Trente messes basses, par opposition aux deux messes solennelles, chantées.

³ *Polus*, qui signifie souvent le ciel, dans les anciennes épitaphes, ne paraît pas avoir ici ce sens presque classique, mais celui peu commun, de point extrême, de fin de race.

⁴ V. *Inventaire des titres recueillis par S. Guichenon*, Lyon 1851, 30 v^o.

de la Bresse et du Bugey. Leur arbre généalogique a donné plusieurs rameaux : Fromentes en Bugey, Saint-Amour en Franche-Comté, Mares et Saint-Hilaire en Dauphiné, etc. Tous portent : « *D'or à la bande d'azur.* » Tels sont, vraisemblablement, les émaux qui manquent au blason du manuscrit de Montpellier. Le lambel est ici une brisure : Nicolas de la Balme était donc un cadet ou un membre d'une branche cadette. Il n'en étalait qu'avec plus d'orgueil sa noble origine.

A ce propos, il est piquant de noter que l'épithaphe fut peut-être composée de son vivant. En tout cas, la date fut ajoutée après coup : les capitales mauvaises et plus grosses qui la composent, la place qu'elle occupe le démontrent clairement.

BIBLIOGRAPHIE : *Recueil de Guichenon*, t. IX, pièce 9, Ms. de l'École de Médecine de Montpellier ; — Fleury La Serve, l'Église d'Ainay dans *Lyon Ancien et Moderne*, 53.

Le texte du Manuscrit de Guichenon, plus correct que celui de Fleury La Serve, doit être rectifié néanmoins.

XV

ÉPITAPHE D'UMBERT SULIMAS

(XVI^e siècle ?)

UMBERTVS SVLIMAS QVEM LVX A FINE DECEMBRIS
SEXTA DEDIT FATIS HAC REQVIESCIT HVMO.
LVX ETERNA DEVS CVM SIS COLLOCES EIVS
IN CELIS ANIMAM VT REQVIESCAT IBI.
QVISQVIS ADES PIETATE FAVENS ORARE MEMENTO
VT DÑS VENIAM DET MISERATVS EI.
VIRTVS DIVINA SIT EI SALVS ET MEDICINA,
VIRGO SANCTA DEI PROPITIETVR EI.

Umbert Sulimas, que le sixième jour après la fin de décembre a livré à la mort, repose dans cette terre. Dieu qui êtes le jour éternel, placez son âme dans les cieux pour qu'elle y repose. Vous qui venez ici, ému par la pitié, songez à prier pour que le Seigneur miséricordieux lui accorde le pardon, pour que la vertu divine soit son salut et son remède, pour que la Sainte Vierge de Dieu lui soit favorable.

Inscription perdue, de date incertaine.

Signalée par Spon. D'après cet érudit, elle se trouvait, dans son temps, « enchâssée dans le mur de la cour qui est devant l'église ». Elle était « malaisée à lire, parce que mal conservée ».

BIBLIOGRAPHIE : J. Spon, *Recherches*, éd. de 1675, 163 ; éd. de 1858, 197.

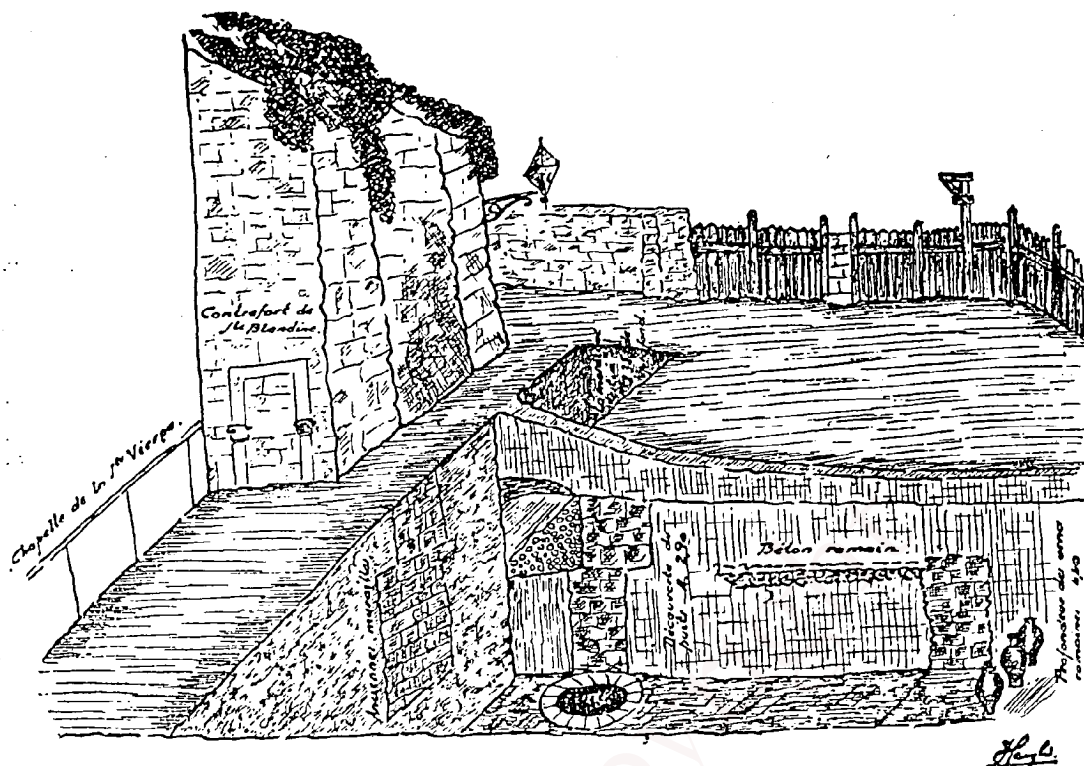
Parmi les fragments recueillis vers 1830 et placés contre les parois intérieures du porche latéral gauche, on voit une pierre de choin (hauteur : 0 m. 95 ; largeur : 0 m. 32) portant un blason sculpté, avec la date 1632. Ce blason est celui de la famille de Bourdon, d'origine forézienne : *d'azur à trois coquilles d'or, au chef de même*¹. L'écu, posé sur un bâton, désigne un homme d'église. C'est vraisemblablement celui de Théodore Bourdon, sacristain d'Ainay, qui fit exécuter certaines réparations dans l'abbaye. Il est fréquemment nommé dans les Actes capitulaires, entre 1622 et 1632².

¹ Les Bourdon étaient seigneurs de Mallevall, Saint-Victor-sur-Loire, La Fouillouse et la Chazotte, en Forez.

² *Arch. du Rhône*, Fonds d'Ainay, A. C., registres 32-33.



APPENDICES



FOUILLES DE LA SACRISTIE D'AINAY EN 1885-1886.

I. SACRISTIE

Le 30 décembre 1843, le Conseil de Fabrique, approuvant les plans présentés par l'architecte Benoît, décidait que « la sacristie actuelle..., chapelle primitive d'Ainay, consacrée par le respect dû au culte de sainte Blandine, martyre, et dont le caveau qui lui a servi de prison est sous le chœur de cette chapelle », serait rendue à ce « culte » et deviendrait une chapelle privilégiée. La sacristie nouvelle serait transportée dans la chapelle Saint-Michel, disposée à cet effet.

Cela se passait sous le pastoralat de M. Ferrand. Son successeur reprit le projet de restauration de Sainte-Blandine, mais fut d'avis de construire la nouvelle sacristie sur le jardin du presbytère, propriété de la Fabrique ¹. Des travaux plus urgents absorbèrent les ressources disponibles, en sorte que rien n'était encore fait en 1873, lorsque le curé, M. Dutel, remit l'affaire à l'étude. Deux ans après, l'architecte Benoît réussissait à faire approuver ² un plan de sacristie, réduite à un rez-de-chaussée.

¹ Procès-verbal du Cons. de Fabr., 7 juillet 1844.

² A Lyon, par l'architecte de la Ville, Tony Desjardins, à Paris, par Questel.

Là-dessus, nouvelles difficultés et de plus d'un genre, qui firent ajourner la construction à diverses reprises ¹. Bref, c'est seulement le 19 avril 1885 que les travaux furent commencés sous le contrôle de l'architecte Doumet, des Monuments Historiques.

Le 26 septembre 1886, la sacristie était achevée. Le clergé en prit possession deux mois plus tard ².

Comme nous l'avons dit, au cours des travaux de fondation ³ d'intéressants vestiges de maisons gallo-romaines et de sépultures furent découverts. On mit à jour un puits, des lits d'amphores, des pavements de grossière mosaïque. Le 31 mars 1886, la pioche d'un ouvrier éventa une sorte de chambre mortuaire, voûtée en plein cintre, dont la cavité supérieure contenait des ossements humains, au-dessus d'un niveau de mosaïque et de débris antiques ⁴.

II. CLOITRE

Le cloître développait ses quatre galeries romanes sur le flanc nord de l'abbatiale. Un puits marquait le centre du préau. Parmi les vieux plans de Lyon, le fameux *Plan Scénographique*, dessiné vers 1550, s'il n'en donne pas une vue très satisfaisante, en indique du moins l'emplacement, les limites et la forme. Au XVIII^e siècle, un carton de la *Rente Noble* montre la « cour », — l'ancien préau, ombragé par deux rangs de tilleuls ⁵.

Les arcades — huit, semble-t-il, sur les côtés nord et sud, douze sur les autres côtés, les plus longs, — étaient en plein cintre ; elles retombaient sur des colonnettes sculptées, en marbres de couleur, si nous en croyons Guillaume Paradin. Le chroniqueur écrit, en effet, à propos de la riche décoration de l'abbatiale Saint-Martin : « Ce que montrent semblablement les petits piliers de l'enceinte et balustres du cloître, de marbres de diverses couleurs ⁶. » Les chapiteaux étaient ornés de dessins géométriques, de fleurons, de volutes d'acanthes, rappelant celles des chapiteaux de la nef, et surtout de feuillages stylisés. Il en subsiste quelques-uns, notamment dans le jardin du pres-

¹ La Municipalité ayant par deux fois (janvier et octobre 1876) refusé toute subvention, on dut comprimer les dépenses, arrêtées au chiffre de 76.000 francs.

² *Procès-verbal du Cons. de Fab.*, 20 novembre 1886.

³ Le programme des travaux prévoyait la construction en sous-sol d'une chapelle des catéchismes et d'un dépôt mortuaire.

⁴ Les piédroits reposaient sur des allèges, placées à 2 m. 20 au-dessous de l'arc de la voûte. La cavité mesurait 0 m. 80 de hauteur sur 1 m. 50 de largeur.

⁵ *Arch. du Rhône*, Fonds d'Ainay, Rente Noble, n° 7.

⁶ *Mém. de l'Hist. de Lyon*, éd. de 1573, 116.

bytère ¹. Leurs corbeilles ne manquent pas d'élégance, avec leurs volutes, parfois assez semblables à celles des grands chapiteaux de la nef ou bien coiffant des boules rondes, avec leurs fleurons à huit pétales et leurs feuilles curieusement plissées.

Une porte de l'abbatiale s'ouvrait sur la galerie méridionale du cloître. Une autre, en tiers-point ², donnait sur le parvis, qui figure encore dans les gravures et lithographies du commencement du XIX^e siècle : presque contiguë au clocher-porche, elle gardait, encastrés dans son tympan, des bas-reliefs romans mutilés ³.

Plusieurs chapelles prenaient jour sur le cloître : la Conception ou Saint-Michel, Notre-Dame du cloître et Saint-Pierre.

Suivant un usage monastique assez répandu, le cloître servit au moyen âge de lieu de sépulture. Nous voyons, en effet, « honorable homme Mathieu de Chapponai, citoyen de Lyon », demander dans son testament du 5 juillet 1400, à être enterré au tombeau de son père, de sa mère, de ses frères et de « Marguerite, sa très chère femme », dans le cloître d'Ainay ⁴ ; de même, noble Humbert de Varey, « citoyen de Lyon », élisait sa sépulture au cloître d'Ainay, dans le tombeau de ses parents, le 11 août 1439 ⁵.

Lorsque des travaux de voirie furent entrepris en 1878 sur une partie de l'emplacement du cloître, les ouvriers constatèrent la présence de nombreux tombeaux, creusés dans un sol parsemé de débris romains : maçonneries et mosaïques grossières. Jusqu'au milieu du XVI^e siècle, les galeries du cloître abritèrent des tombes dont certaines pierres gravées sont parvenues jusqu'à nous : c'est le cas, par exemple, de l'inscription d'Étienne Bonet et de l'épitaphe du grand prieur Nicolas de la Balme.

III. CIMETIÈRES ET CAVEAUX FUNÉRAIRES

On constate de bonne heure l'usage d'ensevelir dans le « cimetière d'Ainay » des morts étrangers à l'abbaye. C'est ainsi que, dans l'accord conclu entre l'abbé d'Ainay et les Frères Pontifes, constructeurs du pont du Rhône, en 1185, Jean, légat du Saint-

¹ Leurs corbeilles, rondes dans le bas, sont carrées dans le haut. Il en subsiste deux types remarquables, l'un mesurant 31 cm. en hauteur et en largeur, l'autre 24 cm.

² Archivolté à quatre voussures, celle de l'extérieur ornée de fleurettes. De chaque côté, deux pilastres en retrait logeaient dans leur angle une colonnette couronnée d'un chapiteau roman.

³ Dans l'un d'eux, on croit reconnaître un fragment du bas-relief, encore existant, de la vie de saint Jean-Baptiste. Le registre intérieur, par contre, montre des personnages assis ou debout sous de petites arcades.

⁴ Le Laboureur, *Masures*, I, 437. Un Humbert III de Varey (1307-1313) avait été abbé d'Ainay. C'est lui qui apaisa la sédition dite du « Cheval Fol ».

⁵ Le Laboureur, *Masures*, I, 656.

Siège, prescrivait d'enterrer les défunts appartenant à la confrérie des Frères Pontifes ou membres de leur famille, soit auprès de l'église Saint-Michel, soit au cimetière d'Ainay, s'ils en avaient manifesté le désir avant leur mort ¹.

On sait que des abbés et de hauts personnages laïcs, tels que Jocerand de Lavieu et Barthélemy de Civins, Guigues de Beaujeu et Humbert de Varey, reçurent la sépulture à Ainay. Au surplus et sans remonter au delà du ^{xiii}^e siècle, longue serait la liste des grands bourgeois et des gentilshommes qui obtinrent la faveur d'y marquer la place de leur tombe ².

On déposait les cadavres dans des « caves ³ » (caveaux), creusées dans le sol de l'église sur des points choisis, car on devait respecter le pavement de mosaïque, justement admiré.

Lorsque l'abbatiale fut devenue paroissiale, l'usage se maintint : l'ordonnance de Mgr Camille de Neufville, du 17 octobre 1690, en fait foi. Le nombre des inhumations devint même si considérable que de graves inconvénients en résultèrent. D'après une pétition adressée à l'archevêque par le syndic du Chapitre, le 12 janvier 1765, les paroissiens, incommodés par les exhalaisons montant des caveaux, où les cadavres étaient entassés dans d'étroits espaces, s'apprétaient à désertier leur église.

Cette pétition dénonçait un état de choses qui, pour aller s'aggravant, n'était

¹ « ... Si aliquem de fratribus pontis vel eorum familia ibi mori contingerit, non nisi apud ecclesiam Sancti Michaelis sepeliatur vel in cimiterio athanacensi, si dum vixerit hoc elegerit... » (Bibl. de Lyon, Cartul. d'Ainay, ms., fol. 65 ; ; M.-C. Guigue, *Obituarium lugdunensis ecclesie*, 178).

² D'après le testament d'Isabelle de Chapponay, son frère, Pierre, fut enseveli à Ainay au tombeau de la famille, avant 1287. Guy de Jarez, chanoine et chantre de l'Église de Lyon, seigneur de Paveyzin, deuxième fils de Guigue, seigneur de Saint-Chamond, testa en 1294 et fut également enterré à Ainay. Messire Hugues de Saint-Symphorien, chanoine et maître de chœur en l'église de Lyon, demandait, en 1312, d'être mis après sa mort au tombeau de ses parents, dans le même lieu. (Un de ses arrière-neveux, noble Aimé de Saint-Symphorien, seigneur de Méons, élu, en 1400, sa sépulture, en ce caveau familial). Successivement, Pierre Miriboilli, chevalier, seigneur de Charly, en 1314, et Guillaume, damoiseau, seigneur de Charly, en 1343, manifestèrent par testament leur volonté d'être enterrés à Ainay, au tombeau de leurs parents. En 1315, Hélione Ruffier, veuve de Rodolphe de Grigny, d'une part et, d'autre part, damoiselle Marguerite de Chavannes, veuve d'Étienne de Farnay, damoiseau, exprimaient le même désir. C'est une volonté analogue qui animait Pierre de Chapponay, « citoyen de Lyon » (1333), de même que ses descendants : Mathieu (avec la femme de celui-ci, Marguerite de Varey) en 1400, et Guillaume, mort en 1487. Noble homme Jehan de Bron, seigneur dudit lieu, testant le 1^{er} mars 1380, voulait être enterré à Ainay, avec ses « prédécesseurs », et ce fut encore, en 1411, le vœu de son fils Antoine. Le 5 août 1392, Marguerite de Manisseu, femme de Pierre de la Mer, du Péage, près Irigny, exigeait d'être déposée, morte, dans le tombeau de son père et de sa mère à Ainay. Enfin, comme les Villeneuve, au moins depuis Aynard (1398), les Varey eurent leur caveau familial à Ainay : après noble Humbert de Varey, citoyen de Lyon, en 1439, noble Bernard de Varey, seigneur de Rontalon, fit connaître sa volonté d'y être enseveli auprès de ses parents, dans le cloître. Le Laboureur, *Masures*, II, 278, 373 ; I, 617, 615, 548, 547, 606, 447, 439, 279, 416, 414, 539, 656, 653.

³ Ces « caves » n'étaient à l'origine que des sépulcres construits pour quelques privilégiés. *Arch. du Rhône*, Fonds d'Ainay, Arm. A, cart. 9, p. 2.

pourtant pas nouveau. Cela semble résulter de ces lignes consignées dans un acte capitulaire du 1^{er} juin 1726 : « On remplacera la pierre usée qui couvre le caveau des inhumations, placé au milieu de la nef de l'église. »

C'était donc en plein centre de ce vaisseau que s'ouvrait le grand souterrain funèbre, qui, après avoir servi pendant des siècles à la sépulture des bénédictins, recevait, depuis la transformation de l'abbatiale en paroisse, les dépouilles des fidèles. Mais, comme au temps des moines, les dignitaires et bienfaiteurs de l'abbaye étaient seuls ensevelis dans les chapelles¹ ou dans le cloître, de même, à l'époque du Chapitre, les chanoines titulaires ou honoraires, avec quelques membres de l'aristocratie et de la bourgeoisie, avaient le privilège de reposer dans des caveaux particuliers². C'est ainsi qu'en 1786, le célèbre Pierre Poivre, ancien intendant des îles de France et de Bourbon, fut enterré dans la chapelle Saint-Benoît.

Sans parler des sépultures particulières du cloître et des chapelles, Ainay eut de bonne heure un cimetière proprement dit. Celui-ci occupa trois emplacements successifs :

Des origines à 1685, c'est-à-dire jusqu'à l'époque du transfert du titre paroissial de Saint-Michel à Saint-Martin, un cimetière existait devant la façade occidentale de l'abbatiale. Parmi les prescriptions données à la procession de la Fête des Merveilles, qui fut si populaire à Lyon jusqu'au xiv^e siècle, se trouvait la suivante, consignée dans le « Livre enchaîné » de Saint-Paul³ : « Au débarqué du bateau, le cortège entrera processionnellement dans l'église d'Ainay et là que chacun prie en silence pour soi. Mais, à la sortie de l'église, dans le cimetière, devant la porte de l'église, que le prêtre de semaine dise : Requiem æternam. »

A défaut du Plan Scénographique, celui de 1751 nous montre, dominé par le clocher-porche, une petite place, à peu près carrée, « de 55 à 70 pieds de ville », entourée de maisons conventuelles. Au milieu se dressait une croix entre deux arbres. Tel serait, selon toute vraisemblance le plus ancien cimetière d'Ainay.

Lorsqu'un nouvel ordre de choses fut instauré en 1685, c'est-à-dire quand, le 4 décembre de cette année-là, Camille de Neufville de Villeroy, abbé d'Ainay et archevêque de Lyon, eut décrété la sécularisation de l'abbaye, avec l'arrière-pensée de supprimer, ou plutôt d'absorber l'antique paroisse Saint-Michel, la question d'un cimetière paroissial fut naturellement posée.

¹ Par exemple, les Doncieu dans la chapelle Sainte-Madeleine des Cloîtres, les deux abbés Terrail dans la chapelle Saint-Sébastien.

² On lit dans les *Actes Capitulaires*, sous la date du 7 janvier 1726 : « A l'avenir, on n'ouvrira le caveau de la Chapelle de la Vierge que pour ensevelir les chanoines titulaires et honoraires. »

On sait, par ailleurs, que le marquis de Calvières fit inhumer sa femme dans un caveau agrandi de la chapelle Saint-Benoît quelque temps avant le 1^{er} mars 1768.

³ Texte publié par M.-C. Guigue, dans *Recherches sur la fête des Merveilles*.

Dans une lettre, datée de son château de Neuville, le 28 juillet 1690, le prélat faisait savoir au Chapitre qu'il désirait voir « la place du cloître, qui est vuide et qui est derrière la chapelle Notre-Dame », servir de cimetière. Dans son ordonnance du 17 octobre suivant, il enjoignait d'enterrer « les corps des défunts..., tant en l'église que dans le cimetière » qu'il désignait, c'est à savoir « aux mêmes lieu et place où estoit cy-devant l'ancien cloître, joignant le vieux dortoir ». La superficie serait de « quatre-vingts pieds en quarré et même plus s'il s'en rencontre ».

C'est là que furent apportés, le 12 octobre 1711, les cadavres des victimes de la catastrophe du Pont du Rhône ¹.

Ce cimetière était trop exigü pour recevoir les morts d'une paroisse de deux à trois mille âmes, dont la population tendait à s'accroître. Dès 1731, les fabriciens se font, auprès des autorités, l'écho des doléances qu'ils recueillent. A les entendre, ils se sont aperçus depuis longtemps que « la petite place qui sert actuellement de cimetière à la paroisse n'est pas d'une étendue proportionnée à cette paroisse, qui se multiplie tellement chaque jour ² ». D'ailleurs, « Messieurs du Chapitre, à qui cette petite place appartient, ont témoigné vouloir la reprendre et la destiner à d'autres usages, n'y trouvant plus la décence convenable à un lieu saint. Ils proposent, en conséquence, de créer un nouveau cimetière dans le verger de la maison de la Prévôté, derrière l'abside de l'église ³. Après quelques pourparlers et des formalités, qui furent heureusement simplifiées, cet emplacement fut accepté par l'Archevêché, le Chapitre et la Municipalité.

Le terrain représentait en superficie « une bicherée et demie lionnoise ». Il était « dûment clos de toutes parts, sçavoir du côté du matin, par un mur construit à neuf, de douze pieds de hauteur ; du côté du vent, par le bâtiment qui sert d'écurie et de fenièrre pour l'Académie du Roy ⁴, dont les fenêtres hautes sont barrées de fer et les écuries sans jours ni fenêtres ; du côté du nord, par la chapelle de Saint-Pierre et la maison canoniale, occupée par M. Fricaut ; et du côté du soir, par les murs du Sancta Sanctorum de l'église d'Enay, ceux de la sacristie (Sainte-Blandine) et de la chapelle de la Conception (Saint-Michel) ⁵. »

Il était de tradition de placer au milieu du cimetière une croix qui étendait ses bras miséricordieux sur les morts déposés autour d'elle. Une requête fut adressée au

¹ Le lendemain du « tumulte » du pont de la Guillotière, qui coûta la vie à tant de Lyonnais étouffés sur le pont même, au cours d'une panique, peut-être provoquée, on ensevelit à Ainay cent trente cadavres, apportés sur des charrettes ou des brancards. Une fosse avait été creusée de huit pieds de profondeur, sur huit de large et douze de long. *Arch. du Rhône*, Série E, supplément 674. 3. Récit de Chanut, grand-vicaire de l'abbé d'Haussonville de Vaubecour.

² Ils ajoutent : « On est exposé visiblement aux funestes progrès de la corruption de l'air par l'infection des cadavres trop resserrés dans un si petit espace, où même s'écoule nouvellement le sac des latrines d'alentour... »

³ *Archives du Rhône*, Fonds d'Ainay, Arm. I, cart. 13, p. 10.

⁴ Il s'agit de l'Académie d'équitation, installée au levant de Saint-Martin depuis 1717.

⁵ *Arch. du Rhône*, *Ibidem*, procès-verbal de visite (30 juin 1731).

Chapitre pour le prier d'« accorder la croix, qui estoit anciennement dans la place au-devant de l'église ». Le 2 mai 1732, les chanoines y consentirent volontiers pour tout le temps que « la cure serait unie à la dignité de M. le prévôt » ¹.

Le champ de repos fut béni « l'an mil sept cent trente-deux et le huitième jour du mois de juin, à l'issue des vêpres », par messire François-Marie Le Maître de la Garlaye, docteur en théologie, chanoine-comte de Saint-Jean, aumônier du roi et vicaire-général de Mgr de Rochefort, archevêque de Lyon et pair de France, assisté du prévôt-curé et des membres du Chapitre, en présence d'un grand nombre de paroissiens ².

Quelques années après l'expulsion des Jésuites, lorsque l'archevêque Antoine Maloigne de Montazet eut interdit leur chapelle de Saint-Joseph, située sur le territoire d'Ainay ³, les corps enterrés dans cet édifice furent exhumés et solennellement transportés dans une fosse du cimetière paroissial ⁴.

On sait quel sanglant terrorisme la Convention victorieuse fit peser sur Lyon, affublée du nom de « Ville-Affranchie », durant les mois qui suivirent le fameux siège ; on sait moins que, d'après le « rapport et compte général », présenté à l'administration du département du Rhône par les commissaires aux inhumations, le 9 pluviôse an II (28 janvier 1794), « quatre-vingt-deux rebelles, frappés par la loi, y furent portés et enterrés négligemment ». Cette « négligence » fut cause que les fosses sans profondeur durent être « chargées en gravois par les brigades des démolitions ». Il s'agissait des malheureux guillotins en Bellecour et dont les ossements reposent sous les décombres des maisons, — les leurs peut-être, — vouées à la ruine par le marteau de Couthon ⁵.

Avec la même désinvolture qu'ils enterraient leurs victimes, les sans-culottes lyonnais entendaient tirer le maximum de la confiscation des biens des ci-devant moines. C'est pourquoi ils affichèrent, dans l'été de 1795, la vente prochaine du cimetière d'Ainay ⁶.

¹ *Arch. du Rhône*, Fonds d'Ainay, Arm. I, cart. 12, p. 11 bis.

² Le Procès-Verbal de la cérémonie note que l'ancien cimetière est présentement interdit ; que l'hiver, on devra transporter les corps et ossements qui s'y trouvent dans le nouveau cimetière, où sera creusée, à cet effet, une fosse « dans l'angle du côté des bâtiments dépendans de l'Académie, au matin » ; enfin, qu'à l'angle opposé seront ensevelis les petits cadavres des enfants mort-nés dans une fosse « d'une largeur de huit pieds en carré », espace, ajoute le consécuteur, « que nous n'avons entendu comprendre dans la présente bénédiction ». *Arch. du Rhône*, Fonds d'Ainay, cart. 13, p. 11.

³ Rue Sainte-Hélène.

⁴ *Arch. du Rhône*, Fonds d'Ainay, A. C., Arm. A, cart. 9, p. 8.

⁵ Cf. Aimé Guillon de Montléon, *Mém. pour servir à l'hist. de Lyon pendant la Révolution*, III, 331.

⁶ « ... Sur le rapport d'un des membres nommés par le Conseil pour aviser au moyen de neutraliser l'infection dans le cimetière d'Ainay..., arrête que le comité des travaux publics fera couvrir ce cimetière d'Ainay de deux pieds et demi de terre, et qu'il est autorisé à permettre aux entrepreneurs chargés du déblai des décombres provenant des démolitions dans les cantons de l'Égalité et de l'Hospice des Malades, de les faire porter et décharger dans le cimetière d'Ainay ». Le 5 prairial an III (24 mai 1795).

⁷ Charléty, *Dépt. du Rhône, Vente des biens nationaux*, 112.

Le 12 août, les habitants du quartier, justement émus à l'annonce de cette profanation des tombes de leurs parents, adressèrent une pétition aux citoyens administrateurs du District. « Le District ignore sans doute, y lit-on, qu'il y a à peine deux mois qu'on a cessé d'y enterrer ; que le cimetière a servi à enterrer les morts de la majeure partie de la ville et qu'on a cessé de le faire, parce qu'il était tellement rempli qu'il ne restait aucune place. » Les pétitionnaires demandaient que l'on veuille bien retarder la vente jusqu'à ce que les cadavres aient eu le temps d'être consommés, « car une fouille prématurée ne pouvait être que très funeste » à la ville.

Les administrateurs eurent cette fois le bon sens de reconnaître le bien-fondé de la pétition ; ils respectèrent la loi du 6 mai 1795, qui interdisait de « mettre dans le commerce » les cimetières, moins de dix ans après les dernières inhumations ¹.

Dans le plan de distribution des biens d'Ainay, arrêté par le District de Lyon le 17 juin 1791, il avait été prévu qu'au milieu des terrains vendus, il serait réservé l'espace suffisant à l'ouverture d'une rue qui ferait communiquer la rue de Jarente à la rue dite du Chapitre (notre rue Bourgelat), naguère établie sur l'emplacement des remparts. La nouvelle voie, qui devait d'abord emprunter son nom au puits d'Ainay ², est celle qui coupa en deux l'église Saint-Pierre. Les maisons qui la bordent ne furent élevées qu'après 1860, alors qu'un arrêté préfectoral ³ lui avait déjà attribué le nom de la fondatrice de l'hospice des Incurables, Adélaïde Perrin ⁴.

IV. MOBILIER ET ŒUVRES D'ART MODERNES

Nous avons dit ailleurs que plus d'une œuvre d'art a disparu, au cours des âges, de l'abbatiale d'Ainay, devenue collégiale, puis adaptée au service d'une paroisse. Aucune de celles qui contribuèrent à décorer cet édifice avant le milieu du xvi^e siècle ne semble avoir trouvé grâce devant les vandales de 1562 (ce fut, par exemple, le cas du mausolée d'Étienne de Villeneuve, odieusement mutilé). D'autres, d'origine plus récente, ont eu un destin encore plus mystérieux (tel le monument funèbre, érigé à l'intendant Rossignol, par le sculpteur et architecte Antoine-Michel Perrache, en 1756). Il est impossible d'en retrouver les traces ⁵.

¹ Dossier aux *Arch. du Rhône*, Q, 55.

² Remplacé, plus tard, par une pompe adossée au mur de clôture de l'hospice des Incurables, avant la construction de la chapelle.

³ Du 17 février 1855.

⁴ Qui le fonda en 1819. La maison actuelle date dans sa majeure partie de 1856.

⁵ *Arch. municip. de Lyon*, Registres d'Ainay, vol. 363, f^o 17.

Nous avons consacré un chapitre spécial aux mosaïques, dont le scintillant éclat faisait jadis la joie des yeux des visiteurs.

Les sculptures anciennes de l'abbatiale ont été décrites longuement, comme elles le méritaient.

De la statuaire moderne, le peu qui reste à dire a sa place marquée dans l'étude particulière de ces chapelles, où se dressent les œuvres de Bonnassieux et de Fabisch, qui en sont les plus remarquables productions. Plus encore que le saint Joseph du premier, la Vierge Immaculée du second, est loin d'être indifférente. C'est du reste le seul témoignage à Ainay de l'activité de cet artiste officiel.

En revanche, celle de Fabisch s'y affirme un peu partout : dans l'absidiole de gauche (l'autel) ¹, dans le porche (le tympan), dans les fonts baptismaux (les motifs pseudo-romans), dans la chapelle Saint-Joseph (les statues de saint Martin, saint Louis, sainte Clotilde, saint Joseph), dans la chapelle de la Vierge (la table de communion), dans la nef (la chaire à prêcher) ², etc. Il n'est pas jusqu'au presbytère voisin ³ qui ne doive ses médaillons et ses statuettes au talent facile de ce sculpteur ⁴.

La chaire est en marbre blanc, comme tous les autres ouvrages de Fabisch placés à l'intérieur de l'église. Sa cuve octogonale, ornée de panneaux sculptés, repose sur six petites colonnes ⁵. Questel en fut l'architecte.

Cet inspecteur des monuments historiques intervint de même dans le choix du lustre de la coupole, qui fut établi d'après la fameuse couronne de la chapelle palatine, bâtie par Charlemagne, à Aix-la-Chapelle. En cuivre doré et émaillé, il développe l'enceinte d'une ville flanquée de tours ⁶.

Questel fournit enfin les dessins du maître-autel qui est sans conteste une belle œuvre d'art.

¹ Le 27 décembre 1852, Mgr Franson consacre cet autel.

² Voici les dates de ces travaux : 1852, autel de saint Benoît ; 1859, table de communion, dessinée par Questel ; 1860, statues pour la chapelle Saint-Martin (Saint-Joseph), tympan du portail du porche, autel et table de communion de la chapelle de la Vierge ; 1865, chaire à prêcher avec bas-reliefs ; 1881, statue de saint Joseph pour sa chapelle ; 1883, chapiteaux des fonts baptismaux.

³ Construit par Benoît père (mort en 1874). Aujourd'hui école communale.

⁴ C'est en 1860 que Fabisch dota le presbytère de médaillons d'anciens Bénédictins et de statues d'angle : la Vierge, saint Jean l'Évangéliste. On lui doit aussi le bas-relief (un épisode de la vie de saint Martin : l'arbre, qui dans sa chute, écrase des païens fanatiques), placé dans le tympan de la porte du jardin (sur la rue de l'Abbaye d'Ainay). Sur le jardin, motif ornemental avec les armes de l'abbaye. Ce double bas-relief date de 1860 ; il est en pierre, comme les médaillons et statues du presbytère.

⁵ Elle fut offerte à l'église par un fabricien, Irénée Chalandon, et par le curé Boué, intermédiaire de donateurs anonymes (17 mars 1867). Cf., à la date, *Procès Verbaux*.

⁶ C'est encore un don fait par I. Chalandon, en 1861, comme il appert de plusieurs notes des *Procès-Verbaux* du Conseil de Fabrique, notamment de celle-ci : « le 24 avril 1870, décès de M. Chalandon..., qui a donné le lustre du chœur, la moitié de la chaire monumentale, et un legs de 10.000 fr. »

Au lendemain du Concordat, lorsque l'église fut rendue au culte, on érigea un autel provisoire à l'entrée de l'abside. Dès 1844, l'actif curé que fut M. Boué avait projeté de remplacer cet autel, en vérité peu digne de son église et d'un style qui n'était pas celui du monument ¹. Ce ne fut pourtant qu'en 1851 que le Conseil de Fabrique vota l'acquisition chez les orfèvres parisiens Poussielgue-Rusand d'un autel en bronze doré et émaillé ². Les réserves des confréries du Saint-Sacrement et de l'Immaculée Conception y trouvèrent leur emploi naturel ³. Divers incidents retardèrent encore jusqu'au mois d'avril 1853 la conclusion de l'accord avec l'orfèvre ⁴.

D'après ce traité, maquettes et réalisation ne devaient coûter que 14.000 francs ⁵. L'artiste était autorisé à produire son œuvre à l'Exposition internationale de l'Industrie en 1854, mais il s'engageait à la mettre en place aussitôt après. Il n'en serait fait aucune réplique.

L'autel fut exécuté à Paris dans les ateliers de Poussielgue-Rusand.

De bronze doré, repoussé et incrusté d'émaux ⁶, il s'inspire, dans sa composition, du célèbre maître-autel de Bâle, que conserve le Musée de Cluny. Comme dans les sarcophages chrétiens d'Arles et du Latran, de petites arcades en plein cintre logent des statuette : au centre, un Christ bénissant assis, à sa droite Aaron et Abel, à sa gauche Abraham et Melchisédech.

A l'Exposition Universelle, l'œuvre de Poussielgue-Rusand fut très remarquée. Le critique d'art, Gustave Planche, en parla avec éloges dans un article de la *Revue des Deux Mondes* ⁷. A Lyon même, elle devait être si appréciée que, par un geste rare dans les annales de cette ville, on ne crut pas devoir accueillir, sans allocation supplémentaire, « un travail tout à fait supérieur à ce qui avait été projeté ⁸ ».

L'autel, mis en place dans l'abside, fut consacré le 8 décembre 1855 par le cardinal

¹ Le 16 juin 1844, l'architecte Benoît présentait au Conseil de Fabrique un plan avec devis pour le reculement du maître-autel plus au fond du chœur : ce qui devait amener la... découverte de l'effigie de Gauceran.

² *Procès-Verbaux* du Conseil de Fabrique : 10 mars 1851.

³ Ces réserves n'étaient point suffisantes, car un crédit fut demandé à la Municipalité. Le Maire de Lyon répondit que le moment était mal choisi pour solliciter des crédits et qu'au surplus, l'affaire ne lui paraissait pas urgente. L'architecte Benoît fut chargé par les Fabriciens de démontrer au Maire cette urgence.

⁴ V. *lettre du curé Boué au préfet*, (7 mai 1851), qui l'avait blâmé indirectement. — *Procès-Verbaux du Cons. de Fabr.* : 28 avril 1853. Le traité passé entre Poussielgue-Rusand et la Fabrique d'Ainay prévoyait les dépenses suivantes : 1^o 1.500 francs pour la maquette des figures par M. Tous-saint ; 2^o même somme pour le modèle de l'ornementation par M. de la Fontaine ; 3^o 400 francs pour la peinture de la maquette, par M. Denuelle.

⁵ 15.500 avec dix chandeliers et une croix en bronze doré et émaillé.

⁶ Voici ses dimensions : longueur : 1 m. 98 ; largeur : 1 m. 22 ; hauteur : 1 m. 22, y compris le support des chandeliers.

⁷ Du 15 novembre 1855.

⁸ *Procès-Verbaux* : 17 février 1856.

de Bonald. Le parchemin du procès-verbal relatant cette cérémonie fut enfermé dans la cuvette liturgique avec la pierre sacrée contenant les reliques de martyrs lyonnais et de saint Martin sous l'invocation duquel le monument était placé¹.

Le 7 décembre 1856, un généreux anonyme offrit à la paroisse une très belle croix processionnelle et deux chandeliers d'une grande richesse. Celle-ci et ceux-là reproduisaient le style et l'ornementation de l'autel ; ils sortaient, du reste, des ateliers Poussielgue-Rusand.

Dans le même esprit décoratif furent exécutés, plus tard, en cuivre émaillé, les quatorze tableaux du Chemin de Croix, suspendus aux murs des bas-côtés. Ils sont l'œuvre du grand orfèvre lyonnais, Armand-Caillat.

La peinture n'est plus représentée que par trois grands tableaux accrochés aux murs de la sacristie² et par des vitraux modernes.

Les tableaux, — dont le meilleur est une Vierge à l'Enfant adoré par deux anges — proviennent d'un don, fait en 1808 par le maire Fay de Sathonay à la Fabrique. Nul doute que ces grandes toiles, de l'École française du XVIII^e siècle, auxquelles on pourrait attacher les noms de Thomas Blanchet, de Jacques Blanchard ou d'Horace Leblanc, n'aient appartenu à des églises ou chapelles lyonnaises avant la Révolution.

Les vitraux de l'abside furent mis en place en 1845 par Thibaud, après que le curé Boué eut fait élargir les fenêtres. Quant à la grande verrière de la chapelle Saint-Michel et au vitrail de Sainte-Blandine, on sait que ce sont deux œuvres sorties de l'atelier de Lucien Bégule, dans les dernières années du XIX^e siècle. Enfin, d'autres vitraux ont été placés par Schultz, en 1929.

En dehors de quelques beaux ornements liturgiques, Ainay ne possède, en fait d'étoffes artistiques qu'une tapisserie. Tendue sur un cadre en bois, elle orne un des

¹ Voici ce procès-verbal :

« Anno Domini MDCCCLV et die VIII decembris, in festo Immaculatæ Conceptionis beatæ Mariæ Virg., Ego Ludov., Iac., Mauritius, miseratione divina et Sanctæ Sedis Apostolicæ autoritate titulo SS. Trinitatis in monte Pincio presbiter cardinalis de Bonald, archiepis. Lugduni et Viennæ, primas Galliarum, etc., etc., consecravi altare hoc in honorem sancti Martini et reliquias sancti Martini episcopi, sanctorum martyrum Clari, Clementis, Martialis, plurimorumque aliorum lugdunensis ecclesiæ martyrum in eo inclusi, et singulis Christi fidelibus hodie unum annum et in die anniversario consecrationis huius modi ipsum visitantibus centum dies de vera indulgentia in forma ecclesiæ consueta concessi.

« En présence de M. Boué, curé, MM. Feytel, Peurrière, Thévenet et Place, vicaires ; de MM. Delphin, de Lacroix-Laval, Frèrejean, Chalandon, Chatel, membres du Conseil de Fabrique, de M. Benoit, architecte de l'église, de MM. Poussielgue-Rusand et d'une foule de paroissiens. »

² Horace Leblanc, « peintre ordinaire de la ville de Lyon », emploi qu'il garda jusqu'à sa mort en 1637, mais qui se qualifiait lui-même de « peintre en l'Académie de Rome et peintre ordinaire du Roi », avait fait des tableaux pour Ainay. Ils en furent enlevés pendant la Révolution.

murs de la sacristie. Le sujet qu'elle représente (la vision de saint Martin) est commenté dans la légende rimée, inscrite au-dessous :

*Saint Martin, s'éveillant de sa couche nuptiale,
Aperçoit clairement au céleste coupeau
Es mains de l'Eternel la moitié du manteau
Qu'au pauvre il a donné de sa main libérale.*

Cette tapisserie est un travail flamand du premier tiers du XVII^e siècle.

Le blason, qui est, selon toute vraisemblance, celui du donateur, se lit ainsi : *d'azur aux lettres L.D.V. d'or liées par une cordelière du même, parti d'or à 3 fasces ondées de gueules*. Le premier parti doit être, suivant la règle, le blason du mari et le second, celui de sa femme. Le mari a pris pour armes ces simples initiales, selon un usage fréquent chez les bourgeois du temps de Henri IV et de Louis XIII. Quant à celles de la femme, elles sont communes à tant de familles, françaises ou flamandes : Basset, Buffard, Dummond, Maillé, Marmiesse, Van der Horst, etc., qu'elles n'aident pas à la solution du problème du nom.

Comme la plupart des tapisseries du même genre, celle-ci doit appartenir à une suite relative à la vie de saint Martin, et il ne serait pas étonnant qu'il en existât d'autres panneaux.

La provenance en est inconnue ¹.

Les ouvrages de bois et de fer forgé, qui se trouvent dans le transept et l'abside de notre église ne sont pas de ceux qui s'imposent à l'admiration.

Le 12 janvier 1753, au cours d'un hiver rigoureux, les chanoines d'Ainay, soucieux de se protéger contre les courants d'air, firent poser des rideaux au-devant de la grille en fer qui fermait le chœur, à droite et à gauche au-dessus des stalles.

Deux ans après, pour ne pas être troublés au cours de l'office par les allées et venues des fidèles, ils mirent des barrières des deux côtés du chœur ².

En 1856, le banc d'œuvre du XVII^e siècle qui choquait le goût des fabriciens fut remplacé par un autre « plus en rapport avec le style de l'église ³ ».

¹ Il n'est pas sûr qu'elle ait appartenu à l'ancienne abbaye ni même au chapitre qui lui succéda. En raison du sujet représenté, elle a pu être offerte à la paroisse, au début du siècle dernier par un donateur anonyme.

² *Arch. du Rhône*, fonds d'Ainay, A. C., Arm., A, 2 décembre 1755.

³ « M. de Lacroix-Laval demande qu'on remplace, aux frais des Fabriciens, le banc d'œuvre actuel par un banc plus en rapport avec le style de l'église. M. Chalandon demande un projet à M. Benoît. » — « Le projet de M. Benoît est adopté après quelques modifications. » (*Procès-Verbaux* : 17 février et 30 mars 1856).

Ce banc d'œuvre a été enlevé (1910). Les anciennes stalles furent, en principe, réservées aux Fabriciens et le clergé en occupa de nouvelles installées à l'entrée de l'abside.

Quelques années plus tard, les boiseries de l'église, les stalles en particulier, paraissaient bien vétustes. Elles furent renouvelées en 1872, d'après les plans de l'architecte Benoît ¹. Elles sont adossées à une haute balustrade de marbre blanc en façon de chancel.

Il n'y aurait rien à dire du buffet d'orgues, placé contre le mur septentrional du transept et qui fait retour dans la chapelle Saint-Michel, si divers épisodes n'illustraient son histoire.

On installa d'abord, en 1855, un orgue assez modeste. Il n'était pas plus encombrant que puissant, et le vieil ophicléide, — le « serpent » qui accompagnait suivant l'usage le plain-chant, — put encore rivaliser quelque temps avec lui. Ce fut court : dès 1863, de zélés paroissiens offrirent un instrument plus complet à leur pasteur ². Ce fut la mort de l'ophicléide. Mis en goût, les Fabriciens ouvrirent, en 1866 ³, une souscription pour acquérir un grand orgue d'accompagnement. La somme nécessaire réunie (20.000 francs), la commande fut passée à la maison Cavaillé-Coll.

A ce moment, se posa la question de l'emplacement qu'il convenait de choisir. On eut d'abord l'idée de jucher l'orgue au-dessus de la porte principale ; mais il fallut renoncer à ce projet aventureux. C'est alors qu'on décida de l'installer « sous l'arc ogival à l'entrée de la chapelle Saint-Michel, dans une tribune qui serait construite à quatre mètres au-dessus du sol ⁴ ». L'approbation de Questel se fit un peu attendre, car l'architecte n'était pas d'avis d'introduire un buffet aussi encombrant dans l'église et quelques paroissiens protestaient avec véhémence contre ce qu'ils tenaient non sans apparence de raison pour un « acte de vandalisme ⁵ ».

V. CLOCHES ET HORLOGES

Les plus anciens renseignements que nous possédions au sujet des cloches remontent seulement à 1712. Le 13 mai de cette année-là, les trois cloches de l'église désaffectée de Saint-Michel furent transportées au grand clocher d'Ainay ⁶.

¹ Et grâce à l'intervention généreuse du curé, M. Dutel, qui proposa d'avancer les 13.000 francs énoncés dans le devis de l'architecte, sans intérêts et avec remboursement « lorsqu'on pourra ». *Procès-Verbaux* du Conseil de Fabrique : 21 janvier 1872.

² *Procès-Verbaux* : 1^{er} mai 1863.

³ *Procès-Verbaux* : 25 février 1866.

⁴ *Procès-Verbaux* : 8 avril 1866.

⁵ Morel de Voleine, *Fragments sur Lyon* (*Rev. du Lyonnais*, 3^e série, 1874), 151.

⁶ D'après une note marginale du *Mémoire* de 1715. V. Appendice VI.

Le 2 août, le Chapitre général acceptait un devis de 280 livres pour refondre une cloche fêlée, qui devait s'appeler Blandine et peser 400 livres¹.

En 1730, on vota 10.000 livres, auxquelles s'ajoutèrent bientôt 2.000 autres, pour réparer le beffroi et renouveler les cloches. Les Fabriciens de Saint-Michel donnèrent l'autorisation de fondre leurs cloches pesant 120 livres, avec celles de Saint-Martin.

On fit ainsi quatre nouvelles cloches.

L'une d'elles — Marie — portait comme inscriptions, au cordon supérieur : « *Maria, Sumptibus Capituli, anno Domini millesimo septingentesimo trigesimo* » ; au cordon inférieur, un écusson et le nom de Pierre Berna, le graveur. Sur l'écusson, une cloche entourée de cette légende : « Jacques du Fraye de Chochelle en Bassigny, maître fondeur de cloches à Lyon, nous a faites, 1730. »

Une seconde avait la même inscription, mais avec le nom de Blandine. Au bas, deux écussons timbrés d'une cloche, avec les noms de Pierre Berna et de Jacques Ducrey, encadraient les armes du Chapitre : *De gueules, avec deux clefs, l'une d'or, l'autre d'argent en sautoir, boucles en bas.*

Une troisième s'appelait Agathe et, la dernière, Marie-Magdeleine. Sur le manteau de celle-ci figuraient l'écusson de la Vierge Mère, avec saint Martin, et les armoiries du Chapitre.

Sauf une, ces cloches furent transformées en bronze de canon, par la Révolution.

Le jour même de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, 8 décembre 1854, la paroisse assista au baptême de trois nouvelles cloches qui devaient s'ajouter à celle des anciennes qui avait survécu aux hommes de 1793. — En l'absence de l'archevêque, le vicaire-général Beaujolin les bénit.

La première a pour nom : *Benedictus* ; elle pèse 1.639 kilos. Voici sa double légende : en haut : *E. Card. de Bonald, lugd. archiep. benedixit die festi Imm. Concept. Mariæ. MDCCCLIV, Joanne de Lacroix-Laval, ex Fabricæ Athan. Consilio, patrino. Mariæ-Benedicta-Valentina de Lacroix-Laval, comitissa de Villeneuve. matrino. En bas : Laudo Deum Verum, plebem voco. congreco clerum. defunctos ploro. pestem fugo. festa decoro.* Armes du Cardinal, du patrain, de la marraine.

La deuxième, *Maria*, pèse 733 kilos 50 grammes. Légende du cordon supérieur : ... *Sumptibus presbyt. Athenac... Joanne-Ludovico-Maria de Boissieu, ex fabricæ athan. consilio. patrino. Maria, Philiberta, Sophia, Amata, comitissa canonic. de Ruolz, matrino. Imm. Concept. Mariæ præside.* Légende inférieure : *Mariæ vocor. Dulcis in auribus tuis sonet vox mea populo athanacensi, laudesque tuas Mariæ ferat Immaculatæ.* Armes du Cardinal, de M. de Boissieu et de la comtesse de Ruolz.

¹ Cf. J. B. Martin, Procès-Verbaux des Chapitres généraux tenus par les chanoines d'Ainay dans *Bull. hist. du dioc. de Lyon*, 1905, 207-208.

La troisième, *Élisabeth*, pèse 613 kilos 50 grammes. Même début de légende, puis : *Sumptibus Joannis-Baptistæ Verrier, parochiæ Charly rectoris, Augusti Verrier. Sanctæ Fidis vicarii. patrinorum et Élisabeth Mouterde-Verrier. matrinæ.*

Au cordon inférieur : *Cum Angelis et archangelis. cumque omni militiæ celestis exercitû hymnum gloriæ Dei canimus.*

Ces trois cloches furent fondues sur la paroisse même d'Ainay, dans les ateliers Burdin ¹.

Une horloge exista de bonne heure sur la façade du clocher.

Le 12 novembre 1746, un contrat était passé entre le Chapitre et Nicolas-Jean Mayet, de Morbières, en Franche-Comté, lequel s'engageait à fournir une nouvelle horloge, sonnante les heures et les demies sur la troisième cloche. Le prix convenu était de 670 livres, plus l'abandon de l'ancienne horloge ².

La « cage » ³, posée par le Franc-Comtois, nous est connue par plusieurs lithographies ou gravures, publiées entre le Premier et le Second Empire : son cadran, de forme carrée, était placé au-dessus des baies du deuxième étage.

Cette horloge était en mauvais état, lorsque, après la restauration du clocher, on s'avisa de la remplacer. Ce qui fut fait au printemps de 1856 ⁴.

VI. ÉGLISE SAINT-MICHEL

L'église Saint-Michel ⁵ ne constitua jamais, semble-t-il, une véritable annexe de l'abbatiale d'Ainay. C'est pourquoi nous n'en avons pas enclos l'étude dans notre Cinquième Partie. Mais, comme il est certain que l'emplacement sur lequel elle s'élevait dans l'île appartient durant une longue période à l'abbaye voisine ; que celle-ci y posséda

¹ Y compris les battants et les coussinets, elles pesaient ensemble 3.303-kilos 70 grammes. Ce qui représentait un prix global de 12.223 francs, à 3 fr. 70 le kilogramme. En y ajoutant le prix des montures et ferrures, et de la dépense pour la mise en place, cela faisait 13.043 francs.

² Cf. J.-B. Martin, Chapitres généraux. Procès-Verbaux dans *Bull. hist. du diocèse*, 1905, 209.

³ De 3 pieds 6 pouces de haut, de 1 pied 3 pouces de large.

⁴ Le 30 mars 1856, requête adressée par le Conseil de Fabrique au Maire de Lyon, en vue d'obtenir la remise en état de l'horloge (*Procès-verbal*, à la date).

⁵ Bibliographie sommaire :

I. *Inscriptions et manuscrits* :

Épithaphes de Carétène et de Gotbran. V. ci-dessus : *Épigraphie*, ch. 1.

Aux *Archives du Rhône* (Fonds d'Ainay, Armoire I, vol. 9 bis, p. 4 et 5) : Lettres des Fabriciens à l'archevêque Camille de Neufville de Villeroy : 18 et 26 septembre 1687. — Lettre de C. de Neufville

la justice ; enfin, que les abbés et, plus tard, le chapitre d'Ainay revendiquèrent des droits sur la cure, nous donnerons ici ce qu'il importe de savoir sur l'église et la paroisse.

La situation de Saint-Michel peut être déterminée avec exactitude. Son axe coïncidait à peu près avec celui de notre rue Martin. L'espace occupé correspond d'une manière générale à celui que délimitent les immeubles qui portent les numéros 2 de cette rue, 21 du quai Tilsitt et 1 de la rue Sainte-Colombe ¹.

Mais l'église, placée sous le vocable de l'archange saint Michel, ne fut pas le premier édifice religieux construit en cet endroit. Comme nous l'avons déjà noté ², Artaud ³ a écrit, au sujet de la découverte faite, en 1829, d'une partie des fondations d'un antique monument : « Là se trouvent les traces d'un ancien cimetière et quelques gens du voisinage racontent qu'on y a déterré, il y a près de quarante ans, un tombeau en marbre qu'on appelait le tombeau de la reine ⁴. » De fait, certains indices permettent de croire sinon à la rigoureuse superposition, au moins au proche voisinage des fondations de deux bâtiments successifs dont l'un doit être attribué au zèle de la pieuse Burgonde Carétène : un temple rond dédié par cette reine aux chœurs des anges vers la fin du v^e siècle ou le début du siècle suivant, et dont l'autre, l'église romane placée sous le patronage de l'archange, fut l'œuvre du prêtre Gotbran, mort en 1029 ⁵.

de Villeroy sur l'union de la paroisse Saint-Michel à la collégiale d'Ainay (28 juillet 1690). — Ordonnance du même prélat, transférant à Saint-Martin d'Ainay le titre paroissial de Saint-Michel (17 octobre 1690).

Mémoire pour établir que l'église Saint-Michel, interdite depuis 1690, avec ses dépendances, appartient à Messieurs du Chapitre d'Ainay et non aux paroissiens de Saint-Michel (16 mars 1715). Ms. n° 2858 du fonds Coste, de la Bibl. de Lyon, aujourd'hui aux *Archives du Rhône*.

Ordonnance par laquelle l'archevêque François-Paul de Neufville de Villeroy remet la cure de Saint-Michel à la prévôté d'Ainay (7 décembre 1716). — Lettres-patentes ordonnant l'exécution de cette ordonnance (avril 1720) et Approbation (10 juillet 1722). Procès-verbaux des *Actes Capitulaires d'Ainay*.

Aux *Archives Municip. de Lyon* :

BB. 232.

Vermorel, *Historique et Statistique des voies comprises dans les quartiers de Bellecour, Ainay, Perrache et presqu'île de Perrache*.

II. Sources imprimées :

André Steyert, *Changement des noms de rues*, 46. — Emmanuel Vingtrinier, *Le Lyon de nos Pères*, 115. — Alexandre Poidebard, *L'Église Saint-Michel, à Lyon*, notice, excellente à sa date, publiée dans *Bull. hist. du dioc. de Lyon* (septembre-octobre 1907) et dans *Églises et chapelles de Lyon* (II, 102 et s.).

¹ V. Vermorel, *Hist. et Statist... des voies*, f°s 907 et s.

² V. *Épigraphie*, ch. I.

³ Cité par Allmer et Dissard (*Op. cit.*, 74).

⁴ « Serait-ce une tradition lointaine se rapportant à la reine Carétène ? » Coville, *Op. cit.*, 466, n. 2.

⁵ V. ci-dessus, nos commentaires sur les épitaphes de Carétène et de Gotbran : *Épigraphie*, chap. 1^{er}.

De l'építaphe de Carétène on a prétendu tirer la preuve qu'elle fonda *in Canabis*¹ non seulement une église, — que tous les historiens lyonnais confondent avec la future basilique Saint-Michel, pour la raison qu'ils ignorent l'intervention de Gotbran, — mais encore un monastère² où elle aurait pris elle-même, sur ses royales épaules, « le joug du Christ³ ». Nous avons dit plus haut qu'on ne saurait affirmer avec certitude ces deux faits.

Ce qui paraît, en revanche, à peu près hors de doute, c'est qu'il exista bien, vers l'ancien port des nautes⁴ où devait se bâtir, en 1536, un premier arsenal⁵, c'est-à-dire au voisinage immédiat de Saint-Michel, un couvent de moniales : *monache athanacenses*, mentionnées dans l'Obituaire de Saint-Paul⁶.

Enfin, ce qui est tout à fait sûr, c'est qu'un prêtre du nom de Gotbran bâtit l'église Saint-Michel, selon toute vraisemblance dans les premières années du XI^e siècle. Celle-ci

¹ V. ci-dessus, I^{re} Partie, ch. 1 (*Historique sommaire*).

² Allmer et Dissard (*Op. cit.*, IV, 124) rapportent une curieuse inscription, découverte en 1790, dans l'arsenal. C'est l'építaphe — datée de la XII^e année après le Consulat de Justin, indiction première, autrement dit de 552, — de deux femmes : *Maria*, morte centenaire, et de sa « fille » *Eugenia*, décédée à dix-huit ans, de mort violente. Alphonse de Boissieu n'a point hésité à insinuer que ces deux femmes étaient affiliées par un lien religieux, plus ou moins strict, au monastère créé par Carétène.

³ Bullioud (P.), *Lugdunum sacro-prophanum*, index *nonus*.

⁴ « On a retiré de l'emplacement, où l'église Saint-Michel avait été bâtie, des fragments d'amphores, de statues et de bas-reliefs en marbre de Paros ; des lampes, une médaille d'or d'Auguste et une de Mammée ; on y a reconnu enfin des pans de murailles de construction gallo-romaine. » (Monfalcon, *Hist. monum. de la ville de Lyon*, V, 116).

⁵ Au témoignage de Ménestrier (*Éloge hist. de Lyon*, 60), lorsqu'on démolit, en 1600, pour agrandir l'arsenal, des bâtiments dépendants de Saint-Michel, les murs d'une chambre portaient des peintures représentant des religieuses. Mais ces fresques ne devaient pas remonter au delà du XI^e siècle, sans doute. Ménestrier écrivait, en 1669. En 1715, les peintures se voyaient encore (*Mémoire de 1715*).

⁶ V. *Obituarium Sancti Pauli Lugdunensis*, pp. 2, 6, 16, 20, 22, 27, 31, 39, 42 (Cf. de Colonia, *Op. cit.*, I, 24).

Dans sa *Chronique*, compilée, on le sait, vers 1675, La Mure rappelle « la remarque que fait le Père Ménestrier... qu'on trouve dans l'ancien obituaire d'Aisnay les noms de plusieurs abbesses qui présidaient à un monastère de filles dans Lyon, qu'on appelait autrefois religieuses d'Ainay, *moniales athanacenses*, et qui estoit situé au mesme endroit où est à présent l'arsenal, comme on en a trouvé les marques dans les démolitions qui s'y sont faites sur la fin du siècle passé [en 1600], et mesme il se trouve une pierre tumulaire dans le cimetière d'Aisnay, gravée d'une inscription, laquelle, faisant foy que les ossements d'une de ces religieuses d'Aisnay y avoient esté transportés et inhumés, l'intitule, par exprès du nom de *monacha*. Or, cette abbaye de religieuses d'Aisnay ne portoit ce nom et n'estoit associée aux suffrages de l'abbaye des religieux d'Aisnay que pour montrer qu'elle en estoit dépendante, et qu'elle relevoit de ce chef d'ordre ou congrégation d'Aisnay, qui avoit sous soy des abbayes aussi bien que des prieurés tant d'hommes que de filles. »

Cette conclusion de La Mure est évidemment abusive. Elle vaut exactement ce que vaut l'opinion du rédacteur d'un *Mémoire* composé en 1715 « pour établir que l'église Saint-Michel... appartient bien à Messieurs du Chapitre d'Ainay », lorsqu'il affirme qu'il y avait sur ce territoire un couvent de

devint, au siècle suivant¹, le centre religieux, dans l'île d'Ainay, d'un groupe de maisons fort modeste d'abord : le bourg ou village de Saint-Michel, qui, en 1388, n'était pas encore compris dans l'enceinte de la ville². S'il était peu peuplé, en revanche, son territoire était vaste : il embrassait tous les champs, bosquets, jardins et vignes, sis au nord de l'abbaye jusqu'à l'endroit où devait s'élever plus tard le couvent des Célestins. Les abbés d'Ainay y possédaient la justice (haute, moyenne et basse), suivant un droit qu'ils eurent soin de faire confirmer à plusieurs reprises, notamment le 17 novembre 1250, par une bulle d'Innocent IV, où l'église Saint-Michel est qualifiée de paroissiale³.

Si l'on en croit le rédacteur du *Mémoire* anonyme de 1715, les offices divins ne s'y faisaient qu'aux heures de ceux d'Ainay, « d'autant qu'il n'y avoit dans ladite église Saint-Michel aucun clocher et que les offices estoient sonnés à Ainay pour les deux églises ». Il ne se célébrait, d'ailleurs, aucun service religieux à Saint-Michel, sauf « les dimanches et festes comme dans un village ». Cependant, les moines avaient grand soin d'affirmer leurs droits sur ce rural sanctuaire « en allant, deux fois l'an⁴, y faire l'*Office* ». Enfin, ils revendiquaient « le droit de patronage » de la cure voisine. Aussi bien, n'avaient-ils pas en mains, au début du XVIII^e siècle, sinon les originaux, du moins les copies de reconnaissances attestant que les curés ou vicaires perpétuels de Saint-Michel devaient au chapitre d'Ainay des redevances annuelles en argent et en cire⁵?

Modestes redevances d'une pauvre paroisse, si pauvre⁶ que celle de Saint-Jean de

femmes, supprimé par le IV^e concile de Latran qui prit une pareille mesure contre tous les couvents féminins trop voisins des monastères d'hommes du même ordre. Or, on ne trouve aucune mention de ce genre dans les actes du concile de 1215.

En résumé, on peut parfaitement admettre qu'il exista un couvent de religieuses, à une époque très ancienne, dans l'île d'Ainay : ce qui explique suffisamment l'expression : *monache athanacenses* qu'on relève dans l'Obituaire de Saint-Paul, (à défaut des Obituaires d'Ainay que nous n'avons plus). Il faut donc écarter la suggestion de G. Guigue dans son édition de La Mure (104, n.), tendant à confondre les moniales athanaciennes avec les religieuses de Saint-Eulalie à Saint-Georges.

¹ « Il n'y avoit aucune paroisse ny église dans tout le terrain avant 1120 », déclare le rédacteur anonyme du *Mémoire* de 1715.

² *Ibidem*.

³ Déjà une bulle d'Eugène III, du 23 février 1152, comprenait Saint-Michel parmi les dépendances de l'abbaye, sans qualifier l'église de paroissiale. (*Mémoire* de 1715.)

⁴ Le jour des Rameaux et celui de la fête de saint Michel.

⁵ « Le curé ou vicaire perpétuel de Saint-Michel doit au chapitre d'Ainay annuellement quarante sols viennois et deux livres de cire neuve, au poids du sanctuaire, de revenu et refusion annuelle, suivant les reconnaissances de Jacques de Manlia, du 12 novembre 1382, de Jean Degrangia, du 14 octobre 1470, de Thomas Daillères du 3 février 1509 et de frère François Gayffier, religieux à Ainay et curé de Saint-Michel, du 26 février 1567. » (*Mémoire* de 1715.)

⁶ En 1512, dans une contribution du clergé aux dépenses des fortifications de Lyon, l'abbaye d'Ainay était taxé à 300 livres et Saint-Michel à 3. (Alex. Poidebard. L'église Saint-Michel dans *Hist. des égl. et chapelles*, II, 106.)

Béchevelin, également dépendante de l'abbaye d'Ainay qui en percevait les dîmes, lui fut unie après que son église eut été détruite par les religionnaires en 1561. Saint-Jean de Béchevelin s'élevait, avant cette date, « au bout du pont du Rhosne, à droite en allant à la Guillotière ¹ ».

Cette union entraîna l'annexion à la paroisse de la rive droite, de la chapelle de la Madeleine, située, elle aussi, à la Guillotière ². En sorte que les ressources de Saint-Michel se trouvant sensiblement accrues, les moines d'Ainay en « prirent la cure », comme il appert d'une reconnaissance, en date du 26 février 1563, du frère François Gayffier, religieux et curé tout ensemble ³.

C'est alors que furent tenus, à partir de 1566 tout au moins, les premiers registres paroissiaux par un « vicaire », délégué de l'abbaye et qui résidait tantôt à Saint-Michel, tantôt à la Madeleine, « où il y avait le plus d'habitants ». Au demeurant, ceux-ci étaient encore bien peu nombreux sur l'une et l'autre rive du Rhône et « de la lie du peuple », proclame avec dédain le *Mémoire* que nous analysons.

A vrai dire, le rédacteur anonyme laisse clairement percer son souci de diminuer l'importance de la vieille paroisse, dans un but trop facile à saisir. C'est ainsi qu'il insiste sur certaines circonstances qui marquèrent les obsèques de saint François de Sales, à la fin de décembre 1622.

On sait que l'évêque de Genève mourut le 28 de ce mois, dans la maison du jardinier des Visitandines, dont, quelques années plus tôt, il avait fondé le couvent, près de Saint-Michel ⁴. Or, le curé de cette paroisse, messire Deville, chanoine de Saint-Paul, n'eut pas l'honneur de mener ces solennelles funérailles : son église n'eût pu contenir la foule qui vint apporter son suprême hommage à l'illustre défunt. Les membres du chapitre de Saint-Nizier firent la levée du corps, célébrèrent la messe de *requiem* dans leur église et accompagnèrent la glorieuse dépouille jusqu'à la porte de la Croix-Rousse, où elle fut mise sur un brancard porté par des mulets, avant de prendre le chemin d'Annecy.

Bref, au dire de notre écrivain, « cette paroisse Saint-Michel estoit la moindre de la ville, n'estant composée que d'un très petit nombre de gens du peuple qui n'avoient jamais fait corps, estant pire qu'un village, n'ayant pas même un clocher, n'y ayant aucuns luminiers par le petit nombre de paroissiens. » Mais les choses changèrent vers le milieu du XVII^e siècle, de l'aveu même de l'auteur du *Mémoire*, qui n'aurait pu soutenir son attitude méprisante vis-à-vis de paroissiens, devenus des « gens de qualité ».

¹ Il y eut là une forteresse construite au XII^e siècle par l'archevêque Jean Bellesmains, un hôpital fondé en 1306 et l'église dont le souvenir fut conservé jusqu'en 1834 par un édicule en planches avec une image de la Vierge (à l'angle des rues de la Vierge et de Béchevelin).

² La léproserie de la Madeleine, au bord du chemin de Vienne, datait du XIII^e siècle. La chapelle s'élevait à l'angle des rues du Repos et de la Madeleine.

³ *Mémoire* de 1715.

⁴ La caserne de gendarmerie, rue Sala.

La juridiction de leur curé s'étendait, maintenant, sur les quartiers neufs de Villeneuve-le-Plat, loti dès 1561, par Claudine Laurencin, et de Bellecour, où commençaient à s'élever de beaux immeubles tels que celui du conseiller Dru (plus tard l'Intendance) et la fameuse Maison-Rouge qui servit de palais à Louis XIV dans l'hiver de 1658-1659.

A cette date, la vieille église de Gotbran risquait donc de paraître de plus en plus insuffisante.

Cet édifice nous est présenté sur une des feuilles du *Plan Scénographique*, vers 1550. Régulièrement orienté, il arrondissait son abside basse au-dessus d'un cimetière, mentionné dans un accord conclu dès 1185 entre l'abbé d'Ainay et les « Frères du pont » du Rhône¹. Ce cimetière communiquait par une « ruelle » avec le « chemin tirant d'Ainay à Lyon ». La façade occidentale de l'église donnait sur l'étroite « rue de la Colombe », qui tournait au sud pour aboutir au « port Saint-Michel² », modeste successeur du port infiniment plus actif, des antiques *Canabæ*.

Le monument, que nous font connaître les plans de Lyon au xvi^e et au xvii^e siècle paraît exigü, en tout cas assez simple. L'abside, éclairée par trois baies en plein cintre, était voûtée en « coquille » (cul-de-four) et soutenue, à l'extérieur, par trois contreforts. Un toit à double rampant, couvert de tuiles, couvrait la nef unique, éclairée latéralement par deux ou trois fenêtres. Deux petites chapelles, pourvues chacune d'un autel et voûtées comme l'abside, s'ouvraient à droite et à gauche du *Sancta Sanctorum*³. Le tout mesurait ving mètres de large sur vingt-cinq de long⁴.

Le *Plan Scénographique* montre le mur de décrochement de l'abside surmonté d'une arcade à triple ouverture. Ce clocheton aérien est réduit à une seule baie, où se devine une cloche, dans le plan de 1625 par le célèbre voyer de Lyon, Simon Maupin. C'est que l'édifice fut une première fois transformé dans le premier quart du xvii^e siècle : la muraille tournée au levant fut alors percée, au-dessus de l'abside, d'une rose accostée, un peu plus bas, de deux fenêtres en plein cintre. La démolition, vers la même époque, d'un grand bâtiment qui flanquait l'église au nord, nécessita la construction de trois contreforts obliques pour la contrebuter.

Peu après, vers 1635, on bâtit, à cheval sur l'arête de la toiture, un mince clocher où s'effilait une flèche.

En 1666, le curé de Saint-Michel, préoccupé d'agrandir son église, nomma une commission de trois de ses paroissiens, dont le président Gayot, pour aviser aux voies et moyens. On eut alors la sagesse méritoire de ne pas toucher aux murs de Gotbran. On se contenta de construire, à l'ouest de la nef, là où était auparavant l'entrée princi-

¹ V. Appendice III.

² V. Steyert, *Changements des noms des rues de la ville de Lyon*, 46.

³ Le *Plan Scénographique* semble accuser la saillie d'une absidiole, sinon de deux ; mais c'est peut-être illusion.

⁴ A. Poidebard, dans *Bulletin hist. du diocèse de Lyon*, 131.

pale, un second chœur, de même largeur que le premier. Et l'on profita des travaux pour refaire « à canne » la voûte de la nef et les « ailes » (bas-côtés) ¹.

Comme le fait observer Alexandre Poidebard ², « ces restaurations ne devaient guère prolonger l'existence de Saint-Michel. Sa destruction, que le temps n'avait pu achever, ne devait pas tarder à devenir l'œuvre de ceux-là même qui payaient de leurs deniers ces travaux de conservation. »

On trouve, en effet, le nom de Gayot parmi ceux des signataires de la supplique adressée, le 18 août 1687, à l'archevêque de Lyon et « abbé de l'église séculière, collégiale et abbatiale de Saint-Martin d'Esney » ³. Or, cette supplique tendait à obtenir de Mgr Camille de Neufville de Villeroy le transfert du service paroissial de Saint-Michel à Ainay. « Quoique l'église dudit Saint-Michel, lit-on dans ce document, ait esté rebâtie à neuf seulement depuis vingt-cinq années, les architectes et massons, qui ont esté employés à la construction, s'en sont si légèrement et si mal acquittés, qu'elle se trouve en danger de chute, surtout à cause que deux des principales buttes [contreforts], du côté de l'Évangile, menacent ruine et attireroient infailliblement celle de la voûte. De plus, pour remettre ladite église dans quelque symétrie, il faut détruire absolument la voûte qui servoit autrefois de *sancta sanctorum* : ce qui ne peut se faire sans beaucoup de dépense. Il y a encore à considérer qu'on ne peut se rendre à ladite église sans traverser nécessairement le cimetière qui est très petit et ne peut souffrir aucun retranchement. Enfin, il y a encore cet inconvénient que ladite église, qui est jointe du côté du septentrion aux murailles de l'arsenal, est voisine des magasins de poudres et de fonderies : ce qui la met en grand danger de quelque embrasement inopiné, et fait que, lorsqu'il fait quelque orage ou tonnerre, les paroissiens n'osent aller à église ou y demeurer par la crainte de quelque funeste accident. Or, tous lesdits inconvénients cesseroient si l'office paroissial estoit transféré en l'église séculière et collégiale d'Esney, distant de cent cinquante pas seulement de celle de Saint-Michel, claire, belle, spacieuse..., ayant un chapitre composé de vingt et un chanoines..., au lieu que l'église Saint-Michel n'est servie, d'ordinaire, que par le sieur curé, avec un ou deux vicaires, à la réserve des dimanches et fêtes solennelles qu'il appelle quelques ecclésiastiques de la ville pour les grandes messes et vêpres... Et la demande desdits supplians leur paroît d'autant plus juste qu'ils sont persuadés que ladite église de Saint-Michel a esté démembrée de celle d'Esney.

« Lorsque celle-cy estoit régulière, les religieux ne voulurent ou ne purent se charger de l'administration des sacremens et nommèrent, pour cela, un vicaire per-

¹ *Mémoire* de 1715. Les armes de Camille de Neufville de Villeroy, abbé d'Ainay et archevêque de Lyon, furent placées à la voûte du grand chœur et aux vitraux des deux nouvelles fenêtres.

² *Loco citato*, 107-108.

³ Extrait du secrétariat de l'Archevêché de Lyon : *Arch. du Rhône*, Arm. I, liasse 9 bis, n° 4. Parmi les noms des signataires, on relève ceux de La Chaise, La Baume d'Autun, de Chaponay, Pianelli, Pupil de Craponne, Dulicu, etc.

pétuel : ce qui est si vray que lesdits religieux d'Esnay et, après leur sécularisation, les chanoines ont toujours jouy et jouysent des droicts honorifiques dans ladite église... ».

Trois ans plus tard ¹, le 17 octobre 1690, l'archevêque faisait droit à cette supplique, si clairement tendancieuse ², par une ordonnance qui en reprenait tous les arguments, presque dans les mêmes termes ³. Il y prononçait le transfert de « l'office et service paroissial de l'église Saint-Michel en celle de Saint-Martin d'Esnay ». Fonts baptismaux, vases sacrés et tous les ornements de la première devaient être transportés dans la seconde ; le curé y administrerait désormais les sacrements, ferait les prônes et s'acquitterait de toutes les autres fonctions curiales ⁴.

L'église Saint-Michel fut donc interdite « dans les formes », comme le voulait l'abbé-archevêque, c'est-à-dire après information de commodo et incommodo, formalités et procédures requises. Mais le curé, François Thomazet, ne laissa pas de protester contre un escamotage qui n'était profitable qu'au Chapitre d'Ainay et à son chef. Tout en le privant de ses revenus, on laissait à la charge de son ancienne paroisse, autrement dit à sa charge, les dettes contractées en 1666 pour la restauration de l'église, en 1670 pour

¹ Les 18 et 26 septembre 1687, l'archevêque avait fait communiquer la requête des paroissiens et notables de Saint-Michel aux chanoines du chapitre d'Ainay et au curé de Saint-Michel, peu satisfait des projets en voie de réalisation. Les chanoines avaient répondu, le 20 août, que la requête était « dans la vérité. » Le curé devait s'y opposer de toute son énergie.

² « Le Consulat (lyonnais), consulté au sujet de la sécularisation d'Ainay (en 1685), émit un avis favorable, fondé sur la nécessité d'en faire une église paroissiale, afin de soulager Saint-Nizier, seule, dit la délibération, au service d'une population supérieure des deux tiers à la population habitant du côté de Fourvière. Le motif donné par le Consulat à l'appui du projet de translation de la paroisse à Ainay peut paraître étrange, car, au nord de Saint-Nizier, se trouvaient Notre-Dame de la Platière, Saint-Saturnin et Saint-Vincent, et au sud, Saint-Michel. Mais il s'agissait moins de soulager Saint-Nizier que de supprimer Saint-Michel. Cette suppression était si bien dans la pensée de ceux qui faisaient, en 1685, la sécularisation d'Ainay, qu'en 1688, Camille de Neuville, abbé d'Ainay et archevêque de Lyon, fit procéder à une enquête sur le projet d'établir à Saint-Michel une communauté de Lazaristes. » A. Poidebard, *loc. cit.*, 134.

³ *Arch. du Rhône*, Armoire I, liasse 9 bis, n° 5.

⁴ Cet acte avait été précédé par cette lettre de Camille de Neuville, en date du 28 juillet 1690 et adressée de Neuville à M. Morange, vicaire général :

« J'ai reçu, Monsieur, la requête qui m'a été présentée par les Fabriciens et marguilliers de S. Michel, sur laquelle je ne fais nulle difficulté d'ordonner la translation du service dans l'église d'Esnay. Je crois qu'il leur faut donner la chapelle de Nostre-Dame [Saint-Michel actuel] pour y faire les fonctions curiales, à moins que la grande messe du Chapitre pût servir de paroissiale... Je désire aussi de payer [150 fr.] un vicaire, comme abbé d'Esnay [que je suis], pour servir la succursale que sera la chapelle du Saint-Esprit [construite en 1384-1385, à l'entrée du pont du Rhône du côté de la ville], où reposera le Saint-Sacrement, où il y aura les Saintes Huiles ; mais, pour les fonts baptismaux, je désire qu'il n'y en aye qu'à Esnay, comme aussi que la place du cloître qui est vuide et qui est derrière [au nord] de lad. chapelle Nostre-Dame, serve de cimetière ; que la maison où demouroit M. de Just, c'est-à-dire ce que possédoit M. Demia, serve de logis au curé. Dressez tout

celle de son presbytère ¹. Il s'en suivit un procès, engagé par les maîtres-maçons Lacombe et Brunet, puis par les héritiers du premier, qui firent saisir d'abord la maison curiale, puis l'église interdite, « servant de magasin » à poudre (6 novembre 1694) ².

Le litige n'était pas tranché en 1712. A cette date — le neuf mai — les héritiers Lacombe cédèrent leur créance au Chapitre d'Ainay, pour ne pas entrer en contestation avec les chanoines qui, les bulles d'Innocent IV et d'Eugène III en mains, revendiquaient les biens saisis, s'obligeant d'ailleurs à payer la somme de 3.198 livres, 8 sols, 6 deniers ³. Ils gardaient ainsi « le tènement de Saint-Michel » ⁴.

De nouvelles difficultés se présentèrent, car ce fut seulement le 10 juillet 1722, que le Chapitre général d'Ainay fut en mesure de bénéficier du décret du 7 décembre 1716, par lequel l'archevêque de Lyon, François-Paul de Neufville de Villeroy, remettait la cure de Saint-Michel à la prévôté d'Ainay, et les patentes d'avril 1720, ordonnant l'exécution de ce décret ⁵. Il ne le conserva pas longtemps, car, dès le 18 mai 1731, une sentence de la Sénéchaussée adjugeait tout ce qui subsistait du siège de l'ancienne paroisse aux prévôt des marchands et échevins de Lyon, moyennant une rente foncière perpétuelle de 600 livres à payer à la Collégiale d'Ainay.

Nouvelle cession peu après, faite cette fois par la Ville à l'Hôpital général de la Charité pour la somme de 14.620 livres, afin d'établir une boucherie publique sur le terrain cédé ⁶.

« Mais la Ville ayant fait construire, vers le même temps la boucherie des Terreaux ⁷, par un accord intervenu entre le Consulat et les recteurs de la Charité, et sur la proposition de la compagnie des Fermiers-Généraux, il fut convenu que la boucherie serait remplacée par un grenier à sel ⁸. »

cela dans les formes... Je crois qu'au commencement, il sera bon de ne point parler de la grande messe abbatiale jusqu'à ce que l'on aye vu ce que dira le curé sur mon ordonnance. Conseillez bien tout cela et finissons affaire. Prenez garde que toutes les formalités y soient observées. » (*Arch. du Rhône*, Fonds d'Ainay, Arm. I, vol. 9, p. 5.)

¹ On l'avait établi, en partie, sur l'ancienne sacristie et le cimetière, en partie sur l'aile droite (bas-côté droit) de l'église, là où était l'autel de Saint-Michel dans la chapelle dite des Balanciers. (*Mémoire* de 1715.)

² *Ibidem*.

³ « A quoy se montoit lors le principal [des maçons] de 1031 livres 15 sols, et les intérêts de quarante-deux années »... (*Ibidem*.)

⁴ Les trois cloches de Saint-Michel furent transportées au grand clocher d'Ainay, le 13 mai 1712. (Note marginale du *Mémoire* de 1715.)

⁵ *Arch. du Rhône*, Fonds d'Ainay, Actes capitulaires.

⁶ *Archives du Rhône* : Archives Hospitalières, Charité, B. 123.

⁷ En réalité, la vieille Boucherie des Terreaux, construite en 1540, fut détruite en 1734 par le feu. Le Consulat en céda l'emplacement, le 2 juillet 1735, à la Charité, à charge d'y élever une boucherie. V. Croze et Gouachon, *Bibliographie des Hospices Civils de Lyon* (Lyon, 1914), 156.

⁸ Alex. Poidebard, *loc. cit.*, 135.

Enfin, par contrat passé en 1785, les recteurs de la Charité vendirent au Roi le terrain et ce qui subsistait, — bien peu de chose probablement, — de l'église Saint-Michel et de ses dépendances.

Il semble bien, en effet, que ce monument ait été presque entièrement détruit dès 1735. En tout cas, l'incendie, allumé dans l'Arsenal, pendant le siège de Lyon, dans la nuit du 24 août 1793, en emporta les derniers vestiges.



Adoration des Mages.

(Dessin de Madeleine Plantey d'après le Missel de 1531.)

VII. ICONOGRAPHIE

DESSINS — GRAVURES — LITHOGRAPHIES

ALEXIS (Balthazard), graveur au burin et peintre (Lyon 1786-Lyon 1872). — *Église d'Ainay* (abside). Dessin à la mine de plomb (avant 1845).

ALLMER (Auguste), archéologue, épigraphiste (Paris, 1815-1899). *Plaque tumulaire de Jacques de Vergey*. Dessin.

ANONYMES. — *La « voûte » et la porte d'Ainay*. Gravure sur cuivre. 1818. — *Bas-relief antique de style gaulois, incrusté dans la façade d'Ainay*. Gravure sur cuivre dans *Voyage à Lyon* par de Fortis, Lyon, 1829. — *Église d'Ainay*, gravure sur cuivre (vers 1850). — *Abside d'Ainay*. Gravure sur cuivre (vers 1851). — *Église d'Ainay à Lyon*. Petite lithographie en couleurs. Signée L. T. (vers 1855). — *Façade d'Ainay*. Gravure sur cuivre (vers 1880). — *Vue d'Ainay* (Façade vue du nord-ouest. Procession de jeunes filles en blanc, avec un ecclésiastique. Lithographie à deux tons. Vers le début du Second Empire. — *Église d'Ainay et rue Adélaïde-Perrin*. Gravure sur cuivre. Second Empire. Signature : A.-A. G. — *Vers Ainay* (voûte d'Ainay). Gravure sur cuivre (vers 1880).

BARON (Jean), graveur, aquafortiste et dessinateur (Lyon, 1788-1869). *La Porte d'Ainay*, croquis. 1820. — *Le pont d'Ainay et Saint-Georges*, gravure sur cuivre, 1840 et 1856.

BÉGULE (Lucien), peintre verrier et écrivain (Lyon, 1849-1935). *Vue Intérieure de Saint-Martin d'Ainay* avec, autour, sept médaillons contenant des vues extérieures et un plan de l'église. Gravure en taille-douce, par Alexandre Soudain. (Bégule, dir., Soudain sc. Hélioogr. Dujardin.)

BENOÎT (Claude-Anthelme), architecte (Lyon, 1794-Écully, 1876). V. Léon.

BÉRAUD (H., dit Béraud-Lauras), graveur-lithographe, demeurant rue Saint-Côme, en 1826 et 1836. On ignore la part prise par lui dans les nombreuses lithographies sorties de sa maison. *L'Église d'Ainay, vue par la façade latérale sud*. Gravure de Piringer, d'après Béraud, dans *Voyage à Lyon*, par de Fortis, I, 169. — *L'Église d'Ainay. Façade principale*. Litho. de Béraud, rue Sainte-Anne (avant 1830).

BERLIOZ, graveur sur cuivre. *Porte sur cour, rue Vaubecour, 11*. Gravure sur cuivre. (Société d'architecture).

BOISSIEU (J.-J. de). Peintre, dessinateur et graveur (Lyon 1736-1810). *Ancienne porte d'Ainay* (la porte, l'entrée du pont, dans le fond le puy d'Ainay et la porte Saint-Georges.) Lavis à l'encre de Chine. Signé : D. B. entrelacés. 1760. — *Vue de la Porte d'Ainay à Lion* (porte et un coin des remparts vers le sud-ouest, Paysage animé avec bateliers, arrangé) J.-J. de Boissieu inv. et sculp. 1761. — *Vue prise vers le pont d'Ainay, à Lyon* (la voûte et la porte d'Ainay avec les maisons voisines). Litho. 1818. — *Porte d'Ainay* (la porte, vue de trois-quarts et en hauteur). Litho. 1818.

BOUJOT (F.), dessinateur. *L'Église d'Ainay* (façade et maisons du parvis), 1791.

BOURGEOIS, dessinateur. *Façade d'Ainay*. Mine de plomb, 1810.

BRUNET (J.), graveur-lithographe, rue Sainte-Catherine. *Église d'Ainay*, d'après un crayon de Gabillot (Bibl. École des Beaux-Arts), 17 août 1853. — *Intérieur d'Ainay*. Litho. de H. Brunet et C^{ie}, d'après un dessin de L. D. (Bibl. de Lyon, fonds Coste, 392). — *Ainay* (vu par le Sud-Est), éd. par J. Brunet fils, imp.-édit., rue Sainte-Catherine. Gravure à deux tons (N^o 21 d'une Suite sur Lyon).

CHARVET (Léon), architecte et écrivain (Lyon 1830-1910). *Archivolte peinte de la demi-coupole de la chapelle latérale vers l'église Sainte-Blandine*. Aquarelle. 1849. — *Façade d'Ainay*. Mine de plomb. Vers 1850.

DAUZAT (A.), dessinateur et graveur. *Église d'Ainay* (A. Dauzat del. et sculpt.) Lithographie dans *Album du Lyonnais*, 1843-1844.

DELAMONCE (Ferdinand), architecte, dessinateur, peintre et graveur (Munich, 1678-Lyon, 1753). *Piliers qui portent la voûte du chœur d'Ainay*, dans Ménestrier, *Hist. civile ou consul. de Lyon*, 1696, p. 69.

DEROY, dessinateur et lithographe. *Église d'Ainay*, lithographie en couleur, dans la *France de nos jours*, N° 435. Vers 1860.

DREVET (Joannès), peintre, aquarelliste, dessinateur, lithographe et graveur (Lyon, 1854). Nombreuses gravures, lithographies et compositions au lavis illustrant *Lyon Pittoresque*, *Le Lyon de nos Pères*, et les *Vieilles Pierres de Lyon*. Originaux dessinés sur place ou d'après les documents anciens.

DREVET (Joanny), aquafortiste. (Lyon, 1889). *L'Église d'Ainay*, eau-forte, 1934.

FONTAINE (Benoît), graveur et bouquiniste, rue Ferrandière. *Voûte d'Ainay* (vue prise vers le pont). 1818. (Bibl. de Lyon, fonds Coste, N° 264). — *Porte du Cloître*, gravure, 1823 (Bibl. de Lyon, fonds Coste N° 399).

FRENET (Jean-Baptiste), peintre, sculpteur et aquafortiste, (Lyon 1814-Charlie, Rhône, 1889). *Peintures Murales de la crypte de Sainte-Blandine*. Quatorze gravures sur cuivre. 1854-1855, d'après les cartons de l'auteur. — *Fresques dans l'église d'Ainay*. Cartons de l'auteur. 1858.

GABILLOT (François-Amédée), peintre, dessinateur et aquafortiste (Lyon 1818-Belley, 1876). *L'Église d'Ainay* (abside et chapelle Sainte-Blandine), mine de plomb. Signé : F. Gabillot, mercredi 13 juin 1838. — *Le Pont d'Ainay avant la construction du quai Fulchiron*, Mine de plomb. Signé : F. Gabillot, vendredi 12 avril 1839. — *Le Pont d'Ainay et la Quarantaine*. Mine de plomb. Signé : F. Gabillot, 14 juillet 1844. — *Façade d'Ainay*. (Vue par le nord-est.) Mine de plomb. Signé : F. Gabillot, 17 août 1853.

GAUCHEREL, dessinateur. V. Lemaître.

GROBON (Michel), peintre et aquafortiste (Lyon 1770-Lyon, 1853). *Vue de l'Église d'Ainay avant sa transformation*. Encre de Chine. 1799.

GUESDON (A.), dessinateur et lithographe. *Église d'Ainay. Grand portail et façade*, dans *Moyen Age monumental et archéologique*, N° 315.

GUICHARD (J.), graveur (Saint-Étienne, 1825-1887). *Ainay après sa restauration*. Gravure.

GUINDRAND (Antoine), aquarelliste, peintre et lithographe (Lyon, 1801-1843). *Vue prise d'Ainay* (façade). Litho. Vers 1840. — *Porte de l'Église d'Ainay* (en réalité, porte du cloître). Litho. de Villain, d'après un dessin de Guindrand. (Sur la porte, on lit : *Album de la Société des Amis des Arts de Lyon*, 1823). Bibl. de Lyon, fonds Coste N° 400.

HUBERT DE SAINT-DIDIER (Balthazar), dessinateur et graveur († Neuville-sur-Ain, 1863). *Façade de l'Église d'Ainay*. Lithographie de Ch. Lefebvre. 1818. Bibl. de Lyon, fonds Coste N° 393. — *Pont d'Ainay*, eau-forte, 1818, terminée par Pillart. — *L'Église d'Ainay*. Sépia. 1829. — *Intérieur de l'Église d'Ainay* (bas-côté droit et nef avec drapeau blanc). Dessin 1829. — *Chapelle à gauche de la porte d'entrée*. Aquarelle. 1829. — *Porche d'Ainay* (et vue du côté nord de l'église). Mine de plomb. Vers 1830. — *Abside de Sainte-Blandine*. Lavis vers 1830. — *Le Clocher d'Ainay*. Mine de plomb. Vers 1830. — *Intérieur de l'Église*. Sépia, 1840. — *Façade d'Ainay*. Mine de plomb. 1859. Ces six dernières pièces au Musée Historique de Lyon (Gadagne).

JANIN (Paul), dessinateur et graveur. Huit Bois gravés illustrant *Lyon sur le Rhône* par Marius Audin (Lyon, 1924).

JOLIMONT (F.-T. DE), dessinateur et lithographe. *Église d'Ainay*. Litho. de Monot, chez Jobard, à Dijon, d'après un dessin de T. de Jolimont. — *Église d'Ainay* (chevet), dessin et litho (chez Jobard, à Dijon). — *Église d'Ainay* (intérieur), dessin et litho. (chez Jobard à Dijon, 1830). Cette litho se trouve aussi dans *Description hist. et critiq. et vues pittoresques des monuments les plus remarqu. de la ville de Lyon*, par F.-T. de Jolimont, ex-ingénieur..., Lyon, 1832. — *Lyon Église d'Ainay. Portail* (Façade vue par le Nord-Ouest). Lithog. de Monot. Imp.-lith. Ambr. Jobard, à Dijon (entre 1835 et 1855).

JUBANY (François), peintre, dessinateur et lithographe. *L'Homme de la Roche ou la Charité Lyonnaise* (Jean Cléberger distribue des vivres pendant la famine de 1531 dans le pré d'Ainay). Dessin de Jubany, litho. d'Horace Brunet.

LEFEBVRE (Charles), peintre et lithographe, rue Saint-Côme. (Début du XIX^e siècle.) *Église d'Ainay* (façade). Bibl. de Lyon, fonds Coste N° 393. 1818. Signé : L. d(el.).

LEMAÎTRE. Graveur (Vers 1840). *Église d'Ainay à Lyon*. (Façade Nord-Ouest). Gauthier, del., Lemaître dir. (p. 256 d'une collection sur l'archit. de la France au XII^e s.).

LEHNERT (F.), dessinateur. *Saint-Martin d'Ainay* (vu par la façade), gravure. 1856.

LE NAIL (Rogatien), architecte, dessinateur et aquarelliste. (Nantes, 1877-Saint-Cloud, 1918). *La Basilique d'Ainay au XVI^e siècle* (façade). — *L'abside de la Basilique d'Ainay* (au premier plan, le Rhône). — *Cloître intérieur de la Basilique d'Ainay*. — *Frise du clocher*. — *La Tentation d'Adam et d'Ève*, chapiteau du XII^e siècle. — *Le Christ et les évangélistes*, chapiteau du XII^e siècle. — *La pointe de la presqu'île d'Ainay, l'église et le cloître*. — *La porte de Neuville et les remparts d'Ainay*. Dessins à la mine de plomb (Musée Gadagne). Publiés dans *l'Illustré du Sud-Est* (février-mai 1912) et dans *Hist. des Églises et Chapelles de Lyon*, par J.-B. Martin, II. — *Vue cavalière de l'abbaye d'Ainay au XVI^e siècle*. Aquarelle (Musée Gadagne). Toutes ces œuvres sont des reconstitutions.

LEYMARIE (Hippolyte), peintre, graveur, lithographe, écrivain (Lyon 1809-Saint-Rambert (Ain), 1844). Publia dans *Lyon ancien et moderne*, I : *Abside de l'Église d'Ainay* (61) ; — *Baptistère de l'Église d'Ainay* (67) ; — *Vue prise du Pont d'Ainay* (91). — Vignettes, dans le même vol. *Détails pris à l'Église d'Ainay*, dessin au crayon, 1837 (Coll. privée).

PIGOUT (Robert), graveur et imprimeur en taille douce et marchand d'estampes (à Lyon, entre 1619 et 1663). Il édite en rue Thomassin : *Perspective de la Ville de Lyon*, par Israël Silvestre, et publie, en 1651, une édition de sept Vues de Lyon.). — *Vue de Lyon : Ainay*, dans *Hist. de Lyon*, par Saint-Aubin, 1666.

PILLART (Jean-Louis), graveur en médailles et en taille-douce. V. Pollet.

PLANS. — Plusieurs plans de Lyon, anciens et modernes, montrent l'abbaye et les églises d'Ainay.

A la Bibliothèque de Lyon :

Plan scénographique, de 1548-1550 environ.

Plan de Simon Maupin ; 1625, 1630 (gravé par Abraham Bosse), vers 1659 (gravé par V. Guigou).

Plan de Méryan, 1659.

Plan allemand de 1660.

Plan Delamonce-Inselin (1695).

Plan de N. Tardieu (fin du XVII^e s.).

Plan de Bouché (XVIII^e s.).

Plan Grégoire et Séraucourt (1735-1740).

Plan géométral de Jacquemin (1747).

Plan géométral et cadastral d'Esney, dressé le 2 juin 1751.
Plan de Desnos, ingénieur-géographe.
Plan géométral Daniel et Joubert (1767-1784).

Aux Archives du Rhône :

Le broteau d'Ainay en 1738.
Feuilles Nos 7 et 10 de la Rente Noble d'Ainay (xviii^e s.).
Plan géométral de Coillet (1807).

Léon Charvet a laissé : plan au crayon de l'église d'Ainay (1841) ; plan de la coupole (1849) ; — plan de la crypte de Sainte-Blandine (1850). (Coll. privée).
De Monvenoux subsistent de nombreux plans et dessins (coll. privée).

POLLET (Jean), architecte (Lyon 1795-Lyon 1839). — *Façade de l'église d'Ainay depuis la construction de ses bas-côtés et de sa chapelle nord* exécutés en MDCCCXXX, par J. Pollet, arch. Gravure sur cuivre, par Pillart (*Bibl. de Lyon*, fonds Coste, N^o 401).

PONCET (Jean-Baptiste), peintre et lithographe (Saint-Laurent-de-Mure, 1827-Lyon, 1901). Lithographies des peintures d'Hippolyte Flandrin, à Ainay, 1856.

QUESTEL (Charles), architecte des monuments historiques. *Façade principale d'Ainay, Façade latérale sud. Détails divers.* Dessins dans la collection des M. H. (1859), pl. 44 et 45.

REY (Étienne), peintre, dessinateur et lithographe (Lyon, 1789-1867). *Mur extérieur du collatéral nord*, d'après un dessin de Rey. Litho. de Villain (1823). Bibl. de l'École des Beaux-Arts.

RICHARD (Fleury), peintre ordinaire du roi (Lyon 1777-Écully 1852), *Ancienne Église de Saint-Martin* (en réalité, intérieur de Sainte-Blandine). Gravure sur cuivre p. p. Laurent, libraire, place Saint-Pierre, n^o 1, d'après un dessin de F. Richard et une gravure de J. Schroeder. Se trouve aussi dans *Hist. de Lyon*, par Clerjon, 1829, II, 426. — *Abside de l'Église d'Ainay*, dessin de Richard, gravure de Schroeder, p. p. Laurent, libraire. — *Façade d'Ainay et maison de la prévôté.* Dessin de Richard, gravure de Schroeder fils, p. p. Laurent, avant 1830. — *Colonnes de l'autel d'Auguste dans l'église d'Ainay.* Dessin de Richard, gravure de Schroeder, p. p. Laurent, et dans l'*Hist. de Lyon*, par Clerjon, 1829. — *L'Église d'Ainay*, peinture à l'huile, 1810. — *Les Templiers*, peinture à l'huile, scène animée dans la Chapelle Sainte-Blandine.

ROCHE (François), peintre et lithographe (Lyon, 1827-?). *L'Abside d'Ainay*, Litho. dans la *France par Cantons et par Communes*, par Ogier, 1850.

SARSAY (Louis), dessinateur (Lyon 1802-1887). *Église d'Ainay*. Litho. de Monvenoux. Signé : Sarsay, 1820. — *La Porte d'Ainay*, à l'extrémité occidentale des remparts (Sarsay, del.). Litho., 1823. — *L'Église d'Ainay vue par la façade méridionale*. Litho., 1824. (Bibl. de Lyon, fonds Coste, N° 396).

SÉON (Joanny), graveur en taille-douce. (Lyon, 1820-1883). *Autel de la chapelle de l'Immaculée-Conception*, gravé par Séon (vers 1860), d'après un dessin de C.-A. Benoît.

SILVESTRE (Israël), graveur en taille-douce (Nancy, 1621-Paris, 1691), dans *Diverses Vues de Lyon*, dessinées et gravées par Israël Silvestre (Paris, 1652) se trouvent en frontispice le logis abbatial d'Ainay et l'Église Saint-Martin. — Plusieurs Vues de Silvestre représentent tout au moins une partie de l'Île d'Ainay avec, dans le lointain, la porte, l'abbatiale, les remparts et les jardins (Bibl. de l'École des Beaux-Arts) Gravures sur cuivre. — *Église d'Ainay*. 1675. Gravure sur cuivre.

SIRAND (Alexandre), archéologue et dessinateur. — *Ainay à Lyon*, dessin à la mine de plomb (des parties orientales, masquées à demi par le mur de la rue Adélaïde-Perrin), vers 1850. (Coll. privée).

SOUDAIN (Alexandre), graveur en taille-douce. V. Bégule.

STEYERT (André), architecte et historien. Nombreux dessins et croquis reproduits dans sa *Nouvelle Histoire de Lyon*, I, 1895, II, 1897.

THIERRIAT (Augustin), dessinateur pour la Fabrique, peintre et graveur (Lyon, 1789-1870). *Église d'Ainay*. Aquarelle, 1830. *Façade de l'Abbaye d'Ainay avant sa restauration*. 1831. Aquarelle et dessin au crayon. — *Porte du Cloître de l'Abbaye d'Ainay*, 1831. Aquarelle, dessin au crayon et gravure sur cuivre.

VILLAIN, lithographe. *Vue de l'Église d'Ainay*. Litho., 1823. — *Porte et Façade septentrionale*. Litho, d'après dessin de Guindrand, 1823.

WARIN (Claude), sculpteur, graveur et médailleur. († Lyon, 1654). Médaillon de Camille de Neufville, abbé d'Ainay. Bronze, 1651.

VIII. SOURCES MANUSCRITES ET IMPRIMÉES

Cet essai de bibliographie critique n'a d'autre but que de faire connaître nos sources et d'indiquer les travaux essentiels qui sont nos références.

SOURCES MANUSCRITES.

Les Archives du département du Rhône ont recueilli presque tout ce qui a pu être sauvé du grand naufrage des documents, qui nous seraient aujourd'hui si utiles pour reconstituer l'histoire de l'abbaye et de la collégiale d'Ainay. Le fonds est encore important, en dépit de pertes énormes et infiniment regrettables, qu'il faut mettre, comme il est d'usage, au compte du vandalisme révolutionnaire (un vandalisme qu'on a tendance à exagérer), au compte également de la négligence très relative¹ des derniers bénédictins et des chanoines des XVII^e et XVIII^e siècles, mais surtout au compte du fanatisme aveugle des bandes du baron des Adrets, qui firent, en 1562, un autodafé des papiers et titres de l'abbaye². Mais que de trésors perdus ! Le classement de l'Inventaire, dressé par Pupil en 1737, a déjà montré que, depuis cette date, les trois quarts des pièces qui lui ont passé par les mains ont disparu. On constatera des lacunes bien autrement considérables, lorsqu'on en viendra aux Inventaires les plus anciens, au cours du grand travail qui vient d'être si heureusement entrepris par l'archiviste M. Faure.

Il existe, en effet, aux Archives du Rhône, de vieux Inventaires qui paraissent n'avoir plus d'autre valeur que celle du souvenir. Quel que soit leur intérêt, en voici l'énumération sommaire :

Pièce 1. Inventaire de la fin du XIV^e siècle : *Sequitur repertorium litterarum mon. Atthan. Lugdun.* (305 sur 220 mill. Papier, 17 feuillets). 1 H 1.

Pièce 2. *Sequuntur licere alie reddituum debitorum conventui mon. Atthan. predicti in civitate Lugduni et circonvicinis locis* (290 sur 210 mill. Papier, 46 f.). 1 H 2.

Pièce 3. *Inventaire des terriers, papiers, titres et documentz trouvez aux archives de Messieurs les religieux d'Esnay, ce vingt-huitiesme novembre l'an mil cinq cent soixante dix-sept* (280 sur 200 mill. Papier, 6 f. dont 3 blancs). 1 H 3.

¹ Ils firent, en effet, différents inventaires qui prouvent leur souci de recueillir les épaves des archives abbatiales.

² La Mure, *Op. cit.*, 164. *Mémoire* (inédit) de 1715. (*Arch. du Rhône*).

Pièce 4. *Inventaire des tiltres et papiers, terriers, documentz et enseignementz appartenant aux sieurs grand prieur, relligieux et couvent de l'abbaye d'Esnay... exhibez par frère Jehan Desbrosses et Marc-Antoine Gayffier ayant la garde des clefs d'iceux archives* (345 sur 243 mill. Papier, 52 f. remplis ; ancienne cote : H. 4285). 1 H 4.

Pièce 5. *Inventaire des pappiers d'Esnay* (27 décembre 1582). (250 sur 240 mill. 42 f. remplis et plusieurs f. blancs à la fin ; ancienne cote : H. 4294). 1 H 5.

Pièce 6. Inventaire, sans titre, de la fin du xvr^e siècle. Terriers et lièves, lettres de pension, etc. (285 sur 200 mill. Papier, 17 f. dont 2 blancs). 1 H 6.

Pièce 7. *Inventaire des tiltres, terriers, papiers, documents et enseignemens concernant les sieurs grand-prieur, religieux et chappitre de l'abbaye d'Esnay de ceste ville de Lyon et par eulx remys à feu Alexandre Damance, cy-devant leur fermier, pour exhiger les droitz de sa ferme, extraictz et colligez de l'inventaire général faict par autorité de justice des facultez dudit feu Damance, le dix-septiesme aoust mil six cent et sept. Signé Croppet* (285 sur 200 mill. Papier, 26 f. dont 2 blancs). 1 H 7.

Pièce 8. *Inventaire des papiers, tiltres et documens de l'abbaye d'Esnay, qui se sont trouvés es mains de noble Gaspard Jacquet, héritier de feu noble Anthoine Jacquet jadis économe de l'abbaye de Esnay, rendu par led. Jacquet à Monsieur de la Varenne, abbé dud. Esnay, ou pour luy à s^r Pierre Murat, son procureur spécialement fondé par procuration du XXII jour d'avril 1611 par devant Turgis et de Tiges, notaires au Châtelet de Paris* (280 sur 200 mill. Papier, 36 f. dont 2 blancs). 1 H 8.

Pièce 9. *Ouverture, description et inventaire des papiers qui se trouvent en la quaisse ou coffre remis par sieur frère Anthoine Gaiffier, religieux de ladicte abbaye* (280 sur 200 mill. Papier 32 f., 1628) 1 H 9.

Pièce 10. *Inventaire général des papiers des bénéfices appartenans à Monseigneur l'abbé d'Esnay, divisé en deux parties (en la première sont les papiers en feuilles et parchemin, en la 2^e les terriers et autres livres) faict l'an 1633* (333 sur 233 mill., parchemin, 85 f.). 1 H 10.

Pièce 11. Copie du précédent faite au xviii^e siècle. (335 sur 235 mill. Papier, 184 pages ; ancienne cote H 4280) 1 H 11.

Pièce 12. *Inventaire des tiltres du chapitre... d'Esnay...* (Fondations et anniversaires, bulles, titres de plusieurs rentes dépendant de l'abbaye, contrats perpétuels, actes capitulaires, etc.). (275 sur 195 mill. Papier, 103 f.). 1 H 12.

Pièce 13. *Inventaire des tiltres, papiers, terriers et aultres documens de l'abbaye royalle de Saint-Martin d'Esnay à Lyon* (15 mars 1666). (285 sur 200 mill. Papier, 35 f.). 1 H 13.

Pièce 14. *Inventaire des titres et autres papiers que Monsieur Michel remet au chapitre d'Ainay, pour être mis dans les archives, fait par MM. Dusauzey et de Pusieux, chanoines, nommés par ledit chapitre à cet effet. Commencé le 27 janvier 1721, fini le....* (295 sur 200 mill. Couverture parchem. 10 f. papier, dont 2 remplis). 1 H 14.

Pièce 15. *Inventaire des titres et papiers trouvés dans les archives de la manse du chapitre d'Esney et qui appartenoient à la manse de M. l'abbé d'Esney* (280 sur 195 mill. Papier, 6 f. remplis). 1 H 15.

Pièce 16. *Inventaire des papiers des bénéfices de M. l'Abbé d'Esney fait par M. Pupil, lieutenant général en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon* (Registre couverture parchemin, 337 sur 225 mill. Papier. 10 f. écrits, suivis de f. blancs. Ancienne cote : H. 4240). 1 H 16.

Pièce 17. *Inventaire sommaire des titres, papiers donnés à Messieurs du chapitre d'Esney par Monsieur Michel* (220 sur 170 mill. Papier. 22 f. dont 5 derniers blancs. 205 articles). 1 H 17.

Pièce 18. *Minute ou brouillard de l'inventaire général des Archives d'Esney, fait par le sieur Batteney, en l'année 1746* (360 sur 230 mill. Papier. 10 petits cahiers, en tout 89 f. remplis). 1 H 18.

Pièce 19. *Inventaire des titres et papiers du royal chapitre d'Ainay, avec le répertoire du commencement, fait par moy, Joseph Batteney, archiviste en l'année 1746* (339 sur 225 mill. Papier. 13 et 140 f. écrits, plus des f. blancs ; ancienne cote : H. 4206). 1 H 19.

Pièce 20. *Inventaire des terriers concernant la rente noble de Chazay, trouvés dans les archives de l'abbaye d'Ainay, déposés dans l'étude de M^e Chapuis, notaire royal à Chazay, en conséquence du jugement rendu le 19 décembre 1750 en l'audience de la sénéchaussée de Lyon* (282 sur 195 mill. Papier, 6 f. remplis). 1 H 20.

Pièce 21. Copie du précédent (285 sur 195 mill. Papier. 4 f. dont 2 et demi remplis). 1 H 21.

Jusqu'à nouvel ordre cet ensemble d'Inventaires se trouve classé dans le *Fonds d'Ainay*. Petite Armoire A., ch. 1, carton n^o 1.

Cette petite Armoire A contient en tout 5 cartons, 54 registres et 3 liasses.

L'un des cartons renferme un *Cartulaire du XIII^e siècle* (N^{os} 1 et 2).

Dans un des registres (ch. 1, n^o 2), se trouve un *Sommaire de plusieurs anciens titres et documents de l'abbaye et monastère d'Ainay, contenus dans un livre de vélin où chaque acte est signé par deux notaires qui furent commis par l'official de Lyon pour extraire tous les titres de ladite abbaye l'an 1342* (275 sur 200 mill. 104 f.).

Le 1^{er} mars 1779, les chanoines d'Ainay traitèrent avec l'abbé Christophe Gouville, archiviste du Chapitre de Saint-Jean, en vue de la rédaction d'un Inventaire. Les pièces devaient être répertoriées et replacées dans l'ordre dudit Inventaire.

Celui-ci est l'*Inventaire des titres du chapitre d'Ainay* (440 sur 287 mill. Papier) en 4 volumes in-folio : 1 H 22 (1^{re} partie de l'Armoire I), 1 H 23 (2^e partie de l'Armoire I), 1 H 24 (Armoire 2), 1 H 25 (Armoires 3 et 4).

Le fonds d'Ainay se trouve réparti, non seulement dans la Petite Armoire A, mais encore dans quatre autres Armoires, numérotées de 1 à 4.

Elle contiennent :

Armoire 1 : 67 cartons, 7 registres ou terriers, 1 liasse ;

Armoire 2 : 66 cartons, 8 registres ou terriers ;

Armoire 3 : 51 cartons, 5 registres ou terriers ;

Armoire 4 : 12 cartons (pensions).

Il convient d'ajouter à ce fonds de l'Inventaire en 4 vol. in-folio ou des Armoires :

1^o Les pièces analysées par Pupil et qui sont parvenues jusqu'à nous, soit 16 cartons et 8 registres.

2^o Diverses pièces ne figurant pas aux Inventaires, enfermées dans 15 cartons, 12 registres et 1 liasse (pièces du XIII^e au XVIII^e siècle).

3^o Pièces à répartir : 4 liasses sans ordre ; une liasse (résidus de procédure du XVIII^e siècle) ; deux liasses (*plans et cartes*) ; deux albums de la *Rente noble d'Ainay* ; un *terrier* de 1338 ; deux registres de casuel (1782 et 1785) ; enfin, deux registres de visites.

Ces derniers (ancienne cote H. 4214) sont intitulés, l'un : *Procès-verbal des visites des réparations de l'abbaye d'Ainay en 1694* ; l'autre : *Description et visite de l'église et des bâtiments du cloître d'Ainay, de l'église Saint-Michel, de la chapelle du Saint-Esprit, de la chapelle de la Magdeleine, château de Vaise, etc.*

Sous la même cote : un carton portant cette mention : *Église d'Ainay et de Saint-Michel, cours et presbytère, constructions et réparations* (1690). *Inventaire des vases sacrés, ornements d'église, meubles, etc., remis au chapitre d'Ainay par les fabriciens de Saint-Michel, lors de la translation du service paroissial de cette église dans celle d'Ainay.*

Il existe deux recueils imprimés de chartes concernant Ainay : 1^o Le *Petit Cartulaire*, publié par Auguste Bernard, à la suite du *Cartulaire de l'abbaye de Savigny*, deux parties en un volume in-4^o (Paris, 1853), pp. 551 à 703. Il contient environ 200 pièces, de l'an 901 à l'an 1200. La Bibliothèque Nationale (1853) possède l'original et probablement unique exemplaire du *Petit Cartulaire* d'Ainay, petit vol. in-4^o, couvert en basane verte de 101 f. parchemin. Sauf, pour quelques pages de la fin, il date du XII^e siècle. Plusieurs feuillets semblent palimpsestes.

Ce Cartulaire se composait jadis de 15 cahiers de 8 feuillets chacun (sauf l'avant-dernier qui en possède 10 et le dernier qui en a 3). Il manque aujourd'hui les 2 premiers. Les 13 restants portent au bas de la dernière page les lettres et la signature : C.D.E. F.G.H.I.K.L.M.N. Laurent¹.

2° Le *Grand Cartulaire... suivi d'un autre Cartulaire rédigé en 1286*, publié par le comte de Charpin-Feugerolles et M.-C. Guigue (2 vol. in-4°, Lyon, 1885), est formé de deux recueils constitués l'un en 1286 et l'autre, en 1341.

L'original du second recueil sur vélin appartient à la Bibliothèque de Lyon (Ms., Fonds Coste, n° 248-2564). Ce Ms. renferme dans sa première partie 35 bulles concernant l'abbaye (concessions et donations, dispenses ; réforme du monastère) ; elles émanent des papes Pascal II, Eugène IV, Innocent IV (celles-ci au nombre de 22), Alexandre IV, Grégoire X, Clément IV et Boniface VIII.

Il faut consulter au même dépôt des Arch. départ. du Rhône, la *série G. Chapitre métropolitain*, Aaron XXXV ; Cham XVIII, 5 joint. ; XIX, 1-8.

Les *Archives municipales de Lyon*² renferment dans la série BB. 232, plusieurs registres intéressant Ainay et dans la série : Églises M2, un très important dossier renfermant des pièces relatives aux travaux exécutés au XIX^e siècle.

Enfin, la *Bibliothèque de Lyon* garde, au Fonds Général, les manuscrits :

- N° 1385, fol. 1-19 : fol. 1. Bulle de sécularisation ; fol. 9. Analyse d'actes ; fol. 15. Bulles ; fol. 17, Liste des Abbés d'Ainay, tirée d'un « vieux Cartulaire ».
- 1420, Copie ancienne du ms. de La Mure dont l'original est perdu.
- 1441-1442 ; fol. 70 *bis*, Noms de quelques abbés ; fol. 81-88, Analyse de plusieurs actes du Cartulaire d'Ainay.
- 1463. Extraits tirés pour la plupart du Ms. du P. Menestrier N° 1358 (Delandine) : bulles en faveur de l'abbaye et un « extrait du Missel » (fol. 96-102).
- 1488, fol. 107-114 : bulle de sécularisation de l'Abbaye en 1684.
- 1650, fol. 1-14. Extraits d'actes concernant Ainay.

¹ Planelli de la Valette, président des trésoriers de France et l'un des fondateurs de l'Académie de Lyon, avait possédé ce Ms dans sa bibliothèque. Du château de Thorigny (près Sens) où il fut déposé vers le milieu du XVIII^e siècle, il passa dans la bibliothèque d'Auxerre, par suite de la confiscation des biens d'un des petits-fils de Planelli émigré. En 1805, Chardon de la Rochette et Prunelle le font entrer à la Bibliothèque Nationale (cf. Auguste Bernard, *Cartulaire de l'abbaye de Savigny...*, Avant-propos, XII-XVI, et *Revue du Lyonnais*, octobre 1853 ; Léopold Niepce, *Les Manuscrits de Lyon*, dans *Bull. de la Société litt., hist. et archéol. de Lyon*, 1877-1878, 441, n° 1).

² Cf. Rolle, M.-C. Guigue, Vaesen et G. Guigue, *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790*, 3 vol. in-f°, Paris, 1865-1887.

Voir Fonds Coste ¹ : 91, 247-260, 267 ; fonds Morin-Pons, T. 228-230.

Un manuscrit de 1715 : Mémoire pour établir que l'église Saint-Michel appartient à Messieurs du Chapitre d'Ainay et non aux paroissiens, catalogué au fonds Coste, sous le n° 2858, a passé de la Bibliothèque de Lyon aux Archives du Rhône.

Le *Terrier de l'Infirmier d'Ainay* (1470-1519) a été rédigé pour Guichard de Rovedis de Pavie, docteur ès décrets, moine et infirmier d'Ainay, et passé devant Jean Sève, notaire royal à Lyon (Ms. sur vélin de l'ancienne collection Baudrier, timbré aux armes de Rovedis. Il est conservé au château de Terrebasse, Isère) ².

Le *Missel (Inclyti cœnobii athanacensis Missale, Athanaci in Monasterio, 1531, avril. 8.)* a été imprimé pour l'usage de l'abbaye et dans l'abbaye même en 1531 par les soins de Balthazar de Thuerd, prieur claustral. La Bibliothèque de Lyon (Latin, n° 20740, réserve) possède l'exemplaire ayant appartenu à l'abbé Camille de Neufville de Villeroy. C'est un in-folio gothique à 2 colonnes de 25 f. liminaires et de 48 f. chiffrés ³. Il a été décrit par Baudrier ⁴.

Du *Breviarium secundum cœnobii athanacensis usum...*, (Athanaci, 1520), in-4, il existe un unique feuillet à la Bibliothèque Nationale (Inv. B. n° 27961, réserve) ⁵.

En dehors des dépôts publics lyonnais, la *Bibliothèque Nationale de Paris* possède un *Inventaire des titres d'Ainay*, rédigé en 1519 (N°s 9871 et 5421. *Monast. bened.*, III, 1).

Dans la même ville, la *Bibliothèque Sainte-Geneviève* garde le ms. 1858, où se trouvent (fol. 225-236) plusieurs consultations en Sorbonne au sujet de la sécularisation de l'abbaye (1694-1698).

La *Bibliothèque de Reims* possède un manuscrit (N° 1147 ; fonds Tarbé, xv, 314, nomination) ; celle de *Grenoble*, le Ms. 1403, 2 (Association de prières entre la Grande-Chartreuse et l'abbaye d'Ainay en 1377) ; celle de *Carpentras*, le Ms. 1816, fol. 147 (Arrêt du Conseil royal et Patentes de Henri IV, relatives à la réforme des abbayes du s^r de la Varenne, abbé commendataire d'Esnay, 4 juillet 1609).

¹ Fonds Coste, 66 : Inventaire des chartes, conservées dans les Archives du roi de Sardaigne et intéressant l'église de Lyon. — Manuel du bibliophile et de l'archéol. lyonnais. Ainay 1.

² Acheté par le président Baudrier, en 1879, à la vente de la bibliothèque de M. Ferrant, commissaire des droits seigneuriaux de la ville de Lyon avant la Révolution (mort en 1852, à 96 ans). N. de Valous le décrivait ainsi dans le catalogue de la vente : « Beau manuscrit sur vélin, in-folio de 156 feuillets, à larges marges, orné de lettres capitales, d'encadrements à fleurons, animaux, personnalités, et des armoiries de Guichard de Pavie (*vairé d'or et de sinople*), répétées trente fois. Tout cela peint avec la plus grande délicatesse et le meilleur goût. »

³ La Bibl. de Lyon conserve des fragments du Missel : Ms 1463.

⁴ *Bibliographie lyonnaise*, I, 424-427 (Bréviaire et Missel, avec fac-simile). Le Missel a été décrit aussi par Colonia, *Op. cit.*, 26. V. Deschamps et Weale, *Ms. latins*, 225.

⁵ Sur le *Breviarium secundum usum monasterii Sancti Martini Athanaci*, Athanaci in monasterio, cf. dom Martène dans *De Antiquis ecclesiæ ritibus*, I, 658 ; III, 351. V. Ms. 1463 de la Bibl. de Lyon, fol. 98, note sur ce Bréviaire. V. aussi Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, 425 (*Incipit et Explicit* reproduits).

Manuscripts et Recueils modernes.

- BULLIoud (Le P.), *Lugdunum sacro-prophanum*, Ms. de la Bibl. de Lyon, n° 1385 (Catalogue général des Ms., xxx, 871-878, x, 40), fonds Coste, Ms. 949-950¹.
- GUICHENON (Samuel), *Inventaire des titres recueillis par Samuel Guichenon*, précédé de la Table du Lugdunum sacro-prophanum de P. Bullioud, p. d'après les Ms. de la Bibl. de la Faculté de Médecine de Montpellier..., Lyon, 1851².
- LA MURE (Jean-Marie de la), *Chronique de l'abbaye d'Ainay*. Ms. original perdu. Copies aux Arch. du Rhône et à la Bibl. de Lyon, fonds général, n° 1335 (1420) et fonds Coste n° 2566.
- MÉNESTRIER (Le P. Claude-François), *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon*, Ms. de la Bibl. de Lyon, n° 1442. Analyse de plusieurs actes du Cartulaire d'Ainay, qu'on retrouve, copiés de la main du P. Janin, bibliothécaire des Augustins, dans le Ms. n° 1385 de la Bibl. de Lyon.
- STEYERT (André) et ALLMER (Auguste), *Inscriptions de Lyon et des environs*, 1892 (Ms. de la Bibliothèque du Palais des Arts de Lyon).
- VERMOREL (Benoît), *Historique et statistique des voies publiques comprises dans les quartiers de Bellecour, Ainay, Perrache...* (Ms. des Archives municipales de Lyon).

IMPRIMÉS :

Livres et revues.

- ALLMER (Auguste), Sur quelques inscriptions de l'église d'Ainay dans *La France littéraire*, 1857 ; — L'Autel d'Auguste, dans *Revue du Lyonnais*, 1864.
- ALLMER ET DISSARD, *Musée de Lyon, Inscriptions antiques*, Lyon, 1888-1894, 5 vol. grand in-8 ; *Trion. Antiquités découvertes en 1885, 1886 et antér. au quartier de Lyon dit de Trion*, Lyon, 1887-1888, in-4.

¹ V. à la Bibl. de Lyon, Fonds Coste, 248. Cet exemplaire lyonnais n'est pas aussi complet que celui qui se trouve à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier (Ms. 256), H 97, t. IX, pièce 9, renfermant 8 volumes sur 9 qu'il devrait contenir. (Cf. A. Sacht, les Ms. du Lugdunum sacro-prophanum de P. Bullioud, dans *Bull. de la Diana*, X, 180.)

² 9^e vol. : Épitaphe de Nicolas de Balma, moine d'Ainay. 21^e vol. : Extrait d'un vieux cartulaire d'Ainay, contenant quantité de titres qui concernent cette abbaye ; 25^e vol. : Catalogue des abbés d'Ainay ; 32^e vol. : Trousseau contenant la donation faite par l'abbé d'Ainay de la place pour bastir la chapelle de Saint-Esprit, les bulles du pape Jean XXII par lesquelles l'administration du pont du Rhosne est déferée aux eschevins, et plusieurs pièces concernant les prétentions du curé de Saint-Michel sur ladite chapelle (1226-1418). *Faculté de Montpellier*, H 97.

- ARTAUD (François), *Discours sur les médailles d'Auguste et de Tibère*, Lyon, 1820, in-4 ; — *Histoire abrégée de la peinture en mosaïque, suivie de la description des mosaïques de Lyon et du Midi...*, Lyon, 1835, un vol. in-4 de texte et un album in-f° de planches, intitulé : *Mosaïques de Lyon et des départements méridionaux de la France* ; — *Lyon souterrain ou observations archéol. et géog. faites dans cette ville depuis 1794 jusqu'en 1836*, Lyon, 1846, in-4.
- AUBERT (Marcel), Notre-Dame du Port, dans *Congrès Archéol. de France, Clermont-Ferrand*, 1924, Paris, 1925, in-8 ; — *La Sculpture française du Moyen Age et de la Renaissance*, Paris, 1926, in-4 ; — *au début de l'époque gothique*, Paris 1929, in-f°.
- AUDIN (Marius), *Bibliog. iconogr. du Lyonnais*, Lyon, 1909-1912, 3 vol. in-8 ; — *Lyon sur le Rhône*, Lyon, 1924, in-4.
- BAUDRIER (Le Président J.), *Bibliographie lyonnaise du XVI^e siècle*. Recherches sur les imprimeurs, libraires... de Lyon au XVI^e siècle. ; Lyon, 1895-1921, 12 vol. in-8 (bibliographie : 1, 426).
- BEAUSSART (Dr Pierre), *L'église bénédictine de la Charité-sur-Loire*, La Charité, 1929, in-8.
- BÉGULE (Lucien), *Monographie de la cathédrale de Lyon*, précédée d'une notice hist., par M.-C. Guigue, Lyon, 1880, in-f° ; — *Les Incrustations décoratives des cathédrales de Lyon et de Vienne*, Paris-Lyon, 1905, in-4.
- BERGER (Joseph), Mémoires sur l'autel d'Auguste..., dans *Annales de la Société académique d'architecture de Lyon*, Lyon, 1913 (XVIII).
- BERJAT (chanoine), Les sculptures de la basilique d'Ainay, dans *Bullet. paroissial d'Ainay*, juin et juillet 1928 ; — les chapiteaux d'Ainay, *Ibid.*, juillet 1929.
- BERNARD (Auguste), *Cartulaire de l'abbaye de Savigny*, suivi du *Petit Cartulaire de l'abbaye d'Ainay*, Paris, 1853, 2 vol. in-4 ; — *Le temple d'Auguste et la nationalité gauloise*, Lyon, 1863, in-4.
- BEYSSAC (Jean), Quelques notes sur le prieuré Saint-Hilaire de Nus, Lyon, 1902, in-8 ; — *Les Prévôts de Fourvière*, Lyon, 1908, in-4 ; *Les Chanoines-comtes de Lyon*, Lyon, 1914 ; — *Province ecclésiastique de Lyon*, 1^{re} partie ; *Diocèses de Lyon et de Saint-Claude (Abbayes et prieurés de l'ancienne France)*, Ligugé et Paris, 1933, in-8.
- BLANCHET (Adrien), *Inventaire des Mosaïques de la Gaule, II. Lugdunaise...*, Paris, 1909, in-4.

BLETON (Auguste), *Lyon pittoresque*, Lyon, 1896, in-4.

BIROT (D^r J.), Les chapiteaux des pilastres de Saint-Martin d'Ainay, à Lyon, dans *Congrès archéol. de France, Caen*, 1908, Paris, 1909, in-8 ; — Saint-Martin d'Ainay, dans *Histoire des églises et chapelles de Lyon* (II). (Voir J.-B. Martin) ; — mosaïques du chœur d'Ainay (comm. à l'Association française pour l'avancement des sciences, Lyon, 1906).

BOISSIEU (Alphonse DE), La reine Carétène à Saint-Michel, dans *Revue du Lyonnais*, 1854 et 1859 ; — *Ainay, son autel, son amphithéâtre, ses martyrs*, Lyon, 1864, in-8 ; — *Inscriptions antiques de Lyon, reproduites d'après les monuments ou recueillies dans les auteurs*, Lyon, 1846-1854, in-4^o.

BOITEL (Léon), Une statue, par M. de Ruolz, à Ainay, dans *Revue du Lyonnais*, 1838 ; — *Lyon ancien et moderne*, Lyon, 1838-1853, 2 vol. in-8. V. Fleury La Serve.

BONNET (Émile), *Les bas-reliefs de la tour de Saint-Restitut* (tirage à part du *Congrès archéol. de France, Caen*, 1911).

BOUÉ (abbé), Notes historiques et archéologiques sur les cryptes de Lyon, dans *Congrès Scientif. de France, IX^e session tenue à Lyon*, 1841, in-8 ; — Notes sur une mosaïque récemment découverte sous le maître-autel d'Ainay, dans *Revue du Lyonnais*, 1852, xxxviii, in-8.

BREGHOT DU LUT, COCHARD, etc., *Archives hist. et statistiques de départ. du Rhône*, Lyon, 1824-1832, in-8.

BRÉHIER (Louis), *L'Art chrétien*, Paris, 1928, 2^e éd. in-8.

Bulla secularisationis abbatiæ Sancti Martini Athanacensis, s.l.n.d., in-f^o.

BULLIoud (Le P.), *Lugdunum sacro-prophanum... Indices, argumentum et synopsis*, Lyon, 1647, in-4.

CAILLET (L.), Accord entre Amédée VIII, duc de Savoie, et Jean de Barjac, abbé d'Ainay, dans la *Savoie littéraire et scientifique*, 1910-1911.

CHAGNY (André), *Le Sol sur lequel nous vivons. De Bellecour au confluent*, Lyon, 1926, in-8 ; — Les débuts du christianisme à Lyon et à Vienne, dans *Bull. paroissial de Saint-Pothin*, 1927 ; — L'église d'Ainay, dans *Bull. par. d'Ainay*, 1928 ; — Restauration des peintures de Flandrin, *Ibid.*, 1934.

- CHAMBARD-HÉNON, Les piliers d'Ainay dans *Revue des études rabelaisiennes*, 1905.
- CHAMPIER (Symphorien), *Histoire des antiquités de la Ville de Lyon*, Lyon 1548, in-8.
- CHARLÉTY (Sébastien), *Département du Rhône, Documents relatifs à la vente des biens nationaux*, Lyon, 1906, in-8.
- CHARPIN-FEUGEROLLES (Comte DE) et M.-C. GUIGUE, *Grand Cartulaire d'Ainay suivi d'un autre Cartulaire rédigé en 1286 et de documents inédits*, Lyon, 1885, 2 vol. in-4.
- CHARPIN-FEUGEROLLES (Comte DE) et Georges GUIGUE, *Grande Pancarte ou Cartulaire de l'abbaye de l'Ile-Barbe*, Montbrison, 1923 et 1924, 2 vol. in-4.
- CHARVET (E.-L.-G.), *Lyon artistique. Architectes*, Lyon, 1899, in-8.
- CHAUME (abbé), *Les origines du duché de Bourgogne*, Dijon, 1925, 3 in-8.
- CHEVALIER (abbé Ulysse), *Répertoire des sources bibliographiques... Topobibliographie*, Montbéliard, 1894-1899, — 1903, 3 vol. in-8 (bibliographie) ; — *Documents inédits relatifs à l'église de Lyon*, Lyon, 1867, in-8 ; — *Cartulaire de Saint-André-le-Bas de Vienne*, Vienne et Lyon, 1869, in-8.
- [CLAPASSON André], *Description de la Ville de Lyon avec des recherches sur les grands hommes qu'elle a produits*, par Rivière de Brinai, Lyon, 1741, in-12 ; 2^e éd. sous le titre : *Hist. et descript. de la Ville de Lyon*, Lyon, 1761, in-12.
- CLERJON (P.), *Histoire de Lyon* (dessins de F. Richard, peintre ordinaire du roi), Lyon, 1829, 2 vol. in-8 (II) ; rééd., 1837, 6 vol. in-8.
- COLLOMBET (F.-X.), Des églises de Lyon au XVIII^e siècle, dans *Rev. du Lyonnais*, 1843 (XVII).
- COLONIA (Le P. DE), *Hist. littér. de la Ville de Lyon, avec une bibliothèque des auteurs lyonnais, sacrés et profanes, distribués par siècles*, Lyon, 1728-1730, 2 vol. in-4 ; — *Antiquités de la Ville de Lyon, avec l'explic. de ses plus anciens monuments*, par le P. D. C. S. I., Lyon, 1733, 2 in-12.
- COMARMOND (A.), *Description du Musée lapidaire de Lyon*, Lyon, 1846-1854, in-4 ; rééd., Lyon, 1855-1857, in-8.
- CONDAMIN (abbé), et J.-B. VANEL, *Martyrologe de l'Église de Lyon*, Lyon, 1902, in-8.
- COVILLE (Alfred), *Recherches sur l'hist. de Lyon du V^e au IX^e siècle*, Paris, 1928, in-8.

- CROSNIER, Sur les figurines de l'église d'Ainay à Lyon, dans *Bull. de la Société Nivernaise*, I.
- CROZE (Aug.) et GOUACHON (A.), *Bibliographie et histoire générale des hospices civils de Lyon*, I, Des origines à 1802, Lyon, 1914, in-8.
- DALUD (abbé), *Ainay, Histoire, Description*, Lyon, s. d. (1920), 2^e éd. 1932. Plaq, in-8.
- DARTEIN (F. DE), *Étude sur l'architecture lombarde et sur les origines de l'archit. romano-byzantine*, Paris, 1865 ; 2^e éd. 1884.
- DELABORDE (Vicomte Henri), *Lettres et Pensées d'Hippolyte Flandrin*, Paris, 1865, in-8.
- DELANDINE, *Bibliothèque de Lyon, Manuscrits*, Lyon, 1812, 5 vol. in-12 (III).
- DESCHAMPS (Paul), Étude sur la Renaissance de la Sculpture en France à l'époque romane, dans *Bulletin Monumental*, Paris, 1925.
- DESHOULIÈRES (François), Essai sur les bases romanes, dans *Bulletin Monumental*, 1911 ; — Essai sur les tailloirs romans, *Ibidem*, 1914.
- DUCHESNE (André), *Historiæ Francorum Scriptores*, Paris, 1636-1649, 5 vol. in-f^o.
- DUMAS (abbé Florent), *Les traditions d'Ainay*, Paris-Lyon, 1886, in-8. — L'Église d'Ainay, dans *Annales archéologiques* de Didron, xvii.
- ENLART (Camille), *Manuel d'archéol. française. I Archit. religieuse*, Paris, 1927, in-8 ; — *Catalogue du Musée de sculpture comparée du Trocadéro* (avec la collab. de Jules Roussel), Paris, 1925, in-8.
- FABIA (Philippe), *Recherches sur les mosaïques romaines de Lyon*, Lyon, 1924, in-4 ; — *La Table Claudienne de Lyon*, Lyon, 1929, in-4 ; — *Les Mosaïques des Musées de Lyon*, Lyon, 1930, in-4 ; — *Pierre Sala. Sa vie et son Œuvre, avec la légende et l'histoire de l'Antiquaille*, Lyon, 1934, in-8.
- FISQUET, *La France pontificale : archidiocèse de Lyon*, Paris, (1867), in-8.
- FLANDRIN (Louis), *Hippolyte Flandrin. Sa Vie et son Œuvre*, Paris, 1902, in-8.
- Fondations et anniversaires existant à Ainay en 1757, dans *Bull. hist. du diocèse de Lyon*, VIII.
- FORTIS (DE), *Voyage à Lyon*, Lyon, 1829, 2 vol. in-8.

- GALBREATH (D. L.), Quelques sceaux de l'abbaye d'Ainay, conservés dans les dépôts d'archives suisses, dans *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, 1927, n° 3 ; — *Sigilla Agaunensia*, Lausanne, 1927, in-8.
- Gallia christiana* (par Denis de Sainte-Marthe et Piolin), Paris-Bruxelles, 1876, in-f° (IV). *Vetus* (1656), IV ; *nova* (1728), IV.
- GANRY, Description de l'église d'Ainay et historique, dans *Revue ant. chrét.*, 1.
- GERMAIN DE MONTAUZAN, Du forum à l'amphithéâtre de Fourvière, dans *Revue d'histoire de Lyon*, 1905.
- GONTHIER (abbé J.-F.), Les paroisses du diocèse de Genève dépendant d'Ainay, dans *Revue Savoisienne*, 1905, 4^e trimestre.
- GRAND (Antoine), Visite de l'abbaye d'Ainay en 1606 dans *Bull. hist. du diocèse de Lyon*, IX.
- GRÉGOIRE DE TOURS, *Opera*, éd. Arndt et Krusch, *Monum. germ. hist., Script. rerum meroving.*, Hanover, 1885 (I).
- GUICHENON (Samuel), *Histoire de Bresse et du Bugey*, Lyon, 1650, in-f°.
- GUIGUE (Marie-Claude), *Cartulaire municipal de la ville de Lyon*, Lyon, 1876, in-4 ; — *Cartulaire lyonnais : documents inédits pour servir à l'histoire des anciennes provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais...*, Lyon 1885-1893, 2 vol. in-4 ; — La Fête des Merveilles dans *Bibliothèque hist. du Lyonnais*, Lyon, 1887 ; — *Obituarium lugdunensis ecclesiae*, Lyon, 1867, in-4 ; *Obituaire de l'Église primatiale de Lyon*, Lyon, 1902, in-4.
- GUIGUE (Marie-Claude et Georges), *Bibliothèque historique du Lyonnais*, Lyon, 1886, in-8 ; — *Registres consulaires de la ville de Lyon...*, Lyon, 1882-1926, 2 vol. in-4.
- GUIGUE (Georges). Voir La Mure et Charpin-Feugerolles.
- GUILLON DE MONTLÉON (Aimé), *Lyon tel qu'il était et tel qu'il est, ou Tableau historique de sa splendeur passée*, Paris-Lyon, l'an V (1797), in-18 ; 2^e éd., Lyon, 1807 ; — *Mémoires pour servir à l'histoire de Lyon pendant la Révolution*, Paris, 1824, 3 vol. in-8.
- HIRSCHFELD (Dr Otto), *Lyon in der Römerzeit*, Wien, 1878 (Analyse dans *Revue du Lyonnais*, 1881).
- HIRSCHFELD et ZANGEMEISTER (p. p. O. Bohn), *Corpus inscriptionum latinarum, Inscriptiones trium Galliarum...*, Berlin, 1899 (XIII, pars. I, fasc. II).

JOLIMONT (F.-T. DE), *Description hist. et critique et vues pittoresques des monuments les plus remarquables de la Ville de Lyon*, Lyon, 1832, in-12.

KLEINCLAUSZ (Arthur), *Lyon des origines à nos jours. La formation de la cité*, Lyon, 1925, in-4. (Chap. VI du Livre II par Dutacq.)

LAFON (A.), L'amphithéâtre de Fourvière, dans *Rev. du Lyonnais*, 1887, et dans *Mém. de l'Académie de Lyon*, 1896, in-8.

La France chevaleresque et chapitrée (par le vicomte de G.), Paris, 1786, in-12.

LAGREVOL (A. DE), Possessions de l'abbaye d'Ainay dans le diocèse du Puy, dans *Tablettes historiques du Velay*, juillet 1873, III.

LA MURE, *Chronique de l'abbaye d'Ainay publiée par Georges Guigue*, Lyon, 1885, in-8. — *Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon...*, Lyon, 1671, in-4 ; — *Hist. des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, Paris, 1860-1868, 3 vol. in-4 ; Table 1897, un vol.

LA SERVE (Fleury) et LEYMARIE (Hippolyte), Abbaye et Église d'Ainay, dans *Lyon Ancien et Moderne*, Lyon, 1838, in-8, I. Partie hist. par Fleury La Serve ; partie pittoresque par H. Leymarie.

LASTEYRIE (Robert DE), *L'Architecture religieuse en France, à l'époque romane*, 2^e éd. revue et augmentée par Marcel Aubert, Paris, 1929, grand in-8.

LE BLANT (Edmond), *Inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures au VIII^e s.*, Paris, 1856-1892, 3 vol.

LE COINTE (Charles), *Annales ecclesiastici Francorum*, Paris, 1665-1683, 8 vol., I.

LEFÈVRE-PONTALIS (Eugène), Le plan des églises romanes bénédictines dans *Bull. monumental*, 1912.

LE LABOUREUR (Claude), *Les Mazures de l'abbaye royale de l'Isle-Barbe-lez-Lyon*, 2 vol. in-4 : I, Lyon, 1665, II, Paris, 1681, Supplém., Lyon, 1846, in-4 ; rééd. Lyon, 1887-1895, 3 vol. in-4 (par le c^{te} de Charpin-Feugerolles et M.-C. Guigue).

LEYMARIE (Hippolyte). Voir Fleury La Serve.

LOISON (Eugène) et Mathieu Varille, *L'Abbaye de Saint-Chef en Dauphiné*, Lyon, 1929, in-4.

- MABILLON (dom), *Annales Bened.* Index Abbatum : Athanacensis (1720), v.
- MAETZGER et VAESSEN, *Lyon de 1778 à 1788*, Lyon, 1888, in-12 ; — *Lyon sous la Révolution, le Directoire, le Consulat et l'Empire*, Lyon, 1882-1887, 10 vol. in-12. —
- MAÎTRE, *Les premiers monuments de la Gaule chrétienne : Province de Lyon*, Paris, 1902, in-8.
- MÂLE (Émile), *L'Art religieux du XII^e siècle en France*, Paris, 1922, in-4.
- MARCHAND (abbé F.), *Les Chartes de la Tour de Douvres (1250-1624)*, Bourg, 1891, in-8.
- MARTIN (abbé J.-B.), *Conciles et bullaire du diocèse de Lyon*, Lyon, 1905 ; — *Hist. des églises et chapelles de Lyon*, Lyon, 1908, 2 vol. in-4, t. II, chapitre sur Saint-Martin d'Ainay, par le Dr Birot. Illustrations de R. Lenail ; — *Chronique d'Ainay au XVIII^e siècle*, dans *Bulletin hist. du diocèse de Lyon* (1905), VI ; — *Bibliographie lyonnaise*, 1, A, à Bia, Lyon, 1922, in-8.
- MARTIN-DAUSSIGNY (E.-C.), *Dissert. sur l'emplacement du temple d'Auguste au confluent du Rhône et de la Saône*, Lyon, 1853, in-12 (Parue d'abord dans *Revue du Lyonnais*, 1848) ; — *Notice sur la découverte de l'amphithéâtre antique et des restes de l'autel d'Auguste*, Lyon, 1863, in-8.
- MAZADE D'AVAIZE, *Lettres à ma fille sur mes promenades à Lyon*, Lyon, 1810, 3 vol. in-18 (II).
- MAYNARD (Louis), *Dictionnaire de Lyonnaiseries*, Lyon, 1932, 4 vol. in-8.
- Mémoire pour le chapitre de Saint-Martin d'Ainay contre J.-B. Boesse, chanoine de la même église*, Lyon, 1751, in-4. — *Mémoire pour M. Fr. Billiemaz contre Ét. Jard sur la juridiction de l'abbaye d'Ainay*, Lyon, 1788, in-8.
- MÉNESTRIER (Le P. Claude-François), *Éloge hist. de la Ville de Lyon*, Lyon, 1669, in-4 ; — *Hist. civile et consulaire de la Ville de Lyon*, Lyon, 1696, in-f^o.
- MÉRIMÉE (Prosper), *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, Paris, 1835, in-12.
- MEYNIS (D.), *Les anciennes églises paroissiales de Lyon*, Lyon, 1872, in-8 ; — *Les Grands Souvenirs de l'Église de Lyon*, Lyon, 1886, in-8.
- MICHEL (André), *Histoire générale de l'Art...*, Paris, 1905-1926, 8 vol. in-4 (I).
- MILLIN (Aubin-Louis), *Voyage dans les départements du Midi de la France*, Paris, 1807-1811, 5 vol. in-8 et atlas (I).

- MONFALCON (J.-B.), *Histoire monumentale de la Ville de Lyon*, Lyon, 1851, 3 vol. in-8 ; Paris, 1866-1869, 9 vol. in-f° (VIII. Bibliographie : 254, n. 1 et 2).
- MOREL DE VOLEINE, Crypte de Sainte-Blandine, à Ainay, dans *Revue du Lyonnais*, Nouvelle série, x ; — Ainay, dans *Lyon-Revue*, VIII.
- NIEPCE (Léopold), *L'Ile-Barbe. Son ancienne abbaye*, Lyon, 1890, in-8.
- OGIER (Théodore), *La France, par cantons et communes*, Lyon, s. d. [1850], in-18.
- OURSEL (Charles), *L'Art roman en Bourgogne*, Dijon-Boston, 1928, in-4.
- PARADIN (Guillaume), *Mémoire de l'histoire de Lyon*, Lyon, 1573, in-f°.
- PAULET (Jules), *Quelques notes sur Ainay*, à Lyon, tribut d'admission à la Société l'Union architecturale, Lyon, 1890-1891, in-8.
- PÉRICAUD (Antoine), l'Aîné, *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon depuis l'année 1350*, Lyon, 1840, in-8 ; — *Bibliographie lyonnaise du XV^e siècle*, Lyon, 1840, in-8.
- PERRAT (Charles), *L'Autel d'Avenas*, Lyon, 1933, in-8.
- PEYRE (J.-F.-A.) et DESJARDINS (Tony), *Manuel d'architecture religieuse au moyen âge*, Paris-Lyon, 1848, in-18 ; 2^e édit., 1859.
- PIERROT-DESSEILLIGNY (Jules), Notice sur l'amphithéâtre de Lyon, dans *Congrès archéol. de France*, 1887.
- POIDEBARD (A.), *L'église Saint-Michel de Lyon*, Lyon, 1907.
- POINTET (Joseph), *Historique des propriétés et maisons de Lyon* (en cours de publication, à Lyon, 4 vol. parus, 1926-1930, III).
- POULLIN DE LUMINA, *Histoire de l'église de Lyon*, Lyon, 1770, in-4.
- POUPARDIN, *Le royaume de Provence*, Paris, 1901, in-8.
- Précis exact du procès entre M. L.-V. Jarente, abbé de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Martin d'Ainay et MM. les prévôts et chanoines du chapitre noble de la même église*, Lyon, 1772, in-4.
- Processionale ad usum ecclesiæ athanacensis*, Lyon, 1764, in-12.

Procès-Verbal pour parvenir à la sécularisation de l'abbaye d'Ainay, 2 novembre 1676, s.l.n.d., in-f°.

QUICHERAT (Jules), *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, Paris, 1886 (II).

RAVERAT (le baron), *Fourvière, Ainay et Saint-Sébastien sous la domination romaine*, Lyon, 1882, in-18.

RENAN (Ernest), La Topographie chrétienne de Lyon, dans *Journal des Savants*, juin 1881 et dans *Lyon-Revue*, II.

RENAUX (Jules), Origine des colonnes d'Ainay dans *Revue du Lyonnais*, 1841 (XIV).

RÉVÉREND DU MESNIL, *Les Cartulaires de l'abbaye d'Ainay au point de vue du Forez*, Montbrison, 1886, in-8.

REVOIL (Henry), *Architecture romane du Midi de la France*, Paris, 1873, 3 in-f° avec planches.

REVUE DU LYONNAIS. *Ainay* (mai 1848-mai 1851) ; — *Notes sur une mosaïque* (31 juillet 1852) ; — *Saint-Martin d'Ainay* (1854) ; — *Crypte de Sainte-Blandine* (1^{er} avril 1855) ; — *Peintures Murales de Flandrin* (1^{er} février 1856) ; — *Lettres d'Allmer à Péricaud sur quelques inscriptions de l'église d'Ainay* ; — *La reine Carétène* (VIII) ; — *Ainay* (août 1874).

REYMOND (Marcel), *Grenoble et Vienne (Les Villes d'Art)*, Paris, 1907, grand in-8.

ROBERT, *Gallia Christiana*, Paris, 1626 (IV).

ROUSSEL (Jules), *La Sculpture française à l'époque romane*, Paris, 1928 (Voir Enlart).

ROUX (Joseph), La Vierge d'Ainay, par Bonnassieux, dans *Revue du Lyonnais*, 1852 (II) ; — Les mosaïques d'Ainay (*Ibidem*) ; — Pose de la première pierre du nouvel hospice des jeunes Incurables d'Ainay, 1853 (VI).

RUBYS (Claude DE), *Histoire véritable de la Ville de Lyon, contenant ce qui a esté obmis par maistre Symphorien Champier et aultres*. Lyon, 1604, in-f°.

SACHET (abbé), *Le Pardon annuel de Saint-Jean*, Lyon, 1914-1919, 2 vol. grand in-8.

SACONAY (Gabriel DE), *Discours des premiers troubles advenus à Lyon*, Lyon, 1569, in-8.

SAINT-ANDÉOL (Fernand DE), *Notice sur l'église de Saint-Martin d'Ainay*, Lyon, 1863 ; — *Les sept monuments chrétiens de Lyon antérieurs au XI^e siècle*, Lyon, 1866, in-8.

- SAINT-AUBIN (J. DE), *Histoire de la ville de Lyon ancienne et moderne*, Lyon, 1666, in-f^o.
- SAINT-OLIVE (Paul), Les origines d'Ainay, dans *Rev. du Lyonnais*, 1866. — *La ferme d'Ainay à Gerland* (1862).
- SAINT-PULGENT (abbé DE), Peintures murales de Saint-Martin d'Ainay, par M. H. Flan-drin, dans *Rev. du Lyonnais*, XII, 1856.
- SEVERT (Jacques), *Chronologia historica illust. archiantistitum lugdunensis archiepis-copatus*, 2^e éd., Lyon, 1628, in-4^o.
- SIDOINE APOLLINAIRE, *Opera*, éd. Mohr, Leipzig, 1896 (v).
- SOMMERARD (E. DU), *Monuments historiques de la France à l'Exposition universelle de Vienne*, Paris, 1876. Article de Questel sur Ainay.
- SOULTRAIT (comte DE), Considérations archéologiques sur les églises de Lyon, dans *Rev. du Lyonnais*, 1859 (XIX).
- SPON (Jacob), *Recherches des antiquités et curiosités de la Ville de Lyon*, Lyon, 1673 ; Lyon, 1675 ; in-8. (Bibl. Nat., latin 2194), I A, (ex. annoté par l'auteur) ; — *Recherches curieuses d'antiquités*, Lyon, 1683, in-4 ; éd. Renier et Monfalcon, Lyon, 1858, in-8.
- STEYERT (André), La construction au moyen âge, dans *La Construction Lyonnaise*, 1879, Lyon, 1880 ; — *Changements de noms de rues de la ville de Lyon*, Lyon, 1884, in-8 ; — *Le grand Cartulaire d'Ainay, analyse hist. et critique*, Lyon, 1889, in-8 ; — *Armorial général du Lyonnais, Forez et Beaujolais*, Lyon, 1860, in-4 ; — *Nouvelle hist. de Lyon...*, Lyon, 1897-1899, 3 vol. grand in-8 ; — *Les Religieuses de Sainte-Claire, à Lyon*, Lyon, 1900, in-8.
- SYMÉONI (Gabriel), *Origine e Antichità di Lione*, publ. par Monfalcon, Lyon, 1836, in-12. (Ms. aux Arch. royales de Turin).
- TEMS (DU), *Le Clergé de France*, Paris, 1775, in-4 (IV).
- TESTE (Victor), L'Église d'Ainay considérée au point de vue archéologique et épigraphique, dans *Rev. du Lyonnais*, 1847 (xxv).
- THÉVENET (abbé), La Flore du clocher d'Ainay, dans *Rev. Lyonnaise* (5 octobre 1877).
- THIOLLIER (Félix), avec de nombreux collaborateurs. *Le Forez pittoresque et monumental*, Lyon, 1889, 2 in-f^o, dont un de planches ; — *Vestiges de l'art roman en Lyonnais* (tir. à part du *Bulletin des travaux histor. et scien.*), Paris, 1892, in-8.

- THIOLLIER (Félix et Noël), *Art et Archéol. dans le départ. de la Loire*, Saint-Etienne, 1898, in-8 ; — *L'Architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien dioc. du Puy*, Le Puy, 1900, in-f^o.
- TRICOU (Jean), *Une famille lyonnaise du XVI^e siècle: les Stuard*, Mulhouse, 1923, in-12 ; — Notes et souvenirs d'Antoine Sabatier sur les églises et chapelles de Lyon, dans *Bull. hist. du dioc. de Lyon*, 1922 ; — *Méreaux et jetons armoriés des églises et du clergé lyonnais*, Lyon, 1925, in-8 (tir. à part du *Bull. hist. du dioc. de Lyon*, 1923-1926).
- VACHET (abbé Ad.), *Les anciens couvents de Lyon*, Lyon, 1895, in-4 ; — *Les paroisses du dioc. de Lyon*, Lérins, 1899, in-8.
- VACHEZ (Antoine), Des Échea ou vases acoustiques dans les théâtres antiques et les églises du moyen âge (tir. à part du *Congrès archéol. de France à Montbrison*, 1885), Paris 1886, in-8 ; — L'amphithéâtre du Lugdunum et les martyrs d'Ainay, dans *Rev. du Lyonnais*, 1887.
- VAGANAY, Description d'un sceau gothique relatif à l'abbaye d'Ainay, dans *Rev. du Lyonnais*, 1859.
- VALLERY-RADOT (Jean), La Sculpture française du XII^e siècle et les influences irlandaises, dans *Rev. de l'art anc. et moderne*, mai 1924.
- VANEL, article Ainay dans *Diction. d'hist. et de géogr. ecclés.*, Paris, s. d. (Le Touzet).
- VARILLE (Mathieu). V. Eugène Loison.
- VINGTRINIER (Emmanuel), *Le Lyon de nos Pères*, Lyon, 1901, in-4 ; — *Vieilles pierres lyonnaises*, Lyon, 1911, in-4 ; tous deux avec grav. de Joannès Drevet.
- VIREY (Jean), *Architecture romane dans l'anc. dioc. de Mâcon*, Paris, 1892, in-8 ; — *Les églises romanes dans l'anc. dioc. de Mâcon*, Mâcon, 1934, in-4 ; — *Paray-le-Monial*, Paris, 1926, in-12 ; — *Cluny*, Paris, 1927, in-12.
- Vita Sancti Romani: Vitæ Patrum Jurensium*, ed. B. Krusch, *Mon. Germ. hist., Script. rerum meroving.*, Hanover, 1902, in-4 (III).

sous copyright

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Orante, par Madeleine Plantey.....	Sur la couverture
L'Église d'Ainay. Gravure de Joanny Drevet.....	Frontispice
Lettrine (Cerf) de Joanny Coquillat.....	Préface
Lettrine (Archange et Dragon) de J. Coquillat.....	I
Porte de l'ancien logis abbatial, par Joannès Drevet.....	8
L'abbaye d'Ainay, par M. Plantey, d'après Israël Silvestre.....	II
Lettrine (médaillon de l'abside) de J. Coquillat.....	II
Grand bronze d'Auguste. Au revers, l'Autel de Rome et d'Auguste. Dessin de M. Plantey.....	24
L'Abbaye d'Ainay vers 1550. Fragment du Plan scénographique.....	25
L'Église d'Ainay vers 1818, par M. Plantey, d'après Lefebvre.....	34
L'Église d'Ainay avec les restes du cloître en 1828, par Joannès Drevet, d'après Rey.....	35
Église d'Ainay. Intérieur à la hauteur de la première travée. D'après une lithographie de T. de Jolimont, 1830.....	41
Porte du cloître en 1823, par M. Plantey, d'après Guindrand.....	50
L'Église d'Ainay entre 1835 et 1855 (d'après une lithographie de T. de Jolimont).....	51
Premier projet de l'architecte Pollet, approuvé par les autorités locales (1828).....	62
L'Église d'Ainay en 1820, par M. Plantey, d'après Louis Sarsay.....	65
Lettrine (Le musicien), de J. Coquillat.....	65
Plan des Églises Saint-Martin et Saint-Pierre, par Paul Senglet.....	66
Étage de la lanterne surmontant la coupole de Saint-Martin. Sa toiture en pavillon, par Joannès Drevet.....	71
Le porche, lors des travaux de 1856, par M. Plantey, d'après un docu- ment de la Voirie.....	73
Église Saint-Martin. Coupe longitudinale, par P. Senglet.....	75

Saint-Martin et chapelles annexes. Coupe transversale en avant du transept, par P. Senglet, d'après Questel.....	78
Saint-Martin d'Ainay. Vue prise, en avant du transept, sur le sanctuaire (Soudain del., Bégule dir.).....	80
Église Saint-Martin. Coupe longitudinale (fragment), par P. Senglet, d'après Questel.....	87
Église Saint-Martin. Coupe transversale en avant de l'abside, par P. Senglet.	92
Chapiteau d'une colonne de la croisée, par M. Plantey.....	96
L'Église d'Ainay, vue par le sud-est, par Joannès Drevet.....	97
Église d'Ainay. Élévation latérale sud, par P. Senglet d'après un projet de Questel, 1846	98
Abside d'Ainay en 1828, par M. Plantey, d'après Fleury Richard.....	112
Incrustations et bas-reliefs du clocher-porche, par M. Plantey.....	115
Lettrine (Le Précurseur), par J. Coquillat.....	115
Baie du clocher-porche, par M. Plantey.....	122
Chapiteau de pilastre (Bas-côté méridional) par M. Plantey.....	123
Chapiteaux de la coupole de Saint-Martin, par M. Plantey.....	127
Chapiteaux de pilastres inspirés de l'acanthé. Chapiteau de pilastre inspiré du palmier, par P. Senglet.....	131
Chapiteaux de pilastres à décoration combinée (végétale et animale), par P. Senglet.....	132
Chapiteau de pilastre (Mur du fond de la nef), par M. Plantey.....	135
Le Péché Originel (Chapiteau du pilastre droit de la travée de chœur), par M. Plantey	137
Deux retours des chapiteaux des pilastres du chœur (Le Précurseur, L'Annonciation), par M. Plantey.....	141
Le meurtre d'Abel. (Retour de chapiteau de pilastre du chœur), par M. Plantey.....	152
Motif des chiens (Pilastre de l'abside), par M. Plantey.....	153
Dieu bénit les prémices de Caïn et d'Abel. Saint Michel terrasse le dragon. (Chapiteau de pilastre du chœur), par J. Coquillat.....	165
Orante (base de pilastre de l'abside), par M. Plantey.....	172
Décoration de la demi-coupole de l'abside (Partie droite) par M. Plantey, d'après la peinture d'Hippolyte Flandrin.....	173

S. Badulphe, par M. Plantey, d'après la peinture d'Hippolyte Flandrin..	184
Mosaïque du sanctuaire (le donateur), par M. Plantey, d'après André Steyert	185
Inscription eucharistique du chœur de Saint-Martin, d'après le relevé d'A. Steyert (1854)	199
Bas-relief de l'abside de Saint-Martin (Cerf et Lion), par M. Plantey....	201
Le Christ (Retour de chapiteau de pilastre du chœur de Saint-Martin), par M. Plantey	205
Lettrine (Soffite de l'Ile-Barbe), par J. Coquillat.....	209
Chapiteau de pilastre (bas-côté sud), par P. Senglet.....	209
Plan de l'église d'Ainay, par P. Senglet, d'après Monvenoux.....	210
Chapiteaux de l'abside de Sainte-Blandine, par M. Plantey, d'après Steyert	211
Lettrine (détail de pilastre de l'abside de Saint-Martin), par J. Coquillat.	211
Plan de Sainte-Blandine avant les transformations modernes (Monvenoux, 1856)	213
Plan de la crypte de Sainte-Blandine, par P. Senglet	223
Vue intérieure de Sainte-Blandine, par M. Plantey.....	224
Anciennes tablettes (soffites) des corniches de Sainte-Blandine, par M. Plantey, d'après Steyert.....	225
Position respective de l'église Saint-Martin et des chapelles Sainte-Blandine et Saint-Michel, par P. Senglet.....	226
Vue intérieure de la crypte de Sainte-Blandine, par M. Plantey.....	240
Linteau de la porte du baptistère, par M. Plantey.....	241
La Nativité (La Vierge, les Matrones et saint Joseph), par M. Plantey...	248
Tympan encastré à l'extérieur du baptistère (Martyre de saint Jean-Baptiste), par M. Plantey.....	249
Abside de la chapelle Saint-Michel et restes de la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul, par M. Plantey	262
Restes de l'abbaye vers 1820, par M. Plantey, d'après Alexandre Thierriat.	263
Chapiteau romain (chapelle de la Vierge), provenant de Saint-Just, par M. Plantey	272
Bas-relief des Mères Augustes (d'après une lithographie de 1829).....	275
Lettrine (mosaïque de l'abside de Saint-Martin), par J. Coquillat.....	275

Épitaphe de Carétène (fac-similé du manuscrit de la Bibliothèque Nationale).....	281
Épitaphe du diacre S... (fac-similé)	286
Épitaphe métrique du prêtre Gotbran (fac-similé)	289
Épitaphe métrique du prêtre Rollan (fac-similé)	294
Fragment de mosaïque de l'ancien pavement de Sainte-Blandine, avec inscription.....	296
Le Pré et la Porte d'Ainay, d'après Rogatien Le Nail.....	297
Inscription funéraire de Guillaume de Givors (fac-similé)	298
Obit de Pierre Ronin (fac-similé).....	299
Obit de Ponce de la Brosse (fac-similé)	300
Inscription funéraire d'Étienne Bonet (fac-similé).....	301
Épitaphe de Sofred de Guers et de Sofred de Fabricis (fac-similé)	308
Épitaphe du damoiseau Pierre Doncieu de Douvres et de son frère Guigonet, clerc (fac-similé).....	310
Inscription où sont nommés divers personnages (fac-similé).....	314
Fragment de la dalle funéraire de Jacques de Vergey, par M. Plantey...	324
Fouilles dans le sous-sol de la sacristie d'Ainay (1885-1886), par P. Senglet, d'après Monvenoux.....	327
Adoration des Mages, par M. Plantey, d'après le Missel de 1531.....	351
Chapiteau de Sainte-Blandine, par M. Plantey.....	Dos de la couverture

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	VII
AVERTISSEMENT	XI
INTRODUCTION : LE SITE D'AINAY : L'ancienne Ile et le domaine abbatial	I
PREMIÈRE PARTIE : HISTORIQUE SOMMAIRE.....	9
CHAPITRE PREMIER : <i>L'âge héroïque</i> . Des origines au IX ^e siècle.....	II
CHAPITRE II : <i>L'Abbaye dans l'histoire</i> . Du milieu du IX ^e siècle à <i>la consécration de 1107</i>	25
CHAPITRE III : <i>Transformations de l'abbatiale depuis 1107</i> . Physionomie primitive et restaurations à l'intérieur.....	35
CHAPITRE IV : <i>Transformations de l'abbatiale depuis 1107</i> . Travaux de restauration à l'extérieur	51
DEUXIÈME PARTIE : ARCHITECTURE.....	63
CHAPITRE PREMIER : <i>Plan, dimensions, matériaux</i>	65
CHAPITRE II : <i>Intérieur</i>	73
CHAPITRE III : <i>Extérieur</i>	97
TROISIÈME PARTIE : DÉCORATION.....	113
CHAPITRE PREMIER : <i>Incrustations et sculptures</i>	115
CHAPITRE II : <i>Sculptures de la nef, des collatéraux et du transept</i>	123
CHAPITRE III : <i>Sculptures du sanctuaire</i>	137
CHAPITRE IV : <i>Étude générale des sculptures</i>	153
CHAPITRE V : <i>Peintures murales</i>	173
CHAPITRE VI : <i>Mosaïques</i>	185
CHAPITRE VII : <i>Conclusion</i>	201

QUATRIÈME PARTIE : LES ANNEXES DE SAINT-MARTIN....	207
CHAPITRE PREMIER : <i>Sainte-Blandine</i> . Sa description.....	211
CHAPITRE II : <i>Sainte-Blandine</i> . Son histoire.....	225
CHAPITRE III : <i>Baptistère</i>	241
CHAPITRE IV : <i>Chapelles</i>	249
CHAPITRE V : <i>Sanctuaires disparus</i>	263
 CINQUIÈME PARTIE : ÉPIGRAPHIE.....	273
CHAPITRE PREMIER : <i>Bas-Relief, Inscriptions et Pierres Tumulaires du II^e au XIII^e siècle</i>	275
CHAPITRE II : <i>Inscriptions et Pierres Tumulaires du XIII^e au XVI^e siècle</i>	297
 APPENDICES	325
I. Sacristie	327
II. Cloître	328
III. Cimetières et caveaux funéraires	329
IV. Mobilier et œuvres d'art modernes.....	334
V. Cloches et Horloges.....	339
VI. Église Saint-Michel	341
VII. Iconographie	351
VIII. Sources manuscrites et imprimées.....	358
 TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	377

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 12 JUIN 1935
SUR LES PRESSES DE EMMANUEL VITTE
177, AVENUE FÉLIX-FAURE
LYON
JEAN MALAPERT, DIRECTEUR

